



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

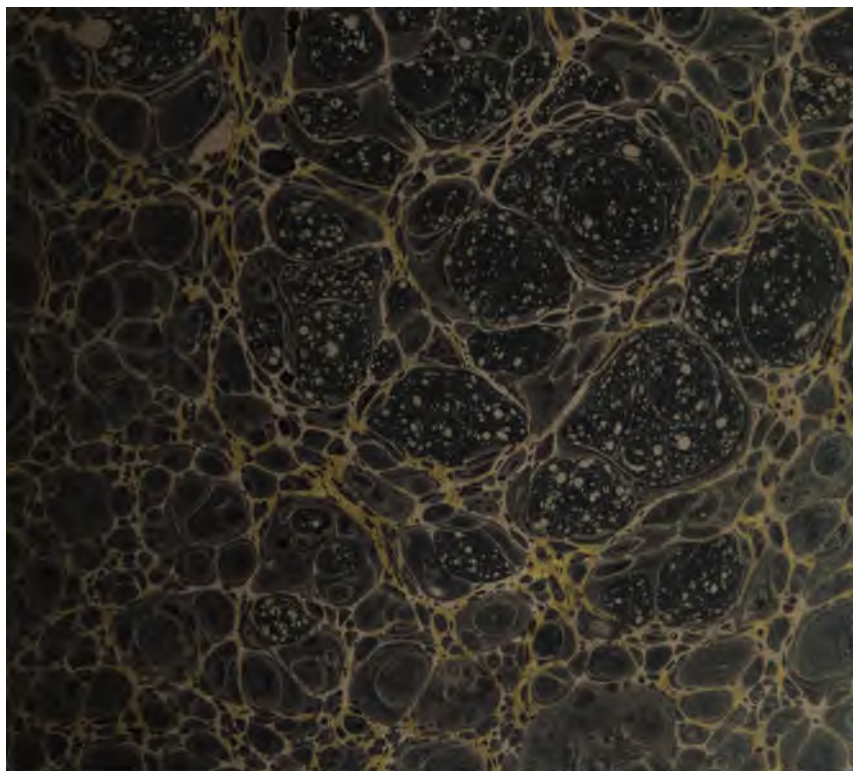
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Mich. Law Lib.



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities related to the business. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It includes a detailed description of the experimental design and the procedures followed during the study.

3. The third part of the document presents the results of the study, including a comparison of the different methods used. It discusses the strengths and weaknesses of each method and provides a clear interpretation of the findings.

4. The fourth part of the document discusses the implications of the study and provides recommendations for future research. It highlights the need for further exploration of the issues raised in the study and suggests potential areas for further investigation.

5. The fifth part of the document concludes the study and summarizes the main findings. It reiterates the importance of accurate record-keeping and the need for transparency and accountability in financial reporting.





LETTRES
ÉDIFIANTES
ET
CURIEUSES.

IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET
CURIÉUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION, ORNÉE DE CINQUANTE BELLES GRAVURES.

.....
MÉMOIRES DES INDES.
.....

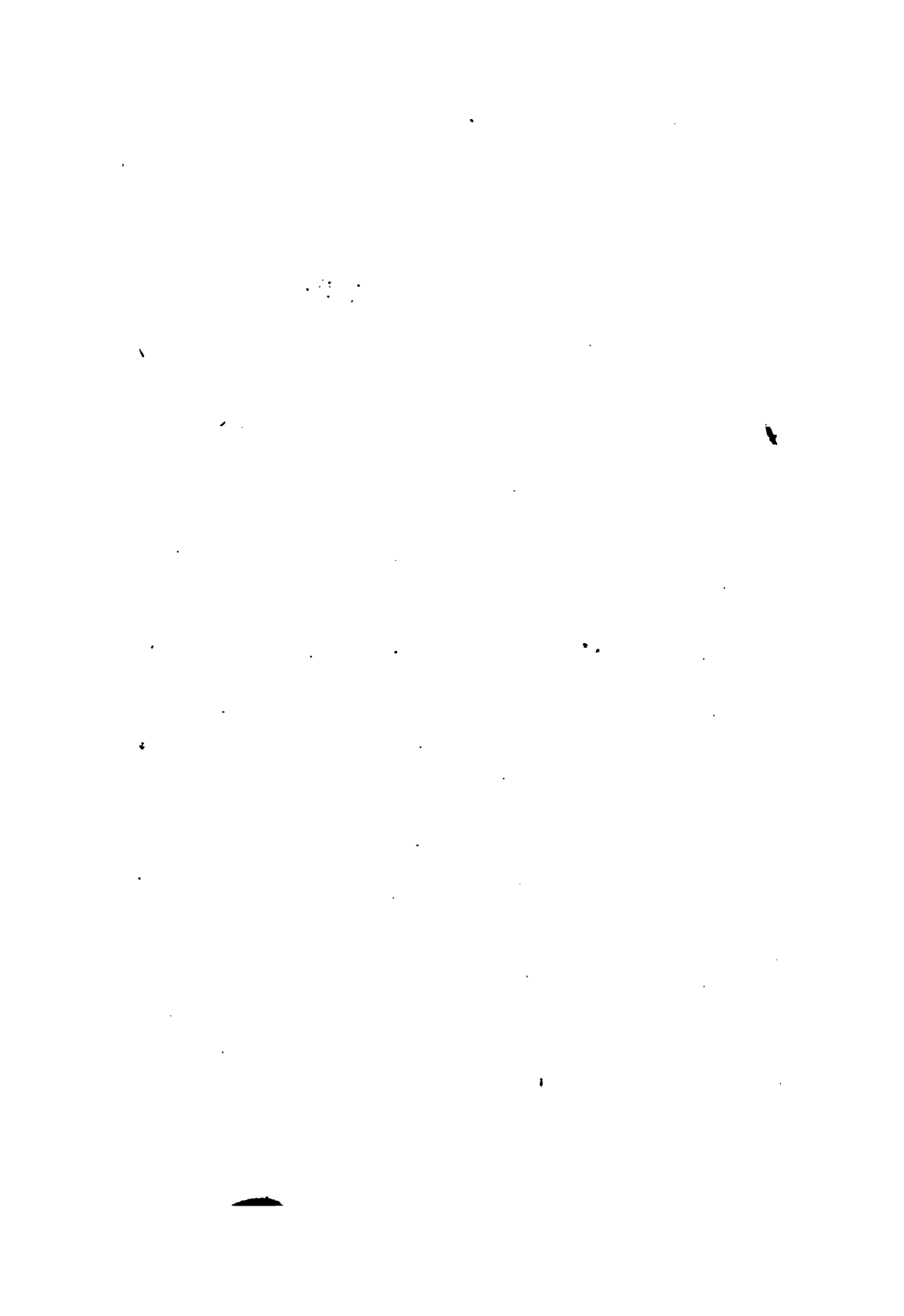
TOME HUITIÈME.



A LYON,

CHEZ { J. VERNAREL, Libraire ;
Ét.° CABIN et C.°, Libraires, rue St-Dominique, n° 19.

—————
M. DCCC. XIX.



LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DES INDES.

EXTRAIT

D'une lettre du père Calmette au père de Tournemine:

A Vencatiguiry, dans le Carnate, le 16
septembre 1737.

JE pense comme vous, mon révérend père, qu'il eût été à propos de consulter avec plus de soin les livres originaux de la religion des Indes; mais jusqu'ici ces livres n'étoient pas entre nos mains, et l'on a cru long-temps qu'il n'étoit pas possible de les trouver, surtout les principaux, qui sont les quatre *vedam*. Ce n'est que depuis cinq ou six ans, qu'à la faveur d'un système de bibliothèque orientale pour le Roi, je fus chargé de rechercher des livres indiens qui pussent la former. Je fis alors des découvertes importantes pour la religion, parmi lesquelles je compte les quatre *vedam* ou livres sacrés.

Mais ces livres, qu'à peine les plus habiles docteurs entendent à demi; qu'un Brame n'oseroit nous

T. VIII.

I.

413609

expliquer de crainte de s'attirer quelque fâcheuse affaire dans sa caste, et dont l'usage du *samscroutam* (langue savante) ne donne pas encore la clef, parce qu'ils sont écrits en une langue plus ancienne, ces livres, dis-je, sont à plus d'un titre des livres scellés pour nous. On en voit pourtant des textes expliqués dans leurs livres de théologie : quelques-uns sont intelligibles à la faveur du *samscroutam*, particulièrement ceux qui sont tirés des derniers livres du *vedam*, lesquels, par la différence de la langue et du style, sont postérieurs aux premiers de plus de cinq siècles.

Cependant les Brames, parlant de leur *vedam*, disent tantôt qu'il est éternel, et tantôt qu'il est antérieur à la création. Mais j'ai prouvé plus d'une fois à ces docteurs, par les textes mêmes du *vedam*, qu'il étoit postérieur, et en particulier par ce texte-ci : *Autrefois le monde n'existoit pas, ensuite il est devenu existant : c'est l'Âme qui a été formé, c'est pourquoi l'ouvrage est appelé bon*, (*Et vidit Deus quòd esset bonum*). Ordinairement par l'*âme* ils entendent *Dieu*, parce qu'ils en font l'âme universelle qui anime tous les corps.

A l'égard de l'idée de Dieu, que les philosophes indiens confondent toujours dans la suite de leurs systèmes, on ne peut nier qu'ils n'aient eu de grandes lumières, et qu'ils ne soient dans le cas de ceux dont parle saint Paul, *qui ayant connu Dieu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu*. (Rom. I, 21). De sorte qu'on est étonné de voir que des auteurs qui ont si bien parlé de Dieu, se jettent aveuglément dans un chaos d'absurdités grossières, ou qu'étant plongés si avant dans les ténèbres du paganisme, ils aient eu des lumières si pures et si sublimes de la Divinité.

Il n'y a pas un mois que m'entretenant avec un de ces docteurs, je lui parlois des attributs de Dieu, de la connoissance et de l'amour qui fonde la Tri-

nité. Il m'objecta qu'il y avoit donc des qualités en Dieu. Je répondis que c'étoit en Dieu sa manière d'être, ses perfections, et non des accidens comme dans les êtres créés. Mais, me répliqua-t-il, la perfection n'est-elle pas différente de celui qui a cette perfection ? Vous admettez donc une union entre la perfection et l'être, ce qui détruit la simplicité de Dieu dont la nature est une et non pas composée. Je lui répondis que la perfection en Dieu ou son opération n'étoit pas différente de Dieu même ; que la sagesse de Dieu, par exemple, étoit Dieu. Il vit bien que j'avois satisfait à sa question, et sans insister davantage, il se mit à expliquer ma pensée, en disant que la perfection en Dieu existe à la manière de Dieu même. Sans qu'il soit nécessaire de citer les auteurs indiens, vous pouvez juger, par ce seul trait, s'ils connoissent Dieu.

J'ose même assurer que les philosophes indiens ont de grandes avances pour connoître la Trinité. Il y a une de leurs sectes moins répandue ici que dans le nord, qui reconnoît en Dieu la connoissance et l'amour. On la nomme : Secte de ceux qui admettent des distinctions en Dieu, par opposition à celle des *Vedantoulou*, qui rejettent ces distinctions, en disant que cette connoissance et cet amour ne sont autre chose que Dieu même, sans s'apercevoir qu'ils ont raison de part et d'autre, et que la vérité se trouve dans l'union de ces deux sentimens. Ils ont même répandu quelques idées de la Trinité dans leurs livres, en la comparant à une lampe qui a trois lumignons, et à un fleuve dont les eaux se séparent en trois bras différens.

Ce que j'ai vu de plus marqué et de plus étonnant en ce genre, c'est un texte tiré du *lamarastambam*, l'un de leurs livres. J'ai laissé à Ballapouram les papiers où j'ai décrit ce texte. Il commence ainsi : *Le Seigneur, le bien ; le grand Dieu ; dans sa bouche*

est la parole. (Le terme dont ils se servent personnellement cette parole). Il parle ensuite du Saint-Esprit en ces termes : *Ventus seu Spiritus perfectus*, et finit par la création, en l'attribuant à un seul Dieu. C'est le Dieu, dit-il, qui a fait le monde. C'est, à ce qu'il me parut, le sens du texte ; je l'examinerai de nouveau, et j'aurai soin de vous l'envoyer.

Depuis le mois d'août de l'année 1736, la famine, qui dure encore, a désolé tout ce pays, et a causé une grande mortalité. La consolation que j'ai eue au milieu de tant d'objets affligeans, a été de conférer le baptême à deux mille deux cent quarante-deux Indiens, dont la plupart étoient des enfans près d'expirer. Les autres missionnaires en ont pareillement baptisé un grand nombre, chacun dans son district. Je suis, etc.

L E T T R E

Du père Saignes, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame de Saint-Hyacinthe, religieuse Ursuline à Toulouse.

A Atipakam, dans le Carnate, ce 3 juin 1736.

MADAME,

La paix de N. S.

IL est juste que je vous rende le tribut de reconnaissance que nous vous devons, moi et mes chers néophytes. Ils sont tout couverts de vos dons ; je partage avec eux les pieuses marques de votre libéralité, et il ne s'en trouve aucun parmi eux qui, portant au cou les croix, les agnus, et les médailles dont vous m'avez envoyé une si grande quantité,

ne se souvienne dans ses prières des largesses de leur généreuse bienfaitrice. Il y en a même plusieurs qui m'ont prié de donner à leurs enfans, lorsque je leur confère le baptême, le nom du saint et de la sainte que vous portez : ainsi on en voit qui s'appellent *Moultou*, ce qui signifie *Hyacinthe* ; d'autres se nomment *Moultamel*, qui veut dire *Marguerite*. Par-là votre nom est connu et révééré jusque dans ces terres barbares, et vos saints protecteurs y sont spécialement invoqués. Mais pour répondre à l'empressement avec lequel vous me priez de vous instruire de ce qui me regarde, du progrès que fait la foi parmi ces peuples, et des exemples de vertu que donnent les nouveaux fidèles, je vais tâcher de vous satisfaire.

Je n'eus pas plutôt achevé d'apprendre la langue *tamoul*, que j'entrai dans la mission de Carnate. Je ne suis éloigné que de trois lieues de la montagne sur laquelle est située la fameuse citadelle nommée *Carnata*, qui a donné son nom à tout le pays. Mon église est bâtie au pied d'une grande chaîne de montagnes, d'où les tigres descendoient autrefois en grand nombre, et dévoroient quantité d'hommes et d'animaux. Depuis qu'on y a élevé une église au vrai Dieu, on ne les y voit plus paroître ; c'est une remarque que les infidèles mêmes ont faite.

J'ai une seconde église à Arcate, où l'on compte plus de quatre mille Chrétiens ; c'est une grande ville more. On lui donne neuf lieues de circuit, mais elle n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur. Le Nabab y fait son séjour ordinaire. Un Nabab est un vice-roi nommé par l'empereur du Mogol ; ces sortes de vice-rois sont plus puissans que le commun de nos vice-rois en Europe.

J'ai soin d'une troisième église à *Velour*, autre ville more également considérable, et la demeure d'un Nabab différent de celui d'Arcate. On y voit

une forte citadelle , qui a double enceinte , avec de larges fossés toujours pleins d'eau , où l'on entretient des crocodiles pour en fermer le passage aux ennemis. J'y en ai vu d'une grandeur énorme. Les criminels condamnés aux crocodiles , n'ont pas été plutôt jetés dans ces fossés , qu'à l'instant même ils sont mis en pièces et dévorés par ces cruels animaux. Ce sont les anciens rois marattes qui ont construit cette citadelle ; elle est encore recommandable par une superbe pagode , qui fait maintenant partie du palais du Nabab.

A une journée de Velour , tirant vers le nord , j'ai une quatrième église bâtie dans une forêt , dont les arbres sont singuliers. Ils sont extrêmement hauts , fort droits , et dénués de toute branche. Leur cime est chargée d'une grosse touffe de feuilles où est le fruit. Ce fruit est doux , gros comme un pavie de France , et couvert d'une espèce de coque très-dure. On le cueille en son temps , et on le met en terre. Au bout de deux mois , il pousse en bas une racine , et en haut un jet ; l'un et l'autre se mangent. Six mois après , on coupe certaines feuilles de l'arbre , grandes comme des éventails , et qui en ont la forme , dont on couvre les maisons. La queue de la feuille est large de quatre doigts et longue d'une coudée. Quand , après l'avoir fait sécher au soleil , on l'a bien battue , elle ressemble à la filasse de chanvre , et l'on en fait des cordes. Au tronçon , qui reste à l'endroit des feuilles qu'on a coupées récemment , on attache des vases pour recevoir la liqueur qui en découle. Cette liqueur est belle , claire , douce et rafraîchissante , ce que je ne sais que sur le rapport d'autrui , car je n'en ai jamais goûté. Il n'est pas permis à des *Sanizs* ou pénitens , tels que nous sommes dans l'idée de ces peuples , et qui font profession de renoncer à tous les plaisirs du monde , de boire une liqueur si délicieuse , bien moins encore quand elle est pré-

parée : car elle devient très - forte , et enivre aisément. Il n'y a guère que les gens de guerre et les Parias , gens de la plus vile caste , qui en usent. On la prépare en la faisant bouillir , cuver et purifier. Lorsqu'on l'a fait bouillir jusqu'à un certain point , elle s'épaissit et acquiert un degré de consistance , qui lui fait changer de nom et de nature. C'est alors du sucre d'une couleur noirâtre qu'on met en grosses boules. Il est d'un grand débit parmi nos Indiens , et dans les pays étrangers où on le transporte. Lorsque l'arbre est vieux et n'a plus de suc , il devient d'une dureté extraordinaire ; on le coupe et on en fait de fort beaux ouvrages et d'excellentes boiserie pour les maisons.

L'utilité qu'on retire de ces sortes d'arbres a beaucoup servi à peupler cette forêt , où se voient un grand nombre de petites habitations. Dès que je fus arrivé à la mienne , j'eus peine à suffire à toutes les visites qu'on me rendit. J'entretins ces Indiens , chacun selon sa portée , de la loi sainte que je venois leur annoncer. Ils me parurent édifiés et contents , et plusieurs me promirent de venir dans la suite écouter mes instructions. Dieu veuille que leurs promesses soient sincères , et non l'effet de leur politesse.

Après deux jours de repos , je commençai mes courses accoutumées dans les villages , où je prêchai ouvertement les vérités de la foi. Déjà six familles entières avoient ouvert les yeux à ces premiers rayons de lumière , et pensoient sérieusement à leur conversion. Mais un Brame , qui avoit de l'autorité dans ce lieu-là , vint à la traverse , et se donna tant de mouvemens , qu'il détourna deux de ces familles de la résolution qu'elles avoient prise. Les quatre autres ne se laissèrent point ébranler. Une guérison surprenante , dont ils avoient été témoins , fortifia leurs saints désirs. Des infidèles de leur connoissance , qui avoient une fille mourante , crurent qu'ils lui con-

LETTRES

serveroient la vie s'ils pouvoient lui procurer le baptême. Ils l'amènèrent à mon église, et comme cet enfant étoit à l'extrémité, je ne fis nulle difficulté de la baptiser. Le lendemain elle fut parfaitement guérie. Le père et la mère demeurèrent trois jours dans mon église pour commencer à se faire instruire; et obligés de retourner dans leur village, ils partirent avec une forte résolution de ne plus adorer que le vrai Dieu, et de revenir au plutôt recevoir les instructions nécessaires, pour se mettre en état d'être admis au baptême.

Le père de la catéchumène, grand dévot de Routren, informé du changement de sa fille, quoi qu'il fût à une grande journée du village, partit sur l'heure pour la remettre, disoit-il, dans le bon chemin. Il ne la quitta point qu'il ne l'eût conduite à la pagode avec son mari. Je fus bientôt instruit de cette infidélité, et dans l'excès de douleur qu'elle me causa, je lui fis dire que si elle ne rétractoit au plutôt une démarche si criminelle, pour ne rendre ses adorations qu'à l'Être suprême, que je lui avois fait connaître, elle auroit tout à craindre pour sa fille. Mes remontrances furent inutiles; l'enfant, ainsi que je l'avois prédit, fut frappée à l'instant de son premier mal et mourut.

Assez près de ce village étoit une veuve distinguée dans le pays, qui, depuis dix ans, souffroit de vives et continuelles douleurs dans tout le corps, accompagnées de fréquentes défaillances, qui la rendoient incapable du moindre mouvement. Elle avoit employé inutilement pour sa guérison tous les remèdes naturels; elle avoit eu recours avec aussi peu de fruit aux temples des plus fameuses idoles. Ayant appris la guérison subite de cette jeune fille, dont je viens de parler, elle vint me voir; et au nom de Dieu qui avoit rendu la santé à cet enfant, elle me pria de l'instruire des vérités qu'il falloit croire pour recevoir

le baptême. Elle demeura neuf jours dans l'église, et à mesure qu'elle s'instruisoit, elle se sentoit soulagée de plus en plus. Enfin, le dixième jour se voyant tout à fait délivrée de ses douleurs, elle protesta qu'elle ne vouloit plus adorer que le vrai Dieu, et partit pour aller publier parmi ses concitoyens l'insigne faveur qu'elle venoit de recevoir.

A peine eut-elle fait quelques pas hors de l'église, qu'elle ressentit les atteintes de ses premières douleurs, et qu'elle retomba dans les mêmes défaillances. Elle se fit de nouveau transporter dans l'église, et dès qu'elle m'aperçut : « Ah ! mon père, s'écria-t-elle, » j'ai péché, il m'est échappé d'invoquer *Gan-* » *gamma*, ne croyant pas que sans son secours » mon retour au village pût être heureux. » C'est la coutume des Indiens, lorsqu'ils commencent quelque action d'implorer l'assistance du dieu particulier qu'ils adorent. Celle-ci adoroit le Gange, et en portoit le nom. La déesse du Gange, selon les poètes Indiens, est la femme de leur dieu Routren.

Je consolai cette pauvre veuve, qui reconnoissoit sa faute et la pleuroit amèrement. « Réparons-la, ma » fille, lui répondis-je, par une foi vive, et par de » sincères adorations du seul vrai Dieu, en qui vous » devez mettre uniquement votre confiance. » Et en même temps, moi et tous les fidèles que nous trouvions dans l'église, nous nous prosternâmes devant l'image de Jésus-Christ, qui étoit sur l'autel. « A cette » vue, serois-je la seule, s'écria-t-elle en sanglotant, » qui manquerois de rendre mes hommages à mon » Créateur et à mon Libérateur ? » Au même instant elle se lève, se prosterne comme nous, et se relève sans aucun secours, et jouissant d'une pleine santé. Péntrée de joie et de reconnoissance, elle s'en retourna à son village, où j'espère que sa foi ne sera point altérée par les persécutions auxquelles elle doit s'attendre.

Un trait tout récent de fermeté qu'a fait paroître un de nos néophytes, ne manquera pas, Madame, de vous édifier. Un soldat nouvellement baptisé, fut appelé par son colonel pour un exercice qu'il faisoit faire à ses troupes. Il s'y rendit et oublia de mettre son chapelet au cou, comme il avoit accoutumé de le faire, pour ne laisser ignorer à personne qu'il étoit Chrétien. Les soldats ne lui voyant pas ce signe de sa religion, le raillèrent, comme s'il avoit eu honte de le porter, et qu'il eût abandonné la foi. Le soldat, sans répondre un mot, part pour sa maison, et revient avec sa femme et ses trois enfans, portant tous des médailles et des chapelets à leur cou. « Camarades, leur dit-il, voyez si ma famille » rougit du nom de Chrétien ; sachez que ce beau » nom fait toute ma gloire, et que plutôt que de le » ternir par une action indigne, je donnerai ma » tête, celle de ma femme, de mes enfans, de mon » père, de ma mère, et de tous mes parens et amis. »

Ce discours ayant été rapporté au colonel, il fit venir le soldat, et le questionna sur la doctrine qu'on lui avoit enseignée ; il lui fit réciter ses prières, et le fit interroger par un Brame qui étoit à sa suite en qualité de son gourou. Ce soldat répondit d'une manière si juste et si plausible, que le colonel en parut charmé. Ce bon néophyte n'étant pas content de lui-même, parce qu'il ne se croyoit pas assez habile, demanda avec instance qu'on voulût bien lui accorder une audience dans trois jours, parce qu'il amèneroit avec lui le catéchiste qui l'avoit instruit, dont on seroit bien autrement satisfait. « J'y consens, dit le » colonel en riant, et se tournant vers le Brame : » Vous êtes notre docteur, lui dit-il, je vous invite » à cette entrevue. »

Le soldat s'étant rendu au jour marqué chez le colonel avec son catéchiste, se fit annoncer. Le Brame, qui se défioit de ses forces, voulant éluder une pa-

reille conversation, demanda de quelle caste étoit celui qui prétendoit entrer avec lui en dispute sur la loi : on répondit qu'il étoit de la caste *Vellale*, une des plus honorables qui soient dans la caste des *Choutres*. Le Brame lui fit dire qu'étant d'une caste inférieure à la sienne, il ne lui étoit pas permis de s'asseoir même auprès de lui. Le soldat ne se contenta pas de cette réponse, mais s'adressant au Brame : « Puisque ce Choutre, lui dit-il, n'est pas digne de » votre conversation, je vais chercher mon gourou » le Saniassi romain. Dans quatre jours il sera ici. » Il n'est pas nécessaire, répondit le Brame, je » pourrai le voir et l'entretenir dans un temps plus » favorable. » Le soldat fit bien valoir ce refus du Brame, et il en triompha devant ses camarades infidèles, comme d'une victoire qu'il avoit remportée sur lui, à la honte de la doctrine insensée dont il amusoit un peuple ignorant et crédule.

Les Brames sont, comme on sait, la plus haute noblesse de ce pays; on peut dire même que c'est la plus ancienne et la plus sûre noblesse du monde; car il est inouï qu'aucun de cette première caste se soit jamais mésallié. Ils sont les dépositaires de la loi, les gouroux ou les prêtres des dieux. Ils croiroient en effet s'avilir, s'ils s'entretenoient de religion avec un homme de la caste des Choutres. En voici un exemple assez récent. Un de nos missionnaires s'entretenoit avec un Brame qui l'étoit venu voir : la conversation tomba insensiblement sur la religion. Le missionnaire, qui ne savoit pas encore bien la langue, se trouva embarrassé dans une occasion, où il ne pouvoit pas assez bien expliquer sa pensée. Son catéchiste, qui étoit Choutre, voyant son embarras, s'avisait de prendre la parole. Le Brame, en colère : « De quoi te mêles-tu, lui dit-il, d'oser parler en » notre présence? Tais-toi, laisse parler ton gourou; » de quelque manière qu'il s'exprime, il me fait

» plaisir; quand tu dirois la vérité, je ne voudrois
 » pas l'entendre de ta bouche. »

L'idée qu'ont les Brames de leur excellence est fondée sur ce qu'ils croient et publient, qu'ils sont nés de la tête du dieu Brama. Il y en a qui se prétendent Brama eux-mêmes. Du reste, voici comme ils distribuent la naissance au reste des hommes : ils font naître leurs rois des épaules de Brama ; c'est après eux la seconde caste : les Cométis de ses cuisses, et c'est la troisième caste ; et de ses pieds les Choutres, qui sont la quatrième caste. Chacune de ces castes en renferme plusieurs autres ; mais un homme d'une caste inférieure, quelque mérite qu'il ait, ne peut jamais s'élever à une caste supérieure.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que ces Brames, qui se font semblables à leurs fausses divinités, leur ressemblent parfaitement par leurs fourberies et par leurs dérèglémens. Ils ont communément de l'esprit et du savoir ; il n'en est guère parmi eux qui ne conviennent que la loi que nous prêchons est sainte, et que la leur ne peut lui être comparée ; mais l'attachement aux plaisirs de la vie, le respect humain, la coutume, l'emportent sur toute conviction. S'il ne s'agissoit que de raisonner et de convaincre pour convertir les Indiens, toute l'Inde seroit bientôt chrétienne.

Un Indien, respectable par son âge et par son rang, que je pressois un jour plus fortement qu'à l'ordinaire d'embrasser la loi céleste, ainsi qu'il l'appelloit, et dont il faisoit souvent lui-même l'éloge :
 « Volontiers je l'embrasserois, me répondit-il, si
 » vous pouviez empêcher les discours qu'on ne
 » manquera pas de tenir, sur ce qu'à mon âge de
 » soixante-seize ans je change de religion. Pour moi,
 » dit un officier de guerre qui étoit présent, si j'avois
 » autant d'esprit que vous, et que je fusse con-
 » vaincu, comme vous me paroissez l'être, je ne

» balancerai pas un moment ; il faut savoir mépriser
» les frivoles discours du monde. Puis m'adressant
» la parole : O pénitent romain , me dit-il , je ne
» suis pas capable d'entrer dans tous ces raisonne-
» mens : j'adore Vistnou : allumons du feu dans une
» fosse , j'y ferai jeter un de mes soldats vistnou-
» vistes ; vous , faites-y jeter un de vos disciples ;
» celui qui en sortira sain et sauf , sans avoir été
» endommagé par le feu , donnera une preuve cer-
» taine de la plus grande puissance du Dieu qu'il
» adore. »

Ma réponse à une proposition si peu raisonnable , fut celle qu'on a accoutumé de faire à ceux qui voudroient tenter Dieu : « Cette épreuve , ajoutai-je , est d'autant moins nécessaire , que Dieu daigne souvent , par des prodiges , confirmer à vos yeux les vérités saintes que nous vous annonçons. Sur quoi je lui nommai une personne qu'il connoissoit : allez la voir , lui dis-je , et faites-vous raconter ce qui lui est arrivé assez récemment. »

Cette personne , dont je lui parlois , est une dame indienne qui , étant à l'extrémité , fit venir un de mes catéchistes , et lui demanda le baptême , comme un remède infailible qui lui rendroit la santé. Le catéchiste , après une courte instruction sur ce sacrement et sur les obligations auxquelles il engage , la laissa avec un grand désir de le recevoir. Au moment , qu'après avoir été instruite , elle conçut ce saint désir , elle se trouva beaucoup mieux , et au bout de trois jours elle fut parfaitement guérie. Sa santé une fois rétablie , elle négligea d'accomplir sa promesse. Après quelques mois , elle retomba dans sa première maladie : elle reconnut alors que Dieu la punissoit pour avoir différé de recevoir le baptême , et bien qu'elle fût d'une extrême foiblesse , elle se fit porter à l'église. Je la trouvai dans un pressant danger de mort , et je ne crus pas pouvoir lui refuser

cette grâce. Aussitôt, au grand étonnement de tous les assistans, ses forces revinrent, son visage reprit couleur, elle se leva, et retourna de son pied à sa maison, s'appuyant seulement sur un de ceux qui l'avoient portée mourante à l'église. Pendant trois mois, aucune néophyte ne fit paroître plus de piété, plus de constance ni de zèle. Mais lorsque je citois cette guérison si extraordinaire à l'officier dont je viens de parler, je n'aurois pas pu lui faire le même éloge de cette dame. Les continuelles persécutions qu'elle eut à souffrir dans sa famille, ébranlèrent enfin sa constance. On fit venir le prêtre de la divinité qu'elle adoroit auparavant. Ce ministre du démon lui ayant imposé pour pénitence de sa faute prétendue, une grosse aumône qu'il s'appliqua à lui-même, lui arracha du cou l'image du Sauveur qu'elle portoit, et lui attacha le lingan, figure infâme du dieu Routren, qui donne le nom à toute la secte des *Linganistes*. Cette malheureuse dame devint par-là aussi païenne qu'elle l'étoit avant sa conversion; mais elle ne porta pas loin la peine de son apostasie. Sa maladie la reprit aussitôt et elle en mourut.

Je ne dois pas omettre que, par un trait singulier de la divine miséricorde envers elle, le père Calmette, qui n'étoit jamais descendu du nord, passa par mon église, dont j'étois fort éloigné. La dame mourante, informée de son arrivée, le fit prier de la venir voir. Aussitôt que le père parut elle se leva, et en présence de son mari, et de tous ceux qui étoient présens, elle arracha le lingan qu'on lui avoit mis au cou, le jeta loin d'elle, détesta Routren, et fondant en larmes, demanda pardon à Dieu de l'avoir si lâchement abandonné. Elle fit sa confession au missionnaire, et peu après l'avoir achevée, elle mourut dans de grands sentimens de repentir, et d'espérance en la miséricorde de Dieu.

Les persécutions domestiques sont plus à craindre

pour ces nouveaux fidèles, que des persécutions plus grandes qui viennent de la part des étrangers. Le prince nommé *Timmanaiken*, dans les états duquel est cette église, est tout à fait contraire à la loi chrétienne. Il a déclaré infâme un soldat et l'a chassé du service et de la ville, par la seule raison qu'il écou-toit les instructions qui se font à l'église. J'ai cependant jusque dans sa cour trois familles de catéchumènes, qui ne craignent point de s'attirer sa disgrâce, et qui sont prêts à tout souffrir plutôt que d'abandonner la foi.

Un Brame, intendant de ce prince, passant par un village de sa dépendance, vit plusieurs personnes assemblées autour d'un de mes catéchistes, qui leur expliquoit la loi chrétienne. Il s'arrêta, et l'ayant appelé, il lui demanda qui il étoit, quelle étoit sa caste, quel étoit son emploi, et de quoi traitoit le livre qu'il tenoit à la main. Le catéchiste ayant satisfait à ses questions, le Brame prit le livre et le lut. Il tomba justement sur un endroit qui disoit que les dieux du pays n'étoient que de foibles hommes. « Voilà une rare doctrine, dit le Brame! je voudrois » bien que vous entreprissiez de me le prouver. Il » ne me seroit pas difficile de le faire, répondit le » catéchiste, si vous me l'ordonniez. S'il ne tient » qu'à cela, reprit le Brame, je vous l'ordonne. » Le catéchiste commença à réciter deux ou trois faits de la vie de Vistnou; c'étoient des vols, des meurtres, des adultères. Le Brame voulut détourner le discours; le catéchiste, sans se laisser donner le change, le pressa davantage. Le Brame s'apercevant trop tard qu'il s'étoit engagé dans la dispute, sans faire attention à sa qualité de Brame, et ne sachant plus comment se tirer d'embarras avec honneur, s'emporta violemment contre la loi chrétienne: « Loi » de *Pranguis*, dit-il, loi de misérables *Parias*, » loi infâme. Permettez-moi de le dire, répliqua le

» catéchiste, notre loi est sans tache : le soleil qui
 » est également adoré des Brames et des Parias, ne
 » doit pas être appelé *soleil de Parias*, quoique
 » ceux-ci l'adorent ainsi que les Brames. »

Cette comparaison irrita encore davantage le Brame, et il n'y répondit que par plusieurs coups de bâton dont il frappa le catéchiste. Il lui porta entre autres un coup sur la bouche, dont toutes ses dents furent ébranlées, et il le fit chasser du village comme un Parias, avec défense à lui d'y reparoître, et aux habitans de lui donner jamais de retraite : « C'est
 » ainsi, dit le Brame, que pour la première fois il
 » faut traiter ces prédicateurs d'une loi nouvelle qui
 » renverse l'état, et qui détourne les peuples du
 » culte de nos dieux ; et si cela leur arrive une se-
 » conde fois, il faut leur couper la tête, comme
 » on fait dans le royaume de Maïssour. Ce ne sont
 » pas là les maux que nous craignons, dit le caté-
 » chiste ; au contraire, je regarde comme un bonheur
 » les mauvais traitemens que vous me faites ; et si
 » dès aujourd'hui, sans attendre à un autre temps,
 » ma tête vous est agréable, je vous l'offre en té-
 » moignage des vérités que je prêche. »

Lorsque mon catéchiste, de retour à l'église, me fit le détail de ce qu'il venoit de souffrir, et que je vis son visage encore enflé et ses dents ébranlées, je ne pus retenir mes larmes, et je l'embrassai tendrement. J'aurois fort souhaité d'avoir été à sa place ; mais je n'ai pas encore été jugé digne de rien souffrir pour Jésus-Christ, si ce n'est des mépris, des insultes, des injures, et de vaines menaces qu'on m'a faites quelquefois de m'arracher la langue, de me faire couper les pieds et fendre la tête en deux. Demandez pour moi au Seigneur qu'on ne s'en tienne point à des menaces inutiles.

Cependant, pour l'honneur de la religion, je crus devoir informer le prince des mauvais traitemens
 faits

faits sans aucune raison à mon catéchiste, et je lui en demandai justice. Il me fit réponse que le Brame, mécontent du service, s'étoit retiré hors de ses états : sur quoi je lui fis dire que, puisque cet officier ne dépendoit plus de lui, il ne trouvât pas mauvais que je m'adressasse au Nabab de Velour, au pouvoir duquel il ne pouvoit manquer d'être, en quelque lieu qu'il se fût retiré. Le prince m'envoya un exprès pour me dire, qu'il feroit revenir son intendant, que j'eusse à lui envoyer le catéchiste maltraité, et qu'il examineroit cette affaire. Ils parurent l'un et l'autre en présence du prince, et toutes choses ayant été mûrement examinées, le conseil décida que l'officier avoit tort. Sur quoi le prince lui ordonna de faire excuse au catéchiste, et de lui donner du bétel en signe de réconciliation, d'estime et d'amitié; ce qui fut exécuté.

Le surlendemain j'envoyai faire mes remerciemens au prince, en le priant de vouloir bien m'accorder la permission de prêcher et de faire prêcher librement dans ses états la religion chrétienne. « Le » Saniassi, répondit le prince, a la permission qu'il » demande ; il n'a rien à craindre : si quelqu'un est » désormais assez hardi pour lui faire de la peine, je » saurai l'en punir d'une manière exemplaire. Il peut » s'assurer de mon amitié. » Autant l'insulte faite à la religion avoit été publique, autant la réparation fut-elle éclatante. Durant les huit jours que cette affaire traîna à Toumandé, où réside le prince, la loi de Dieu fut plus prêchée et plus annoncée aux grands, qu'elle ne l'avoit été depuis trente ans dans cette cour.

Je prévois, Madame, une objection que vous m'allez faire, et qui est toute naturelle. Est-il possible, me direz-vous, que ce prince en ait agi si poliment avec vous, et qu'en même temps il soit si fort opposé au christianisme ? Cela s'accorde, Madame,

parcé qu'il est encore plus politique qu'ennemi de notre sainte religion. Il est tributaire du Nabab, et il ne peut ignorer que ce Nabab m'honore de sa protection. Il y a peu de temps que ce seigneur m'envoya chercher par deux officiers brames, pour administrer les derniers sacremens à un de ses médecins, qui est né dans le royaume de Canara. Malheureusement, quelque diligence que j'eusse faite, je le trouvai mort à mon arrivée. Le Nabab, qui l'aimoit tendrement, en fut fort affligé. Il ordonna que tous les Chrétiens de sa cour se rendissent sous les armes aux funérailles, avec un détachement de cavalerie et d'infanterie more. Après qu'ils eurent fait quelques décharges de mousqueterie sur le tombeau, on distribua aux pauvres de grosses aumônes pour le repos de l'âme du défunt.

Aussitôt que je fus arrivé dans ma petite maison à Velour, j'envoyai saluer le Nabab par les Brames qui m'avoient accompagné. Le Nabab me fit saluer à son tour, et m'envoya le *battiam* : c'est la nourriture de chaque jour, qui consiste en une mesure de riz, une demi-mesure d'une sorte de pois du pays, du beurre et quatre pièces de monnaie de cuivre, faisant la valeur d'un sou, pour acheter du poivre, du sel et du bois. C'est la manière la plus honorable et la plus polie dont les grands reçoivent les étrangers. Je fus traité de la même manière pendant quinze jours que ce vice-roi me fit rester à Velour pour terminer, selon les règles de la loi chrétienne, quelques différends survenus entre les Chrétiens de sa cour. Ces affaires étant terminées, il me fit dire qu'il vouloit me voir avant mon départ, et qu'il m'enverroit chercher.

Le lendemain matin, vint un officier de la chambre avec un écuyer, qui me faisoit conduire un cheval magnifiquement caparaçonné de l'écurie même du Nabab. Je montai dessus suivi de ces deux officiers,

et de quatre de mes disciples. Etant arrivé à la première porte, je fus reçu par deux autres officiers de la garde et par six soldats, qui m'ayant fait traverser une grande cour, me remirent à une seconde porte entre les mains d'autres officiers. Ceux-ci me conduisirent au travers d'une autre grande cour dans une longue galerie, où le Nabab étoit assis sur une estrade couverte d'un riche tapis. Toute sa cour étoit debout sur les deux ailes de l'estrade. Je fus annoncé et précédé par un officier qui tenoit une baguette d'argent à la main, et qui me mena jusqu'au bas de l'estrade. Le Nabab m'ayant fait signe de monter, se leva, m'embrassa, et me prenant par la main, me fit asseoir auprès de lui. Je lui présentai quelques bagatelles que je faisois porter par un de mes disciples : car ce seroit manquer à la politesse, lorsqu'on visite un grand, de ne lui pas offrir quelque chose. Il me fit diverses questions sur le gouvernement, sur les mœurs et les usages d'Europe. Mes réponses parurent le satisfaire; mais ce qui lui fit surtout plaisir, c'est que je lui parlois la langue more, qui est sa langue naturelle. Cependant l'heure de l'audience publique approchoit. Il fit apporter dans un grand bassin d'argent du bétel, et m'en donna; c'est un présent que font les grands à ceux qu'ils honorent de leur estime et de leur amitié. Je le reçus, et le donnai à garder à un de mes disciples. Vous savez sans doute, Madame, qu'on appelle *bétel* les feuilles d'un certain arbrisseau odoriférant, que mangent les Indiens, et qui est pour eux un grand régal.

Ce seigneur musulman a une estime singulière pour les Chrétiens; il en a une compagnie de vingt-cinq hommes, qui font tour-à-tour la garde au palais. La religion persécutée trouve toujours en sa personne un appui contre la fureur des princes gentils. Nous avons dans ses troupes un grand nombre

de Chrétiens, qui ne manquent pas, lorsqu'ils sont en campagne, de s'assembler tous les dimanches à un certain signal qui se donne. Là, un chef chrétien, sage et prudent, à qui j'ai donné le soin de veiller sur tous les Chrétiens de l'armée, leur dit la prière, leur donne des avis, et impose des pénitences à ceux qui ont fait des fautes qui en méritent. Au retour de la campagne, ce catéchiste d'armée me rend compte de tout ce qui s'est passé. Il m'a rapporté un trait remarquable, arrivé dans la dernière campagne qui fut faite sur les frontières du royaume de Tanjaour.

Un détachement de l'armée more fut envoyé pour piller et brûler un village des ennemis. A cette nouvelle, la plupart des habitans songèrent à prendre la fuite. Une femme, du nombre des fuyards, fut arrêtée par un soldat more, qui après lui avoir arraché son collier et ses bracelets, qu'elle ne vouloit point donner, levoit déjà le sabre pour la tuer. Cette pauvre femme se jetant à genoux : « La vie, s'écria-t-elle ! je vous la demande au nom du vrai Dieu que j'adore. » Un soldat chrétien, qui étoit de ce détachement, jugeant que cette femme étoit Chrétienne : « Arrête, camarade, dit-il au soldat more ; » grâce pour un moment, ne frappe pas encore. » Il s'avance, et demande à cette femme si elle étoit Chrétienne. Oui, dit-elle, je suis Chrétienne ; au nom de Dieu, accordez-moi la vie. » Ne craignez rien, lui répondit le soldat, je suis pareillement Chrétien. » Et aussitôt il lui fit rendre son collier et ses bracelets. Cette pauvre femme, quoique transportée de joie, avoit encore une autre inquiétude. « Hé ! que deviendra, s'écria-t-elle, l'église que nous avons dans le village ? Notre père n'y est pas. » Au même instant le soldat chrétien recommande cette femme à son camarade, retourne au camp, va droit à la tente du général,

et lui demande sa protection pour une église de Chrétiens. Ce général, qui ne nous est pas moins affectionné que le Nabab de Velour, envoya promptement arborer son pavillon à l'église; cela fut fait avant que le détachement arrivât au village. Ainsi il n'y eut, dans ce lieu-là, que l'église qui fut sauvée du pillage et de l'incendie.

Ce même général more fit délivrer, il y a deux ans, un de nos missionnaires qui avoit été fait prisonnier de guerre par un parti, dans le royaume de Trichirapali; et en dernier lieu, il a apaisé une violente persécution que le roi de Tanjaour avoit excitée contre les Chrétiens. Le père Beski, qui se trouva alors le plus près de l'armée, alla l'en remercier, et il en fut reçu avec les plus grandes marques de distinction. Il sera dans la suite fort important d'apprendre la langue more, pour cultiver l'amitié dont ces seigneurs mahométans nous honorent. Vous ne sauriez croire de combien d'embarras ils m'ont tiré.

L'extrême misère qui, depuis deux ans, a été générale dans tout le Carnate, nous a enlevé un grand nombre d'anciens Chrétiens. Pendant ces deux années-là, il n'est pas tombé une seule goutte de pluie; les puits, les étangs, plusieurs rivières même ont été à sec; le riz et tous les autres grains ont été brûlés dans les campagnes, et rien n'étoit plus commun parmi ce pauvre peuple, que de passer un et deux jours sans rien manger. Des familles entières, abandonnant leur demeure ordinaire, alloient dans les bois pour se nourrir, comme les animaux; de fruits sauvages, de feuilles d'arbres, d'herbes, et de racines. Ceux qui avoient des enfans, les vendoyent pour une mesure de riz; d'autres, qui ne trouvoient point à les vendre, les voyant mourir cruellement de faim, les empoisonnoient pour abrégger leurs souffrances. Un père de famille vint me trouver un jour : « Nous mourons de faim, me

» dit-il ; ou donnez-nous de quoi manger , ou je vais
 » empoisonner ma femme , mes cinq enfans , et
 » ensuite je m'empoisonnerai moi-même. » Vous
 jugez bien que dans une occasion pareille , on sacrifie
 jusqu'à ses propres besoins. Au milieu de tant de
 malheurs , nous n'avons eu qu'une seule consolacion ,
 c'est de donner le baptême à une infinité d'enfans
 de parens infidèles. Le jour de saint Hyacinthe ,
 qui étoit votre fête , je donnai votre nom à un enfant
 qui s'envola au ciel le même jour , et qui prie maintenant
 pour vous.

Arear est une grande ville où la famine faisoit
 les plus grands ravages , et c'est aussi le lieu où l'on
 prioit avec le plus de ferveur pour obtenir de la
 pluie. Le Nabab , en habit de fakir , tête nue , les
 mains liées avec une chaîne de fleurs , et traînant
 une chaîne pareille qu'il avoit aux pieds , accompagné
 de plusieurs seigneurs de sa cour , tous dans
 le même équipage , se rendit en grande pompe à la
 mosquée , pour obtenir de la pluie au nom du prophète
 Mahomet. Ses vœux furent inutiles , et la sécheresse
 continua à l'ordinaire. Quelque temps après , un
 fameux pénitent gentil que les infidèles regardoient
 comme un homme à miracles , se mit tout le corps
 en sang , en le déchiquetant avec un couteau bien
 affilé , en présence de tout le peuple , et promettant
 une pluie abondante. Il ne fut pas plus exaucé que
 le Nabab. Enfin , quatre mois après , un chef des
 fakirs se fit enterrer jusqu'au cou , bien résolu de
 demeurer en cet état jusqu'à ce que la pluie fût
 venue. Il passa ainsi deux jours et deux nuits , ne
 cessant de crier de toutes ses forces au prophète ,
 qu'il devoit accorder de la pluie , et qu'il y alloit de
 sa gloire. Enfin , il perdit patience , et le troisième
 jour il se fit déterrer , sans qu'il fût tombé une
 seule goutte de pluie , bien qu'il l'eût promise avec
 tant d'assurance.

Comme les besoins de nos églises, et de différentes chrétientés que nous cultivons, nous obligent à de longs et fréquens voyages, vous jugez assez, Madame, combien nous avons eu à souffrir durant de si étranges chaleurs, dans un climat d'ailleurs qui est si ardent de lui-même. J'ai changé jusqu'à trois fois de peau; elle tomboit par lambeaux à peu près comme elle tombe aux vieux serpens. Ce qui me faisoit de la peine, c'est que la peau nouvelle qui revenoit n'étoit pas plus noire que la première; la couleur blanche, comme vous savez, n'est pas favorable en ce pays-ci, à cause de l'idée de *Pranguis* que ces peuples y ont attachée. Quand, dans un jour de marche, nous trouvions un peu d'eau toute bourbeuse, nous nous croyions heureux. Une fois, la nuit nous surprit dans un bois, sans avoir pu rien prendre de tout le jour. Il nous fallut coucher sous un arbre, après avoir allumé du feu, pour écarter les tigres, les ours, et les autres bêtes féroces. Malheureusement le feu s'éteignit pendant notre sommeil, et nous fûmes tout à coup réveillés par les cris affreux d'un tigre qui s'approchoit de nous. Le bruit que nous fîmes, et le grand feu que nous allumâmes promptement, l'éloignèrent, mais vous pensez bien qu'il ne nous fut pas possible de fermer les yeux le reste de la nuit. Il y a une providence particulière de Dieu sur les missionnaires, qui les préserve, et de la dent des tigres, et de la morsure des serpens. C'est ce que plusieurs fois j'ai éprouvé moi-même. Un jour que vers midi j'étois extrêmement fatigué d'une marche pénible, je me reposai sous un arbre où je m'endormis. Un moment après, je fus réveillé par les cris extraordinaires d'un oiseau qui se battoit sur cet arbre avec un serpent. Le serpent mis en fuite descend de l'arbre, et s'élança sur moi. Le mouvement que je fis en me levant l'empêcha de m'atteindre. Il étoit long de

quatre pieds, et parfaitement vert. Cette sorte de serpent se tient ordinairement sur les arbres ; ils ne s'attachent qu'aux yeux des passans, sur lesquels ils se jettent.

Une autre fois, il ne s'en fallut presque rien que je ne fusse piqué d'une couleuvre, qui s'étoit glissée le soir dans ma chambre, sans que je m'en fusse aperçu. Le mouvement qu'elle fit la nuit sur moi, me réveilla, et je la jetai fort loin. J'allumai aussitôt du feu, et j'appelai un de mes disciples ; qui m'aida à la tuer. Ce qui me surprit, c'est qu'elle se défendoit également des deux extrémités du corps, sans qu'il nous fût possible de distinguer la tête de la queue. Le lendemain je l'examinai à mon aise, et je me convainquis par mes propres yeux, d'une vérité dont j'avois toujours douté ; savoir, qu'il y eût des serpens à deux têtes. Celui-ci en avoit réellement deux, dont les morsures sont également mortelles. De la première, qui est la mieux formée, il mord ; et la seconde, qui n'a point de dents comme la première, est armée d'un aiguillon dont il vous pique.

Le plus gros serpent que j'aie encore vu, c'est le serpent d'une pagode, qui est aussi gros que le corps d'un homme, et long à proportion de sa grosseur. On a accoutumé de lui offrir, sur un petit tertre fait exprès, des agneaux, de la volaille, des œufs, et autres choses semblables qu'il dévore à l'instant. Quand il est bien repu de ces offrandes, il se retire dans le bois voisin, qui lui est consacré. Aussitôt qu'il m'aperçut, il se dressa de la hauteur de deux coudées ; et toujours les yeux attachés sur moi, il enfla son cou, et poussa d'affreux sifflemens. Je fis le signe de la croix, et me retirai bien vite. Ce serpent est le dieu particulier qu'on adore dans cette pagode. Les uns croient qu'il soutient et porte le monde sur sa tête, d'autres se sont imaginés que c'est sur lui

qu'est couché Vistnou, lorsqu'il est porté dans la mer de lait. A ce seul trait, connoissez, Madame, dans quelles profondes ténèbres sont ensevelis ces pauvres peuples, au salut desquels nous travaillons.

Je reviens à un nouveau trait de fermeté qu'a fait paroître un de nos catéchumènes, et qui a rendu la religion vénérable aux infidèles mêmes. Il y avoit quelque temps qu'il venoit assidument à l'église, lui et sa famille, pour se faire instruire, et se disposer au baptême. On le dénonça au chef de son village; celui-ci l'ayant fait venir, lui demanda s'il étoit vrai qu'il eût dessein d'abandonner la loi de ses pères, pour adorer un Dieu étranger. Le catéchumène répondit ingénument qu'il ne vouloit plus vivre sous l'empire du démon, et que l'Etre suprême qu'il adoroit, étoit le créateur de tout l'univers, et le seul maître à qui nous devions nos hommages. Le chef irrité de cette réponse, après bien des menaces, fit venir le gourou pour le ramener avec douceur au culte des idoles. Celui-ci n'ayant pu tant soit peu l'ébranler, il fut ordonné que la porte de sa maison seroit murée; on le déclara déchu de sa caste, on lui attacha sur le dos une pierre très-pesante, qu'on lui fit porter pendant six heures au milieu de la rue, et au plus fort de la chaleur, après quoi on le chassa hors du village.

Ayant été bientôt informé d'un traitement si indigne, j'envoyai sur le champ un de mes catéchistes pour fortifier le catéchumène, et faire des remontrances de ma part au chef du village. Comme ces remontrances furent inutiles, je fis porter mes plaintes au gouverneur more de qui dépendoit le village, avec un détail de toutes les violences qu'on y avoit exercées. Le gouverneur cita à son tribunal, et le chef du village, et le Pandaran (c'est le nom du catéchumène). Le premier s'y rendit accompagné des habitans les plus mutins, et de plus de cinquante

Andis, (ce sont des religieux indiens, ennemis déclarés de la religion). Le second y alla, accompagné de mon catéchiste, qui n'avoit garde de l'abandonner. Aussitôt qu'ils parurent : « Si le Pandaran, dit le » gouverneur, mérite d'être dégradé, je ne m'y oppose point ; mais il est juste de l'écouter, qu'il dise » ses raisons, et vous direz les vôtres. » On y consentit de part et d'autre.

Le gourou commença le premier, et après avoir fait l'éloge de Brama, de Vistnou, et surtout de Routren, qui étoit sa principale divinité, il dit qu'on ne pouvoit abandonner le culte de Routren, sans contrevenir aux lois les plus anciennes et les plus inviolables du pays; et que celui qui devenoit coupable d'un si grand crime méritoit d'être dégradé, privé de ses biens, et banni de sa patrie. Ces paroles furent reçues avec un applaudissement général de la part des infidèles. Le catéchiste eut ordre de parler à son tour. Il exposa les principaux caractères de la divinité, et il montra qu'aucun de ces caractères ne pouvoit convenir à Routren, et qu'ils ne convenoient tous qu'à l'Etre suprême adoré des Chrétiens. Sur quoi le gouverneur l'interrompant, demanda au Pandaran, si c'étoit là le Dieu qu'il adoroit. « Oui, répondit le catéchumène, c'est cet unique vrai Dieu » que j'adore depuis un mois que j'ai le bonheur de » le connoître; Routren n'est qu'un homme qui s'est » rendu infâme par ses crimes. Le gourou vient de » faire son éloge : peut-il nier ce que nos histoires » nous racontent de sa naissance; de sa mère nommée *Parachatti*; de *Brama* son frère aîné, auquel il coupa la tête; du repentir qu'il eut de son » fraticide; de sa retraite dans un désert pour » en faire pénitence, et où cependant il commit » les plus grandes abominations et de toutes les » espèces? »

Le gourou et les andis voyant qu'il alloit décou-

vrir bien des mystères d'iniquité, l'interrompirent par leurs cris et par les injures dont ils l'accablèrent. Le gouverneur, qui reconnoissoit le vrai Dieu aux traits dont le catéchiste l'avoit dépeint, et qui d'ailleurs, selon les principes de sa loi, révéroit Jésus-Christ comme un grand prophète, imposa silence à ces mutins; après quoi, de concert avec ses officiers, il prononça que le Pandaran méritoit les plus grands éloges d'avoir abandonné Routren pour adorer le vrai Dieu, et qu'ainsi il devoit être maintenu dans tous ses biens et dans tous ses honneurs. Cette décision excita un grand tumulte parmi les andis et les autres gentils, qui attendoient au-dehors quelle seroit l'issue de cette dispute. Ils demandèrent une nouvelle conférence, à laquelle ils feroient venir le grand gourou de Tirounamaley : elle leur fut accordée, et mon catéchiste m'en fit informer aussitôt. Je lui mandai de faire savoir à tout le monde, que depuis longtemps je souhaitois une pareille entrevue avec un homme d'une si grande réputation, et que je me rendrois au palais du gouverneur dès qu'il y seroit arrivé. Le grand gourou ayant appris ma résolution, s'excusa d'y comparoître, sur ce que le gouverneur avoit montré trop de partialité, et me fit dire qu'il m'appeloit au tribunal du roi de Gingi. Comme j'avois toute ma confiance en Dieu, je ne redoutai point ce tribunal infidèle; je fis réponse qu'il n'avoit qu'à me marquer le jour, et que je m'y trouverois ponctuellement.

La dignité de grand gourou est la plus grande qui soit dans la religion paienne. C'est lui qui nomme et établit les gouroux subalternes; il décide en dernier ressort des affaires de la religion. Son emploi est de prier, de jeûner, de se laver fréquemment pour l'expiation des péchés des hommes, de donner à ceux de sa secte des avis et des instructions : sa juridiction pour le spirituel s'étend à toute une pro-

vince : il a des revenus très-considérables, et les peuples ont pour lui un respect qui va jusqu'à la vénération ; on s'estime heureux qu'il daigne recevoir ce qu'on lui présente ; s'il donne lui-même à un de ses disciples la feuille sur laquelle il mange, c'est une distinction pour celui qui la reçoit.

Tel est le grand gourou qui m'avoit fait proposer une conférence au tribunal du roi de Gingi, et qui n'y pensa plus, quand il sut que j'acceptois ses offres. Ce refus a été un sujet de triomphe pour nos Chrétiens, et a fort décrédité le grand gourou dans l'esprit des infidèles. Deux familles idolâtres de ce village sont déjà venues à l'église pour écouter les instructions et se préparer au baptême. Il y a apparence qu'elles seront suivies de plusieurs autres. Le seul signe de vie que donna le grand gourou, fut d'ordonner qu'on retirât le lingan du catéchumène, de crainte qu'il ne fût profané. Ce lingan, comme je l'ai déjà dit, est une figure infâme de Routren : ses dévots le portent pendu au cou dans une boîte d'argent. S'ils venoient à le perdre, c'est un crime qu'il leur faut expier par des jeûnes et d'effroyables pénitences, auxquelles on les condamne pour le reste de leurs jours. Les andis ayant donc demandé le lingan à notre prosélyte, il répondit qu'il l'avoit jeté dans la rivière. A ces mots, les andis se frappèrent la poitrine, se jetèrent par terre, se vautrant dans la poussière, et criant de toutes leurs forces que ce malheureux avoit déshonoré Routren, et qu'il méritoit la mort. La femme du catéchumène, qui craignoit que dans ce transport de fureur, on ne se jetât sur son mari et qu'on ne le mît en pièces, appela promptement quelques soldats chrétiens de la suite du gouverneur, qui gardèrent sa maison, et en écartèrent ces furieux.

Le gouverneur, informé peu après de ce tumulte, envoya quatre soldats pour lui amener le chef du

village, auquel il ne donna que deux heures pour chasser tous les andis hors de la banlieue, avec ordre de laisser au Pandaran la liberté entière de professer sa religion, lui ajoutant que s'il entendoit parler encore de cette affaire, il le feroit châtier sévèrement, lui et tous ceux qui auroient l'insolence de contrevenir à ses ordres. Les andis se retirèrent donc, et le Pandaran demeura tranquille. Il vient souvent à l'église avec tous ceux de sa famille, et je compte leur administrer le baptême dans peu de jours. Tout étant ainsi apaisé, j'envoyai remercier le gouverneur de la protection dont il nous avoit honorés; il me fit assurer de son amitié, en me priant d'avoir recours à lui dans toutes les occasions où il pourroit me faire plaisir.

Quelque temps après je partis pour une autre église, qui est à Courtempetti. Il me fallut passer par Tirounamaley (ce mot signifie *la sainte montagne*), l'une des plus anciennes et des plus fameuses villes de cette péninsule, où j'eus la curiosité de voir le temple, dont les Indiens racontent tant de merveilles. Ce temple ressemble à une citadelle; il est environné de fossés et d'une forte muraille de pierres de taille, et a bien un quart de lieue de circuit. Sa forme est carrée; chaque angle est flanqué d'une tour carrée prodigieusement haute. Les façades sont ornées de représentations de toutes sortes d'animaux; elles sont terminées en tombeau soutenu aux quatre coins par quatre taureaux, et surmontées de quatre petites pyramides. Sous chaque tour est une vaste salle, où l'on conserve les chars des dieux et plusieurs autres meubles du temple. Il n'y a qu'une seule porte à l'orient, sur laquelle est une cinquième tour plus belle que les autres, et chargée d'ouvrages de sculpture jusqu'au haut. La perspective y est si bien ménagée, qu'à proportion que la tour s'élève, les figures y sont aussi plus grandes. Cette tour s'appelle

la tour de Vistnou, parce qu'on y a représenté les neuf métamorphoses de cette fausse divinité : car selon la théologie indienne, Vistnou s'est métamorphosé jusqu'à neuf fois : 1.^o en poisson ; 2.^o en tortue ; 3.^o en cochon ; 4.^o en homme-lion ; 5.^o en Brame ; 6.^o 7.^o et 8.^o en un roi nommé *Ramen*, qui est né trois fois sous la même figure ; 9.^o en un héros nommé *Chrisnen*.

La salle qui est sous cette tour, sert de corps-de-garde à des soldats qui veillent à ce qu'il n'arrive point de désordres. Quand des étrangers de considération se présentent, on leur fait l'honneur de leur donner un soldat et un gardien du temple, qui les conduit partout. En entrant dans cette vaste enceinte, qui est toute pavée de pierres de taille, on voit d'abord la façade du temple, qui a soixante pieds de hauteur, et est ornée de quatre corniches d'un travail bizarre. Sur les corniches, sont placées de distance en distance des statues des dieux. La longueur du temple est d'environ cent cinquante pieds sur soixante de largeur. La voûte est soutenue de deux rangs de piliers chargés des histoires de Brama : les murailles sont couvertes de peintures à l'huile, qui représentent des sacrifices et des danses fort immodestes. Le fond du temple est rempli par six colonnes, sur chacune desquelles est posée une déesse, tenant des fleurs en ses mains. On est frappé de voir entre les colonnes une statue de Routren, d'une taille gigantesque, debout, tenant de la main droite un sabre nu, ayant des yeux étincelans et un air terrible : aussi l'appelle-t-on *le Dieu destructeur*. Un taureau furieux, qui est sa monture ordinaire, est placé en dehors, à l'entrée du temple, sur un piédestal haut de quatre pieds, ayant la tête tournée vers la prétendue divinité. Ce taureau, qui est d'une grandeur naturelle, est fait d'une seule pierre noire, aussi polie que le marbre. C'est, à mon goût, la figure la

plus régulière et la plus hardie que j'aie vue dans ce lieu-là, et elle me surprit véritablement; tout le reste me parut peu naturel, gêné et sans vie.

En sortant du temple, on trouve du côté du sud une belle esplanade, au bout de laquelle est un fort grand étang plus long que large. On y descend par de grandes rampes: c'est là que les Brames, avant la prière et les autres fonctions qu'ils ont à remplir dans le temple, viennent se laver et se purifier. A l'ouest du temple, et à une égale distance de l'étang, se trouve une espèce de petite chapelle, où l'on a six marches à monter: mais auparavant il faut se laver les pieds dans un bassin toujours plein d'eau, qui est au bas de cet escalier. Le Brame, qui étoit à la porte de la chapelle, voyant que je me dispensois de cette cérémonie, y entra au plus vite, et en ferma la porte.

« O Saniassi, me dit alors celui qui m'accompagnait, vous êtes un pénitent, vous n'avez point de souillure; mais personne ne peut entrer dans ce saint lieu sans s'être bien purifié auparavant; daignez quitter vos soques, et arroser seulement la plante de vos pieds pour donner l'exemple. Quand vous serez entré, vous n'aurez plus qu'à vous prosterner devant Routren, et soyez sûr que ce Dieu vous sera favorable. » J'étois le seul qui portois partout ma chaussure de bois, en qualité de pénitent; les autres par respect marchaient nu-pieds, selon la coutume du pays, qui ne permet pas d'être chaussé dans la maison même d'un particulier un peu considérable. Je répondis à mon conducteur, qu'un dieu de pierre n'étoit pas le mien, que je n'adorois que le vrai Dieu, le Créateur et le Maître souverain de toutes choses; et par manière de conversation, je lui expliquai les grandeurs et les perfections de cet Etre suprême.

Nous tournâmes ensuite sur la droite au nord. Une place élevée de la longueur de l'étang, qui est

au midi, fait un point de vue admirable. C'est une colonnade magnifique, ouverte de tous côtés, et plafonnée de belles pierres de taille. Il y a neuf cents colonnes; chacune est d'une seule pierre haute de vingt pieds; elles sont toutes ouvragées, et l'on y voit représentés des combats de dieux avec des géans, et divers jeux de dieux et de déesses. Le travail en est immense. C'est là que les pèlerins, qui viennent de toute l'Inde visiter ce temple célèbre, se retirent en partie durant la nuit. Derrière cette colonnade, à cinquante pas plus loin, commence un corps de logis qui règne jusqu'à la muraille de l'est. C'est là que logent un grand nombre de Brames, d'Andis, de Saniassis, de sacrificateurs, de gardiens du temple, de musiciens, de chanteuses et de danseuses, filles fort au-dessous d'une vertu médiocre, qu'on appelle pourtant, par honneur, *filles du temple ou filles des dieux*. Il leur arriva l'année passée une assez plaisante histoire.

Le gouverneur more de cette ville fit dire à ces filles qu'il avoit une fête à donner tel jour qu'il leur marqua; qu'il souhaitoit qu'elles s'y trouvassent, et qu'elles en feroient tout l'agrément, pourvu qu'elles y vinssent avec tous leurs atours; et que s'il étoit content d'elles, il sauroit bien leur en témoigner sa reconnoissance. Elles s'y rendirent au nombre de vingt, avec leurs habits et leurs parures les plus superbes. Chaînes d'or, colliers, pendans d'oreilles, bagues, bracelets de diamans et de perles, et tout ce qu'elles avoient d'ornemens les plus riches et les plus précieux: rien ne fut oublié.

Quand le festin fut fini et qu'elles eurent bien chanté, dansé, épuisé tous leurs tours d'adresse, et qu'elles s'attendoient à recevoir de magnifiques présens, le gouverneur les invita à entrer dans une autre salle, où il entra ensuite lui-même avec quatre de ses officiers, et ferma la porte. Il les fit ensuite
ranger

ranger selon l'ordre de leur ancienneté ; « Vous avez
 » bien dansé, Mesdames, leur dit-il, et vous danserez
 » encore mieux et plus légèrement, lorsque vous
 » serez déchargées de tout ce poids d'ornemens inu-
 » tiles. Mettez, chacune à votre rang, tout ce vain
 » attirail sur cette table. Et s'adressant à la première :
 » vous, Madame, qui êtes la plus ancienne, lui dit-
 » il, commencez : » elle obéit, puis on lui ouvrit la
 porte, et on la fit sortir. On en fit autant à toutes les
 autres ; après quoi le gouverneur les fit reconduire
 fort poliment au temple. Les Mores, qui regardent
 les gentils comme leurs esclaves, ne font nulle dif-
 ficulté de s'approprier leurs biens quand ils en
 trouvent l'occasion : l'alcoran leur donne ce pouvoir
 dans les pays qu'ils ont conquis sur les idolâtres.

Après avoir satisfait ma curiosité à Tirounamaley, je me rendis à Courtempetti, où l'on m'attendoit avec impatience. J'appris en y arrivant, un trait tout récent de fermeté d'un de mes néophytes. C'est un habile sculpteur, et comme l'on venoit de bâtir dans une peuplade voisine un nouveau temple dédié à la célèbre couleuvre, qui, selon les Indiens, porte le monde sur sa tête, on le fit venir pour sculpter cette couleuvre sur une pierre. Le Chrétien répondit qu'il ne le pouvoit pas. On le fit expliquer, et il dit clairement que la religion chrétienne qu'il avoit embrassée, ne lui permettoit pas de travailler pour des idoles. Au moment même, on le conduisit au seigneur gentil, Brame de caste, et intendant du pays, qui lui en donna un ordre exprès, sous peine d'être puni de cinquante coups de *chabouc* : c'est un grand fouet de cuir, dont on châtie les criminels. « Vous ferez
 » ce que vous jugerez à propos, répondit le néo-
 » phyte ; mais vous n'obtiendrez jamais de moi que
 » je grave la figure d'une bête, qu'on a dessein d'ado-
 » rer à la place du vrai Dieu. » Cette réponse irrita fort le Brame ; il fit attacher le néophyte à un poteau,

et on lui avoit déjà donné quelques coups, lorsqu'un officier s'approchant du Brame, lui dit à l'oreille, mais d'un ton assez haut pour qu'on pût l'entendre, que ce sculpteur étoit disciple du Saniassi romain qui est à Velour, et que le Nabab considère. A ces paroles, le Brame fit signe à ceux qui frappaient de s'arrêter, et voulant faire croire que c'étoit pour tout autre sujet qu'il faisoit châtier le néophyte : « Apprends, mon ami, lui dit-il, à me respecter, » et à porter tes deux mains sur la tête pour me saluer quand tu parois devant moi ; puis il le fit détacher du poteau, et le congédia. »

Le néophyte se retiroit plein de joie d'avoir été jugé digne de souffrir pour Jésus-Christ, lorsque le Brame, qui, depuis que l'officier lui avoit parlé, étoit devenu tout rêveur, le fit rappeler. « Mon ami, » lui dit-il, puisque vous avez de la peine à faire ce que je vous ordonnois, je ne veux pas vous y forcer : recevez le bétel que je vous donne en signe de mon amitié. Je n'aime point qu'on sorte mécontent d'auprès de moi : n'êtes-vous point fâché ? » Non, seigneur, répondit le néophyte en souriant, et pour preuve que je vous dis vrai, c'est que je ne me plaindrai pas à mon gourou du mauvais traitement que j'ai reçu par vos ordres. » On trouva cette réponse aussi ingénieuse pour la conjoncture présente, qu'elle étoit chrétienne.

Pendant les quatre mois de séjour que je fis à Courtempetti, je fus appelé à Velour pour administrer les sacremens à un malade. Quoique le Nabab nous protégé, nous n'entrons guère dans cette ville que la nuit, et avec précaution. Dès que je fus arrivé dans ma petite maison, j'en fis avertir les Chrétiens, qui s'y rendirent à l'heure même, et j'entendis leurs confessions jusqu'à minuit, que j'allai me reposer sur une natte de jonc, qui est notre lit ordinaire, dans le dessein de dire la messe à trois heures, pour

renvoyer tous les Chrétiens avant le jour. A peine eus-je dormi une heure, que je me réveillai en sursaut, et j'eus la pensée d'aller visiter le malade. J'allai doucement auprès de lui, et je le trouvai très-mal. Ayant éveillé ceux qui dormoient à ses côtés, je commençai promptement la messe, et après la communion, je lui donnai le saint viatique, qu'il reçut avec une parfaite connoissance, et avec de grands sentimens de piété. A la fin de la messe il expira. Nous bénîmes tous ensemble le Seigneur, d'une mort qui paroissoit marquée au sceau d'une providence si particulière.

Ces fréquentes courses, sous un climat brûlant, jointes à de continuels travaux, m'incommodèrent si fort, que mes supérieurs jugèrent à propos de me rappeler à Pondichery pour un peu de temps, afin de rétablir ma santé. Dieu avoit ses vues dans ce voyage qu'on m'obligeoit de faire à la côte, et je l'ai toujours regardé comme un nouveau trait de la Providence sur le salut d'un jeune Mahométan, officier distingué de la cour du Nabab, et homme de beaucoup d'esprit. Il étoit depuis quelques jours à Pondichery. Ayant appris, je ne sais comment, que je savois la langue indoustane, il vint me voir, et cette première visite fut suivie de plusieurs autres, où il me faisoit toujours plusieurs questions sur la religion chrétienne, et où, dans mes réponses, je ne manquois pas de glisser mes réflexions sur les rêveries de l'alcoran. Nous nous engageâmes peu à peu dans des disputes réglées, mais tranquilles, telles qu'on doit les avoir, surtout avec les Mahométans. Je fus fort surpris qu'un jour à la fin de notre conversation, il se jeta tout à coup à mes pieds, et versant un torrent de larmes : « Vous êtes, me dit-il, le Saniassi » à qui le Dieu tout-puissant m'envoie. Je le relevai, » en lui disant : que prétendez-vous faire, Almanzor ? » (c'étoit son nom.) Il fut un moment sans me

» répondre; puis après avoir essuyé ses pleurs: Une
 » nuit, me dit-il, que je dormois tranquillement,
 » je fus soudainement réveillé par une voix que
 » j'entendis, et qui me disoit très-distinctement: Tu
 » es dans l'erreur, cherche la vérité, et tu la trou-
 » veras; les pénitens qui te l'enseigneront ne sont
 » pas éloignés. Je ne pus fermer l'œil le reste de la
 » nuit. J'allai de grand matin à la mosquée; j'y fis
 » ma prière avec plus de ferveur qu'à l'ordinaire,
 » pour écarter les pensées qui me tourmentoient.
 » La nuit suivante, je crus entendre la même voix et
 » les mêmes paroles, ce qui arriva encore la troi-
 » sième nuit. Depuis ce temps-là, c'est-à-dire, de-
 » puis trois ans, je n'ai pas goûté un moment de
 » plaisir; je me suis informé des différentes religions
 » du pays; je les ai examinées attentivement, et elles
 » m'ont paru toutes fausses et absurdes, à la réserve
 » de la religion de Jésus-Christ, que je crois être la
 » seule véritable. Dès ce moment je renonce à
 » Mahomet, je crois à Jésus-Christ le Fils de Dieu
 » mon divin Maître; en un mot, je suis Chrétien. »

Vous pouvez juger, Madame, quel fut mon éton-
 nement: il fut encore plus grand dans la suite. En
 six jours de temps, le prosélyte apprit les prières et
 l'explication des vérités de la foi, que je lui donnai
 en langue indoustane. On ne pouvoit le retirer de
 l'église, où il passoit presque toute la journée, et
 quand je lui représentois qu'il y avoit des précau-
 tions à prendre: « Que craignez-vous donc pour
 » moi, me répondoit-il? je suis prêt à donner ma
 » tête pour la défense de ma foi. » Je louai sa fer-
 meté; mais je lui fis entendre que Dieu demandoit de
 lui un autre sacrifice, qui ne lui seroit pas moins
 agréable: « C'est, lui dis-je, de quitter ce pays-ci,
 » où vous ne pouvez rester sans que votre conver-
 » sion n'éclate, ce qui exposerait notre sainte reli-
 » gion à une persécution certaine de la part du

» Nabab. Je pars dès demain, me dit-il, si vous le
 » voulez. » Après l'avoir éprouvé pendant un mois,
 qu'il eut tout le temps de mettre ordre à ses affaires,
 il prit l'habit d'un habitant de Carnate, pour n'être
 point reconnu, et il partit avec un Chrétien de con-
 fiance, qui le conduisit à Goa. Nos pères Portugais,
 qui lui ont donné le baptême, en font les plus grands
 éloges. Il est content et il mène une vie exemplaire.
 Il ne me reste plus, Madame, qu'à vous demander
 la continuation de vos bontés et de vos prières pour
 moi et pour nos chers néophytes.

Je suis avec une respectueuse reconnaissance, etc.

LETTRE

*Du père Pons, missionnaire de la Compagnie de
 Jésus, au père du Halde, de la même Com-
 pagnie.*

A Careical, sur la côte de Tanjaour, aux Indes
 orientales, ce 23 novembre 1740.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

IL n'est pas aussi aisé qu'on pourroit se l'imaginer
 en Europe, d'acquérir une connoissance certaine de
 la science de ces peuples gentils, au milieu desquels
 nous vivons, et qui sont l'objet de notre zèle. Vous
 en jugerez par cet essai que j'ai l'honneur de vous
 envoyer. Il contient quelques particularités de la lit-
 térature indienne, que vous ne trouverez peut-être
 pas ailleurs, et qui, à ce que je pense, feront mieux
 connoître les Bracmanes anciens et modernes qu'on
 ne les a connus jusqu'ici.

I.

Les Bracmanes ont été dans tous les temps les seuls dépositaires des sciences dans l'Inde, à l'exception peut-être de quelques provinces les plus méridionales, où, parmi les Parias, qui probablement ont été les premiers habitans de ces cantons, on trouve une caste nommée des *Vallowers*, qui prétendent avoir été autrefois ce que sont aujourd'hui les Bracmanes. En effet ils se mêlent encore d'astronomie et d'astrologie, et l'on tient d'eux quelques ouvrages très-estimés qui contiennent des préceptes de morale.

Partout ailleurs, les Bracmanes ont toujours été, et sont encore les seuls qui cultivent les sciences comme leur héritage. Ils descendent des sept illustres pénitens qui se sont multipliés à l'infini, et qui, des provinces septentrionales situées entre le mont *Hima* et la *Jamoune* (c'est la rivière de Dely), et bornées au midi par le Gange jusqu'à Patna, se sont répandus dans toute l'Inde. Les sciences sont leur partage, et un Bracmane qui veut vivre selon sa règle, ne doit s'occuper que de la religion et de l'étude; mais ils sont tombés peu à peu dans un grand relâchement.

Ceux qui sont de la véritable caste des *Rajas* ou *Raje-Poutres*, peuvent être instruits dans les sciences par les Bracmanes; mais ces sciences sont inaccessibles à toutes les autres castes, auxquelles on peut seulement communiquer certains poèmes, la grammaire, la poétique, et des sentences morales. Les sciences et les beaux arts, qui ont été cultivés avec tant de gloire et de succès par les Grecs et par les Romains, ont fleuri pareillement dans l'Inde, et toute l'antiquité rend témoignage au mérite des Gymnosophistes. Ce sont évidemment les Bracmanes,

et surtout ceux qui, parmi eux, renoncent au monde, et se font *Saniassi*.

I I.

La grammaire des Bracmanes peut être mise au rang des plus belles sciences. Jamais l'analyse et la synthèse ne furent plus heureusement employées, que dans leurs ouvrages grammaticaux de la langue *samskret* ou *samskroutan*. Il me paroît que cette langue si admirable par son harmonie, son abondance et son énergie, étoit autrefois la langue vivante dans les pays habités par les premiers Bracmanes. Après bien des siècles, elle s'est insensiblement corrompue dans l'usage commun, de sorte que le langage des anciens *Richi* ou pénitens, dans les *vedam* ou livres sacrés, est assez souvent inintelligible aux plus habiles, qui ne savent que le *samskret* fixé par les grammairres.

Plusieurs siècles après l'âge des Richi, de grands philosophes s'étudièrent à en conserver la connoissance, telle qu'on l'avoit de leur temps, qui étoit, ce me semble, l'âge de l'ancienne poésie. *Anoubhout* fut le premier qui forma un corps de grammaire; c'est le *sarasvat*, ouvrage digne de *Sarasvadi*, qui est, selon les Indiens, la déesse de la parole, et la parole même. Quoique ce soit la plus abrégée des grammairres, le mérite de son antiquité l'a mise en grande vogue dans les écoles de l'Indoustan. *Pania*, aidé du *sarasvat*, composa un ouvrage immense des règles du *samskret*. Le roi *Jamour* le fit abrégé par *Kramadisvar*; et c'est cette grammaire, dont j'ai fait l'abrégé, que j'envoyai il y a deux ans, et qui vous aura sans doute été communiquée. *Kalap* en composa une plus propre aux sciences. Il y en a encore trois autres de différens auteurs; mais la gloire de l'invention est principalement due à *Anoubhout*.

Il est étonnant que l'esprit humain ait pu atteindre

l'histoire est celle que les Indiens ont le moins cultivée. Ils ont un goût infini pour le merveilleux, et les Bracmanes s'y sont conformés pour leur intérêt particulier; cependant je ne doute pas que dans le palais des princes, il n'y ait des monumens suivis de l'histoire de leurs ancêtres, surtout dans l'Indoustan, où les princes sont plus puissans et Raje-Poutrés de caste. Il y a même dans le nord plusieurs livres qu'on appelle *natdk*, qui, à ce que des Bracmanes m'ont assuré, contiennent beaucoup d'histoires anciennes sans aucun mélange de fables.

Pour ce qui est des Mogols, ils aiment l'histoire, et celle de leurs rois a été écrite par plusieurs savans de leur religion. La gazette de tout l'empire, composée dans le palais même du grand Mogol, paroît au moins une fois le mois à Dely. Dans les poèmes indiens, on trouve mille restes précieux de la vénérable antiquité: une notion bien marquée du paradis terrestre, de l'arbre de vie, de la source de quatre grands fleuves, dont le Gange en est un, qui, selon plusieurs savans, est le *Phison*; des traces du déluge, de l'empire des Assyriens, des victoires d'Alexandre sous le nom de *Javana-Raja* (roi des *Javans* ou *Grecs*).

On assure que parmi les livres dont l'Académie des Bracmanes de *Cangivouram* est dépositaire, il y en a d'histoire fort anciens, où il est parlé de saint Thomas, de son martyre, et du lieu de sa sépulture. Ce sont des Bracmanes qui l'ont dit, et qui se sont offerts à les communiquer, moyennant des sommes, que les missionnaires n'ont jamais été en état de leur donner. Peut-être même que depuis le vénérable père de Nobilibus, il n'y a eu personne assez habile dans le *samskret* pour examiner les choses par soi-même. J'ai vu dans un manuscrit du père de Bourzes, que dans certains pays de la côte de Malabar, les gentils célébroient la délivrance des

Juifs sous Esther, et qu'ils donnoient à cette fête le nom de *Yuda Tirounal* (fête de Juda).

Le seul moyen de pénétrer dans l'antiquité indienne, surtout en ce qui concerne l'histoire, c'est d'avoir un grand goût pour cette science, d'acquérir une connoissance parfaite du *samskret*, et de faire des dépenses auxquelles il n'y a qu'un grand prince qui puisse fournir; jusqu'à ce que ces trois choses se trouvent réunies dans un même sujet, avec la santé nécessaire pour soutenir l'étude dans l'Inde, on ne saura rien, ou presque rien de l'histoire ancienne de ce vaste pays.

V.

Entrons dans le sanctuaire des Bracmanes, sanctuaire impénétrable aux yeux du vulgaire. Ce qui, après la noblesse de leur caste, les élève infiniment au-dessus du vulgaire, c'est la science de la religion, des mathématiques, et de la philosophie. Les Bracmanes ont leur religion à part; ils sont cependant les ministres de celle du peuple. Les quatre *vedam* ou *bed* sont, selon eux, d'une autorité divine: on les a eu arabe à la bibliothèque du Roi; ainsi les Bracmanes sont partagés en quatre sectes dont chacune a sa loi propre. *Roukou Vedam*, ou, selon la prononciation indoustane, *Recbed* et le *Yajourvedam*, sont plus suivis dans la péninsule entre les deux mers. Le *Sámavedam* et *Latharyana* ou *Bracmavedam*, dans le nord. Les vedam renferment la théologie des Bracmanes; et les anciens pouranam ou poèmes, la théologie populaire. Les vedam, autant que j'en puis juger par le peu que j'en ai vu, ne sont qu'un recueil de différentes pratiques superstitieuses, et souvent diaboliques, des anciens *Richi* (pénitens), ou *Mouri* (anachorètes). Tout est assujetti, et les dieux mêmes sont soumis à la force intrinsèque des sacrifices, et des *Mantram*, formules sacrées dont

ils se servent pour consacrer, offrir, invoquer, etc. Je fus surpris d'y trouver celle-ci : *ôm*, *Sântih*, *Sântih*, *Sântih*, *harih*. Vous savez sans doute que la lettre ou syllabe *ôm*, contient la Trinité en Unité; le reste est la traduction littérale de *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus*, *Dominus*. *Harih* est un nom de Dieu qui signifie *Ravisseur*.

Les vedam, outre les pratiques des anciens *Richi* et *Mouni*, contiennent leurs sentimens sur la nature de Dieu, de l'âme, du monde sensible, etc. Des deux théologies, la bracmanique et la populaire, on a composé la science sainte ou de la vertu d'*Harmac-hâstram*, qui contient la pratique des différentes religions, des rits sacrés ou superstitieux, civils ou profanes, avec les lois pour l'administration de la justice. Les traités d'*Harmachâstram*, par différens auteurs, se sont multipliés à l'infini. Je ne m'étendrai pas plus au long sur une matière qui demanderait un grand ouvrage à part, et dont apparemment la connoissance ne sera jamais que très-superficielle.

VI.

Les Bracmanes ont cultivé presque toutes les parties des mathématiques; l'algèbre ne leur a pas été inconnue: mais l'astronomie, dont la fin étoit l'astrologie, fut toujours le principal objet de leurs études mathématiques, parce que la superstition des grands et du peuple la leur rendent plus utile. Ils ont plusieurs méthodes d'astronomie. Un savant grec, qui, comme Pythagore, voyagea autrefois dans l'Inde, ayant appris les sciences des Bracmanes, leur enseigna à son tour sa méthode d'astronomie; et afin que ses disciples en fissent un mystère aux autres, il leur laissa dans son ouvrage les noms grecs des planètes, des signes du zodiaque, et plusieurs termes comme *hora* (vingt-quatrième partie d'un jour), *Kendra* (centre), etc. J'eus cette connoissance à

Dely, et elle me servit pour faire sentir aux astronomes du Raja *Jaësing*, qui sont en grand nombre dans le fameux observatoire qu'il a fait bâtir dans cette capitale, qu'anciennement il leur étoit venu des maîtres d'Europe.

Quand nous fûmes arrivés à Jaëpour, le prince, pour se bien convaincre de la vérité de ce que j'avois avancé, voulut savoir l'étymologie de ces mots grecs, que je lui donnai. J'appris aussi des Bracmanes de l'Indoustan, que le plus estimé de leurs auteurs avoit mis le soleil au centre des mouvemens de Mercure et de Vénus. Le Raja Jaësing sera regardé dans les siècles à venir, comme le restaurateur de l'astronomie indienne. Les tables de M. de la Hire, sous le nom de ce prince, auront cours partout dans peu d'années.

VII.

Ce qui a rendu plus célèbre dans l'antiquité le nom des gymnosophistes, c'est leur philosophie, dont il faut séparer d'abord la philosophie morale; non qu'ils n'en aient une très-belle dans beaucoup d'ouvrages du *Nitichdstram*, science morale qui est renfermée ordinairement dans des vers sentencieux, comme ceux de Caton; mais c'est que cette partie de la philosophie est communiquée à toutes les castes: plusieurs auteurs choutres et même parias s'y sont acquis un grand nom.

La philosophie qu'on nomme simplement et par excellence *Chdstram* (science), est bien plus mystérieuse. La logique, la métaphysique, et un peu de physique bien imparfaite, en sont les parties. Son unique fin, le but où tendent toutes les recherches philosophiques des Bracmanes, est la délivrance de l'âme de la captivité et des misères de cette vie, par une félicité parfaite, qui essentiellement est, ou la délivrance de l'âme, ou son effet immédiat.

Comme parmi les Grecs il y eut plusieurs écoles

de philosophie, l'ionique, l'académique, etc., il y a eu dans l'antiquité, parmi les Bracmanes, six principales écoles ou sectes philosophiques, dont chacune étoit distinguée des autres par quelque sentiment particulier sur la félicité et sur les moyens d'y parvenir, *Nydyam*, *Veddantam*, *Sankiam*, *Mimamsa*, *Pátanjalam*, *Bhassyam*, sont ce qu'ils appellent simplement les six sciences, qui ne sont que six sectes ou écoles. Il y en a encore plusieurs autres comme l'*Agamachástram* et *Bauddamatham*, etc. qui sont autant d'hérésies en matière de religion, très-opposées au *d'Harmachástram* dont j'ai parlé, qui contient le *polythéisme* universellement approuvé.

Les sectateurs de l'*Agamam* ne veulent point de différence de conditions parmi les hommes, ni de cérémonies légales, et sont accusés de magie. Jugez par-là de l'horreur qu'en doivent avoir les autres Indiens. Les Bauddistes, dont l'opinion de la métempsycose a été universellement reçue, sont accusés d'athéisme, et n'admettent de principes de nos connaissances que nos sens. Boudda est le *Photo* révééré par le peuple à la Chine, et les Bauddistes sont de la secte des Bonzes et des Lamas, comme les Agamistes sont de la secte des peuples du *Mahásin*, ou grand *sin*, qui comprend tous les royaumes de l'occident, au-delà de la Perse.

Je reviens à nos philosophes qui, par leur conduite, ne donnent point d'atteinte à la religion commune, et qui, quand ils veulent réduire leur théorie à la pratique, renoncent entièrement au monde, et même à leur famille qu'ils abandonnent. Toutes les écoles enseignent que la sagesse ou la science certaine de la vérité *tátvagnidnam*, est la seule voie où l'âme se purifie, et qui peut la conduire à sa délivrance, *Moukti*. Jusque-là, elle ne fait que rouler de misère en misère dans différentes transmigrations, que la seule sagesse peut faire finir. Aussi, toutes les écoles

commencent par la recherche et la détermination des principes des connoissances vraies. Les unes en admettent quatre, les autres trois, et d'autres se contentent de deux.

Ces principes établis, elles enseignent à en tirer les conséquences par le raisonnement, dont les différentes espèces se réduisent en syllogisme. Ces règles du syllogisme sont exactes; elles ne diffèrent principalement des nôtres qu'en ce que le syllogisme parfait, selon les Bracmanes, doit avoir quatre membres, dont le quatrième est une application de la vérité conclue des prémices, à un objet qui la rend indubitablement sensible. Voici le syllogisme dont les écoles retentissent sans cesse : Là où il y a de la fumée, il y a du feu; il y a de la fumée à cette montagne, donc il y a du feu, comme à la cuisine. Remarquez qu'ils n'appellent point fumée, ni les brouillards, ni autres choses semblables.

VIII.

L'école de *Nydyam* (raison, jugement), l'a emporté sur toutes les autres en fait de logique, surtout depuis quelques siècles, que l'académie de Noudia dans le Bengale, est devenue la plus célèbre de toute l'Inde, par les fameux professeurs qu'elle a eus, et dont les ouvrages se sont répandus de tous côtés. *Gottam* fut autrefois le fondateur de cette école à Tirat dans l'Indoustan, au nord du Gange, vis-à-vis le pays de Patna. C'est là qu'elle a fleuri pendant bien des siècles.

Les anciens enseignoient à leurs disciples toute la suite de leur système philosophique : ils admettoient, comme les modernes, quatre principes de science : le témoignage des sens bien expliqué, *Pratyakcham*; les signes naturels, comme la fumée l'est du feu, *Anoumdnam*; l'application d'une définition connue au défini jusque-là inconnu, *Oupa-*

mānam ; enfin l'autorité d'une parole infallible , *Aptachabdām*. Après la logique , ils menoient leurs écoliers , par l'examen de ce monde sensible , à la connoissance de son auteur , dont ils concluoiēt l'existence par l'*Anoumānam*. Ils concluoiēt de la même manière son intelligence ; et de son intelligence , son immatériālitē.

Quoique Dieu de sa nature soit esprit , il a pu se rendre , et s'est effectivement rendu sensible : de *Nirākara* , il est devenu *Sākāra* pour former le monde , dont les atômes indivisibles , comme ceux des Epicuriens , et éternels , sont par eux-mêmes sans vie.

L'homme est un composé d'un corps et de deux âmes ; l'une suprême , *Paramātma* , qui n'est autre que Dieu ; et l'autre animale , *Sivātma* ; c'est en l'homme le principe sensitif du plaisir et de la douleur , du désir , de la haine , etc. Les uns veulent qu'elle soit esprit , les autres qu'elle soit matière , et un onzième sens dans l'homme : car ils distinguent les organes actifs des organes sensitifs ou passifs , et ils en comptent dix de cette façon.

Enfin , en ce qu'ils appellent suprême sagesse , il me semble qu'ils tombent dans le stoïcisme le plus outré : il faut éteindre ce principe sensitif , et cette extinction ne peut se faire que par l'union au *Paramātma*. Cette union , *Yogam* ou *Jog* , d'où vient le nom de *Jogui* , à laquelle aspire inutilement la sagesse des philosophes indiens de quelque secte qu'ils soient , cette union , dis-je , commence par la méditation et la contemplation de l'Être suprême , et se termine à une espèce d'identité , où il n'y a plus de sentiment ni de volonté. Jusque - là les travaux des métempsycoses durent toujours. Il est bon de remarquer que par le mot d'âme , on n'entend que le *soi-même* , que le *moi*.

Aujourd'hui on n'enseigne presque plus dans les écoles

écoles de *Nydyam*, que la logique remplie par les Bracmanes d'une infinité de questions beaucoup plus subtiles qu'elles ne sont utiles. C'est un chaos de vétilles, tel qu'étoit, il y a près de deux siècles, la logique en Europe. Les étudiants passent plusieurs années à apprendre mille vaines subtilités sur les membres du syllogisme, sur les causes, sur les négations, sur les genres, les espèces, etc. Ils disputent avec acharnement sur de semblables niaiseries, et se retirent sans avoir acquis d'autres connoissances. C'est ce qui a fait donner au *Nydyam* le nom de *Tarkachdstram*.

De cette école sortirent autrefois les plus fameux adversaires des Bauddistes, dont ils firent faire par les princes un horrible massacre dans plusieurs royaumes. Oudayanâchâria et Battâ se distinguèrent dans cette dispute; et le dernier, pour se purifier de tant de sang qu'il avoit fait répandre, se brûla avec grande solennité à Jagannâth sur la côte d'Oricha.

I X.

L'école de *Vedântam* (fin de la loi) dont Sankrâchârya fut autrefois le fondateur, a pris le dessus sur toutes les autres écoles pour la métaphysique; en sorte que les Bracmanes qui veulent passer pour savans, s'attachent aveuglément à ses principes. Je crois même qu'on ne trouveroit plus aujourd'hui de Saniassi hors de cette école. Ce qui la distingue des autres, c'est l'opinion de l'unité simple d'un être existant, qui n'est autre que le *moi* ou l'âme. Rien n'existe que ce *moi*.

Les notions que donnent ses sectateurs de cet être sont admirables. Dans son unité simple, il est en quelque façon *trin* par son existence, par sa lumière infinie, et sa joie suprême: tout y est éternel, immatériel, infini. Mais parce que l'expérience intime du *moi* n'est pas conforme à cette idée si belle, ils

admettent un autre principe , mais purement négatif , et qui par conséquent n'a aucune réalité d'être , c'est le *Mâyá* du *moi* , c'est - à - dire , *erreur* : par exemple , je crois actuellement vous écrire sur le système du *Vedântam* , je me trompe. A la vérité je suis *moi* , mais vous n'existez pas ; je ne vous écris point , personne n'a jamais pensé ni à *Vedântam* , ni à ce système , je me trompe : voilà tout , mais mon erreur n'est point un être. C'est ce qu'ils expliquent par la comparaison qu'ils ont continuellement à la bouche d'une corde à terre , qu'on prend pour un serpent.

J'ai vu dans un poème (car ils en ont de philosophiques inconnus au vulgaire ; les sentences des premiers maîtres sont même en vers) , j'ai vu , dis-je , que Vassichta racontoit à son disciple Rama , qu'un Saniassi dans un étang , abîmé dans la contemplation du *Mâyá* , fut ravi en esprit : il crut naître dans une caste infâme , et éprouver toutes les aventures des enfans de cette condition ; qu'étant parvenu à un âge plus mûr , il alla dans un pays éloigné , où sur sa bonne mine , il fut mis sur le trône ; qu'après quelques années de règne , il fut découvert par un voyageur de son pays , qui le fit connoître à ses sujets , lesquels le mirent à mort , et pour se purifier de la souillure qu'ils avoient contractée , se jetèrent tous dans un bûcher , où ils furent consumés par les flammes. Le Saniassi , revenu de son extase , sortit de l'étang , l'esprit tout occupé de sa vision. A peine étoit-il de retour chez lui , qu'un Saniassi étranger arriva , lequel , après les premières civilités , lui raconta toute l'histoire de sa vision comme un fait certain , et la déplorable catastrophe qui venoit d'arriver dans un pays voisin , dont il avoit été témoin oculaire. Le Saniassi comprit alors que l'histoire et la vision , aussi peu vraies l'une que l'autre , n'étoient que le *Mâyá* qu'il vouloit connoître.

La sagesse consiste donc à se délivrer du *Mâyâ* par une application constante à soi-même, en se persuadant qu'on est l'Être unique, éternel et infini, sans laisser interrompre son attention à cette prétendue vérité par les atteintes du *Mâyâ*. La clef de la délivrance de l'âme est dans ces paroles, que ces faux sages doivent se répéter sans cesse avec un orgueil plus outré que celui de Lucifer : Je suis l'Être-suprême, *Aham ava param Brachma*.

La persuasion spéculative de cette proposition doit en produire la conviction expérimentale, qui ne peut être sans la félicité. *Evanuerunt in cogitationibus suis* (Rom. I, 21). (Ils se sont perdus dans leurs vaines pensées.) Cet oracle ne fut jamais plus exactement vérifié que dans la personne de ces superbes philosophes, dont le système extravagant domine parmi les savans dans des pays immenses. Le commerce des Bracmanes a communiqué ces folles idées à presque tous ceux qui se piquent de bel esprit. C'est pourquoi les nouveaux missionnaires doivent être sur leurs gardes, lorsqu'ils entendent les Bracmanes parler si emphatiquement de l'unité simple de Dieu *Aduitam*, et de la fausseté des biens et des plaisirs de ce monde, *Mâyâ*.

X.

L'école de *Sankiam* (numérique) fondée par Kapil, qui rejette l'*Oupoumânam* de la logique, paroît d'abord plus modeste ; mais dans le fond il dit presque la même chose. Il admet une nature spirituelle et une nature matérielle, toutes deux réelles et éternelles. La nature spirituelle, par sa volonté de se communiquer hors d'elle-même, s'unit par plusieurs degrés à la nature matérielle. De la première union naît un certain nombre de formes et de qualités : les nombres sont déterminés. Parmi les formes est l'*égoïté* (qu'on me permette ce terme)

par laquelle chacun dit *moi*, je suis tel, et non un autre. Une seconde union de l'esprit déjà embarrassé dans les formes et les qualités avec la matière, produit les élémens; une troisième, le monde visible. Voilà la synthèse de l'univers.

La sagesse, qui produit la délivrance de l'esprit, en est l'analyse : heureux fruit de la contemplation, par laquelle l'esprit se dégage tantôt d'une forme ou qualité et tantôt d'une autre, par ces trois vérités : Je ne suis en aucune chose, aucune chose n'est à moi, le moi-même n'est point, *Násmin, name, Mâham*. Enfin, le temps vient où l'esprit est délivré de toutes ces formes; et voilà la fin du monde, où tout est revenu à son premier état.

Kapil enseigne que les religions qu'il connoissoit, ne font que serrer les liens dans lesquels l'esprit est embarrassé, au lieu de l'aider à s'en dégager : car, dit-il, le culte des divinités subalternes, qui ne sont que les productions de la dernière et la plus basse union de l'esprit avec la matière, nous unissant à son objet au lieu de nous en séparer, ajoute une nouvelle chaîne à celles dont l'esprit est déjà accablé. Le culte des divinités supérieures, *Brama, Vistnou, Routren*, qui sont à la vérité les effets des premières unions de l'esprit à la matière, ne peut qu'être toujours un obstacle à son parfait dégagement. Voilà pour la religion des *vedam*, dont les dieux ne sont que les principes desquels le monde est composé, ou les parties mêmes du monde composé de ces principes. Pour celle du peuple, qui est, comme la religion des Grecs et des Romains, chargée des histoires fabuleuses, infâmes et impies des poètes, elle forme une infinité de nouveaux liens à l'esprit par les passions qu'elle favorise, et dont la victoire est un des premiers pas que doit faire l'esprit, s'il aspire à sa délivrance. Ainsi raisonne *Kapil*.

L'école de *Mimâmsâ*, dont l'opinion propre est

celle d'un destin invincible , paroît plus libre dans le jugement qu'elle porte des autres opinions ; ses sectateurs examinent les sentimens des autres écoles , et parlent pour et contre , à peu près comme les académiciens d'Athènes.

Je ne suis pas assez au fait des systèmes des autres écoles : ce que je vous marque ici ne doit même être regardé que comme une ébauche à laquelle une main plus habile auroit bien des traits à ajouter , et peut-être plusieurs à retrancher. Il me suffit de vous faire connoître que l'Inde est un pays où il se peut faire encore beaucoup de nouvelles découvertes. Je suis , etc.

L E T T R E

Du père Saignes , missionnaire de la Compagnie de Jésus , à Madame de Saint-Hyacinthe de Sauveterre , religieuse Ursuline à Toulouse.

A Pondichery , le 18 janvier 1741.

MADAME ,

La paix de N. S.

DANS la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire l'année dernière (*voy. tom. II.*) , je vous informois assez en détail de la révolution arrivée dans l'empire Mogol. Je vous y parlois des conquêtes de Thamas-Koulikan , qui , devenu roi de Perse , a pris le nom de *Nader-Schah* ; du détronement de l'Empereur mogol ; du pillage et du saccagement de sa ville impériale ; de son rétablissement sur le trône , dont Nader - Schah le remit en possession à des conditions très-dures ; vous vous souvenez que l'une entre autres portoit qu'il jouiroit simplement des

honneurs et de la dignité d'Empereur , mais que l'autorité souveraine seroit entre les mains de Nirzamamoulouk , plus connu sous le nom d'*Azefia*. Ainsi ce visir , aussi sage qu'habile guerrier , gouverne maintenant l'empire par les ordres du monarque persan , tandis que l'Empereur , confiné dans son sérail , n'en sort que rarement , et toujours sous bonne escorte. Les Rajas de la capitale , qui pourroient être attachés au parti de l'Empereur , n'oseroient faire le moindre mouvement en sa faveur. *Azefia* les contient par une armée de cent mille hommes , campée aux portes de la ville.

Quand je partis de Bengale il y a cinq mois , le Nabab venoit d'être tué dans une bataille rangée , par un autre Nabab de ses voisins , qui n'étoit point autorisé à lui faire la guerre. J'apprends que le vainqueur ne pouvant faire sa paix avec la cour , qui paroît vouloir lui faire trancher la tête , menace d'une révolte , et donne lieu de la craindre : car , dans les circonstances où l'on se trouve , s'il s'élevoit quelques troubles , ils pourroient bien se communiquer aux autres provinces.

C'est de ces circonstances qu'ont profité les Marattes , dont *Azefia* étoit la terreur , lorsqu'il demeuroit dans le Dekan : ils n'osoient alors descendre de leurs montagnes. Aussitôt qu'ils l'ont vu occupé à la cour , ils ont cru pouvoir exécuter leurs entreprises , porter la désolation dans toute la péninsule de l'Inde , et y anéantir le gouvernement mahométan. Cette nation des Marattes est puissante , et met quelquefois sur pied jusqu'à cent quarante mille chevaux.

Ils allèrent l'année dernière jusque sur les bords du Gange ; ensuite se tournant à l'ouest , ils s'emparèrent de tout le pays des Portugais , et assiégèrent la ville de Goa , qu'ils auroient prise sans les forts qui la défendent. Ce seroit un malheur irréparable

pour la religion ; la perte de Goa entraîneroit infailliblement la ruine des missions du Canara , de Maïssour , de Maduré , de Travancor , de l'île de Ceylan , parce que les missionnaires qui sont dans ces différens royaumes , n'y subsistent que par les revenus de Goa , sur lesquels le roi de Portugal leur a assigné des pensions.

Après cette expédition , les Marattes tournèrent leurs armes contre les Mores , vers les parties méridionales ; ils traversèrent les montagnes des *Paleakarens* sans trouver aucune résistance de la part de ces princes gentils ; on croit même qu'ils étoient d'intelligence pour secouer le joug des Mahométans.

Aussitôt que ceux-ci furent informés que Sitogi , prince des Marattes , descendoit des montagnes avec une armée de cinquante mille chevaux , ils allèrent à sa rencontre avec une armée presque égale. Les Marattes furent repoussés et obligés de se tenir sur leurs hanteurs. Cependant un corps de Marattes détaché de l'armée , descendit par un autre défilé qui n'étoit pas gardé , et vint prendre les Mores par derrière. Ceux-ci prirent ce détachement pour un renfort qui leur étoit envoyé d'Arcar , et le laissèrent approcher tranquillement. Quand les Marattes furent à une certaine distance , les Mores les reconnurent , mais trop tard ; ils crièrent aux armes ; la confusion se mit dans leur armée , qui , resserrée entre les montagnes , ne pouvoit point se replier. Les Marattes les attaquant alors des deux côtés opposés , les taillèrent en pièces.

Le Nabab général de l'armée more , son fils aîné , et quelques autres seigneurs , furent tués en combattant généreusement : plusieurs furent blessés ou faits prisonniers , peu s'échappèrent ; les éléphants blessés et furieux achevèrent la déroute.

Cette triste nouvelle fut bientôt apportée à Arcar par les fuyards. Aussitôt le second fils du Nabab ,

sa mère , son épouse , ses enfans et un grand nombre d'autres personnes d'une qualité distinguée , songèrent à sauver leurs biens et leurs vies par la fuite. Pondichery , qui n'est qu'à trois journées d'Arcar , leur parut la retraite la plus sûre. Ils ne perdirent point de temps ; ils eurent bientôt préparé leurs éléphans , leurs chameaux , leurs chariots , leurs chevaux et leurs bêtes de charge , et ils arrivèrent heureusement dans cette ville , escortés de sept mille hommes de cavalerie.

Les Marattes , qui s'étoient amusés à partager les dépouilles , arrivèrent tard à Arcar. Mais cette ville , quoique fort grande , n'étant défendue que par une méchante citadelle de terre , la garnison qui y étoit ne pensa point à se défendre , dans la crainte d'être passée au fil de l'épée ; car la frayeur s'étoit emparée de tous les cœurs. Ainsi , les Marattes la pillèrent sans aucun obstacle.

De là ils allèrent se présenter devant Velour , autre ville considérable , mais dont la citadelle est très-forte : elle est bâtie de pierres de taille avec une double enceinte ; ses bastions sont disposés régulièrement , et elle est entourée d'un large fossé plein d'eau et de crocodiles , de sorte que sans canon elle est imprenable.

Comme les Marattes avoient laissé leur artillerie au-delà des montagnes , ils ne s'y arrêtèrent pas , mais ils marchèrent du côté de Polour , petite ville qui est le séjour d'un Nabab. Ils la prirent et la pillèrent. Ils en firent autant à Gingama , à Tirounamaley , à Cangibouram et dans tous les bourgs et les villages où ils s'étendoient. Ils n'ont mis le feu qu'en peu d'endroits , et ils n'ont tué d'habitans que ceux qui leur ont résisté. Il falloit leur donner ce qu'on avoit , ou le laisser prendre sans murmurer. Quelquefois ils n'avoient pas la patience d'attendre que les femmes tirassent leurs anneaux d'or ; ils les leur

arrachioient , en leur déchirant le nez et les oreilles où elles ont coutume de les porter. Il y a eu des chefs de villages frappés cruellement du *chabouk* , et quelques-uns ont expiré sous les coups. Leur dessein étoit de les forcer à découvrir où étoient cachés les grains , l'argent , les meubles , et d'autres ornemens précieux.

A Tirounamaley , ils firent d'un seul coup un butin très-considérable. Les peuples de tous les environs avoient transporté leurs richesses dans la pagode de Routren , d'où ils croyoient que les Marattes , par respect , n'oseroient approcher. Ils se trompèrent. Les soldats marattes enlevèrent , non-seulement tout ce qui s'y trouva d'effets , mais encore les danseuses et les filles de la pagode qui leur plurent.

Nos églises n'ont point été respectées. Ils ont pris le peu qui y étoit resté ; car les missionnaires , en prenant la fuite , avoient emporté avec eux tout ce qu'ils pouvoient. Il y a déjà quatorze de ces missionnaires arrivés à Pondichery. On est en peine de quatre pères Portugais , dont on n'apprend aucune nouvelle. On craint encore plus pour deux autres , dont les églises sont fort éloignées dans les terres de Maïssour. S'ils n'ont point eu le temps de gagner les bords de la mer , ils seront tombés infailliblement entre les mains des Marattes ; quelques - uns se sont sauvés comme ils ont pu dans les bois et sur les montagnes.

Il n'y a que le père Madeira qui n'a pas pu échapper à la fureur de ces brigands. A l'instigation d'un Brame , qui leur persuada que ce père avoit caché de grands trésors , ils le battirent cruellement ; ils le tinrent pendant plusieurs jours lié à un poteau , tête nue , et tout le corps presque nu , exposé aux ardeurs d'un soleil brûlant , ne lui donnant du riz qu'autant qu'il en falloit précisément pour ne pas le laisser mourir de faim. Cependant le peu

qu'ils trouvèrent dans son église de Vergampetti, fit soupçonner aux Marattes que le Brame leur en avoit imposé. « Il faut le presser, dit le Brame ; s'il n'a » point d'argent, vous en tirerez sûrement de ses » disciples, qui n'épargneront rien pour le racheter » des tourmens. » Les Marattes suivirent son conseil, et annoncèrent au missionnaire que la résolution étoit prise de le faire mourir dans les plus cruels supplices, s'il ne faisoit pas contribuer ses disciples. En effet, les Chrétiens informés de la triste situation où étoit leur père en Jésus-Christ, s'offroient déjà à ramasser parmi eux la somme qu'on demandoit pour sa délivrance. Le père fit venir le catéchiste, qui avoit la liberté de lui parler, et lui ordonna de défendre de sa part à ses disciples, de donner la moindre chose pour le délivrer ; qu'il aimoit mieux mourir, que de les voir réduits à son occasion à une extrême indigence.

Les Marattes furent étrangement surpris d'une résolution si généreuse. Cependant ils préparèrent leur chaise et leur casque de fer ; ils firent rougir au feu l'un et l'autre, et ils se disposoient à faire asseoir le missionnaire sur cette chaise, et à lui mettre le casque en tête, lorsqu'un des chefs marattes témoin de la fermeté du père, et de la ferveur avec laquelle il offroit à Dieu ses tourmens, élevant la voix tout à coup : « Laissez en repos ce Saniassi, » s'écria-t-il, j'ai ouï parler du Dieu qu'il invoque ; » c'est un Dieu redoutable, et nous pourrions bien » nous attirer son courroux en tourmentant son ser- » viteur : d'ailleurs, ajouta-t-il, c'est un étranger » qui fait du bien à tout le monde par ses prières et » par ses utiles conseils. » On obéit, le missionnaire fut détaché du poteau, et renvoyé libre.

Le roi de Maïssour a tâché de défendre ses frontières avec une puissante armée, mais vainement. Les Marattes l'ont défaite et ont pénétré dans les états

de ce prince, où ils ont exercé toutes sortes de brigandages. Ceux qui étoient dans le voisinage des bois et des montagnes s'y sont réfugiés ; mais ils n'y ont pas beaucoup gagné. Les Paleakarens leur ont fait payer chèrement l'asile qu'ils leur donnoient, sous prétexte qu'il leur falloit soudoyer de nouvelles troupes pour les garder et les défendre.

Le plus grand mal qu'aient fait les Marattes, et ce qu'on regrette le plus, c'est l'enlèvement des troupeaux et des petits enfans, garçons et filles, qu'ils ont fait passer dans leur pays. Nous croyions que la saison des pluies mettroit fin à leurs courses ; il les ont continuées, et les ont poussées jusqu'à Portonovo, habitation hollandaise qu'ils ont ravagée.

Ils avoient un semblable dessein sur Pondichery ; ils s'en sont approchés à la distance de trois lieues ; quelques maraudeurs ont fait même des excursions dans quelques aldées (villages) de sa dépendance. On fit sortir un détachement pour leur donner la chasse. Mais ayant été instruits par leurs espions que nous avions de bons remparts garnis de gros canons, une forteresse dans la ville propre à les bien recevoir, et qu'on étoit nuit et jour sur ses gardes pour éviter toute surprise ; cette vigilance et la bonne contenance de nos Français leur ont fait prendre le parti de tourner leurs pas vers le Maduré, faisant toujours sur la route leurs ravages accoutumés.

La conquête de ce royaume ne leur a pas beaucoup coûté : deux de nos églises ont été brûlées, et les autres mises au pillage. Les missionnaires, qui ont été à portée de se rendre à Tiroucherapaly, s'y sont réfugiés. C'est une assez bonne place, et la capitale d'un royaume qui porte ce nom. Xandersaheb, qui l'a conquise depuis peu, en a été fait Nabab par l'Empereur.

Ce seigneur more, dont les missionnaires sont connus et protégés, ne pouvant tenir la campagne

avec onze mille hommes, s'est retiré dans la citadelle, où il s'est défendu avec beaucoup de valeur pendant deux mois. Barasaheb son frère, étant venu à son secours avec un corps de quatre mille hommes de cavalerie, tua dans un premier combat deux mille Marattes. La place étoit néanmoins toujours assiégée, et l'on sommoit Xandersaheb de se rendre, sans quoi on le menaçoit de mettre tout à feu et à sang; trois mille échelles étoient déjà préparées pour monter à l'escalade. Xandersaheb prit la résolution de tout risquer, et de faire une sortie avec toute sa garnison. Barasaheb son frère fut tué, sa troupe taillée en pièces, et Xandersaheb fait prisonnier. De toutes leurs conquêtes, les Marattes n'ont conservé que cette place, où ils ont laissé quinze mille hommes pour commander le pays, jusqu'à ce que leur roi en dispose. Mais ces brigands prétendoient bien ne se pas borner à la prise de Tiroucherapaly; leur vue étoit d'aller détrôner le roi de Tanjaour, de mettre un autre prince en sa place, de revenir ensuite le long de la côte, et de faire contribuer ou prendre de force Pondichery, Careical, Sadrast, Madras et toutes les villes des Européens.

Pondichery étoit surtout l'objet de leur colère, et du désir insatiable qu'ils ont de s'enrichir. Ils savoient que les trésors d'Arcar y avoient été transportés, et que si le fils du Nabab, sa famille et sa cour n'y avoient pas trouvé un asile, ils les auroient pris, et se seroient emparés de toutes leurs richesses. On a reçu en effet dans la ville ces seigneurs mores et leurs femmes avec toutes sortes de politesses. Aussi ont-ils informé Azefia de cet accueil favorable; et ce visir, qui a toute autorité dans l'empire mogul, a écrit de Dely une lettre de remerciement à M. Dumas, notre gouverneur, et lui a envoyé un *serpeau*, c'est-à-dire, un habit à la more, un turban, et une écharpe : c'est le présent dont les princes honorent

ceux auxquels ils veulent donner des marques d'une singulière distinction.

Comme les Marattes ne font point la guerre pour conserver les villes et les pays qu'ils soumettent, mais uniquement pour les piller, ils abandonnèrent Arcar six jours après qu'ils s'en étoient rendus les maîtres. Le fils du défunt Nabab, nommé *Dostalikhan*, qui s'étoit réfugié dans cette ville, ramassa une partie de ses troupes, et en fit un corps de vingt mille hommes, avec lequel il retourna à Arcar, où il traita avec les Marattes, moyennant une somme considérable.

Jamais les Marattes n'avoient pénétré si avant dans ce pays-ci, depuis qu'Aurengzeb les en avoit chassés. Les gouverneurs mores, ou par adresse, ou par leur bravoure, les avoient toujours empêchés de traverser les montagnes qui nous séparent d'eux. Pour comble d'infortune, la division s'est mise entre les gouverneurs d'Arcar, de Velour, de Polour et de Tiroucherapaly, quoiqu'ils soient tous parens; le sang et leurs propres intérêts devoient les réunir contre l'ennemi commun, la jalousie les a divisés; et ne se prêtant point de secours les uns aux autres, ils ont été battus tour à tour. Nous nous ressentons malheureusement de leurs querelles particulières. L'empire en souffre aussi, parce qu'on ne peut envoyer à Dely les tributs ordinaires. On assure qu'Azefia a donné ordre à son fils d'aller fondre dans le pays des Marattes avec une armée de quatre-vingt mille chevaux : car, dans toute l'Asie l'infanterie n'est presque comptée pour rien. On espère que ces vagabonds reprendront le chemin de leurs montagnes, pour aller défendre leur patrie où cette diversion les rappelle.

Mais, quand ils se seront retirés, quelle triste situation ! Il nous faudra bâtir de nouveau des églises en plusieurs endroits où elles ont été détruites, en

réparer d'autres, et les pourvoir de tout ce qui est absolument nécessaire, rassembler surtout nos pauvres Chrétiens, que cette guerre a dissipés. A la guerre succédera la famine, qui est inévitable. Les campagnes sont désertes; elles ont été fouragées; les peuples, revenus dans leur demeure, n'auront point de quoi les ensemercer; il n'y aura donc ni riz ni d'autres grains. Dieu veuille avoir pitié de nous. Ne nous oubliez pas, Madame, dans vos ferventes prières. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

E X T R A I T S

De quelques autres lettres du père Calmette, au père du Halde.

IL ne me reste plus, pour satisfaire aux questions que vous m'avez faites, que de vous donner une notice du *salagramam*, ou caillou vermoulu de la rivière Gandica. Cette rivière de l'Indoustan descend des montagnes du nord de Patna, et se jette dans le Gange près de cette ville. Le Gandica n'est pas moins sacré pour les Indiens que le Gange; l'un et l'autre ont été l'objet de leur poésie, et sont le terme de leurs pèlerinages. Voici ce qu'il y a de singulier dans le Gandica : ce sont des cailloux qu'on dit être percés par un ver, lequel s'y loge, s'y roule, et forme, en s'y roulant, des figures orbiculaires, qui ont quelque chose de surprenant. Les Indiens en font grand cas; ils les achètent fort cher, et en font commerce d'un bout de l'Inde à l'autre. Les Brames les conservent dans des boîtes de cuivre ou d'argent, et leur font un sacrifice tous les jours. J'ai donc à vous développer sur ce sujet le naturel et le mystique, le réel et la fable.

Le caillou percé de la rivière Gandica se nomme communément *salagramam*. Ses différentes espèces ont donné lieu à quantité de noms différens qu'on lui donne; j'en ai compté jusqu'à soixante, qui ne sont guère connus que des savans, et qu'il seroit assez inutile de vous détailler. Tous ces noms ont rapport à leurs fables, et surtout aux trois principales divinités de l'Inde. *Hirannia garbam* (matrice d'or) est une espèce de *salagramam* qui a des veines d'or; elle appartient à Brama. *Chivanabam* (nombre de *Chivoudou*), est du ressort du dieu de ce nom. Ces deux divinités n'en ont que quatre chacune qui leur soient attribuées; les autres *salagramam*, à la réserve de deux, ont tous des noms de Vistnou et de ses métamorphoses.

Le *salagramam* est un caillou dur, poli, communément noir, quelquefois marbré et de différentes couleurs, de figure ronde ou oblongue ou ovale, aplati quelquefois d'un côté ou même des deux. Ce sont les espèces que j'ai vues. Ces cailloux se forment dans la rocaille des rives ou cascades du Gandica, d'où on est obligé de les extraire, en cassant la pierre qui les enveloppe, du moins en partie. Ils conservent la marque de leur position, par un médiocre aplatissement d'un des côtés; c'est dans l'eau ou à portée du flot qu'ils naissent. L'insecte qu'on y trouve est appelé ver. Dans la langue des Indiens, on lui donne trois noms: *souvarnakitam* (le ver d'or), *vajirakitam* (le ver de diamant), et *præstarakitam* (le ver de pierre). Une fable qu'on débite vers le nord, porte que c'est une métamorphose du dieu Vistnou, arrivée de la manière suivante. Vistnou alla rendre visite à la femme d'un pénitent et la suborna. Le pénitent déshonoré se vengea par une malédiction conçue en ces termes: *Puisses-tu naître ver, et n'avoir à ronger que la pierre!* La malédiction eut son effet; ainsi naquit Vistnou.

On rapporte ailleurs , d'une autre manière , la métamorphose de Vistnou. Les trois divinités , Brama , Vistnou , Chivoudou , qui forment la fausse trinité des Indiens , ayant ouï parler d'une danseuse nommée *Gandica* , non moins fameuse par sa douceur que par sa beauté , furent la voir , et mirent sa patience à l'épreuve par des manières inciviles et tout à fait propres à la fâcher. N'ayant pu altérer sa belle humeur , ils furent si contens de sa politesse , qu'après s'être fait connoître , ils lui promirent de naître d'elle tous les trois ; et , pour cet effet , ils la métamorphosèrent en rivière. C'est la rivière *Gandica* , où ces trois divinités renaissent sous la forme de *salamgramam*.

Ces deux fables conduisent par divers chemins au même point , qui est de faire l'apothéose de l'insecte , lequel se loge ou naît dans cette rocaille. Faut-il le nommer ver ou poisson ? Je doute fort que ce soit un ver ; en m'écartant du système des Indiens , je dirois plus volontiers que c'est un poisson. Peut-être conviendrait-il mieux de l'appeler limaçon , à cause de sa figure et de sa position , telle qu'on peut le conjecturer des orbes qu'on remarque sur les cailloux les plus distincts. La queue est au centre , le ventre , dans la partie la plus évasée de son lit , la tête au bord , où l'insecte reçoit la nourriture que le flot lui apporte. Dans l'espace qu'occupe le corps de l'insecte , on voit à distances égales des lignes profondes , parallèles , et régulièrement tracées , comme si elles partoient du centre à la circonférence , coupées cependant ou interrompues d'un orbe à l'autre. Ces lignes sont la partie par laquelle l'animal tient à la pierre , et qui fait supposer que l'insecte a divers plis , ainsi que le ver et la chenille. L'opinion qui a cours parmi les Indiens , est que c'est un ver qui ronge la pierre pour s'y faire une loge ou pour s'en nourrir.

L'admiration

L'admiration est la mère de l'idolâtrie. L'Indien, qui examine peu, et qui n'est rien moins que physicien, ayant remarqué dans ces cailloux des loges artistement travaillées, a donné de l'esprit à l'insecte. Il n'en faut pas davantage pour fonder l'apothéose parmi des gens superstitieux à l'excès : il leur a plu de faire disparaître le ver et d'y substituer leur idole. Quelques-uns parmi eux, et surtout vers le nord, placent même à distances réglées les dieux subalternes du ciel de *Vistnou* ; les *Douarapala colou* (les portiers) sont à l'entrée, et ainsi des autres.

Je ne voudrais pas nier absolument que la figure ou les cavités de certains cailloux, qui paroissent rongées, ne fussent l'ouvrage de quelque ver ; mais ce ver doit être différent de l'insecte qui fait les orbes dont j'ai parlé ; encore peut-on, ce me semble, expliquer ainsi la plupart des cavités irrégulières. Le salagramam étant uni étroitement au roc dans lequel il se forme, il est naturel que les pointes du roc, entrant sans ordre dans le caillou qui croît avec lui, ces pointes concassées laissent le creux dont nous cherchons la cause.

Il y a une espèce de salagramam appelé *chacrapani*, plat des deux côtés, qui a huit ou dix loges semblables sur une des faces, à distance égale, et parfaitement régulières. Je ne puis douter qu'il n'y ait eu un petit poisson, mais différent de ceux qui sont disposés en limaçon ; ainsi, le chacrapani sera un coquillage pierreux ou pétrifié. Cependant il ne diffère pas du marbre par la couleur et la dureté. Pourquoi les autres salagramam ne seroient-ils pas de même des coquillages ?

J'ai vu sur les rochers de l'île de France des coquillages, qui, sans ressembler aux salagramam, peuvent nous aider à les faire connoître. C'est un assemblage de petites loges, dans le creux ou sur

les pointes des rochers battus par la vague. Chaque loge est une coquille, et toutes ensemble font un bloc, qu'on appelle, ce me semble, *le bouquet de mer*. Le poisson s'y nourrit de la graisse de la mer, ou de l'eau filtrée au travers d'une peau qui couvre la surface, à peu près comme les coquillages qui s'attachent au gouvernail d'un vaisseau. Ce bloc de coquillages, qui n'en font qu'un, a quelque rapport au chacrapani que j'ai décrit. Il est enchâssé dans la pierre, qu'il faudroit casser pour l'en extraire. Se pétrifie-t-il avec le temps? C'est ce que je ne puis décider; mais s'il se pétrifioit, on pourroit en faire une nouvelle espèce de salagramam.

Parmi les salagramam que je vous envoie, celui qui est de la première grandeur, appelé *anantamouri*, est rare et précieux; on le conservoit dans une boîte d'argent. La figure du limaçon y est si distincte, tant au-dessus qu'au-dedans, qu'il prouve seul l'explication que j'en ai donnée. *Gopalamouri* est le second, ou de la seconde grandeur; il n'a qu'une loge, et n'avoit qu'un limaçon. *Le chivabamam* est plus rond; il est distingué par une figure circulaire, que les Indiens appellent nombril. Je n'en ai vu qu'un de cette espèce, et je ne puis l'expliquer, à moins de dire que c'est un caillou enchâssé par la partie qu'ils appellent nombril, dans un creux circulaire du roc où il s'est formé. Ce qui paroît inégal est rongé tout autour; c'est peut-être l'effet des inégalités de la pierre qui l'entournoit. Je ne vois pas par quel art un ver formeroit un rond si régulier, et comment, en rongean la pierre si inégalement, il seroit attentif à ne pas endommager le cercle qui fait la rareté du caillou. Le quatrième, ou le salagramam de la quatrième grandeur, parmi ceux que j'envoie, a sur le côté plat la figure du limaçon fort bien gravée; on pourroit même croire, après avoir vu le caillou, que le

limaçon marche en portant sa maison sur le dos. Le cinquième salagramam, qui est le plus petit, est nommé *cachamourti* ; il a deux loges, et un lien par lequel elles communiquent.

Le sacrifice que les Brames font au salagramam consiste à y appliquer la raclure de bois de sandal, dont ils ont coutume de s'orner eux-mêmes, à le remplir ou frotter d'huile, à le laver, à lui faire dessus des libations, à lui donner une espèce de repas d'une composition de beurre, de caillé, de lait, de sucre et de figues bananes, appelée *panchamroutam* (l'ambrosie des cinq mets). Ils accompagnent la cérémonie, des paroles du *vedam* à l'honneur de Vistnou, parmi lesquelles ils lui adressent celles-ci : *Divinité à mille têtes, à mille yeux, à mille pieds*, peut-être par allusion à la quantité de loges, de trous et de lignes qu'on voit dans quelques salagramam.

Je ne dis rien de la manière dont se forme le caillou connu sous le nom de salagramam ; il n'y a qu'un naturaliste habile qui puisse s'en éclaircir, en faisant un voyage au Gandica. Les recherches de l'Indien ne vont pas si loin. Je suis, etc.

L E T T R E

Du père Cœurdoux , missionnaire de la Compagnie de Jésus , au père du Halde , de la même Compagnie.

Aux Indes orientales , ce 18 janvier 1742.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

La paix de N. S.

JE n'ai pas oublié ce que vous m'avez recommandé dans plusieurs de vos lettres , de vous faire part des découvertes que je pourrois faire dans cette partie de l'Inde. Vous êtes persuadé qu'on y peut acquérir des connoissances qui , étant communiquées à l'Europe , contribueroient peut-être au progrès des sciences ou au perfectionnement des arts. Je serois entré plutôt dans vos vues , si des occupations presque continuelles n'avoient pas emporté tout mon temps. Enfin , ayant eu quelques momens de loisir , j'en ai profité pour m'instruire de la manière dont les Indiens travaillent ces belles toiles , qui font partie du négoce des Compagnies établies pour étendre le commerce , qui , à travers les vastes mers , viennent du fond de l'Europe les chercher dans des climats si éloignés.

Ces toiles tirent leur valeur et leur prix de la vivacité , et , si j'ose m'exprimer ainsi , de la ténacité et de l'adhérence des couleurs , dont elles sont teintes , et qui est telle , que , loin de perdre leur éclat quand on les lave , elles n'en deviennent que plus belles. C'est à quoi l'industrie européenne n'a pu encore atteindre , que je sache. Ce n'est pas faute de

recherches dans nos habiles physiciens, ni d'adresse dans nos ouvriers ; mais il semble que l'Auteur de la nature ait voulu dédommager les Indes des avantages que l'Europe a d'ailleurs sur ce pays, en leur accordant des ingrédiens, et surtout des eaux, dont la qualité particulière contribue beaucoup à la beauté de ce mélange de peinture et de teinture des toiles des Indes. Ce que je dirai ici sur ces peintures indiennes, c'est ce que j'ai appris de quelques néophytes habiles en ce genre d'ouvrage, auxquels j'ai conféré depuis peu le baptême. Je les ai questionnés à diverses reprises, et séparément les uns des autres, et ce sont leurs réponses que je vous envoie.

L

Avant que de se mettre à peindre sur la toile, il faut lui donner les préparations suivantes : 1.^o Prenez une pièce de toile neuve, fine et serrée ; la longueur la plus commune est de neuf coudées ; blanchissez-la à moitié : je dirai dans la suite de quelle manière cela se pratique. Prenez des fruits secs nommés *cadou* ou *cadoucaïe*, au nombre d'environ vingt-cinq, ou, pour parler plus juste, le poids de trois *palam*. Ce poids indien équivaut à une once, plus un huitième, puisque quatorze *palam* et un quart font une livre. 2.^o Cassez ce fruit pour en tirer un noyau, qui n'est d'aucune utilité. Réduisez ces fruits en poudre : les Indiens le font sur une pierre ; ils se servent pour cela d'un cylindre, qui est aussi de pierre, et l'emploient à peu près comme les pâtissiers, lorsqu'ils broient et étendent leur pâte. 3.^o Passez cette poudre par le tamis, et mettez-la dans deux pintes ou environ de lait de buffle, augmentant le lait et le poids du *cadou*, selon le besoin et la quantité des toiles. 4.^o Trempez-y peu de temps après la toile autant de fois qu'il est nécessaire, afin qu'elle soit bien humectée de ce lait ;

vous la retirerez alors , vous la tordrez fortement , et la ferez sécher au soleil. 5.° Le lendemain vous laverez légèrement la toile dans l'eau ordinaire ; vous en exprimerez l'eau en la tordant , et après l'avoir fait sécher au soleil , vous la laisserez au moins un quart d'heure à l'ombre.

Après cette préparation , qu'on pourroit appeler intérieure , ou peut passer aussitôt à une autre , que je nommerois volontiers extérieure , parce qu'elle n'a pour objet que la superficie de la toile. Pour la rendre plus unie , et que rien n'arrête le pinceau , on la plie en quatre , ou en six doubles , et avec une pièce de bois , on la bat sur une autre pièce de bois bien unie , observant de la battre partout également ; et quand elle est suffisamment battue dans un sens , on la plie dans un autre , et on recommence la même opération.

Il est bon , mon révérend père , de faire ici quelques observations que vous ne jugerez pas tout à fait inutiles. 1.° Le fruit *cadou* se trouve dans les bois , sur un arbre d'une médiocre hauteur ; il se trouve presque partout , mais principalement dans le Malleiâlam , pays montagneux ainsi que le signifie son nom , qui s'étend considérablement le long de la côte de Malabar. 2.° Ce fruit sec , qui est de la grosseur de la muscade , est employé ici par les médecins , et il entre surtout dans les remèdes qu'on donne aux femmes nouvellement accouchées. 3.° Il est extrêmement âpre au goût ; cependant quand on en garde un morceau dans la bouche pendant un certain temps , on lui trouve , à ce que disent quelques-uns , un petit goût de réglisse. 4.° Si après en avoir humecté médiocrement et brisé un morceau dans la bouche , on le prend entre les doigts , on le trouve fort gluant. C'est en bonne partie à ces deux qualités , je veux dire , à son âpreté et à son onctuosité , qu'on doit attribuer l'adhérence des cou-

leurs dans les toiles indiennes, mais surtout à son âpreté. C'est au moins l'idée des peintres indiens.

Il y a long-temps que l'on cherche en Europe l'art de fixer les couleurs, et de leur donner cette adhérence qu'on admire dans les toiles des Indes. Peut-être en découvrirai-je le secret, du moins pour plusieurs couleurs, en faisant connoître le *cadoucaïe*, surtout sa principale qualité, qui est son extrême âpreté. Ne pourroit-on point trouver en Europe des fruits analogues à celui-ci? Les noix de galle, les nêfles séchées avant leur maturité, l'écorce de grenade ne participeroient-elles pas beaucoup des qualités du *cadou*?

J'ajouterai à ce que je viens de dire, quelques expériences que j'ai faites sur le *cadou*. 1.^o De la chaux délayée dans l'infusion de *cadou*, donne du vert. S'il y a trop de chaux, la teinture devient brune. Si l'on verse sur cette teinture brune une trop grande quantité de cette infusion, la couleur paroît d'abord blanchâtre, et peu après la chaux se précipite au fond du vase. 2.^o Un linge blanc trempé dans une forte infusion de *cadou*, contracte une couleur jaunâtre fort pâle : mais quand on y a mêlé le lait du buffle, le linge sort avec une couleur d'orange un peu pâle. 3.^o Ayant mêlé un peu de notre encre d'Europe avec de l'infusion du *cadou*, je remarquai au-dedans, en plusieurs endroits, une pellicule bleuâtre, semblable à celle que l'on voit sur les eaux ferrugineuses, avec cette différence que cette pellicule étoit dans l'eau même, à quelque distance de la superficie. Il seroit aisé en Europe de faire des expériences sur le *cadou* même, parce qu'il est facile d'en faire venir des Indes. Ces fruits sont à très-grand marché; on en a une trentaine pour un sou de notre monnaie.

Pour ce qui est du lait de buffle qu'on met avec l'infusion du *cadoucaïe*, on le préfère à celui de vache, parce qu'il est beaucoup plus gras et plus onctueux.

Ce lait produit, pour les toiles, le même effet que la gomme et les autres préparations que l'on emploie pour le papier, afin qu'il ne boive pas. En effet, j'ai éprouvé que notre encre peinte sur une toile préparée avec le cadou, s'étend beaucoup et pénètre de l'autre côté. Il en arrive de même à la peinture noire des Indiens.

Ce qu'il y a encore à observer, c'est que l'on ne se sert pas indifféremment de toutes sortes de bois pour battre les toiles et les polir. Le bois sur lequel on les met, celui qu'on emploie pour les battre, sont ordinairement de tamarinier, ou d'un autre arbre nommé *porchi*, parce qu'ils sont extrêmement compacts quand ils sont vieux. Celui qu'on emploie pour battre, se nomme *cottapouli* : il est rond, long d'environ une coudée, et gros comme la jambe, excepté à une extrémité qui sert de manche. Deux ouvriers vis-à-vis l'un de l'autre battent la toile à l'envi. Le coup-d'œil et l'expérience ont bientôt appris à connoître quand la toile est polie et lissée au point convenable.

II.

La toile ainsi préparée, il faut y dessiner les fleurs et les autres choses qu'on veut y peindre. Nos ouvriers indiens n'ont rien de particulier ; ils se servent du poncis de même que nos brodeurs. Le peintre a eu soin de tracer son dessin sur le papier : il en pique les traits principaux avec une aiguille fine, il applique ce papier sur la toile, il y passe ensuite la ponce, c'est-à-dire, un nouet de poudre de charbon, par-dessus les piqures, et par ce moyen le dessin se trouve tout tracé sur la toile. Toute sorte de charbon est propre à cette opération, excepté celui de palmier, parce que, selon l'opinion des Indiens, il déchire la toile. Ensuite, sur ces traits on passe avec le pinceau du noir et du rouge, selon les en-

droits qui l'exigent; après quoi l'ouvrage se trouve dessiné.

III.

Il s'agit maintenant de peindre les couleurs sur ce dessin. La première qu'on applique c'est le noir : cette couleur n'est guère en usage, si ce n'est pour certains traits, et pour les tiges de fleurs. C'est ainsi qu'on la prépare. 1.° On prend plusieurs morceaux de mâche-fer, on les frappe les uns contre les autres, pour en faire tomber ce qui est moins solide; on réserve des gros morceaux environ neuf à dix fois la grosseur d'un œuf. 2.° On y joint quatre ou cinq morceaux de fer, vieux ou neuf, peu importe. 3.° Ayant mis à terre en un monceau le fer et le mâche-fer, on allume du feu par-dessus : celui des feuilles de bananier est meilleur qu'aucun autre. Quand le fer et le mâche-fer sont rouges, on les retire, et on les laisse refroidir. 4.° On met ce fer et ce mâche-fer dans un vase de huit à dix pintes, et l'on y verse du *canje* chaud, c'est-à-dire, de l'eau dans laquelle on fait cuire le riz, prenant bien garde qu'il n'y ait pas de sel. 5.° On expose le tout au grand soleil, et après l'y avoir laissé un jour entier, on verse à terre le *canje*, et l'on remplit le vase de *cal-lou*, c'est-à-dire, de vin de palmier ou de cocotier. 6.° On le remet au soleil trois ou quatre jours consécutifs, et la couleur qui sert à peindre le noir, se trouve préparée.

Il y a quelques observations à faire sur cette préparation. La première, est qu'il ne faut pas mettre plus de quatre ou cinq morceaux de fer, sur huit ou neuf pintes de *canje*, autrement la teinture rougiroit et couperoit la toile. La seconde, regarde la qualité du vin de palmier et de cocotier, qui s'aigrit aisément en peu de jours. La troisième, est qu'on préfère le vin de cocotier à celui de palmier. La qua-

trième, est qu'au défaut de ce vin, on se sert de *kevarou*, qui est un petit grain de ce pays dont plusieurs se nourrissent. Ce grain ressemble fort pour la couleur et la grosseur à la graine de navet, mais la tige et les feuilles sont entièrement différentes. On y emploie aussi le *varagou*, qui est un autre fruit du pays, qu'on préfère au *kevarou*. On en pile environ deux poignées qu'on fait ensuite cuire dans de l'eau; on verse cette eau dans le vase où sont le fer et le mâche-fer; on y ajoute la grosseur de deux ou trois muscades de sucre brut de palmier, prenant garde de n'en pas mettre davantage; autrement la couleur ne tiendrait pas long-temps, et s'effaceroit enfin au blanchissage. La cinquième, est que pour rendre la couleur plus belle, on joint au *callou* le *kevarou* ou le *varagou* préparé comme je viens de le dire. La sixième et dernière observation, est que cette teinture ne paroîtroit pas fort noire, et ne tiendrait pas sur une toile qui n'auroit pas été préparée avec le *cadou*.

I V.

Après avoir dessiné et peint avec le noir tous les endroits où cette couleur convient, on dessine avec le rouge les fleurs et autres choses, qui doivent être terminées par cette autre couleur. Je dis qu'on dessine, car il n'est pas encore temps de peindre avec la couleur rouge: il faut auparavant appliquer le bleu, ce qui demande bien des préparations.

Il faut d'abord mettre la toile dans l'eau bouillante, et l'y laisser pendant une demi-heure. Si vous mettez avec la toile deux ou trois *cadous*, le noir en sera plus beau. En second lieu, ayant délayé dans de l'eau des crottes de brebis ou de chèvres, vous mettrez tremper la toile dans cette eau, et vous l'y laisserez pendant la nuit. On doit la laver le lendemain, et l'exposer au soleil.

Quand on demande à nos peintres indiens à quoi sert cette dernière opération, ils s'accordent tous à dire qu'elle sert à enlever de la toile la qualité qu'elle avoit reçue du *cadoucaïe*, et que si elle la conservoit encore, le bleu qu'on prétend appliquer deviendroit noir.

Il y a encore une autre raison qui rend cette opération nécessaire, c'est de donner plus de blancheur à la toile : car nous avons dit qu'elle n'étoit qu'à demi-blanchie quand on a commencé à y travailler. En l'exposant au soleil, on ne l'y laisse pas sécher entièrement, mais on y répand de l'eau de temps en temps pendant un jour. Ensuite on la bat sur une pierre au bord de l'eau, mais non pas avec un battoir, comme il se pratique en France ; la manière indienne, est de la plier en plusieurs doubles, et de la frapper fortement sur une pierre, avec le même mouvement que font les serruriers et les maréchaux, en frappant de leurs gros marteaux le fer sur l'enclume.

Quand la toile est suffisamment battue en un sens, on la bat dans un autre et de la même façon : vingt ou trente coups suffisent pour l'opération présente. Quand cela est fini, on trempe la toile dans du canje de riz. Le mieux seroit, si l'on en avoit la commodité, de prendre du *kevarou*, de le broyer, de le mettre sur le feu avec de l'eau, comme si on vouloit le faire cuir, et avant que cette eau soit fort épaisse, y tremper la toile, la retirer aussitôt, la faire sécher, et la battre avec le *cottapouli* : comme on a fait dans la première opération pour la lisser.

Comme le bleu ne se peint pas avec un pinceau, mais qu'il s'applique en trempant la toile dans de l'indigo préparé, il faut peindre ou enduire la toile de cire généralement partout, excepté aux endroits où il y a du noir, et à ceux où il doit y avoir du bleu ou du vert. Cette cire se peint avec un pinceau

de fer, le plus légèrement qu'on peut d'un seul côté, prenant bien garde qu'il ne reste sans cire, que les endroits que j'ai dit; autrement ce seroit autant de taches bleues, qu'on ne pourroit pas effacer. Cela étant fait, on expose au soleil la toile cirée de la sorte, mais il faut être très-attentif à ce que la cire ne se fonde, qu'autant qu'il est nécessaire pour pénétrer de l'autre côté; alors on la retire promptement, on la retourne à l'envers, et on la frotte en passant fortement la main par-dessus. Le mieux seroit d'y employer un vase de cuivre rond par le fond; par ce moyen la cire s'étendrait partout, et même aux endroits qui de l'autre côté doivent être teints en bleu. Cette préparation étant achevée, le peintre donne sa toile au teinturier en bleu, qui la rend au bout de quelques jours: car il est à remarquer que ce ne sont pas les peintres ordinaires, mais les ouvriers ou teinturiers particuliers, qui font cette teinture.

Ayant demandé au peintre s'il savoit comment se prépare l'indigo, il me répondit qu'il en étoit instruit, et il me l'expliqua de la manière suivante. Peut-être serez-vous bien aise de la comparer avec la méthode qu'on observe dans les îles de l'Amérique.

Ici l'on prend des feuilles d'*averei* ou d'*indigotier*, que l'on fait bien sécher: après quoi on les réduit en poussière. Cette poussière se met dans un fort grand vase qu'on remplit d'eau: on la bat fortement au soleil avec un hambou fendu en quatre, et dont les quatre extrémités en bas sont fort écartées. On laisse ensuite écouler l'eau par un petit trou qui est au bas du vase, au fond duquel reste l'indigo. On l'en tire, et on le partage en morceaux gros à peu près comme un œuf de pigeon. On répand ensuite de la cendre à l'ombre, et sur cette cendre on étend une toile, sur laquelle on fait sécher l'indigo qui se trouve préparé.

Après cela, il ne reste plus que de le préparer pour les toiles qu'on veut teindre. L'ouvrier, après avoir

réduit en poudre une certaine quantité d'indigo, la met dans un grand vase de terre, qu'il remplit d'eau froide; il y joint ensuite une quantité proportionnée de chaux, réduite pareillement en poussière. Puis il flaire l'indigo, pour connoître s'il ne sent point l'aigre; et en ce cas-là, il ajoute encore de la chaux autant qu'il est nécessaire pour lui faire perdre cette odeur. Prenant ensuite des graines de *tavarei*, environ le quart d'un boisseau, il les fait bouillir dans un seau d'eau pendant un jour et une nuit, conservant la chaudière pleine d'eau. Il verse après cela le tout, eau et graine, dans le vase de l'indigo préparé. Cette teinture se garde pendant trois jours, et il faut avoir soin de bien mêler le tout ensemble, en l'agitant quatre ou cinq fois par jour avec un bâton. Si l'indigo sentoit encore l'aigre, on y ajoutera une certaine quantité de chaux.

Le bleu étant ainsi préparé, on y trempe la toile après l'avoir pliée en double, en sorte que le dessus de la toile soit en dehors, et que l'envers soit en dedans; on la laisse tremper environ une heure et demie, puis on la retire teinte en bleu aux endroits convenables. On voit par-là que les toiles indiennes méritent autant le nom de teintées, que le nom de toiles peintes.

La longueur et la multiplicité de toutes ces opérations pour teindre en bleu, me firent naître l'idée d'une difficulté ce semble assez naturelle, que je proposai à un des peintres que je consultois. N'auroit-on pas plutôt fait, lui dis-je, de peindre avec un pinceau les fleurs bleues, surtout quand il y en a peu de cette couleur dans votre dessin? On le pourroit sans doute, me répondit-il, mais ce bleu ainsi peint ne tiendrait pas; et après deux ou trois lessives, il disparaîtroit.

Je lui fis une autre question, et lui demandai à quoi il attribuoit principalement la ténacité et l'adhé-

rence de la couleur bleue. Il me répondit sans hésiter que c'étoit à la graine de *tavarei*. J'avois déjà reçu la même réponse d'un autre peintre. Cette graine est de ce pays-ci, quoiqu'il n'y en ait pas partout : elle est d'un brun clair ou olivâtre, cylindrique, de la longueur d'une ligne, et comme tranchée par les deux bouts. On a de la peine à la rompre avec la dent; elle est insipide, et laisse une petite amertume dans la bouche.

V.

Après le bleu, c'est le rouge qu'il faut peindre; mais on doit auparavant retirer la cire de la toile, la blanchir, et la préparer à recevoir cette couleur. Telle est la manière de retirer la cire : on met la toile dans de l'eau bouillante, la cire se fond; on diminue le feu, afin qu'elle surnage plus aisément, et on la retire avec une cuiller, le plus exactement qu'il est possible; on fait de nouveau bouillir l'eau, afin de retirer ce qui pourroit y être resté de cire. Quoique cette cire soit devenue fort sale, elle ne laisse pas de servir encore pour le même usage.

Pour blanchir la toile, on la lave dans de l'eau, on la bat neuf à dix fois sur la pierre, et on la met tremper dans d'autre eau, où l'on a délayé des crottes de brebis. On la lave encore, et on l'étend pendant trois jours au soleil, observant d'y répandre légèrement de l'eau de temps en temps, ainsi qu'il a été dit plus haut. On délaye ensuite dans de l'eau froide une sorte de terre nommée *ola*, dont se servent les blanchisseurs, et l'on y met tremper la toile pendant environ une heure, après quoi on allume du feu sous le vase, et quand l'eau commence à bouillir, on en ôte la toile pour aller la laver dans un étang, sur le bord duquel on la bat environ quatre cents fois sur la pierre, puis on la tord fortement. Ensuite on la met tremper pendant un jour et une nuit dans de

l'eau où l'on a délayé une petite quantité de bouze de vache ou de buffle femelle. Après cela on la retire, on la lave de nouveau dans l'étang, et on la déploie pour l'étendre pendant un demi-jour au soleil, et l'arroser légèrement de temps en temps. On la remet encore sur le feu dans un vase plein d'eau; et quand l'eau a un peu bouilli, on en retire la toile pour la laver encore une fois dans l'étang, la battre un peu, et la faire sécher.

Enfin, pour rendre la toile propre à recevoir et retenir la couleur rouge, il faut réitérer l'opération du *cadoucaie*, comme je l'ai rapporté au commencement, c'est-à-dire, qu'on trempe la toile dans l'infusion simple du *cadou*, qu'on la lave ensuite, qu'on la bat sur la pierre, et qu'on la fait sécher; qu'après cela on la fait tremper dans du lait de buffle, qu'on l'y agite, et qu'on la frotte pendant quelque temps avec les mains; que quand elle en est parfaitement imbibée, on la retire, on la tord, et on la fait sécher; qu'alors, s'il doit y avoir dans les fleurs rouges des traits blancs, comme sont souvent les pistils, les étamines et les autres traits, on peint ces endroits avec de la cire, après quoi on peint enfin avec un pinceau indien le rouge qu'on a préparé auparavant. Ce sont communément les enfans qui peignent le rouge, parce que ce travail est moins pénible, à moins qu'on ne voulût faire un travail plus parfait.

Venons maintenant à la manière dont il faut préparer le rouge. Prenez de l'eau âpre, c'est-à-dire, de l'eau de certains puits particuliers à laquelle on trouve ce goût. Sur deux pintes d'eau, mettez deux onces d'alun réduit en poudre; ajoutez-y quatre onces de bois rouge, nommé *vartangui* ou bois de *sapan*, réduit aussi en poudre; mettez le tout au soleil pendant deux jours, prenant garde qu'il n'y tombe rien d'aigre ni de salé; autrement la couleur perdrait beaucoup de sa force. Si l'on veut que le

rouge soit plus foncé, on y ajoute de l'alun. On y verse plus d'eau quand on veut qu'il le soit moins; et c'est par ce moyen qu'on fait le rouge pour les nuances et les dégradations de cette couleur.

V I.

Pour composer une couleur de lie de vin et un peu violette, il faut prendre une partie du rouge dont je viens de parler, et une partie égale du noir dont j'ai marqué plus haut la composition. On y ajoute une partie égale de *canje* de riz, gardé pendant trois mois, et de ce mélange résulte la couleur dont il s'agit. Il règne une superstition ridicule parmi plusieurs gentils au sujet de ce *canje* aigri. Celui qui en a, s'en servira lui-même tous les jours de la semaine; mais le dimanche, le jeudi et le vendredi, il en refusera à d'autres qui en manqueraient. Ce seroit, disent-ils, chasser leur dieu de leur maison, que d'en donner ces jours-là. Au défaut de ce vinaigre de *canje*, on peut se servir de vinaigre de *callou* ou de vin de palmier.

V I I.

On peut composer différentes couleurs dépendantes du rouge, qu'il est inutile de rapporter ici; il suffit de dire qu'elles doivent se peindre en même temps que le rouge, c'est-à-dire, avant que de passer aux opérations dont je parlerai, après que j'aurai fait quelques observations sur ce qui précède. 1.° Ces puits dont l'eau est âpre, ne sont pas fort communs, même dans l'Inde; quelquefois il ne s'en trouve qu'un seul dans toute une ville. 2.° J'ai goûté de cette eau; je ne lui ai point trouvé le goût qu'on lui attribue, mais elle m'a paru moins bonne que l'eau ordinaire. 3.° On se sert de cette eau préférablement à toute autre, afin que le rouge soit plus beau, disent les uns; et, suivant ce qu'en disent d'autres plus communément,

communément, c'est une nécessité de s'en servir, parce qu'autrement le rouge ne tiendrait pas. 4.^o C'est d'Achem qu'on apporte aux Indes le bon alun et le bon bois de sapan.

Quelque vertu qu'ait l'eau âpre pour rendre la couleur rouge adhérente, elle ne tiendrait pas suffisamment et ne serait pas belle, si l'on manquoit d'y ajouter la teinture d'*imbouré* : c'est ce qu'on appelle plus communément *chaïaver*, ou racine de *chaïa*. Mais avant que de la mettre en œuvre, il faut préparer la toile en la lavant dans l'étang le matin, et en l'y plongeant plusieurs fois, afin qu'elle s'imbibe d'eau, ce qu'on a principalement en vue, et ce qui ne se fait pas promptement à cause de l'opacité du lait de buffle, où auparavant cette toile avoit été mise. On la bat une trentaine de fois sur la pierre, et on la fait sécher à moitié.

Tandis qu'on préparoit la toile, on a dû aussi préparer la racine de *chaïa*; ce qui se pratique de cette manière. Prenez de cette racine bien sèche, réduisez-la en une poudre très-fine, en la pilant bien dans un mortier de pierre et non de bois, ce qu'on recommande expressément, jetant de temps en temps dans le mortier un peu d'eau âpre. Prenez de cette poudre environ trois livres, et mettez-la dans deux seaux d'eau ordinaire que vous aurez fait tiédir, et ayez soin d'agiter un peu le tout avec la main. Cette eau devient rouge, mais elle ne donne à la toile qu'une assez vilaine couleur : aussi ne s'en sert-on que pour donner aux autres couleurs rouges leur dernière perfection.

Il faut pour cela plonger la toile dans cette teinture, et afin qu'elle la prenne bien, l'agiter et la tourner en tout sens pendant une demi-heure qu'on augmente le feu sous le vase; et lorsque la main ne peut plus soutenir la chaleur de la teinture, ceux qui veulent que leur ouvrage soit plus propre et

plus parfait, ne manquent pas d'en retirer leur toile, de la tordre, et de la faire bien sécher. En voici la raison : quand on peint le rouge, il est difficile qu'il n'en tombe quelques gouttes dans les endroits où il ne doit point y en avoir : il est vrai qu'alors le peintre a soin de les enlever avec le doigt autant qu'il peut, à peu près comme nous faisons lorsque quelque goutte d'encre est tombée sur le papier où nous écrivons ; mais il reste toujours des taches que la teinture de *chaïa* rend d'abord plus sensibles. C'est pourquoi, avant que de passer outre, on retire la toile, on la fait sécher comme je viens de le dire, et l'ouvrier recherche ces taches et les enlève le mieux qu'il peut avec un limon coupé en deux parties.

Les taches étant effacées, on remet la toile dans la teinture, on augmente le feu, jusqu'à ce que la main n'en puisse plus soutenir la chaleur ; on a soin de la tourner et retourner en tout sens pendant une demi-heure. Sur le soir on augmente le feu, et l'on fait bouillir la teinture pendant une heure ou environ : on éteint alors le feu, et quand la teinture est tiède, on en retire la toile qu'on tord fortement, et que l'on garde ainsi humide jusqu'au lendemain.

Avant que de passer aux autres couleurs, il est bon de dire quelque chose sur le *chaïa*. Cette plante naît d'elle-même, et on ne laisse pas d'en semer aussi, vu le besoin qu'on en a. Elle ne croît hors de terre que d'environ un demi-pied ; sa feuille est d'un vert clair, large de près de deux lignes, et longue de cinq à six. La fleur est extrêmement petite et bleuâtre. La graine n'est guère plus grosse que celle du tabac. Cette petite plante pousse en terre une racine qui va quelquefois jusqu'à près de quatre pieds, et ce n'est pas la meilleure ; on lui préfère celle qui n'a qu'un pied, ou un pied et demi de longueur. Cette racine est fort menue ; quoiqu'elle pousse si avant en terre et tout droit, elle ne jette à droite et à

gauche que fort peu et de très-petits filamens. Elle est jaune quand elle est fraîche, et devient brune en se séchant. Ce n'est que quand elle est sèche qu'elle donne à l'eau la couleur rouge. Sur quoi je remarquai une particularité qui m'étonna; j'en avois mis tremper dans de l'eau qui étoit devenue rouge. Pendant la nuit un accident fit répandre la liqueur. Mais je fus bien surpris de trouver le lendemain au fond du vase quelques gouttes d'une liqueur jaune qui s'y étoit ramassée. Je soupçonnai que quelque corps étranger tombé dans le vase avoit causé ce changement de couleur; j'en parlai à un peintre: il me répondit que cela ne marquoit autre chose, sinon que le *chara* dont je m'étois servi, étoit de bonne espèce, et que lorsque les ouvriers réduisoient en poussière cette racine, en y jetant un peu d'eau, comme on l'a dit, il étoit assez ordinaire qu'elle fût de couleur de safran. Je fis encore une autre remarque, c'est qu'autour du vase renversé, il s'étoit attaché une pellicule d'un violet assez beau. Cette plante se vend en paquets secs; on en retranche le haut, où sont les feuilles desséchées, et on n'emploie que les racines pour cette teinture.

Comme la toile y a été plongée entièrement, et qu'elle a dû être imbibée de cette couleur, il faut la retirer sans craindre que les couleurs rouges soient endommagées par les opérations suivantes. Elles sont les mêmes que celles dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire, qu'il faut laver la toile dans l'étang, la battre dix ou douze fois sur la pierre, la blanchir avec des crottes de mouton, et le troisième jour la savonner, la battre, et la faire sécher, en jetant légèrement de l'eau dessus de temps en temps. On la laisse humide pendant la nuit, on la lave encore le lendemain, et on la fait sécher comme la veille. Enfin à midi, on la lave dans de l'eau chaude pour

en retirer le savon et toutes les ordures qui pourroient s'y être attachées , et on la fait bien sécher.

V I I I.

La couleur verte qu'on veut peindre sur la toile , demande pareillement des préparations ; les voici : Prenez un *palam* , ou un peu plus d'une once de fleur de *cadou* , autant de *cadou* , une poignée de *chaïvor* , et si vous voulez que le vert soit plus beau , ajoutez-y une écorce de grenade. Après avoir réduit ces ingrédients en poudre , mettez-les dans trois bouteilles d'eau , que vous ferez bouillir jusqu'à diminution des trois quarts ; versez cette teinture dans un vase en la passant par un linge. Sur une bouteille de cette teinture , mettez une demi-once d'alun en poudre , agitez quelque temps le vase , et la couleur sera préparée.

Si vous peignez avec cette couleur sur le bleu , vous aurez du vert. C'est pourquoi , quand l'ouvrier a teint sa toile en bleu , il a eu soin de ne pas enduire de cire les endroits où il avoit dessein de peindre du vert , afin que la toile teinte d'abord en bleu , fût en état de recevoir le vert en son temps. Il est si nécessaire de peindre sur le bleu , qu'on n'auroit qu'une couleur jaune , si on le peignoit sur une toile blanche.

Mais je dois avertir que ce vert ne tient pas comme le bleu et le rouge , en sorte qu'après avoir lavé la toile quatre ou cinq fois , il disparoit , et il ne reste à sa place que le bleu , sur lequel on l'avoit peint. Il y a cependant un moyen de fixer cette couleur , en sorte qu'elle dure autant que la toile même. Le voici : prenez l'ignon du bananier , pilez-le encore frais , et tirez-en le suc. Sur une bouteille de teinture verte , mettez quatre ou cinq cuillerées de ce suc , et le vert deviendra adhérent et ineffaçable. L'inconvénient est que ce suc fait perdre au vert une partie de sa beauté.

I X.

Il reste à parler de la couleur jaune , qui ne demande pas une longue explication. La même couleur qui sert pour le vert en peignant sur le bleu , sert pour le jaune , en peignant sur la toile blanche. Mais cette couleur n'est pas fort adhérente ; elle disparaît après avoir été lavée un certain nombre de fois. Cependant , quand on se contente de savonner légèrement ces toiles , ou de les laver dans du petit-lait aigri , mêlé de suc de limon , ou quand on les fait tremper dans de l'eau , où l'on aura délayé de la bouze de vache , et qu'on aura passée au travers d'un linge , ces couleurs passagères durent bien plus long-temps.

X.

Avant que de finir , il faut dire un mot des pinceaux indiens. Ce ne sont autre chose qu'un petit morceau de bois de bambou aiguisé et fendu par le bout à la distance d'un travers de doigt de la pointe. On y attache un petit morceau d'étoffe imbibée dans la couleur qu'on veut peindre , et qu'on presse avec les doigts pour l'exprimer. Celui dont on se sert pour peindre avec de la cire , est de fer , de la longueur de trois travers de doigt , ou un peu plus ; il est mince par le haut , et par cet endroit il s'insère dans un petit bâton qui lui sert de manche ; il est fendu par le bout , et forme un cercle au milieu , autour duquel on attache un peloton de cheveux de la grosseur d'une muscade : ces cheveux s'imbibent de la cire chaude , qui coule peu à peu par l'extrémité de cette espèce de pinceau.

Voilà tout ce que j'ai pu apprendre sur la fabrique des toiles peintes de l'Inde. Je ne sais si j'aurai été plus heureux dans mes découvertes , que ceux qui ont tenté avant moi d'en faire en ce genre. Comme

ils n'avoient ni l'usage de la langue , absolument nécessaire pour s'entretenir avec les peintres , ni l'habitude de traiter avec eux ; que d'ailleurs leur état même devoit naturellement inspirer de la défiance aux timides Indiens , je doute qu'ils aient pu bien exécuter les ordres dont ils ont été chargés à ce sujet. Ce n'est pas que je voulusse être responsable de la vérité de tout ce que je vous ai rapporté : il est difficile qu'il ne se glisse quelque erreur et quelque mécompte , dans ce qu'on est obligé d'apprendre de gens qui savent mieux travailler que s'expliquer : mais enfin , comme je ne me suis pas adressé à un seul peintre , que j'en ai consulté plusieurs , et qu'il eût été très-difficile que , sans le savoir , ils se fussent tous accordés à me tromper , il n'est guère probable que je me sois éloigné de la vérité. Je suis , etc.

L E T T R E

De M. Poivre au père Cœurdox.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

MON premier essai de peinture , à la façon indienne , est enfin achevé. Il l'auroit été plutôt sans cette paresse et cette lenteur , dont les ouvriers de ce pays-ci ne se défont jamais. Il m'a fallu user de beaucoup de patience pour les suivre dans toutes les opérations ; ainsi il n'a pas tenu à moi de vous satisfaire plutôt sur les remarques que vous m'avez fait l'honneur de me demander.

Dans mon premier ouvrage , mon dessein a été non-seulement de m'instruire de la façon dont les Malabares peignent leurs toiles , mais encore de faire diverses expériences pour savoir si en Europe

on ne pourroit pas suppléer aux drogues dont ils se servent et que nous n'avons pas.

Je n'ai même suivi la méthode d'après laquelle ils travaillent, et dont ils sont esclaves, qu'autant que je l'ai cru nécessaire, pour la connoître moi-même et la savoir; d'ailleurs je m'en suis souvent écarté, pour voir si l'on ne pourroit pas réussir autrement, et faire avec moins de façons des ouvrages plus finis.

Je vous avouerai que je n'ai réussi qu'imparfaitement en bien des articles : en d'autres j'ai manqué absolument; quelquefois j'ai été plus heureux. C'est le sort de ceux qui font les premières expériences, et qui voulant perfectionner des arts trop imparfaits, commencent par secouer le joug de la coutume, et par s'affranchir des règles ordinaires. Voici donc en peu de mots les remarques que m'ont fournies les premiers essais.

1.^o Je dois rendre justice aux recherches que vous avez faites sur la façon dont les Indiens peignent leurs toiles. Vos découvertes sont très-justes et fort exactes. Les amateurs des arts doivent vous savoir bon gré des connoissances nouvelles que vous leur avez fournies sur cet article. Je trouve dans votre lettre les différentes opérations de nos peintures, expliquées assez clairement, et bien détaillées. Je désirerois seulement que vous pussiez donner en Europe une notion plus distincte des diverses drogues qui entrent ici dans la peinture des indiennes. Si pour cela vous pouviez dérober à votre zèle apostolique quelque moment de loisir, vous rendriez un service réel à nos curieux d'Europe, en leur donnant de nouvelles explications sur le fruit que vous nommez *cadoucaïe*, et sur la plante que vous leur avez déjà fait connoître sous le nom de *chayaver*. Ce sont-là les deux ingrédients les plus essentiels, dont le défaut de connoissance pourroit empêcher

de réussir, ceux qui voudroient en Europe tenter d'imiter les peintures de l'Inde.

2.^o Le *cadoucaie* est un vrai myrobolan dont, comme vous savez, nos droguistes distinguent jusqu'à cinq espèces : le myrobolan citrin, le myrobolan indien ou noir, le chébule, l'emblique, et le myrobolan bellerique. Nos Malabares ne se servent que des deux premières espèces, qui ont beaucoup de sel essentiel et d'huile. Après les avoir broyés, ils les mêlent avec du lait de buffle femelle. Cette espèce de lait n'est point absolument nécessaire. J'ai éprouvé que celui de la vache fait le même effet. Si c'est l'onctuosité du premier qui le rend préférable au second dans ce pays-ci, la même raison n'est pas pour l'Europe, où le lait de vache est beaucoup plus onctueux que tous les laits que l'on peut trouver dans l'Inde.

3.^o Je ne crois pas que l'on doive attribuer l'adhérence des couleurs à cette première préparation qui se fait ici aux toiles; elle ne sert absolument qu'à les rendre susceptibles de toutes les couleurs que l'on veut ensuite y appliquer, lesquelles s'emboiroient ou se répandroient trop, à peu près comme fait notre encre sur un papier qui n'est pas assez aluminé. Les Chinois ont, comme les Indiens, le secret de peindre les toiles du moins avec la couleur rouge. Avant d'y travailler, ils n'y donnent d'autre préparation que celle qu'ils donnent à leurs papiers, c'est-à-dire, qu'ils les imbibent d'une mixture d'alun et de colle extrêmement claive. Leurs ouvrages n'en sont pas moins ineffaçables, quoiqu'il n'y ait ni *cadou* ni lait de buffle femelle. Ce *cadou* ne me paroît donc avoir aucune autre utilité que celle de noircir ce premier trait dont les Malabares se servent pour masquer d'abord leur dessin après en avoir tiré le poncis. En effet, j'ai remarqué que cette drogue dont vous donnez l'explication

dans l'article troisième, n'est d'abord qu'une eau roussâtre, chargée de parties vitrioliques, qui ne devient noire que lorsqu'elle est appliquée sur la préparation du *cadoucate*. Ainsi la noix de galle fera le même effet.

4.^o J'ai fait une autre expérience qui m'a réussi : c'est que nos toiles d'Europe sont tout aussi susceptibles des mêmes peintures que les indiennes : j'ai peint un mouchoir blanc d'une toile de Bretagne, avec la préparation de bois de *sapan*, lequel fait un bel effet. Je l'ai fait laver plusieurs fois, et la couleur en est toujours également brillante : je vous l'enverrai afin que vous puissiez en juger par vos yeux.

Je crois qu'au lieu de bois de *sapan*, on pourroit se servir avec plus d'avantage de la teinture de bois de *fernambouc* ou même de *cochenille* : celle-ci l'emporteroit infiniment sur tout ce que l'on peut faire avec le bois de *sapan*, qui est absolument le même que ce que nous appelons en France *bois de Brésil*. J'en ai fait l'expérience avec un peu de *carmin*, lequel, quoiqu'entièrement gâté, a pourtant sur la toile autant d'éclat que les peintures les plus fraîches des Indes.

5.^o Pour ce qui regarde le *chayaver*, dont j'ai l'honneur de vous envoyer une plante dessinée et peinte d'après nature, il est visible que c'est à sa racine que les couleurs, au moins la couleur rouge, doivent leur adhérence et leur ténacité. Avant de faire bouillir la toile peinte dans la décoction de cette racine, on ne peut impunément confier la nouvelle peinture au blanchisseur : la couleur s'efface ; elle ne devient adhérente que lorsqu'elle a été suffisamment pénétrée des sels alcalis de cette racine.

Il me paroît que cette plante n'est autre chose que ce que M. Tournefort appelle *gallium album vulgare*. La description que ce savant botaniste fait de sa plante, est absolument la même que celle

qu'on pourroit faire du *chayaver*. Au moins est-il vrai que les deux plantes, si elles sont différentes, ont un même effet qui est de faire cailler le lait : c'est une expérience que j'ai faite.

Voilà, mon révérend père, toutes les remarques que j'ai pu faire sur la façon dont les Indiens peignent leurs toiles à Pondichery ; si vous les croyez justes, elles pourront contribuer au dessein que vous avez de faire passer en Europe le secret des Indes. Il est surprenant que jusqu'ici il ne se soit trouvé dans ce pays aucun Européen curieux, qui ait tâché d'enrichir sa patrie d'un art dont on peut tirer tant d'avantage. Il seroit à souhaiter que nos voyageurs en quittant leur pays l'oubliassent moins. Il ne se trouve guère de peuples qui ne soient en possession de quelque art particulier dont les connoissances seroient utiles à l'Europe. Des découvertes en ce genre seroient plus avantageuses qu'une infinité de relations exagérées et peu fidèles dont ceux qui voyagent croient avoir droit d'amuser le public. Jusqu'à présent vos révérends pères, surtout ceux qui travaillent aux missions de la Chine, sont les seuls qui nous aient donné l'exemple d'un travail si utile. Les peines qu'ils se sont données pour découvrir la façon dont les Chinois travaillent la porcelaine, cultivent les mûriers, et nourrissent les vers à soie, leur ont mérité la reconnoissance de tous leurs compatriotes qu'ils ont si utilement servis. Pourquoi un si bel exemple est-il si peu imité ?

J'espère, mon révérend père, que si vous avez fait quelque nouvelle découverte, vous voudrez bien m'en faire part avec la même franchise que je vous communique les miennes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L E T T R E

Du père Cœurdoux , missionnaire.

LA précédente lettre m'a donné occasion de faire quelques recherches et de nouvelles réflexions qui pourront être aussi de quelque utilité. Les voici.

1.^o Quoique le *cadoucaïe* soit la première espèce de myrobolan de nos droguistes , les Indiens ne le confondent pas comme eux sous le même nom , avec des fruits produits par des arbres fort différens.

2.^o Comme nous distinguons les cerneaux des noix mûres , de même aussi les peintres et les marchands indiens distinguent les *pindjou cadoucaïes* , c'est-à-dire , ceux qu'on a cueillis encore verts et tendres pour les faire sécher en cet état , de ceux qu'on a laissé mûrir avant que d'en faire la récolte. Ils paroissent fort différens à la vue , mais il est sûr que ce sont les fruits des mêmes arbres.

3.^o La raison de cette distinction et des différentes récoltes des *cadoucaïes* , vient de la différence des eaux âpres propres à la peinture , dont il a été parlé ailleurs , lesquelles ne sont absolument pas les mêmes , ni si bonnes partout , et au défaut desquelles il faut suppléer par des *cadoucaïes* plus âpres , comme ayant été recueillis avant leur maturité.

Par exemple , la qualité des eaux de Madras , exige qu'on se serve des *pindjou cadoucaïes* ; au lieu qu'il faut se servir à Pondichery de ceux qui ont été cueillis en maturité. Tous les peintres indiens ne conviennent pas que ce soit le défaut d'un certain degré d'âpreté dans les eaux , qui oblige à se servir des myrobolans cueillis tendres : il y en a qui prétendent au contraire que c'est avec les eaux plus

Après qu'il faut user des *pindjou cadoucaïes*, lesquels ont, selon eux, moins d'âpreté que ceux qui ont bien mûri. Quoi qu'il en soit, il est assez étonnant que les Indiens aient découvert dans la différence de maturité de ces fruits, le supplément au défaut de certaines eaux propres d'ailleurs à la teinture et à la peinture.

Ces *cadoucaïes pindjou* sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus petits. Il y en a qui ont à peine six lignes de longueur. Ils sont les uns de couleur brune, et les autres assez noirs; mais cette différence de couleur n'est qu'accidentelle et ne désigne point des espèces différentes. Comme ils ont été cueillis verts, il n'est pas étonnant que leur superficie se trouve toute couverte de rides, lorsqu'ils sont desséchés. Mais parce qu'il a fallu beaucoup plus de travail pour les ramasser et pour les faire sécher, leur prix est beaucoup plus grand que celui des *cadoucaïes* qui ont bien mûri.

4.° Il faut mettre au nombre des *pindjou cadoucaïes*, une sorte de myrobolans bruns ou noirs, comme les petits dont je viens de parler, mais qui sont plus gros et plus grands que ceux dont se servent les peintres de Pondichery, quoiqu'ils aient été cueillis étant mûrs. J'avois peine à le croire; mais un peintre indien m'en convainquit, en cassant devant moi un de ces gros *cadoucaïes*, et son noyau, dont il me fit remarquer la pulpe mal nourrie, et couverte d'une peau brune; au lieu qu'un *cadoucaïe* bien mûr, qu'il cassa aussi, avoit dans son noyau une pulpe bien conditionnée et blanche comme une amande. La raison de cette différence vient de ce que, sous un même genre d'arbre de *cadou*, il y en a plusieurs espèces, dont les fruits sont de grosseurs différentes, comme nos pommes ne sont pas toutes également grosses, ni proportionnées aux différentes espèces de pommiers qui les portent.

C'est ce que j'ai appris d'un marchand droguiste du pays, que j'interrogeois sur ce sujet : car ce n'est qu'à force d'interrogations faites à plusieurs, avec beaucoup de patience, qu'on peut espérer de tirer de ces gens-ci ce qu'on en veut apprendre ; mais aussi on ne perd pas toujours son temps : l'un vous dit une circonstance qui avoit échappé à l'autre. L'embaras est quelquefois de les concilier lorsqu'ils se trouvent de sentimens opposés, et qu'ils vous disent des choses contradictoires. De nouvelles interrogations faites à d'autres séparément, et un redoublement de patience, font enfin découvrir de quel côté est la vérité.

Mon marchand ajouta que c'étoit surtout du côté des provinces du nord que venoient les gros *cadoucales*, et que tels étoient ceux qui venoient de Surate. Il me confirma aussi ce que j'ai dit plus haut, sur la foi des peintres indiens, que les *cadoucales pindjou*, et les autres qui n'ont été ramassés qu'après avoir bien mûri, étoient absolument les mêmes fruits et des mêmes arbres, m'assurant que dans sa jeunesse il avoit voyagé à l'ouest de Pondichery et jusqu'à la chaîne des montagnes voisines de la côte de Malabar, d'où l'on apporte ces fruits, et qu'il en avoit vu faire la récolte.

5.^o Je ne dois pas omettre ici une autre production de l'arbre *cadou*, et qu'on appelle *cadoucaïpou*, c'est-à-dire, *fleur de cadoucale*, quoique ce ne soit rien moins que sa fleur. C'est une espèce de fruit sec, ou simplement une coque aplatie et souvent orbiculaire, de couleur de feuille morte par-dessus et d'un brun velouté en dedans. Elle est vide, et paroît n'avoir jamais rien contenu, si ce n'est les œufs des insectes qui ont probablement occasioné sa naissance ; car cette espèce de noix se trouve sur les feuilles mêmes du *cadou*, et est produite de la même façon que les noix de galle

et quelques autres excroissances pareilles , qui se trouvent sur les feuilles de certains arbres en Europe.

Il y a des *cadoucaïpou* qui ont jusqu'à un pouce de diamètre ; il y en a de beaucoup plus petits ; il y en a aussi , dit-on , de plus larges ; mais je n'ai pas vu de ceux-ci. La description que fait Lemery de la noix vomique convient fort au *cadoucaïpou*. Dans le doute si ce ne l'étoit point effectivement , on en a donné une dose considérable à un chien qui n'en a point été incommodé. Il a même paru que cette drogue lui avoit fait du bien , comme elle en fait aux hommes ; car les médecins du pays l'emploient utilement contre les tranchées et les cours de ventre , moyennant quelques préparations qu'il seroit trop long de rapporter , et qui ne sont pas de mon sujet. Il est étonnant qu'une drogue aussi efficace que celle-ci ne soit pas connue en Europe , ainsi que me l'a assuré un homme fort intelligent. (M. Mabile , médecin.)

6.^o Quoi qu'il en soit , cette espèce de noix plate est d'une grande utilité pour peindre les toiles , et je rapporterai d'autant plus volontiers l'usage qu'en font les peintres indiens , que j'en ai parlé trop brièvement ailleurs , faute des connoissances qu'on m'en a données depuis. Voici le détail de la préparation de la couleur jaune qui se fait avec le *cadoucaïpou*. Prenez-en , par exemple , quatre onces , et sans les écraser ni les broyer , laissez-les tremper pendant vingt-quatre heures dans environ quarante onces d'eau âpre. On met ensuite le tout sur le feu , après y avoir jeté une once de *chayaver* réduit en poudre. On fait bouillir cette eau trois bouillons , retirant le feu lorsqu'elle bout , et l'y remettant ensuite pour la faire bouillir à trois reprises , de sorte que l'eau se trouve réduite enfin à la moitié. Versez cette eau dans un autre vase , de sorte que le *cadoucaïpou* reste au fond du premier , et lorsque

cette eau sera devenue tiède, vous y mettrez d'abord une once d'alun réduit en poudre et dissous dans un peu d'eau chaude. Si avec cette eau ainsi préparée vous peignez sur le bleu, vous aurez du vert. Elle donnera du jaune, si vous peignez sur la toile blanche, préparée avec le *cadoucaïe* et le lait, ainsi qu'il a été dit ailleurs. Si l'on veut avoir un vert plus foncé, il faut commencer par rendre plus foncé le bleu sur lequel cette eau jaune doit passer. Pour avoir un jaune clair, on retire de cette eau la quantité dont on a besoin, lorsqu'elle n'a bouilli qu'une fois. Le jaune sera plus foncé, si on retire l'eau après qu'elle aura bouilli deux fois. Il le seroit bien davantage si on laissoit diminuer l'eau jusqu'aux trois quarts. On peut aussi, pour avoir un jaune plus foncé, peindre deux fois et à différentes reprises le même endroit avec la même eau. J'ai déjà averti qu'il n'en étoit pas de ces couleurs comme du rouge, qui devient plus beau au blanchissage, au lieu que celles-ci s'effacent à force de faire blanchir la toile sur laquelle elles sont peintes.

7.^o Le *cadoucaïpou* ne sert pas seulement pour peindre en jaune; les teinturiers l'emploient aussi pour teindre en cette couleur; mais la préparation de cette teinture est beaucoup plus simple. La voici: Pour teindre, par exemple, six coudées de toile, prenez quatre *palans* de *cadoucaïpou*, brisez-les en petits morceaux, et faites-les tremper ou infuser environ une demi-heure dans seize ou dix-sept livres d'eau âpre, ou même d'autre eau, pourvu qu'elle ne soit ni salée ni saumâtre. Vous la ferez bouillir ensuite jusqu'à diminution d'un quart: quand elle est un peu refroidie, on y trempe la toile, en sorte qu'elle soit bien imbibée de la liqueur; on la tord ensuite légèrement, et on la fait bien sécher au soleil.

Faites de plus dissoudre dans seize livres d'eau deux *palans* d'alun réduit en poudre; vous la ferez

chauffer jusqu'à ce qu'elle soit plus que tiède, et vous y plongerez alors la même toile, qu'on tord légèrement, et qu'on fait ensuite sécher une seconde fois au soleil. Une toile bleue teinte dans la même préparation et de la même façon, se trouve teinte en vert. L'on teint encore en jaune avec moins de préparation et de frais. On prend pour la même quantité de toile un *palan de cadoucaïpou*, qu'on brise avec un cylindre sur une pierre en y jetant un peu d'eau, en sorte que cet ingrédient forme une espèce de pâte. On la fait tremper dans deux ou trois pintes d'eau, qu'on passe ensuite par un linge; on y ajoute trois fois autant de la plante appelée *terramerita*, qu'on prépare de la même façon que le *cadoucaïpou*: celle qui vient du Bengale est préférable à celle qui croît ici. On fait chauffer cette eau, et on y plonge la toile, qui se trouve teinte en jaune après qu'on l'a fait sécher, non pas au soleil, mais à l'ombre, sans quoi cette couleur, qui n'est ni belle ni tenace, rougiroit ou bruniroit promptement.

8.° Quant à la qualité du *cadoucaïe*, de contribuer à l'adhérence des couleurs, M. Poivre croit devoir la lui refuser, en quoi je ne puis être entièrement de son sentiment. Il a contre lui celui des Indiens; et, suivant le mémoire de M. Paradis sur la teinture en rouge, que je communiquerai dans la suite, on emploie ce fruit pour la teinture dans laquelle il ne s'agit nullement de gommer la toile, comme on fait le papier sur lequel on doit écrire. L'exemple des Chinois, qui peignent fort bien en rouge sans *cadoucaïe*, prouve au plus que c'est un ingrédient qui leur manque, ou qu'ils y suppléent d'ailleurs comme ils ont fait pour le *chayaver*, qui paroît leur être inconnu.

9.° Pour décider la question, savoir: si le *chayaver* est la même plante que le *gallium album vulgare*, le plus court seroit d'en envoyer de la graine en France. Si elle y réussissoit, on pourroit juger
tout

tout d'un coup à l'œil si c'est la même plante qui se trouve en France et dans les Indes. Si c'est la même, M. Poivre a rendu un service considérable aux teinturiers, en leur faisant connoître la vertu d'une plante si utile, qu'on avoit sans savoir s'en servir. Si ce ne l'est pas, il aura au moins fait plaisir aux botanistes, en leur découvrant un nouveau *gallium* ou *caillelait*, qui a, ce semble, échappé à l'auteur de l'*Hortus Malabaricus*. Ce qui me fait douter que ces deux plantes soient la même, malgré les rapports qu'elles peuvent avoir, c'est qu'aucun botaniste n'attribue au *gallium album vulgare* les longues racines qui caractérisent en quelque sorte le *chayaver* des Indes.

Voilà, mon révérend père, les remarques que j'ai faites à l'occasion de la lettre de M. Poivre, qui a peint au naturel une plante de *chayaver*, que j'ai l'honneur de vous envoyer; elle pourroit, ce semble, faire plaisir aux curieux, aussi-bien que sa lettre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L E T T R E

*Du père Possevin, du 4 et du 16 décembre 1743,
à Madame de Saint-Hyacinthe.*

MADAME,

La paix de N. S.

AVANT que d'entrer dans la mission de Telougou, j'eus l'honneur de vous écrire l'an passé, pour vous apprendre où le bon Dieu avoit daigné me conduire. C'est de cette mission que je vous écris aujourd'hui, distante de cent lieues ou environ de Pondichery, par le chemin que nous faisons. Je ne croyois pas y

T. VIII.

porter avec moi tous les fléaux de Dieu ; il semble cependant que je les y aie apportés. Vous en pouvez juger , Madame , par ce que je vais vous en dire. Le jour que j'arrivai de Careical à Pondichery , pour me rendre ici , le Nabab d'Arcate fut assassiné à Velour , ce qui mit le trouble et la division parmi les Mores ; la guerre civile s'alluma dans le pays , et retarda notre départ de trois semaines. En partant le 9 décembre pour nous rendre ici , nous crûmes pouvoir y arriver sans accident. Le voyage fut assez heureux jusqu'à quatre ou cinq lieues par delà d'Arcate ; mais là , dans un défilé qu'il nous falloit passer , nous fûmes arrêtés et dépouillés , le père de Lacour et moi , par cent cinquante ou deux cents soldats , qui gardoient le défilé pour fermer le passage aux Marattes. Notre perte monta à environ sept cents livres. Nous allâmes coucher à une ou deux lieues de là , dans le cœur d'un village , à la belle étoile , sans souper et au milieu des voleurs. Le lendemain 16 , qui étoit un dimanche , nous allâmes à trois lieues de là dire la messè dans notre église de Paracour , où nous restâmes jusqu'au 19 , dans de perpétuelles alarmes. Enfin nous prîmes le parti de continuer notre route , nous remettant entre les mains de la Providence. Le 20 nous arrivâmes heureusement à Pongannour , première église de la mission de Telougou , à cinquante-quatre lieues de Pondichery. Nous y restâmes six jours avec le père Lavour , que nous trouvâmes guéri comme miraculeusement , la veille de saint François-Xavier , d'un abcès qu'il avoit au genou. Le 29 décembre , nous arrivâmes à Ballapouram , où je restai avec le père Pons , pour y apprendre la langue , et ensuite me rendre à Chrichnapouram , vers le commencement de mars ; mais Dieu en disposa autrement , comme vous allez voir. En janvier , l'armée de Nisan , ministre du Mogol , qui venoit faire le siège de Trichirapali , pilla notre église de

Pendicallon et ruina le pays; ensuite l'armée du Nabab de Carnoul, révolté contre Nisan, est venue se poster là, dans notre maison et les environs, où ayant tout ravagé, nos Chrétiens pensèrent à se sauver ailleurs. En février, l'armée de Nisan pilla notre église de Camballadinné; les pères Martin et Cordey furent au moment d'être pris, et furent obligés de se sauver ici. Au départ des Nababs, qui sont allés avec toutes leurs troupes accompagner Nisan dans son expédition de Trichirapali, les petits princes du pays se sont mis à se faire la guerre les uns aux autres, ce qui a occasionné le pillage de notre église de Madigoubba; le bourg et tous les environs sont devenus déserts, en sorte qu'il n'y est pas resté une seule âme. Le mois de mars, où tout ceci se passoit, le père de Lacour me manda de ne me point mettre en route, parce que les chemins n'étoient point praticables; qu'il étoit à la veille d'être assiégé, et qu'il avoit emballé tous les ornemens de l'église pour fuir ailleurs. Cela m'empêcha de partir avant le 30 avril; j'arrivai ici le 2 mai. Les troubles ont continué et augmenté, en sorte que je n'ai pu sortir de ce Matham depuis sept mois, pour aller ailleurs. Sidosi, espèce de prince ou vice-roi des Marattes, s'est avancé, il y a quelques mois, avec deux mille chevaux, à deux journées d'ici, où il pille et ravage tout. Son fils, gouverneur de Trichirapali, après la reddition de cette place, est venu en faire autant de son côté, avec deux mille chevaux qui lui restent. Il y a quelques jours qu'il n'étoit qu'à cinq ou six lieues d'ici; on est venu trois ou quatre fois la nuit et le jour nous avertir de nous retirer dans le fort, avec nos meilleurs effets. Nous avons emballé les ornemens de l'église, pour les faire transporter en cas de besoin, et nous sommes restés tranquilles chez nous. A tous ces désastres, ajoutez le défaut de pluie; la misère nous met une foule de pauvres sur les bras,

que nous ne savons comment assister; la mission fournit par an cent pagodes (huit cents livres) à chaque missionnaire , indépendamment des aumônes communes et particulières qui viennent de France. Nous sommes quatre dans cette partie de la mission; nous avons bien dépensé chacun environ mille six cents livres cette année, et nous sommes encore dans le besoin jusqu'au cou, hors d'état de pouvoir envoyer personne nulle part annoncer l'évangile. Il est vrai que ce n'en est guère le temps; chacun songe à se sauver où il peut, et à vivre; nous nous trouvons même endettés ici de cinq ou six cents livres, sans savoir quand nous les payerons : pour comble de malheur, quatre de nos disciples qui étoient allés accompagner le père Martin à Pondichery, ont été assassinés le 26 septembre dernier, à six lieues de Ponganour. Cinq ou six cents livres qu'ils nous apportoient avec des provisions, nos lettres de France, venues par les derniers vaisseaux, et apparemment quelques boîtes de chapelets et autres choses de dévotion qui nous venoient d'Europe, ont été perdus. Voilà en gros ce qui nous regarde dans ces quartiers. Ne vous imaginez pas, Madame, que tout ait été plus tranquille du côté de Ponganour et Vencatiguri. Je pense que les choses y ont été encore plus mal; vous en jugerez par l'exposé, qui ne sera pas, à beaucoup près, tel que vous le pourroit mander celui de nos pères qui en a été témoin en bonne partie aux environs de Vencatiguri. Sept cents chevaux marattes, qui venoient de Vejour, pillèrent et mirent ce pays en trouble en février dernier. Deux de nos gens qui alloient à Pondichery, furent arrêtés, puis relâchés : voilà le premier fléau dans ces cantons-là. Le Nabab de Colola étant allé joindre Nisan avec ses troupes, les Capouvarons ou laboureurs du pays, ne pouvant plus supporter les avanies qu'on leur faisoit tous les jours, se révoltèrent, brû-

lèrent et pillèrent le pays : deuxième fléau. Les Roisavarons (caste de voleurs de profession) se mirent sur les rangs, et furent le troisième fléau, qui dura plus que le deuxième; car les Capouvarons, après avoir tout pillé, s'en allèrent ailleurs. Le prince de Vencatiguiri et les petits seigneurs morés, ayant pris les armes ensuite, pillèrent chacun de son côté, et s'emparèrent de tout ce qu'ils purent : quatrième fléau, encore plus grand que les autres. La garnison de Trichirapali a été le cinquième, en passant par-là. Le père Lavaur, venant de Ponganour à Ballapouram, au commencement de mai, au milieu de tous ces troubles, risqua cinquante fois d'être pillé et massacré; ce n'a été que par une providence spéciale et des plus marquées, qu'il a pu échapper à tant de dangers. Il est retourné dans ces quartiers. Il arriva sans accident de Ballapouram à Ponganour, le jour que nos gens furent égorgés à six lieues de là. Il est ensuite allé à Vencatiguiri, d'où il nous écrivoit le 29. octobre dernier, qu'il ne voyoit aucun moyen d'en sortir en sûreté pour se retirer ailleurs, avant l'arrivée de l'armée de Nisan, qui n'étoit qu'à douze lieues, et que s'il ne pouvoit le faire, il prendroit le parti d'aller se jeter aux pieds de Nisan, pour lui demander sa protection et justice de l'assassinat de nos gens; depuis ce temps nous n'en avons reçu aucunes nouvelles, non plus que des pères Martin et Pons, qui ont dû partir de Pondichery vers la fin d'octobre, pour venir dans ces quartiers, ce qui ne laisse pas de nous inquiéter. Le pays Tamoul n'a pas été plus tranquille que celui-ci; c'est là que le mal a commencé. Nos pères furent obligés de se sauver à Pondichery une ou deux fois avant l'arrivée de l'armée de Nisan; ils étoient alors dans leurs églises. Le père de Montjustin fut dépouillé et pillé par l'armée de Nisan, aussi bien que son église d'Atipacam : il ne put se sauver avec son cheval, et

autant d'habits qu'il lui en falloit pour n'être pas nu, que moyennant huit pagodes qu'il donna à un officier more, qui le laissa évader. Le pillage de cette église va bien à huit cents livres. J'ai encore appris qu'un de nos gens, dans ces cantons, qui portoit vingt pagodes, fut volé. Je n'ai pu en savoir davantage, parce que les chemins ont été la plus grande partie de l'année impraticables, et qu'en nous écrivant, on ne répondoit pas à nos lettres, qui n'annonçoient que peste sur peste et misère sur misère. Il n'y a eu ici cette année qu'environ trente-huit ou quarante baptêmes, cinquante ou cinquante-deux l'an passé, soixante-deux ou soixante-trois à Ballapouram. Le père Lavaur a baptisé soixante-dix ou quatre-vingts adultes à Vencatiguri, depuis environ un an ou quinze mois. Il y avoit les plus grandes espérances d'une abondante récolte; mais les troubles ont dispersé le troupeau et les catéchumènes. Le père Costas m'a mandé cette année qu'il avoit bien baptisé à Pouchepaguri soixante-dix adultes en huit ou dix mois, malgré les troubles; je n'en ai rien appris depuis. Tout ce que je puis en dire de plus consolant, est ce que me dit le père Tremblay, à mon passage à Pondichery; que chaque année, l'une portant l'autre, il avoit baptisé environ deux cent cinquante personnes; que les deux années de famine, lui, ses catéchistes, et les fidèles avoient baptisé plus de trois mille enfans des gentils et d'adultes moribonds, mais suffisamment instruits; qu'il entendoit bien dix ou onze mille confessions par an, et baptisoit chaque année quatre, cinq et quelquefois six cents enfans de Chrétiens. Comme il écrit une lettre cette année fort détaillée sur tout cela au père Duhalde, vous la verrez sans doute, Madame, dans le premier recueil qui paroîtra. Le père Saignes ne manquera pas non plus de vous instruire de tout ce qui sera venu à sa connoissance. Pour moi je me

borne à ce petit détail, qui vous affligera sans doute. Mais si vous êtes notre mère, n'est-il pas juste que vos enfans vous mandent leur situation, pour que vous compatissiez à leurs misères et que vous les partagiez avec eux ? Cependant je puis vous assurer que ce n'est encore ici que la moindre de mes peines; l'austérité de la vie, quelque dure qu'elle soit, tous ces malheurs, quelque grands qu'ils soient, ne sont rien en comparaison d'autres croix que nous avons à porter. Daignez donc vous souvenir de nous bien spécialement devant le Seigneur, et de moi en particulier, qui suis avec le plus profond respect, etc.

P. S. L'envie de vous dire les choses comme elles sont, me fait ajouter ces deux mots, qui seront comme le correctif à ce que je vous ai dit du pays Tamoul. Les vingt pagodes volées vers Carrepondy, ont été rendues, à la réserve de cinq. L'église d'Atipacam et la maison du missionnaire, ne furent point pillées par l'armée de Nisan, qui n'y entra point; mais un grand coffre rempli des ornemens et des meubles les plus précieux de cette église, que le père Montjustin conduisoit en lieu de sûreté, fut enlevé; le père ne fut point dépouillé, mais reçut seulement un coup de sabre sur les reins, que sa ceinture et ses habits parèrent. Ainsi moyennant huit pagodes et son coffre, on le laissa aller. Cette mission a peu souffert de l'armée de Nisan, qui gardoit une exacte discipline et ne pilloit guère que sur les pays ennemis.

C'est du père Martin, arrivé heureusement le 13, que j'ai appris ces particularités.

L E T T R E

*Du père Trembloy, missionnaire dans le royaume de Carnate, à Monsieur ***.*

L'INTÉRÊT, Monsieur, que vous daignez prendre à ce qui me regarde, me fait une loi de vous instruire de ce qui s'est passé dans l'Inde depuis que la Providence m'a conduit dans cette mission. Ce fut en 1734 que j'y arrivai. A la vue des travaux et du genre de vie des missionnaires, je crus y terminer bientôt mes jours. Tout ce qu'on peut se figurer de pénible n'est rien en comparaison des dangers, des fatigues, des chaleurs extrêmes et de mille incommodités ordinaires dans ces contrées. Mais la grâce rend tout aisé. D'ailleurs, quelle consolation ne donne pas à un ouvrier évangélique la ferveur des nouveaux Chrétiens, et le plaisir délicieux de voir dans cette région infidèle le vrai Dieu adoré, Jésus-Christ reconnu pour le Sauveur de toutes les nations, et la foi triomphante de l'idolâtrie ! Car ces merveilles, quoi qu'en puisse dire la calomnie, se sont opérées, et s'opèrent encore tous les jours à mes yeux. Oui, les Chrétiens de l'Inde adorent notre Dieu en esprit et en vérité ; leur culte est pur et sans mélange. Leur aversion pour les idoles va jusqu'au scrupule ; souvent ils refusent de regarder les faux dieux, de passer devant les temples, et de rien toucher qui appartienne aux cérémonies des gentils. La faim, la soif, les persécutions, la privation des biens et les plus sanglans outrages ne peuvent les ébranler ; pour symbole de leur foi, ils portent ordinairement la croix gravée sur leur front, et l'unique nom qu'ils donnent aux idoles, est celui de Démon.

En cela les soldats chrétiens sont surtout admirables. Jamais ils ne paroissent devant le prince qu'avec quelque marque de christianisme. Un jour quatre cents de ces braves étant assemblés à la porte du palais, le roi leur dit en colère : *Pourquoi méprisez-vous mes divinités, et leur donnez-vous les noms les plus odieux ? Seigneur, repartit un des capitaines, depuis que nous sommes Chrétiens, nous ignorons le déguisement ; et c'est la vérité que nous avons le bonheur de connoltre, qui nous fait tenir ce langage.* Le prince en souriant répondit : *Je vous ai toujours regardés comme fidèles sujets ; mais je vous défends d'approcher désormais de mes temples. Par vos prières vous pourriez bien faire mourir mes dieux. Mes dieux morts, ce seroit alors pour moi une nécessité, ou d'adorer le Dieu des Chrétiens, ou de ne plus rien adorer.* Depuis ce temps, les soldats chrétiens, quand on célèbre au palais une fête d'idoles, sortent de son enceinte, et vont se promener dans la campagne. Ce prince étoit autrefois le plus grand ennemi du christianisme ; il a paru dans la suite avoir des sentimens plus humains ; pendant plusieurs années je n'ai reçu de lui que des marques de bonté : souvent, en me faisant saluer, il s'est recommandé à mes prières.

Il faut avouer que les Chrétiens de l'Inde ont à soutenir de plus fréquentes et de plus rudes épreuves, que ceux des autres régions du monde. Je n'ai vu jusqu'ici parmi eux qu'une continuité de misères et d'afflictions. En 1737, le défaut de pluie empêcha la culture du riz, nourriture ordinaire des Indiens, et causa une famine générale qui dura plus de deux ans. Il est impossible de détailler les maux dont j'ai été témoin ; il suffit de dire que j'ai vu renouveler ce que les histoires sacrées rapportent des sièges de Samarie et de Jérusalem.

Au commencement de la disette, les princes, les

seigneurs et les ministres ayant fait enlever le riz qui étoit en réserve dans les villes et les bourgades, le peuple se trouva réduit à la dernière extrémité. Les marchands mirent leurs grains à un si haut prix, que personne, excepté les riches, n'y pouvoit atteindre, et la mesure de riz ou de millet, qui est à peine suffisante pour la nourriture d'un jour, se vendit un fanon d'or, c'est-à-dire dix-huit sous de notre monnaie. On se trouva donc dans la situation la plus désespérante. Toutes les campagnes desséchées n'offroient que des sables brûlans. La terre sans herbe, les étangs sans eau, bientôt les bestiaux périrent. Si l'on creusoit des puits pour se désaltérer et pour cultiver quelques champs de riz, l'eau salée de ces puits faisoit mourir plus de monde que le riz qu'elle produisoit n'en pouvoit conserver. Les infortunés Indiens se voyant sans ressource, abandonnèrent les peuplades; ils parcouroient les forêts et les montagnes, se nourrissant de quelques mauvaises racines, de feuilles d'arbre et d'insectes, nourriture qui ne servoit qu'à hâter leur mort. Les gentils et les fidèles souffroient également; mais quelle différence entre les uns et les autres! Les gentils souffroient en furieux et en désespérés, se précipitant quelquefois du haut des rochers, dans le fond des puits, au milieu des bûchers; les Chrétiens souffroient en saints; ils baisoient la main du Seigneur qui ne les frappoit que parce qu'il les aimoit; ils se soumettoient à ses ordres, et espéroient tout de sa bonté.

Pendant les premiers mois de cette horrible famine, les Chrétiens ayant encore quelque nourriture, se rendirent de toutes parts à l'église, et j'en réconciliai quatre mille cinq cents. Mais bientôt ils ne purent plus y venir, et je commençai à parcourir les bourgades pour administrer les sacremens et donner aux membres souffrans de Jésus-Christ les

autres secours spirituels. Je ne puis me rappeler qu'avec douleur l'affreux état où furent alors réduits mes néophytes ; j'en ai vu mourir en se confessant, en assistant à la messe ; d'autres, en portant quelques grains de riz à la bouche. J'ai vu des mères mortes, ayant encore dans les bras leurs enfans vivans. Je n'entendois sortir de la bouche d'une foule de moribonds, que les noms sacrés de Jésus et de Marie. Dans les campagnes, dans les bois, le long des chemins, dans les rues, on ne rencontroit que les plus tristes objets. Je reconnoissois les Chrétiens à la croix imprimée sur leur front, et à leurs chapelets. Dès qu'ils m'apercevoient, ils ranimoient toute leur piété et tout ce qui leur restoit de force, et munis des sacremens ; ils mouroient avec joie. Il auroit fallu me multiplier, pour ainsi dire, et pouvoir être en mille endroits à la fois. Dans un seul jour, je visital onze villages, et trois jours après j'appris que, hommes, femmes, enfans, tout y étoit mort. De retour à mes églises, à peine m'étoit-il permis d'y séjourner ; le besoin des moribonds me rappeloit aussitôt ailleurs. A la vue de tant de maux, si la nature se trouble et fait couler des larmes, la foi console d'ailleurs et inspire la plus grande joie sur l'heureux sort de ces fervens prosélytes, qui meurent dans la paix du Seigneur.

L'inhumanité des infidèles augmentoit encore la douleur de fidèles. Combien pourrois-je rapporter ici de traits qui déshonorent la nature humaine ! A la vérité, la plupart des gentils, uniquement occupés du soin de leurs corps, ne songeoient guère à la religion. Leurs temples étoient déserts, les idoles sans adorateurs ; quelques-uns même empruntant la langue des Chrétiens, invoquoient le vrai Dieu ; mais il est des idolâtres, dont la malice s'accroît au milieu des afflictions. Tels sont les chefs des peuplades et les gouverneurs des provinces. Pourvu qu'ils

fournissent le tribut ordinaire , ils peuvent impunément tyranniser. De là un grand nombre de Chrétiens furent maltraités, dépourvus, dégradés, bannis et chassés des peuplades et des villes. Quel étoit leur crime? Adorateurs de Jésus-Christ, ils condamnoient par leur conduite et par leurs discours les infamies de la gentilité. C'en étoit assez; on les regarda comme la cause des maux publics et de toutes les calamités du pays; et sous ce prétexte, on les contraignit d'aller mourir dans les forêts ou dans le creux des rochers.

Il y avoit à trois lieues d'ici un de ces hommes engraisés de la substance des malheureux, lequel, semblable au mauvais riche, nageoit dans les plaisirs, tandis que tout étoit plongé dans le deuil et dans l'indigence. Il s'avisa de célébrer une fête en l'honneur des idoles, et fit distribuer du riz à tous les habitans du lieu; mais il excepta les Chrétiens en leur déclarant néanmoins que, s'ils assistoient à la cérémonie, ils auroient, comme les autres, part à ses bienfaits. Le chef des Chrétiens, qui avoit été baptisé par le vénérable père Jean de Brito, répondit avec une fermeté digne de sa religion et de son grand âge: *Votre proposition est pour moi une injure atroce. Nous adorons le vrai Dieu, moi, mon épouse, mes enfans et tous mes parens; nous mourrons aujourd'hui, s'il le faut, plutôt que de recevoir un grain de riz dans votre temple, et de sortir de notre maison, pour voir la cérémonie de vos prétendues divinités, qui ne sont que des démons. Le grand homme qui m'a baptisé, a été martyrisé par le commandement d'un prince indien; heureux, si avec toute ma famille je pouvois avoir le sort de mon père en Jésus-Christ!*

L'idolâtre, outré de ce discours, fit murer les portes de la maison de ce généreux vieillard; et, accompagné des idoles, des prêtres, des sacrifica-

teurs , des magiciens , des danseuses , il environna le quartier des néophytes. Tout fut employé , sacrifices , malédictions , enchantemens , sortilèges , pour animer les dieux à sévir promptement contre les fidèles. On leur offroit du riz , du beurre , du lait , des fruits , des poules , des moutons , et on leur en voua encore davantage. On traça sur la muraille des cercles et des lettres mystérieuses , et l'on perça des trous pour faire entrer des serpens.

Ce charivari ayant duré près de trois heures , l'assemblée se retira avec des cris et des hurlemens épouvantables , assurant que le lendemain la maison seroit renversée et les Chrétiens écrasés. Jugez quelle fut , le matin , la surprise des gardes qu'on avoit placés dans tous les environs , lorsqu'ils entendirent les fidèles chanter les litanies de la sainte Vierge et réciter d'autres prières ; ils coururent aussitôt en donner avis. On chercha des dieux plus puissans , on appela des magiciens plus habiles , et le chef se promettant une entière victoire , revint à la charge , mais avec aussi peu de succès que le jour précédent. Alors il s'éleva parmi les gentils une dispute très-vive ; l'officier idolâtre accusoit les dieux d'impuissance , et les prêtres , dont l'avidité n'étoit pas encore satisfaite , reprochoient à l'officier son avarice. Il fallut que celui-ci donnât en abondance de l'argent et tout ce qui peut servir à la prétendue nourriture des dieux ; alors les sacrificateurs , chargés de présens , se retirèrent avec joie et annoncèrent la prompte réussite de leur entreprise. Le troisième jour , comme les cérémonies diaboliques alloient recommencer , mon catéchiste parut , et sa seule arrivée dispersa et les prêtres , et les sacrificateurs , et toute leur suite. Les Chrétiens mis en liberté sortirent ainsi des mains de leurs ennemis. Le catéchiste ne s'en tint pas là ; il reprocha à l'officier idolâtre son indigne conduite , et le menaça du gouverneur more. A ces mots l'offi-

cier fut saisi de crainte , le pria de lui pardonner ; me fit faire des excuses , et promit d'en bien user désormais à l'égard des Chrétiens. La menace devoit en effet l'intimider. Les seigneurs mores sont expéditifs ; et un officier gentil convaincu de vexation , est ordinairement un homme perdu. Dépouillé de tout , les oreilles et le nez coupés , il est contraint de courir le monde et de mendier sa vie.

Cette fermeté des fidèles dans des temps si malheureux combloit de joie les ministres du Seigneur. Chaque jour , soit par eux-mêmes , soit par leurs catéchistes ou par de zélés disciples , ils envoyoit des âmes au ciel. Dans cette multitude de peuplades , combien d'enfans abandonnés et moribonds ont reçu le baptême ! on en a compté dans un même lieu jusqu'à cinq à six cents. Ces innocentes victimes , spirituellement régénérées , alloient par troupe grossir la compagnie de l'Agneau sans tache. Selon le rapport des missionnaires que j'ai vus et des catéchistes que j'ai interrogés , le nombre de ces bienheureux prédestinés monta , pendant ces deux années de stérilité , jusqu'à douze mille quatre cents. Combien encore qui nous sont inconnus ! Deux de mes catéchistes et six veuves chrétiennes sont morts dans ce saint exercice ; d'ailleurs il n'est aucun fidèle qui ne sache parfaitement la formule du baptême. Aussi est-il rare que dans les lieux où il y a des néophytes , un enfant gentil meure sans baptême.

A la fin de 1737 , le ciel cessa d'être d'airain , il tomba quelque pluie , la terre poussa quelques racines , on commença à cultiver le riz et le millet , et la violence de la famine se rallentit un peu. Pour moi , épuisé de forces , et ayant à peine la figure d'un homme vivant , je crus que Dieu me permettoit de m'arrêter dans une peuplade , pour y prendre quelque repos. J'y passai le carême de 1738. Mais ce repos fut un nouveau travail par la multitude de

confessions que j'eus à entendre depuis le jour des Cendres jusqu'à Pâques. Le dimanche des Rameaux, je bénis une nouvelle église, qui ne s'étoit bâtie que par une providence spéciale, et, si j'ose m'exprimer ainsi, à l'aide de la famine. En effet, tant que dura ce fléau, je faisois distribuer tous les jours ce que je pouvois aux Chrétiens et même à quelques gentils. *Mes enfans*, leur disois-je alors, *vous voyez que je n'ai point d'église; aidez-moi donc à en bâtir une, et je tâcherai de vous continuer l'aumône.* Les fidèles et les gentils s'animant mutuellement, les uns apportoient des pierres, les autres faisoient des briques, ceux-ci préparoient des bois, ceux-là de la chaux. Si mes finances épuisées faisoient cesser le travail, les libéralités des gens de bien faisoient recommencer l'ouvrage : de sorte que, sans la disette, je ne serois jamais venu à bout de construire cette église, la plus belle qui jamais ait été bâtie dans l'intérieur des terres indiennes. Enfin, après avoir baptisé quarante-sept adultes et cinquante-quatre enfans, le jour de Pâques, je donnai la sainte communion à cinq cent trente-six personnes.

Pendant ces jours de bénédiction, le roi de Trichirapali, dont les Mores avoient envahi le royaume, fut fait prisonnier; on l'envoya à Tirounamalei, ville appartenant aux Mores, et on lui assigna pour prison le magnifique temple qui fait le plus bel ornement de cette ville. Parmi les soldats et serviteurs de ce prince, il se trouvoit alors soixante Chrétiens avec leurs familles. Le jour de Pâques, les femmes et les enfans vinrent à l'église, et après avoir satisfait leur dévotion s'en retournèrent. Le roi ayant appris qu'il y avoit dans le voisinage une église de Chrétiens, fit à ses soldats de vifs reproches, sur ce qu'ils ne l'en avoient pas averti plutôt. *J'honore*, dit-il, *les Saniassis romains, et si j'étois en liberté, je me ferois gloire de les protéger et de leur bâtir une*

église dans mes états. Il m'envoya ensuite ses soldats à diverses reprises, et me fit prier de me souvenir devant Dieu d'un roi malheureux. On ignore quel a été le sort de ce prince; mais il est probable qu'il a péri dans sa prison.

Quoique la famine eût beaucoup diminué, on avoit bien de la peine à se remettre, et j'étois obligé sans cesse d'aller au secours des malades. En parcourant une partie de ma mission, j'arrivai dans un village où les fidèles ne veulent absolument souffrir aucun idolâtre; c'est un privilège qu'ils ont demandé au gouverneur more, et qu'il leur a accordé de bonne grâce. Après que j'y eus béni une petite église, le chef du lieu me dit ces paroles remarquables: *Il y a peu d'années qu'il n'y avoit ici que cinq Chrétiens; aujourd'hui j'en compte dans ma seule famille environ deux cents. C'est une bénédiction sensible du Seigneur: je mourrai donc content, surtout depuis que vous avez bien voulu nous donner une église où nous pourrons tous les jours adorer Dieu, chanter ses louanges et celles de sa très-sainte Mère.*

Je continuai ma route, et côtoyant les montagnes qui séparent le Carnate du Maïssour, je m'arrêtai dans une ville nommée Gingama, où soixante-cinq personnes d'une même famille, au milieu de quatorze mille idolâtres, faisoient honneur à la foi chrétienne par une vie pure et une conduite irréprochable. Une veuve, appelée Marguerite, avoit soutenu cette famille, malgré les violentes persécutions des païens. Son esprit, sa sagesse et sa ferveur faisoient respecter la religion, et les gentils ne cessoient d'admirer sa régularité et son courage. Elle avoit pratiqué dans sa maison une petite chapelle, où je dis plusieurs fois la messe; et je n'oublierai jamais les sentimens de piété avec lesquels ces chers néophytes approchèrent des sacremens. Le chef de la ville, dont

dont le père est mort en bon Chrétien, me dit un jour en me rendant visite : *Au reste, je déteste les dieux du pays, et je ne fréquente point leur temple. Pourquoi, lui demandai-je? c'est, répondit-il, que la vertueuse Marguerite m'a souvent prouvé que la religion des Indiens n'étoit qu'un ramas de folies inventées par les Brame pour tromper le peuple et pour s'enrichir; que toutes ces divinités n'étoient que des démons; qu'il ne falloit adorer qu'un Dieu, Seigneur souverain et Créateur de toutes choses. Je trouve, ajouta-t-il, qu'elle a raison. Mais, lui répondis-je, puisque vous avez tant de déférence pour les avis de cette femme respectable, que ne l'imitiez-vous donc, en embrassant sincèrement la religion chrétienne qu'elle professe, et en rendant ouvertement vos hommages au vrai Dieu que vous reconnoissez?* Sa réponse fut qu'on se moqueroit de lui, et qu'il perdrait sa charge. Trois jours se passèrent en dispute, et de plus de quatre cents idolâtres qui vinrent me trouver, il n'y en eut pas un qui ne convînt de la vanité des idoles, et de la nécessité de ne reconnoître et de n'adorer qu'un Dieu. Mais ici, encore plus qu'ailleurs, le respect humain est le grand mobile. Je convertis cependant quatre veuves avec leurs enfans au nombre de neuf; et j'entendis des gentils louer hautement ces nouvelles prosélytes, et les féliciter de ce qu'en se faisant chrétiennes, elles s'assuroient la gloire du paradis. Mais hélas! ce petit troupeau a été la victime des Marattes, et il ne reste aujourd'hui de Chrétiens dans cette ville, que trois veuves et deux enfans : tous les autres ont péri ou par le feu ou par la misère.

J'appris, en 1739, qu'un missionnaire de notre Compagnie étoit à l'extrémité, dans une église située sur les confins de Tanjaour, éloignée de moi de quatre journées de chemin. Je partis sur le champ.

Je le trouvai épuisé de travail ; je lui procurai tous les secours que la charité me suggéra , et en peu de jours il fut rétabli. Pendant les deux mois que je restai pour lui dans le beau pays de Maduré , je vis des miracles éclatans de la grâce de Jésus - Christ. Le travail d'un missionnaire y est à la vérité excessif : les confessions occupent souvent toute la nuit et une partie du jour : l'après-dînée s'emploie à instruire. J'ai vu les jours ouvrables , jusqu'à trois mille âmes entendre la messe , et les fêtes et dimanches jusqu'à cinq et six mille.

On l'a déjà dit dans les lettres précédentes , et je le répète : non , il n'est point dans le monde de mission plus florissante que la mission de l'Inde ; il n'en est point où les fidèles , dans tous les états , fournissent plus d'exemples de ces vertus qui firent l'admiration du christianisme naissant. Par la mission de l'Inde , j'entends celle qui est établie dans les royaumes de Maduré et de Maïssour , dans le royaume de Carnate , sur les côtes et dans quelques provinces voisines , comme le Travancor et le Comorin ; mission qui , malgré la famine et la guerre , compte encore plus de trois cent mille Chrétiens. Le bruit de mon prochain départ s'étant répandu , la consternation fut générale ; mais il fallut obéir à la nécessité , et je me dérobai du milieu d'un troupeau si fervent. A mon retour , je visitai trente-cinq bourgades ou villages de la mission de Maduré et de Carnate , et partout j'eus lieu de bénir Dieu et de louer sa miséricorde.

Ce fut vers ce temps-là que *Baccalarikam* , Nabab et gouverneur de la ville et forteresse de Velour , tomba malade sans espérance de guérison. Ses deux fils prétendant l'un et l'autre au gouvernement , s'emparèrent , l'aîné de la forteresse , et le cadet de la ville. J'appris alors qu'un capitaine more s'étoit logé avec tout son monde dans notre maison et dans

notre église. J'y allai, dans l'espérance de recouvrer au moins l'église, et d'en empêcher la profanation. Je me présentai à la porte de la citadelle; malgré toutes mes instances, je ne pus rien obtenir. Le frère aîné dit qu'il ne pouvoit rien dans la ville. Le cadet répondit que le capitaine logé dans l'église étoit un homme de distinction, qu'il ne convenoit point de chagriner dans les circonstances où l'on se trouvoit. Le vieux Nabab envoya un officier pour me saluer, et m'apporter les marques ordinaires de son amitié, ajoutant qu'il étoit au désespoir de ne pouvoir plus me rendre service. Je me vis donc obligé d'aller à une autre église, éloignée d'une journée, où j'appris la mort du Nabab.

Baccalarikam avoit eu autrefois à sa cour, en qualité de médecin, M. de Saint-Hilaire, infiniment attaché aux prédicateurs de l'évangile. Ce Nabab avoit conservé pour les missionnaires une singulière affection : il les avoit protégés partout, et leur avoit donné de magnifiques patentes, avec ordre aux gouverneurs mores et gentils de les soutenir et de leur laisser bâtir des églises. Jamais, de son vivant, une insulte faite aux fidèles ne demeura impunie; ou bien il l'ignora. Il fit voir combien il estimoit notre sainte religion, en formant une compagnie de Chrétiens pour la garde de sa personne. Au temps de la revue, il falloit que tous ces soldats eussent un chaquet au cou, ou le Nabab les faisoit retirer, en disant qu'il n'avoit aucune confiance en des hommes qui rongissoient des marques de leur religion. Jugez, Monsieur, si la mort de Baccalarikam dut nous affliger. Mais, à son exemple, ses fils, ses parens et les autres seigneurs mores nous ont donné mille marques de bonté.

Un jour on m'avertit que des Brames demandoient à me parler. Je parus, et ces Brames me dirent qu'ils étoient envoyés par Abusaheb, gou-

verneur de Tirounamalei , pour s'informer de l'état de ma santé : puis se prosternant et frappant trois fois la terre de leur front , ils ajoutèrent que si je ne pouvois aller à Tirounamalei , Abusaheb étoit déterminé à me venir voir. Je leur répondis d'une manière qui les satisfit , et le soir même je me mis en route. Les Brames m'accompagnèrent ; mais comme je m'arrêtai dans un village pour confesser deux malades , ils prirent le devant , et le matin je trouvai à une lieue de la ville le premier officier d'Abusaheb , accompagné de vingt cavaliers mores et gentils. Il me complimenta de la part de son maître , et m'engagea à monter sur le cheval que le gouverneur m'envoyoit. J'entrai donc dans la ville avec cette escorte. Abusaheb vint me recevoir à la porte du palais , me salua trois fois à la more , en portant la main au front , m'embrassa et me conduisit dans une salle. Je lui présentai quelques bagatelles qu'il reçut avec plaisir , et insensiblement la conversation s'engagea.

Il commença par me demander pourquoi j'étois venu dans l'Inde. *Seigneur* , lui répondis-je , *je ne suis venu dans ces pays éloignés , que pour annoncer le vrai Dieu à des peuples qui ont le malheur de le méconnoître. N'y a-t-il donc pas d'idolâtres dans l'Europe , répliqua-t-il ? Non , repartis-je , la religion de Jésus est la religion de presque toute l'Europe.* Alors il leva les yeux au ciel , pour marquer son admiration. Ensuite le jugement général , le paradis , l'enfer , le mariage , firent le sujet de la conversation. A toutes ces interrogations , je répondis : *Seigneur , ce monde merveilleux qui fait les délices et l'admiration des hommes , doit un jour périr. Le soleil , la lune , les étoiles disparaîtront. Un feu divinement enflammé consumera toutes choses. L'Ange du Seigneur fera entendre sa voix formidable , et citera tous les hommes au*

jugement. Les âmes, par la toute-puissance de Dieu, s'étant réunies à leurs corps, tous les hommes ressusciteront; les gens de bien environnés de gloire, les méchants couverts d'ignominie. Alors le Seigneur Jésus, vrai Fils de Dieu, Dieu lui-même, ce Sauveur des nations, parôtra dans les airs revêtu de tout l'éclat de sa majesté, accompagné de Marie sa sainte mère, des Anges et des Bienheureux; et dans ce redoutable appareil, il prononcera, à la face de tout l'univers, la dernière sentence contre les impies. Alors les infidèles et les sectaires reconnoîtront Jésus-Christ pour vrai Dieu et pour leur Sauveur; mais le temps de la miséricorde sera passé. Les gens de bien, c'est-à-dire, les Chrétiens qui auront vécu et qui seront morts dans la pratique des vertus et des préceptes évangéliques, s'en iront au ciel. Les méchants, c'est-à-dire, les idolâtres, les sectaires et les pécheurs rebelles aux vérités chrétiennes, seront précipités dans l'abîme.

Abusaheb et les autres Mores parurent surpris, et comme ils ne répondoient rien, je continuai : *Les récompenses du paradis sont éternelles : elles ne seront données qu'aux adorateurs du vrai Dieu, qu'aux disciples de Jésus, vrai Dieu et Sauveur des hommes : encore faut-il qu'ils meurent dans l'amour de Dieu et sans péché grief. Il n'y a dans le ciel d'autre joie ni d'autre félicité que celle qu'on trouve dans la possession de Dieu..... Les peines de l'enfer sont pareillement éternelles, destinées à tous les infidèles, à ceux qui n'adorent pas le Seigneur Jésus, et même aux Chrétiens qui meurent avec un péché considérable.... Le mariage est une sainte union d'un homme avec une seule femme. L'Eglise réprouve tout autre commerce. L'homme cependant peut se remarier après la mort de sa femme, et la femme après la mort de son mari.*

Le gouverneur et les autres seigneurs m'ayant écouté avec une attention infinie, s'écrièrent : *Voilà la religion la plus pure et la plus belle morale : Mais, me dit un mollah, ne reconnoissez-vous donc pas Abraham et Moïse ? Oui, lui répondis-je, nous les reconnoissons comme de grands saints, comme les amis particuliers de Dieu ; Abraham, comme patriarche ; Moïse, comme législateur du peuple de Dieu : mais Jésus-Christ a perfectionné la loi ancienne ; et depuis ce temps la loi nouvelle, qui est l'évangile, est l'unique chemin du ciel. Jésus-Christ est l'unique vrai Sauveur du monde, et hors de la religion de Jésus-Christ il n'y a que mort et damnation.*

Abusaheb, sans rien objecter, imposa silence à un autre mollah, qui paroissoit fort ému, et qui alloit sans doute éclater en injures. Le discours tomba sur mille choses indifférentes. Ensuite le gouverneur fit apporter une cassette remplie de curiosités, de diamans et de pierreries. Après me les avoir fait considérer, il me pria de prendre celles qui me feroient plaisir. Je le remerciai, et lui dis que des choses si précieuses ne convenoient pas à des religieux. Alors il me mit dans la main une bague d'or ornée d'un très-beau diamant ; mais je la lui rendis sur le champ. Il en parut étonné, et s'écria : *Voilà un vrai disciple de Jésus, qui ne veut rien des choses de ce monde. Les Mores ne sont pas si rigides, et s'il leur étoit permis de prendre ce qui leur convient, bientôt ma cassette seroit vide.*

Cette conférence avoit duré près de trois heures. On me conduisit dans une maison séparée du palais, où je trouvai de quoi régaler plus de deux cents personnes ; je ne voulus rien qui ne fût conforme à la vie pénitente que nous menons dans l'Inde. Tandis qu'on me préparoit un peu de riz, je récitai mon office, et je pris quelques momens de repos. Sur les

trois heures après midi, la curiosité m'engagea à aller voir le temple, qui est un des plus beaux de l'Inde. Quelques Mores, des Brames et d'autres gentils m'ayant joint, on parla beaucoup de religion. Je reprochai aux idolâtres mille extravagances et mille infamies qu'on fait en plein jour dans ce temple, qui est un vrai lieu de prostitution. Les Brames restèrent interdits, et ne purent répondre qu'en mettant la main devant la bouche, comme pour me faire entendre qu'il falloit garder sur cela un profond silence. Les Mores se mirent de mon côté, et triomphoient de joie; enfin, les gentils, couverts de confusion, se retirèrent.

J'allai prendre congé du gouverneur. Il vouloit, sous différens prétextes, me retenir; mais je le pressai tant, qu'il consentit à mon départ. Il assura qu'il viendrait me voir, et m'ayant accompagné jusqu'à un perron qui donne sur la cour du palais, il dit à tous ses ministres assemblés: *Je vous déclare que j'estime et que j'honore le Saniassi romain, et que j'aime les Chrétiens ses disciples. Si quelqu'un manque à leur égard, il sera plus sévèrement puni que s'il m'avoit offensé personnellement.* Cette déclaration étoit d'autant plus nécessaire, que dans l'Inde on a besoin d'une protection marquée, et qu'on est souvent obligé d'y avoir recours, parce que si on ne se plaint des moindres insultes, le mal augmente toujours, et dégénère quelquefois en de si violentes persécutions, qu'il faut quitter le pays. Le chef d'une ville ayant maltraité un de mes catéchistes, je fus obligé de me plaindre. Aussitôt il fut puni, condamné à cent pagodes d'amende (800 liv.) pour le prince, et privé de son emploi. Comme je fis représenter que je ne demandois aucune punition; que je souhaitois seulement qu'on recommandât à cet officier de ne point insulter ceux que le prince honoroit de son amitié; Abusaheb répondit: *Si c'est une vertu dans*

le Saniassi romain d'oublier et de pardonner les injures, c'est à moi une obligation de punir le coupable. Je sais la loi de Dieu.

Parmi les Mores distingués il s'en trouve qui ont de grands sentimens et de l'ardeur pour la vertu. Dans une peuplade voisine, le juge more fut averti qu'un soldat gentil avoit voulu insulter une jeune fille chrétienne : il le fit venir, et lui parla en ces termes : *Tu mérites la mort pour avoir voulu déshonorer une fille qui adore le vrai Dieu. N'étant qu'un infâme gentil, tu es indigne de l'épouser. Choisis donc ou la mort ou le christianisme. Si tu te fais Chrétien, tu l'épouseras pour effacer ton crime : mais si tu demeures idolâtre, il n'y a pour toi espérance ni de mariage ni de vie!* Le soldat croyant déjà voir le sabre levé pour lui abattre la tête, promit d'embrasser le christianisme avec sa famille : *Si cela est*, repartit le juge, *allez-vous-en trouver le Saniassi romain, directeur des Chrétiens, et je vais lui faire part de ce que je viens de faire.* En effet ils parurent à l'église avec une lettre du juge. J'adorai la Providence, et en remerciant ce magistrat équitable, je le priai de considérer que Dieu vouloit des adorateurs libres, et qu'il falloit donner du temps à ces gentils pour s'instruire à fond des obligations du christianisme. Quoique la guerre eût fait disparaître le juge more, et que par conséquent ses menaces ne fussent plus à craindre, cette famille de gentils a continué de venir à l'église, et après les plus rigoureuses épreuves, ils ont tous reçu le baptême au nombre de quarante-sept.

Quelques Mores même ont trouvé grâce devant Dieu. Un soir, accablé de fatigues, je m'arrêtai sous un arbre au bord d'un étang. L'eau de cet étang fut toute ma nourriture, et je pris ensuite un peu de repos. Mon catéchiste étant allé visiter les fidèles d'un village voisin, me rapporta qu'il avoit trouvé

un More parfaitement instruit de la religion. C'étoit un vieux soldat, qui, n'ayant pu suivre l'armée, étoit resté malade en chemin, et que les Chrétiens avoient recueilli et nourri. Il admira la charité de ses hôtes, l'ardeur des pères et mères à instruire leurs enfans, et il comprit par là qu'ils adoroient le vrai Dieu. A force d'entendre les prières et le catéchisme, il les apprit, et les récitait continuellement. Il anathématisa de tout son cœur Mahomet et son alcoran, reçut le baptême avec de grands sentimens de religion, et mourut quelques jours après. Je baptisai dans le même temps trois filles moresses, qui sont devenues depuis des modèles d'une vie régulière.

En général, les Mores ici, quoique Mahométans, ne paroissent pas avoir d'aversion pour le christianisme; souvent même ils lui donnent des marques d'un véritable respect. En voici quelques exemples : Santasaheb s'étant emparé de Trichirapali, excita l'envie des seigneurs mores. Dostalikam, Nabab d'Arcate et de tout le pays, crut que Satansaheb, son gendre, vouloit se rendre indépendant et usurper l'autorité souveraine dans ses nouvelles conquêtes. En conséquence, il fit marcher son armée sous la conduite de Sabdalikam son fils aîné. Le gros de l'armée eut ordre de camper sur les confins du Maduré, et Dostalikam s'avança avec douze mille hommes vers Trichirapali. Santasaheb vint à la rencontre du grand Nabab son beau-père, et les affaires s'étant accommodées, Dostalikam fut reçu à Trichirapali avec les honneurs dus à sa dignité, et y resta plusieurs mois. Comme le camp n'étoit qu'à une petite demi-lieue de mon église, les Mores me rendoient de fréquentes visites. Un colonel, à la tête de cent cavaliers, qui alloit prendre l'air dans la campagne, ayant aperçu des arbres, s'avança; mais ensuite, connoissant que c'étoit une église des Chrétiens, il mit pied à terre avec sa troupe, entra pieds nus dans

l'église, se prosterna trois fois devant la statue de la sainte Vierge, et sortit sans prononcer une parole. Je le trouvai sur la porte de l'église. Il me salua de la manière la plus honnête, loua mon zèle d'avoir bâti une si belle église au vrai Dieu, parla de Jésus et de Marie avec le plus profond respect, et fit mettre sur l'autel une roupie pour faire brûler de l'encens en l'honneur de *Bibi-Maria* (la grande Dame Marie), ainsi que les Mores l'appellent. Cet officier ne voulut jamais permettre que je l'accompagnasse, et pour ne point le gêner, j'entrai dans l'église. Il dit alors, en présence d'un grand nombre de Chrétiens, de Mores et de gentils : *Ce que je sais des Saniassis romains, et ce que je vois, me fait douter de la vérité de ma religion.*

Je viens d'apprendre qu'une Moresse, ayant conçu une haute idée de notre religion, se rendit à Ballapouram, où le père Pons de notre Compagnie, après les instructions et les épreuves nécessaires, lui conféra le baptême. Elle étoit veuve et avoit deux fils. Le cadet, tendrement attaché à sa mère, approuva sa conduite ; mais l'aîné, oubliant les lois de la nature, devint furieux, dit hautement que sa mère étoit digne de mort, pour avoir renoncé à Mahomet et à son alcoran ; et dans le dessein de la faire périr, la dénonça comme apostate. Cette femme généreuse répondit sans s'émouvoir, qu'elle étoit prête à donner sa vie pour la religion chrétienne, et quand elle parut devant le tribunal du mollah (prêtre mahométan), et juge souverain en matière de religion, elle parla si dignement des grandeurs de Dieu et des vérités de la religion de Jésus-Christ, que le mollah transporté d'admiration, prit son parti, et défendit de la molester. Le fils aîné, outré de dépit, changea de pays, et le cadet se dispose aujourd'hui à imiter sa mère.

En 1739, je me rendis à la côte, malgré les torrens et les inondations. De là j'allai à la rencontre

d'un missionnaire nouvellement arrivé d'Europe. Avant que de le conduire au lieu où la Providence le destinoit, je lui fis parcourir toutes mes églises; il fut témoin de la ferveur de cette nouvelle chrétienté, et il remercia Dieu de l'avoir appelé dans une contrée, où la foi s'établit de jour en jour sur les ruines de l'idolâtrie. Après avoir passé près de deux mois dans les plus saintes occupations, nous franchîmes ensemble les affreuses montagnes qui séparent le Tamoul d'avec le Telougou; et nous allâmes joindre le père Mozac à Ponganour.

Quelle joie pour trois missionnaires séparés ordinairement les uns des autres par plusieurs centaines de lieues, de se trouver réunis; de pouvoir louer ensemble le Dieu qu'ils sont venus annoncer à ces régions éloignées; de conférer entr'eux sur les moyens d'avancer de plus en plus l'œuvre sainte; de s'exciter mutuellement à se perfectionner dans la vie apostolique, et de se communiquer pour cela leurs vues et leurs sentimens!

Nous partîmes tous les trois pour Ballapouram, éloigné d'environ trente lieues de Ponganour. Là, nous arrosâmes de nos pleurs le tombeau du père Calmette, missionnaire accompli, mort depuis quelques mois et universellement regretté dans cette partie de l'Inde, par les Mores et par les gentils. Nous nous séparâmes ensuite, et je partis pour Crisnapouram, où je trouvai une chrétienté désolée par la mort du père Le Gac, qui, après trente-six ans de travaux, avoit terminé depuis peu par une sainte mort cette longue et pénible carrière.

Au mois de mai 1740, une armée de Marattes de plus de cent mille hommes, fit une soudaine irruption dans le royaume de Carnate. Vous avez pu voir dans des lettres une relation fidèle de ce funeste événement. Ce fut dans de si tristes circonstances que, ma santé étant un peu délabrée, je rentrai dans ma

mission à la fin de septembre. La ferveur de nos néophytes, augmentée par la crainte des Marattes, les engagea à recourir au Seigneur et à purifier leurs consciences : de sorte que depuis mon arrivée jusqu'au 3 décembre, j'administrai dans quatre églises différentes les sacremens de pénitence et d'eucharistie à plus de trois mille personnes; le baptême à cent cinq enfans et à quatre-vingt-trois adultes.

Le lendemain de la saint Xavier, dont la fête s'étoit célébrée avec un concours extraordinaire, on vint m'avertir que l'armée des Marattes approchoit, et qu'il falloit penser promptement à ma sûreté. Je sortis, et je vis toute la campagne couverte d'hommes, de femmes, d'enfans qui gagnoient les montagnes. J'avertis les Chrétiens de s'enfuir au plutôt; je cachai le mieux qu'il me fut possible les meubles de mon église, et je me retirai dans un bois voisin, où je passai la nuit. Le matin, j'appris que l'armée maratte n'étoit qu'à une demi-lieue, et que tout le pays étoit en combustion. J'avançai donc, et à travers les épines, les cailloux, les montagnes, je gagnai Pondichery, où j'arrivai au bout de trois jours, sans avoir pris aucune nourriture depuis mon départ.

Vers la mi-juin 1741, je hasardai de rentrer dans les terres. Tout y étoit dans un état déplorable et que je ne puis exprimer. Une de mes églises avoit été brûlée, une autre pillée. Vingt-deux peuplades, où étoit la plus belle portion de la chrétienté confiée à mes soins, avoient été saccagées, beaucoup de fidèles massacrés, d'autres réduits en esclavage, le reste contraint d'errer dans les forêts et sur les montagnes. A la vérité l'armée ennemie avoit disparu; mais un ramas épouvantable de brigands marattes, mores, soldats des princes particuliers, rôdoient sans cesse, et cherchoient avec avidité ce qui avoit pu jusque-là échapper au pillage. Je fus réduit pendant trois mois à faire des excursions extrêmement périlleuses, toujours sur

le point de tomber entre les mains de ces malheureux. La foi, la patience, la résignation des fidèles me soutenoient au milieu de tous ces périls.

Un jour, à la faveur des montagnes, et sans qu'on s'en aperçût, une bande de ces vagabonds vint fondre sur le village de Courtempetty, qui est tout chrétien, et où j'ai une église et une maison. Les hommes échappèrent : les femmes et les filles n'eurent d'autre asile que l'église où elles se recommandèrent à Dieu et à la sainte Vierge : mais ensuite persuadées que les brigands n'épargneraient pas la maison du Seigneur, elles se retirèrent au nombre de cinquante-deux dans un petit réduit à côté de ma chambre, et après avoir fermé la porte elles se mirent à réciter le chapelet, conjurant la Mère de Dieu d'avoir pitié d'elles et de veiller sur leur honneur et sur leur vie. Le village pillé, les Marattes entrèrent dans l'église et dans ma chambre, en renversèrent le toit, et cherchèrent partout et long-temps, sans apercevoir l'endroit où étoient ces Chrétiennes tremblantes, ou du moins sans qu'il leur vînt en pensée d'y entrer. Je ne puis en cela méconnoître la providence spéciale de Dieu et la puissante protection de Marie sur de nouvelles Chrétiennes, lesquelles lui demandoient avec larmes la conservation d'une vertu, qui n'est connue dans l'Inde que des seuls disciples de Jésus-Christ.

Ce n'est pas là le seul exemple que je pourrois produire de l'assistance visible de cette Reine du ciel à l'égard des fidèles qui réclament son secours. Une jeune Chrétienne enfoncée dans les broussailles, et saisie de frayeur, l'invoquoit en pleurant : un impudique Maratte qui la poursuivoit fut mordu par un serpent, et mourut quelques instans après, laissant à la vierge chrétienne la liberté de continuer sa route en chantant les louanges de sa bienfaitrice. Au reste, la prompte mort du scélérat qui

vouloit la déshonorer , ne doit pas être en elle-même regardée comme une merveille. Le poison des serpens de l'Inde est d'une subtilité infinie : souvent entre la morsure et la mort il n'y a pas l'intervalle d'une heure. C'est pourquoi les missionnaires ont soin de se pourvoir d'un excellent contre-poison , dont ils font part aux Chrétiens , aux Mores , aux Gentils. J'en ai moi-même sauvé plusieurs par ce moyen ; mais il faut être prompt à le donner. L'an passé , ayant entendu une catéchumène jeter de grands cris aux environs de l'église , j'y courus : un serpent venoit de la mordre. Mon premier soin fut de la baptiser ; j'allai ensuite chercher du contre-poison ; mais à mon retour je la trouvai morte ; et tout cela se fit en moins d'un quart d'heure.

Il faut dire pour la gloire de Dieu , que , par rapport aux serpens , il semble qu'il y ait sur les missionnaires une providence particulière. En effet, il est inoui qu'aucun d'eux en ait jamais été mordu. J'en ai trouvé dans ma chambre , sur mon lit , sur mes habits , sous mes pieds , et je n'en ai reçu aucun mal. J'étois couché la nuit tout habillé sur une natte dans une petite chambre où nous conservions le saint sacrement. A mon réveil , j'aperçus sur moi , à la lueur d'une lampe , un gros serpent , dont la tête s'étendoit jusqu'à ma gorge. Je fis le signe de la croix. Le reptile se glissa sur le pavé , et fut tué par un missionnaire qui survint. Je ne puis omettre encore un trait favorable de la protection céleste. Nous voyagions sur les dix heures du soir , et nous étions occupés , selon la coutume de la mission , à réciter le chapelet , lorsqu'un tigre de la grande espèce parut au milieu du chemin , et si près de moi qu'avec mon bâton j'aurois pu l'atteindre. Quatre Chrétiens qui m'accompagnoient , effrayés à la vue du danger , s'écrièrent , *sancta Maria* ! Alors le terrible animal s'écarta un peu du chemin , et mar-

qua pour ainsi dire, par sa posture et par ses grimcemens de dents, le regret qu'il avoit de laisser échapper une si belle proie.

A l'invasion et aux cruautés des Marattes succéda une guerre civile entre les seigneurs mores. Sabdarikam, dont le gouvernement déplaisoit, fut assassiné en 1742, et sa mort ne fit qu'augmenter les troubles. Chacun voulut se saisir d'une partie de l'autorité, et s'attribuer la souveraineté de ce qu'il possédoit. Le bruit de ces divisions ayant pénétré jusqu'à la cour de Dely, *Nisammoulou*, si connu et si fameux dans les dernières révolutions de l'empire, vint à la tête d'une armée de cinq cent mille hommes, dégrada tous les seigneurs mores, et les obligea de l'accompagner comme des prisonniers. Presque tout le pays ne reconnut plus d'autre maître que ce vice-roi, qui est resté plus de sept mois avec son effroyable armée dans le royaume de Maduré et aux environs de Trichirapaly. Au milieu des horreurs de la guerre, il s'éleva alors, par surcroît de malheur, des persécutions particulières contre les disciples de Jésus-Christ; mais Dieu en a tiré sa gloire, et les églises du pays Telougou, comme celles du pays Tamoul, ont eu lieu d'admirer plus d'une fois la fermeté et la constance des néophytes.

Un jeune homme, proche parent du prince de Vencatiguiry, s'étant converti, la princesse en fut irritée, et fit emprisonner le catéchiste, qui souffrit avec un courage vraiment héroïque mille sortes de tourmens. Les soldats lui arrachèrent la barbe, le renversèrent par terre et le traînèrent de la manière la plus inhumaine: d'autres l'élevant en l'air le laissoient retomber, et peu s'en fallut qu'il n'expirât sous leurs coups. Informé de ces excès, le frère du roi eut pitié de ce confesseur de Jésus-Christ, et lui donna la liberté de retourner à l'église. Mais les ministres du prince empêchèrent les autres

fidèles de fréquenter cette église , à moins que , pour s'en faire ouvrir les portes , chacun ne donnât dix fanons d'or , ce qui fait environ sept livres de notre monnoie. Quant au jeune prosélyte , il méprisa les menaces , les promesses , les caresses et les inhumanités de ses parens. La tête rasée , et chargé de chaînes , il fut ignominieusement conduit en présence du prince , qui , outré de l'audace de ses ministres , en vouloit tirer vengeance ; mais à force de prières on parvint à l'adoucir. Il donna même au jeune Chrétien un emploi honorable dans son palais , avec défense d'en sortir sans sa permission expresse.

Cependant le père de Lacour , informé de tout , vint à Vencatiguiry et fit faire des remontrances au prince , qui le lendemain , accompagné d'une nombreuse suite , se rendit à l'église. Le père lui témoigna sa reconnoissance des bontés qu'il avoit toujours eues pour les missionnaires et pour leurs disciples , et en même temps , il lui marqua sa surprise sur la situation présente de leurs affaires. Le prince répondit qu'il n'y avoit eu aucune part et qu'il avoit même sévi contre les auteurs. Alors un Brame demanda au missionnaire , pourquoi il usoit de violence , et donnoit le baptême à des enfans sans le consentement des parens. *On doit nous rendre justice* , répliqua le père ; *nous ne faisons violence à personne : nous prêchons publiquement la vérité , et nous n'admettons au baptême que les personnes qui embrassent librement le christianisme , la seule vraie et sainte religion. Dans une affaire d'une aussi grande importance que l'est le salut éternel , chacun est son maître ; et le jeune homme dont il s'agit , étant âgé de plus de vingt ans , peut et doit suivre la vérité sans égard aux oppositions de ses parens. Chacun est personnellement chargé du soin de son âme.* Le prince , satisfait de ces raisons , promit de continuer son affection pour les
 Chrétiens ,

Chrétiens, et défendit d'inquiéter personne au sujet de la religion. Quelque temps après, le jeune *Constantin* tomba malade et mourut dans les sentimens du plus parfait Chrétien. Son père et sa mère ont reçu le baptême, et imitent aujourd'hui la ferveur de leur fils. L'église de Vencatiguiry semble avoir tiré de cette persécution un heureux accroissement : plusieurs catéchumènes ont été régénérés ; grand nombre d'idolâtres se font instruire, et une nouvelle ferveur anime les anciens.

Voilà, Monsieur, un récit fidèle des choses principales qui se sont passées sous mes yeux jusqu'en 1743. Une autre lettre vous instruira de ce qui est arrivé depuis. Il ne me reste qu'à vous assurer de ma parfaite reconnoissance et de celle de mes néophytes : eux et moi nous offrirons sans cesse au ciel des vœux pour un si généreux bienfaiteur. Je suis, etc.

L E T T R E

Du père Cœurdoux, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au révérend père Patouillet, de la même Compagnie.

A Pondichery, le 13 octobre 1748.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

LE mémoire que je vous envoie sur les différentes façons de teindre en rouge les toiles dans les Indes, a été composé par feu M. Paradis, qui me pria de le lire, et qui, sur les réflexions que je fis et que je lui communiquai, le retoucha et le mit dans l'état où il est. J'y ajoute d'autres remarques que

T. VIII.

j'ai faites depuis sur le même sujet , et je vous adresse le tout ; vous en ferez l'usage que vous jugerez à propos. Je suis bien persuadé que vous ne laisserez pas inutile et dans l'oubli ce que vous croyez capable de contribuer à la perfection des arts.

Mémoire sur les différentes façons de teindre les toiles en rouge.

Les teinturiers indiens s'y prennent de trois manières pour teindre les toiles en rouge ; j'expliquerai chacune en son rang , après avoir prévenu que la première manière , bien plus composée que les deux autres , est aussi la meilleure , et donne un rouge plus adhérent , et que la dernière est la plus imparfaite.

Première façon.

Pour teindre un coupon de toile de coton (1) de cinq coudées de longueur , on fait ce qui suit : On prend d'abord la tige d'une plante nommée *nayourivi* , avec les branches et les feuilles que l'on fait bien sécher , puis brûler pour en avoir la cendre. On met cette cendre dans un vase de terre contenant environ neuf pintes d'eau de puits , et après l'avoir délayée on la laisse infuser pendant trois heures. Nos Indiens ont attention de choisir par préférence les eaux les plus âpres , comme ils s'expliquent ; mais il n'est pas aisé de définir quelle est cette âpreté (2). Au reste ,

(1) Les teinturiers veulent que la toile soit crue ; blanchie , elle ne prendroit pas si bien la teinture.

(2) Ces puits , dont l'eau est âpre , ne sont pas fort communs dans les Indes ; quelquefois il ne s'en trouve qu'un seul dans toute une ville. J'ai goûté de cette eau , je n'y ai pas trouvé le goût qu'on lui attribue ; mais elle m'a paru moins bonne que l'eau ordinaire. On se sert de cette eau préférentiellement à toute autre , afin que le rouge soit beau , disent les uns , et suivant ce que disent les autres plus communément , c'est une nécessité de s'en servir , parce qu'au-
rement le rouge ne tiendroit pas.

l'on sait qu'en Europe , aussi bien qu'ici , les teinturiers préfèrent certaines eaux dans lesquelles se trouvent quelques qualités propres à leurs teintures ; par exemple , l'eau du ruisseau des Gobelins à Paris , passe pour la meilleure en ce genre.

Au bout de trois heures , on passe dans un linge l'eau dont j'ai parlé , et l'on en prend une quantité suffisante pour que les cinq coudées de toile en soient bien mouillées et imprégnées. On y délaie des crottes de cabris de la grosseur d'un œuf , auxquelles on joint la valeur d'un verre ordinaire d'un levain dont j'expliquerai ci-après la composition.

Enfin , on verse sur le tout une *serre* (1) d'huile de *gergelin* (2). Lorsque toutes ces drogues ont été bien délayées , si l'infusion de cendres est bonne , l'huile rendra l'eau blanchâtre et ne surnagera pas. Le contraire arriveroit si les cendres étoient mêlées avec celles de quelqu'autre bois que le *nayourivi*. Cette préparation faite , on y trempe la toile qu'on pétrit bien dans le fond du vase , et on la laisse ensuite ramassée pendant douze heures , c'est-à-dire , du matin au soir.

Alors on verse dessus un peu d'eau de cendre toute simple , afin d'y entretenir l'humidité nécessaire pour pouvoir , en la pétrissant encore , la pénétrer dans toutes ses parties ; après quoi on la laisse encore ramassée dans le fond du même vase jusqu'au lendemain. Ce second jour on agite la toile et on la pétrit comme la veille , de façon qu'elle se trouve humectée également ; ensuite l'ayant tordue à un certain point , et secouée plusieurs fois , on

(1) La serre dont on parle ici est une mesure cylindrique de trois pouces de diamètre , avec autant de profondeur. La serre est aussi un poids indien , qui est de neuf onces.

(2) L'huile de *gergelin* , comme on l'appelle aux Indes , n'est autre chose que l'huile de sésame. A son défaut , on peut se servir de sain-doux liquéfié.

la met bien étendue au soleil le plus ardent, jusqu'au soir qu'on la replonge et qu'on l'agite dans la même préparation qu'on a eu soin de conserver, et dans laquelle on l'a laissée pendant la nuit; mais comme cette préparation se trouve diminuée, on remplace ce qu'elle a perdu par de l'eau de cendre simple, qui, en la rendant plus liquide, la rend aussi plus propre à s'étendre et à se partager dans toutes les parties de la toile.

L'opération dont on vient de parler doit se répéter pendant huit jours et huit nuits. On va expliquer à présent ce que c'est que le verre de levain qui doit entrer dans la préparation.

Ce levain n'est autre chose que cette même préparation que les peintres ont soin de conserver dans des vases de terre pour s'en servir une autre fois; mais s'ils avoient perdu leur levain, la façon d'en faire de nouveau, est de prendre de l'eau âpre dans laquelle on fait infuser des cendres de *nayourivi*, d'y délayer de la fiente de cabris et de l'huile de gergelin, comme on l'a déjà dit, et de laisser le tout fermenter pendant deux fois vingt-quatre heures, ce qui forme un nouveau levain.

La toile ayant été préparée pendant huit jours et huit nuits, on la lave dans de l'eau de cendre simple pour en tirer l'huile jusqu'à ce qu'elle blanchisse un peu, et de là dans l'eau ordinaire, mais toujours âpre. Ensuite on la fait sécher au soleil. Pendant les opérations dont je viens de parler, on aura préparé et fait sécher et pulvériser de la feuille de *cacha* (1); on en prend une *serre* qu'on détrempe dans de l'eau âpre toute simple et en quan-

(1) Le *cacha* est un grand arbre commun aux Indes, et dont la feuille est d'une consistance assez semblable à celle du laurier, mais plus moëlleuse, plus courte, et arrondie par le bout. Sa fleur est bleue.

tité suffisante, et l'on en imprègne la toile, que l'on y agite cinq ou six fois, et qu'on laisse passer la nuit dans cette eau. Ceci ne se fait qu'une fois. Le lendemain matin, on tord la toile et l'on en exprime l'eau à un certain point; ensuite on la fait sécher au soleil jusqu'au soir. Cette préparation qui lui donne un œil jaunâtre étant achevée, on passe à celle dont je vais parler. Après avoir fait sécher et pulvériser la peau ou l'écorce des racines d'un arbre nommé *nouna* (1) par les Indiens, et *nancoul* par les Portugais de ce pays-ci, on prend une *serre* de cette poudre, qu'on délaie, comme celle du *cacha*, dans l'eau simple. On y plonge et l'on y agite pareillement la toile, et on l'y laisse également passer la nuit, pour l'en tirer le lendemain, la tordre et la faire sécher jusqu'au soir, qu'on la replonge dans la même eau. Elle y passe une seconde nuit, et on la retire le troisième jour pour la faire sécher. Cette dernière préparation lui communique une couleur rougeâtre, à laquelle le *chayaver* donne la force et l'adhérence.

Pendant qu'on prépare la toile comme je viens de le dire, on doit aussi préparer les racines de *chayaver* (2); ce qui consiste à les émonder, à rejeter les extrémités du côté du gros bout, de la longueur d'un pouce, à hacher le reste, de la longueur de

(1) Le *nouna* est un grand arbre dont les feuilles sont longues d'environ trois pouces et demi, et larges de quinze lignes. Son fruit est à peu près de la grosseur d'une petite noix, et couvert d'une peau verte, contenant dans des cellules cinq à six pépins ou noyaux. Les Malabares mangent de ce fruit en *acharts*, c'est-à-dire, préparé à la façon de nos cornichons.

(2) *Chaya* ou *chayaver* est une plante qui ne croît hors de terre que d'environ un demi-pied; sa feuille est d'un vert clair; ses racines sont quelquefois de quatre pieds. Celles qui n'en ont qu'un de longueur sont les meilleures pour la teinture.

cinq ou six lignes, pour le piler plus facilement dans un mortier de pierre, en quantité à peu près d'une *serre*; enfin, à l'humecter avec de l'eau simple, tant pour former une espèce de pâte de cette racine, que pour empêcher que la poussière ne s'élève et ne se perde.

Ce *chayaver* ainsi préparé, on le délaie dans environ neuf pintes d'eau simple. On y plonge et agite la toile, qui y passe la nuit, pour en être retirée le lendemain matin. Alors on la tord fortement, et on la fait sécher au soleil pendant huit jours consécutifs. Chacun de ces huit jours charge de plus en plus cette toile de couleur, qui parvient enfin à un rouge foncé. Les huit jours expirés, on prend deux *serres* de la même poudre de *chayaver*, qu'on met dans un autre vase de terre, avec environ dix pintes d'eau, qu'on fait chauffer sur un feu modéré, jusqu'à ce que l'eau s'élève un peu. C'est le moment où l'on y plonge la toile, après quoi on augmente le feu; et quand l'eau bout bien fort, on retire le bois qui restoit sous le vase, lequel doit rester sur la braise pendant dix-huit heures, sans toucher ni alimenter le feu par de nouveau bois.

Pendant toute cette opération, on a grand soin d'agiter la toile avec le bout d'un bâton, afin que la teinture en pénètre mieux toutes les parties. Les dix-huit heures passées, on retire cette toile, on la lave dans l'eau simple et fraîche, et ensuite on la suspend pour la faire sécher, et de cette manière, la toile est teinte en rouge foncé, de la première façon.

Une remarque à faire, c'est que quand on a commencé une teinture avec une sorte d'eau, il ne faut plus la changer, mais s'en servir dans toutes les opérations jusqu'à la fin. Les plus fraîches racines du *chaya* ou *chayaver* sont les meilleures, fussent-elles tirées de la terre le jour même, pourvu qu'elles aient le temps de sécher, ce qui se peut faire prompte-

ment, vu la finesse de cette racine. Cependant au bout d'un an elles sont encore bonnes, et même elles peuvent servir jusqu'à trois ans, mais toujours en diminuant de bonté.

Deuxième façon de teindre les toiles en rouge.

Pour teindre un coupon de toile de cinq coudées de longueur, on commence par la faire blanchir, après quoi on prend des fruits de *cadou* ou *cadoucaïe* (1), au nombre de deux pour chaque coudée de toile. On les cassera pour en tirer le noyau, qui n'est bon à rien dans le cas présent. On broiera le reste, en roulant un cylindre de pierre plate et unie, ayant soin de l'humecter avec de l'eau (j'entends toujours de l'eau âpre), de façon que le tout forme une espèce de pâte plus sèche que liquide, que l'on délaie en quantité suffisante pour bien humecter les cinq coudées de toile à teindre, c'est-à-dire, un peu plus d'une pinte d'eau. Cette toile ainsi humectée, on la tord, sans cependant la dessécher trop. Puis, après l'avoir troussée, on l'étend à l'ombre, où on la laisse sécher. Cette préparation, qui lui donne un œil jaunâtre, la dispose à recevoir la couleur du *chayaver*, et l'y attache plus intimement.

La toile étant en l'état qu'on vient de dire, on prend un vase de terre, dans lequel on fait un peu chauffer environ une pinte d'eau. On y verse un *palam* (neuf gros) d'alun pulvérisé, qui fond sur le champ; et aussitôt on retire de dessus le feu le vase, dans lequel on verse deux ou trois pintes d'eau fraîche; ensuite on étend la toile sur l'herbe, au soleil, et on prend un chiffon de linge net, que

(1) Le fruit *cadou* se trouve dans les bois sur un arbre d'une médiocre grandeur. Ce fruit sec, qui est de la grosseur de la muscade, a beaucoup d'âcreté et d'onctuosité; c'est à ces deux qualités qu'on doit attribuer l'adhérence des couleurs dans les toiles indiennes, et surtout à son âpreté.

l'on trempe dans cette eau, et que l'on passe sur le côté apparent de cette toile, d'un bout à l'autre, en retrem pant d'instant en instant le chiffon dans cette eau. Quand ce côté de la toile est bien humecté, on la retourne sur l'autre, auquel on en fait autant, après quoi on la laisse sécher. Ensuite on la porte à l'étang, dans lequel on l'agite trois ou quatre fois, pour enlever une partie de l'alun, et étendre plus également le reste. De là, on l'étend encore sur l'herbe, où on lui donne une seconde couche de la même eau d'alun, comme il vient d'être expliqué, et on la laisse sécher.

Observez que cette dernière fois, il ne faut pas attendre que la toile soit absolument sèche, pour lui donner la seconde couche d'eau d'alun, sans doute afin que celle-ci s'étende plus facilement et plus également.

Cette double opération faite, et la toile étant bien sèche, on la rapporte à l'étang, où on la plonge une vingtaine de fois, en la frappant chaque fois d'une dizaine de coups, sur des pierres de taille placées exprès sur le bord de cet étang. Ce qui se fait en fronçant et ramassant cette toile, en la tenant par un côté de l'un de ses lés, et en reprenant ensuite à la main le côté de l'autre lé. Ceci fait, on réitérera l'opération en fronçant la toile, et en l'empoignant par un de ses bouts ainsi froncés, et on commence à en frapper la pierre par une de ses extrémités, en revenant peu à peu jusqu'à son milieu. On la retourne alors pour en faire autant en commençant par l'autre extrémité. Les teinturiers fixent aussi le nombre de ces derniers coups à deux cents. Je crois cependant que le plus ou le moins ne peut guère déranger l'opération. Cette toile ainsi lavée, on l'étend au soleil, où on la laisse sécher.

Alors on prend la quantité de cinq livres et demie de racine de *chayaver*, qu'on prépare ainsi qu'il est

marqué dans la première façon, et qu'on verse dans un grand vase de terre, contenant environ quinze pintes d'eau, plus que tiède, mais qui ne bouillonne pas encore; et ayant bien remué cette eau pendant une demi-heure, on y plonge la toile, après quoi l'on augmente le feu, de façon à faire fortement bouillir pendant cinq heures le tout, qu'on laisse encore trois heures sur le feu tel qu'il est, sans y mettre d'autre bois pour l'entretenir. On observera pendant cette préparation, de soulever et de remuer la toile avec un bâton, au moins de demi-heure en demi-heure, afin qu'elle puisse être plus facilement et plus également pénétrée de la teinture.

Après les huit heures expirées, on retire la toile du *chayaver* pour la secouer, la tordre et la laisser ramassée sur elle-même pendant une nuit. Le lendemain matin, l'ayant lavée à l'étang, pour en détacher les brins de *chayaver* et autres ordures qui auroient pu s'y attacher, on la fera sécher au soleil, en l'étendant bien, moyennant quoi cette toile se trouvera teinte en rouge.

Troisième façon de teindre les toiles en rouge avec le bois de sapan.

On prépare la même longueur de toile (1), avec le cadou broyé et détrem pé comme dans la deuxième manière, et on la fait sécher de même à l'ombre. Après que la toile est bien séchée, on la trempe dans l'eau, préparée comme on va le dire.

On prend du bois de *sapan*, brisé en plusieurs petits morceaux de la longueur du doigt, plus ou moins, qu'on laisse infuser douze à quinze heures dans neuf à dix pintes d'eau fraîche, toujours âpre, que l'on fait chauffer jusqu'à ce qu'elle ait fait trois

(1) Il est indifférent que cette toile soit blanchie ou qu'elle soit crue.

ou quatre bouillons. On la retire alors du feu pour la séparer de son sédiment ; on la verse par inclination dans un autre vase de terre , où on la laisse refroidir. Dans cet état , on en prend une partie dans laquelle on plonge la toile , qu'on y agite un peu et qu'on retire aussitôt. On la tord jusqu'à un certain point , et on la fait sécher à l'ombre. Quand cette toile est sèche , on recommence cette opération , qu'on répète trois fois ou même quatre , si l'on remarque que la couleur ne soit pas assez foncée.

Cela fait , on met dans un vase de terre , environ une demi-pinte d'eau , dans laquelle on jette un demi-palam d'alun pulvérisé , et l'on fait chauffer le tout jusqu'au point de voir frémir l'eau ; on la verse aussitôt dans un autre vase , contenant une pinte d'eau fraîche. Ayant bien agité le tout , on y plonge la toile , et lorsqu'elle est bien imbibée de cette composition , on la tord légèrement , de peur d'en détacher la couleur , après quoi on l'étend et on la fait sécher à l'ombre , ce qui achève cette sorte de teinture , à la vérité assez imparfaite , puisqu'elle se détache à la lessive , et s'évapore au soleil. J'ai remarqué que cette dernière préparation d'alun occasionnoit un changement notable dans la couleur de cette toile , qui d'un rouge orangé passe aussitôt à un rouge foncé , en tirant sur la couleur de sang de bœuf.

*Remarques sur l'eau que les Peintres Indiens
préferent pour leurs teintures.*

Comme je crois que la qualité de l'eau qu'emploient nos peintres et nos teinturiers , contribue effectivement à l'adhérence des couleurs , il me paroît à propos de la faire connoître plus particulièrement , pour aider aux recherches qu'on pourroit faire en France des eaux les plus propres aux teintures ; car il n'est pas impossible qu'on y rencontre des qualités homogènes à celles dont je vais parler. Voici comme le

sieur Cayerfourg , chirurgien-major de cette ville , s'explique à leur sujet.

« Par l'analyse que je viens de faire de l'eau qui » sert à la teinture des toiles , j'ai trouvé qu'elle » étoit plus légère que celle d'Oulgaret (1) , dont on » boit ici par préférence à toute autre , savoir de vingt- » huit grains un seizième sur une livre de quatorze » onces poids de marc ; et ayant aussi comparé l'eau » d'Oulgaret à celle d'un des puits (2) de la ville , le » plus fréquenté par ceux qui n'ont pas la commo- » dité de s'en faire apporter de la première , j'ai trouvé » que cette dernière étoit , pour une livre de seize » onces , plus pesante de quarante-huit grains que » celle d'Oulgaret. De là il résulte , calcul fait , que » l'eau qu'adoptent vos teinturiers , est de soixante » grains et trois soixantièmes plus légère que celle » de la ville , dont on use cependant plutôt que de » celle des teinturiers , qu'il ne seroit pas possible de » boire , à cause de son goût insipide , mais point » âpre , tirant seulement un peu sur le goût minéral , » quoique je n'y aie trouvé aucun sel de cette espèce , » après en avoir fait évaporer trente onces au bain de » sable , lesquelles ne m'ont donné que onze grains » d'un sel gemme très-blanc. »

Tel est le Mémoire de M. Paradis. Voici les remarques que j'ai faites à son occasion.

1.^o La première plante dont on fait usage pour la teinture en rouge , est celle qu'on nomme en langue tamoul , *nayourivi*. C'est une plante qui croît partout aux Indes sans qu'on la sème. Quoique les Indiens la fassent entrer dans leurs remèdes , ainsi que presque toutes les autres plantes , on pourroit la mettre au nombre des mauvaises herbes , si elle n'étoit

(1) Puits situé hors de la ville de Pondichery , à une lieue environ du bord de la mer.

(2) Puits situé à environ cent toises du bord de la mer.

employée aussi utilement qu'elle l'est pour teindre les toiles et le fil en rouge. Je joins ici la description de cette plante, telle qu'elle a été faite à ma prière par une personne intelligente; c'est M. Binot, docteur en médecine.

La racine du nayourivi est fort longue, fibreuse, recouverte d'une écorce cendrée, se cassant très-difficilement, et s'enfonçant en forme de pivot en terre. De la circonférence de cette racine principale naissent, de distance en distance, des filets fort longs qui en donnent d'autres plus petits. Il y a de ces filets qui ont plus d'un pied de longueur; du collet de cette racine, qui a quelquefois trois lignes de diamètre, sort une tige qui se divise souvent en plusieurs autres dès son origine: chaque tige a des nœuds, de distance en distance, et ordinairement de chaque nœud sortent deux branches qui ont aussi leurs nœuds, d'où sortent d'autres branches plus petites; et à l'extrémité de chacune de ces branches naissent des fleurs, comme je dirai plus bas.

Les feuilles sont opposées et naissent deux à deux, de manière que les deux d'en bas forment une croix avec les deux autres qui sont au-dessus, et ainsi successivement; ces deux feuilles enveloppent toujours un des nœuds de la tige. Elles ont environ quatre pouces de long sur deux dans leur grande largeur, sont arrondies à leur extrémité et se terminent en pointe à leur base. Elles portent sur la tige par un pédicule fort grêle et long au plus d'une ligne. De la côte principale, naissent plusieurs nervures opposées. Ces feuilles sont fort minces, d'un vert pâle en dessus, et d'un vert plus pâle en dessous. Elles sont légèrement velues en dessus et en dessous. Les tiges sont verdâtres, et rougeâtres dans quelques endroits; elles contiennent dans leur intérieur une moëlle blanchâtre. Les nœuds de cette plante sont fort durs; la plante a un port désagréable, et croît à la hauteur de quatre pieds environ.

Les parties qui en composent la fleur sont si petites, qu'on a besoin d'une bonne loupe pour les distinguer. Cette fleur est à étamines disposées autour d'un embryon qui devient dans la suite une semence. Cet embryon est terminé par un stilet très-fin, garni d'une petite tête à son extrémité. Les étamines ont environ une demi-ligne ou trois quarts de ligne de longueur, surmontées par de petites têtes rougeâtres. Chacune des parties qui composent le calice est coriace, très-dure, un peu velue en dehors, verdâtre en dessus, terminée par une pointe fort aiguë tirant sur le rouge; le contour de chacune de ces pétales tire un peu sur le blanc: elles ont une ligne ou une ligne et un quart environ de longueur sur un tiers de ligne de largeur au plus. La partie inférieure du calice est collée contre la tige, et l'on n'y remarque point de pellicule. De la base de ce calice naissent deux petites pellicules d'un rouge fort vif, de la même figure que les feuilles du calice, mais beaucoup plus petites, n'ayant au plus qu'une demi-ligne de longueur. La disposition de tous ces calices est singulière en ce qu'ils ont tous la pointe tournée contre terre. Ces calices sont disposés en rond autour des extrémités de quelques branches, éloignées les unes des autres d'environ deux lignes, au nombre quelquefois de deux ou trois cents, ce qui forme des espèces de queues hérissées. Chaque calice renferme un embryon de graine qui devient dans la suite une semence longuette, d'un brun foncé ou noirâtre, cylindrique, longue d'environ une demi-ligne sur un quart de ligne de diamètre.

2.^o Le Mémoire ne marque point comment on peut connoître si l'infusion des cendres de *nayourivi* est trop ou trop peu chargée; c'est ce qui se connoitra par les expériences suivantes. Sur une cuillerée ou environ de cette infusion, on laisse tomber quelques gouttes d'huile de *sésame*: mêlez-les en-

semble avec le doigt; si l'eau est trop chargée des sels de la plante, elle prendra une couleur jaunâtre; si elle l'est trop peu, l'huile ne se mêlera pas bien et surnagera en partie. Quand l'infusion est telle qu'elle doit être, elle devient blanche comme du lait: d'où il s'ensuit que si l'infusion est trop foible, il faut y ajouter des cendres; si elle est trop forte, il faut y verser de l'eau. C'est ainsi que je l'ai vu pratiquer par un peintre indien. Il m'ajouta qu'il n'étoit pas nécessaire de passer l'infusion par un linge, ainsi que le marque le Mémoire; que le meilleur et le plus facile pour avoir une eau plus nette, étoit de la verser dans un autre vase par inclinaison. Il me dit encore que plusieurs laissoient infuser les cendres de *nayou-rivi* non-seulement trois heures, mais un jour et une nuit avant que de s'en servir. Il n'est pas au reste indifférent de se servir d'une infusion exacte ou non. Les tisserands qui y auroient peu d'égard, rendroient leurs fils trop cassans, et auroient de la peine à tistre leurs toiles (former le tissu).

3.^o Non-seulement le sain-doux peut suppléer à l'huile de sésame, il lui est même, dit-on, préférable; et c'est par épargne, à ce qu'on ajoute, que les Indiens ne se servent que de l'huile de sésame, parce qu'elle coûte moins que le sain-doux: l'inconvénient pour l'Europe seroit d'en avoir qui demeurât toujours liquide. L'on ajoute encore que les crottes de brebis sont meilleures que celles de chèvres, lesquelles étant plus chaudes de leur nature, peuvent brûler les toiles. Je ne crains pas de rapporter ces minuties, qui ne paroîtront peut-être pas inutiles aux gens du métier. Faute de les savoir, les essais réussissent mal; on se rebute et l'on abandonne les expériences qu'on avoit commencées.

4.^o Le teinturier que j'ai consulté m'a assuré qu'il valoit mieux se contenter de secouer la toile, que de la tordre, comme le dit le Mémoire en parlant de la

première opération, suivant laquelle on l'a laissée dans le fond du vase pendant la nuit. Il m'avertit encore qu'il pouvoit arriver que la toile que l'on prépare n'eût pas pu bien sécher, soit à cause de la pluie, dont il faut au reste préserver les toiles qu'on prépare, ou pour quelqu'autre raison; et qu'en ce cas, au lieu de la remettre dans l'eau, ainsi qu'il est dit dans la première opération, il faudroit attendre jusqu'au lendemain pour la faire sécher plus parfaitement, après quoi on la remettroit dans l'eau pour y passer la nuit, ainsi que le dit le Mémoire.

5.° Il est aisé de conclure de la dernière remarque, qu'il peut arriver des circonstances et des saisons, où l'opération de faire sécher et retremper la toile, doit se répéter non-seulement huit jours et huit nuits, mais encore davantage. La difficulté est de connoître combien de fois il faut encore la réitérer. Outre l'usage et le coup-d'œil de l'ouvrier, qui lui fait connoître si la toile a acquis le degré de préparation convenable, il peut se servir du moyen suivant. Il faut user, sur une pierre humectée, un peu de safran bâtard ou *terra merita*, dont on fait grand usage aux Indes pour les ragoûts. On prend un peu de l'espèce de pâte qui en résulte, et on la met sur un coin de la toile, laquelle prend une couleur rouge, si elle est suffisamment préparée; sinon, elle ne se teindroit pas de cette couleur. Mais c'est surtout au coup-d'œil que l'ouvrier doit juger si cette préparation, qui est une espèce de blanchissage, est suffisante. Plus la toile est devenue blanche, mieux elle sera préparée. J'ai dit que cette préparation étoit une espèce de blanchissage, parce qu'effectivement le coupon de toile crue que l'on prépare, devient blanc par ces opérations. Mais il ne faut pas oublier que ces préparations devoient se faire également, quand même on voudroit teindre en rouge une toile déjà blanche.

6.° Comme la chose la plus nécessaire, et en même temps la plus utile à avoir en Europe pour teindre à la manière indienne, est la plante *nayourivi*, j'ai essayé, par plusieurs expériences, de découvrir la vertu et la qualité des cendres de cette plante, et d'y trouver, s'il étoit possible, un supplément. Je crois y avoir réussi. Voici les expériences. 1.° Je mêlai de l'huile de lin avec l'infusion de *nayourivi*. Elle se mêla presque aussi bien que l'huile de sésame; mais il surnagea quelques parties jaunes et fort grossières de cette huile, qui d'ailleurs étoit vieille et fort épaisse; 2.° l'huile d'amande douce, mêlée avec l'infusion, fait aussi à peu près le même effet que l'huile de sésame, et on peut en dire autant de la graisse fondue de poule; 3.° je tentai l'expérience avec l'huile d'olive. Je fus surpris de voir qu'elle ne se mêla point avec l'infusion de *nayourivi*. Au lieu de surnager, elle se précipita et forma une espèce de coagulation au fond du vase, et donna une couleur jaunâtre à l'infusion du *nayourivi* qui surnageoit par-dessus l'huile; 4.° malgré l'expérience, je crois voir des qualités analogues entre les sels du *nayourivi* et ceux de la soude. J'en fis dissoudre dans l'eau, et fis, avec cette dissolution du sel de soude, les mêmes expériences que j'avois faites avec celle de *nayourivi*, et elles me réussirent également. Il n'y a que celle que j'avois faite avec l'huile d'olive qui se trouva toute différente: car au lieu que cette huile ne se mêla point avec l'infusion de *nayourivi*, elle se mêla très-bien avec le sel de soude, et donna une très-belle couleur de lait, à l'exception de quelques parties grossières de l'huile qui surnagèrent. Au reste, cela ne pouvoit manquer d'arriver, la soude et l'huile d'olive étant la base du savon; 5.° je fis plus encore: je donnai à un teinturier du sel de soude et un morceau de toile d'Europe, lui recommandant de faire avec l'un et l'autre les mêmes opérations qu'il avoit coutume

coutume de faire avec son infusion de *nayourivi*. Il le fit, et non-seulement cela produisit le même effet, mais il prétendit que l'effet de la dissolution de la soude étoit préférable à celle de la plante indienne; d'où l'on peut conclure que l'un pourroit suppléer à l'autre, quoique la nature de l'un et de l'autre ne soit pas absolument la même. 6.^o Voici encore une observation qui confirme ce rapport de la soude et du *nayourivi*: c'est que le levain dont il est parlé dans le Mémoire, qui n'est autre chose que de l'huile de sésame mêlée avec l'infusion gardée quelque temps; ce levain, dis-je, étant conservé avec soin, se fige enfin, et devient dur; et alors il est, dit-on, excellent. Il est aisé de voir par-là que l'huile de sésame, avec la plante *nayourivi*, forme un savon fort ressemblant en tout à celui qui résulte du mélange du sel de soude et de l'huile d'olive. Il n'est guère douteux, ce semble, que l'un ne puisse suppléer à l'autre sans inconvénient, pour ne pas dire avec avantage. 7.^o Les expériences qui ont été faites sur l'eau qui sert aux teinturiers indiens, ont donné occasion au frère du Choisel d'en faire d'autres sur le même sujet. Je les rapporterai, dans la persuasion qu'elles seront accueillies avec plaisir comme pouvant être utiles.

« Cette eau a un goût insipide et dégoûtant, qui » m'a fait croire qu'elle étoit chargée de quelque » partie de nitre. L'expérience m'en a convaincu : » puisqu'ayant fait dissoudre, dans huit onces d'eau » ordinaire, un demi-gros de nitre, je lui ai trouvé » en partie le goût de celle-ci : ce qui n'est point » arrivé à différens autres sels minéraux que j'ai fait » pareillement dissoudre. Cette eau est un peu plus » légère que celle qu'on boit à Pondichery. Elle » pèse un gros de moins sur le poids de vingt-neuf » onces.

» J'ai distillé sept livres quatre onces de la même

T. VIII.

» eau dans un alambic de cuivre étamé. J'en ai tiré
 » la moitié environ par la distillation. Cette eau
 » distillée, qui est moins chargée de sel, a un goût
 » un peu moins désagréable et moins dégoûtant.
 » J'ai remarqué qu'elle pesoit alors un peu moins
 » qu'auparavant; savoir, d'un gros et demi sur la
 » quantité de vingt-neuf onces; et par conséquent
 » deux gros et demi de moins que l'eau ordinaire
 » de Pondichery.

» Cette eau distillée a déposé, au bout de quelques
 » jours, quelques filamens, ainsi que l'eau simple
 » distillée d'une plante, lorsqu'elle a reposé quelque
 » temps. J'ai fait évaporer, au feu nu, la moitié de
 » l'eau qui restoit dans la cucurbite après la distil-
 » lation. Je l'ai filtrée par le papier gris, qui s'est
 » trouvé couvert d'une poudre blanche que j'ai
 » regardée comme le *caput mortuum* de cette eau,
 » parce qu'elle n'avoit aucune saveur, ni aucun
 » goût.

» J'ai exposé la liqueur filtrée à un lieu frais, pour
 » voir si elle déposeroit quelque sel au fond du vase;
 » parce qu'elle avoit un goût un peu salé. Trois
 » jours après, voyant qu'elle n'avoit rien déposé,
 » j'ai fait évaporer au bain-marie la moitié de la
 » liqueur que j'ai filtrée une seconde fois. Je l'ai
 » encore exposée à un lieu frais, sans en tirer plus
 » que la première fois. J'ai enfin fait évaporer le
 » reste de l'humidité, toujours au bain-marie, et
 » j'en ai retiré un gros et quarante-deux grains de
 » sel salé, approchant du sel marin. J'ai mis quel-
 » ques grains de ce sel dans une cuillerée de vinaigre;
 » il s'y est dissous, et le vinaigre y a perdu un peu
 » de sa force, sans qu'il y ait eu de fermentation
 » sensible. J'ai cherché pourquoi ce sel avoit une
 » qualité alcaline, ayant cependant un goût acide.
 » Pour cela, j'ai jeté ce sel dans une quantité d'eau
 » commune. J'en ai fait évaporer la moitié. Ce sel

» a eu de la peine à se dissoudre dans cette eau, et
» même il ne s'y est pas dissous entièrement. J'ai
» filtré cette dissolution à travers un papier blanc;
» le filtre est demeuré couvert d'une poudre gros-
» sière, qui n'avoit aucun goût salé; la liqueur n'a
» déposé aucun sel dans le vase qui la contenoit.
» Après avoir reposé vingt-quatre heures, j'ai fait
» évaporer toute l'humidité sur un feu fort doux.
» Après cette évaporation, le sel étoit fort blanc à
» la superficie, et luisant. Je voulus retirer ce sel :
» mais je trouvai que le dessous étoit fort gris,
» parce que cette partie de sel étoit apparemment
» encore chargée de terre. Je n'ai pu faire cristal-
» liser ce sel, parce que je n'en avois pas une assez
» grande quantité. D'ailleurs on sait que le sel fixe
» alcali ne se cristallise pas aussi facilement que les
» autres sels.

» Ce sel étoit alcali apparemment, à cause de la
» quantité de terre qui y étoit unie : car il avoit un
» goût salé comme le sel marin, qui est un sel acide,
» chargé d'un peu de terre. J'ai remarqué que tout
» le sel que j'ai tiré, après en avoir séparé la terre,
» n'étoit pas plus salé; d'où il s'ensuit qu'une partie
» de son acidité s'est perdue dans les différentes éva-
» porations que j'en ai faites.

» J'ai fait évaporer trente onces de cette eau,
» sans aucune autre préparation, et j'en ai tiré un
» demi-gros de sel fixe, plus blanc que celui que
» j'ai tiré au bain-marie. Il avoit le même goût que
» l'autre; et comme je n'en avois rien séparé par la
» filtration, j'en tirai trois grains de plus, à propor-
» tion, que je n'en avois eu dans l'autre opération.
» Tout ceci confirme la première pensée que j'ai
» eue, que cette eau étoit chargée de nitre. Le nitre
» est un sel fossile salé, composé d'un sel acide, et
» d'une terre absorbante. Un savant chimiste (M. Le-
» mery), a fort bien remarqué que lorsqu'on faisoit

» bouillonner , dans une très-grande quantité d'eau ;
 » une petite quantité de salpêtre , on n'en retire qu'un
 » sel salé , semblable au sel marin ou au sel gemme ;
 » c'est-à-dire , un sel acide , chargé d'une terre ab-
 » sorbante. Voilà ce que m'ont donné les opérations
 » dont je viens de parler.

» J'ai remarqué que cette eau , quoiqu'insipide et
 » dégoûtante , dissout bien le savon , ainsi que celle
 » qui est bonne à boire ; et elle diffère en cela de
 » celle des puits de Paris , qui n'est pas bonne à cet
 » usage. J'ai fait dissoudre un peu de nitre dans de
 » l'eau commune qu'on boit à Pondichery , et en-
 » suite j'y ai fait dissoudre du savon. Il s'y est dis-
 » sous comme dans l'eau que les peintres et les
 » teinturiers Indiens emploient dans leurs ouvrages. »

8.° Je finis par les remarques auxquelles les In-
 diens prétendent distinguer les eaux propres à leurs
 teintures. Ils prétendent que l'eau âpre , ainsi qu'ils
 l'appellent , donne au riz une couleur rougeâtre ,
 lorsqu'on s'en sert pour le faire cuire ; que la cou-
 leur de cette eau tire un peu sur le brun ; que son
 goût la fait assez connoître à ceux qui sont accoutu-
 més à s'en servir ; mais que la meilleure marque est
 l'expérience : parce que si l'on se sert d'une autre
 eau que celle-là , la préparation qui se fait pour les
 toiles peintes avec le lait de buffle et le *cadouçaye* ,
 ou myrobolan , dont il est parlé dans les lettres pré-
 cédentes , ne s'attache pas bien à la toile.

Voilà , mon révérend père , les remarques que j'ai
 faites sur la teinture en rouge , et sur ce qui y a
 quelque rapport. Le défaut de temps m'a empêché
 de les mettre plutôt en ordre. Mais le siège de cette
 ville attaquée en vain par les Anglais , pendant près
 de deux mois , m'a procuré pour cela plus de loisir
 que je n'aurois voulu. Cependant , comme c'est au
 bruit du canon et au milieu des alarmes de la guerre
 que ces observations ont été rassemblées , j'espère

quelque indulgence dans le jugement qu'on en portera. Je suis, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

E X T R A I T

D'une Lettre du père Possevin, au père d'Irlande.

A Chandernagor, dans le Bengale, le 11 janvier 1749.

LA Providence m'a envoyé au Bengale en 1747, remplacer le père Lalou, qui y mourut le 6 septembre 1746. La vie y est à peu près comme en Europe. Il y a du travail et peu de fruit, le débordement des mœurs y étant considérable comme dans les autres colonies des côtes, plus même ici qu'à Pondichery, parce que le pays est bon, plus commerçant, qu'on y est moins maître qu'à Pondichery, et qu'il y a mélange de toutes nations, et voisinage d'Anglais et de Hollandais. Cependant, à la faveur d'un hôpital de pauvres et d'orphelins, que le père Mosac, notre supérieur, bâtit en 1744 ou 1745, dans un temps de mortalité et de famine, pour y mettre des enfans moribonds que les parens lui apportent et lui vendent, on ne laisse pas de faire ici du bien. Nous les achetons deux roupies chacun et un morceau de toile; ce qui va à près d'un écu de six livres de notre monnaie, somme bien modique pour une âme rachetée du sang d'un Dieu. Cela occasionne d'autres conversions: les mères viennent quelquefois se faire chrétiennes en apportant leurs enfans. En général les adultes ici sont assez mauvais Chrétiens: ils ont peu de foi, sont fort superstitieux, vivent dans une grande ignorance et indifférence

de leur salut, et dans un grand débordement de mœurs.

On m'a mandé que le prince de Nolan vouloit nous donner un emplacement dans Nolan, pour y bâtir une église. J'en bénis le Seigneur; mais à la moindre persécution l'église sera détruite, parce que ce prince est trop peu puissant, et que les Brames ont trop d'empire sur l'esprit des petits princes : il vaudroit mieux bâtir sur le terrain des Mores que les Brames craignent, et qui, en général, nous sont favorables.

A Pondichery, en mai 1747, la famine s'est fait sentir à vingt ou trente lieues à la ronde. Cela a occasionné bien des conversions de païens, et surtout un grand nombre de baptêmes d'enfans moribonds.

J'ai été bien consolé et édifié des aumônes de M. et de Madame Dupleix et du reste de la colonie française de Pondichery. Je ne doute pas que ce ne soit cela qui ait attiré la protection visible de Dieu sur cette ville et sur tous les établissemens français dans l'Inde : car, jusqu'à présent, malgré les forces formidables de nos ennemis, nous n'avons pas perdu un pouce de terre dans tous nos établissemens, quoique les Mores se soient joints aux Anglais contre nous. Nous avons eu même le bonheur de les battre partout. Après que nous eûmes pris Madras et manqué Goudelour, ils ont été obligés de rester avec toutes leurs forces devant Goudelour pour le fortifier.

Ensuite l'amiral Boscaven arriva, avec son escadre de vingt-deux ou vingt-trois voiles, aux îles de France, où il n'eut aucun succès; de là il vint se joindre à Goiffin pour assiéger Pondichery par terre et par mer. Ce siège commença le 18 ou 22 août, et a duré jusqu'au 17 octobre 1748. Six mille Européens et autant de soldats du pays, tant Mores qu'autres, assiégeoient par terre, tandis que les vaisseaux anglais attaquoient par mer.

Ils levèrent le siège après avoir perdu environ mille quatre cents hommes, tués ou morts de maladie, ou prisonniers. Ils ont tiré environ quatre mille bombes, et quarante à quarante-cinq mille coups de canon.

Pendant le siège, on a rasé une pagode qui étoit près de notre église, ce que nous n'avions pu obtenir jusqu'à présent; mais M. Dupleix l'a accordé de la meilleure grâce du monde, à la réquisition des missionnaires.

Les ennemis n'ont pu approcher plus près que de trois cent cinquante toises des murs de Pondichery.

LETTRE

Du père Lavour, missionnaire de la Compagnie de Jésus aux Indes, à M. de Lavour son frère.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

JE ne vous ai pas écrit depuis le temps où la guerre fut déclarée en ce pays-ci, entre la France et l'Angleterre. Le départ de ma lettre précéda de peu cet événement, et suivit le sort du vaisseau qui la portoit, lequel fut pris par les Anglais. Après la paix faite, il a dû vous sembler que c'étoit ma pure faute si je ne vous donnois point de mes nouvelles; mais il s'en faut bien que la tranquillité rendue à l'Europe, et aux cantons de l'Inde soumis aux Européens, soit venue jusqu'à moi; j'ai été sans intervalle jusqu'à présent au milieu de la guerre et des alarmes qui la suivent, chaque jour dans l'attente de quelque catastrophe, funeste du moins à mes églises, si ma vie n'y risquoit pas. En cette situation, on n'est guère

en humeur d'écrire, ni même en commodité de le faire : tout au plus écrivois-je fort succinctement à Pondichery, et il y a eu même des temps où j'osois à peine le faire, lorsque les Français ont été eux-mêmes mêlés dans cette suite de troubles dont j'ai été continuellement investi. Ceci s'est engagé de proche en proche, et a produit des événemens dont l'importance et la singularité méritent une histoire particulière. Pour vous mettre au fait, il faudroit non-seulement remonter à d'autres événemens qui se sont passés avant mon arrivée dans l'Inde, mais encore vous donner une idée de la constitution du pays, de son gouvernement, des différens peuples qui l'habitent, des droits qu'y prétendent les Marattes et les Mores, dont les premiers l'ont autrefois gouverné, et les derniers le gouvernement actuellement. (Quand je dis gouverner, cela veut dire piller). Les Mores en sont en possession, et leurs exactions se font à plus petit bruit; les Marattes le parcourent à main armée, et portent plus loin leur cruauté, pillant, saccageant et brûlant tous les lieux où ils passent. On est principalement exposé à ces sortes d'incursions dans les pays où sont les églises que j'ai desservies jusqu'ici, au-delà des montagnes, situées à cinq ou six journées de Pondichery. Les gouverneurs mores les laissent faire, pour éviter les frais d'une guerre, et quelquefois sont eux-mêmes pillés. Pour les princes particuliers, originaires du pays, ils sont hors d'état de résister; outre la crainte que les Marattes leur ont imprimée, par la vitesse avec laquelle ils se transportent d'un lieu à un autre, et qui fait qu'on ne peut se garantir de leurs surprises, fût-on plus fort qu'eux. De cette sorte, deux ou trois cents chevaux marattes font la loi dans une grande étendue de pays; nos hussards ne feroient que blanchir auprès d'eux : on les croit à trente lieues, lorsqu'on les voit paroître tout à coup, à la faveur d'une marche cachée

par des déserts ou par des forêts, ou dans l'obscurité d'une nuit durant laquelle ils auront fait des quinze ou seize lieues. La Providence m'a garanti d'eux bien des fois, ou en me les faisant éviter, ou en me conciliant l'amitié des chefs, au moyen de quelque petit présent de fruits que je leur envoyois, en prévenant leur arrivée dans les endroits où je me trouvois. C'est ainsi que j'ai habité parmi eux durant huit ou neuf mois, sans en recevoir le moindre dommage, si je ne puis dire la moindre inquiétude, ayant de pareils voisins campés autour de mon logement. Les chefs étoient presque continuellement chez moi, et il falloit souffrir cette importunité pour ne pas s'exposer à quelque chose de pire; cela m'attiroit de la part de leurs gens une considération qu'ils n'avoient pas pour le prince même qui les avoit appelés à son secours, et qui les soudoyoit pour se défendre contre le roi de Maïssour, le plus puissant prince gentil qui soit dans la péninsule de l'Inde. Pendant que ces Marrasses amis lui faisoient bien plus de mal que les Maïssouriens ses ennemis, qu'ils brûloient tous ses villages, et détruisoient tous ses jardins, ils n'osoient entrer dans le mien et y prendre une feuille d'arbre, sinon avec ma permission. Malgré ces égards, je n'avois pourtant pas osé entreprendre un voyage ni m'éloigner de leur camp, la plupart des soldats d'une pareille troupe n'ayant d'autre paye que la permission de piller impunément, à condition de partager le butin avec leurs chefs, qui, suivant leur concordat, ne leur font jamais rendre ce qui est une fois pris. Je serois bien long si je voulois entrer dans le détail de bien d'autres traits de providence dans le genre de celui que je viens de rapporter; je vous ajouterai seulement qu'un missionnaire qui est en pareille situation, et comme bloqué par une telle armée, n'est pas cependant oisif pour les fonctions de son ministère. Il y a quantité de Chrétiens dans

ces sortes d'armées, où, à la vérité, ils ne sont pas en grande considération; mais ils n'en méritent pas moins la nôtre. L'emploi de la plupart est d'y soigner les chevaux des cavaliers marattes; d'autres y gagnent leur vie en vendant de l'herbe ou du bois. Comme ce sont des gens qui n'ont rien en propre que leur personne, ils trouvent leur patrie partout où ils trouvent à vivre. Une multitude de ces Chrétiens suivirent les Marattes, il y a onze ou douze ans, après une incursion de ceux-ci, ou plutôt une inondation qui embrassa presque toute la péninsule, depuis leur pays situé au nord de Goa, et s'étendant vers l'est jusqu'à la mer qui borne au sud ce pays-ci: ils passèrent les montagnes qui lui servent de barrière, et vinrent jusqu'auprès de Pondichery, après avoir tué dans un combat le Nabab ou gouverneur d'Arcate. (C'est le nom de la capitale de ce pays, et du pays même qui s'étend depuis la mer jusqu'aux montagnes dont j'ai déjà parlé, de l'est à l'ouest, et il a bien plus d'étendue encore nord et sud). Le gendre du Nabab nommé *Sandersaheb*, étoit alors avec ses principales forces dans le royaume de *Trichirapali*, qu'il avoit conquis ou usurpé tout récemment; les Marattes allèrent l'attaquer, prirent la capitale, et l'emmenèrent prisonnier dans leur pays. Ce fut alors qu'une multitude de Chrétiens, auparavant attachés au service du Nabab, suivirent les vainqueurs, en continuant auprès de ceux-ci les emplois qu'ils avoient auparavant, comme de soigner les éléphants, les chameaux, les chevaux.

Quoique les Mores, gouverneurs particuliers de quelque place ou de quelque pays, aient des démêlés presque continuels avec les différens chefs de Marattes qui rôdent de côté et d'autre; cependant tout se réunit, Mores et Marattes, sous l'étendard du grand Nabab ou gouverneur de la péninsule, qui réside, soit à Aurengabad, situé dans le pays même

des Marattes, soit à Golconde. La puissance de celui-ci le rend formidable à son maître même, le grand Mogol, dont il dépend plus de nom que de fait. Il s'est attribué la nomination de tous les Nababs subalternes; de sorte que le pays d'Arcate étoit passé, après plusieurs événemens qu'il seroit long de déduire, à une de ses créatures. L'avant-dernier de ces gouverneurs, qui étoit en place quand tout ce que je viens de dire est arrivé, étoit le fameux *Nisan*, le même qui appela *Thamas-Koulikan* à Dely pour en emporter les richesses immenses dont celui-ci dépouilla le grand Mogol: *Nisan* étant mort, il y a trois ou quatre ans, *Nazersing* lui succéda. Dans cette circonstance, *Sandersaheb*, prisonnier des Marattes, en obtint sa liberté; il ne put également obtenir de *Nazersing* la place de gouverneur d'Arcate; mais il se proposa de l'emporter de force. Soutenu et conduit par un neveu de *Nazersing*, nommé *Idaielmodiskan*, mécontent de son oncle, il comptoit encore plus pour réussir sur l'amitié des Français, qui avoient été toujours de bonne intelligence avec sa famille, et qui avoient lieu de se plaindre de son compétiteur, dont les Anglais avoient reçu du secours dans la dernière guerre que nous avons eue avec eux. Sa confiance n'a pas été trompée; les Français s'étant joints à lui, ont tué son rival dans un combat, et l'ont mis en possession du pays; ils travailloient même à agrandir son gouvernement, quand *Nazersing* est venu avec une armée formidable de quatre cent mille hommes (il y avoit plus de cent mille chevaux). *Idaielmodiskan* est tombé entre les mains de son oncle, on n'a jamais bien pu éclaircir par quelle intrigue. Les Français n'ont eu d'autre parti à prendre que la retraite devant une armée dont ils ne connoissoient encore que le nombre et non la foiblesse. Les Mores, en les attaquant, les ont instruits de ce dernier point. Les Français,

investis de tous côtés , et n'étant qu'un contre cinquante , ont fait un abattis de Mores et de Marattes , qui les a étonnés à tel point , qu'à présent ils ne peuvent soutenir dans un combat le regard d'un visage blanc. Il faut remarquer que les Anglais , presque en égal nombre que nous , étoient dans l'armée de Nazersing ; mais ils s'amusèrent avec leur canon , qui ne put suivre nos gens : ceux-ci ayant mis au milieu d'eux Sandersaheb et son fils , firent une bonne journée de chemin , en passant sur le ventre à des armées dont chacune sembloit devoir les engloûtir , et se rendirent à une lieue de Pondichery , ayant été obligés d'abandonner dans la boue quelques pièces de canon qu'ils ont repris dans la suite. Après avoir formé leur camp , ils ne furent pas long-temps sans exercer à leur tour l'armée de Nazersing ; trois cents hommes fondirent dessus la nuit suivante , taillèrent en pièces un corps de douze mille chevaux plus avancés que le reste , et déterminèrent par là Nazersing à aller se loger plus loin. Ceci a été suivi de bien d'autres actions et prises de villes , à peine vraisemblables , mais cependant vraies. A tous ces échecs de Nazersing , se joignit la disette de vivres , qui l'obligea de permettre à ses gens de se débânder pour aller chercher des fourrages et des vivres au loin. J'en ai vu des détachemens à plus d'une douzaine de journées du camp principal. Je fus averti pour lors qu'on étoit allé me chercher dans une de mes églises , pour me prendre et m'emmener à Nazersing , et qu'on devoit venir à celle où j'étois. Un Jésuite d'Agen , nommé le père Costas , qui venoit d'une autre extrémité de nos missions , se trouva dans cette conjoncture avec moi. Il n'y avoit que nous deux de missionnaires dans ces terres. En pareille situation , ce n'étoit pas la mort qui nous alarmoit , mais nous crûmes cependant devoir faire ce qui dépendoit de nous pour l'éviter. Nous nous éloignâmes

donc encore d'environ trois journées dans le nord, en nous proposant de pousser jusqu'à Goa, si les recherches qu'on faisoit de nous, nous y obligeoient. Mais, quinze jours ou trois semaines après, le bruit public nous apprit la mort de Nazersing, tué par ses gens mêmes, dans une action vive, où les Français jouèrent à tout perdre, et firent une entreprise et des efforts, dont tout ce qu'on a écrit des combats d'Alexandre très-certainement n'approche pas. La scène changea; Idaielmodiskan, qui étoit déjà entre les mains des exécuteurs pour perdre la tête, fut déclaré grand Nabab, vint à Pondichery, et ne chercha qu'à témoigner sa reconnoissance aux Français, par des dons en terres et d'autres présens considérables. Il voulut avoir un détachement de Français avec lui pour s'aller saisir de Golconde, où étoient les trésors immenses ramassés par Nisan. On lui donna donc environ deux cents blancs avec un nombre plus considérable d'Indiens aguerris à notre service. Dans la longue route qu'il falloit faire pour arriver au terme du voyage, autre révolution. Quelques Nababs particuliers ayant conjuré contre Idaielmodiskan, il y eut un combat funeste aux conjurés; mais sur la fin de l'action, une flèche tirée au hasard, atteignit l'œil du vainqueur, qui mourut presque aussitôt. Les Français, malgré leur petit nombre, lui donnèrent un successeur, et déterminèrent l'élection qu'ils firent tomber sur un cadet même de Nazersing, qu'on venoit de faire périr. Ils l'avoient eu prisonnier à Pondichery : *Salabersing* est son nom. Ce prince confirma tout ce que son prédécesseur avoit fait en faveur de la nation française, et le détachement français s'attacha à lui pour le conduire et le mettre en possession de Golconde. On y est heureusement arrivé, et de là on s'est rendu à Aurengabad. Les trésors de ces deux villes, fruit des épargnes, des travaux et des infidélités des grands Nababs,

qui depuis long-temps ne payoient rien au grand Mogol leur souverain , se trouvent à présent entre les mains des Français , dont le commandant règne , pour ainsi dire , à la faveur d'un petit détachement , dans tout un pays bien plus considérable que la France. Salabersing est sous sa tutelle.

Pendant que tout ceci s'est passé dans le nord , bien loin d'ici , les Anglais ont voulu chasser le Nabab d'Arcate , placé par les Français , et lui substituer un des enfans de l'ancien Nabab , mort dans le combat dont j'ai parlé ci-dessus. Celui-ci s'est emparé de la ville et du royaume de Trichirapali , dont il avoit eu l'administration du vivant de son père. Il s'y est maintenu jusqu'aujourd'hui , mais on le serre à présent dans sa capitale , quoique le nombre des Anglais qui sont avec lui , égale au moins celui des Français qui l'attaquent. Les Anglais ont reçu bien plus de soldats d'Europe que nous ; mais il paroît , par tous les événemens passés , et par le tour que les affaires prennent , que nous avons Dieu de notre côté. Si les Anglais prévaloient , on peut juger , par la conduite qu'ils tiennent à l'égard de la religion catholique dans les lieux de leur dépendance , qu'ils achèveront de la ruiner , au lieu que les succès des Français sont ceux de la religion même. Sandersaheb nous a déjà donné un beau terrain au milieu de la ville d'Arcate , où nous commençons à bâtir , quand les Anglais sont venus pour faire une diversion qui rompit l'entreprise de Trichirapali. Ils s'en sont emparés sans résistance , et la quitteront avec la même facilité , à l'arrivée des troupes qui ont été envoyées pour les en chasser. C'est une ville immense , qui a plus d'une mortelle lieue de long , ou , pour mieux dire , c'est un amas de différens villages qui environnent une ville , et sont censés faire un tout avec elle , à raison de leur proximité ou de l'union qu'ils ont avec elle ou entr'eux , par une rue par exemple ,

tandis que ce ne sont , à droite et à gauche de cette rue , que des champs et des bois. Nous avons ci-devant une petite église dans un faubourg. Nous venons aussi de faire un nouvel établissement dans la ville de Gingi , autrefois capitale du royaume de ce nom , et dont Pondichery dépendoit. Cette ville fameuse par ses sept forteresses , dont chacune est à la cime d'une montagne , et qui ont communication entr'elles par des murs bâtis dans l'intervalle de ces sept montagnes , pour lier l'une avec l'autre , avoit coûté douze ans de siège aux Mores ; encore ne la prirent-ils que par l'imprudence du roi , qui se laissa faire prisonnier dans une sortie mal concertée. Les Français s'en sont rendus les maîtres dans une nuit. Trois soldats seulement ont grimpé sur l'une des montagnes , malgré les corps-de-garde placés de distance en distance , et ont tellement étonné les Mores , que ceux-ci ont abandonné le reste avec bien du butin et des richesses. Les Français sont encore nantis de cette place ; je ne sais s'ils la rendront au Nabab. J'eus l'honneur d'y accompagner , sur la fin du carême passé , M. le gouverneur de Pondichery et Sandersaheb. J'étois arrivé peu de temps auparavant dans cette ville pour m'y reposer un peu , après trois ans d'absence : mais M. le gouverneur me demanda pour être aumônier de l'armée qu'il envoyoit à Sandersaheb , pour soumettre quelques places. Je quittai l'armée , excédé par les chaleurs , avant qu'elle prît la route de Trichirapali. Je ne m'arrêtai pas longtemps à Pondichery , attendu le besoin de nos missions , pour lesquelles je partis presque aussitôt. Je repassai dans les montagnes , avec bonne envie de visiter toutes mes églises , mais j'ai encore été traversé dans ce dessein ; une armée de Marattes m'a tenu bloqué pendant près de deux mois dans la première église de mon district. Grâce à Dieu , ce n'a pas été sans fruit , puisque dans mon séjour j'y ai

fait plus de trente baptêmes, dont il y en a huit d'adultes. Il en restoit encore à faire de cette dernière espèce, quand j'ai été rappelé à Pondichery, pour une raison à laquelle je n'avois guère sujet de m'attendre : pour y remplir le poste de supérieur général. C'est au milieu des occupations dont je suis investi, outre la nécessité d'apprendre une nouvelle langue à l'âge de cinquante-sept ans, que je vous écris ceci à bâtons rompus, pour vous apprendre en abrégé les événemens du pays, ma propre situation, et pour vous faire connoître combien je suis éloigné de vous oublier. Recommandez-moi au Seigneur. Faites-le prier pour moi, et soyez toujours persuadé de la véritable tendresse avec laquelle je ne cesserai d'être, mon très-cher frère, votre, etc.

E X T R A I T

*D'une Lettre écrite de Chandernagor dans le royaume de Bengale, au R. P.***.*

Le 1.^{er} janvier 1753.

JE ne vous entretiendrai pas long-temps, mon révérend père, de ce qui m'est arrivé pendant mon voyage qui n'a pas été aussi heureux qu'on me l'avoit fait espérer. Je me contenterai de vous en donner ici un précis.

Je me suis embarqué, comme vous savez, à Lorient. D'abord la navigation a été assez favorable. Cependant je ne suis arrivé qu'au bout de cinq mois à l'île de France, qui n'étoit connue autrefois que sous le nom de l'île Maurice. Le capitaine du vaisseau ne voulut point relâcher à l'île Grande, dans le Brésil, comme on en étoit convenu. Nous aurions

aurions pu y faire provision d'eau douce, de bœufs et de volaille dont nous avons grand besoin. Son dessein étoit de relâcher au cap de Bonne-Espérance, colonie hollandaise, qui ne cède, dit-on, en rien à celle que cette nation entretient à Batavia; mais Dieu ne permit pas que nous y abordassions. Après huit jours d'efforts inutiles pour entrer dans la rade, nous fûmes obligés de faire encore neuf cents lieues pour aller chercher l'île de France, où nous arrivâmes enfin très-fatigués de la traversée, et d'où nous partîmes après six semaines de séjour. Le reste de la route nous a beaucoup plus coûté. Deux fois le feu a pris à notre vaisseau; cinq fois nous avons failli à être submergés; le navire a été plusieurs jours sur le point de se briser, ou contre les rochers, ou sur le sable; mais enfin l'activité et la bonne manœuvre de nos matelots nous ont toujours sauvés, grâces à la Providence qui veilloit sur nous. Nous avons vu de loin l'île de Madagascar. On prétend que c'est la plus grande île connue, quoique beaucoup de voyageurs assurent que celle de Borneo est plus grande encore. Nous avions autrefois à Madagascar un établissement français, qui ne subsiste plus. Il y a quelques années qu'un des rois de cette île mourut. Ses sujets voulurent reconnoître le Roi de France pour leur souverain, à condition que ce monarque leur donneroit pour vice-roi un certain Français qu'ils désignèrent, et qu'ils avoient vu dans leur pays. Ce Français devoit épouser la fille unique du roi défunt, afin d'avoir des enfans de son sang. Le Français accepta la proposition, quitta l'épouse légitime qu'il avoit à l'île de France où il étoit établi, et se rendit dans son royaume, accompagné d'une vingtaine de ses compatriotes dont il avoit formé sa cour. Mais son règne ne fut pas de longue durée. Les Français se comportèrent si mal à l'égard de leurs bienfaiteurs, que ces insulaires fatigués des

insultes qu'eux et leurs femmes en recevoient, les massacraient tous en un jour.

Je ne m'arrêterai point à vous détailler les dangers que nous avons courus jusqu'à Chandernagor ; je vous dirai seulement que nous sommes arrivés dans cette ville, après avoir essuyé tous les caprices de l'air, et les fureurs d'une mer féconde en naufrages. Mais je ne vous laisserai pas ignorer un événement mémorable qui a jeté l'épouvante dans tout le royaume de Bengale. Je ne fus pas plutôt arrivé au lieu de ma destination, qu'on m'apprit qu'*Elcabat* et *Benurez*, deux villes considérables du pays, venoient d'être submergées, et qu'il avoit péri dans ce désastre plus de cent mille personnes, sans compter une quantité prodigieuse d'éléphants, de chameaux, de chevaux, de bœufs, etc. Un fleuve voisin, enflé par les eaux du Gange débordé, rompit sa digue et se répandit avec tant d'impétuosité et de fureur, qu'il entraîna dans son cours tout ce qu'il y avoit d'aldées (villages) jusqu'à Bar. Tout le Gange étoit couvert de cadavres, de bestiaux et de débris de maisons. Il semble que le Seigneur ait voulu punir ces villes des abominations qui s'y commettoient impunément depuis plus de trente ans. Nos missionnaires les comparoient à Sodome et à Gomorrhe. Si tout ce qu'ils m'en ont raconté est vrai, comme je n'en doute point, elles méritoient un châtement semblable à celui de ces deux anciennes villes.

Benurez étoit le terme d'un pèlerinage, où tous les ans il venoit des pays les plus reculés de l'Inde, des milliers d'idolâtres, qui, autorisés par l'exemple de leurs dieux, se livroient aux abominations les plus révoltantes et les plus monstrueuses. Assassinnats, débauches, crimes de toute espèce, rien ne leur étoit défendu pendant le voyage ; dans le temple même, qui en étoit le terme, la licence n'avoit plus de bornes. Ma plume se refuse à vous écrire les hor-

reurs qui s'y passoient, et dont on se faisoit gloire, comme d'un point essentiel de religion. Imaginez-vous tout ce que le cœur le plus corrompu et l'esprit le plus déréglé peuvent inventer de plus brutal et de plus odieux, et vous aurez quelque idée des fêtes affreuses qui se célébroient au temple de Benurez.

On compte dans Chandernagor environ cent deux ou cent trois mille habitans, comme à Pondichery; et dans ce grand nombre nous n'avons guère que quatre mille Chrétiens, en y comprenant les Français, les Métis et les Topases; tout le reste est more, mahométan ou idolâtre. Si nous avions plus d'ouvriers évangéliques, on pourroit, malgré les efforts et la rage des Brames, convertir, sans sortir de la ville, un grand nombre de ces infortunés; mais malheureusement nous ne sommes que quatre actuellement; encore le plus zélé et le mieux instruit de la conduite et des mœurs des idolâtres, se trouve-t-il hors de combat à cause de son grand âge et de ses infirmités; de sorte que les détails de la paroisse, joints au soin d'un grand hôpital dont nous sommes chargés, et où j'ai vu jusqu'à trois cents malades, demandent absolument tout notre temps. Nous aurions besoin de deux ou trois missionnaires laborieux qui se consacraient entièrement à l'instruction des idolâtres. Le père Mosac, supérieur de la mission, et curé de la colonie, est le seul qui sache leur langue. Comme ce double emploi excède ses forces, sans toutefois ralentir son zèle, j'ai commencé à étudier la langue du pays, dans l'espérance de pouvoir partager ses travaux, qui sont évidemment et trop multipliés et trop pénibles pour qu'il puisse les soutenir seul.

Jusqu'ici les malades et les mourans nous ont entièrement occupés. Il y a eu dans le mois d'octobre dernier quatre-vingts enterremens, et soixante-quinze dans le mois de novembre. Au commencement du mois suivant, on en a compté vingt-quatre

ou trente, et sur la fin du même mois j'ai enterré moi seul vingt-huit personnes. Jugez quelle prodigieuse quantité de morts à proportion, parmi les Mores et les Gentils qui sont en si grand nombre. Les premiers enterrent leurs morts, les seconds les jettent dans le Gange. Pour les Gentils des terres éloignées de ce fleuve, ils portent les leurs dans un champ où les corbeaux, les chiens-marrons, et mille autres animaux carnassiers viennent les dévorer.

La grande mortalité de cette année a fait renouveler la scène tragique des femmes nobles qui se brûlent vivantes avec le corps de leurs époux décédés. L'usage est qu'alors elles se parent de leurs plus riches vêtements, et qu'elles chargent leur tête de tout ce qu'elles ont de plus précieux, perles fines, bijoux rares, etc. Ensuite elles font gravement le tour du bûcher; après quoi elles distribuent, à leurs parens et à leurs amis, les diamans et les bijoux dont elles étoient ornées. Cette cérémonie finie, elles montent avec intrépidité sur le bûcher, prennent sur leurs genoux le cadavre de leur mari, y mettent elles-mêmes le feu, et se laissent consumer avec lui, sans faire paroître le moindre sentiment de douleur. Si, lorsqu'elles s'approchent du bûcher, il arrivoit qu'un Européen leur touchât seulement l'épaule ou la main, elles seroient déclarées infâmes, déchues de leur caste, et indignes de l'honneur d'être brûlées. Jugez par-là de l'horreur que les idolâtres de ce pays ont conçue pour nous. Cependant il est arrivé qu'on a sauvé des flammes quelques-unes de ces infortunées; mais il seroit téméraire de le tenter encore. Les Brames ne manqueroient pas d'exciter contre les Européens une révolte générale, dont nous serions certainement les premières victimes.

Nous voyons encore ici fort souvent des idolâtres malades se vouer au Gange qu'ils regardent comme une divinité. Quelques jours avant mon arrivée, un

homme riche , âgé de soixante ans , fut attaqué d'une maladie grave causée par ses débauches en tout genre. Comme les médecins désespéroient de lui rendre la santé, le malade se voua au Gange, et se fit porter sur le rivage. Là on le lava à plusieurs reprises, on lui fit avaler beaucoup d'eau, et enfin on le plongea dans le fleuve. Cependant, au lieu de diminuer, la maladie augmenta, et bientôt le malade fut à l'extrémité. Alors on lui mit de la boue du Gange dans la bouche, dans les narines et dans les oreilles; ce malheureux se débattoit et prioit qu'on le laissât mourir en paix; mais on ne fit aucun cas de sa demande qui blessoit l'usage, et ses plus proches parens le tinrent étroitement serré jusqu'à ce qu'il eût expiré. Voilà ce qu'on appelle dans ce pays une mort précieuse aux yeux des dieux de la nation, qui est persuadée que l'eau et la boue du Gange ont la vertu d'effacer tous les péchés, les crimes même des plus grands scélérats. Aussi voit-on les hommes, les femmes et les enfans, pêle-mêle, aller plusieurs fois par jour se laver dans les eaux de ce fleuve. Les Brame, hommes pervers et corrompus, leur font accroire qu'en étouffant leurs malades sur les bords du Gange, ils tirent d'une espèce d'enfer, qu'ils imaginent, tous leurs ancêtres depuis trente générations, et empêchent leurs descendans d'y tomber pëndant trente autres générations. Les Brame connoissent le vrai Dieu; mais ils n'en parlent point au peuple. Ils lui disent au contraire qu'il y a trente millions de dieux, et qu'ils peuvent successivement se mettre sous la protection de chacun d'eux. Ils enseignent aussi qu'ils sont eux-mêmes des dieux; que maîtres des saisons ils font pleuvoir à leur gré; que si un Brame donnoit sa malédiction à quelque dieu, ce dieu ne pourroit s'empêcher d'en ressentir les funestes effets, et que le fameux Vistnou ayant un jour été maudit par un Brame, ce dieu fut obligé de venir prendre un corps sur la terre, et d'y faire

pénitence. Les peuples ont tant d'estime et de vénération pour ces imposteurs, qu'ils les croient aveuglément sur leur parole. Ces idolâtres portent sur leur front des lignes horizontales ou perpendiculaires, de diverses couleurs; souvent leur tête est chargée de cendre et même d'excrémens d'animaux; ils ont aussi près des tempes plusieurs cachets ronds, tantôt blancs, tantôt rouges, selon la divinité qu'ils adorent. Les Chrétiens portent de leur côté une croix gravée sur le front; mais ce n'est pas le grand nombre : la plupart se contentent de la porter dans le cœur, sans quoi toutes les marques extérieures ne sont rien. On voit près de Chandernagor une grande pagode dédiée au dieu Jagrenat. Cette divinité est placée sur une espèce d'autel assez élevé. Elle avoit autrefois deux yeux d'un éclat éblouissant. C'étoit deux pierres précieuses, d'un prix inestimable. Un Anglais en arracha une il y a quelques années, et rendit le dieu borgne; nos Français ont tenté souvent de le rendre aveugle; mais il est actuellement si bien gardé, qu'ils ont perdu l'espérance de réussir. Le bruit court ici que le profanateur anglais a vendu l'œil de Jagrenat au roi de France, qui le porte en certains jours de cérémonie.

Les places publiques, les campagnes et les grands chemins, sont semés de petites pagodes ou chapelles. Ce sont ordinairement de grandes poutres plantées bien avant dans la terre, au haut desquelles on voit des figures de vaches et d'autres animaux. Ces lieux sont très-fréquentés par les voyageurs, qui ne manquent jamais d'y faire leur prière en passant : car l'opinion commune est qu'on sera éternellement heureux, si l'on vient à mourir en chemin après s'être acquitté de ce devoir. D'autres sont persuadés que si, en expirant, ils ont le bonheur de tenir entre leurs mains la queue d'une vache blanche, leur âme sortant de leur corps, entre dans celui de l'animal,

et que s'échappant par sa bouche pure et sans tache, elle va droit dans un lieu de délices où les dieux n'admettent que leurs favoris.

Ce ne sont pas là les seules superstitions de ce peuple ; il en est une infinité d'autres dont je supprime ici le détail pour éviter la longueur et l'ennui des longs récits. Vous me demanderez sans doute, quels sont les habillemens des habitans de ce pays : je vous répondrai qu'en général depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Chine, tous les peuples, excepté les Mores, sont, pour ainsi dire, sans vêtemens ; car ils ne portent qu'une pièce de toile qui leur couvre à peine la ceinture. Les Mores ont ordinairement une veste blanche cousue à une espèce de jupe de même couleur, qui descend jusqu'aux talons. Les femmes de ces derniers ne paroissent jamais en public. Le jour de leur mariage, l'époux se promène à cheval dans tous les quartiers de la ville, accompagné de son épouse, qui est portée dans un palanquin couvert, où elle ne peut ni voir ni être vue. Suit une troupe de mauvais musiciens qui ignorent, je vous assure, jusqu'aux premiers principes de leur art. J'ai été souvent témoin de cette cérémonie qui n'a rien de curieux, excepté les évolutions qui se font durant la marche, avec beaucoup d'adresse et d'agilité.

Vers le commencement du mois d'octobre, les idolâtres célèbrent la fête de la *Durga*. C'étoit, selon eux, une femme débauchée qui avoit triomphé, par ses charmes, de plusieurs princes, rois et empereurs mogols. Lassée enfin de tant de victoires, elle alla se précipiter dans le Gange, en disant que tous ceux qui voudroient être heureux n'avoient qu'à la suivre. Les gentils solennisent sa fête pendant dix jours avec beaucoup d'appareil et de pompe. Ils promènent par la ville les statues de *Durga* magnifiquement parées. Chaque quartier porte la sienne au son des instru-

mens; et le dixième jour, ces différentes processions se réunissent et vont jeter dans le Gange toutes les statues de la Durga, en vomissant contre elles les injures les plus atroces; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'estime qu'on doit faire de chacun se règle sur l'énergie et la grossièreté des expressions. Après cette fête bizarre, vient la cérémonie des Mores mahométans, qui pleurent neuf jours de suite la mort de leur prophète Ali. Ceux-ci témoignent leur douleur par des cris et des hurlemens épouvantables, et se promènent nuit et jour dans la ville, portant sur leurs épaules des bannières, des banderolles de diverses couleurs, et des pavillons, où sont représentées des forteresses et des maisons. De temps en temps ils s'arrêtent, et amusent les spectateurs par des combats simulés qui ont quelque chose d'assez agréable. J'ai admiré surtout la légèreté et l'art de leurs mouvemens. Ensuite ils continuent leur marche en désordre, sautant, dansant et poussant des cris affreux.

La scène qui vient de se passer chez le Mogol, souverain de tout ce pays, a été plus tragique. Ce prince, naturellement efféminé, étoit plongé dans les délices d'une vie voluptueuse et paisible. Un eunuque ambitieux qui avoit eu le talent de s'emparer de son esprit, gouvernoit seul tous ses vastes états. Mais tandis qu'il exerçoit despotiquement un pouvoir dont il n'étoit que dépositaire, un visir, dont j'ignore le nom, leva une armée de cent mille hommes, sous prétexte de se rendre maître du royaume de Golconde, où les troupes françaises soutiennent l'autorité du roi légitime. A son arrivée, ce visir invita l'eunuque à un festin, et vers la fin du repas il le fit égorger. Aussitôt il s'achemina du côté de la ville où le Mogol avoit fixé sa cour. Il ne lui fut pas difficile de s'emparer de l'esprit du monarque : ce prince qui aimoit la tranquillité, ne balançoit point

à lui confier les rênes du gouvernement ; et cet usurpateur jouit actuellement de toute l'autorité. J'ai dit que le visir avoit paru n'en vouloir qu'aux Français ; mais les Français qui ne le craignoient pas et qu'il redoutoit , ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il avoit jeté ses vues sur l'empire du Mogol. Cependant il s'étoit avancé jusque sur les frontières du royaume de Golconde , comme si en effet il eût voulu l'envahir ; mais bientôt il rebroussa chemin , faisant répandre le bruit que le tonnerre étant tombé sur sa tente , les Brames l'avoient assuré que cet accident étoit d'un funeste augure , et qu'il présageoit le mauvais succès de son entreprise. Ce ne fut que par ce stratagème que le visir trompa la prudence de l'eunuque , et que l'ayan[■] fit massacrer , il se fit déclarer à sa place premier ministre de l'empire. Vous me demanderez peut-être quelles ont été les suites d'un événement si peu attendu : il vous sera facile de les deviner , si vous faites attention et au règne tyrannique de l'eunuque , et à l'ambition du visir.

Les Indiens de ce pays n'ont ni la pénétration ni l'industrie que les voyageurs ont cru apercevoir en eux (1) ; je trouve même que les Malabares de Pondichery , tout grossiers , tout stupides qu'ils m'ont paru , sont de sublimes génies , en comparaison des premiers , qu'il faut commencer par rendre raisonnables avant de les rendre Chrétiens. Adonnés dès leur plus tendre enfance à tous les vices qui dégradent la nature humaine , on diroit qu'ils sont nés avec eux , ou qu'ils les ont sucés avec le lait. En général , ils sont lâches , menteurs , opiniâtres , et surtout voleurs ; la honte n'a aucun pouvoir sur eux ; la crainte

(1) Ce jugement est trop sévère , et celui qui le porte est trop nouvellement arrivé dans l'Inde , pour qu'on adopte son témoignage sans restriction , et qu'on le préfère à celui que rendent des Indiens , tant de voyageurs et d'anciens Missionnaires.

des châtimens les fait trembler sans les retenir. Lorsque l'impunité leur est accordée, c'est pour eux un nouveau droit à de nouveaux crimes; enfin ils portent leurs inclinations perverses à un point que sans un miracle frappant de la bonté céleste, on ne parviendra jamais à leur inspirer cette droiture, cette modération et cette probité qui caractérisent les âmes honnêtes et bien nées.

Vous allez croire que de pareilles dispositions nous découragent et nous déconcertent; il est vrai que tout cela nous afflige beaucoup; mais cependant je puis vous dire que nous ne manquons pas de sujets de consolation. Tous les ans nous ouvrons le ciel à un millier d'enfans auxquels nous donnons le baptême. Quand leurs parens ne peuvent plus les nourrir, ou que ces enfans se trouvent en danger de mort, les mères, pour s'en débarrasser, viennent nous les vendre; aussitôt nous les baptisons et nous leur donnons une nourrice. Quelques jours après mon arrivée, une femme chrétienne m'apporta un enfant qui étoit né le matin même: elle l'avoit trouvé sur le bord du Gange, ayant une corde au cou; apparemment qu'on avoit cru l'avoir étranglé. Je le baptisai sur le champ, et il mourut deux heures après. Il seroit à souhaiter que les aumônes qu'on nous fait ici, et celles qui nous viennent de France, fussent plus abondantes; nous pourrions acheter un plus grand nombre d'enfans, et seconder plus efficacement les soins et la générosité du père supérieur, qui vient de faire bâtir un petit hôpital, où il élève cent cinquante filles dans la crainte du Seigneur.

Quoique je ne sache pas encore bien la langue des Bengalis, je ne laisse pas de leur faire le catéchisme dans notre église; mais j'ai choisi un vieillard instruit pour répéter en particulier aux enfans ce que je leur enseigne en public. Une femme dévote, appelée Sabine, s'est chargée du même emploi pour les filles.

Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir l'histoire de cette femme. Elle perdit son mari il y a environ douze ans. Comme ils étoient tous deux d'une caste riche et noble, la famille, selon l'usage, voulut qu'elle se brûlât vivante avec le corps de son époux. Après les cérémonies ordinaires, elle monta donc sur le bûcher, où six hommes vigoureux et robustes eurent ordre de la lier; mais, soit que les cordes dont ils se servirent ne fussent point assez fortes, soit qu'ils l'eussent mal attachée, aussitôt qu'elle sentit les premières atteintes de la flamme, elle fit un si grand effort, qu'elle rompit ses liens, et se sauva chez nos néophytes, qui la cachèrent pendant quelques jours; ensuite on lui administra le baptême. Elle est aux yeux des gentils un objet d'exécration et l'opprobre de sa caste; mais nous la regardons à juste titre comme le modèle et l'exemple des personnes du sexe qui embrassent la loi de l'évangile.

Ces petits succès, quoique très-consolans pour nous, ne nous dédommagent cependant point du revers que notre religion vient d'essuyer dans le Thibet. Nous avons appris qu'elle en étoit entièrement bannie; que les Brame avoient allumé contre elle la plus vive persécution; que le roi, qui commençoit à favoriser les Chrétiens, s'est laissé intimider par les menaces de leurs ennemis, et qu'il poursuit actuellement les premiers avec toute la fureur que peut inspirer la haine unie à l'intérêt.

Je ne crois pas devoir finir cette lettre, qui n'est peut-être déjà que trop longue, sans vous dire un mot du pays où je suis. Chandernagor n'est point environné de murailles comme Pondichery. Cette ville est ouverte de tous côtés, et exposée aux incursions des ennemis. Les Marattes vinrent, il y a douze ans, jusqu'aux environs de la place, avec une armée de près de cent mille hommes. A la vérité,

ils n'osèrent approcher à cause du canon de notre fort, qui n'a que de mauvaises murailles, flanquées de quatre bastions sans aucun ouvrage extérieur. Cependant il y eut quelques détachemens de ces barbares, qui, plus hardis que les autres, voulurent s'avancer pour piller; mais le feu continuel qu'on fit sur eux les épouvanta, et ils retournèrent bientôt sur leurs pas.

En général, les Bengalis, excepté ceux des grandes villes qui paroissent assez policées, sont sauvages et peu propres à former des sociétés. Leurs maisons, qui sont couvertes de paille, ne sont composées que de nattes entrelacées, ou de quatre petites murailles de boue. Ils n'ont ni tables, ni lits, ni chaises; la terre leur tient lieu de tout cela. Ces peuples ne vivent que de riz cuit à l'eau; mais ils y mêlent du piment ou du gingembre pour en relever le goût. Ils n'oseroient user de viande, dans la crainte de manger quelqu'un de leurs ancêtres. Toute liqueur enivrante leur est interdite. Leur habillement ne consiste qu'en un morceau de grosse toile, encore ne leur est-il permis de s'en vêtir qu'à un certain âge. Vous ne sauriez croire jusqu'à quel point ils portent le mépris qu'ils ont pour tous les étrangers, ce qui n'empêche pas qu'ils ne leur donnent, dans l'occasion, de grandes marques de respect; mais nous savons à n'en pouvoir douter, que le dernier de ces barbares se croiroit déshonoré s'il mangeoit avec le plus puissant monarque de l'Europe. Leurs mœurs sont aussi dépravées que leur esprit est borné, et je crois qu'il n'est point de nation plus stupide et plus corrompue que la leur. Leur vénération pour le Gange est extrême; ce seroit un grand crime, selon eux, de manger sur ses eaux lorsqu'on y navigue. Ceux qui me conduisirent ici (le trajet dura trois jours et trois nuits), passèrent tout ce temps sans rien prendre.

Leurs femmes aiment beaucoup à se parer d'anneaux;

leurs mains, leurs bras, leurs jambes, toujours nues, leurs pieds mêmes en sont couverts. Et ce que j'aurois eu peine à croire si je ne l'avois vu, elles se percent les oreilles, le nez et les lèvres pour y attacher de grands cercles d'or, d'argent ou de cuivre, selon leurs facultés. Jugez quel spectacle ce doit être pour un étranger. Je vous avoue que des usages si éloignés des nôtres nous deviendroient fort onéreux, si la Providence qui nous soutient n'adoucissoit nos dégoûts.

Je ne vous dirai rien à présent du gouvernement du pays, qui est aujourd'hui sous la puissance d'un usurpateur. Ce Nabab est fils d'un pion ou soldat. Etant jeune encore, il avoit été donné au fils du roi légitime, et fut élevé avec lui. Ce traître s'insinua si bien dans les bonnes grâces de ce jeune prince, que celui-ci, devenu Nabab après la mort de son père, en fit son premier ministre et son homme de confiance; ce trait de bienfaisance et d'amitié lui a coûté cher; car ce perfide ministre l'a fait massacrer et s'est emparé du royaume, qu'il gouverne despotiquement. Cela seul suffit pour vous donner une idée du gouvernement actuel du Bengale. Je crois avoir satisfait aux différentes questions que vous m'avez faites; peut-être un jour je vous instruirai plus amplement de l'état de nos missions, que je recommande à vos prières.

L E T T R E

*D'un Missionnaire des Indes, à M.***, ou Mémoire sur les dernières guerres des Mores, aux Indes orientales.*

P R E M I È R E P A R T I E.

JE vous envoie, Monsieur, selon vos désirs, le Mémoire que j'ai entrepris pour vous mettre au fait des troubles qui, depuis quelques années, agitent les Indes orientales. Les Mores s'étant engagés dans une guerre sanglante les uns contre les autres, ravageoient toute cette contrée, et y répandoient la terreur. Les missionnaires ne pouvoient s'en garantir. Dans ce tumulte général, ils étoient sans cesse exposés à toutes les calamités que produisent des armées où règne la plus grande licence : leurs églises pillées et renversées, leurs habitations détruites, leurs néophytes dispersés et errans, sans savoir où se fixer. Ils furent donc obligés de fuir eux-mêmes et de se réfugier à Pondichery. J'y vins comme les autres chercher un asile ; et après avoir passé dix ans dans les missions pénibles du Maduré, où j'avois la consolation de travailler au salut des Indiens, je me suis trouvé malgré moi dans une position tranquille, où je ne suis occupé que de moi-même, et de mon salut.

Ce loisir m'a mis à portée de suivre les événemens qui nous environnoient : et comme les Français n'ont pu se dispenser de prendre part à cette guerre des Mores, pour secourir ceux des Nababs à qui ils avoient des obligations, et qu'ils l'ont fait avec toute la prudence qui convenoit à des étrangers, et

en même temps avec tout le succès possible , j'ai cru qu'un Français devoit recueillir et transmettre à ses compatriotes des faits si honorables à la nation , et qui font une portion remarquable du règne de Louis XV. Mais , avant que d'entreprendre ce récit , il est à propos de donner une idée générale et abrégée des pays qui en ont été le théâtre.

L'Inde , un des plus grands et des plus riches empires de l'Asie , tire son nom du fleuve *Indus* , qui l'arrose vers l'occident , et qui , prenant sa source vers le mont Caucase , après l'avoir traversée du nord au midi , va se jeter dans la mer des Indes. Elle a pour bornes au nord la grande Tartarie , dont elle est séparée par le Caucase ; la Chine , à l'orient ; au midi , l'Océan oriental ; et la Perse , à l'occident. On la divise en trois parties : l'Inde septentrionale ou l'empire du Mogol , appelé pour cette raison le Mogolistan , et plus communément l'Indoustan ; la presqu'île occidentale deçà le Gange , et la presqu'île orientale delà le Gange.

Delhi , situé vers le milieu de l'Indoustan , est la capitale de ce vaste empire , et la résidence des princes mogols. Un peu vers le sud est Agra , la plus grande ville des Indes , autrefois le séjour des empereurs. Au nord de Delhi sont Lahor , l'abord ordinaire des caravanes , est Cabul , situé dans les montagnes , sur les frontières de la Perse et de la Tartarie.

La presqu'île occidentale deçà le Gange est traversée du midi au nord par les montagnes de Gate , qui commencent au cap Comorin , et qui la divisent en deux parties , l'une orientale , l'autre occidentale. La partie occidentale contient les royaumes de Decan ou Visapour , de Baglagna , de Cuncan et de Malabar. En allant du nord au sud , on y trouve les villes de Visapour , de Goa , qui appartiennent aux Portugais ; de Bandel , de Calicut , de Canahor , de Cochin et de Trávancor. Ensuite , doublant le cap

Comorin et retournant au nord par l'orient , on trouve sur la côte de Coromandel , les royaumes de Canora , de Maduré , de Tanjaour , de Maïssour , de Marava , de Narzingue ou de Bisnagar ; et au nord , celui de Golconde. Les principales villes de cette partie orientale sont , en allant du nord au sud , Golconde , Trichirapali et Tanjaour , dans les terres ; sur la côte , Mazulipatan , Paliacate , Madras , Meliapour ou Saint-Thomé , Sadras , Pondichery , Goudelour , Portenovo , Trinquebar et Negapatan.

C'est dans ces vastes pays que , vers la fin du XIV.^e siècle , le célèbre Tymur - Bec , plus connu sous le nom de Tamerlan , après avoir soumis presque toute l'Asie , maître de l'Indoustan , établit un puissant empire , qui a toujours été possédé depuis par ses descendans sous le nom de princes Mogols. Aurengzeb , un des plus fameux , en étendit de beaucoup les bornes du côté du midi , par la conquête des royaumes de Golconde et de Visapour. De là , les Mogols pénétrèrent dans la presqu'île en deçà du Gange , portèrent leurs armes jusque dans le Carnate , dont le vice-roi ou *souba* , qu'ils avoient établi à Golconde , acheva de se rendre maître par la prise de Saint-Thomé , dont il s'empara avec l'aide des Hollandais. Les Portugais , qui possédoient cette place , après avoir inutilement soutenu toutes les fatigues d'un long siège , la perdirent faute de secours.

La ville , autrefois appelée Meliapour , a pris le nom de *Saint-Thomé* , parce que l'on prétend que l'apôtre saint Thomas y a fait un long séjour , qu'il y a prêché l'évangile , et qu'il y a été enterré après avoir été massacré par les Brames du Malabar. Les historiens gentils et portugais s'accordent tous à dire qu'elle a été une des plus riches et des plus peuplées de l'Inde. Sa chute donna lieu en 1671 à l'établissement de Patna , qui n'en est éloigné que de deux lieues.

liens. Les anciens Portugais le nommèrent *Madras*; les Anglais l'ont appelé depuis le fort Saint-George.

Après la prise de Saint-Thomé, le souba de Golconde établit un *nabab* ou gouverneur more à Arcate, capitale de tout le Carnate. Il rendit ensuite la ville de Saint-Thomé aux Portugais. Le nabab, nouvellement établi à Arcate par le vice-roi de Golconde, fut confirmé en cette qualité par le grand Mogol, avec le droit de succession. C'est ce que nous apprenons d'un historien more nommé Dastagorsaeb, qui a écrit en langue persanne, et qui s'accorde avec les anciens historiens de Malabar qui ont parlé des guerres entre les Mores et les Portugais.

En étendant leurs conquêtes dans cette partie de l'Inde, les Mogols avoient laissé subsister les anciens royaumes de Trichirapali, de Tanjaour, de Maduré, de Maïssour et de Marava. Ces états continuoient d'être gouvernés par des princes gentils, chargés seulement envers le grand Mogol, d'un tribut annuel qu'ils n'étoient pas toujours fort exacts à payer. L'empereur étoit souvent obligé de faire marcher des armées contre eux pour les contraindre d'y satisfaire. Depuis un certain temps, ces petits rois ou *rajas* tributaires, étoient redevables de sommes considérables, qu'on avoit laissé accumuler par la mollesse du gouvernement de Mahomet-Schah, père du grand Mogol aujourd'hui régnant, uniquement occupé de ses plaisirs et des délices de son sérail.

Daoust-Alikan, un des descendans de ce premier nabab d'Arcate dont on a parlé, saisit cette occasion pour porter la guerre chez ces princes gentils. Ses vues étoient de former un royaume pour son fils aîné Sabder-Alikan, et un pour son gendre Chandasaeb, jeunes gens tous deux ambitieux, et qui ne manquoient pas des talens nécessaires pour réussir dans un pareil dessein. Daoust-Alikan crut l'occasion

favorable pour l'exécution de son projet. Il assembla, en 1736, une armée de vingt-cinq à trente mille chevaux, dont il donna le commandement à Sabder-Alikan son fils, et à son gendre Chandasaeb. Ceux-ci commencèrent par se rendre maîtres des terres de Trichirapali, après quoi ils mirent le siège devant cette ville.

Trichirapali, capitale du Maduré, grande ville bien peuplée, est située à trente-cinq lieues au sud-ouest de Pondichery. Outre l'avantage de sa situation, cette place est défendue par un fossé plein d'eau, de dix à douze toises de large, et par un mur de trente pieds de haut, flanqué de grosses tours de distance en distance. Elle fut investie par l'armée mogole le 6 mars 1736, et emportée d'assaut le 26 du mois suivant. Sabder-Alikan y établit pour gouverneur son beau-frère Chandasaeb, qui prit le titre de nabab. Ils s'emparèrent ensuite de tout le pays, entrèrent dans le royaume de Tanjaour, et mirent le siège devant la capitale du même nom, où le roi Schagy s'étoit renfermé avec tout ce qu'il avoit pu rassembler de troupes. Comme cette place est trop bien fortifiée pour des peuples qui ignorent les formes européennes, après être restés six mois devant celle-ci, sans en être plus avancés, les deux généraux mogols convertirent le siège en blocus, et firent un détachement de douze à quinze mille chevaux, dont le commandement fut donné au frère de Chandasaeb. Celui-ci s'avança dans le sud, et se rendit maître de tout le pays de Travancor, d'où il remonta vers le nord le long de la côte de Malabar.

Cette invasion des Mogols répandit l'alarme et l'effroi chez tous les princes gentils de cette partie de l'Inde : ils écrivirent lettres sur lettres au roi des Marattes pour lui demander du secours, lui représentant que s'il n'arrêtoit les progrès de leurs ennemis, c'en étoit fait non-seulement de leurs états,

mais encore de leur religion , qui alloit être entièrement détruite par les efforts des Mahométans.

Les Marattes sont des peuples peu connus en Europe. Ils habitent à l'ouest des montagnes qui sont derrière Goa , à la côte Malabar. Sutura , capitale de leur pays , est une ville fort considérable. Le roi des Marattes est très-puissant : on l'a vu souvent mettre sur pied tout à la fois cent cinquante mille hommes de cavalerie qui alloient ravager les états du Mogol , et les mettoient à contribution. Les sollicitations pressantes des peuples de Trichirapali et de Tanjaour , jointes à l'envie de piller un pays enrichi depuis grand nombre d'années , par l'or et l'argent que toutes les nations du monde ne cessent d'y apporter en échange des marchandises précieuses qu'ils en tirent , déterminèrent ce prince à accorder le secours qu'on lui demandoit. Ses principaux ministres , dont la plupart étoient Brames , lui en firent même un devoir de conscience. Il leva une armée de soixante mille chevaux et de cent cinquante mille hommes de pied , dont il confia la conduite à Ragogi-Boussoula , un de ses généraux. Ces troupes partirent au mois d'octobre 1739 , et prirent la route du Carnate.

Au bruit de leur marche , Daoust-Alikan , nabab d'Arcate , écrivit à son fils et à son gendre d'abandonner le blocus de Tanjaour , et de revenir en toute diligence auprès de lui ; mais ses ordres furent mal suivis. Sabder - Alikan et Chandasaeb ayant peine à renoncer à une conquête qu'ils regardoient comme assurée , différèrent de jour en jour , et par-là donnèrent le temps aux Marattes de s'approcher de la frontière. Ils avançoient à grandes journées , pillant et ravageant tous les pays par où ils passaient. Dans cette nécessité pressante , réduit à ses seules forces , Daoust - Alikan rassembla le plus de troupes qu'il lui fut possible , et alla se saisir des défilés des mon-

tagnes du Canamay qui sont à vingt lieues à l'ouest d'Arcate , passage très - difficile , et qu'un petit nombre de troupes peut aisément défendre contre l'armée la plus nombreuse. Daoust-Alikan distribua sa petite armée dans tous les endroits par où il jugea que l'ennemi pourroit tenter de pénétrer dans ses états , et après s'être assuré de toutes les gorges des montagnes , il attendit les Marattes de pied ferme.

Ils arrivèrent aux montagnes du Canamay au mois de mai 1740 , et ayant reconnu qu'il leur étoit impossible de forcer le nabab dans son poste , sans perdre beaucoup de monde et risquer leurs meilleures troupes , ils campèrent à l'entrée des défilés , résolus d'attendre que le temps leur fournît une occasion de s'en rendre maîtres. Elle ne tarda pas à se présenter. Le nabab avoit dans son armée un prince gentil qui commandoit un corps de cinq à six mille hommes. Daoust-Alikan , qui le croyoit fort attaché à ses intérêts , lui avoit confié la garde d'un poste un peu plus éloigné , si étroit et si escarpé , qu'il n'y avoit aucune apparence que l'ennemi pensât jamais à tenter par-là le passage. Les Marattes se flattèrent de pouvoir le gagner ; ils lui envoyèrent des gens qui ne tardèrent pas à le corrompre par leurs présents et par leurs promesses. Les Brames eux-mêmes lui applaudirent les difficultés , et lui firent surmonter la répugnance qu'il avoit à commettre une trahison , en lui représentant que le succès qu'elle pouvoit avoir , étoit capable de détruire le mahométisme dans cette partie du monde , et d'y rétablir la religion de leurs ancêtres. Le prince gentil , déjà ébranlé par l'argent , se laissa aisément persuader par ces raisons , et promit de livrer aux Marattes le poste qu'il gardoit. Ils firent aussitôt défiler des troupes de ce côté-là ; et tandis qu'ils amusoient les Mogols par de légères escarmouches , et sembloient se disposer à les attaquer , ils se rendirent maîtres du passage le 19 mai , et débouchèrent par-là dans la plaine.

La trahison avoit été conduite avec tant de secret, que l'armée ennemie avoit franchi les défilés avant qu'on en eût reçu le moindre avis dans les troupes mogoles. De là, maîtres de la campagne, les Marattes marchèrent tout de suite pour surprendre le nabab, et à la faveur d'une grosse pluie, ils s'approchèrent jusqu'à deux portées de canon de son arrière-garde, avant d'avoir été aperçus. Daoust-Alikan qu'on informa alors qu'il paroissoit du côté d'Arcate un corps de cavalerie qui s'avançoit vers le camp, se flatta d'abord que c'étoient des troupes de Sabder-Alikan, auquel il avoit envoyé ordre de venir le joindre. Mais dans le moment même il fut détrompé par de furieuses décharges de mousqueterie, et de nouveaux avis ne lui permirent plus de douter qu'il ne fût attaqué par les Marattes. Il monta aussitôt sur son éléphant et marcha à l'ennemi. La mêlée fut sanglante pendant quelque temps. Plusieurs des officiers généraux du nabab qui l'accompagnoient, montés de même sur leurs éléphants, se battirent d'abord en braves, et soutinrent le combat avec toute la valeur et toute l'intrépidité possibles; mais ils furent obligés de succomber au feu terrible que faisoient les ennemis. Après les avoir tous vus périr l'un après l'autre, Daoust-Alikan lui-même, blessé de plusieurs coups de feu, tomba mort de dessus son éléphant, et cette catastrophe fut le signal d'une déroute générale. Presque tous les officiers généraux qui accompagnoient le nabab furent tués et foulés aux pieds des éléphants, qui enfonçoient jusqu'à mi-jambe, la terre ayant été détrempée par la pluie de la nuit précédente, qui avoit continué toute la matinée. Jamais champ de bataille n'offrit un spectacle plus affreux ni plus terrible. De quelque côté qu'on portât ses regards, on n'apercevoit que des chevaux et des éléphants blessés et furieux, renversés pêle-mêle avec les officiers et les soldats, faisant de vains efforts pour se tirer des

bourbiers sanglans où ils étoient enfoncés , et foulant aux pieds des monceaux de morts et de blessés qu'ils achevoient enfin d'écraser par leur chute , ou de mettre en pièces avec leurs dents et avec leurs trompes. Tout ce qui résista fut passé au fil de l'épée ou fait prisonnier par les Marattes ; le reste de l'armée vaincue trouva son salut dans la fuite. Quelque recherche que l'on fit , on ne put jamais trouver le corps du nabab , non plus que ceux de plusieurs de ses officiers généraux qui n'ont point reparu depuis , ayant été sans doute écrasés par les éléphants , ensevelis dans la boue , et confondus dans la multitude des morts , sans qu'il fût possible de les reconnoître. Cette sanglante bataille se donna le 20 mai 1740 , environ à quatre lieues à l'ouest de la ville de Pondichery.

La nouvelle de cette défaite et de la mort du nabab s'étant répandue dans le pays , y causa une consternation qu'il est plus facile d'imaginer que de décrire. On vit bientôt arriver au pied des murs de Pondichery les débris de l'armée mogole , et une prodigieuse multitude de peuple , Mores et Gentils , qui , croyant déjà l'ennemi sur leurs traces , demandoient à grands cris qu'on leur accordât un asile dans cette ville. C'étoit , dans cette désolation générale , le seul endroit de la côte où ils se crussent en sûreté , tant à cause de la forteresse , des murs et des bastions dont la ville est défendue , qui étoient en bon état , et garnis d'une nombreuse artillerie , qu'eu égard à la haute réputation que la nation s'est faite dans ce pays. La foule des fuyards devint si grande , que l'on fut obligé de faire fermer les portes de la ville. On laissa seulement ouverte celle de Valdaour , dont on renforça la garde , afin d'empêcher le désordre. Les gens de guerre eurent ordre de s'arrêter hors de la ville et de camper le long des murs. A l'égard des autres , il n'est pas concevable la quantité de grains et de bagages de toute espèce , le nombre de marchands , de femmes et

d'enfans qui entrèrent dans Pondichery. Tout ce qui ne put trouver place dans les maisons, fut obligé de rester dans les rues, qui, en peu de temps se trouvèrent si remplies, que le cinquième jour après la bataille (le 25 mai), on pouvoit à peine y passer.

Ce spectacle fut suivi d'un autre qui n'étoit pas moins touchant. La princesse, veuve du nabab Daoust-Alikan qui avoit été tué dans le combat, se présenta à la porte de Valdaour, suivie de toute sa famille, implorant la protection du roi de France, et demandant avec instance d'être reçue dans la ville, où elle apportoit tout ce qu'elle avoit pu ramasser d'or, de pierreries et d'autres effets précieux. La circonstance étoit délicate. La politique d'un chef de colonie doit être de ménager également tous les peuples qui l'ont reçu sur leurs terres, et qui veulent bien l'y souffrir. S'ils sont divisés, il ne peut se déclarer en faveur de l'un sans mécontenter le parti contraire. Dans les circonstances présentes, si l'on accorderoit à la veuve du nabab l'entrée de Pondichery, n'étoit-il pas à craindre, qu'instruits du lieu de sa retraite, informés qu'elle y avoit transporté toutes ses richesses, les Marattes ne se déterminassent à venir faire le siège de cette place, dans la vue de se rendre maîtres de tous ces trésors? D'un autre côté, comment refuser à une famille désolée un asile auquel tous les malheureux ont droit d'aspirer? Et si, comme cela pouvoit arriver, la moindre révolution faisoit changer de face aux affaires, si Sabder-Alikan, fils et successeur du dernier nabab, venoit à bout d'obliger les Marattes à se retirer et de les chasser du pays, pouvoit-on se flatter raisonnablement que ce prince et tous les officiers mogols, avec lesquels on avoit toujours vécu jusqu'alors dans une parfaite intelligence, pardonnassent jamais aux Français de leur avoir refusé l'entrée de leur ville dans une occasion aussi pressante?

Enfin M. Dumas, gouverneur de Pondichery, se déterminà à accorder à la famille du nabab une retraite dans la ville et la protection du pavillon français. Elle fut reçue avec tous les honneurs qui lui étoient dus. Les femmes, les filles et les neveux du nabab étoient portés dans vingt palanquins, escortés d'un détachement de quinze cents cavaliers, et accompagnés de quatre-vingts éléphants, de trois cents chameaux et de plus de deux cents carrosses traînés par des bœufs, dans lesquels étoient tous leurs domestiques. Ils étoient suivis, outre cela, de plus de deux mille bêtes de charge. Le gouverneur alla les recevoir à la porte de la ville; toute la garnison étoit sous les armes, bordant les remparts, qui les saluèrent d'une triple décharge d'artillerie. De là ils furent conduits dans les logemens qui leur avoient été destinés. Les officiers mogols paroissoient pénétrés de l'accueil favorable qu'ils reçurent en cette occasion. Le bon ordre qui régnoit dans la ville, les fortifications bien entretenues, la nombreuse artillerie qui les défendoit, étoient pour eux autant de sujets d'admiration. Ils se félicitoient les uns les autres d'avoir préféré la nation française à toutes les autres nations européennes établies dans le pays, pour venir chercher un asile auprès d'elle.

Deux jours après le combat du Canamay, Sabder-Alikan arriva à deux journées d'Arcate, à la tête de quatre cents chevaux; mais ayant appris la mort de son père et la défaite de son armée, il rebroussa aussitôt chemin, et gagna en diligence la ville de Velour, qui passe pour une des mieux fortifiées du pays, où il s'enferma. Là, considérant qu'il lui étoit impossible de rétablir ses affaires par la voie des armes, il prit le parti de tenter un accommodement, et députa aux officiers marattes qui étoient alors à Arcate, dont ils s'étoient rendus maîtres, pour leur faire des propositions. Elles furent acceptées après quelques négociations,

et la paix fut conclue entr'eux aux conditions suivantes :

« Que Sabder-Alikan, qui avoit succédé à son
 » père dans le gouvernement d'Arcate, rentreroit
 » en possession de cette place ; qu'il payeroit aux
 » Marattes cent laks de roupies ; qu'il évacueroit
 » toutes les terres de Trichirapali et de Tanjaour ;
 » qu'il joindroit ses forces à celles des Marattes pour
 » en chasser son beau-frère Chandasaeb ; qu'enfin les
 » princes gentils de la côte de Coromandel seroient
 » remis en possession de toutes les terres dont ils
 » étoient maîtres avant la guerre. » Ce traité fut
 signé à la fin d'août de l'année 1740.

Tandis qu'il se négocioit, la mère de Sabder-Alikan, sa femme et toute sa famille étoient à Pondichery, d'où elles l'informèrent de l'accueil favorable qu'elles avoient reçu des Français, et des honneurs qui leur avoient été rendus dans cette ville. Ces nouvelles engagèrent le nabab, aussitôt qu'il eut fait sa paix avec les Marattes, à se rendre à Pondichery pour voir et consoler sa mère, et pour la ramener avec lui à Arcate. Il y arriva à la fin d'août 1740, à la tête de quatre à cinq cents chevaux, accompagné d'une suite fort nombreuse, et y fut reçu avec toute la distinction due à sa personne et à son rang. Il y demeura dix-sept jours, au bout desquels il en partit fort satisfait de la nation, ramenant avec lui sa mère, sa femme et ses enfans. Il laissa seulement dans la ville sa sœur, femme de Chandasaeb, qui avoit refusé d'accéder au traité fait avec les Marattes, et qui, loin d'évacuer la ville de Trichirapali, s'y étoit renfermé avec une nombreuse garnison, résolu de la défendre jusqu'à la dernière extrémité. Plusieurs dames et seigneurs mogols de son parti restèrent aussi à Pondichery.

Pendant les Marattes, après avoir reçu de Sabder-Alikan une partie de la somme dont ils étoient convenus, s'étoient retirés à dix ou douze journées d'Arcate, attendant le reste du payement, et l'exé-

cution des autres articles du traité. Les deux seigneurs mogols se mettoient peu en devoir d'y satisfaire. Chandasaeb refusoit constamment de rendre la ville et les terres de Trichirapali, et Sabder-Alikan son beau-frère, dont le pays étoit ruiné et les finances épuisées, étoit dans l'impuissance d'achever de remplir les engagements qu'il avoit pris avec eux. En vain ils menaçoient de revenir à la charge, et de rentrer dans le Carnate. Le nabab, hors d'état de les contenter, traînoit les choses en longueur, espérant du temps quelque révolution qui le délivrât de leur poursuite. Enfin lassés de ses remises, après avoir passé deux mois dans les montagnes pour rafraîchir leurs troupes et pour laisser passer les grandes chaleurs des mois d'août et de septembre, ils se remirent en marche, et prirent le chemin d'Arcate.

Sabder-Alikan en fut effrayé; il fit vendre aussitôt tout ce qu'il avoit de pierreries, et envoya aux généraux marattes tout l'argent qu'il put ramasser. En même temps, à force de prières et de promesses, il les engagea à le laisser tranquille et à tourner leurs forces contre Trichirapali. Ils arrivèrent devant cette ville au mois de décembre; et après l'avoir investie, ils ouvrirent le 15 la tranchée devant la place.

Suivant les lettres écrites de leur camp à Pondichery, au commencement du mois de janvier 1741, leur armée étoit alors composée de soixante-dix mille cavaliers, et d'environ cinquante-cinq mille hommes d'infanterie, dont la plus grande partie leur avoit été fournie par les princes gentils du pays. On y comptoit outre cela cent éléphants, cinq à six cents chameaux, et plus de vingt mille bœufs. Toute cette armée étoit campée à une demi-lieue de la ville. A l'égard de Chandasaeb, il avoit dans la forteresse deux mille cavaliers et cinq mille hommes de pied; mais les vivres et les provisions ne répondoient pas à une garnison aussi nombreuse. Il n'y avoit dans la

ville du riz et de l'eau que pour un mois, et on y manquoit absolument de paille, d'huile, de beurre, et même de poudre. Les cavaliers demandoient même à sortir de la place, parce que tous leurs chevaux mouroient; en sorte que le 5 janvier, on ne comptoit pas qu'elle pût encore tenir plus de dix jours.

Ce fut au commencement de ce siège que les Marattes ayant appris que la femme et les enfans de Chandasaeb étoient à Pondichery; informés d'ailleurs que les Français avoient donné retraite dans leur ville à tous les officiers mogols qui avoient échappé à la défaite du Canamay, et que ceux-ci y avoient transporté de grandes richesses, formèrent le dessein de se rendre maîtres de cette place après la réduction de Trichirapali, qui ne leur paroissoit pas devoir être fort éloignée. Cette résolution fut suivie de plusieurs lettres pleines de reproches et de menaces, qu'ils envoyèrent à M. Dumas, alors gouverneur de Pondichery. Voici la première que Ragogi-Boussoula, leur général, écrivit à M. Dumas.

Ragogi - Boussoula - Sehasaeb - Souba, à M. le gouverneur de Pondichery : Ram, Ram.

« Je suis en bonne santé; il faut m'écrire l'état
 » de la vôtre. Depuis que nous sommes venus dans
 » ce pays, nous vous avons écrit plusieurs lettres,
 » sans que vous y ayez fait aucune réponse. Ce pro-
 » cédé nous a fait penser que vous êtes ingrat envers
 » nous, et que vous êtes de nos ennemis; c'est ce
 » qui nous a déterminés à faire marcher notre armée
 » contre vous. Sur ces entrefaites, Apagi-Vitel, fils
 » de Vitel-Naganada, un de nos anciens serviteurs,
 » que notre Roi avoit pris autrefois à son service,
 » est venu me trouver, et m'a parlé de vous en
 » bons termes. Ce qu'il m'en a dit, m'a fait beau-
 » coup de plaisir. Souvenez-vous que c'est nous qui
 » vous avons anciennement établis dans le pays où

» vous êtes, et qui vous avons donné Pondichery,
 » parce qu'il nous paroissoit que vous étiez une
 » nation juste, et que vous ne manquerez jamais à
 » votre parole. Nous avons aussi pensé que vous
 » agiriez de votre part, pour nous apaiser, confor-
 » mément à ce que notre ancien serviteur Vitel-
 » Naganada réglera avec vous. Ces considérations
 » nous ont engagé à différer de quelques jours le
 » départ de notre armée, et à commander à tous
 » nos gimidars de ne point vous attaquer jusqu'à
 » notre ordre. Il est nécessaire que vous vous
 » fassiez informer de tout ce que nous vous avons
 » écrit, et que vous nous envoyiez au plutôt votre
 » réponse. Il faut aussi que, sans délai et sans le
 » moindre retardement, vous réfléchissiez sur la
 » façon dont il vous convient d'en user pour faire
 » amitié avec nous, de manière que nous puissions
 » vous regarder comme stables. J'ai dit à Apagi-
 » Vitel tout ce dont il est nécessaire que vous soyez
 » informé à ce sujet. Vous en serez instruit par sa
 » lettre. J'ai aussi expliqué sur cela mes intentions
 » à Balogi-Naganada. Il faut que vous envoyiez au
 » plutôt votre vaquil avec lui, afin de finir inces-
 » samment ce qui vous regarde, et de convenir de
 » la somme que vous nous payerez. Je vous ordonne
 » aussi de lui compter sur le champ deux cents pa-
 » godes, le 12 du mois de Saval. Je n'ai autre chose
 » à vous mander. »

Cette lettre du général des Marattes arriva à Pondichery le 20 janvier 1741, et le lendemain le gouverneur y fit la réponse suivante :

Le gouverneur-général de Pondichery ; à Ragogi-Boussoula, général de l'armée des Marattes, Salam.

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur
 » de m'écrire, et m'en suis fait expliquer le contenu.

» Votre seigneurie me marque qu'elle est dans
 » l'intention d'envoyer son armée contre nous.
 » Quel sujet avez-vous de vous plaindre des Français,
 » et en quelle occasion vous ont-ils offensé? Ils ont
 » au contraire conservé jusqu'à présent une recon-
 » noissance parfaite des faveurs qu'ils ont recues des
 » princes vos ancêtres; et quoique vous fussiez très-
 » éloigné de nous, nous n'avons jamais discontinué
 » un seul instant d'exécuter tout ce que nous vous
 » avons promis, ayant toujours protégé les gentils
 » et les gens de votre nation, qui ont ici leurs
 » temples et leur religion, qu'ils exercent avec liberté
 » et tranquillité. Votre seigneurie doit aussi savoir
 » que nous rendons à chacun la justice la plus exacte.
 » On vit dans Pondichery à l'abri de toute oppres-
 » sion, et nous serions sévèrement punis du Roi de
 » France notre maître, dont la justice et la puis-
 » sance sont connues par toute la terre, si nous
 » étions capables de faire la moindre chose contre
 » ses intentions et contre sa gloire. Cela étant ainsi,
 » quelle raison votre seigneurie pourroit-elle avoir
 » de nous faire la guerre? Que peut-elle attendre
 » de nous? La France, notre patrie, n'a ni or ni
 » argent; celui que nous apportons dans ce pays
 » pour acheter des marchandises nous vient d'une
 » terre étrangère; on ne tire de la nôtre que du fer
 » et des soldats, que nous n'employons cependant
 » que contre ceux qui nous attaquent injustement.
 » Nous souhaitons de tout notre cœur de vivre en
 » bonne amitié avec vous, et si nous pouvons vous
 » servir à quelque chose, nous le ferons avec plaisir.
 » Vous devez donc regarder notre ville comme la
 » vôtre. Si votre seigneurie veut m'envoyer un
 » passe-port, j'enverrai une personne de confiance
 » pour vous saluer de ma part; mais dispensez-moi,
 » je vous prie, de me servir de l'entremise d'Apagi-
 » Vitel-Naganada, qui ne cherche qu'à vous trahir,

» et à tromper votre seigneurie. Je prie le Tout-
 » Puissant de vous combler de ses faveurs, et de
 » vous donner la victoire sur tous vos ennemis. »
 A Pondichery, le 21 janvier 1741.

Ces lettres furent suivies de quelques autres. Il y en eut une où le même Ragogi-Boussoula insistoit beaucoup sur ce que les Français, disoit-il, n'avoient été autrefois établis dans l'Inde par le grand Maharaja, roi des Marattes, qu'à condition de lui payer chaque année un tribut, ce qu'ils n'avoient point encore exécuté. Il leur reprochoit aussi l'asile qu'ils avoient donné à la veuve du nabab d'Arcate et à sa famille, après la malheureuse journée du Canamay, et demandoit qu'ils lui livrassent la femme de Chandasaeb avec tous ses trésors, ses pierreries et ses effets, menaçant, s'ils s'y refusoient, de les en rendre responsables. Cette lettre fut reçue à Pondichery le 13 février, et le 27 du même mois le gouverneur y répondit, en représentant au général maratte qu'il étoit inoui que ses prédécesseurs fussent convenus de payer le tribut dont il parloit; que jamais il n'en avoit été fait mention; qu'il n'avoit jamais été demandé, qu'il étoit impossible d'en représenter aucuns titres, et qu'il étoit contre la justice de vouloir exiger de lui une chose qui jusque-là n'avoit jamais été en usage. A l'égard de l'asile que la nation avoit accordé, après la bataille du Canamay, à la mère de Sabder-Alikan, à sa femme et à ses enfans, il disoit que l'état déplorable où cette famille désolée s'étoit trouvée réduite par la mort du nabab Daoust-Alikan, et l'amitié qui régnoit depuis long-temps entre ce seigneur et les Français, n'avoient pas permis à ceux-ci de refuser une retraite à des personnes aussi respectables, qui, dans leur malheur, venoient se réfugier dans leur ville; que non-seulement il y auroit eu de l'inhumanité à les refuser, mais encore que ç'auroit été leur faire le plus grand affront, et que

les Français n'étoient pas venus aux Indes pour y donner des preuves d'inhumanité; qu'au reste, dans les mêmes circonstances, si quelques seigneurs marattes ou gentils eussent eu recours à leur protection, les Français en auroient usé envers eux avec la même générosité. Il ajoutoit, au sujet de la femme de Chandasaeb, que cette dame n'étant venue à Pondichery que par occasion, simplement pour y voir sa mère, et sans aucun dessein de s'y fixer, puisqu'il n'y avoit alors aucune apparence de mouvement du côté de Trichirapali, elle n'y avoit par conséquent apporté avec elle aucuns effets, ni or, ni argent, ni trésor, ni pierreries; que quelque temps après, sa mère étant retournée à Arcate, et elle se disposant de son côté à aller rejoindre son mari, elle avoit appris qu'il y avoit des troubles dans ce pays-là, et que les Marattes y avoient porté la guerre, ce qui lui avoit fait prendre la résolution de rester; qu'en conséquence, la nation lui avoit accordé la protection du pavillon, et qu'après cette démarche, non-seulement il étoit contre la raison que les Français la livrassent à ses ennemis, mais que s'ils le faisoient, ce seroit violer les droits de l'hospitalité, qui étoient respectés des peuples même les plus barbares.

Ces lettres ne produisirent rien; les Marattes crurent que leurs menaces auroient plus d'effet s'ils les appuyoient de quelques troupes. Dans cette vue, ils firent un détachement de huit mille chevaux, qui, s'avancant du côté de la mer, se présentèrent le 25 décembre à midi devant Portonovo, à sept lieues au sud de Pondichery. Comme cette place est toute ouverte et sans défense, ils s'en rendirent maîtres sans opposition, et la mirent au pillage à plusieurs reprises. Les loges hollandaises, anglaises et françaises eurent le même sort. Les Marattes enlevèrent tout ce qu'ils y trouvèrent de marchandises.

Après cette expédition, ils se replièrent vers le

nord, et allèrent attaquer Gondelour, établissement des Anglais, à quatre lieues au sud de Pondichery, qu'ils pillèrent encore malgré le canon du fort Saint-David. Ils s'avancèrent encore jusqu'au village d'Archiouve, à une lieue et demie de Pondichery, sans oser approcher plus près de la ville. De là, ils députèrent au gouverneur un de leurs principaux officiers pour réitérer leurs menaces et les mêmes demandes qu'ils avoient faites, protestant qu'en cas de refus ils avoient ordre d'empêcher qu'il n'entrât aucuns vivres dans Pondichery, et qu'aussitôt après la réduction de Trichirapali, qui ne pouvoit pas tenir, disoit-il, encore plus de quinze jours, toute l'armée maratte viendroit assiéger la place dans les formes. Le gouverneur reçut poliment cet officier, qui étoit un homme d'esprit et de mérite; il lui fit voir l'état de la ville et de l'artillerie qui la défendoit, et le renvoya sans paroître ému des menaces et sans lui accorder aucune de ses demandes. On ne doit pas oublier à cette occasion un trait dont l'invention fut due principalement à M. de Cossigni, capitaine des grenadiers, dans le régiment de Bretagne, et ingénieur en chef à Pondichery, officier distingué par ses talens et par son mérite. Comme on promenoit leur envoyé autour de la place pour lui en faire mieux reconnoître les fortifications, plusieurs fougasses, que cet officier avoit fait creuser au dehors de distance en distance, et qu'il avoit fait charger de caisses remplies de masses de pierre, allumées par quelques saucissons qui communicoient à la ville, vinrent à jouer sur le passage de cet envoyé, emportant avec elles toutes les pierres et toutes les terres des environs. L'officier maratte fut si effrayé de l'effet de ces fougasses, qu'il retourna joindre son détachement, très-persuadé que tous les dehors de Pondichery étoient minés, et que s'ils entreprenoient de l'assiéger, ils ne pourroient en approcher sans voir sauter

sautez en l'air toute leur cavalerie. Cependant sur les avis que reçut le gouverneur de l'arrivée de quelques partis ennemis qui pilloient Oulgaret et Arian-Coupan, villages appartenant à la Compagnie, distans d'environ une demi-lieue de Pondichery, il fit sortir pour les charger un détachement de deux cents grenadiers et de quelques volontaires, commandés par le même M. de Cossigni. Mais les Marattes les ayant aperçus, et le fort d'Arian-Coupan leur ayant tiré quelques volées de canon, ils se retirèrent. En même temps leur détachement s'éloigna et alla camper à cinq lieues à l'ouest de Pondichery. Quelques jours après, ils tombèrent sur Conimer et Sadras, où les Hollandois ont des établissemens, qu'ils pillèrent.

Cependant Trichirapali étoit réduit aux dernières extrémités. Les Marattes avoient formé devant cette ville quatre attaques qu'ils poussèrent à la sape et avec des galeries parfaitement bien construites; et quoique le siège fût plus long qu'ils ne l'avoient imaginé d'abord, on jugeoit à leurs mouvemens et à toutes leurs dispositions, qu'ils étoient résolus de ne point partir de là qu'ils ne fussent maîtres de la place. Chandasaeb, de son côté, étoit déterminé à la défendre tant qu'il lui resteroit un souffle de vie. Les Marattes instruits de ses dispositions, avoient arboré le darmanchada ou pavillon de paix, pour faire connoître aux habitans qu'ils pouvoient sortir de la ville, sans craindre de recevoir aucune insulte. En effet, sur cette assurance tous les habitans sortirent et se retirèrent du côté de Chiranghan. Après leur départ, réduit à ses seules troupes, Chandasaeb voulut entamer avec les Marattes une négociation, qui ne lui réussit pas. Il députa pour cela à Ragogi-Boussoula un de ses gens, qu'il chargea de lui offrir dix laks de roupies. Le général maratte accepta la proposition. « Qu'il paye dix laks de roupies, répondit-il, et qu'il sorte de la place; mais s'il veut la conser-

» ver et en rester le maître, nous ne la lui laissons qu'à condition qu'il nous donnera trente laks de roupies. »

Cette réponse apportée à Chandasaeb, ne servit qu'à le confirmer dans la résolution où il étoit de faire la plus longue et la plus vigoureuse résistance qu'il seroit possible. Cependant la place ne pouvoit tenir plus long-temps sans un prompt secours. Instruit de ces dures circonstances, Barasaeb, frère de Chandasaeb, ne perdit point de temps : il assembla promptement une armée de vingt cinq mille hommes et une prodigieuse quantité de vivres et de munitions, et se mit en marche pour se jeter dans Trichirapali. Mais les Marattes qui étoient instruits des besoins de la place, la serroient de si près et en avoient si bien fermé toutes les avenues, que quand il parut, il lui fut impossible d'y pénétrer.

Désespéré d'avoir manqué son coup, et prévoyant tous les malheurs dont sa famille étoit menacée, s'il ne tentoit quelque grand dessein pour dégager son frère, Barasaeb suivi de ses vingt-cinq mille hommes, osa se présenter devant l'armée formidable des Marattes. Ragogi-Boussoula, quoique frappé de la témérité et touché en même temps de la grandeur d'âme de ce seigneur, qui venoit se livrer à lui en désespéré, sortit cependant de ses lignes, et accepta la bataille après avoir donné partout des ordres exprès de ménager les jours de Barasaeb et de le lui amener prisonnier. Les deux armées se choquèrent. Les Mogols fondirent comme des furieux sur les Marattes ; mais ils furent bientôt accablés par le grand nombre de ces derniers. Ce ne fut bientôt qu'une déroute. Chandasaeb, qui étoit sorti de Trichirapali avec l'élite de sa garnison, voyant l'armée de son frère en fuite, et considérant qu'avec sa petite troupe, il ne pouvoit se flatter de faire pencher la victoire de son côté, se retira en bon ordre dans

sa place , résolu plus que jamais de s'y défendre jusqu'au bout et de s'enterrer sous ses ruines.

Barasaeb au désespoir de ces contre-temps , mais toujours animé du désir de secourir son frère , traînant après lui les débris de sa petite armée , fit aussi sa retraite , la rage dans le cœur , sans que les Marattes , qui connoissoient sa valeur , eussent la hardiesse de le poursuivre. Ils rentrèrent dans leurs lignes. Pour lui , après avoir rassemblé autour de lui la plus grande partie des fuyards , il harangua cette troupe consternée ; et , ce qu'on aura peine à croire , il entreprit de persuader à ces hommes échappés à peine à l'épée du vainqueur , la nécessité de mourir avec honneur en se sacrifiant pour leur patrie , ou de mettre par leur valeur leurs femmes et leurs enfans , leurs princes et leurs fortunes , à couvert des insultes de leurs ennemis.

La langue indoustane est forte et mâle , et les Mogols sont naturellement éloquens ; Barasaeb réussit auprès de ses soldats au-delà de ses espérances. De sept mille hommes qui lui étoient demeurés fidèles , et qui l'écoutoient , quatre mille s'écrièrent tout d'une voix qu'ils vouloient mourir avec leur brave général , ou pénétrer dans Trichirapali. Barasaeb n'eut gardé de laisser refroidir le zèle de sa petite troupe ; il crut même pouvoir , dans l'ardeur qui l'animoit , la porter jusqu'à la férocité. Non content d'avoir convaincu ces hommes , auparavant si foibles , de la nécessité de mourir , il entreprit de leur prouver que pour aller plus courageusement à la mort , ils devoient eux-mêmes sacrifier leurs femmes , afin de les soustraire aux insultes des Marattes , qui les couvroient d'infamie.

Que ne peut sur les esprits la force du discours , lorsqu'il est manié par un homme adroit , aimé , qui parle au nom de la patrie , et qui a affaire à des peuples esclaves de leurs préjugés ! Pour persuader ses sol-

dat par son propre exemple , plus encore que par ses paroles , Barasaeb fit venir sa femme , et à la vue de toute sa troupe , saisi d'une fureur aveugle , il lui plongea un poignard dans le sein. Tous les assistans furent frappés d'horreur à la vue de ce cruel spectacle ; tous détournèrent leurs regards , mais tous suivirent l'exemple de leur chef , et sacrifièrent leurs femmes.

Après cette exécution barbare , Barasaeb fit distribuer du bangué à toute sa troupe , et se mit en marche , traînant après lui une certaine quantité de sacs de riz. Il ne tarda pas à joindre les Marattes , sur lesquels il fondit comme un furieux. Le carnage fut d'abord terrible : semblables à des lions en fureur , les Mogols donnoient mille morts avant que d'en recevoir une. Ils eussent été vainqueurs , si le courage seul étoit suffisant pour détruire un ennemi de beaucoup supérieur en forces. Mais les Marattes étoient en si grand nombre , que les Mogols , malgré leurs efforts étonnans , victimes de leur propre bravoure , et lassés à force de vaincre , furent bientôt immolés au ressentiment de leurs ennemis. Tous furent égorgés et passés au fil de l'épée. Barasaeb lui-même , après avoir fait des prodiges de valeur , refusa la vie qu'on lui offrit vingt fois , et ne cessa de tuer que quand les forces lui manquèrent. Ragogi-Boussoula avoit donné des ordres précis de l'épargner. Mais les soldats furieux de se voir massacrer par un prince qui refusoit de céder au plus grand nombre , pour mettre leur propre vie à couvert , furent obligés de tirer sur lui , et ne cessèrent que lorsqu'ils le virent tomber percé de vingt-deux blessures.

Après le combat , Ragogi-Boussoula fit chercher le corps de Barasaeb qu'il croyoit mort. On le trouva qui respiroit encore , mais qui ne pouvoit se soutenir. On l'apporta avec les plus grandes précautions au général maratte , qui , le voyant en cet état , ne

put s'empêcher de verser des larmes, et lui adressant la parole d'un ton plein d'affection et de bonté : « Ah ! Barasaeb, lui dit-il, pourquoi t'es-tu ainsi » immolé toi-même à ta propre fureur ? Pourquoi » n'as-tu pas assez bien présumé de ton ennemi » pour le croire aussi généreux que toi ? Il vouloit » être ton ami, et connoissant ta bravoure et les » vertus de ton frère, il pouvoit te le rendre, et lui » rendre en même temps ses états. Toi-même tu l'as » perdu, et tu as forcé mes gens à te sacrifier à leur » sûreté. Vis du moins actuellement, pour éprouver » si les Marattes sont capables d'être vertueux. »

Barasaeb avoit encore assez de force pour répondre, mais il étoit trop fier pour le faire. Il auroit cru demander grâce s'il eût daigné parler à son ennemi, et il ne vouloit que mourir. Il ne chercha qu'à précipiter sa mort. Voyant qu'on lui avoit ôté toutes ses armes, il arracha lui-même une flèche qu'il avoit dans la tête, et le fit avec tant de violence, que dans le moment même il expira. Ragogi pleura sincèrement sa perte ; il avoit moins compté en faire un prisonnier qu'un ami. Il fit couvrir son corps des plus riches étoffes, et l'ayant fait mettre dans un palanquin, il le renvoya à son frère.

Chandasaeb frappé de la mort d'un frère qu'il aimoit tendrement et qui venoit de perdre la vie pour le secourir, tomba dans le découragement et dans une espèce d'insensibilité, qui lui fit prendre deux jours après le parti de remettre la place aux Marattes et de se rendre prisonnier de guerre. Le général maratte entra dans Trichirapali, d'où il enleva toutes les richesses. Il proposa aussi au prince mogol de lui rendre la liberté, moyennant une grosse rançon. Mais il demandoit des sommes si exorbitantes, que Chandasaeb, qui se sentoit hors d'état d'y satisfaire, préféra le suivre, dans l'espérance qu'avec le temps il rabattoit de ses prétentions. Après avoir mis gar-

nison dans Trichirapali, Ragogi-Boussoula sortit des provinces de Chandasaeb, traînant après lui son prisonnier, et se retira dans le Malabar. Avant son départ, ce général avoit tenu un grand conseil pour délibérer de quel côté il marcheroit. Plusieurs opinèrent pour aller attaquer les établissemens que les Européens ont le long de la côte de Coromandel. Ragogi fut d'un avis contraire ; mais parce qu'il avoit publié fort haut qu'après la prise de Trichirapali, ils iroient assiéger Pondichery, ils crurent, pour garder les bienséances, devoir observer quelques formalités, avant que de paroître vouloir se désister de cette entreprise. Dans cette vue, ils firent entrer dans leur assemblée les deux députés que le gouverneur de Pondichery avoit envoyés vers eux, et qui y étoient toujours demeurés depuis ; et ceux-ci leur ayant représenté en plein conseil, ce qu'ils avoient déjà dit à chacun d'eux en particulier pour les détourner de ce dessein, ils parurent se rendre à leurs raisons. Il fut décidé que non-seulement les Marattes renonceroient à leurs prétentions à cet égard, mais même qu'ils enverroient un homme de considération à Pondichery, porter un riche serpeau au gouverneur et lui demander son amitié. Ce député partit deux jours après accompagné de trois cents cavaliers, et se rendit à Pondichery où il fut parfaitement bien reçu. Il y séjourna quelques jours, après quoi il en partit pour aller joindre l'armée des Marattes, qui, sur le bruit d'une révolution arrivée dans le Carnate, regagnoient leur pays à grandes journées.

Cette révolution fut causée par la mort tragique de Sabder-Alikan, nabab d'Arcate. Ce seigneur fut massacré dans une visite qu'il alla rendre à une de ses sœurs mariées au nabab de Velour. On dit que ce fut cette sœur même qui excita son mari à le faire assassiner, dans l'espérance de pouvoir par sa mort monter sur le trône du Carnate. Cet horrible attentat

engagea Immasaeb, seigneur more, parent de Chandasaeb, à partir sur le champ pour se rendre à la cour de Nisam-Moulouk. Il lui représenta si vivement les avantages qu'il pouvoit tirer en se présentant avec son armée dans le royaume du Carnate, que ce général ne balança point à faire marcher ses troupes de ce côté-là.

Nisam-Moulouk, dont on aura encore occasion de parler dans la suite, est plus connu dans quelques auteurs sous le nom d'Azéfia. C'étoit sans contredit le seigneur le plus puissant de tout l'empire. Il étoit généralissime des armées du Grand-Mogol, dans tous les pays de la partie du sud. Mahamet-Schah, père de l'empereur régnant, lui avoit donné sa nièce en mariage, l'avoit fait vice-roi des deux royaumes de Golconde et d'Aurèng-Abad, et lui avoit soumis tous les nababs de la presqu'île occidentale, depuis Surate jusqu'au cap Comorin.

Suivant les observations faites à son armée, lorsqu'elle entra dans le Carnate, elle étoit composée de soixante et dix mille cavaliers bien montés, de deux cent mille hommes d'infanterie, et de quinze mille Marattes. Elle avoit avec elle deux mortiers, cinq cents pièces de canon, dont les grandes étoient traînées par des éléphants, et les petites par des bœufs. Toute cette artillerie étoit distribuée à la tête, au centre et sur les aîles du camp. Trente petites pièces accompagnoient la tente du général. On comptoit, dans cette armée, douze cents éléphants, dont mille servoient à l'artillerie et au bagage; le reste étoit destiné au service de Nisam, de son fils et de leurs femmes. Il y avoit aussi cinquante chameaux chargés de gargousses et de cartouches, et un nombre presque infini de bœufs, de vaches, de buffles, de chameaux et de moutons, avec une quantité prodigieuse de charrettes à quatre roues, qu'on avoit amenées d'Aureng-

Abad. Les hazards étoient toujours bien fournis de toute sorte de légumes.

Nisam dépensoit cent mille roupies par jour. Il étoit suivi de quarante gémidars; et lorsqu'il marchoit, il étoit précédé d'un éléphant portant une espèce de bâton, au bout duquel paroissoit une tête de crocodile ou caïman, dorée et la gueule ouverte. C'étoit une marque de dignité que l'Empereur lui avoit accordée. Un autre éléphant portoit un étendard garni au bout d'une queue de cheval blanc, et qui représentoit un croissant, avec une main armée d'un sabre. Il avoit aussi à sa suite cinq cents *chopdars* ou porteurs d'ordre. Tous les seigneurs du pays qui vouloient lui rendre visite, se faisoient d'abord annoncer par leur titre de *nabab*. Nisam en fut choqué.

« Quoi! dit-il, il y a dix-huit nababs dans cette province, et je n'en sais rien! Certes, les titres se multiplient bien vite! Pour moi, je croyois qu'il n'y en avoit qu'un. » Il parloit ainsi, parce qu'il croyoit être le seul qui eût droit de porter ce nom. Aussi tous ces titres furent-ils bientôt supprimés; et deux nababs s'étant encore fait annoncer sous ce nom, furent bâtonnés par les chopdars. Quand quelque seigneur se présentoit, ceux-ci, pour l'introduire, ne se servoient plus que de ces termes: « Votre esclave un tel demande à vous parler. » Le seigneur admis auprès de Nisam, se tenoit éloigné et debout en sa présence, à moins que voulant le favoriser, celui-ci ne lui fit signe de s'asseoir. Tous ses gémidars et autres officiers étoient aussi debout derrière lui dans le respect et dans le silence. Il ne leur parloit qu'en peu de mots, et ils lui répondoient toujours humblement et en s'inclinant. Il aimoit fort les Européens auxquels il parloit avec amitié, et avoit sur-tout une affection particulière pour la nation française.

Il y avoit dans les marches d'armée une distance

de près de cent pas entre Nisam et Nazerzingue son fils, qui portoit une chaîne de fer en signe de sa captivité; car il s'étoit révolté contre son père, qui l'avoit fait prisonnier dans une bataille. Les femmes étoient tout à fait derrière, escortées d'un détachement considérable de cavalerie, et elles chantoient les louanges de Nisam.

Son arrivée rétablit la tranquillité dans le Carnate. Il avoit commencé par le siège de Trichirapali, qu'il avoit investi le 2 août 1743, et qui lui fut rendu le 25 du même mois. Coja Abdoulakan, ami intime de ce général, fut chargé de la conduite de ce siège, auquel on n'employa que des troupes de la province. Après avoir retiré cette place des mains des Marattes, et en avoir ainsi purgé le pays, Nisam ne pensa plus qu'au retour. Avant son départ, il confirma le gouvernement d'Arcate et de Maduré au fils du nabab Sabder-Alikan, neveu de Chandasaeb. Mais comme il n'étoit alors âgé que de huit à neuf ans, il nomma pour régent pendant la minorité du jeune prince, un soubdar de sa suite, appelé Anaverdikam, qui avoit été gouverneur de son fils Nazerzingue. Nizam lui recommanda fortement l'éducation du jeune nabab, qu'il abandonna à ses soins et à ceux du nabab de Carapen.

Aussitôt qu'Anaverdikam se vit en possession des états qui venoient de lui être confiés, il pensa moins à les gouverner avec équité, qu'à les piller et à s'enrichir; son avarice étoit insatiable. Il paroissoit d'ailleurs en user fort bien avec le jeune nabab, qu'il traitoit avec tout le respect possible. Sur ces entre-faites, ce jeune prince ayant été prié aux noces d'un seigneur more de ses parens, s'y rendit accompagné de ses deux gouverneurs, et du fils du nabab de Carapen, qui étoit à peu près du même âge. Le nabab de Velour qui, après avoir fait assassiner son beau-frère, ne cherchoit qu'une occasion favorable pour

achever d'éteindre cette famille, laquelle par l'absence de Chandasaeb étoit réduite à ce jeune prince, et envahir sa succession, crut pouvoir profiter de celle-ci. A force de promesses et de présents, il gagna douze soldats patanes, qui, après avoir pris du bangué, entrèrent dans l'appartement où étoient les nababs, tuèrent les deux jeunes princes, de peur de se tromper, et blessèrent à mort le nabab de Carapen. Nisam-Moulouk, instruit de la mort de ce dernier, donna, de sa propre autorité, le gouvernement d'Arcate et de Maduré à Anaverdikam, nomma Mafouskam son fils aîné nabab, avec droit de survivance, et fit soubdar le cadet, Mahmet-Alikan. Anaverdikam retint l'aîné auprès de lui, pour l'aider dans le gouvernement des affaires du Carnate et de Tanjaour, et donna au cadet le commandement de Trichirapali et du Maduré. Plusieurs des gouverneurs des meilleures places du pays, indignés de se voir commandés par ce nouveau nabab, refusèrent de le reconnoître, secouèrent le joug, et s'établirent en petits souverains chacun dans son gouvernement. En même temps, pour ne pas attirer sur eux la colère de Nisam-Moulouk, ils lui envoyèrent directement les sommes qu'ils devoient payer au nabab. Du nombre de ces gouverneurs rebelles furent, celui de Velour, à six lieues d'Arcate; celui de Valdaour, à trois lieues de Pondichery; et celui de Sermoukoul, à sept lieues de la même ville. Anaverdikam mit tout en œuvre pour les ramener à lui; mais lorsqu'il vit que Nisam ne leur faisoit point un crime de leur révolte, comme lui-même n'étoit pas en état de les réduire par la force, il prit le parti de les laisser tranquilles.

Il étoit de l'intérêt du nouveau nabab de ménager les nations européennes établies à la côte de Coromandel, surtout les Français, qui ayant donné retraite et accordé leur protection à la famille de Chan-

dasacb, pouvoient par la suite lui donner de l'embaras, et lui susciter des affaires assez fâcheuses. Il envoya d'abord une magnifique ambassade à Pondichery, avec de grands présens pour le gouverneur, M. Dupleix, et peu de temps après, il vint lui-même lui rendre sa visite en qualité de nabab. M. Dupleix, comme on le dira plus bas, venoit d'être honoré du même titre par le Grand Mogol, en considération des services qu'il avoit rendus à la nation mogole dans le Gange, pendant qu'il étoit gouverneur de Chandernagor; et cette dignité lui venant de l'Empereur lui-même, lui donnoit le pas sur Anaverdikam, qui ne la tenoit que de Nisam. Cependant comme ces seigneurs mogols sont en état de faire beaucoup de mal, les gouverneurs européens sont forcés de les ménager, de se relâcher un peu de leurs droits en leur faveur, et de les attacher à eux par des présens et par les grands honneurs qu'ils leur font rendre. Ce fut la conduite que tint M. Dupleix à l'égard d'Anaverdikam. Ce nabab en parut extrêmement satisfait. Il jura une amitié constante pour la nation française, demanda qu'elle tint toujours auprès de lui un agent, et refusa de se prêter aux empressements des Anglais qui le sollicitoient vivement de les honorer de sa visite. La suite démentit bien de si beaux sentimens. Une liaison intime avec les Français n'offroit à l'insatiable avidité du nabab que de légers présens, beaucoup d'honneurs, et plus d'amitié. Les Anglais au contraire lui donnèrent beaucoup d'argent, et lui en promettoient encore davantage; rien ne leur coûtoit pour l'attirer à leur parti. La nation française a tenu dans ces circonstances une conduite toute différente.

Tel étoit l'état des affaires de ce côté-là, lorsque la guerre s'allumant en Europe entre les Français et les Anglais, les deux nations semblèrent cependant vouloir établir une neutralité dans les Indes. Quels

que soient les motifs qui empêchèrent de suivre ce système également avantageux à l'une et à l'autre nation , la neutralité n'eut point lieu. Les Anglais , qui avoient commencé les premières hostilités sur mer , firent aussi les premières insultes sur terre. Le gouverneur de Pondichery s'adressa alors au nabab d'Arcate pour se plaindre de ces hostilités et l'engager à interposer son autorité pour les arrêter dans l'étendue de son domaine. Mais Anaverdikam fit peu d'attention à ses représentations , n'y eut aucun égard , et montra bientôt que l'argent des Anglais avoit plus d'empire sur lui , que la foi due aux traités les plus solennels. En effet , aussitôt que M. de la Bourdonnais , qui s'étoit emparé de Madras le 21 septembre 1746 , l'eut abandonné le 21 octobre suivant , après y avoir laissé une modique garnison , pour rassembler les débris de son escadre dispersée par un horrible coup de vent , ce nabab écrivit au gouverneur français de Madras , des lettres pleines de rodomontades , le menaçant de toute son indignation , s'il ne rendoit au plutôt cette place. Ces lettres furent envoyées à M. Dupleix , sur lequel elles ne produisirent d'autre effet que de l'engager à se tenir sur ses gardes , et à envoyer ordre à Madras de se préparer à une vigoureuse défense.

M. de Kerjean son neveu fut la première victime de l'avarice et de la mauvaise humeur d'Anaverdikam. Le gouverneur français de Madras l'ayant envoyé pour répéter le fils du major général qu'un petit gouverneur more avoit arrêté prisonnier sur la route de Pondichery , il eut le malheur d'être rencontré par un détachement de l'armée du nabab , qui , après mille mauvais traitemens , lui annonça qu'il étoit son prisonnier , ainsi qu'un conseiller du conseil souverain , qu'on lui avoit donné pour collègue. Quelques jours après , Mafouskan , fils aîné du nabab , parut à la tête de huit à dix mille hommes.

dont quatre mille étoient de cavalerie. M. de Kerjean fut d'abord présenté à ce seigneur, qui, l'ayant reconnu pour l'avoir vu auprès de M. Dupleix, lui fit beaucoup d'amitiés, sans cependant vouloir jamais entendre à lui rendre la liberté. Il proposa à ses deux prisonniers de traiter avec lui de la reddition de Madras; mais sur ce qu'ils lui représentèrent qu'il falloit pour cela s'adresser au gouverneur de Pondichery, il résolut de continuer sa route, marchant vers Madras, dont il entreprit de faire le siège.

M. Dupleix voyant l'obstination des Mores à ne point rendre les deux prisonniers, envoya ordre au gouverneur de Madras de faire sortir de sa place un fort détachement pour tenter de les enlever, s'il étoit possible. Ils étoient logés dans une maison de campagne des Capucins, à la tête de l'armée du nabab. Mais au lieu de marcher droit vers cet endroit, M. de la Tour, qui commandoit ce détachement, peu au fait du local de Madras, et trompé par ses guides, donna précisément au corps d'armée. Les Mores qui ne s'attendoient point à une pareille sortie, prirent l'épouvante et se mirent en désordre au premier coup de canon qu'ils entendirent tirer. Mafouskan lui-même voyant qu'il ne pouvoit résister au feu supérieur qui partoît de la petite troupe, après avoir ordonné de mettre les prisonniers en sûreté et de les conduire à Arcate, se mit à la tête de sa cavalerie, et s'enfuit à toute bride; le reste de l'armée suivit son général, abandonnant bagage, artillerie et munitions. Les Français dont le détachement n'étoit que de trois cents hommes, ne jugèrent pas à propos de poursuivre l'ennemi au-delà de son camp, qu'ils pillèrent. Ils rentrèrent ensuite dans Madras, emmenant avec eux grand nombre de chevaux, de bœufs et de chameaux qu'ils avoient pris. M. de la Tour enleva aux Mores deux drapeaux et quelques pièces de canon qu'il fit

enclouer et jeter dans des puits , parce qu'elles ne méritoient pas d'être traînées dans la ville.

Malgré cet échec , le fils du nabab ne se rebuta pas , et pour ne plus être surpris , il se jeta dans Saint-Thomé , qui n'est éloigné de Madras que de trois quarts de lieue. De là , la cavalerie faisoit des courses jusque sous les murs de cette ville , et les partis détachés de son armée couroient la campagne , et maltraitoient tout ce qu'ils rencontroient de Malabares au service des Français. Ils ne traitoient pas mieux les habitans portugais de la ville de Saint-Thomé , ni même les missionnaires. Plusieurs d'entre eux moururent en prison. Le capitaine commandant eut le même sort.

M. Dupleix jugea qu'il étoit à propos d'arrêter ces courses et ces entreprises des Mores. Pour cela , il tira de la garnison de Pondichery trois cent cinquante hommes de troupes réglées , cent matelots et deux cents Cipayes , troupes du pays , dont il donna le commandement à M. Paradis , ingénieur en chef de cette ville , pour aller relever la garnison de Madras , dont il n'étoit pas content. Cette petite troupe marchoit vers le lieu de sa destination , lorsque M. Paradis apprit que les Mores , qui s'étoient saisis de la ville de Saint-Thomé , travailloient à la fermer d'une forte palissade. Sur cette nouvelle , il écrivit à M. Barthelemi , gouverneur de Madras , pour lui donner avis de l'heure à laquelle il arriveroit en présence des Mores , le priant de faire sortir de sa place un fort détachement , afin de prendre l'ennemi en queue , en même temps qu'il l'attaqueroit de front ; et parce qu'il craignoit que sa lettre ne fût interceptée , il lui manda la même chose par plusieurs courriers qu'il fit partir successivement. En conséquence de cet avis , M. Barthelemi commanda d'abord le détachement ; mais soit qu'il ne crût pas qu'avec sa petite troupe , M. Paradis osât hasarder

d'attaquer sept à huit mille hommes , soit qu'il imaginât qu'il n'étoit pas possible qu'il arrivât à Saint-Thomé à l'heure marquée , il ne donna point l'ordre de sortir de la place.

Cependant M. Paradis avançoit toujours du côté de Saint-Thomé. Sur les huit heures du soir , il arriva à deux lieues des Mores. Là , il fit prendre un peu de repos à sa troupe , afin qu'elle fût en état de combattre le lendemain , et sur les trois heures du matin il se remit en marche. Ses espions vinrent l'avertir que les Mores étoient informés de son arrivée , et qu'ils l'attendoient en bataille dans les rues de la ville. Sur cet avis , il fit faire halte à sa troupe , afin d'encourager ses soldats par un petit discours qu'il leur fit , après quoi il continua sa marche. Les Français arrivèrent à Saint-Thomé le lendemain à la pointe du jour. M. Paradis s'étant aperçu , malgré le peu de clarté qu'il faisoit alors , que l'enceinte de la palissade n'étoit point achevée , et qu'il restoit une brèche de près de vingt toises , il ne balança point à faire son attaque de ce côté-là. Il forma sa troupe sur la largeur de la brèche , et fondit par-là sur les Mores. Ceux-ci firent ferme d'abord , et soutinrent bravement les trois premières décharges ; mais à la quatrième , les soldats français ayant mis la baïonnette au bout du fusil , l'épouvante se répandit dans les bataillons et les escadrons ennemis. Ils s'ébranlent , ils plient , ils se rompent enfin et fuient en désordre. Animés par la lâcheté des Mores , les Français poursuivent les fuyards l'épée dans les reins , taillent en pièces tout ce qui se présente , et se rendent maîtres de trois pièces de canon qu'ils abandonnèrent , parce qu'ils ne pouvoient s'en servir. Comme les rues de Saint-Thomé sont fort étroites , les chevaux et les hommes s'embarrassoient dans leur fuite. Il s'en fit un carnage affreux. Enfin , les ennemis gagnèrent la plaine , et appréhendant

encore quelque sortie du côté de Madras , rien ne put les arrêter. Ils coururent pendant douze lieues , abandonnant à la discrétion du vainqueur bagages , munitions , et généralement tout ce qu'ils avoient dans Saint-Thomé. Le butin fut considérable. On prit grand nombre de bêtes de charge , soixante chameaux , six cents bœufs , près de cent chevaux , tous les drapeaux des Mores et une grande quantité de marchandises. Après avoir fait inutilement pendant quelque temps tous les efforts possibles pour rallier ses troupes , emporté par les fuyards , Mafouskan lui-même fut obligé de céder au torrent ; et comme il couroit trop de risques sur son éléphant , il monta à cheval , et s'enfuit encore une fois à toutes jambes. Il ne se crut en sûreté que quand il eut mis entre lui et les Français une distance de douze lieues. Il vomit en fuyant mille imprécations contre son armée , déchira ses vêtemens , et prit pour quelque temps l'habit de fakir.

Le bruit de l'arrivée de M. Paradis étant parvenu jusqu'à Madras , M. Barthelemi connut la faute qu'il avoit faite , et le danger que couroient les troupes qui venoient de Pondichery. Aussitôt il fit sortir le détachement qu'il avoit commandé pour les soutenir. Il arriva à Saint-Thomé au moment que les Français , sûrs de leur victoire , se préparoient à marcher vers Madras. M. Paradis fit entrer ce détachement dans Saint-Thomé , et lui donna ordre d'en enlever le butin que les soldats étoient obligés d'abandonner.

La troupe victorieuse ne poursuivit point l'ennemi au-delà de la ville. Elle entra dans Madras en triomphe. Ceux des soldats qui n'avoient pu enlever des chevaux , étoient montés sur des chameaux ou sur des bœufs , et presque tous étoient revêtus des habits qu'ils avoient enlevés sur les Mores. Ceux-ci perdirent à cette action près de cinq cents hommes

et

et eurent presque autant de blessés. Les Français n'y eurent que deux soldats blessés légèrement.

Malgré ses pertes réitérées, Mafouskan ne laissa pas d'aller au secours des Anglais à Goudelour, lorsque les Français firent le siège de cette place. Il y fut encore battu en plusieurs rencontres. Enfin M. Dupleix ayant trouvé moyen de mettre dans ses intérêts son frère Mahmet-Alikan en semant la discorde entre les deux frères, obligea l'aîné à lui demander la paix. Mafouskan se rendit pour cela à Pondichery au commencement de l'année 1747 ; il y signa le traité, et jura une union constante avec la nation française. Il en partit le troisième jour de son arrivée, très-satisfait des honneurs qu'il y avoit reçus du gouverneur, et se rendit à son camp où il licencia son armée. De là, au lieu d'aller joindre son père à Arcate, comme le vieux Anaverdikam l'en sollicitoit vivement, il quitta ses vêtemens, sa robe, ses armes et son turban, reprenant l'habit de fakir qu'il avoit abandonné ; il courut se cacher dans Trichirapali, honteux d'avoir toujours été battu par les Français, et de s'être vu obligé de faire une paix qui ne lui étoit pas honorable. Mahmet-Alikan licencia pareillement les troupes qu'il avoit levées, et se rendit auprès de son père, qui parut oublier la trahison qu'il avoit faite à son frère.

Les Anglais étoient au désespoir de voir cette guerre si heureusement terminée pour les Français. La gloire qu'ils avoient acquise leur faisoit ombrage. Il n'y eut rien qu'ils ne missent en œuvre pour attirer les Mogols à leur parti. Mais ceux-ci n'eurent garde d'être les dupes de leurs suggestions, ni de se laisser séduire par leurs vaines promesses. Ils leur répondirent nettement qu'ils pouvoient se tirer d'affaire comme ils l'entendroient, et qu'ils étoient très-résolus de ne plus rien faire pour eux. La nouvelle de la prise de Madras et des victoires remportées

par les Français sur le nabab d'Arcate, s'étoit répandue dans tout l'Indoustan. Elle avoit pénétré non-seulement chez les Marattes, mais encore à la cour de Nisam-Moulouk qui en avoit informé le Grand-Mogol, et elle avoit attiré à M. Dupleix des lettres de compliment et de félicitation de la part de presque tous les princes et seigneurs de l'Inde. Voici celle que Ragogi-Boussoula lui écrivit à cette occasion.

*Ragogi-Boussoula, général de l'armée des Marattes,
à M. Dupleix, gouverneur de Pondichery.*

« Je ne puis vous exprimer la joie que j'ai ressentie, lorsque j'ai appris la nouvelle de la prise de Madras, et que les Français s'en étoient rendus maîtres. Agréez donc le compliment que je vous en fais en mon particulier, et qui part de l'endroit le plus sensible de mon cœur. J'ai appris en même temps que les soubdars du Carnate s'étoient joints ensemble, et ayant rassemblé leurs armées comme des troupeaux de moutons, avoient eu l'audace de vous déclarer la guerre; mais qu'une poignée de vos valeureux Français, braves comme des lions, leur ont livré bataille aux environs de Méliapour, les ont battus, leur ont pris leurs drapeaux, beaucoup de leurs chevaux et autres instrumens de guerre, les ont fait fuir jusqu'à Angy-varem, l'épouvante s'étant mise dans leur armée, ainsi qu'elle se met dans un troupeau de moutons, lorsque quelque loup entre dans une bergerie. Je vous assure que cette nouvelle m'a fait un plaisir des plus grands que j'aie ressentis de mes jours. Je ne puis assez vous marquer la joie que cela m'a causé; je vous en fais mille et mille fois mon compliment.

» Le soleil éclaire le monde depuis son lever jusqu'à son coucher, et lorsqu'une fois sa clarté est

» passée, on n'y pense et l'on n'en parle plus. Il
» n'en est pas de même de la lumière que répand
» dans le monde votre bravoure et le renom que
» vous vous êtes acquis par tant d'exploits : on ne
» cesse jamais d'en parler ; nuit et jour ils sont pré-
» sents à l'esprit. Le bruit de vos victoires est telle-
» ment répandu dans toutes ces côtes et ailleurs,
» que tous vos ennemis, de quelque nation qu'ils
» puissent être, en sont consternés. C'est de quoi
» vous pouvez être assuré. Tout l'Indoustan retentit
» de ce bruit. Notre roi Savon-Raja ayant appris
» toutes ces nouvelles, vous a donné des louanges
» inexprimables, et ne parle qu'avec admiration de
» votre nation. Chandasaeb m'a toujours parlé très-
» avantageusement de vous ; mais vos derniers ex-
» ploits ont fait plus d'impression sur moi que tout
» ce qu'il m'en avoit dit ; c'est pourquoi je vous de-
» mande votre amitié, et vous fais savoir en même
» temps que notre puissant monarque voulant que
» son pavillon soit replanté dans tous les endroits où
» il battoit ci-devant, et que les Mores nos ennemis
» nous ont enlevés, m'a ordonné de me transporter
» de vos côtés. Dans peu je compte mettre ses ordres
» à exécution. Aussitôt que je serai arrivé, je ne
» manquerai pas de vous en donner avis et de
» m'aboucher avec vous ; car je vous dirai que j'ai
» bien des choses à vous communiquer touchant les
» intentions de mon puissant roi. Si vous voulez
» vous joindre à moi, c'est-à-dire, vos forces aux
» miennes, nous ferons des choses dont on ne
» pourra s'empêcher de parler éternellement. Geré-
» ran-Pandet, mon procureur, qui est auprès de
» vous, vous dira le reste. Il est instruit de mes in-
» tentions. Je vous souhaite toujours beaucoup de
» réussite dans toutes vos entreprises, et un enchaî-
» nement de victoires qui ne puisse jamais finir, etc. »
L'infortuné Chandasaeb ne fut pas des derniers à

apprendre les heureux succès des Français ses bons amis , et il ne manqua pas d'en féliciter M. Dupleix , le priant de continuer d'honorer de sa protection (ce sont ses termes) sa femme et sa famille retirées à Pondichery. On ne rapporte point ici sa lettre , non plus que toutes celles que M. Dupleix reçut de divers endroits au même sujet , pour ne pas ennuyer par une répétition de complimens qui disent tous à peu près la même chose.

La réputation des Français étoit montée à son plus haut point , et il étoit à présumer que la paix qu'ils venoient de faire avec les Mores , seroit de durée. Mais Mafouskan , fils du nabab d'Arcate , aussi peu jaloux de ses sermens que de sa gloire , ne se piquoit pas d'observer ses engagemens les plus solennels. En se dépouillant des marques de sa dignité pour prendre l'habit de fakir , il ne s'étoit point défait de la haine qu'il portoit à la nation ; aussi ne cherchoit-il que l'occasion de lui en donner des marques et de l'humilier. Elle parut se présenter sous un point de vue très-propre à flatter son animosité.

Au mois d'août 1748 , les Anglais vinrent assiéger Pondichery avec toutes les forces qu'ils purent rassembler dans les Indes ; et pour assurer d'autant mieux la conquête qu'ils avoient méditée de cette place , ils entreprirent d'intéresser le nabab , et de lui persuader qu'elle ne pouvoit leur résister. Mafouskan , que ses pertes et sa honte n'avoient pu rendre sage , aveuglé par sa haine , se laissa aisément persuader. Il leva six mille hommes , et pour ne pas paroître le premier à rompre la paix , il confia le commandement de ce corps à son beau-frère , qui , pour colorer sa perfidie , publia qu'ayant une vengeance particulière à tirer de la nation , il venoit se joindre aux Anglais pour la châtier. D'un autre côté , le vieux nabab Anaverdikam se tenoit avec un corps de huit à dix mille hommes , à dix ou douze lieues

de Pondichery , sous le prétexte de contenir quelques rebelles. Ce nouveau renfort étonna peu les Français. Ils connoissoient l'ennemi qui les attaquoit , et ils étoient bien sûrs qu'il seroit plus à charge, aux Anglais, qu'utile pour avancer le succès du siège , comme la suite l'a bien prouvé.

Le Grand-Mogol , charmé de la fermeté et de la sagesse du gouvernement de M. Dupleix , voulut lui donner des marques particulières de son estime. Pour cela il augmenta ses titres du nom de *Dupleix-Kan - Mansoubdar - Nabab - Muzafergeng - Badaour* (1) , et du sceau attaché à cette dignité. En augmentant son crédit et son autorité dans l'Indoustan , cette nouvelle faveur lui concilia en même temps l'amitié de tous les princes et seigneurs mores et gentils ; en particulier celle de Savon-Raja , roi des Marattes , qui l'en fit féliciter par Ragogi-Boussoula , son général. M. Dupleix crut pouvoir profiter de cette occasion et de la correspondance qu'il entretenoit avec Ragogi , pour procurer la liberté de Chandasaeb. Ce malheureux prince étoit toujours prisonnier chez les Marattes , qui , à l'instigation de Nizam-Moulouk , intéressé à soutenir Anaverdikam dans le gouvernement d'Arcate , persistoient à lui demander des sommes considérables pour sa rançon. Il couroit de temps en temps des bruits sourds que ce seigneur revenoit à la tête d'une armée de Marattes pour rentrer dans ses états ; mais il ne sembloit pas qu'on dût penser à sa liberté pendant la vie de Nisam. Ses enfans , ainsi que ceux de Barasaeb son frère , étoient toujours à Pondichery , où l'on avoit pour eux toutes sortes d'égards. Ils y répondoient de

(1) Celui qui possède ces titres dans l'Indoustan , a autant de pouvoir que l'Empereur même ; il peut lever des troupes et faire des nababs , et a droit de vie et de mort sur tous les sujets de l'Empire.

bonne grâce par l'affection qu'ils faisoient paroître pour les Français, et par leur attention à témoigner leur reconnaissance au gouverneur. Celui-ci connoissoit l'attachement de Chandasaeb pour la nation. Il savoit les services qu'il avoit rendus à la Compagnie, et il étoit persuadé qu'il en reviendrait un grand bien, s'il pouvoit rentrer dans son gouvernement. Dans cette vue, et en répondant à Ragogi-Boussoula, pour le remercier de son compliment, il pria ce général de lui accorder la liberté de ce prince. On demandoit auparavant pour la rançon de Chandasaeb seize laks de roupies, qui font environ quatre millions monnoie de France. Cependant, sur la simple recommandation de M. Dupleix, on le mit aussitôt en liberté avec son fils. On n'exigea de lui d'autre condition, sinon qu'aussitôt qu'il seroit maître d'Arcate, il payât deux laks et demi de roupies pour la dépense qu'il avoit faite pendant le temps de sa prison, et on voulut que cette somme fût remise alors entre les mains de M. Dupleix.

En accordant la liberté à Chandasaeb, le roi des Marattes lui donna une escorte pour le conduire dans ses états, avec ordre à tous ses généraux de lui prêter main forte, au cas qu'il en eût besoin. Ce prince partit de Sutara, capitale du royaume des Marattes, accompagné de son fils. Il étoit déjà sur les terres du raja de Canara, lorsqu'il apprit la nouvelle du siège de Pondichery, ce qui l'engagea à suspendre sa marche, jusqu'à ce qu'il eût reçu des lettres de M. Dupleix. Dans cet intervalle, deux rajas du pays, qui étoient en guerre, s'étant adressés à lui pour lui demander du secours, le plus foible engagea Chandasaeb à l'aider de ses forces, moyennant une somme d'argent dont ils convinrent. Les deux armées en étant venues aux mains, Chandasaeb perdit la bataille par la trahison d'un des généraux de son parti. Son fils fut tué avec quelques-uns de

ses gens; lui-même fut fait prisonnier : mais le vainqueur le relâcha dès qu'il eut vu l'ordre du roi des Marattes , et le mit en liberté avec toute sa suite.

Cependant le siège de Pondichery continuoit , sans que depuis plus de trente jours de tranchée ouverte , les ennemis parussent être plus avancés que le premier. Je n'entrerai point dans le détail de ce fameux événement , dont on a vu sans doute plusieurs relations en Europe. Il suffit de dire que les Mores , qui s'étoient joints aux Anglais , voyant la belle défense des Français , et ne pouvant plus se promettre que la place fût emportée , comme ils l'avoient espéré d'abord , commencèrent à penser à la retraite. Pour achever de les y déterminer , M. Dupleix sema adroitement la discorde entre les deux partis alliés , et cette mésintelligence obligea enfin les Mores à décamper. Les Anglais se retirèrent eux-mêmes quelques jours après , ayant perdu devant cette place plus de quinze cents hommes , sans compter les prisonniers , qui étoient en grand nombre , et parmi lesquels on comptoit le major de Goude-lour , un capitaine et plusieurs officiers. Au contraire , la perte des Français fut très-peu considérable , malgré le feu de plus de quarante mille coups de canon qui furent tirés contre la ville , et près de cinq mille bombes qui y furent jetées.

Lorsque la nouvelle de cet événement se répandit dans l'Inde , tous les princes et gouverneurs mores et gentils qui en furent instruits , s'empressèrent d'écrire à M. Dupleix pour le féliciter de ce succès , et pour lui en marquer leur satisfaction. Elle lui attira de grands complimens , non-seulement de la part de Ragogi-Boussoula , mais même de celle de Feteissingue , fils de Savon-Raja , roi des Marattes , et de Nazerzingue , fils de Nisam-Moulouk. Le vieux nabab d'Acarte Anaverdikam , à qui M. Dupleix avoit écrit très-fortement après la levée du siège , et

qu'il avoit menacé de toute l'indignation des Français, se crut obligé de justifier sa conduite auprès de lui. Il désavoua hautement tout ce que son genre avoit fait, témoignant que s'il le tenoit, il le puniroit grièvement, et promit à M. Dupleix d'en tirer telle vengeance qu'il jugeroit à propos. Celui-ci, bien instruit de la mauvaise foi du nabab et de son peu d'affection pour la nation française, crut ce qu'il voulut de ses excuses. Il dissimula cependant sa façon de penser, attendant que le temps lui fournît quelque occasion favorable de lui marquer son juste ressentiment.

Une grande révolution arrivée alors dans les Indes, la lui offrit telle qu'il pouvoit la souhaiter (1). Personne n'ignore les malheurs de Mahamet-Schah, père du Grand-Mogol aujourd'hui régnant, qui, en 1739, fut détrôné par Nadir-Schah, autrement nommé Thamas-Koulikan, roi de Perse. On ne peut nier que le Mogol ne se fût attiré cette disgrâce par sa mollesse et par son mauvais gouvernement. Mais aussi n'y a-t-il guère lieu de douter que les Persans n'eussent été attirés dans les Indes par ce fameux Azefia ou Nisam-Moulouk, dont on a déjà parlé. Cette conjecture est d'autant mieux fondée, que Thamas-Koulikan ne marqua pour personne autant d'estime et de confiance que pour ce seigneur, et que par un des articles du traité qu'il fit avec Mahamet-Schah, il ne le rétablit sur son trône qu'à condition que le gouvernement de l'empire resteroit entre les mains de Nisam. Ce qu'il y a de certain, c'est que celui-ci fut violemment soupçonné d'avoir tramé ce projet, dans la vue, disoit-on, de s'emparer du trône après la mort de l'Empereur, et de faire entrer la succession dans sa famille. Ces soupçons étoient encore fondés sur ce que Nisam avoit épousé la

(1) Voy. le tome II de cette édition, Mémoires du Levant.

nièce de Mahamet-Schah, et qu'il étoit Persan d'origine. Car on voit assez de Persans aller s'établir dans l'Indoustan; et comme la langue des Mogols, par conséquent la langue dominante, est le persan, que les Indiens ne parlent et n'entendent point, il arrive que ces Persans deviennent nécessaires dans le pays, et assez souvent y font fortune. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'après être remonté sur le trône, Mahamet-Schah demeura fort affoibli, et que son autorité ne fut plus suffisante pour contenir les généraux et les gouverneurs de l'empire. Les Patanes, profitant de cette foiblesse, formèrent le projet d'attaquer Delhi; ils levèrent une armée de quatre-vingt mille chevaux et de cent quatre-vingt-dix mille hommes de pied, et marchèrent vers cette capitale.

Le Grand-Mogol a auprès de lui vingt-quatre omrhas ou ministres qui composent ses différens conseils. Deux d'entr'eux sont généralissimes de ses armées. L'un commande dans la partie du nord, l'autre dans celle du sud. Leur devoir est de prévenir les rebellions et de calmer les troubles de l'empire. Tel étoit Nisam-Moulouk. La politique de ces généraux, lorsqu'ils sont appelés en cour pour rendre compte de leur conduite, est de faire agir quelques corps de Marattes, qu'ils engagent à se jeter sur quelque province, et à la piller. Ils s'excusent alors d'aller en cour, sur la nécessité de repousser les ennemis, et se dispensent par-là d'obéir aux ordres qu'on leur envoie. Nisam, dont les intrigues avoient tellement éclaté, qu'il craignoit de tomber entre les mains de l'Empereur, s'étoit souvent servi de cette ruse pour s'exempter de se rendre à Delhi.

Aussitôt que l'on eut appris dans cette capitale la nouvelle de la marche des Patanes, Mahamet-Schah assembla tous ses conseillers, ministres et généraux, s'assit sur son trône, et présentant du bétel de sa main, invita celui d'entr'eux qui avoit assez de cou-

rage pour aller attaquer le camp des ennemis, à venir prendre le bétel qui lui étoit destiné. Aucun d'eux n'osa ou bien ne voulut y toucher. Il n'y eut que le fils unique de l'Empereur, jeune prince d'environ dix-huit ans, qui, voyant avec douleur le morne silence qui regnoit dans l'assemblée, se leva pour prendre le bétel; mais son père l'en empêcha, et représenta qu'il n'étoit pas convenable que l'héritier présomptif de l'empire fût exposé dans une occasion aussi périlleuse, tandis qu'il y avoit tant de généraux expérimentés, plus propres que lui à repousser les ennemis. Cependant tous les grands s'opiniâtèrent à soutenir que puisque son fils s'étoit présenté pour prendre le bétel, c'étoit par conséquent à lui de marcher. Le jeune prince en pressa lui-même son père avec larmes. L'Empereur se rendit enfin. Mais comme son fils n'avoit point de troupes, il ordonna que, suivant la loi et la constitution de l'état, ses ministres lui fourniroient trois cent mille hommes. Ils obéirent: mais ils gagnèrent sous main les commandans et autres officiers généraux de ces différens corps, et les engagèrent à faire en sorte que le prince tombât entre les mains des Patanes, et périt dans le combat. Le hasard voulut que leur trahison ne réussît point. Le jeune prince en ayant été instruit, lorsqu'il étoit sur le point de livrer bataille, fit arrêter et punir tous les complices: après quoi il lui fut facile de battre tous les Patanes, et de les mettre en fuite.

Tandis que ces choses se passoient à l'armée, les vingt-deux omrhas qui étoient restés auprès de l'Empereur, ne doutant point de la réussite de leur trahison contre le prince, qu'ils tenoient déjà pour mort, commencèrent par en faire courir sourdement le bruit dans la capitale; ensuite ils entrèrent un jour dans l'appartement de l'Empereur, s'en défirent, et jetèrent son corps par les fenêtres. Après quoi ils publièrent dans la ville, que sur la nouvelle de la

perte de la bataille, et de la mort de son fils, il s'étoit lui-même précipité. Telle fut la fin malheureuse de Mahamet-Schah, empereur des Mogols, assassiné par ses propres ministres en 1748.

Cet horrible attentat ne put pourtant être tenu si secret qu'il ne transpirât. Le jeune prince, qu'on nommera désormais Amet-Schah, étoit en marche pour rentrer dans Delhi, lorsqu'il en apprit la nouvelle. Aussitôt il comprit tout le danger qui le menaçoit. Pour l'éviter, il dissimula, et mit en usage le même stratagème dont le fameux Aurengzeb s'étoit servi dans une occasion différente. Il parut désolé de la mort de son père, qu'il feignit de croire être arrivée naturellement, déchira ses vêtemens, et prit l'habit de fakir, déclarant hautement qu'il renonçoit au monde, et qu'il ne vouloit point entendre parler du gouvernement de l'Empire. Il eut même l'adresse de contrefaire le fou. Les traîtres, informés de ce qui se passoit, allèrent à sa rencontre, et l'assurèrent qu'ils le reconnoissoient pour leur Empereur; mais le prince rejeta leurs offres. « Non, je ne monterai » point sur le trône, leur dit-il d'un air affligé; un » de vous sera Empereur, je renoncerai à ma couronne en sa faveur, en présence de tout le peuple: » c'est là ma dernière résolution. Je me rendrai » aujourd'hui au palais pour prendre congé de ma » mère. Que chacun de vous se retire chez soi. Celui » de vous que j'enverrai chercher cette nuit, et à » qui je remettrai le sceau de l'Empire, régnera et » prendra mon nom. Je souhaite qu'il gouverne en » paix. Du reste, le monde est fini pour moi. »

Ce discours du prince intrigua tous ces grands, et commença à mettre parmi eux une espèce de division. Chacun d'eux en particulier osa se flatter d'un choix qui alloit faire un Empereur. Ils se retirèrent chez eux sans prendre aucune nouvelle résolution.

Aussitôt qu'Amet-Schah fut entré au palais, il fit

préparer vingt-deux chambres pour l'exécution du dessein qu'il méditoit, et ordonna que la porte en fût fort basse. Ensuite il plaça à l'entrée de chaque appartement deux personnes armées de lacs de rotin fin, avec ordre de les passer au cou de tous les ministres qu'il feroit appeler. Il commença par le plus considérable, qui, croyant déjà avoir la couronne sur sa tête, et se baissant pour entrer dans l'appartement où étoit le prince, fut saisi par les deux soldats apostés, et étranglé. Ses complices eurent successivement le même sort. En moins de deux heures, la trahison fut punie, et les vingt-deux traîtres sacrifiés à la juste vengeance du prince. Il fit exposer leurs corps au milieu de la place, et sur le champ nomma d'autres ministres sur la fidélité desquels il pouvoit compter. Après cette exécution sanglante, mais nécessaire, Amet-Schah se fit voir sur son trône dans tout l'appareil de la majesté, et fut salué Empereur par tous ses sujets.

Cet acte d'une justice sévère, fit trembler tous ceux qui étoient en charge; quoiqu'ils fussent presque tous dans les intérêts des coupables, aucun ne branla. Tout plia sous l'autorité des nouveaux ministres. Le lendemain l'Empereur fit trancher la tête à quelques généraux et officiers principaux qui avoient trempé dans la conspiration. Il en exila aussi quelques-uns, et en condamna d'autres à une prison perpétuelle. Du nombre de ces derniers fut un fils de Nisam-Moulouk, aîné de Nazerzingue. A l'égard de celui-ci, son père le retenoit auprès de lui pour veiller sur ses actions, parce que, comme on l'a dit, il s'étoit révolté contre lui. Nisam avoit aussi une fille mariée à Satodoloskan, et mère de Mouzaferzingue.

Après avoir rétabli le calme dans Delhi, il ne restoit plus à Amet-Schah que de tirer une juste vengeance du chef même des conjurés. C'étoit ce même Nisam-Moulouk, si justement soupçonné

d'avoir donné entrée aux Persans dans l'empire. L'Empereur n'ignoroit pas toutes ses intrigues, et il étoit bien informé qu'il avoit été le principal moteur de la dernière conspiration. Il lui envoya ordre de se rendre à la cour pour rendre compte des revenus des royaumes de Golconde et d'Areng-Abad, ainsi que de ses autres gouvernemens, dont il n'avoit encore rien remis au trésor impérial. Nisam mit en pratique, pour s'excuser de paroître à la cour, ce qui jusque-là lui avoit réussi. Il disposoit à son gré des généraux marattes, qui se prêtoient d'autant plus volontiers à ses intentions, qu'ils profitoient du pillage qu'il les engageoit à faire. Mais ce nouvel Empereur étoit au fait de toutes ses ruses; et pour cette fois, les ordres furent si exprès et si précis, que Nisam ne crut pouvoir différer à obéir sous quelque prétexte que ce fût. Ce vieux général, qui, au rapport des gens de sa nation, étoit alors âgé de cent sept ans, pénétré du mauvais succès de ses intrigues, et craignant de finir ses jours pleins de gloire, par une mort ignominieuse, pour sortir d'embarras, prit, dit-on, le parti d'avalier du poison. D'autres prétendent qu'il mourut du chagrin que lui causèrent les ordres qu'il avoit reçus de Delhi. Quelques-uns même le soupçonnèrent d'avoir été empoisonné par Nazerzingue. Après sa mort, celui-ci qui, du vivant de son père, n'avoit jamais eu beaucoup de crédit, s'empara du gouvernement et de ses trésors, fit mourir quelques-uns des vieux conseillers de Nisam, chassa les autres, et donna leurs places à des personnes qui lui étoient affidées. Ensuite, sans attendre l'agrément et les dispositions de la cour, il se rendit maître de tous les gouvernemens de son père, disposa de toutes les charges, et nomma à tous les offices militaires.

Amet-Schah ne fut pas plutôt instruit de la mort de Nisam et de la révolte de Nazerzingue, qu'il pensa à punir la témérité du rebelle, et à rendre à l'héritier

légitime la justice qui lui étoit due. C'étoit le fils de Satodoloskam, petit-fils de Nisam par sa fille, et à qui sa succession appartenoit, suivant même les dernières dispositions de ce vieux général. Aussitôt l'Empereur appela à la cour ce jeune seigneur qui avoit l'honneur d'être son cousin, lui changea son nom en celui de Mouzaferzingue, le déclara *souba* et généralissime de ses armées, et l'investit du gouvernement des royaumes de Golconde et d'Aureng-Abad et de toutes leurs dépendances. En même temps il lui donna ordre de marcher sur le champ contre Nazerzingue et de le lui envoyer prisonnier, après lui avoir fait rendre compte des sommes considérables que son père devoit à l'empire; et il lui promit qu'aussitôt qu'il seroit maître de Golconde, il lui donneroit le titre de Nisam-Moulouk que portoit son aïeul. Il n'est point d'usage que l'Empereur accorde ce nom, excepté à ceux qui se sont emparés de quelque royaume, et qui ont remporté plusieurs victoires.

Le Grand - Mogol n'est dans le fait qu'une belle idole parée, qu'on encense, qu'on honore par des respects, et que l'on cultive par des présens; mais sourde dans le fond, muette et insensible, et dont tout le pouvoir n'a de fondement que dans la vénération des peuples et l'attachement que ses adorateurs ont pour elle.

Le gouvernement est absolu dans les Indes, comme dans tout l'Orient. Là le monarque est aussi despotique et aussi indépendant qu'en Turquie. Il y a seulement une différence bien considérable. Les Turcs, uniquement attachés à la maison ottomane, iroient plutôt se chercher un souverain parmi les Tartares de Crimée, que de consentir jamais à se soumettre à une autre famille, quelque considérable qu'elle fût. Là, jamais visir ni bacha n'osa se flatter de monter sur le trône; et la vénération des peuples pour le sang ottoman est telle, qu'à la seule

lecture des ordres du prince qui en est issu et qui gouverne , le seigneur le plus puissant de l'Empire se fait un devoir de religion de soumettre sa tête au coup mortel et de présenter son cou aux bourreaux.

La vénération des Mogols n'est pas moins grande pour leur Empereur. Ils se regardent tous moins comme ses sujets que comme ses esclaves. Mais leur soumission et leur attachement se bornent uniquement au trône de Tamerlan , sans qu'ils se mettent beaucoup en peine de quel nom ou de quelle famille est celui par qui il est occupé. Tout homme qui chez eux est maître du sceau de l'Empire , est en même temps leur maître et leur Empereur. Ils le respectent , lui obéissent et lui payent tribut. Il n'appartient qu'à lui de distribuer les charges , les titres et les honneurs ; lui seul peut nommer aux gouvernemens. Mais ce prince si grand et si puissant , n'a pas un seul homme de troupes à ses ordres. Toutes les forces de l'Empire sont entre les mains des ministres , des omrhas , et des autres seigneurs de l'Empire ; et en donnant un gouvernement à quelqu'un , le Grand-Mogol n'a pas le pouvoir de l'en mettre en possession malgré un seigneur rebelle qui s'en sera emparé. C'est au nouveau gouverneur à lever une armée , à marcher contre l'usurpateur et à tâcher de le chasser de la province qu'il occupe injustement et sans titre. S'il réussit , à la bonne heure ; s'il est battu , l'Empereur n'en est pas moins reconnu et respecté. Le vainqueur ne manque jamais d'écrire à la cour des lettres pleines de soumission , par lesquelles il demande le titre nécessaire pour commander dans la province qui avoit été destinée à son rival ; et à la faveur des présens dont il fait appuyer sa demande , elle ne manque point d'être écoutée. L'autorité du prince intervenant , fait d'un révolté ou d'un usurpateur , un maître juste et légitime , et tous les peuples du gouvernement le reconnoissent et lui

obéissent. Telle est la politique observée dans le Mogol ; mauvaise politique qui rend cet état sujet à des guerres et à des révolutions continuelles. On a fait cette remarque sur le gouvernement du Mogol , parce qu'on l'a cru nécessaire : elle servira à donner une idée juste de ce qui a été dit jusqu'ici et de ce qui reste à dire.

Mouzaferzingue partit de Delhi à la tête de huit mille chevaux et de treize à quatorze mille hommes d'infanterie. Son armée grossissoit à mesure qu'il avançoit , par les nouvelles levées qu'il faisoit faire sur sa route. Il traversoit le royaume de Canara , lorsque Chandasaeb qui , comme on l'a dit , y étoit alors , crut pouvoir profiter de cette occasion pour faire valoir ses droits sur la nababie d'Arcate. Il se rendit auprès de ce seigneur , lui représenta la justice de ses prétentions , et lui communiqua les lettres de M. Duplex , qui lui promettoit son secours pour le rétablir dans son gouvernement. Mouzaferzingue , déjà instruit de la valeur de la nation française , voyant les droits de Chandasaeb si bien appuyés , ne balança point à lui confirmer le titre de nabab d'Arcate et de Maduré au nom du Grand - Mogol , qu'il informa aussitôt de ce qu'il venoit de faire , ainsi que du dessein qu'il avoit formé de marcher lui-même en personne vers le Carnate.

Il y avoit alors à la cour de Delhi plusieurs Français que la curiosité y avoit attirés. Ils avoient fait valoir auprès de l'Empereur la belle défense de Pondichery contre toutes les forces réunies des Anglais. Ils lui avoient vanté la valeur des soldats français , la capacité de leurs officiers , et la conduite ferme et prudente de leur chef. Amet - Schah approuva donc tout ce que son général avoit fait , confirma à Chandasaeb le gouvernement d'Arcate et de Maduré , l'honora du nom d'*Uzendoskan-Badour* , et écrivit à Mouzaferzingue de lui donner le nouveau
titre

titre d'*Umbrazingue*, dès qu'il seroit rentré dans ses états. En même temps il lui donna ordre qu'aussitôt qu'il auroit fait reconnoître son autorité dans les royaumes du Maduré et du Carnate, il se transportât à Pondichery pour y visiter de sa part le gouverneur de cette ville et lui faire ses complimens, et qu'il lui déclarât que pour gage assuré de l'estime qu'il faisoit de lui et de la nation française, il lui demandoit sa belle-fille en mariage, en faveur duquel il promettoit plusieurs grands privilèges, tant pour la nation que pour la religion catholique. Cette démarche, tout extraordinaire qu'elle pourroit nous paroître en suivant nos idées et nos coutumes, ne l'est pas autant pour ceux qui sont instruits des usages de ce pays.

A la réception de ces ordres, Mouzaferzingue se mit en marche, accompagné de Chandasaeb, et prit la route du Carnate. Il n'étoit pas aisé d'y pénétrer. Anaverdikam et Mafouskan son fils s'étoient emparés d'un défilé par où il falloit nécessairement que l'armée passât. Ils s'y étoient retranchés, et y attendoient fièrement leurs ennemis. Les troupes de Chandasaeb n'étoient pas nombreuses, et Mouzaferzingue ne vouloit pas exposer les siennes aux risques de l'événement. Dans cet embarras, ils campèrent au pied des montagnes et dépêchèrent un exprès à M. Dupleix pour l'informer de leur situation.

Il n'y avoit pas beaucoup à balancer sur le parti que l'on pouvoit prendre dans ces circonstances. Tout parloit en faveur de Chandasaeb, ancien ami de la nation française, légitime héritier des royaumes du Carnate et du Maduré, qui apportoit encore avec lui la confirmation du Grand-Mogol, dont le propre cousin, généralissime de ses armées, écrivoit à M. Dupleix qu'il étoit de la dernière importance qu'il s'abouchât avec lui à Pondichery, pour lui communiquer les ordres de l'Empereur. Que pou-

voit-on attendre au contraire d'Anaverdikam et de son fils, usurpateurs d'un état qui ne leur appartenoit point, et dont la mauvaise volonté et le peu de bonne foi étoient connues? Ne les avoit-on pas vus, contre la foi des traités, donner du secours aux Anglais à Gondelour, et tout récemment encore se joindre à eux pour faire le siège de Pondichery?

Après avoir pesé et examiné mûrement toutes ces raisons; après avoir balancé les avantages que la Compagnie pouvoit retirer de la visite du souba et de l'amitié de Chandasaeb, M. Dupleix se détermina à mettre en campagne deux mille Cipayes, soixante Caffres et quatre cent vingt soldats français dont il confia la conduite au fils même de Chandasaeb. M. d'Auteuil, qu'il lui avoit donné pour adjoint, se mit à la tête de ces troupes, et marcha vers Arcate, éloigné de Pondichery d'environ trente lieues. Il apprit sur sa route qu'Anaverdikam s'étoit avancé quinze lieues dans les terres. Il n'hésita point à l'aller chercher. Il le trouva campé au pied des montagnes, ayant avec lui dix à douze mille cavaliers, six mille hommes d'infanterie et deux cent vingt éléphants. Il avoit aussi vingt pièces de canon gardées et servies par soixante-six Européens ramassés de toutes les nations. La montagne couvroit son camp d'un côté; de l'autre se présentoit un grand lac dont les bords étoient escarpés; le reste étoit défendu par un large fossé dans lequel on avoit fait entrer les eaux du lac. Elles avoient débordé, de façon que tous les environs du camp étoient inondés et si glissans, qu'à peine les chevaux pouvoient s'y soutenir.

Aussitôt que Mouzaferzingue eut reçu avis de l'arrivée de M. d'Auteuil, il prit le parti de déboucher par un autre défilé voisin, bien sûr qu'Anaverdikam ne risqueroit pas de sortir de son camp pour marcher à lui, en présence des Français. Leur résolution avoit

en effet troublé le vieux nabab. Il n'avoit jamais imaginé qu'ils osassent s'avancer à une si grande distance de Pondichery, sans pouvoir espérer d'autre secours que celui qu'ils avoient à attendre de leur propre valeur. Ce vieux général, qui jusqu'alors s'étoit toujours vu victorieux, commença à douter de l'événement; et après avoir si souvent éprouvé le courage des Français, Mafouskan son fils sentit redoubler ses craintes. Leurs soldats ne faisoient pas une meilleure contenance. Anaverdikam voyant ce découragement presque général, tâcha de ranimer ses troupes abattues, monta sur son éléphant, et donna lui-même à son armée l'exemple d'une généreuse défense.

Le premier août 1749, on en vint aux mains. Les Français attaquèrent le camp ennemi avec la plus grande vivacité, mais ils furent repoussés avec la même vigueur. Ils retournèrent à la charge, et après plus d'une heure d'un combat très-vif, ils furent encore obligés de se retirer. Enfin, M. d'Auteuil, considérant que ses troupes étoient fort incommodées du feu de l'artillerie et de la mousqueterie, et plus encore par les flèches des ennemis, et que si l'on donnoit à Anaverdikam le temps de se reconnoître et de se fortifier davantage, il seroit impossible de le forcer, tout blessé qu'il étoit d'un coup de feu à la cuisse, il ranima sa petite armée et commanda une troisième attaque.

Elle se fit avec tant de bravoure et de vigueur, que les Français forcèrent les retranchemens ennemis, et y arborèrent leurs drapeaux. Alors ce ne fut plus qu'une déroute générale. Mouzaferzingue et Chandasaeb, qui virent de loin avec étonnement ces prodiges de valeur, se mirent à la poursuite des fuyards, et profitèrent de tout le pillage, tandis que les Français restoient sous les armes. Ceux-ci ne perdirent dans cette occasion qu'un officier irlandais et dix dra-

gons ; ils eurent aussi soixante soldats de blessés. Du côté des ennemis, on trouva parmi les morts Anavardikam, qui fut renversé de dessus son éléphant de deux coups de feu qu'il reçut, l'un dans la tête, l'autre dans la poitrine. Il y eut aussi neuf de leurs principaux chefs qui restèrent sur la place avec plus de mille soldats. Le nombre des blessés fut très-grand. On fit prisonnier Mafouskan fils aîné du nabab, son oncle Mounourou-Dekan, et dix de leurs principaux officiers de cavalerie. Mouzaferzingue et Chandasaeb ne perdirent pas un seul homme, et en eurent très-peu de blessés dans la poursuite et dans le pillage. Le premier eut pour sa part du butin, quarante-trois éléphants ; le second, dix-neuf. On tua tous les autres que l'on ne put prendre. On prit aussi plusieurs chevaux que l'on partagea. La plus grande partie de la cavalerie ennemie passa au service de Mouzaferzingue et de Chandasaeb. Les Français ne se réservèrent pour tout avantage, que l'honneur du combat, ce qui donna aux Mores la plus grande idée de la discipline et du désintéressement des troupes françaises dont ils venoient d'admirer la valeur.

Après la victoire, Mouzaferzingue honora le fils de Chandasaeb du titre de nabab de Trichirapali et de Maduré, et confirma, au nom de l'Empereur, la donation de quarante-cinq aldées ou villages de Villenour, voisins de Pondichery, du revenu d'environ soixante à quatre-vingt mille roupies. Ensuite, tout étant disposé pour la marche de l'armée, les troupes françaises, jointes à celles des Mogols, prirent la route d'Arcate, d'où l'on dépêcha un exprès à M. Dupleix, pour lui faire part de tout ce qui s'étoit passé. Suivant le rapport des principaux chefs mores, le pillage passoit la valeur de deux millions de pagodes, qui font près de dix-sept millions monnaie de France.

Pendant le séjour que les armées combinées firent

à Arcate , Chandasaeb y nomma un gouverneur pour y commander en son nom. On mit à contribution les nababs de Velour et de Chétipel. Le premier fut obligé de payer sept laks de roupies , qui font près de deux millions. Le second en fut quitte pour quatre laks et demi. Après cela , on se remit en marche pour se rendre à Pondichery. L'armée de Mouzaferzingue et de Chandasaeb étoit fort grossie depuis le dernier combat. Elle étoit alors composée de vingt-trois mille hommes d'infanterie , de quatorze mille chevaux et deux cent seize éléphants , et de six mille arquebusiers et arbalétriers. Ces troupes étoient suivies d'une multitude infinie de gens qui accompagnoient les bagages. Ils firent leur entrée dans la ville , qui les salua de toute son artillerie. Le gouverneur , qui vint les recevoir aux limites , étoit accompagné dans sa marche de toutes les marques de distinction attachées à ses dignités. En tête paroissoit un éléphant , portant un drapeau blanc dans lequel on remarquoit cinq soleils. Ensuite venoient deux autres éléphants portant les *nabates* , espèce de timbales qui n'est affectée qu'aux nababs dans leur gouvernement. Après cela marchoit un autre éléphant , portant aussi un drapeau blanc , avec un soleil brodé d'or. A ses côtés deux chameaux portoient deux autres timbales. Ils étoient suivis d'un officier à cheval , portant un étendard à fond blanc , brodé en rouge et en vert , et chargé d'une main d'or armée d'une épée. Cinq cents cavaliers marchèrent ensuite l'épée à la main , suivis de soixante dragons français , qui accompagnoient le palanquin de M. Dupleix. On portoit à sa droite douze petits étendards blancs , ornés au milieu d'un soleil d'or. A sa gauche , paroissoit le palanquin de Chandasaeb , ayant à ses côtés huit étendards verts , chargés d'un soleil d'or. Sa suite étoit composée d'un éléphant qui marchoit en tête , sur lequel étoit son drapeau vert ,

orné d'un soleil d'or; de trois mille cavaliers; de deux cents gardes de sa personne, marchant l'épée nue, et de quatre cents lanciers et arbalétriers. Son palanquin étoit entouré de douze chopdars ou porteurs d'ordres, armés de leurs longues cannes, et de six autres portant des masses d'argent. Ce cortège se rendit à la forteresse, où Chandasaeb fit à M. Dupleix son présent, composé d'une magnifique toque ornée d'un bouquet en forme d'aigrette d'or et garnie de diamans, d'une cabaye ou robe tissée d'or et de soie, et d'une ceinture brodée en or. Chandasaeb mit lui-même la toque sur la tête de M. Dupleix, et cette cérémonie fut accompagnée du bruit de l'artillerie de la forteresse. Le nabab demeura trois jours à Pondichery, après lesquels il fut reconduit jusqu'à la porte de la ville, avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées à sa réception.

Deux jours après, le gouverneur de Pondichery accompagné de tout le conseil souverain, sortit au-devant de Mouzaferzingue, qui avoit différé jusqu'alors de faire son entrée. Les deux premiers conseillers, avec M. Albert, qui parle la langue indoustane, furent députés pour complimenter Mouzaferzingue sur sa route, et aussitôt que M. Dupleix eut avis que ce prince approchoit des limites, il s'avança pour le recevoir.

Lesouba avoit à sa suite cinq mille cavaliers, tous le sabre à la main. Son drapeau étoit blanc, chargé au milieu, d'un côté, de la moitié d'un soleil, de l'autre, d'un croissant de couleur d'or. Il étoit porté par un éléphant. Mille lanciers marchèrent ensuite, accompagnés de deux éléphants, qui portoient chacun deux petits canons de deux livres de balle. Ils étoient suivis de huit cents chameaux chargés de fusées armées, dont les Mores se servent dans le combat au lieu de grenades. Suivoit un nombre infini de drapeaux et d'étendards, qui étoient les marques

des dignités de tous les grands officiers dont la suite du souba étoit composée. Après cela, paroissoit un éléphant portant un étendard noir, orné d'un côté d'une main armée d'un sabre d'argent, et de l'autre d'un croissant et de la moitié d'un soleil. Cet éléphant étoit entouré de vingt-quatre autres chargés de leurs petites tours sur le dos, où étoient assis les principaux généraux qui accompagnoient Mouzaferzingue. Après quoi marchaient cinq cents cavaliers armés de flèches. Mouzaferzingue lui-même paroissoit enfin sur son éléphant prodigieusement grand, ayant à ses pieds son fils âgé d'environ huit ans, et celui de Chandasaeb. On conduisoit à sa droite un éléphant qui portoit l'étendard nommé *maimnavatte*, et tous les petits étendards qui étoient la marque des dignités dont Nisam-Moulouk, son grand-père, étoit revêtu. Sa garde étoit composée de dix mille cavaliers superbement vêtus, marchant l'épée nue. Il étoit environné de vingt-quatre soubdars à masses d'argent, et de cent chopdars armés de longues cannes. On portoit devant lui un étendard à fond blanc orné d'un croissant et d'un soleil. Douze éléphants fermoient la marche, et portoit la mère, la femme et le reste de la famille du souba dans leurs ckeiroses ou petites tours couvertes. Elles étoient gardées par cinq mille arquebusiers, mille lanciers et arbalétriers, et mille cavaliers. Le reste de l'armée campa dans les aldées de Villenour avec tous les prisonniers.

Ce cortège étant arrivé à la tente de M. Dupleix, précédé du détachement victorieux des troupes française, Mouzaferzingue mit pied à terre, entra dans la tente avec son fils, et complimenta M. Dupleix de la manière la plus honnête. De là ils se mirent en marche avec toute leur suite, et furent salués à leur entrée à Pondichery de toute l'artillerie de la forteresse et des remparts. Il y eut le soir un grand souper au gouvernement. La moitié de la table étoit

servie dans le goût des Mores, pour Mouzaferzingue et sa suite; l'autre à l'européenne pour les Français. C'est l'usage qu'avant que de servir les mets préparés pour Mouzaferzingue, son majordome en fasse l'épreuve, et qu'il les mette ensuite dans une boîte qu'il scelle de son cachet. C'est en cet état qu'ils sont présentés sur la table. Le souba ayant reconnu le sceau de son officier, fait ouvrir la boîte, et mange sans crainte. C'est un usage établi parmi les Mores pour éviter le poison. Mais tant qu'il demeura à Pondichery, Mouzaferzingue n'usa de cette espèce de cérémonie que pendant les deux premiers jours; le reste du temps il voulut témoigner aux Français qu'il se croyoit plus en sûreté chez eux qu'il n'eût pu l'être chez son propre frère. Cette marque de confiance frappa tous les seigneurs mores qui étoient à la suite du souba. Elle leur parut d'autant plus extraordinaire, que Mouzaferzingue avoit alors tout à craindre de Nazerzingue et de plusieurs autres ennemis. Ils avoient peine à comprendre comment, dans des circonstances si délicates, ce prince pouvoit abandonner sa vie à la discrétion d'un étranger, non-seulement en faisant usage des mets qui étoient préparés chez lui, mais même en reposant la nuit en toute sécurité avec toute sa famille dans la forteresse.

Mouzaferzingue est un jeune prince de vingt-cinq ans, d'une taille moyenne, aussi blanc qu'un Européen, d'une figure prévenante et d'une politesse infinie. Quelques jours après son arrivée à Pondichery, le gouverneur le régala d'un très-beau feu d'artifice, dont le souba, qui n'en avoit jamais vu de pareil, parut fort satisfait. Il marqua aussi avoir quelque envie de voir un combat entre deux corps de troupes européennes, et on lui en donna le plaisir. Les troupes commandées étoient accompagnées de quelques petites pièces de campagne, de celles qui tirent plusieurs coups dans la minute. Après plusieurs évolutions,

elles marchèrent à l'attaque de la forteresse, selon l'ordre qu'on leur en avoit donné. En même temps deux vaisseaux d'Europe qui étoient en rade, imitèrent entr'eux un combat naval. Les Mores étoient dans l'admiration; on entendit dire à cette occasion à Mouzaferzingue lui-même en langue indoustane, que s'il avoit à ses ordres mille dragons français, il ne balanceroit pas un instant à aller attaquer Nazerzingue dans Golconde et Aureng-Abad, sans avoir besoin de ses propres troupes. Un autre jour on fit jeter en sa présence quelques bombes, dont les Mores ont une très-grande frayeur. Ils ont bien quelques fusées, qu'ils lancent dans le combat contre la cavalerie pour y mettre le désordre; mais elles ne crèvent point, et ne s'élèvent pas assez pour pouvoir être jetées dans une place ennemie.

Après s'être délassé pendant quelques jours à Pondichery, et s'être fait réciproquement des présens, Mouzaferzingue s'acquitta auprès du gouverneur, de la commission dont l'Empereur l'avoit chargé, de demander sa belle-fille en mariage. M. Dupleix s'excusa de répondre sur le champ sur une affaire aussi sérieuse: il dit seulement au souba qu'il se tenoit fort honoré de la demande de l'Empereur; mais que la différence de religion sembloit rendre cette union impraticable.

Permettez, Monsieur, que j'interrompe ici la relation que j'ai commencée. Un de nos missionnaires s'approchant de Pondichery, je ne puis me dispenser d'aller à sa rencontre pour m'entretenir avec lui sur l'état de nos missions. Je vous promets qu'au retour de mon petit voyage, je reprendrai ma narration au même point où je l'ai laissée. En attendant, j'ai l'honneur d'être, etc.

L E T T R E

*Sur les Missionnaires des Indes , écrite par un
homme du monde au père Patouillet.*

Vous m'avez souvent prié, Monsieur, de vous donner quelques connoissances de l'Inde sur ce qui a rapport aux missions ; mes occupations m'en ont jusqu'à présent empêché ; mais débarrassé désormais de toute affaire , je profite avec plaisir des premiers momens de mon temps pour vous satisfaire. Je vous parle en homme désintéressé , et vous prévient d'avance que la vérité seule me dictera le petit détail dans lequel je vais entrer.

J'ai passé huit années dans l'Inde , tant à Pondichery qu'à Madras. Lassé d'entendre tenir des propos sur la conduite de vos missionnaires , tenté même d'y ajouter foi , je voulus m'éclaircir du vrai ; j'eus pour cet effet plusieurs conférences avec vos missionnaires et ceux d'un autre ordre. Je ne m'en tins pas là ; je questionnai les Brames , qui sont , comme vous le savez , les prêtres des gentils. Voici mot pour mot la conversation d'un de ces Brames. Afin de tirer plus de lumières de lui , je feignis de blâmer la conduite de vos missionnaires dans les terres , disant qu'ils ne s'occupoient qu'au commerce , et que le bénéfice qu'ils tiroient de ce même commerce les affectoit beaucoup plus que la conversion des gentils. Vous vous trompez grossièrement , me répondit le Brame ; quoique mon état et ma religion exigent de moi de vous laisser dans l'erreur , les obligations que je vous ai m'engagent à vous tirer de celle où vous êtes ; non que je croie votre religion meilleure que la mienne , mais je veux qu'il soit dit parmi votre nation qu'un

prêtre gentil n'est pas homme à en imposer : revenons à la chose.

Les *Brames du nord* (les missionnaires) sont d'honnêtes gens ; et je ne leur connois d'autre défaut que celui d'être dans une mauvaise religion , et pour la propager, ils quittent leur pays d'Europe où ils ont leurs parens, leurs amis, et où, dit-on, ils sont assez généralement estimés ; ceux que j'ai connus sont gens d'esprit. Voici la vie qu'ils mènent dans les terres : ils sont habillés fort modestement, font la plus mauvaise chère du monde, et je suis toujours étonné comment ils y résistent ; ils ne mangent rien de ce qui a vie ; ce n'est point, comme se l'imaginent leurs ennemis, pour se conformer à la façon de vivre des *Brames gentils*, c'est par pure mortification ; ils passent une partie du jour et souvent de la nuit à la prière. Leur plus grande occupation est d'élever les jeunes gens dans la religion qu'ils professent ; ils donnent tout ce qu'ils ont aux pauvres ; jugent des différends qui s'élèvent entre leurs disciples, qu'ils regardent tous comme leurs frères ; ils les accordent ensemble, et leur prêchent l'union ; s'ils ont quelque crédit auprès des gouverneurs des forteresses ou des nababs, ils l'emploient pour empêcher les persécutions que ceux de notre religion feroient aux Chrétiens ; si quelqu'un les insulte, ils lui font des politesses ; ils mènent enfin la vie du monde la plus exemplaire, et si je n'étois pas Brame de l'Inde, je voudrois l'être du Nord. Quant au commerce que vous dites qu'ils font dans les terres, je n'en ai jamais eu la moindre connoissance ; et si cela étoit, je le saurois certainement, et je vous le dirois de bonne foi. Si vous n'étiez pas un Brame, lui répondez-je, je croirois votre témoignage suspect ; mais comment répondrez-vous à la question que je m'en vais vous faire ? Pourquoi les *Brames du Nord*, qui regardent, dites-vous, tous les Chrétiens comme leurs frères,

ont-ils un si grand mépris pour les gens que vous appelez *Parias*? Car enfin, selon notre religion, ces mêmes *Parias* sont aussi chers à Dieu que les autres hommes d'un état plus distingué. Arrêtez, Monsieur, me dit le Brame, ne confondez pas le mépris avec la distinction des états. Les Brames du Nord n'ont point de mépris pour les *Parias* par principe de religion; mais vous-même et les autres Français, ne tenez-vous pas la même conduite dans vos colonies? chaque état est distingué chez vous; le soldat n'ira pas manger à votre table; un simple habitant, quoique blanc, n'ira pas chez le gouverneur comme vous y allez; il en est de même chez nous: ces gens qu'on appelle *Parias* sont destinés aux plus vils emplois. Plusieurs s'adonnent à la débauche; ils boivent beaucoup de cette liqueur qu'on appelle *raque*, et perdent par-là l'usage de la raison: a-t-on tort de les regarder différemment de ceux qui tiennent une conduite régulière, qui ont des mœurs et une façon de penser plus relevée? Bien loin d'approuver les Brames du Nord, je les blâme fort de regarder ces gens-là comme leurs frères, de les nourrir, de les faire travailler à la culture des terres, et de leur donner généralement tous les secours dont ils ont besoin; vous êtes à même de le voir dans cette ville: leur maison est pleine de ces gens-là; sont-ils malades, ils ont des remèdes *gratis*, et sont mieux traités que, nous qui sommes Brames, nous ne traiterions peut-être nos confrères. Mais, lui répondis-je, à quoi bon cette distinction qu'ils ont dans leurs églises, en faisant mettre les *Parias* dans une chapelle ou un endroit séparé? Si vous n'étiez pas un homme de bon sens, me répartit le Brame, je vous pardonnerois de donner dans des petitesse pareilles. Je fonde mon raisonnement sur une petite comparaison que je vais vous faire. Pourquoi dans vos églises le gouverneur et les premiers de la ville sont-ils séparés des derniers? c'est le cas des *Parias*;

et qu'importe en quel endroit du temple on soit placé, s'il est vrai, comme vous le dites, qu'il n'y ait qu'un Dieu dans votre religion, et que ce même Dieu soit par-tout? Vous croiriez, à m'entendre, que je suis prêt à me convertir : je vous avouerai de bonne foi que si mon intérêt, mon rang et ma famille ne m'obligeoient pas à un certain extérieur, que nous ne tenons cependant que des préjugés de l'enfance, je me ferois Brame du Nord dès demain, tant j'admire la conduite de ces hommes-là. Avez-vous encore quelques questions à me faire, me dit-il? Non, lui répondis-je; et nous nous quittâmes.

J'avouerai de bonne foi, mon révérend père, qu'on se laisse souvent prévenir aisément, faute d'éclaircissement. Je me suis trouvé dans le cas plus que tout autre. Mais si nous cherchions la source de tous les bruits qui courent sur le compte de vos missionnaires, nous la trouverions peut-être chez ceux qu'une même religion et un même état devroient engager à cacher, plutôt que de mettre au jour les défauts de leurs compatriotes; oui, mon révérend père, tous ces bruits sont assurément dépourvus de toute vraisemblance.

A l'égard des cérémonies qui ont rapport à celles de la gentilité, et qu'on reproche comme telles à vos missionnaires, rien de plus mal fondé. Premièrement, la cendre de bois de sandal dont ils se frottent le corps et les cheveux, ne tient non plus de la gentilité, que la poudre et la pommade en France. C'est une cendre odoriférante, fort saine même au corps. L'autre cérémonie est celle de la bouse de vache détrempée dans de l'eau, dont ils frottent le pavé de leurs maisons. Quoi! ne seroit-il permis qu'aux seuls Indiens gentils de se préserver des insectes dont la plupart des maisons sont remplies? Pour moi, mon révérend père, qui ne suis ni missionnaire ni idolâtre, je me suis souvent servi

de ce moyen , qui est le seul pour faire mourir les fourmis rouges et les punaises qui incommodent beaucoup dans l'Inde. Vous voyez , quand on veut se donner la peine d'éclaircir les choses , que souvent ce qui nous paroît un fantôme , n'est rien.

Une autre cérémonie que vos missionnaires permettent , suivant vos ennemis , est un *thaly* , ou espèce de médaille que les Indiens idolâtres attachent au cou des filles lorsqu'elles se marient. Il est vrai que sur ces médailles les Gentils gravent des figures qui font honte à la pudeur. Mais n'y a-t-il pas de la noirceur d'oser dire que les Jésuites se servent de ces médailles gravées comme celles des Gentils , pour les mariages qu'ils font , et n'y a-t-il pas encore plus d'absurdité au public à le croire ? Le *thaly* ou la médaille dont se servent vos missionnaires pour la célébration des mariages , est la même chose qu'un anneau conjugal qu'on donne en France. Cette médaille a différentes formes : tantôt c'est l'image de la Sainte - Vierge , tantôt un cœur sur lequel est gravé le saint nom de Jésus , ou même quelquefois une croix ; voilà le vrai , je l'ai vu moi-même cent fois pendant mon séjour aux Indes. Mais toutes ces calomnies doivent-elles nous étonner ? la vertu et le mérite ont été persécutés de tout temps. Si vos missionnaires , indifférens sur le salut des Indiens , menoient une vie tranquille et douce , comme la dureté du climat sembleroit le demander , peut-être n'auroient-ils pas tant d'ennemis. Je souhaiterois avoir une plume assez bonne pour dissuader ceux qui jugent d'un pays éloigné de six mille lieues avec tant de partialité. Qu'a-t-on au surplus à craindre lorsqu'on n'a rien à se reprocher ? Si vos missionnaires sont calomniés et persécutés en ce monde , la récompense de l'autre vie , qui sera le fruit de leurs travaux , les indemniserà de ce qu'ils auront souffert en celle-ci. Je suis avec respect , etc.

L E T T R E

*D'un Missionnaire des Indes à M.^{***}, ou suite des Mémoires sur les dernières guerres des Mores aux Indes Orientales.*

S E C O N D E P A R T I E .

MOUZAFERZINGUE passa huit jours à Pondichery , et le séjour qu'il y fit ne fut pas seulement employé à jouir des fêtes et des divertissemens que M. Dupleix lui donna. Ce seigneur voulant donner aux Français des marques efficaces de son amitié , non content de leur confirmer la donation que Chandasaeb et son fils leur avoient faite des *aldées* de Villenour , y joignit toutes les terres du district de Bahour , composant environ trente-cinq ou quarante *aldées* enclavées dans les premières. Par-là , le domaine de la Compagnie se trouva composé d'environ quatre-vingts *aldées* des meilleures terres de l'Inde , et son revenu augmenté de trente à quarante mille pagodes , qui font plus de trois cent soixante mille livres de rente de notre monnaie. Ces présens du prince More furent accompagnés d'un *paravana*, (lettres-patentes) qu'il fit expédier dans la forme la plus authentique , par lesquelles il assuroit à la Compagnie la jouissance entière de la ville de Mazulipatan et de toutes les terres qui en dépendent. Comme c'est l'usage de l'Inde de se servir dans ces occasions du nom de celui qui commande , toutes ces concessions furent faites au nom de M. Dupleix , qui , sur le champ , en passa une cession pure et simple à la Compagnie. Après ces témoignages de son attachement pour la nation , comblé d'honneurs de la part du gouver-

neur , et emportant avec lui la plus haute idée de la bravoure et de la politesse française , Mouzaferzingue quitta Pondichery , et alla se mettre à la tête de son armée qui campoit à quatre lieues de cette ville.

A l'égard de Chandasaeb , il resta encore quelques jours auprès de M. Dupleix , pour régler certains comptes qu'ils avoient à faire ensemble , et prendre avec lui les arrangemens nécessaires pour la continuation de la guerre. Aussitôt après son arrivée à Pondichery , ce seigneur , dont la générosité ne cédoit rien à celle de Mouzaferzingue , pour récompenser les troupes françaises qui l'avoient si bien servi à la bataille d'Amours , leur avoit fait distribuer soixante et quinze mille roupies , et avoit fait présent à M. d'Auteuil , qui les commandoit , d'une aldée d'environ trois ou quatre mille roupies de revenu. La reconnoissance qu'il devoit à ces braves guerriers , qui avoient généreusement exposé leur vie pour son service , n'étoit pas le seul motif de ses libéralités. Pour s'affermir sur le trône du Carnate , il avoit besoin de nouveaux secours , et il regardoit cette distribution placée à propos , comme un moyen propre à lui attacher de plus en plus de vaillans soldats , dont il avoit tout à espérer pour le succès de cette entreprise. C'étoit pour solliciter ces secours d'hommes et d'argent , qui lui étoient plus nécessaires que jamais , qu'il étoit demeuré à Pondichery. Il négocia cette affaire avec M. Dupleix , de qui il obtint tout ce qu'il pouvoit en attendre. Il fut réglé qu'on fourniroit aux deux princes mores un détachement de huit cents Blancs et de trois cents Caffres et Topas , troupes du pays , avec trente-quatre officiers , tant de terre que de marine , et qu'on y joindroit un train d'artillerie proportionné , pour l'exécution des opérations dont on étoit convenu et qui devoient suivre ; que ces troupes demeureroient au service de Mouzaferzingue et de Chandasaeb ,

dasaeb , tant qu'elles leur seroient nécessaires pour se mettre en possession de leurs états , payées et entretenues aux dépens de ces deux princes , et qu'à la fin de la guerre , ils rembourseroient à la Compagnie toutes les avances qu'elle leur avoit faites. Après ce traité conclu et signé , M. Duquesne , qui avoit été nommé par M. Dupleix pour commander le détachement , partit vers la fin d'octobre , accompagné de Chandasaeb , pour aller joindre Mouzaferzingue. Le dessein étoit de marcher d'abord à Trichirapali , dont Mahamet - Alikan , un des fils du dernier nabab d'Arcate , Anaverdikam , étoit alors le maître , et de lui enlever cette place pour la remettre à Chandasaeb à qui elle appartenoit légitimement.

Les événemens qui suivirent dérangèrent ce projet , et obligèrent de prendre d'autres mesures. A la vue des troupes françaises , jointes aux deux armées mores combinées , tout avoit plié d'abord , tout s'étoit soumis dans le Carnate. Le roi de Tanjaour parut seul vouloir faire quelque résistance. Chandasaeb avoit des reprises considérables contre ce prince gentil , pour raison du tribut que celui-ci étoit obligé de payer annuellement au nabab d'Arcate. Il avoit toujours su s'exempter de le faire , depuis l'élévation de Sabder-Alikan sur le trône de Carnate. Ainsi ce prince more étoit en droit de répéter contre lui et ce qu'il auroit dû payer à ce nabab , et ce qui lui étoit dû à lui - même depuis la mort de son beau-frère ; ce qui montoit à des sommes considérables. Il le fit sommer d'y satisfaire , et en cas de refus il le menaça de l'y contraindre par la force. Le roi de Tanjaour étoit de lui - même assez disposé à un accommodement ; mais il en fut détourné par les mauvais conseils et les promesses fanfaronnées d'un Brame du Malabar appelé Maragi - Agi , qui étoit alors en grande réputation à sa cour. Celui-ci assu-

roit que si les ennemis faisoient le moindre mouvement pour assiéger Tanjaour , on verroit aussitôt accourir à son secours non-seulement Nazerzingue avec son armée , mais encore les Anglais et les Hollandais ; et quoiqu'en qualité de Brame et de Malabare , il fût le plus lâche et le plus poltron de tous les hommes , il osoit se vanter que si les Mores et les Français étoient assez hardis pour s'avancer seulement à mille toises des murs de la place , il feroit sur eux une sortie si vigoureuse , qu'il les tailleroit tous en pièces. Le Roi étoit assez prudent pour ne pas trop compter sur des assurances aussi vaines et aussi frivoles ; mais il étoit retenu par le grand crédit que le Brame avoit dans la ville et parmi tous ses sujets ; et l'envie qu'il avoit d'ailleurs de se dispenser , s'il étoit possible , d'un payement qui l'incommodoit , le faisoit agir en effet comme s'il eût eu dans les promesses de Maragi - Agi la confiance la plus entière. Aux instances réitérées que Chandasæb lui faisoit faire par ses envoyés , il ne répondit autre chose sinon : « Nous verrons. » En sorte que disant toujours qu'il verroit , et ne se déterminant jamais , il éloignoit d'autant le payement , sans que pendant plusieurs jours , il fût possible de voir la fin de ses irrésolutions et de ses remises.

Cette conduite équivoque et incertaine du roi de Tanjaour , fit comprendre aux deux princes mogols qu'il falloit user de moyens plus efficaces pour l'obliger à s'expliquer nettement , et pour tirer de lui une réponse plus précise. On étoit alors à la mi-décembre. Si M. Duquesne en eût été cru , l'affaire auroit bientôt été décidée par un coup de main. Cet officier , également brave et zélé , étoit instruit de la mauvaise disposition du roi de Tanjaour pour la nation , à qui il en avoit donné des marques , en se joignant à ses ennemis dans la guerre qu'ils lui avoient faite. Il n'ignoroit point toutes les chicanes

qu'elle avoit eu à essayer de sa part au sujet de Karikal ; il savoit qu'elle ne pouvoit regarder que comme une espèce de tribut honteux à sa gloire , la redevance annuelle de deux mille pagodes qu'elle s'étoit obligée de lui payer à titre de présent pour ce même établissement , et il croyoit avoir trouvé l'occasion la plus favorable pour venger la nation avec usure des mauvais procédés de ce prince à son égard. Il ne demandoit pour cela qu'une simple permission d'attaquer Tanjaour. L'ardeur de ses troupes étoit telle , qu'il voyoit ses soldats se disputer entre eux l'honneur de marcher à cette expédition , en sorte qu'il osoit se promettre , non-seulement d'emporter la ville , mais encore d'aller enlever le Roi même jusque dans son propre palais , et de l'envoyer prisonnier à Pondichery.

Ce n'étoit pas là l'intention des princes mores. Accoutumés à passer souvent sans se lasser , des années entières à se morfondre autour d'une place , sans autre but que celui de forcer les habitans , sans coup férir , à payer malgré eux les sommes qu'il leur plaît d'en exiger , ils avoient peine à s'accommoder de cette vivacité française , qu'irrite le moindre retardement. D'ailleurs la prise de Tanjaour n'offroit à leur imagination que l'idée d'une ville saccagée et mise au pillage , ce qui n'avançoit point du tout leurs affaires. Ainsi , obligé par les ordres mêmes qu'il avoit reçus de M. Dupleix , de s'accommoder à leur façon de penser , M. Duquesne fut forcé de se prêter à tout ce que voulut Chandasaeb , qui se contenta de faire promener les armées autour de la ville , dans l'espérance que la vue de ces troupes nombreuses pourroit engager ceux de Tanjaour à entamer quelque négociation. Ce manège dura quatre jours entiers , au grand regret des Français , qui ne pouvoient s'empêcher de détester dans leur âme le légèreté et l'indolence de cette nation mogole. Ce qu'il

y a de plaisant, est que ce même Maragi-Agi, dont j'ai parlé, voyant les troupes tourner autour de la place, assuroit hardiment au Roi, que les ennemis avoient peur, et qu'ils cherchoient le chemin de Pondichery, qui véritablement est situé du côté où les armées combinées étoient campées.

Ennuyé enfin de cette manœuvre, qui ne produisoit aucun effet, M. Duquesne résolut de mettre les Mores dans la nécessité d'agir avec plus de vigueur. Dans cette vue, après avoir essuyé pendant tout le jour et toute la nuit du 17 décembre, plus de cinq cents coups de canon qu'on lui tira, et qui ne lui tuèrent pas un seul homme, le 18 à deux heures après-midi, il décampa sans avoir communiqué son dessein aux deux princes, marcha vers la ville, à la faveur d'un grand village qui étoit sur sa route et qui le couvroit, et alla forcer à cent cinquante toises de la place trois grands retranchemens qui en défendoient les approches. Cette brusque attaque, conduite avec toute la bravoure imaginable, ne lui coûta qu'un caporal tué et cinq soldats blessés. Au contraire, les ennemis y perdirent beaucoup de monde, avec un drapeau qu'on leur enleva sur la tranchée, et qu'on envoya le lendemain à Pondichery. Après ce premier exploit, dès le jour même, M. Duquesne fit nettoyer les trois retranchemens, et y établit à cinquante toises de la ville deux batteries, l'une de deux pièces de six, l'autre de sept mortiers; en même temps, il envoya vers Chandasaeb, pour lui déclarer que de ce moment il se regardoit comme devant être le maître de faire la paix ou la guerre avec le roi de Tanjaour; que si ce prince demandoit à entrer en négociation, il entendoit être l'arbitre des conditions, et qu'il ne permettroit point qu'on fit aucun accommodement avec lui, si les actes n'en étoient signés au nom de M. Dupleix et de la Compagnie. Cette déclaration si fière et même un peu dure, dont

il crut devoir user pour piquer l'indolence du prince more, bien loin de choquer celui-ci, en fut reçue fort agréablement; assuré de l'attachement des Français pour sa personne, il se promettoit bien d'être toujours le maître de modérer leur vivacité; et il étoit très-sûr qu'à l'égard de ses intérêts, ils sauroient les ménager mieux que lui-même. Aussi se rendit-il aussitôt auprès de M. Duquesne, pour le féliciter de l'avantage qu'il venoit de remporter, visita ses travaux et ses batteries, admirant partout la facilité et la diligence avec lesquelles ces ouvrages avoient été perfectionnés, et ne se retira dans son camp que lorsqu'il crut que l'on se dispoit à faire jouer le canon et les bombes. Car il est à remarquer que quoique ces peuples aient, comme en Europe, l'usage de l'artillerie, ils ont conçu d'ailleurs une idée si effrayante de la manière dont elle est servie parmi nous, que tant que l'on tira dans le camp des Français, ni Chandasaeb, ni Mouzaferzingue, n'osèrent jamais en approcher de plus de deux lieues.

La nuit fut cependant assez tranquille du côté des assiégés: il n'en fut pas de même dans Tanjaour; la prise des retranchemens y avoit répandu la consternation et la terreur: tout y étoit dans le désordre et dans le trouble; ce n'est pas que les habitans n'eussent volontiers reçu les Français dans leur ville; au contraire, quelques-uns d'entr'eux étant sortis de la place, témoignèrent ce soir-là même à M. Duquesne, qu'ils se croiroient heureux de passer sous leur domination: ils envioient le bonheur de ceux de leurs compatriotes qui étoient établis à Karikal et aux environs, et qui, soumis à la nation, jouissoient, disoient-ils, d'un sort au prix duquel le leur n'étoit que le plus dur esclavage. A l'égard du Roi, il ne vit pas plutôt les Français à ses portes, et leur artillerie prête à foudroyer ses murs, qu'il se crut perdu sans ressource. Ce fut alors qu'ayant fait venir Maragi-

Agi : « Hé bien , lui dit-il , où sont à présent vos Anglais , vos Hollandais , votre Nazerzingue et son armée ? qu'ils paroissent , il est temps : cet ennemi que vous méprisiez hier , le voilà aujourd'hui à nos pieds de nos remparts. Qui peut vous arrêter ? marchez à lui ; éloignez de dessus nos têtes le coup funeste qui nous menace , et prouvez-nous par une résolution généreuse , que ce n'est pas à tort que nous avons mis notre confiance dans vos promesses. » Le Brame voulut répondre qu'il se défendrait jusqu'à la mort , mais le Roi lui ferma la bouche , en lui reprochant que c'étoit lui qui par ses mauvais conseils l'avoit entraîné dans une guerre qui alloit causer la ruine de son pays , et dont il ne pourroit se tirer qu'aux dépens de son honneur , de ses trésors , peut-être même de sa couronne. Il le chargea ensuite de malédictions , et le chassa de sa présence avec indignation.

Le lendemain 19 du mois , dès le grand matin , les ambassadeurs du roi de Tanjaour parurent au camp de Chandasaeb , demandant audience , et offrant d'entrer en négociation. Mais ce prince refusa de les entendre , et les renvoya au général français , leur faisant dire que c'étoit à lui qu'ils devoient s'adresser , qu'il étoit l'arbitre de la paix , et que de lui dépendoient les conditions auxquelles on pouvoit la leur accorder. Ils se rendirent donc à la tente de M. Duquesne. Ils commencèrent par se plaindre des demandes du nabab , qui faisoit , disoient-ils , monter ses prétentions à l'excès , en exigeant qu'on lui payât quatre couroux de roupies. M. Duquesne , qui avoit le mot de Chandasaeb , convint qu'en effet la somme lui paroissoit exorbitante. Il ajouta qu'ils ne devoient pas cependant désespérer de fléchir ce prince ; qu'il alloit passer chez lui avec eux , afin de travailler à l'adoucir , et qu'il leur promettoit de les protéger en tout auprès de lui , pourvu qu'eux-mêmes

lui promissent d'être fidèles à remplir les engagements qu'il prendroit avec lui au nom du gouverneur de Pondichery et de la Compagnie. Les ambassadeurs, très-satisfaits de ces promesses, lui en firent de grands remerciemens, l'assurant que le Roi leur maître étoit véritablement ami de la nation, et que dans l'occasion il se feroit un vrai plaisir de lui en donner des marques. De là on se rendit chez Chandasaeb, où il se passa entre ce prince et le général français une scène qui, pour avoir été concertée entr'eux, n'en parut pas moins naturelle. Elle aboutit à ces trois articles, sur lesquels toute la négociation roula dans la suite : « Qu'en considération de la nation française, » Chandasaeb voulant bien modérer ses prétentions, » se réduiroit à un courou de roupies, qui lui seroit » payé par le roi de Tanjaour : qu'en même temps » celui-ci remettroit à la nation le présent de deux » mille pagodes, auquel elle s'étoit engagée envers » lui pour Karikal, et y renonceroit dès à présent » et pour toujours : qu'enfin il seroit expédier un » *paravana* ou patente signée de sa main, par laquelle il assureroit à la Compagnie la possession de » quatre-vingt-une aldées à la proximité et à la bien- » séance de cet établissement. » Moyennant l'exécution de ces trois articles, Chandasaeb et le général français promettoient d'accorder la paix au roi de Tanjaour, et s'engageoient à le prendre sous leur protection. En renvoyant les ambassadeurs avec cette réponse, M. Duquesne leur donna un pavillon blanc, avec ordre de le remettre à leur maître, et de lui dire qu'il lui envoyoit ce pavillon pour marque de la suspension d'armes et de la protection qu'il lui accordoit ; qu'il lui donnoit deux jours pour se décider sur les propositions qu'ils étoient chargés de lui faire, et que si dans ce terme il ne se mettoit pas à la raison, il étoit résolu de lui enlever sa place et même son royaume, auquel cas il ne lui répondoit

pas de sa liberté ni même de sa vie ; qu'il seroit fâché de se voir obligé d'en venir avec lui à ces dures extrémités , et qu'il lui conseilloit de les prévenir.

Cette réponse portée au roi de Tanjaour , le jeta dans l'embarras le plus étrange. L'argent et la remise des deux mille pagodés qu'on demandoit , étoient ce qui l'inquiétoit le moins. Ce qui lui tenoit plus au cœur , étoient les quatre-vingt-une aldées dont on vouloit le dépouiller , pour en augmenter le domaine de la Compagnie. Déjà même elle en avoit pris possession sur la concession que Chandasaeb lui en avoit faite , et alloit commencer à y faire récolte. L'affaire étoit pressante. Ce prince assembla donc tous ses ministres , tint plusieurs conseils et forma cent résolutions sans s'arrêter à aucune. Les deux jours qu'on lui avoit donnés pour se décider , s'étoient écoulés en délibérations inutiles. Il en fit demander un troisième , qu'on ne lui accorda qu'avec peine. Enfin , toute la journée du 22 s'étant passée sans que l'on reçut de lui aucune réponse , le lendemain dès six heures du matin , M. Duquesne fit entendre son canon et salua la ville de cinquante bombes et de trente grenades royales. La première grenade étant tombée chez le Roi , n'y causa que peu de désordre , parce que son palais étoit bâti de pierres de taille. Mais deux ou trois bombes ayant donné ensuite dans quelques maisons de brique , qu'elles fracassèrent , et ayant tué deux Brames , ce prince effrayé , envoya dire aussitôt au camp qu'il étoit disposé à faire tout que l'on demandoit de lui , et qu'il prioit qu'on cessât le bombardement. Les ambassadeurs arrivèrent au retranchement au moment qu'on y lançoit la dernière bombe : mais comme ils n'apportoient rien de plus précis que ce qu'ils avoient proposé d'abord , cette entrevue ne réussit pas mieux que les précédentes. Le général français tint toujours ferme pour la cession des quatre-vingt-une aldées et pour

la remise des deux mille pagodes. A l'égard de Chandasaeb, il se réduisit à soixante et quinze laks de roupies. En reconduisant les ambassadeurs, M. Duquesne affecta de les faire passer devant vingt échelles de bambou, qu'il avoit fait faire, et leur dit qu'il comptoit aller le lendemain au soir souper dans la ville avec son armée.

Depuis ce jour jusqu'au 26, les négociations continuèrent avec aussi peu de succès qu'auparavant, ce qui chagrinoit d'autant plus M. Duquesne, qui ne pouvoit douter que les ennemis ne profitassent de ces longueurs pour se mettre à couvert, et pour transporter toute leur artillerie du côté du camp. Il eut lieu de s'en convaincre, lorsque le 26 au soir, ayant recommencé le bombardement, et l'ayant continué pendant un jour et deux nuits entières, la ville y répondit pendant tout ce temps par un feu très-vif de vingt pièces de canon de tout calibre, et par une grêle de cayetoques. Malgré ce grand feu, il étoit si bien retranché, qu'il ne perdit pas un seul homme. Il n'en eut pas moins d'ardeur pour mettre fin à ces retardemens. Vingt fois il proposa à Chandasaeb d'emporter la place et de la lui remettre; mais jamais ce prince ne voulut y consentir, dans la crainte qu'elle ne fût mise au pillage. Il permit seulement de continuer le bombardement, ce qui obligea M. Duquesne, qui sentoit l'inutilité de tous ces ménagemens, et le préjudice qu'ils pouvoient apporter aux affaires, de s'emparer d'une des portes, comme il le fit le 28 au soir, afin qu'ayant un pied dans la place, il pût forcer le roi de Tanjaour, et Chandasaeb lui-même à prendre une dernière résolution.

Ce coup fixa les incertitudes du prince gentil, et décida du parti qu'il avoit à prendre. Il voyoit les Français dans sa place prêts à s'en rendre maîtres, et à la saccager au moindre refus qu'il feroit de se

soumettre; ce qui ne lui permettoit pas de différer plus long-temps.

Le grand nombre d'hommes et de bestiaux qui s'y étoient réfugiés, et qui ne pouvoient sortir, y avoient causé la famine et la peste; la désolation y étoit générale. Dans ces circonstances, le roi de Tanjaour consentit enfin à faire la paix, et il convint de céder à la Compagnie quatre-vingt-une aldées de la dépendance de Karikal; de lui remettre la redevance de deux mille pagodes, qu'elle s'étoit obligée de lui payer tous les ans pour cet établissement, et de donner au nabab soixante et dix laks de roupies, qui font près de dix-huit millions de notre monnaie. Chandasaeb exigea de plus qu'à cette somme il ajoutât une gratification considérable pour les troupes françaises qui l'avoient suivi à cette expédition, et pour les officiers qui les commandoient. Ces articles furent signés le 31 décembre 1749, et le 6 du mois de janvier suivant, on reçut à Pondichery les *paravanas* nécessaires pour la cession des quatre-vingt-une aldées. Cette nouvelle acquisition augmenta encore de moitié le domaine et les revenus de la Compagnie; il lui auroit même été facile, dans cette conjoncture, de s'emparer, si elle l'eût voulu, de tout le royaume de Tanjaour, qui rapporte, dit-on, quinze millions de rente, et de le garder avec moins de deux mille Blancs contre toutes les forces de l'Inde. M. Duquesne, au zèle et à l'activité duquel on étoit particulièrement redevable de ces avantages, ne jouit pas du fruit de ses travaux. Exoédé de fatigues, et épuisé par la maladie, il fut obligé de se faire transporter à Karikal, où il arriva à l'extrémité; il y mourut le 24 janvier 1750. M. Dupleix ayant appris sa mort, nomma le sieur Goupil pour le remplacer.

L'arrivée de ce nouveau commandant ne changea rien à la suite des projets qu'on avoit formés, et

qui devoient régler les opérations de la campagne. Après avoir mis à la raison le roi de Tanjaour, M. Duquesne avoit repris le dessein du siège de Trichirapali, et avoit déjà commencé à faire tous les préparatifs nécessaires pour cette expédition. En succédant à cet officier, M. Goupil suivit les mêmes errements, et fit toutes les dispositions qu'il crut les plus propres à assurer le succès de cette entreprise. Tout étoit prêt à marcher contre cette place. On n'étoit retenu que par les lenteurs du roi de Tanjaour, qui différoit de jour en jour de satisfaire aux engagemens qu'il avoit pris vis-à-vis de Chandasaeb, et qui tiroit les payemens en longueur. C'étoit tantôt une raison, tantôt une autre qui les arrêtoit. Ce prince payoit quelques sommes, aujourd'hui en argent, demain en vaisselle ou en bijoux ; mais toujours en petite quantité : on ne voyoit point de fin à ses délais et à ses remises. Cependant le temps s'écouloit, et l'on perdoit la plus belle occasion de rendre inutiles toutes les forces et tous les projets d'un nouvel ennemi qui s'avançoit. C'étoit Nazerzingue, roi de Golconde, qui voulant prévenir les dessein de son neveu Mouzaferzingue, qu'il ne regardoit que comme un rebelle à son égard, venoit, disoit-on, le chercher jusque dans le sud pour le punir de sa révolte.

Le bruit de sa marche étoit déjà répandu dans tout le pays ; on n'y parloit que de son arrivée. Il est vrai que les nouvelles qu'on en recevoit, se contredisoient assez souvent. Cependant il étoit constant qu'il approchoit ; et il n'y eut plus lieu d'en douter, quand vers le commencement de mars 1750, on eut avis qu'il avoit paru, en-deçà des montagnes qui séparent le Carnate du royaume de Maïssour, plusieurs partis de cavalerie maratte, qui, dans tous les lieux par où ils passaient, portoient la terreur et le ravage.

Il est certain, et c'est un fait prouvé, que c'est aux Anglais seuls que ces malheureuses provinces sont redevables des maux qu'elles ont eu à souffrir, pendant dix mois d'une guerre cruelle, de la part des différentes armées, qui, pendant tout ce temps, n'ont été occupées qu'à les désoler. Quelque opposés que fussent les intérêts de l'oncle et du neveu, et quoi que Nazerzingue pût appréhender des prétentions de Mouzaferzingue, dont les droits étoient appuyés de toute l'autorité du Grand-Mogol, on peut assurer que ce prince lâche et efféminé, adonné au vin et incapable d'une résolution généreuse, n'eût jamais osé tenter de mettre le pied dans le Carnate, s'il n'y eût été attiré par les intrigues de cette nation qui ne cessa de l'en presser, de l'en solliciter et de l'y engager par les promesses immenses qu'elle lui faisoit. Il ne s'agissoit de rien moins que de lui fournir trois mille hommes de troupes réglées, cent pièces de canon, et toutes les munitions nécessaires pour une artillerie aussi nombreuse. Cet appareil magnifique en idée flattoit agréablement les espérances de Nazerzingue. Fier de cet appui, il s'imaginoit déjà voir ses ennemis plier devant lui, et se dissiper à sa vue. Cependant une crainte basse, qui n'abandonne jamais cette race more, le retenoit au milieu des vastes projets qu'il méditoit. Le récit des exploits par lesquels les Français avoient tout récemment éternisé leur nom dans l'Inde, venoit troubler la douce idée de ses conquêtes imaginaires; ils lui occasionoient des réflexions chagrinantes, qui l'arrêtoient souvent dans sa route. On l'a vu prêt à passer le Quichgna, se disposer ensuite à rebrousser chemin et à retourner en arrière, comme si cette rivière eût dû être le terme de ses prospérités. Ainsi, flottant entre l'espérance et la crainte, il employa six mois à faire une marche, qui n'eût peut-être pas coûté à tout autre plus de six semaines.

Il n'avançoit cependant qu'en tremblant, avec les plus grandes précautions, et toujours à petites journées. La peur étoit égale dans son âme et dans celle de toutes ses troupes; sans trop savoir les uns ni les autres ce qu'ils avoient à redouter, ils s'intimidoient réciproquement de part et d'autre. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, comme si cette espèce de terreur panique eût été contagieuse pour les deux partis, dans le temps même que le chef et les soldats osoient à peine se répondre de leur sûreté dans le camp de Nazerzingue, au seul bruit de son arrivée, l'alarme se mit également dans les deux armées mores de Mouzaferzingue et de Chandasaeb. Il ne fut plus possible de les contenir. En vain M. Dupleix fait-il proposer à ces deux princes de se rendre maîtres de la ville de Tanjaour, où les troupes seroient à couvert de toutes les forces de l'ennemi, fussent-elles le double de ce que la renommée en publioit; rien n'est capable de les persuader. La frayeur dont ils sont possédés, ne leur permet pas d'écouter la raison même. Les lettres qu'il leur écrit pour les rassurer, les efforts que font les officiers français pour les retenir, tout est également inutile. Le parti est pris de décamper et de s'éloigner de Tanjaour, et les Mores l'exécutent sur le champ, laissant les Français au pied des murs de cette place. Abandonnés de leurs timides alliés, ceux-ci n'en sont ni surpris ni déconcertés; il les rejoignent le lendemain, sans que l'ennemi ose les troubler dans leur retraite.

Ce fut alors qu'on mit en délibération, s'il ne seroit pas à propos de prendre le chemin de Gingi et de s'emparer de cette ville. C'étoit M. Dupleix qui avoit ouvert cet avis, et il fut d'abord généralement approuvé; mais à mesure que l'on recevoit des nouvelles de l'approche de Nazerzingue, ce dessein s'évanouissoit. On l'abandonna enfin tout à fait, et quoique pût dire ou écrire M. Dupleix, on

ne pensa plus qu'à se réfugier sous les murs de Pondichery. Les deux armées combinées , qui , dans cette marche , occupoient une étendue de plus de trois lieues , commencèrent à être harcelées auprès de la pagode de Chalemban par les coureurs marattes , sans que , dans ce trajet , ceux-ci pussent jamais venir à bout de les entamer ; de quelque côté qu'ils avançassent , les troupes françaises faisoient face partout , montrant bonne contenance et détruisant , chemin faisant , beaucoup de cette canaille qui n'osoit plus se présenter qu'avec les plus grandes précautions et toujours de loin. Enfin , l'armée more arriva proche de Pondichery , et fut obligée de camper malgré elle au-delà de Villenour , M. Dupleix l'ayant fait menacer de tirer sur elle , si elle approchoit des limites.

Dès le lendemain , Mouzaferzingue et Chandasaeb se rendirent chez le gouverneur , auprès duquel ils tâchèrent de justifier , le mieux qu'il leur fut possible , la démarche peu sage et trop précipitée qu'ils venoient de faire. Le premier s'excusoit sur le dessein où il étoit de remettre à Pondichery toute sa famille , que ces seigneurs mogols ont la mauvaise coutume de traîner toujours après eux , et de se débarrasser ainsi d'un nombre infini et d'une suite immense d'équipages qui ne servent qu'à mettre la confusion dans une armée. Chandasaeb , de son côté , cherchoit à se disculper , en alléguant l'obligation où il s'étoit trouvé de se conformer aux volontés du prince more. Le résultat de cette entrevue , fut que l'on fit entrer le jour même dans Pondichery cette nombreuse famille et tous les équipages inutiles ; ce qui formoit l'apparence d'une armée assez considérable. Mais le point le plus essentiel , et ce qu'on avoit peine à découvrir à M. Dupleix , étoit le besoin d'argent où Mouzaferzingue se trouvoit alors. Les sommes considérables qui lui étoient rentrées ,

des diverses contributions qu'il avoit levées, avoient été consommées à payer ses troupes en partie, et elles refusoient absolument de marcher, si on ne leur faisoit toucher auparavant ce qui leur étoit dû de reste. Le cas étoit pressant, et la conjoncture très-embarrassante. On s'ouvrit enfin, et l'on déclara de quoi il étoit question; M. Duplex s'y attendoit. Il fit d'abord quelques difficultés, après quoi il compta à Mouzaferzingue trois cent mille roupies, qu'il avoit ramassées sur son crédit, et qui ne tardèrent pas à être distribuées à son armée; ce secours venu à propos rendit la vie à ce seigneur. Chandasaeb qui n'étoit pas beaucoup mieux dans ses affaires, ne fut point oublié: on lui donna aussi quelque argent; et après diverses conférences tenues sur les opérations qui devoient suivre, les deux princes mogols partirent de Pondichery pour retourner à leur camp.

M. Duplex fut aussi obligé de faire alors quelque changement dans les troupes françaises. M. Goupil ayant été attaqué d'un flux de sang, avoit été contraint, au moment du départ, de se retirer à Karikal. On nomma donc M. d'Auteuil pour le remplacer dans le commandement de l'armée, et cela, même à la prière de M. de la Touche qui s'étoit chargé de la retraite, et qui avoit ramené les troupes si glorieusement jusqu'à Villenour. En même temps plusieurs officiers ayant demandé à être relevés, sous prétexte d'infirmités et du besoin qu'ils avoient de se remettre des fatigues passées, il fallut, pour les remplacer, se servir nécessairement de ceux qu'on trouva sous sa main; et quoique parmi eux quelques-uns eussent été demandés nommément par M. d'Auteuil lui-même, M. Duplex ne se porta cependant à cette nouvelle promotion qu'à regret et avec peine. Ses répugnances étoient fondées sur certains discours qui lui étoient revenus, et que tenoient les nouveaux officiers, au sujet de la gratification que

les anciens avoient reçue à Tanjaour ; ils disoient à cette occasion , que ceux-ci avoient profité de la récompense , et que pour eux il ne leur restoit que des coups à espérer. De pareils sentimens qui ne pouvoient avoir leur source que dans une bassesse d'âme et dans une avarice sordide , rapportés à M. Dupleix , lui parurent de mauvais augure ; ils lui firent tout appréhender pour l'avenir : on va voir qu'en effet ils eurent des suites bien funestes.

On recevoit cependant tous les jours des nouvelles assez certaines de l'approche de Nazerzingue et de son armée : elle marchoit par divisions , ou plutôt les moins timides prenoient les devants. A l'égard de Nazerzingue lui-même , il étoit encore au-delà des montagnes , sans pouvoir se déterminer à les franchir : les Anglais n'épargnoient rien pour l'y engager ; leurs instances étoient vives , leurs promesses portées au-delà de tout ce qu'on peut imaginer , et ils étoient soutenus dans leurs exagérations par Mafouskan et Mamet-Alikan , tous deux fils du nabab Anaverdikam , tué à la bataille d'Amour. Le premier surtout qui , comme on l'a dit , avoit été fait prisonnier à cette journée , sembloit ne vouloir faire usage de la liberté qu'il avoit obtenue depuis de la générosité de Mouzaferzingue , que pour animer son oncle contre lui et le lui rendre irréconciliable. Ainsi pressé , sollicité de toutes parts , et plein des magnifiques promesses qu'on lui faisoit , Nazerzingue se résolut enfin de passer les montagnes , et entra dans le Carnate. La plus grande partie de son armée étoit déjà rendue à Gingi , et quelques coureurs marattes se montroient de loin à l'armée française , qui le 20 mars prit le parti de marcher en avant , renversant et faisant fuir devant elle tout ce qui se présentoit de ces pillards. Les Marattes se voyant poussés prirent l'épouvante , et se retirèrent en désordre à sept lieues environ de Pondichery.

On

On assure que si les Français avoient continué de marcher à l'ennemi, il n'auroit jamais eu le temps de réunir ses troupes. Mais l'esprit de révolte avoit déjà soufflé parmi eux le feu de la division, qui commençoit à y faire d'étranges ravages. La source du mal étoit dans ces nouveaux officiers dont M. Duplex avoit conçu de si justes défiances. Ceux mêmes que M. d'Auteuil avoit demandés, furent les premiers auteurs de la mutinerie et du désordre : soit avarice ou lâcheté, ou peut-être tous les deux ensemble, ils répandoient de faux bruits parmi les troupes, auxquelles ils sembloient faire entendre que l'on n'avoit d'autre dessein que de les mener à la boucherie, exagérant à tout propos les forces de l'ennemi, ne parlant que de vingt mille Marattes et d'un secours anglais qu'ils disoient être très-considérable. Tout cela n'avoit de réalité que dans leur idée ; les vingt mille Marattes n'avoient jamais existé, les Anglais n'avoient encore envoyé aucun secours, et l'artillerie seule qui étoit dans le camp suffisoit pour abattre plus de forces que Nazerzingue n'en pouvoit avoir. C'est ce qui étoit prouvé par tout ce qui avoit précédé, et ce que la suite justifia d'une manière aussi humiliante pour les officiers mutins, qu'elle fut glorieuse à ceux qui ne cessèrent d'être zélés et fidèles. Mais il est aisé de sentir que des circonstances aussi critiques ne sont pas un temps propre pour faire des conquêtes, ni pour penser à repousser un ennemi : tout ce que la prudence peut alors permettre à un chef, est de chercher à l'amuser, de se tenir sur la défensive, et de tâcher cependant de contenir des officiers mal disposés, et des troupes intimidées ; ce fut le sage parti que prit M. d'Auteuil : content de refuser constamment de se prêter à la proposition honteuse qu'on lui faisoit de se replier sur Pondichery, il crut d'ailleurs qu'il lui suffisoit de ne point fuir devant l'ennemi, et de l'attendre de pied ferme. Cette résolu-

tion occasiona des marches, des contre-marches, et divers séjours auxquels on employa tout le reste du mois. Les ennemis profitèrent de cet intervalle d'inaction de la part des Français pour se mettre ensemble et pour se former; elle servit même à les rassurer et à leur faire concevoir des espérances.

D'un autre côté, sur les premières nouvelles qu'on avoit eues de l'approche de Nazerzingue, M. Dupleix avoit écrit à son divan, qui avoit été des premiers à se rendre en-deçà des montagnes. Mais soit mépris de la part de ce ministre, ou mauvaise volonté du côté d'un Brame que M. Dupleix avoit chargé de ses lettres, il n'en avoit reçu que des réponses vagues qui ne s'accordoient point avec les avances qu'il vouloit bien faire pour la paix. Nazerzingue lui avoit aussi écrit pour l'engager à faire retirer les troupes françaises, et M. Dupleix lui avoit répondu qu'il étoit résolu de n'en rien faire jusqu'à ce que la paix fût conclue; qu'au reste s'il lui plaisoit de lui envoyer un homme de confiance, il espéroit que leurs différends ne tarderoient pas à être terminés. Cependant les Anglais n'avoient point encore joint l'armée ennemie, et ce fut sans doute pour leur donner le temps de faire cette jonction, que le même divan à qui M. Dupleix avoit écrit, jugea à propos de lui députer deux personnes chargées de propositions qui lui parurent fort raisonnables, et qu'il crut pouvoir accepter. En conséquence il écrivit sur le champ à M. d'Autenil, de suspendre toutes les hostilités; mais à peine eut-il expédié cet ordre, qu'il fut instruit de la fourberie des Mores et des Anglais, qui profitoient de cet intervalle pour se joindre. Ils ne l'étoient pas encore, lorsque l'ordre fut révoqué; mais le contre-ordre vint trop tard, il arriva le soir, et la nuit même se fit la jonction; ce fut le premier d'avril. Quelle surprise pour Nazerzingue de voir que ce secours tant vanté, dont l'espérance l'avoit attiré dans cette

province, se réduisoit à environ deux cent cinquante blancs et quelques misérables topas ! c'étoit là à quoi avoient abouti les promesses immenses que les Anglais lui avoient faites ; aussi en parut-il indigné, et il ne voulut jamais admettre à son audience ni le commandant anglais, ni les envoyés du gouverneur de Gondelour.

La nouvelle de cette jonction réveilla les plaintes et les murmures des officiers mécontents ; rien n'étoit plus capable de les retenir. Leur révolte éclata enfin par une représentation signée d'eux tous, qu'ils firent remettre à M. d'Auteuil. Celui-ci l'envoya sur le champ à M. Dupleix, qui ne lui répondit que pour lui faire sentir le ridicule d'un pareil acte, qui ne pouvoit avoir été dicté que par la lâcheté et par la cabale. Avant que d'avoir reçu cette réponse, M. d'Auteuil avoit déjà pris le parti, non de se replier, comme les mutins le demandoient, mais de se mettre dans une autre position plus avantageuse, sans cependant s'éloigner de l'ennemi, que ce mouvement obligea de même à changer de camp. Les armées n'étoient alors qu'à trois lieues de distance l'une de l'autre : le voisinage favorisant les projets de Nazerzingue, dont l'arrivée du secours anglais n'avoit pas encore bien dissipé les craintes, il ne cessoit d'envoyer vers son neveu des personnes de considération de son armée, pour lui faire des propositions ; tout sembloit se disposer à la paix, et il paroissoit qu'on ne tarderoit pas à voir ces différends terminés par une heureuse conclusion. Ces négociations se passoient à la vue des séditieux ; ils étoient instruits de ces allées et de ces venues ; mais ils ne vouloient pas les voir, ou s'ils les voyoient, ce n'étoit que pour les désapprouver ; elles n'étoient pas de leur goût, elles n'avoient rien qui les flattât ; et quoique plusieurs de ceux qui avoient signé la représentation avec eux, ouvrant les yeux sur la faute qu'ils avoient faite, eussent abandonné

leur parti et se fussent retirés de leur cabale, ils n'en étoient pas moins ardens à poursuivre l'exécution de leur dessein. Témoins de leur fureur à persister dans leur désobéissance, Mouzaferzingue et Chandasaeb ne savoient bientôt plus que devenir. Les lettres de M. Dupleix les rassuroient, mais elles ne les tranquilloient pas. M. d'Auteuil de son côté écrivoit à Pondichery lettres sur lettres, pour rendre compte de ce qui se passoit, et pour solliciter un prompt remède au mal dont on étoit menacé. M. Dupleix en reçut une le 3 avril 1750, à deux heures du matin, et elle lui parut si pressante que sur le champ il fit partir le sieur B.*** pour l'armée, afin de voir s'il ne seroit pas possible de ramener les mutins, et de les faire rentrer en eux-mêmes. Il lui désigna ceux qui étoient les principaux auteurs de la révolte, et lui ordonna de casser celui qui refuseroit d'obéir; mais prévoyant le peu de fruit qu'il y avoit à attendre de cette démarche; considérant en même temps le peu de fond que l'on pouvoit faire sur des officiers mutinés, qui avoient entraîné dans leur parti les plus imbécilles de l'armée; l'impuissance où il étoit de les remplacer par d'autres plus fidèles et plus zélés; l'impression que pourroit faire sur l'esprit du soldat la désertion de plus de la moitié de ses officiers, et balançant les différens partis que les circonstances présentes pouvoient permettre, il prit enfin celui d'écrire à Nazerzingue.

Dans sa lettre, datée du même jour 3 avril, M. Dupleix marquoit à ce prince, qu'il ne devoit pas ignorer les raisons qui l'avoient porté à donner du secours à Chandasaeb et à Mouzaferzingue; qu'il savoit comment dans toutes les occasions Anaverdikam et sa famille avoient été contraires aux Français, tant qu'ils avoient été dans le Carnate, et qu'ils n'avoient cessé de leur donner des marques de leur mauvaise volonté, dans toutes les rencontres qui s'étoient pré-

sentées ; qu'au lieu d'empêcher qu'il ne s'élevât aucune guerre entr'eux et les Anglais, dans l'étendue de leur gouvernement, non contents d'être les premiers à l'allumer, ils avoient encore eu la lâcheté de se joindre à ces mêmes Anglais lorsqu'ils étoient venus assiéger Pondichery par terre et par mer ; qu'une conduite aussi irrégulière, de la part de ceux qui, dans ces circonstances, devoient au moins garder une exacte neutralité, avoit allumé contr'eux l'indignation d'une nation généreuse ; qui croyoit mériter plus d'attention et plus d'égards de la part de cette famille, et l'avoit obligée, pour punir leur témérité, de joindre ses forces à celles de Mouzaferzingue et de Chandasaeb, lorsqu'ils étoient venus prendre possession de cette province ; que personne n'ignoroit quelles avoient été les suites de cette jonction, si funeste à Anaverdikam et à ses enfans ; et si glorieuse à la nation française : qu'il étoit inutile de lui vanter l'importance de ces secours qu'il avoit accordés à Chandasaeb et à son neveu, puisque lui-même étoit en état d'en juger mieux que personne ; qu'il les avoit donnés d'abord, et depuis augmentés, non pour le détruire, ni pour le dépouiller des charges et des honneurs qu'il pouvoit posséder, mais dans l'espérance de parvenir par-là à une heureuse paix ; que c'étoit là l'unique but de ses souhaits, et qu'il en avoit donné une preuve bien sensible, en empêchant jusque-là l'armée française de l'attaquer comme elle l'auroit pu, et de remporter sur lui les avantages dont sa valeur pouvoit lui répondre ; que dans ce désir, il avoit vu avec joie les négociations commencées entre lui et son neveu pour la paix ; qu'il avoit cru pouvoir se flatter alors qu'elle alloit bientôt se conclure, et qu'il en avoit été d'autant plus charmé, qu'elle lui paroissoit nécessaire à sa gloire, à celle de son neveu Mouzaferzingue, et au bien de toute sa famille ; que cependant il avoit eu

la douleur d'apprendre que les conférences étoient rompues, qu'il n'y avoit plus aucune espérance de conciliation, et qu'il falloit de nouveau en venir aux armes; qu'il ne pouvoit attribuer ce changement qu'aux pernicieuses insinuations de Mafouskan et de Mamet-Alikan son frère, qui ne consultant que leurs intérêts particuliers, ne cherchoient qu'à le tromper, et ne cessoient de l'aigrir contre son neveu, se mettant peu en peine de le voir engagé dans le précipice, pourvu qu'ils pussent venir à bout de se satisfaire; que c'étoient eux, qui aveuglés par la haine qu'ils portoient aux Français, et pressés du désir de se venger des pertes qu'ils leur avoient causées, l'entretenoient dans des idées dont les suites ne pouvoient qu'être fatales à son honneur, lui exagérant le secours des Anglais, dont lui-même étoit aujourd'hui à portée de reconnoître la foiblesse, et par-là l'empêchant d'entendre à aucun accommodement, et l'engageant à continuer une guerre qui ne servoit qu'à ruiner son pays et à enrichir les Marattes, ennemis communs de lui et de son neveu Mouzaferzingue. « Eh ! qu'importe en effet, ajoutoit-il, qu'im-
 » porte à Mafouskan et à son frère que cette terre
 » soit désolée ? Ne savent-ils pas bien qu'ils n'en se-
 » ront jamais possesseurs, tant qu'il y aura un Fran-
 » çais sur cette côte ? Que leur importent les intérêts
 » de la famille de Nisam, pourvu que leur vengeance
 » soit satisfaite ? »

Il ajoutoit qu'il étoit temps enfin de terminer des troubles, qui ne pouvoient aboutir qu'à la ruine d'un pays dont la conservation devoit lui être si chère; qu'il étoit bien informé que les anciens serviteurs de Nisam, qu'il avoit à sa suite et dans son armée, étoient des premiers à le solliciter de conclure la paix; qu'il se joignoit à eux pour la lui offrir; mais que pour qu'elle fût solide et durable, il falloit qu'elle se fit selon l'équité, et non au gré de la passion de

Mafouskan ou de Mamet-Alikan son frère ; qu'il étoit dans la disposition de lier avec lui la plus étroite amitié , et qu'il ne tiendrait qu'à lui de la rendre éternelle ; mais que si ses offres ne lui convenoient point , il osoit l'assurer que tous les Anglais et tous les Mafouskans du monde , ne l'empêcheroient pas de suivre ses justes desseins et d'aller en avant. « Le » Dieu des armées, continuoit-il, tient la victoire » dans sa main : il est le maître de l'accorder à vous » ou à nous ; mais de quelque côté qu'elle penche , » votre famille ne sauroit qu'y perdre ; et quoi qu'il » arrive , soyez persuadé que la nation française ne » souffrira jamais que la famille du perfide Anaverdikam rentre dans le gouvernement de cette province : c'est sur quoi je vous prie de faire les plus » sérieuses réflexions. Je vous offre la paix , si elle » est de votre goût ; et si vous voulez que j'en sois » le médiateur , envoyez ici une personne de confiance ; Chandasaeb et votre neveu en feront autant ; » et tout pourra être réglé dans une conférence. Que » si au contraire mes offres ne vous sont pas agréables , au moins les suites d'une guerre funeste ne » pourront-elles m'être imputées : cela me suffit. »

Après avoir écrit cette lettre, M. Dupleix l'envoya à M. d'Auteuil, avec ordre de la faire tenir sur le champ à Nazerzingue. Le lendemain le sieur B.^{***} revint du camp, assurant qu'il avoit parlé comme il le devoit à tous les officiers mutins ; qu'il leur avoit fait sentir la honte et l'imprudence de leur conduite, et le déshonneur dont ils se couvroient à jamais s'ils abandonnoient l'armée, et que tous de concert l'avoient chargé de prier M. Dupleix d'oublier le passé, promettant de se comporter en braves gens dans toutes les occasions qui se présenteroient dans la suite. M. Dupleix ajouta peu de foi à ce rapport ; il avoit raison. Le jour même il apprit par les lettres qu'il reçut de M. d'Auteuil, que le voyage du sieur

B.*** avoit été parfaitement inutile, et que les sédi-
tieux, bien loin de lui marquer le moindre repentir,
avoient déclaré au contraire; que si dans vingt-quatre
heures ils ne recevoient pas de Pondichery une ré-
ponse conforme à leurs prétentions, ils étoient résolus
de se retirer et d'abandonner le service. Ils ne tinrent
que trop bien parole.

Ce même jour, 4 avril, on entendit à Pondichery
plusieurs coups de canon redoublés; ils venoient des
deux armées qui se canonnèrent toute la journée sans
aucune perte de la part des Français; leur artillerie
au contraire fit beaucoup de ravage dans l'armée
ennemie, et deux ou trois boulets de dix-huit tuèrent
quelques cavaliers et plusieurs chevaux aux côtés
de Nazerzingue. Vers le midi, il reçut la lettre de
M. Dupleix, et assembla sur le champ tous les prin-
cipaux officiers de son armée, pour délibérer de la
réponse qu'il devoit y faire. Le résultat de cette con-
férence fut de faire cesser aussitôt toute hostilité, et
de dépêcher le lendemain, dès la pointe du jour,
vers son neveu, pour finir, à quelque prix que ce
fût, et terminer leurs différends de façon ou d'autre.
C'étoit le parti le plus sage qu'il eût à prendre. Depuis
son entrée dans la province, les Français avoient
déjà remporté sur lui, en différentes rencontres,
plusieurs petits avantages, sans que jamais ses troupes
en eussent eu aucun, et les divers détachemens qu'il
avoit faits de son armée pour battre la campagne et
pour piller, en étoient toujours revenus fort mal-
traités.

Un de ces partis de maraudeurs ayant osé la veille
s'avancer jusqu'à Ariancoupan, les habitans seuls,
armés de bambous, avoient suffi pour les chasser;
ils leur enlevèrent même trois chevaux et un Maratte.
D'ailleurs, le sifflement des boulets français avoit
fait sur lui le plus terrible effet; naturellement lâche,
il n'en avoit pas fallu davantage pour le décider. Tout

alloit se conclure ; on touchoit au moment d'avoir la paix , lorsque les officiers mutins , qui , jusque-là avoient mis le désordre et le trouble dans l'armée française , prirent cet instant pour consommer leur lâcheté et mettre le comble à leur ignominie. Piqués de ce qu'on refusoit constamment de se prêter à leurs fantaisies et à leurs caprices , ils recommencent leurs menées avec plus de fureur que jamais ; ils éclatent en plaintes et en murmures , sans savoir trop bien eux-mêmes ni ce qu'ils veulent ni ce qu'ils craignent. Ils prennent enfin le parti de déserteur. Témoin de cette scène affligeante , Chandasaeb ne savoit que penser de ce qu'il voyoit ; l'idée avantageuse qu'il avoit conçue de la nation , étoit furieusement balancée dans son esprit par ce qui se passoit sous ses yeux. Pénétré de douleur , il pria , il supplia , il n'oublia rien de ce qu'il crut propre pour fléchir les mutins et leur faire changer de résolution : prières , supplications , tout fut inutile. Mouzaferzingue , à qui l'on avoit envoyé M. de Bussi pour l'informer de ce qui se passoit , également surpris et consterné de cette désertion , employa aussi vainement les sollicitations les plus pressantes pour retenir les séditeux ; rien ne fut capable de les arrêter ; et ce dont notre histoire ne nous fournit qu'un seul exemple (1) , dont la vengeance suivit de près , on vit en ce jour treize officiers français , traîtres à leur serment et à leur honneur , abandonner lâchement leur commandant , leurs troupes , leurs drapeaux , le camp où ils étoient en sûreté , et sans être attaqués ni poursuivis , prendre honteusement la fuite , comme s'ils avoient eu toute l'armée ennemie sur leurs pas.

On peut juger de l'embarras où dut se trouver

(1) Ce fut à Trèves où M. de Créqui , qui y commandoit , fut abandonné de ses officiers , qui livrèrent la ville aux Impériaux.

alors M. d'Auteuil, qui se disposoit à recommencer la canonnade le lendemain. Cependant le temps pressoit, la consternation étoit déjà répandue dans les deux armées de Mouzaferzingue et de Chandasaeb, et il y avoit tout lieu d'appréhender que parmi les Français mêmes, le soldat, frappé de se voir abandonné de ses officiers, ne prît également l'épouvante. Dans une conjoncture aussi critique, M. d'Auteuil fit appeler MM. de la Touche et de Bussi, et après avoir délibéré entr'eux de ce qu'il y avoit à faire dans ces circonstances, ils conclurent que le seul parti qu'il y eût à prendre, étoit de se replier sur Pondichery. La résolution fut aussitôt prise et signée d'eux trois, et sur le champ l'ordre fut donné pour décamper le lendemain à trois heures du matin, le plus sourdement qu'il seroit possible. On en informa Mouzaferzingue, qui, après avoir long-temps combattu cette retraite, et avoir allégué au contraire toutes les raisons qu'il put imaginer, parut enfin consentir à suivre l'armée.

Elle se mit en marche le 5 au matin, au signal d'un coup de canon, dont on étoit convenu, et on prit la route de Pondichery. On étoit dans la persuasion que Mouzaferzingue suivoit, comme il l'avoit promis; en sorte que la surprise ne fut pas petite, lorsqu'à la pointe du jour on n'aperçut ni ce prince ni son armée; on découvrit seulement quelques pelotons de celle de Chandasaeb, qui, mieux qu'un autre, savoit de quelle importance il étoit pour lui de ne point abandonner les Français, et qui, ainsi que son fils, se comporta en brave homme dans cette retraite. On sut depuis que Mouzaferzingue avoit été détourné de suivre, par ses principaux officiers, qui lui avoient fait entendre, qu'étant porteur des ordres de l'Empereur, il seroit honteux pour lui et indécent de fuir lâchement devant un rebelle. Ce prince, malgré sa jeunesse et son peu d'expérience, ne s'étoit

rendu cependant à cet avis que contre son gré, et n'en avoit point fait avertir M. d'Auteuil.

Cependant l'armée continuoit sa marche, côtoyée à droite et à gauche par différens corps de cavalerie, qui furent d'abord pris pour amis. Le jour qui parut, dissipa l'illusion, et fit voir à découvert toute l'armée ennemie, qui accourut aussitôt à toute bride et vint fondre sur les troupes françaises. Elle fut reçue partout avec une valeur égale : quoique abandonnés de leurs officiers, les soldats ne perdirent point courage ; plusieurs même d'entr'eux en firent la charge, ralliant leurs pelotons et les conduisant eux-mêmes à l'ennemi. Les Mores de leur côté, n'ayant aucune idée de retraite, et persuadés que les Français fuyoient devant eux, n'en étoient que plus acharnés à les poursuivre. Repoussés de toutes parts, ils revenoient de tous côtés à la charge, de nouveaux corps se succédant sans cesse sans se rebuter, et trouvant partout la même résistance et une intrépidité qui ne se démentit jamais d'un seul instant, pendant dix heures d'un combat opiniâtre qu'il fallut livrer jusqu'à Oulgaret (1). M. d'Auteuil étoit partout, toujours secondé à propos par MM. de la Touche et de Bussi, et par ce qui restoit d'officiers subalternes, qui, chacun dans leur poste, firent, en cette occasion, tout ce que l'on devoit attendre de leur zèle et de leur bravoure. Ceux mêmes qui, entraînés par le torrent, s'étoient d'abord rangés du parti des mutins, et avoient signé la représentation avec eux, revenus depuis de leur égarement et résolus de réparer leur faute, signalèrent en cette rencontre leur courage et leur fermeté, et contribuèrent comme les autres, à soutenir l'honneur des armes de la nation. Arrivé à Oulgaret, M. d'Auteuil ayant fait

(1) Eloigné de cinq ou six lieues de l'endroit où avoit commencé la retraite.

la revue de sa troupe, n'y trouva de manque que dix-neuf hommes, dont onze se retrouvèrent depuis, sans qu'il y eut eu aucun officier blessé. Au contraire, cette journée coûta fort cher aux ennemis, dont il n'est pas possible d'évaluer au juste la perte. Voilà à quoi aboutit le secours qu'ils avoient reçu des Anglais, dont on remarqua plusieurs officiers parcourant à cheval, pendant l'action, les rangs des Mores, les encourageant, les mettant en ordre, et les menant à la charge. Cependant, malgré le mauvais succès de leurs armes, cette nation hautaine ne laissa pas de triompher de cette retraite, comme si c'eût été une véritable fuite; c'est ce qui se voit par les lettres écrites quelques jours après du camp de Nazerzingue à M. d'Auteuil par M. Cope, commandant des troupes anglaises, qui ne ménagea pas les termes.

Tandis que ces choses se passaient à l'armée, M. Dupleix, qui n'avoit point reçu de nouvelles du camp depuis la veille, en attendoit impatiemment à Pondichery, lorsqu'un Caffre, valet d'un des officiers fugitifs, vint lui dire que son maître avoit déserté avec plusieurs autres, qu'ils étoient poursuivis par les Marattes, et qu'il les croyoit tous massacrés. Peu de temps après il fut informé qu'une partie de ces officiers s'étoient réfugiés dans un jardin voisin d'Oulgaret. Aussitôt il envoya ordre aux portes d'arrêter tous ces déserteurs à mesure qu'ils se présenteroient; mais avant que l'ordre fût arrivé, il y en avoit déjà quelques-uns qui étoient entrés, et que la peur possédoit encore si étrangement, qu'ils couroient par les rues comme des insensés, criant à pleine tête : *Marattes, Marattes*. Cependant l'ordre porté contre eux, s'exécutoit, et l'on arrêtoit tous ceux qui paroisoient, quand à midi, on vint dire à M. Dupleix que le coiteau d'Oulgaret étoit couvert de cavalerie, qu'elle paroisoit poursuivie et sembloit se réfugier de ce côté-là. Sur ce nouvel avis, il fit sur le champ donner

ordre aux limites et aux portes de la ville de refuser l'entrée à toute cette cavalerie. Un instant après il vit entrer M. de Bussi, fort harassé, venant lui annoncer l'arrivée des troupes aux limites, la prise de Mouzaferzingue par son oncle, et la perte de quelques pièces de canon, enlevées dans l'obscurité, et qui avoient été abandonnées par les officiers d'artillerie. Il ajouta que, depuis la retraite, toute la cavalerie de Mouzaferzingue et de Chandasaeb, montant au moins à vingt mille chevaux, s'étoit dissipée de façon qu'il n'en paroissoit que le peu qui s'étoit réfugié à Oulgaret, et qu'on ignoroit ce que le reste étoit devenu. Tant de mauvaises nouvelles arrivées coup sur coup ne déconcertèrent point M. Dupleix; il ordonna sur le champ à M. de Bussi de se rendre aux limites, de donner ordre aux troupes de passer à la blanchisserie, où il y avoit déjà assez de couvert pour qu'elles pussent y être à l'abri, et de défendre aux portes de laisser entrer dans la ville aucun soldat. Lui-même se transporta à l'armée peu de temps après; il caressa, il remercia, il encouragea l'officier et le soldat. Toute la troupe formant un cercle autour de lui, s'empressoit de lui demander s'il étoit content. Les soldats faisoient la même question à leurs officiers, ceux-ci aux soldats; la joie et la satisfaction étoient réciproques. Cependant M. Dupleix voulut que M. d'Auteuil rendît raison de la retraite précipitée qu'il avoit faite, et qui, quoique exécutée fort glorieusement pour lui et pour les troupes, pouvoit d'ailleurs avoir de fâcheuses conséquences. Tous les officiers fugitifs avoient été arrêtés et renfermés dans le fort, où l'on commença à instruire leur procès. Ils avoient perdu tous leurs équipages, et n'avoient sauvé leur vie qu'en se tenant cachés dans les haies et dans les bois où les Marattes ne pouvoient pénétrer.

A l'égard de Mouzaferzingue, on fut informé

quelques jours après, qu'ayant pris le parti, comme je l'ai dit, de ne point suivre l'armée dans sa retraite, il avoit député sur le champ quelques-uns de ses principaux officiers vers ceux de son oncle Nazerzingue, et que tous ensemble s'étant rendus à la tente de celui-ci, ils lui avoient déclaré que son neveu étoit prêt à se rendre à lui, pourvu qu'il voulût jurer sur l'alcoran de ne point le faire prisonnier et de lui laisser la jouissance de ses gouvernemens. Nazerzingue, à qui les parjures ne coûtoient rien, n'eut garde de laisser échapper l'occasion qui se présentoit de s'assurer de son rival; elle ne pouvoit lui être plus favorable. Il promit et jura tout ce qu'on voulut; mais à peine fut-il maître de son neveu, qui eut l'imprudence de se mettre entre ses mains, qu'il oublia ses promesses et ses sermens, le fit arrêter et le tint en prison sous bonne garde.

L'embarras de M. Dupleix dans de pareilles circonstances est facile à imaginer. Mouzaferzingue étoit prisonnier; Chandasaeb lui-même, abandonné de presque toute son armée, n'osoit sortir des murs de Pondichery, et les troupes françaises, découragées et affoiblies par la retraite forcée qu'elles avoient été obligées de faire, ne paroissoient pas devoir être une ressource bien sûre pour sortir du mauvais pas où l'on se trouvoit engagé. Il est vrai que l'intérêt de la Compagnie n'étoit pas alors ce qui devoit inquiéter le plus. Il n'étoit pas impossible d'obtenir pour elle de Nazerzingue les mêmes avantages qui lui avoient été assurés par Mouzaferzingue et par Chandasaeb; on pouvoit espérer d'en venir à bout en renonçant à soutenir le parti de ces deux princes. Mais quelle honte cette espèce de fuite de l'armée française, jointe à la prise de Mouzaferzingue, n'alloit-elle point faire rejaillir sur la nation, qui, dans ce moment, se trouvoit la victime d'un petit nombre de lâches et de mauvaises têtes? Comment, sans se

couvrir d'un opprobre éternel, abandonner le jeune prince mogol au ressentiment de son oncle? Comment rompre les liens de reconnaissance, d'union et d'amitié qui depuis tant d'années attachoient les Français à Chandasaeb et à sa famille, pour se livrer aux caprices d'un prince lâche et sans foi, détesté de ses propres officiers pour son ivrognerie et ses autres vices? Mais aussi comment, sans appui, sans qu'on pût espérer aucun secours de la part des deux princes mogols, avec les seules forces de la nation, entreprendre de faire tête à toutes celles des Mores soutenus des Anglais? Comment oser se flatter de réussir contre ces deux puissances réunies? Ces réflexions chagrinantes frappèrent M. Dupleix; il en sentit toute la force et tout le poids: mais il n'en fut point accablé, et après une délibération sérieuse qui ne servit qu'à l'affermir dans la juste nécessité de ne point montrer de foiblesse, il prit le parti d'écrire à Nazerzingue, et de sonder ses sentimens par la lettre suivante:

Lettre de M. Dupleix à Nazerzingue.

« Je vous écrivis il y a trois jours une longue
 » lettre à laquelle vous n'avez point fait de réponse.
 » En conséquence des offres que j'y faisais d'être le
 » médiateur de la paix entre vous et le seigneur
 » Mouzaferzingue, pour vous prouver la sincérité
 » de mes sentimens, j'avois donné ordre à mon ar-
 » mée de se replier de ce côté-ci. Le seigneur Mou-
 » zaferzingue devoit prendre le même parti; j'ignore
 » quelle raison a pu l'en détourner; c'est un mys-
 » tère qu'il ne m'a pas encore été possible d'éclair-
 » cir, et qui l'a livré entre vos mains. Généreux
 » comme on dit que vous l'êtes, je ne doute pas un
 » moment que vous ne lui fassiez ressentir toute
 » l'étendue de votre bon cœur, et que vous n'ayez
 » toujours présent à l'esprit qu'il est votre neveu,

» et petit-fils de Nisam votre père. Je suis tranquille
 » à cet égard, soyez-le de même sur le sort de sa
 » famille et de sa mère, qui est votre sœur; retirés
 » dans cette ville, ils y éprouveront toujours de ma
 » part toute l'attention et toutes les considérations
 » que leur rang et leur naissance exigent de moi. Il
 » paroît que les offres que je vous ai faites par ma
 » première lettre ne vous ont point été agréables,
 » puisque dans notre retraite vos gens sont tombés
 » sur nous comme sur une proie assurée. Nous nous
 » retirions pour accélérer la paix, et ils vous ont
 » fait croire que nous prenions la fuite. A leur re-
 » tour vous ont-ils tenu le même langage? Combien
 » cette erreur ne leur a-t-elle pas coûté de sang!
 » Ils ont appris à leurs dépens ce que l'on gagne à
 » attaquer les Français dans le temps même qu'ils
 » semblent céder. Vous-même vous en avez été
 » frappé : pourquoi donc nous forcer plus long-
 » temps à vous faire sentir malgré nous le poids de
 » nos armes? Pourquoi vous obstiner à la continua-
 » tion d'une guerre funeste, qui ne peut aboutir
 » qu'à la désolation de votre pays? La paix est entre
 » vos mains. Pour y parvenir, éloignez de vous les
 » mauvais conseils, les discours trompeurs qui vous
 » ont engagé dans cette guerre et qui vous y entre-
 » tiennent. Vous êtes aujourd'hui plus en état que
 » jamais d'en reconnoître le poison et la fausseté.
 » Ecoutez des avis plus sages; ils ne tendent qu'à
 » votre gloire et à votre bien. Combien de maux
 » n'éviteriez-vous pas par-là! et quelle satisfaction
 » pour vous, de rendre à vos peuples la tranquillité
 » qu'ils ont perdue! »

Cette lettre fut écrite le 6 avril, et fut remise le
 jour même à Nazerzingue, qui ne jugea pas à propos
 d'y répondre. Au contraire, encore fier de la lâ-
 cheté qu'il venoit de commettre envers son neveu,
 il osa s'avancer jusqu'à Valdaour, où il établit son
 camp.

camp. M. Dupleix, de son côté, voyant les troupes reposées et rétablies, leur ordonna de marcher en avant. Elles sortirent des limites, et allèrent camper sur le chemin le plus court de Valdaour. Ce voisinage des deux armées occasiona quelque pourparlers. La plupart des seigneurs du parti de Nazerzingue souhaitoient la paix, et étoient disposés à s'entremettre d'accordement entre l'oncle et le neveu. Les anciens serviteurs de Nisam grand-père de Mouzaferzingue, s'intéressoient pour ce jeune seigneur, et faisoient assez entendre à Nazerzingue qu'ils étoient résolus à le quitter, s'il refusoit de tenir la parole qu'il avoit donnée sur l'alcoran, lorsque son neveu étoit venu se rendre à lui. Ces mêmes seigneurs ne cessoient de solliciter M. Dupleix de ne point abandonner le parti de ce jeune prince, et lui faisoient entendre que s'il vouloit envoyer à leur camp quelque personne de confiance, ils ne doutoient point que tout ne se terminât promptement à la satisfaction des parties. Il céda à leurs instances et consentit à la députation, à condition que Nazerzingue lui enverroit un passe-port signé de sa main, pour les personnes qu'il chargerait de se rendre auprès de lui. Celui-ci accepta la proposition, et M. Dupleix n'eut pas plutôt reçu de lui les assurances qu'il demandoit, qu'il fit partir pour le camp des Mores, MM. du Bausset et de l'Arche. Le premier étoit connu particulièrement de Nazerzingue, qu'il avoit vu et entretenu plusieurs fois à Trichirapali, lorsqu'en 1743 il avoit été député par M. Dupleix auprès de Nisam - Moulouk son père. L'autre possédoit parfaitement la langue persane. Ces deux députés, chargés des ordres de M. Dupleix, et escortés de cinquante Cipayes qu'il leur donna, arrivèrent au camp des Mores, le 18 avril 1750, et ils y furent reçus avec tous les honneurs et toute la distinction qu'ils pouvoient souhaiter. On leur assigna

un logement proche de la tente de Nazerzingue et de celle de Chanavaskan , son premier ministre. Le soir même , ils furent conduits à l'audience de ce dernier , qui , d'aussi loin qu'il les aperçut , se leva et s'avança pour les recevoir. Enfin , dès le lendemain , ils eurent audience de Nazerzingue lui-même , qui leur fit l'accueil le plus favorable , les assurant de la joie qu'il avoit de les voir , des dispositions sincères où il étoit , disoit-il , pour la paix , et de l'estime particulière qu'il faisoit de la nation .

Malgré de si belles apparences , cette négociation ne réussit pas mieux que toutes celles qui avoient précédé. Elle roula principalement sur deux points : la liberté de Mouzaferzingue , et la jouissance pour lui de toutes les terres , avec le gouvernement du Carnate. Les députés étoient chargés par leurs instructions , d'insister fortement sur ces deux articles ; et parce qu'à l'égard de la nababie du Carnate , Nazerzingue pouvoit faire difficulté de l'accorder à son neveu , dans la crainte qu'elle ne le rendit trop puissant , ils avoient ordre , en ce cas , de proposer , comme d'eux-mêmes , de donner ce gouvernement à Chandasaeb , à la charge d'en faire hommage à Nazerzingue , et de relever immédiatement de lui. M. Dupleix alloit même encore plus loin , dans son instruction à ces députés : supposé que l'on s'obstinât à leur refuser absolument la liberté de Mouzaferzingue , il leur ordonnoit de déclarer encore , comme d'eux-mêmes , que si Nazerzingue vouloit promettre par écrit de ne point attenter à la vie de son neveu , ils croyoient que M. Dupleix pourroit consentir à ne plus insister sur cet article , laissant à la clémence et à la générosité de ce seigneur , d'en user à cet égard comme il le jugeroit à propos ; à condition néanmoins que pour consoler cette famille désolée , il accorderoit à Mahamet-Sadouiu-Kan , fils de son neveu , la jouissance de toutes les

terres que son père possédoit avant la guerre , jusqu'à ce qu'il lui plut d'y rétablir Mouzaferzingue lui-même , donnant ainsi à ses petits-neveux et à sa sœur , une assurance que sa vengeance ne s'étendrait point jusqu'à eux , et même un juste sujet d'espérer de se revoir un jour entre les bras de leur mari et de leur père.

Ces ménagemens , par où M. Dupleix sembloit se relâcher sur le point capital de la négociation , qui étoit la liberté de Mouzaferzingue , lui avoient paru d'autant plus nécessaires , qu'il ne se croyoit point alors en état de forcer Nazerzingue à l'accorder , et qu'il étoit presque convaincu qu'il ne l'accorderoit qu'à la force. En effet , dès la première ouverture que les députés en firent à Chanavaskan , ce ministre ne balança point à leur déclarer que Nazerzingue n'y consentiroit jamais. La même chose leur fut confirmée par tous les seigneurs qui composoient le conseil de ce prince : ils disoient qu'après la faute que Mouzaferzingue avoit faite de se révolter contre son oncle , et d'appeler les étrangers à son secours pour le chasser de ses états , Nazerzingue ne pouvoit se dispenser de lui en marquer son ressentiment , et de le mortifier du moins pendant quelque temps , afin qu'il apprît à être plus soumis et plus retenu dans la suite ; qu'il se devoit cet exemple à lui-même et à sa propre sûreté , à cause de ses autres parens qui pouvoient tomber dans le même cas ; que s'ils le voyoient pardonner si aisément à celui-ci , ils seroient plutôt tentés de manquer à ce qu'ils lui devoient , et de s'appuyer de même contre lui de la protection de quelqu'autre nation étrangère. Ils apportoient encore pour exemple , Nazerzingue lui-même , qui ayant pris les armes contre son père Nisam , avoit encouru la disgrâce de ce seigneur , qui l'en avoit châtié pendant long-temps , et qui , lorsqu'il avoit été satisfait de sa soumission , lui

avoit enfin rendu son amitié et ses états. Ils ajoutoient qu'ils avoient même lieu d'être surpris que les Français prissent si fort à cœur les intérêts de Mouzaferzingue, et voulussent le soutenir contre son oncle, après les marques d'estime et d'amitié qu'ils avoient reçues de Nisam, et qui leur avoient été continuées par Nazerzingue. MM. du Bausset et de l'Arche avoient beau représenter, qu'en soutenant Mouzaferzingue, ils croyoient par-là même donner à la famille de Nisam une preuve certaine de leur reconnoissance et de leur attachement; qu'ayant une fois embrassé son parti pour les justes raisons que Nazerzingue lui-même ne pouvoit ignorer, il n'étoit plus libre à la nation de l'abandonner sans se déshonorer, et que bien loin de lui savoir mauvais gré de la générosité qu'elle faisoit paroître en cette occasion à l'égard de ce jeune Prince, cette générosité même devoit être pour Nazerzingue un sûr garant de la fidélité des offres et des promesses qu'elle lui faisoit de son service; qu'après tout il ne pouvoit nier que son neveu ne fût porteur des ordres de l'Empereur; qu'il n'appartenoit point aux Français d'examiner si ces ordres avoient été bien ou mal donnés; qu'il leur suffisoit de savoir que Mouzaferzingue n'avoit agi qu'en conséquence; que si l'on prétendoit aujourd'hui lui faire un crime d'avoir exécuté les ordres de son maître, il pourroit fort bien arriver qu'un jour ce maître même voulût à son tour faire rendre compte à Nazerzingue de tout ce qui se passoit, et que pour prévenir ce coup et apaiser le prince, la bonne politique demandoit que l'on se hâtât d'accorder à ce jeune homme la liberté, qu'il n'avoit perdue que pour avoir trop bien obéi; qu'en un mot, en leur accordant la grâce qu'ils sollicitoient, Nazerzingue devoit faire attention que c'étoit à son neveu qu'il l'accordoit, au fils de sa sœur, au petit-fils de Nisam; et qu'outre l'hon-

netur que cette action lui feroit, il auroit la satisfaction d'obliger une nation généreuse, qu'il pouvoit rencontrer encore plus d'une fois en son chemin, et qui se faisoit un point d'honneur de reconnoître dans l'occasion les égards que l'on avoit pour elle: leurs raisons ne furent point écoutées. Chanavaskan lui-même, tout porté qu'il étoit pour la paix, ne put s'empêcher de leur dire un jour, que s'ils étoient raisonnables, bien loin d'insister sur cette proposition, ils seroient les premiers à penser comme eux sur cet article; qu'au reste et pour ce qui regardoit la Compagnie et M. Dupleix, ils pouvoient demander tout ce qu'ils voudroient; que Nazerzingue tireroit le rideau sur tout ce qui s'étoit passé, et qu'il se feroit un plaisir de leur accorder ce qu'ils croiroient être à leur bienséance. Ces négociations firent le sujet de plusieurs assemblées, tant publiques que particulières, pendant lesquelles il ne fut pas possible aux députés de s'aboucher, comme M. Dupleix le leur avoit recommandé, avec aucun des seigneurs qui favorisoient le parti de Mouzaferzingue. Pour ne pas se rendre suspects, ceux-ci affectèrent même, dans un grand conseil qui se tint à ce sujet, d'être d'un sentiment opposé à ce jeune prince; ils n'ignoroient pas qu'ils étoient écoutés; et que Nazerzingue étoit caché derrière la toile qui séparoit la tente où se tenoit la conférence. Enfin, après sept à huit jours de négociations, MM. du Baisset et de l'Arche, ne se voyant pas plus avancés que le premier, prirent le parti de se retirer, conformément aux ordres qu'ils avoient reçus de M. Dupleix. En prenant congé de Chanavaskan, ils crurent devoir faire sentir à ce seigneur, la peine que leur causoit une démarche aussi infructueuse, qui alloit mettre les Français dans la triste nécessité de continuer les troubles, non - seulement dans cette province, mais même dans plusieurs autres, qui,

abandonnées de leurs défenseurs, étoient à la merci de quiconque oseroit les envahir. Ils lui déclarèrent que par le peu de disposition qu'on leur avoit fait paroître pour la paix, on obligeoit la nation de garder à Pondichery une famille respectable, qui, tant qu'elle ne seroit pas rétablie, seroit dans cette partie de l'Inde une source éternelle de division et de discorde; que de cette famille étoient sortis deux enfans mâles, auxquels le Roi leur maître avoit accordé sa protection, et dont sa Majesté ne manqueroit certainement pas de prendre la défense; ce qui pouvoit occasioner un jour les révolutions les plus funestes, non-seulement dans ce pays, mais peut-être même dans tout l'empire. Ils finirent en priant le Ciel de détourner de dessus ces provinces les malheurs qu'ils prévoyoit, protestant qu'après les avances et les offres qu'ils avoient faites, les suites que pouvoit avoir le refus qu'on faisoit de les écouter, ne pourroient plus leur être imputées.

On remarquera que pendant tout le cours de cette négociation, les Anglais qui étoient au camp de Nazerzingue, affectèrent de ne paroître nulle part où se trouvoient les députés français. Ils n'y auroient pas tenu la première place; le refus qu'on faisoit de leur donner audience depuis trois semaines qu'ils étoient arrivés, marquoit assez le peu de cas que les Mores faisoient d'eux et du secours qu'ils leur avoient amené. Ils parurent enfin être sensibles à ce mépris, et peu de jours après le départ de MM. du Bausset et de l'Arche, piqués de ce qu'ils avoient été sitôt présentés à l'audience, ils demandèrent à y être admis à leur tour sur le même pied que les Français, c'est-à-dire, chaussés, menaçant, en cas de refus, de se retirer sur le champ. Mais on leur répondit que Nazerzingue étoit le maître de ses volontés et de ses grâces; que si cela leur convenoit, il les admettroit à son audience, mais sans chaussure; et que

s'ils n'étoient pas contens, ils pouvoient prendre leur parti. Quelque humiliante que fût cette réponse, les députés anglais aimèrent encore mieux s'y conformer, que de souffrir qu'il fût dit qu'ils s'en étoient retournés sans audience. Ils parurent sans souliers devant Nazerzingue, qui les reçut fort froidement, et qui prit leur présent avec beaucoup d'indifférence, sans marquer la moindre curiosité de le voir, quoiqu'entre autres effets précieux dont il étoit composé, on vanta fort une certaine tente que l'amiral Boscawen avoit, dit-on, apportée d'Europe pour lui être présentée.

M. Dupleix voyant le peu de fruit de la négociation, comprit que la terreur de nos armes étoit seule capable de déterminer Nazerzingue à terminer tout par une solide paix. En conséquence il envoya ordre aux troupes françaises de s'avancer jusqu'à Oulgaret, près de l'armée ennemie; et la nuit du 27 au 28 d'avril, une demi-heure avant le jour, M. de la Touche, avec trois cents hommes, donnant au travers du camp de Nazerzingue, ils y firent le plus horrible ravage, massacrant ou mettant en fuite tout ce qui tomboit sous leur main, et pénétrant plus d'un quart de lieue dans cette armée, où tout fut mis en confusion et en désordre. Dès que le jour parut, M. de la Touche craignant que les Mores, revenus de leur première frayeur, ne reconnussent la foiblesse de son détachement, fit sa retraite en bon ordre, et regagna son camp chargé des dépouilles de l'ennemi.

Depuis cette alarme, la frayeur dont Nazerzingue avoit été saisi à cette occasion, ne l'abandonna plus un seul instant; à tout moment il croyoit voir les Français tomber sur lui. Enfin le 30 au matin il prit le parti de se retirer, et se servit de différens prétextes pour colorer sa fuite. Avant que de décamper, il fit dire aux Anglais, par un simple chopdar, qu'ils étoient libres de retourner chez eux dès qu'il leur

plairoit. Il partit ensuite prenant le chemin de Gingi. Là, ne se croyant pas encore en sûreté à cause de la proximité, il continua sa route jusqu'à Arcate. Il y arriva, traînant après lui les débris de son armée à moitié ruinée, et réduite à dix ou douze mille cavaliers, qui, détestant la guerre et redoutant jusqu'au nom des Français, ne respiroient tous que sa mort ou la paix.

Dans un moment de dépit, il avoit ordonné au gouverneur de Masulipatan de faire arrêter tous les employés que la Compagnie française tenoit dans cette ville; et cet ordre fut exécuté sans que les Mores y trouvassent aucune résistance. Ils arrêterent et mirent en prison les sieurs Coquet chef de ce comptoir, la Selle employé, le courtier, les marchands, et les principaux serviteurs de la Compagnie; après quoi ils s'emparèrent de la loge, où ils mirent le scellé partout en présence du courtier, afin que rien n'en fût détourné, suivant l'ordre qu'ils avoient reçu de Nazerzingue.

M. Dupleix pensa aussitôt à avoir sa revanche de l'entreprise des ennemis sur ce comptoir, et parce que la prison du sieur Coquet avoit fait du bruit, il crut devoir aussi s'en venger avec éclat. Dans cette vue, on fit par son ordre la plus grande diligence à Pondichery pour décharger les vaisseaux le *Fleury* et le *d'Argenson*, et on les rechargea avec le même empressement, sous prétexte de les envoyer à Bengale. Tout étant prêt et les munitions embarquées, il assembla le conseil secret, auquel il fit part de son dessein; c'étoit de se rendre maître de Masulipatan, et de s'assurer la possession de cette ville, conformément à la concession que Mouzaferzingue en avoit faite à la Compagnie. Ce projet fut généralement approuvé. On chargea M. Guillard de la conduite de cette expédition, et on lui donna pour l'exécution deux cents Blancs, vingt Topas et deux cents Cipayes,

commandés par M. de la Tour. Cette petite troupe mit à la voile la nuit du 9 au 10 de juillet, et le 13 du même mois ayant débarqué à Masulipatan, elle s'en empara sans y trouver nulle opposition et sans causer le moindre désordre. A l'arrivée des troupes françaises, les Mores s'étoient retirés dans un fort voisin, environ à trois quarts de lieue, où l'épouvante étoit si grande parmi eux, qu'ils mirent sur le champ en liberté le sieur Coquet et tous ceux qui avoient été arrêtés avec lui; mais depuis, revenus de leur première frayeur, ils parurent vouloir inquiéter les Français, faisant sur eux des sorties fréquentes, et leur coupant les vivres et l'eau qu'ils étoient obligés de faire venir de dehors. On prit donc la résolution de les chasser de ce poste. En conséquence M. de la Tour marcha contre le fort, et l'ayant emporté d'assaut, il le fit raser. En même temps la garnison française fut encore renforcée de cent Blancs et de cent cinquante Cipayes que M. Dupleix y envoya. Au moyen de ces précautions et des soins que M. Guillard se donna, la place fut en fort peu de jours en état de défense, capable de résister non-seulement à toutes les forces de l'Inde, mais même à celles des Européens, d'autant plus que sa situation avantageuse au milieu des marais, en rend les abords presque impraticables.

Tandis que ces choses se passaient du côté du nord, Nazerzingue retiré à Arcate et noyé dans les plaisirs, sembloit ne penser à rien moins qu'à continuer la guerre, ou à mettre fin aux troubles dont son état étoit agité; ses débauches ne faisoient que redoubler. Cependant les amis que M. Dupleix avoit dans l'armée de Nazerzingue, ne cessoient de l'exhorter à faire marcher ses troupes de ce côté-là, lui faisant entendre que c'étoit le seul moyen de tirer ce prince de son assoupissement. M. Dupleix fit donc prendre possession de quelques terres dans le voisinage, entr'autres

d'une pagode fortifiée, nommée *Tivaradi*, où il envoya une garnison de vingt Blancs, d'autant de Topas et de cinquante Cipayes. Ce mouvement sembla faire revenir Nazerzingue de son assoupissement. Les pourparlers et les propositions recommencèrent de sa part, avec plus d'activité que jamais. Il étoit prêt, disoit-il, à finir. Mais les Anglais oubliant le peu de cas qu'il avoit paru faire du premier secours qu'ils lui avoient envoyé, le firent encore changer de résolution. Avides de son argent, et peut-être plus avides encore de satisfaire leur haine et leur jalousie, ils agirent si fortement auprès de lui, qu'ils l'engagèrent enfin, à force de sollicitations et de promesses, à faire partir Mahmet-Alikan à la tête de quelque cavalerie, avec ordre de chasser les Français de cette pagode fortifiée, pour le siège de laquelle ils devoient fournir des troupes, du canon, et toutes les munitions nécessaires. Informé de la marche de l'ennemi, M. Dupleix augmente le nombre des Blancs, qu'il avoit laissés à Villenour, jusqu'à cinq cents, et en donne le commandement à M. de la Touche, avec ordre de couvrir Tiravadi et Villeparou, autre poste fortifié où l'on avoit mis une petite garnison française. Les Anglais se mettent en campagne avec leur détachement et quelques pièces d'artillerie, et tirant droit à l'ouest de Gondelour, font leur jonction avec l'armée more. Aussitôt M. de la Touche règle ses mouvemens sur ceux des ennemis; leur dessein paroissant être sur Tiravadi, les Français s'en approchent. Mais au moment qu'on y pense le moins, les Anglais se retirent brusquement et avec précipitation, et rentrent chez eux avec leur artillerie. Surpris et consterné de cette résolution imprévue, Mahmet-Alikan ne les abandonne point; il suit avec son armée et va camper au pied de leurs limites.

Un vaisseau nouvellement arrivé d'Europe, avoit causé cette révolution si subite et si étrange; il por-

toit la révocation du gouverneur anglais et de tout son conseil ; et son successeur par *interim*, n'étoit pas plutôt entré en charge, qu'aussitôt il avoit envoyé ordre aux troupes anglaises de revenir. On en ignoroit alors la véritable raison ; elle ne tarda pas à se découvrir. Désespéré de se voir abandonné de ses infidèles alliés, Mahmet-Alikan met tout en œuvre pour faire changer de sentimens au nouveau gouverneur : prières, promesses, tout fut employé sans qu'il fût possible d'en venir à bout ; il faisoit la sourde oreille ; les Mores ne portoient point encore leurs offres au point qu'il souhaitoit. Mahmet-Alikan s'y rendit enfin ; l'argent fut compté et reçu, et les Anglais sortirent de nouveau avec deux pièces de vingt-quatre, six de six livres de balle, et quelques mortiers de plus qu'ils n'avoient la première fois. La jonction étant faite, toute cette armée se mit en marche.

M. de la Touche, qui épioit ses mouvemens, bien résolu de déconcerter ses projets, se prépara à faire face partout. Comme elle paroissoit en vouloir tout de bon à Tiravadi, il s'en approcha environ à deux lieues ; ensuite s'étant aperçu que les Mores avoient posté une de leurs gardes fort proche des siennes, et cette garde ne lui ayant pas paru de grande importance, il la fit attaquer par vingt Caffres, soutenus de cent cinquante Cipayes. Peu s'en fallut que cette démarche n'engageât une action générale, par la résistance que fit la garde ennemie, qui se trouva beaucoup plus forte qu'on ne l'avoit cru. Toute l'armée more s'étant avancée pour les soutenir, les Français firent la même manœuvre ; et il y eut entre eux une escarmouche des plus chaudes, qui dura assez long-temps, avec un feu très-vif des deux côtés, tant du canon que de la mousqueterie. Toujours repoussés avec perte, les Mores revinrent plusieurs fois à la charge, avec la même opiniâtreté.

La nuit qui survint , empêcha M. de la Touche de pénétrer jusqu'à leur camp , et l'obligea de rester sur ses avantages. Le lendemain , 1.^{er} août , il y eut une autre affaire aux environs de Tiravadi , qui dura depuis onze heures du matin , jusqu'à six heures du soir ; elle fut très - avantageuse pour les Français , qui n'eurent que quatre Blancs de tués , quelques Caffres , et vingt-trois Cipayes. Les ennemis au contraire y firent une perte considérable ; les Cipayes anglais surtout y furent maltraités par ceux des Français , qui , commandés par leur brave général Chekassem , firent des merveilles à cette journée. Elle auroit pu être décisive , sans la présence des Anglais , qui servirent eux-mêmes le canon , et qui retinrent les Mores et les empêchèrent de se mettre en déroute. Ils décampèrent dans la nuit , et après plusieurs marches et contre-marches , allèrent établir leur camp environ à une lieue et demie de l'armée française , qui de son côté se rapprocha de Tiravadi , et campa sous son canon. Alors M. Dupleix donna ordre à M. d'Auteuil de sortir à la tête de deux cents Blancs auxquels il joignit quelques Caffres et quelques Cipayes , pour escorter les convois et donner de l'inquiétude aux ennemis. La dissension régnoit alors dans leur armée. Mahmet - Alikan prétendoit que les Anglais se moquoient de lui ; qu'après avoir reçu son argent dans toutes les occasions qui jusque-là s'étoient présentées , ils n'avoient fait rien moins que de le seconder comme il s'y étoit attendu , et comme ils le lui avoient fait espérer ; et il donnoit à entendre assez clairement qu'ayant été leur dupe jusqu'alors , il étoit bien résolu à ne plus l'être. Ceux-ci se plaignoient à leur tour de ce qu'on ne leur tenoit pas la parole qui leur avoit été donnée , et de ce qu'on ne leur envoyoit pas les *paravanas* (lettres-patentes) qui leur avoient été promis , pour les terres qu'on leur avoit accordées , menaçant hautement de se re-

titer , si les paravanas ne venoient pas incessamment , et si l'on retardoit le payement de trois mille roupies , qu'on s'étoit obligé de leur donner par jour , pour l'entretien de leurs troupes. Ces plaintes réciproques avoient occasioné des disputes très-vives , qui sembloient menacer d'une prochaine rupture. On s'échauffoit de part et d'autre ; l'argent , qui jusque - là avoit été le grand mobile de toutes les démarches des Anglais , ne venoit plus , et l'on s'attendoit à quelque coup d'éclat de leur part , quand en effet quelques jours après on les vit décamper fort brusquement , et rentrer encore une fois dans leurs limites , abandonnant les Mores et Mahmet-Alikan leur chef à leur bonne fortune.

Instruit de leur retraite , M. Dupleix envoya ordre sur le champ à M. d'Auteuil , de joindre de nuit M. de la Touche et de marcher à l'ennemi. La jonction se fit le 31 août , à onze heures du soir. Le lendemain , toutes les dispositions étant faites pour une attaque générale , les troupes quittèrent leur camp à deux heures après midi , et marchèrent sur trois colonnes , précédées des grenadiers , commandés par MM. Puymorin et Dugrès , et des dragons , qui avoient à leur tête MM. Garanger et du Rouvray. M. de la Touche conduisoit la droite , et M. de Bussi la gauche ; M. d'Auteuil étoit au centre. Après une heure et demie de marche , on découvrit l'armée more , composée d'environ quinze mille cavaliers , et de quatre à cinq mille hommes d'infanterie. Leur camp s'étendoit le long de la rivière de Poniar , qu'ils avoient à dos ; leur droite et leur gauche étoient appuyées à deux petits villages brûlés. Il étoit défendu par intervalle par plusieurs bons retranchemens que l'infanterie occupoit ; la cavalerie étoit à cheval par gros corps en seconde ligne. Les tentes étoient encore presque toutes debout , et trois grands pavillons paroissoient flotter au milieu du camp.

A la vue de l'ennemi , M. d'Auteuil fit faire halte et rangea l'armée en bataille. Les troupes françaises occupoient le centre : à la droite étoient les Cipayes de Muzaferkam , et ceux de Chekassem à la gauche ; la cavalerie noire voltigeoit sur les ailes. L'artillerie fut distribuée sur tout le front de l'armée , et les chariots de munitions furent rangés en ligne derrière les troupes. Le terrain permettant de marcher en cet ordre , on alla droit à l'ennemi. A la portée du canon l'armée fit halte ; et M. d'Auteuil ayant donné le signal à l'artillerie , elle fut servie avec tant de vivacité , que de cette première salve on vit l'ennemi presque sur le point d'abandonner ses retranchemens. Alors se tournant du côté des soldats : *Enfans*, leur dit M. d'Auteuil , *qui m'aime me suive*. Toute l'armée répondit par un grand cri ; les troupes s'ébranlèrent de nouveau. Elles s'avançoient en bon ordre , lorsque M. d'Auteuil ayant aperçu dans le camp des Mores quelques mouvemens qui lui parurent marquer de la confusion , fit faire halte une seconde fois , et donna le signal à l'artillerie , qui fit une nouvelle décharge aussi vive que la première. Tout sembloit répondre d'un heureux succès ; il y avoit déjà quelque temps que les Français essayoient le feu de l'artillerie des Mores , sans qu'ils eussent eu qu'un soldat de blessé , quand une fusée partie de la droite de l'ennemi , donnant dans deux de leurs chariots de munitions , les fit sauter à vingt pas derrière eux. Le hasard voulut qu'aucun Blanc n'en fût blessé ; et cet accident , bien loin de ralentir l'ardeur des troupes , ne servit au contraire qu'à la ranimer. En même temps M. d'Auteuil , à qui les fréquentes décharges de la mousqueterie ennemie , dont les balles arrivoient jusqu'à lui , annoncèrent qu'il étoit temps de marcher en avant , donna l'ordre de l'attaque , qui fut aussitôt exécuté par toute l'armée avec une bravoure et une intrépidité admirables. S'étant

trouvé quelque difficulté à la gauche où M. de Bussi commandoit , à cause d'un ruisseau que les ennemis avoient coupé , et qui avoit inondé le terrain , ce léger obstacle ne fut pas capable d'arrêter les troupes ; elles le franchirent presque sans s'en apercevoir , et se trouvèrent dans le camp en même temps que le centre et la droite. Alors la confusion devint générale parmi les Mores , tandis que fidèle à suivre les ordres de ses officiers , le soldat français négligeoit le soin du pillage , pour ne songer qu'à poursuivre sa victoire. Tout tomboit sous l'épée du vainqueur , ou prenoit la fuite. On voyoit les bataillons et les escadrons ennemis , après avoir passé sous presque tout le feu de la mousqueterie française , aller se précipiter en désordre dans la rivière voisine , et trouver dans les eaux la mort qu'ils vouloient éviter. Il est impossible de marquer précisément quel fut le nombre des morts et des blessés parmi les Mores ; mais il est certain que leur perte ne put être que fort considérable : il s'en fit un très-grand carnage. A l'égard des Français un succès si marqué ne leur coûta que quatre Blancs blessés par le feu de l'ennemi , et dix-huit Noirs brûlés par l'accident des deux chariots qui sautèrent. Le butin qu'ils firent fut immense ; ils trouvèrent dans le camp des Mores une quantité prodigieuse de vivres et d'effets de toute espèce , du riz , du blé et d'autres grains , des chevaux , des chameaux , des balles et des boulets sans nombre , avec beaucoup d'autres munitions de guerre , trente pièces de canon de différens calibres , et deux mortiers aux armes d'Angleterre. Jamais victoire ne fut plus complète , et ne marqua mieux la terreur que les Mores avoient conçue des armes françaises.

Aussitôt que M. Dupleix en eut reçu la nouvelle , il jugea qu'il étoit à propos d'en profiter , et de ne pas donner à l'ennemi le temps de se reconnoître.

En conséquence il envoya sur le champ ordre à M. d'Auteuil de faire, sous la conduite de M. de Bussi, un détachement de deux cents Blancs, soutenus de quelques Caffres et de quelques Topas, avec la moitié des Cipayes, pour marcher du côté de Gingi, et serrer les Mores de plus près. Aussitôt M. de Bussi se mit en marche à la tête de son camp volant, ne faisant toutefois que de petites journées, pour donner au reste de l'armée le temps de le joindre. Sur sa route il reçut des débris de l'armée des Mores, différens avis; les plus vraisemblables étoient que Mahmet-Alikan songeoit à se jeter dans Gingi, où il croyoit devoir être attaqué par les Français. Enfin le neuvième jour de sa marche, M. de Bussi arriva avec sa petite armée à Moustakongori, d'où l'on découvre Gingi, qui n'en est éloigné que d'une lieue.

Gingi, d'environ trois lieues de tour, est bâti dans les montagnes, à quatorze lieues ouest de Pondichery, et passe pour une des plus fortes places de l'Inde. Elle est fermée par un beau mur et défendue par une citadelle, qui, entre les mains des Européens, pourroit résister à toutes les forces de l'Asie. Cette forteresse principale, qui renferme elle-même une assez belle ville, est entourée d'un grand fossé très-bien revêtu, et par le moyen de plusieurs courtines pratiquées dans les rochers, communique à sept autres forts construits sur le haut d'autant de montagnes d'un accès très-difficile. Ces fortifications étoient garnies d'une artillerie très-nombreuse, consistant en plusieurs canons de fer et de bronze de différens calibres, et elles étoient fournies de toutes les munitions nécessaires pour une longue et vigoureuse défense.

Ce fut le 11 septembre, à neuf heures du matin, que M. de Bussi campa à la vue de cette place. Environ une heure après on vint l'avertir, que Mahmet-Alikan, qui, après la bataille de Tiravadi, avoit fui

à plus de quinze lieues , informé de son détachement, et le croyant fort éloigné du reste de l'armée, avoit repassé les montagnes et se disposoit à venir l'attaquer. Cet avis n'étoit pas croyable ; cependant M. de Bussi ne crut pas le devoir négliger , et ayant envoyé quelques cavaliers à la découverte, il apprit qu'en effet l'armée more marchoit à lui. Bientôt il fut lui-même à portée de la découvrir. Elle étoit composée de sept à huit mille cavaliers que Mahmet-Alikan avoit rassemblés des débris de sa défaite , de deux mille fantassins et de mille Cipayes anglais , et avoit avec elle huit petites pièces de canon. A la vue de cette armée , M. de Bussi se mit en bataille à la tête d'un petit village brûlé qu'il avoit à dos , où il jeta un peloton d'infanterie pour garder ses bagages. Les Cipayes commandés par Chekassem , furent distribués sur sa droite et sur sa gauche : et parce qu'il connoissoit l'ennemi auquel il avoit affaire , dont la manœuvre est d'entourer ; il disposa son artillerie , qui ne consistoit qu'en quatre pièces de canon , de façon à pouvoir faire face partout. En même temps il détacha M. le Normand avec quelque infanterie , pour aller s'emparer de quelques cases qui étoient à une portée de mousquet de sa droite , dont il sut tirer grand parti.

Pendant ces préparatifs, les Mores s'avançoient en bon ordre soutenus de leur artillerie qui commençoit à tirer ; elle étoit servie par une vingtaine d'Européens qui tous périrent ou furent faits prisonniers dans cette action. Alors M. de Bussi jugea qu'il étoit temps de leur répondre des quatre pièces qu'il avoit. Elles furent servies aussitôt avec la plus grande vivacité. Cependant , contre l'ordinaire, l'ennemi soutint ce premier feu avec une fermeté qu'on ne lui avoit point encore vue. Il ne se rompit, il ne s'ébranla point, et eut même la hardiesse de s'avancer jusqu'à la portée du pistolet. Cette démarche lui

coûta cher. Secondé des braves officiers qui commandoient sous lui, M. de Bussi reçut les Mores avec tant d'intrépidité, qu'il mit tous leurs escadrons en désordre. En un instant la plaine fut jonchée de mourans et de morts. L'infanterie ennemie qui s'étoit un peu éloignée, et qui continuoit à canonner, étoit entraînée par cette cavalerie qui fuyoit. Tout plioit, lorsqu'aux premiers coups de canon qui furent entendus du reste de l'armée, qui n'étoit pas alors à plus d'une lieue, M. d'Auteuil fit battre la générale, et marcha pour joindre avec toute la diligence possible. Il étoit déjà à portée de canonner quelques corps avancés qui s'étoient postés entre lui et M. de Bussi, et qui, obligés de passer sous le feu de ce dernier, furent criblés et mis en déroute. Cependant les Français avoient un canon démonté et plusieurs blessés. Malgré cela, les troupes animées à la vue de l'armée qui commençoit à paroître sur la hauteur, et ayant été jointes par les dragons que M. d'Auteuil détacha pour les soutenir, continuoient à pousser l'ennemi qui reculoit toujours en perdant beaucoup de monde; déjà elles étoient sous le canon des forts de Gingi qui commençoient à tirer sur elles, quand M. d'Auteuil laissant à M. de la Touche le commandement de l'armée, alla joindre M. de Bussi pour délibérer avec lui du parti qu'il y avoit à prendre. Le plus convenable étoit sans contredit de profiter de la terreur répandue parmi les Mores pour se rendre tout de suite maîtres de Gingi. Ce fut aussi celui auquel on s'arrêta, et M. de Bussi l'exécuta sur le champ, entrant dans la ville sans avoir eu à son passage qu'un soldat blessé, malgré le feu continuél du canon des forts. De là il alla se poster à cinquante toises de la citadelle, d'où ayant donné avis de sa situation, l'armée continua sa marche, et entra dans la place sur les sept heures du soir.

Aussitôt M. d'Auteuil fit toutes les dispositions

nécessaires pour l'attaquer. Les Cipayes eurent ordre de border les murs en dehors. On plaça les chariots de munitions dans toutes les rues de traverse. Les troupes furent distribuées et l'artillerie disposée dans différens postes. En même temps MM. de Saint-George, Verri et le Normand furent commandés pour donner l'escalade à un des forts au coucher de la lune. Les dragons ayant à leur tête M. de Puy-morin, étoient destinés à soutenir ceux qui devoient attacher le petard aux portes de la citadelle, dont M. d'Auteuil se réserva l'attaque, secondé de MM. de la Touche et de Bussi. Tout le monde étoit dans l'attente d'un événement auquel une heureuse témérité semble n'avoir eu guère moins de part que l'intrépidité et la bravoure. Pendant ce temps-là, l'ennemi continuoit à faire un grand feu de canon et de mousqueterie, et jetoit quantité de fouguettes. Les Français avoient déjà six hommes de tués et quelques blessés, et M. d'Auteuil ayant envoyé M. du Rouvrai reconnoître la porte du fort principal, ce brave officier reçut au retour un coup de feu au travers du corps dont il mourut le lendemain, regretté de toutes les troupes. Elles demeurèrent dans cette situation, attendant avec impatience le coucher de la lune; c'étoit le signal donné pour agir de tous côtés. Cependant M. Gallard, qui commandoit l'artillerie, foudroyoit la place de son canon, et accabloit l'ennemi de bombes et de grenades. Enfin, vers les quatre heures du matin, on entendit partir du haut d'une des montagnes un grand cri de *vive le Roi*; c'étoit MM. de Saint-George, Verri et le Normand, qui, suivis de leurs troupes, venoient d'exécuter l'ordre dont ils étoient chargés, et avoient emporté, l'épée à la main, le fort qui leur étoit destiné. Alors l'attaque devient générale; M. d'Auteuil fait petarder les portes de la citadelle. L'épouvante se met aussitôt parmi les Mores qui la défendoient. En moins d'une

heure on se rend maître de tout. Les fuyards se réfugièrent dans deux autres forteresses placées sur deux hauteurs presque inaccessibles; ils semblent vouloir y tenir bon, et blessent même un officier et quelques soldats : mais ils y sont encore forcés par les dragons, qui obligent bientôt ce foible reste d'ennemis à quitter la place. A dix heures du matin, les Français se voient tranquilles possesseurs de Gingi et de tous ses forts, où M. d'Auteuil fait arborer sur le champ le pavillon du Roi et met garnison. A la vue de ces fortifications, les troupes ne peuvent revenir de leur surprise; elles regardent avec étonnement ces murs si hauts, qui semblent ne pouvoir être escaladés qu'avec des échelles de quarante pieds; ces forts si escarpés et d'un si difficile accès, pour la défense desquels il ne falloit que de braves gens qui voulussent seulement se donner la peine de rouler des pierres; et elles admirent qu'elles puissent à si bon marché se trouver dans de telles places. Une bataille gagnée, et une ville très-forte emportée d'emblée dans la même nuit, ne leur coûte que dix hommes tués et onze blessés. A l'égard des Mores, la campagne étoit couverte de leurs morts; et tout ce qui parut en armes dans les forts qu'on escalada, fut passé au fil de l'épée. On y trouva des vivres et des munitions de guerre en quantité, une artillerie très-belle et très-nombreuse, plusieurs canons de fonte, un de trente-six, aux armes de France, et de quelques autres puissances de l'Europe, beaucoup d'autres armes à feu, du soufre, du salpêtre, du coton, et une si grande provision de plomb, qu'on l'a fait monter à la charge de trois mille bœufs. On fit aussi prisonnier celui qui commandoit dans la place pendant l'absence du gouverneur, qui étoit alors à Arcate. En même temps M. d'Auteuil reçut les soumissions et le *salamy* ou présent du raja du vieux Gingi; et après avoir rassuré les habitans et avoir rétabli le calme parmi eux,

il se prépara à tirer de sa victoire tout le fruit qu'on devoit naturellement en attendre.

La nouvelle en étoit déjà parvenue jusqu'à Arcate, où elle étoit allée réveiller Nazerzingue de son ivresse. Tant de succès réitérés, deux grandes batailles gagnées par les Français et la prise de la plus forte place de la province, tirèrent enfin ce prince lâche du long assoupissement où ses débauches l'avoient plongé; ses empressemens pour la paix parurent recommencer, et il députa deux hommes à Pondichery, pour savoir à quelles conditions il pouvoit espérer de l'obtenir. M. Dupleix ne lui en prescrivit point d'autres que celles qu'il lui avoit déjà fait proposer au mois d'avril par MM. du Bausset et de l'Arche. Il y ajouta seulement la confirmation de la cession faite à la Compagnie de la ville de Masulipatan et de ses dépendances, et la garde de Gingi jusqu'au retour de ce prince dans le Décan. Nazerzingue ne se pressa point de répondre à ces propositions. Malheureux par ses lieutenans auxquels il imputoit ses mauvais succès, il paroissoit enfin résolu de tenter par lui-même le sort des armes; il se donnoit pour cela de grands mouvemens et assembloit une armée qui grossissoit tous les jours par les ordres qu'il envoyoit de toutes parts de venir le joindre.

M. Dupleix, de son côté, croyoit avoir enfin trouvé le moment d'exécuter un projet qu'il méditoit depuis plus de quatre mois et qui devoit mettre fin à tous ces troubles. Depuis long-temps la plupart des chefs de l'armée de Nazerzingue souffroient impatiemment qu'il eût manqué à la parole qu'il leur avoit si solennellement donnée de ne point attenter à la liberté de son neveu, et ils ne pouvoient voir qu'avec une extrême indignation qu'il eût abusé de leur bonne foi, pour s'assurer de la personne de ce jeune prince. D'ailleurs, ses débauches continuelles l'avoient rendu

odieux et méprisable à tous ces seigneurs, et ce mécontentement général, adroitement fomenté par les émissaires de M. Dupleix, étoit monté à un tel point, qu'il étoit parvenu à les détacher presque tous du parti de Nazerzingue et à les mettre dans ses intérêts. Les principaux de ceux qu'il avoit gagnés, étoient les nababs de Cadapé, de Canoul et de Samour; deux généraux marattes, l'un nommé Raja-Ramchin; l'autre, qu'on appelloit Raja-Janogy, et quelques chefs de Paliagares de Maïssour et de la province de Carnate. Ces chefs lui avoient promis avec serment, tant par écrit que par leurs députés, aussitôt que l'armée française attaqueroit celle de l'ennemi, de se ranger tous avec leurs troupes, sous un pavillon qu'il leur avoit envoyé, et d'agir de concert avec les Français, tant pour s'assurer de la personne de Nazerzingue, que pour rendre la liberté à son neveu, à la conservation duquel ils devoient veiller, contre les risques infinis qu'il auroit alors à courir, surtout de la part de son oncle.

Ainsi se tramoit sourdement la perte et la ruine de Nazerzingue, tandis que, retiré à Arcate, ce prince ne s'occupoit que de ses plaisirs. Le complot étoit déjà formé et l'accord conclu avant la bataille de Tiravadi. Dépositaire du secret de cette intrigue, M. d'Auteuil n'avoit agi qu'en conséquence, et ce fut pour en presser l'exécution, qu'aussitôt après la prise de Gingi, ayant laissé garnison dans cette place, il en sortit suivi de sa petite armée, et marcha du côté d'Arcate. Tout sembloit lui répondre d'un heureux succès, quand au bout de deux ou trois jours les pluies abondantes, qui commencèrent cette année de meilleure heure que de coutume, l'obligèrent, non-seulement de s'arrêter, mais même de se replier sur Gingi. Elles devenoient de jour en jour si considérables, qu'elles donnoient lieu de craindre que la communication avec cette ville n'en fut in-

terrompue, et il étoit d'autant plus important de se la conserver toujours libre, que c'étoit le seul endroit d'où l'armée pût tirer des vivres, et où il lui fût permis d'espérer de trouver une retraite; enfin, la mauvaise saison s'étant déclarée d'une façon peu ordinaire, il ne fut plus possible d'avancer ni de reculer: obligées de camper à une lieue de Gingi, les troupes y passèrent le plus cruel de tous les hivers, et pendant deux mois qu'il dura, elles en supportèrent toutes les incommodités avec autant de courage que de constance.

Telle étoit la situation des deux armées depuis environ le commencement d'octobre 1750. Retenues l'une et l'autre dans une inaction forcée, elles demeurèrent tristement occupées à se consumer lentement. Cependant ces retardemens causoient à M. Dupleix les inquiétudes les plus cruelles. Il appréhendoit avec raison qu'à force de délais, l'intrigue que jusque-là on avoit tenue si secrète, ne vînt enfin à se découvrir, et que la vie de Mouzaferzingue, qui étoit entre les mains de son oncle, ne fût le prix d'une entreprise faite pour lui procurer la liberté. La moitié peut-être de l'armée ennemie étoit instruite du complot. Un secret de cette nature, confié à tant de gens, pouvoit-il demeurer long-temps caché? Devoit-on se flatter que dans un si grand nombre de personnes dont les intérêts étoient si divers, il ne se trouvât pas quelque traître ou quelque lâche?

Enfin, le retour de la belle saison dissipa les craintes qu'on pouvoit avoir que Nazerzingue ne fût instruit de la ligue. Vers les premiers jours de décembre les pluies cessèrent, les chemins commencèrent à redevenir praticables, et l'on ne pensa plus dans le camp français qu'à marcher à l'ennemi, afin de ne lui pas donner le temps de se remettre et de grossir davantage son armée. Suivant les avis qu'on en recevoit, elle étoit composée de quarante mille hommes de

pied, de quarante-cinq mille chevaux, sept cents éléphants, trois cent soixante pièces de canon de différens calibres, et un grand nombre de fouguettes (espèce de mauvaise arme à feu fort en usage dans le pays). A l'égard de l'armée française, on y comptoit huit cents Européens, trois mille cinq cents fantassins Cipayes, cinq cents chevaux et vingt pièces de campagne, dont dix à la suédoise. Ce fut avec des forces aussi inégales que l'on résolut d'affronter l'armée formidable des ennemis. Mais l'ardeur des troupes, soutenue de la réputation du nom Français dans l'Inde, suppléoit au nombre, et une espèce de pressentiment qu'elles avoient de l'intelligence que M. Dupleix entretenoit dans le camp des Mores, les mettoit en état de tout oser. Une violente attaque de goutte ayant obligé M. d'Auteuil de quitter l'armée, M. de la Touche, auquel il en avoit remis le commandement, devenu par-là participant du secret, se disposa à exécuter les ordres qu'il recevoit de M. Dupleix, et à en venir à une action décisive. Elle fut fixée au 15 du mois, jour auquel la lune devoit éclairer un combat des plus vifs et une victoire des plus complètes. L'on choisit la nuit pour attaquer le camp ennemi, ce temps étant ordinairement favorable aux troupes bien disciplinées.

Cependant Nazerzingue, que le mauvais temps et l'éloignement du péril avoient rendu fier, étoit retombé, depuis le retour de la belle saison, dans ses frayeurs accoutumées; il avoit dépêché trois hommes à Pondichery, avec ordre de faire de nouvelles propositions. Elles avoient paru si raisonnables, que M. Dupleix, qui jusque-là n'avoit profité du succès des armes françaises que pour déterminer l'ennemi à la paix, charmé de se voir au moment de l'obtenir sans effusion de sang, avoit en conséquence écrit à M. de la Touche de suspendre sa marche et de faire trêve à toutes les hostilités jusqu'à de nouveaux ordres.

Mais la Providence avoit résolu la perte de Nazerzingue, et l'élevation de son neveu. La lettre de M. Dupleix n'arriva qu'après l'action qui décida du sort de l'un et de l'autre.

Ce fut ce même jour 15 décembre 1750, que les Français quittèrent, à quatre heures du soir, leur camp sous Gingi. Ils étoient conduits par un homme du parti de M. Dupleix, qui leur servoit de guide. La difficulté des chemins les obligea d'abord à prendre un grand détour. La marche fut longue et pénible, et ce ne fut que le 16 au matin, sur les deux heures, qu'ils arrivèrent à la vue des ennemis. A trois, ils se trouvèrent à portée de les canonner. Alors M. de la Touche détacha M. de Puymorin avec ses grenadiers, pour aller surprendre les gardes avancées. En même temps toute l'armée se mit en bataille. M. de Bussi conduisoit la droite, et M. de Kerjean la gauche; M. de Villéon commandoit au centre; M. de la Touche étoit partout; les Cipayes et leur cavalerie s'avancèrent en cet ordre, marchant vers le camp ennemi, soutenus de l'artillerie commandée par MM. Gallard, Sabadin et Pisciny.

Quelques rondes de la cavalerie more par qui elles avoient été découvertes, avoient déjà donné l'alarme à l'ennemi. Tout s'y préparoit à soutenir le choc, avec un peu de confusion à la vérité, mais pourtant avec assez d'assurance. Nazerzingue lui-même, ordinairement si lâche, sembloit dans ce moment avoir oublié ses craintes. Jamais il n'avoit fait paroître plus de sécurité; il ne pouvoit concevoir, disoit-il, que les Français eussent la folie de venir l'attaquer avec une petite poignée de monde. Ce prince avoit rangé son armée en bataille derrière son artillerie, et soutenu de vingt-cinq mille fusiliers, il fit pendant long-temps la plus vigoureuse résistance. Jamais les Mores n'avoient montré tant de courage; enfoncés d'un côté, ils revenoient de l'autre à la charge avec

une nouvelle intrépidité. Sur les quatre heures , M. de Bussi , au moment qu'il étoit occupé à prendre quelques arrangemens avec M. de la Touche , reçut dans le bras un coup de feu , qui heureusement ne l'empêcha point de donner ses ordres pendant le reste de l'action. Les troupes cependant animées du désir de vaincre , faisoient partout les plus grands efforts ; et les Cipayes , toujours commandés par leur général Chekassem , les secondoient en gens de cœur. Parvenus enfin au corps qui combattoit autour de Nazerzingue , les troupes redoublèrent de bravoure et de valeur , persuadées que de la prise ou de la mort de ce prince dépendoit tout le fruit de la victoire. Il ne put résister à leurs attaques réitérées. Ce prince étoit monté sur son éléphant avec plusieurs autres seigneurs. Il envoya chercher Mouzaferzingue , qui étoit son prisonnier. Il le fit mettre sur un éléphant ; il donna ordre qu'au premier signal qu'il feroit , on lui coupât la tête. Ainsi , ce pauvre seigneur , près d'être sacrifié , voyoit toujours auprès de lui deux coutelas étincelans. Sur les quatre heures et demie du matin , nos boulets faisoient beaucoup de ravage , et notre armée faisoit toujours son chemin. Nazerzingue vit tomber à ses côtés plusieurs éléphans. Il commença alors à concevoir que l'affaire étoit sérieuse , et que malgré la supériorité de ses forces , rien ne pouvoit nous arrêter. Il avança , suivi de deux ou trois personnes du côté des Patanes que commandoient les trois nababs , amis des Français. Il les trouva en bataille le sabre à la main. Il s'adressa au nabab de Canour , qui étoit mécontent de lui depuis longtemps , et qui avoit eu soin de donner le mot à ceux qui étoient sur l'éléphant avec Nazerzingue.

Celui-ci adressa d'abord la parole au nabab , et lui dit : *Vous êtes dans l'inaction , dans le temps que les Français m'attaquent de tous côtés ; vous devez entendre l'artillerie depuis près de deux heures ;*

vous êtes un caffé. Ce nabab lui répondit : *Quand nous serons attaqués , nous nous défendrons. Mais vous , seigneur , il me semble que vous fuyez ; ce n'est pas ici que vous devriez être.* Le terme de *caffé* , qui veut dire *trahire* , irrita si fort ce seigneur , qu'il fit signe au cornac de tourner l'éléphant de Nazerzingue de son côté , ce qui arriva si à propos , que le nabab lâcha à Nazerzingue dans la poitrine un coup de fusil chargé de trois balles. Un autre vint , qui lui coupa la tête tout de suite , la mit sur une pique , et cria : *vive Mouzaferzingue !* Le nabab qui avoit tué Nazerzingue , s'approcha de lui , lui montra la tête de son ennemi et le reconnut pour son maître. Il fut mené sur le champ auprès des Patanes , qui lui servirent de gardes , et l'on promena la tête de Nazerzingue par toute l'armée.

Nos troupes alloient toujours en avant , et cherchoient des yeux le pavillon qui avoit été envoyé aux amis des Français. Ils les découvrirent enfin quand le jour parut. Dans ce moment ils ignoroient la mort de Nazerzingue. M. de la Touche marchoit toujours en ordre de ce côté-là , lorsqu'il vint à lui un seigneur sur un éléphant , pour le prier de faire cesser son feu , lui disant que la paix étoit faite ; que Nazerzingue avoit eu la tête coupée ; que Mouzaferzingue vivoit et étoit reconnu souverain ; qu'il le prioit d'envoyer quelque officier pour le saluer , et qu'il avoit grande envie de les embrasser tous. M. de la Touche envoya M. de Bussi pour lui faire compliment. Il resta sous les armes , et fit rendre grâce à Dieu des merveilleux événemens qui venoient d'arriver , par trois salves de mousqueterie , et au bruit de toute l'artillerie. La tranquillité fut remise dans cette grande armée. On rentra paisiblement dans les tentes et tout alla son train à l'ordinaire. On fit poser des gardes et mettre le scellé sur les trésors de Nazerzingue , argent et bijoux : mais dans la cou-

fusion et pendant l'action, plusieurs soldats français s'enrichirent, sans compter les Cipayes, qui ont fait un butin immense.

M. Dupleix fut instruit le même jour à cinq heures du soir, de cet événement. Il attendit des lettres de M. de la Touche pour faire chanter le *Te Deum* au bruit de toute l'artillerie de Pondichery. Il fit partir le même jour quatre officiers distingués pour saluer Mouzaferzingue de sa part, au sujet de l'heureux événement qui venoit de le rétablir sur le trône de ses ancêtres, et pour lui présenter au nom du Roi, six serpeaux magnifiques, qu'il avoit fait faire, conformément au nombre des royaumes dont le nouveau nabab entroit en possession. Ce prince envoya au-devant de ces députés les seigneurs les plus distingués de sa cour, qui les conduisirent à sa tente, où il les accabla d'honnêtetés et de politesses. Il ordonna aussi qu'un drapeau blanc, que M. Dupleix avoit joint à son présent, fût toujours porté dans la suite au milieu de ses marques d'honneur, le regardant, disoit-il, comme un témoignage assuré de la protection que le plus grand Roi du monde vouloit bien lui accorder. Après cette cérémonie, le nouveau nabab, escorté des troupes françaises, se mit en chemin avec toute son armée pour se rapprocher de Pondichery. Il y arriva le 26 décembre 1750, et y fit son entrée le même jour, au bruit de toute l'artillerie de la place. Je ne m'arrêterai point ici à décrire l'entrevue de ce seigneur et de M. Dupleix; elle fut des plus tendres et des plus touchantes : les larmes du prince more, les caresses dont il combla le gouverneur français, exprimèrent beaucoup plus vivement que ses remerciemens et ses discours, la reconnoissance dont il se sentoit pénétré. Aussi témoigna-t-il à M. Dupleix, que croyant tenir de son amitié et de la générosité de la nation, la dignité de *souba* du Dékan, il n'avoit voulu prendre aucunes mesures pour l'administration.

de sa province , sans l'avoir consulté auparavant , le priant instamment de vouloir bien se charger lui-même du soin de faire à cet égard tout ce qu'il jugeroit à propos , de disposer des charges , des pensions , des honneurs et des dignités , et de mettre , en un mot , dans le gouvernement de ses royaumes , l'ordre et l'arrangement qu'il croiroit le plus convenable.

M. Dupleix partagea ensuite le trésor de Nazerzingue , après avoir eu soin cependant que les bijoux , article essentiel et considérable , ne fussent ni visités ni partagés , et fussent remis en entier au nabab. Il fit même présent à ce prince de la part du trésor qu'on l'avoit forcé de prendre. Celui-ci , touché de cet acte de générosité , y répondit par un autre , en faisant sur le champ distribuer aux troupes et aux officiers français quatre cent mille roupies : en même temps il en fit remettre cinq cent mille à la caisse de la Compagnie , à compte des avances où elle pouvoit être avec lui.

On pensoit alors à prendre des arrangemens pour le gouvernement du Carnate , et à y rétablir Chandasaeb. Ce seigneur retiré à Pondichery , depuis la retraite forcée du mois d'avril et la désertion de son armée , attendoit de nous ce service. M. Dupleix le présenta donc à Mouzaferzingue , auquel il demanda pour lui la nababie de cette province. Ce prince lui répondit que c'étoit à lui-même qu'il appartenoit d'y nommer tel gouverneur qu'il lui plairoit ; que de ce moment il lui donnoit le gouvernement de toute la côte , depuis la rivière de Quichena jusqu'au cap Comorin ; qu'ainsi , le Carnate devenant par-là de sa dépendance et de sa juridiction , il ne tenoit qu'à lui d'en donner la nababie à Chandasaeb. Celui-ci donc , après avoir prêté serment de fidélité à Mouzaferzingue , et après avoir juré sur l'alcoran de lui être toujours soumis et attaché , fut déclaré *soudar* ou gouverneur de toute la province du Carnate.

On faisoit cependant toutes les dispositions nécessaires pour l'installation du nouveau nabab ; c'étoit en partie ce qui l'avoit attiré à Pondichery , dans le dessein d'y prendre , de la main même de M. Dupleix , l'investiture de ses nouveaux états , et par cette marque de dépendance et de soumission , rendre publiquement hommage à Sa Majesté du royaume immense qu'il venoit de recouvrer par la protection des armes françaises. La cérémonie s'en fit le dernier décembre sous une tente magnifique , élevée à ce dessein dans la grande place de la ville , vis-à-vis de la maison que Mouzaferzingue occupoit avec sa famille. Là , le prince s'étant assis sur un trône superbe , M. Dupleix lui présenta le *salami* ou présent de vingt-une roupies d'or , et le reconnut pour *souba* du Dékan ; après quoi l'ayant embrassé , Mouzaferzingue le força de s'asseoir à côté de lui sur le trône qu'il occupoit , tandis que tous les seigneurs de la cour du nabab , les généraux patanes et mattrates , et Chandasaeb lui-même s'empressoient de venir à ses pieds lui présenter aussi leur salami et le reconnoître pour leur souverain. Ce fut au milieu de ces fêtes et de ces applaudissemens que M. Dupleix partageoit avec ce seigneur , que celui-ci lui confirma la donation qu'il lui avoit déjà faite du commandement général de toute la côte depuis la rivière de Quichena jusqu'au cap Comorin , le priant de se charger du gouvernement de ce pays , et ne se réservant à lui-même que celui des provinces situées au-delà de cette rivière. Il le fit *mansoubdar* de sept cents cavaliers , et lui dit que , comme c'étoit la coutume de donner un *jackir* ou pension et une forteresse aux mansoubdards de sa considération , il le prioit de vouloir bien accepter la forteresse de Valdaour et ses dépendances , dont il lui faisoit présent. Cette cérémonie dura trois heures , pendant lesquelles le nabab disposa de toutes les charges de sa maison ,

créa des mansoubdars, distribua des pensions, des honneurs et des récompenses, et cela seulement en conséquence des requêtes qui avoient été signées le matin par le gouverneur, celles qui n'avoient pas été signées de lui ayant été rejetées.

Ce fut là le premier *dorbar* (assemblée générale) que tint Mouzaferzingue depuis son élévation sur le trône du Dékan; et tous les anciens seigneurs, tant de la cour de Nisam - Moulouk que de celle de Nazerzingue, avouèrent qu'ils n'en avoient jamais vu d'aussi belles ni d'aussi nombreuses, et où tant de différentes nations fussent rassemblées en même temps. En effet, tous les chefs et généraux mogols, patanes, marattes et autres, se trouvèrent à celle-ci; ce qui parut d'autant plus nouveau, que la défiance et la jalousie qui règnent ordinairement entre ces seigneurs, leur permettent rarement d'être réunis à ces assemblées. Aussi Mouzaferzingue félicitant M. Dupleix de cette singularité, lui disoit agréablement que, ce qui ne s'étoit peut-être jamais vu, *il avoit trouvé le secret de réunir dans un même lieu les lions, les tigres et les moutons.*

Peu de jours après cette cérémonie, le *divan* (premier ministre) du nabab, remit à M. Dupleix les patentes du gouvernement général de la côte de Coromandel, depuis la rivière de Quichena jusqu'au cap Comorin: il y joignit une confirmation de la donation faite à la Compagnie, de la ville de Masulipatan et de l'île de Divi, avec leurs dépendances; un ordre pour le cours des pagodes frappées à Pondichery, dans toute l'étendue de la domination du nouveau souverain, et un autre qui défendoit d'admettre dans le Carnate, à Masulipatan et dans tout le royaume de Golconde, d'autres monnaies que celles de Pondichery et d'Arcate. Mouzaferzingue ne se contenta pas même de ces marques de reconnaissance, d'estime et d'attachement. Pour en

donner un témoignage encore plus éclatant, il ordonna à tous les nababs et gouverneurs de cette partie de l'Inde, et surtout à celui d'Arcate, de payer leur tribut à Pondichery, voulant que dans la suite cette ville fût dépositaire du *cazena* (trésor de la province), d'où après cela il lui seroit remis par mer à Masulipatan; son intention étant de faire de cette dernière place un de ses entrepôts pour tout ce qu'il tireroit par mer de marchandises étrangères, et de remettre ses effets les plus précieux, entre les mains des Français, dont l'affection et la fidélité lui étoient connues par tant de preuves.

Cependant après tant de marques de distinction et de confiance, pour assurer le fruit de ses travaux, et le rendre solide et durable, il restoit encore à M. Dupleix une grande affaire à terminer. Mahmet-Alikan, toujours maître de la forte ville de Trichirapali, y étoit rentré après la mort de Nazerzingue, et tant qu'elle demeureroit en sa possession, la tranquillité ne pouvoit être parfaite, ni solidement établie dans le Carnate. Mahmet-Alikan lui-même fournit à M. Dupleix le moyen de l'en tirer. Convaincu de l'impuissance où il étoit de conserver cette place contre les forces réunies des Français et du nabab, il avoit pris la résolution, en la remettant de lui-même à certaines conditions, de s'en faire un mérite auprès de ce nouveau maître, et avoit chargé Raja-Janogy, un des généraux marattes dont on a parlé, de négocier cette affaire auprès de ce prince. Janogy s'en ouvrit à M. Dupleix, qui ne fut pas plutôt instruit de la disposition et des prétentions de Mahmet-Alikan, qu'il se hâta d'en profiter. Il en parla à Mouzaferzingue, qui, charmé de trouver une occasion aussi favorable, ne balança pas à accorder à Mahmet-Alikan toutes ses demandes. Il consentit de ne point l'inquiéter au sujet de l'administration de la nababie d'Arcate, pour le temps qu'elle avoit
été

été entre les mains de son père Anaverdikam, et promit de le conserver dans tous les biens et dans tous les honneurs dont il étoit alors en possession. A ces conditions, Mahmet-Alikan sortit de Trichirapali, qui fut aussitôt remis à Chandasaeb, et se contenta du gouvernement d'une forteresse, que le nabab lui donna dans le royaume de Golconde.

Cette réconciliation fut suivie de celle de Chanavaskan, premier ministre de Nazerzingue, dont il avoit eu toute la confiance. Après la défaite et la mort de son maître, ce seigneur s'étoit retiré à Chettepette, forteresse éloignée d'environ vingt lieues de Pondichery. M. Dupleix, persuadé qu'il étoit de l'intérêt de Mouzaferzingue d'attirer à son parti un homme aussi puissant et aussi habile, lui écrivit pour l'inviter à se rendre auprès de lui, l'assurant qu'il ne lui seroit fait aucun mal, et que sa personne n'y courroit aucun risque. On avoit déjà fait quelques autres tentatives auprès de ce seigneur, sans qu'il eût été possible de l'engager à se soumettre. Mais à peine eut-il reçu la lettre de M. Dupleix, qu'il lui répondit sur le champ qu'il étoit prêt à faire tout ce qu'il exigeroit de lui, et qu'il se rendroit à ses ordres aussitôt qu'il le jugeroit à propos. M. Dupleix fit part de cette réponse au nabab, et dans le moment même, ils firent partir deux députés, qui, quelques jours après, revinrent à Pondichery, ramenant avec eux Chanavaskan, que M. Dupleix présenta à Mouzaferzingue. Ce prince le reçut avec beaucoup de bonté et de distinction, l'embrassa, et le fit asseoir au nombre des seigneurs de sa cour; il le fit même ensuite, à la recommandation de M. Dupleix, mansoubdar de deux mille cinq cents chevaux, et lui fit présent d'un jakir, proportionné à cette dignité, le priant de lui être aussi attaché qu'il l'avoit été à son oncle, et de lui rendre les mêmes services.

Après avoir ainsi heureusement terminé toutes les

affaires qui l'avoient attiré à Pondichery, il ne restoit plus à Mouzaferzingue que d'aller prendre possession de ses nouveaux états. Tout dans cette ville portoit des marques de sa gratitude, et se ressentoit de sa générosité. Les principaux officiers des troupes et du conseil, avoient été gratifiés de pensions sur le trésor de la province; ses libéralités s'étoient étendues jusque sur les pauvres et sur les églises. Sa reconnaissance devoit être satisfaite; il l'avoit portée au plus haut point : n'étoit-il pas temps qu'il pensât enfin à aller faire sentir à ses nouveaux sujets les effets de sa bonté? Il s'y disposoit, et dans cette vue, il pressoit chaque jour M. Dupleix de lui accorder un détachement de troupes françaises, un train d'artillerie et quelques Cipayes, pour le conduire jusqu'à Aurengabad, afin, disoit-il, que tout l'Indoustan fût témoin de la puissante protection dont Sa Majesté l'honoroit, et que, puisque c'étoit aux Français qu'il étoit redevable du Dékan, il n'en prît aussi possession qu'en leur compagnie. M. Dupleix parut d'abord faire difficulté de se rendre à ce que ce prince souhaitoit, fondé, à ce qu'il sembloit, sur l'éloignement; mais, en effet, pour obliger le nabab à faire un meilleur parti aux officiers et à la troupe qui devoient lui servir d'escorte. Enfin, après quelques jours de négociation, il fut arrêté entr'eux que l'on fourniroit à ce prince un détachement de trois cents hommes, avec dix pièces de campagne et deux mille Cipayes, et que cette petite armée seroit entretenue aux dépens du nabab, sur le pied dont on convint, jusqu'à ce qu'il l'eût remise dans un des ports de la nation. M. de Bussi, officier ferme, actif et vigilant, fut mis à la tête de cette expédition. On lui donna pour le seconder M. de Kerjean et huit autres officiers.

Après avoir pris ces arrangemens et avoir compté trois mois de paye d'avance aux troupes qui devoient

l'accompagner, Mouzaferzingue quitta Pondichery le 7 janvier de cette année 1751, suivi de toute sa famille, et se rendit à son armée qui campoit au dehors des limites. La veille de son départ, M. Dupleix étant allé lui rendre sa dernière visite, ce prince lui fit présent d'un cheval et d'un éléphant, qui avoient été donnés à son grand-père Nisam-Moulouk, par le fameux Thamas-Koulikan, roi de Perse. Il l'assura en même temps que lui et ses descendans conserveroient éternellement le souvenir du service que la nation lui avoit rendu ; qu'il lui accorderoit tous les privilèges dont elle pourroit avoir besoin, et qu'il vouloit qu'elle fût toujours maîtresse dans ses états, autant et plus que lui-même. C'est dans ces sentimens que fut conçue la lettre qu'il écrivit au Roi de France avant son départ. De là il continua sa marche vers le Dékan, recevant partout sur sa route, comme on l'apprit des lettres de M. de Bnssi, les respects et les soumissions des peuples, qui s'empressoient de le reconnoître pour leur souverain, et ayant toujours des attentions infinies pour les Français qui l'accompagnoient, qu'il traitoit comme ses amis les plus chéris. Au commencement du mois de février, on le comptoit à environ quatre-vingts lieues de Pondichery.

Telles ont été les causes et les motifs, les progrès et les suites d'une longue guerre, qui, pendant l'espace de plus de dix ans, a embrasé une des plus grandes et des plus riches parties de l'Inde, dans laquelle l'honneur, la justice, l'humanité, la reconnoissance, même la vraie et saine politique, ont d'abord engagé les Français ; que le malheur des temps, le concours des circonstances, l'intérêt même personnel, leur ont depuis rendue nécessaire, et qui, malgré les idées sinistres que des hommes mal instruits ou mal intentionnés ont voulu en donner, tant dans ce pays-là qu'en Europe, ayant été conduite avec une pru-

dence que le succès a justifiée, vient enfin d'être terminée par une révolution des plus fameuses qui soient peut-être jamais arrivées dans ces provinces, et aussi avantageuse qu'elle est honorable à la nation, et glorieuse au règne de notre auguste monarque.

Il est juste, Monsieur, qu'après vous avoir entretenu, comme Français, des actions de valeur et de prudence qui ont fait ici tant d'honneur à la nation, je vous parle, comme missionnaire, de ce que j'ai appris sur l'état de nos missions, dans le court voyage que je viens de faire, uniquement pour m'en informer.

Mon église est située dans un pays livré à toutes les horreurs de la guerre. Elle étoit ci-devant dans le faubourg d'une grande ville nommée *Ballapouram*. Sans avoir changé de place, elle est à présent dans la campagne, attendu qu'on a démoli tout ce qui l'environnoit, dans la crainte d'un siège de la part des Maissouriens. Ceux-ci ont enlevé une principauté au prince de *Ballapouram*, qui l'avoit récemment acquise par succession, et veulent lui ravir tout ce qu'il possède encore. Dans cette vue, ils l'affoiblissent par des excursions continuelles, où ils brûlent les récoltes et les villages, enlèvent les bestiaux et chassent les habitans. C'est après une consécration spéciale de ce prince au dieu *Vistnou*, que ces malheurs lui sont arrivés. Bien des gentils attachés à d'autres fausses divinités, en ont fait la remarque. Le prince persiste cependant dans son attachement à sa secte, qui, plus que toute autre, est ennemie de la vraie religion. Malgré cela, il n'a osé permettre qu'on touchât à notre église, qu'il regarde, dit-il, comme le rempart de sa ville. Après l'avoir sauvée plusieurs fois, et défendue contre la mauvaise volonté de ses sujets, il a été lui-même surpris de la voir subsister, malgré tous les autres dangers qu'elle a courus d'ailleurs. Deux

armées mores ont campé quelque temps tout auprès. Bien loin d'en recevoir aucun dommage, les nababs ont veillé à sa conservation et m'ont fait toutes sortes de politesses. Les Marattes sont venus ensuite, et ils ont campé près de neuf mois autour de nous. Vous connoissez ces peuples. Ce sont les anciens maîtres de la presqu'île de l'Inde. Ils partagent encore avec les Mores, qui l'ont prise sur eux, une partie des impôts qui s'y lèvent. Ils se sont maintenus de plus dans la possession de piller le pays, et rien ne leur échappe, non pas même les ornemens des divinités qu'ils adorent. Ils n'ont garde de leur laisser les habits et les bijoux dont ils les trouvent parées. Cependant des gens de cette sorte, n'ont eu que du respect pour l'église du vrai Dieu et pour le missionnaire. La divine Providence m'a même ménagé l'amitié des chefs. Mais comme l'armée maratte n'est qu'un assemblage de brigands, qui regardent le vol sur le pied d'une profession qui leur est propre, il ne se peut faire qu'on soit auprès d'eux sans alarmes, et l'avenir est encore plus effrayant que le passé.

Les Marattes ont une fête, pendant laquelle les chefs n'ont pas droit, durant l'espace d'une nuit, d'empêcher les vols ou pillages que leurs inférieurs veulent faire. Ils se volent même réciproquement. J'en fus averti d'avance, et mes disciples, sans mon ordre, s'assemblèrent une douzaine en armes, devant la première porte du terrain qui renferme l'église, la maison du Missionnaire et quelques maisons de pauvres Chrétiens. C'est ce qui constitue ce que nous appelons *matham*. Ils étoient là pour intimider les voleurs qui viendroient, si le nombre n'en étoit pas trop grand. Sur les dix heures du soir, j'entendis du tumulte, j'y accourus. Ces gens étoient aux mains avec une trentaine de goujats de l'armée, qui s'enfuirent dès qu'ils m'aperçurent, en disant cependant qu'ils alloient chercher du renfort. Ils

revinrent en effet à diverses reprises, et nous aurions eu peine à faire face à tous ceux qui entreprenoient d'escalader de divers côtés la muraille, si le fils d'un des généraux, chef d'une troupe qui passe dans cette armée même pour la troupe des vauriens, ne fût monté trois fois à cheval, et ne fût venu, sans que je le susse, écarter ses gens de notre matham. Il en frappa même quelques-uns, sans respect pour la loi de la fête. Vers les deux heures après minuit, je me retirai pour prendre quelque repos. A peine fus-je couché sur mon lit, c'est-à-dire, sur la terre, qu'il me vint en pensée que j'avois mal fait d'abandonner mes gens. Je retournai fort à propos à leur poste, où je les trouvai aux prises avec les domestiques mêmes du chef qui m'avoit rendu le service dont je viens de parler. Ceux-ci venoient avec des tisons allumés, dans le dessein formé de brûler l'église. Ils étoient piqués de ce que j'en avois fait sortir leur maître, qui étoit venu s'y coucher une après-dinée, comme dans l'endroit le plus frais du camp. Ils avoient déjà secoué leurs tisons sur le toit d'un Chrétien; mais on arrêta le feu tout d'abord. Je fis à l'instant, et avant que de leur parler, arborer sur la porte un étendard que le principal chef m'avoit donné. Après quoi, j'appelai les incendiaires. Je leur demandai quel étoit l'usage de ces torches qu'ils portoient à la main. Ils me répondirent que c'étoit pour allumer leur pipe. Dès que je vis qu'ils n'osoient s'ouvrir à moi de leur dessein, je fis semblant de l'ignorer; et en leur témoignant plus d'assurance que je n'en avois, et leur parlant civilement, je leur donnai enfin leur congé, qu'ils voulurent bien recevoir. Nous passâmes le reste de la nuit avec une grande impatience de voir le soleil paroître sur l'horizon.

Je vous ai parlé de mon église : je voudrois bien y retourner, quoique l'état du pays de Ballapouram n'ait point changé. Mais si les Maissouriens en vien-

ment à un siège, comme ils s'y préparent depuis longtemps, il n'y a pas d'apparence que je puisse m'y maintenir. Le commencement de l'année indienne, qui est à l'entrée du soleil dans le signe du Belier, nous éclaircira là-dessus. C'est le temps, pour les Indiens, d'entreprendre les expéditions militaires qu'ils méditent.

Le secours qui me vint de votre part, l'année dernière, m'arriva fort à propos pour m'aider à une entreprise que j'avois déjà commencée. Je ne pousse pas mes actions de grâces jusqu'à la première main, instruit comme je le suis, qu'un oubli apparent est la meilleure façon de reconnoître ses bienfaits; mais je n'ai garde de les oublier devant Dieu, de qui seul elle attend sa récompense.

Vous pouvez à présent, Monsieur, juger de l'état où sont nos missions. Elles ont tellement souffert des guerres cruelles que les Mores et les Gentils se sont faites, qu'il faudra bien du temps pour les rétablir, bien des secours pour réparer leurs pertes, bien des ouvriers pour remplacer ceux qui sont morts, ou qui se sont dispersés. C'est par ces considérations, que je prévois avec douleur que je serai probablement obligé de retourner en Europe pour solliciter ces secours, et pour rassembler quelques nouveaux ouvriers que je puisse ramener avec moi, afin de ne pas laisser en friche un champ autrefois si bien cultivé, et qui, depuis dix ans, n'a éprouvé que des ravages.

Il est vrai que nous avons un puissant protecteur dans la personne de M. Duplex; mais je doute si cette protection sera de longue durée, et s'il ne sera pas lui-même bientôt rappelé dans sa patrie. Il est trop accrédité dans l'Inde, pour que les Anglais n'en soient point jaloux, et dès-lors je suis sûr qu'ils chercheront tous les moyens possibles de prévenir la France même contre lui. C'est encore pour moi une

raison de plus de quitter pour un temps ce séjour, jusqu'à ce que la Providence remette les choses dans leur ancien état.

Pour y coopérer, à mon arrivée en France, j'exposerai la situation présente et le pitoyable état où est réduite la chrétienté de ce grand pays, où l'on comptoit trois cent mille Chrétiens. Les âmes fidèles et généreuses en seront touchées, et voudront bien, à ce que j'espère, contribuer à réparer ces ruines. D'ailleurs, nos frères, pleins de zèle pour les intérêts de la religion, s'empresseront de venir la relever dans ces vastes contrées. Je servirai du moins à les informer de la manière dont j'ai lieu de penser qu'il faut s'y prendre pour réussir dans cette bonne œuvre; et si je suis assez heureux pour y rentrer moi-même à la tête d'une si sainte recrue, je me croirai trop récompensé des fatigues d'un si long voyage.

J'ai l'honneur d'être, etc.

EXPLICATION de quelques termes persans, mogols et indoustans, répandus dans l'histoire des dernières guerres de l'Inde.

ALDÉE, village ou ferme.

Arcate, ville capitale du royaume de Carnate ou du Carnatek. Ce royaume relève du souba du Dékan, et le souverain a la titre de *nabab* du Carnate. De lui relèvent plusieurs petits souverains appelés, par tolérance, *nababs* ou *rajas*; tels sont les nababs de Velour, de Trichirapali, de Carapen, de Tanjaour, de Maïssour, etc. Pondichery, Madras, Saint-Thomé, etc. sont dans le district de la nababie d'*Arcate*. Le mot d'*Arcate* en langue *tamoule*, veut dire *six montagnes*. Les anciens rois du Carnate, qui étoient maîtres de ce poste et qui en connoissoient l'avantage, le choisirent pour y établir leur cour.

Arian-Coupan, nom d'un village et d'une rivière, à trois quarts de lieue de Pondichery.

Azefia, nom qui, chez les Mogols, est donné au grand chancelier de l'Empire, et, en cette qualité, il est le premier ministre. Nisam-Moulouk étoit *Azefia*.

Bangue; c'est le suc d'une plante des Indes presque semblable au chanvre. On le mêle avec l'opium et la raque. Cette boisson enivrante rend furieux et insensible.

Bétel; c'est une herbe des Indes, dont la feuille est large. Les Indiens en mâchent, sans l'avaler, le matin, l'après-midi, le soir, la nuit même, et en portent toujours avec eux. Mais comme elle est amère, pour corriger cette amertume, on la mêle avec de la chaux, de la raque (fruit d'une espèce de palmier), du cardamome, du clou de girofle et de la cannelle. Le bétel échauffe beaucoup, fortifie la poitrine, conserve les dents, rend les lèvres vermeilles et l'haleine douce. En le mâchant, un ouvrier peut travailler pendant deux jours sans avoir faim et sans avoir besoin d'aucune nourriture.

Boussoula, titre du *rapogy*, général des Marrasses. *Rapogy Boussoula* veut dire, *seigneur généralissime*.

Brames. Les Indiens sont partagés en plusieurs castes ou familles, dont la première et la plus noble est celle des Brames. Ces Brames sont prêtres et les docteurs de l'Inde.

Carapen, nom d'une forteresse dont le gouverneur est souverain, et prend le titre de nabab de Carapen; il relève du nabab d'Arcate.

Cazena, caisse royale ou impériale.

Chandasæb, gendre d'Aoustalikan, nabab d'Arcate. Ce nom signifie *Seigneur de la lune*.

Chanavaskan, nom du premier ministre ou divan de Nazerzingue.

Chopdar, officier qui répond à nos aides-de-camp, et dont les fonctions sont de porter les ordres du souverain.

Cipayes, soldats cipayes, c'est-à-dire, soldats du pays. Par ce mot on entend les Indiens à la solde des Européens.

Courou ou *carol*, somme valant cent laks; le lak vaut cent mille roupies. Une roupie d'or vaut treize roupies d'argent; la roupie d'argent vaut quarante-huit ou cinquante sous de France. Le carol s'entend des roupies d'argent, et vaut près de vingt-cinq millions.

Darmanchada, pavillon que les armées mores élèvent quand ils veulent faire savoir à l'ennemi qu'ils demandent la paix, et qu'ils sont prêts à recevoir des propositions pacifiques.

Dékan, c'est une vaste province du Mogol, contenant plusieurs royaumes. Le vice-roi de cette province s'appelle *Souba*. Il est souverain et fait sa résidence ordinaire à Golconde, ou à Aureng-Abad. On le nomme aussi roi de Golconde. Il nomme à plusieurs royaumes, ou plutôt il y met des gouverneurs, avec droit de succession. Tel est le nabab d'Arcate et d'autres, qui sont pourtant souverains moyennant un tribut qu'ils payent au *cazena* du *souba* du Dékan.

Divan. Chez les Persans ce mot signifie conseil-d'état que tiennent les souverains; mais dans l'Inde, c'est le nom du premier ministre.

Fakirs, sont une espèce de dervis ou religieux indiens, vagabonds qui vivent d'aumônes. Ils vont quelquefois seuls, quelquefois en troupe. Il y a aussi des fakirs pénitens, dont la mortification la plus ordinaire est de se tenir jour et nuit dans une posture très-gênante. Ils sont tous en grande vénération aux Indes.

Jakir, pension sur le trésor royal, laquelle est insé-

parable des titres que le souverain donne, et qui est plus ou moins grande à proportion de ces titres.

Koulis. Ce mot signifie esclave, et on appelle de ce nom les porte-faix.

Kan, veut dire *prince* ou *chef d'armée*, d'une province ou d'une ville.

Lak, somme valant cent mille roupies d'argent; la roupie étant évaluée à cinquante sous, le lak vaut deux cent cinquante mille livres.

Mouzaferzingue, fils de Satolodoskan, gendre de Nisam-Moulouk. Ce mot signifie *invincible guerrier*.

Mainnavatte, est un étendard que le Grand-Mogol donne à celui qu'il charge de marcher contre un rebelle. *Mainnavatte*, en indoustan, veut dire, *seigneur qui châtie les rebelles*. C'est la plus grande marque d'honneur que le Grand-Mogol puisse conférer. Jamais elle n'a été accordée qu'à un prince du sang. C'est le premier général qui porte cet étendard à côté du prince.

Mansoubdar, dignité militaire qui répond à celle de colonel de cavalerie, mais avec une autorité beaucoup plus étendue. Cette dignité est plus ou moins considérable par rapport au nombre de cavaliers que le souverain assujettit à celui qu'il en honore. *Mansoubdar de mille, de deux mille*, etc. Les *Mansoubdars*, au-dessus de deux mille cavaliers, ont de droit une forteresse, outre le *jakir* proportionné à leur dignité. M. Dupleix est mansoubdar de deux mille cinq cents cavaliers. Il a une pension de cent mille roupies, et la forteresse de Villenour. M. de la Touche est mansoubdar de quinze cents cavaliers; sa pension va à peu près à trente-cinq mille livres.

Marattes, peuples qui habitent les montagnes du Malabar qui sont derrière Goa; on les appelle *Montagnes des Gattes*. Ils ont un roi, mais leur occupation ordinaire est le métier de la guerre. On peut

les comparer aux Suisses d'Europe ; pour de l'argent ils servent tout le monde. Leur capitale s'appelle Satara.

Moulouk. Nisam ou Nirsan s'appeloit autrefois *Azefa* ou premier ministre du Grand-Mogol ; il fut vice-roi du Dékan ; il combattit un concurrent qu'il avoit : on l'appela *Moulouk* ou *Bras fort de l'Empire*. Il étoit généralissime du Grand-Mogol , et avoit conquis plusieurs royaumes.

Nazerzingue , fils de Moulouk. Il s'étoit révolté contre son père ; qui , en punition de cette faute , l'obligea de porter tant qu'il a vécu une chaîne de fer. Il s'empara , après la mort de son père , du Dékan , et conséquemment des royaumes de Golconde et d'Aureng-Abad.

Nabab. Ce nom veut dire *vice-roi*. Il n'appartient qu'au souba du Dékan dans la presqu'île ; mais les gouverneurs que ce souba met aux royaumes de sa dépendance , prennent le nom de *nabab* ; tel est le nabab d'Arcate. Bien plus , les gouverneurs des forteresses et places fortes d'autres royaumes dépendans d'Arcate , se qualifient aussi de nababs. Tels sont les gouverneurs de Velour , de Trichirapali , de Maduré , de Maïssour , etc. On les appelle autrement *raja* ou *petit roi*. Ils sont tous souverains , moyennant le tribut qu'ils payent.

Pagode , temple des divinités des gentils. Ce nom s'applique aussi à ces divinités. Il signifie encore une espèce de monnaie valant un peu plus de huit livres monnaie de France.

Paravana , lettres-patentes qui confirment la concession que le souverain fait de quelque titre ou dignité , de quelque pension ou de quelques terres. Le souba du Dékan a donné le *paravana* de la ville de Mazulipatan , de l'île de Divi , et de plusieurs autres concessions d'un produit très-considérable pour la Compagnie des Indes.

Patanes. Peuples.

Roupie, espèce de monnaie des Indes. *Roupie d'or* : *roupie d'argent* : la roupie d'or en vaut treize d'argent, et celle d'argent vaut de quarante-huit à cinquante sous.

Raja. Nom qu'on donne à certains petits rois des Indes, idolâtres et gentils, et qui sont sous la protection du Mogol et des nababs des royaumes dans lesquels se trouvent les états de ces rajās. Le *raja* de Tanjaour, le *raja* de, etc.

Satodoloskan, nom du fils de Mouzaferzingue.

Salami, somme d'argent qu'un inférieur présente à son supérieur.

Schah, veut dire *roi*.

Serpeau, présent qui consiste en habit d'usage pour la nation qui le présente.

Souba, vice-roi, ou plutôt souverain. Le *souba* du Dékan.

Soubdar, officier militaire inférieur au Mansoubdar.

Tan, mot qui signifie *pays*, et qui est d'usage dans tout l'Orient; l'Indous-*tan*, le Curdis-*tan*, signifie, le pays des Indes, le pays des Curdes, etc.

LETTRE

Du révérend père X... de Saint-Estevan, à M. le comte de.....

A Pondichery, le 7 décembre 1754.

MONSIEUR ET RESPECTABLE AMI,

JE croirois manquer essentiellement aux bontés dont vous m'avez toujours comblé, et à l'amitié sincère qui nous unit depuis si long-temps, si je ne

remplissois la promesse que je vous ai faite en quittant l'Europe peut-être pour toujours. Vous n'ignorez pas combien doit coûter un sacrifice qui nous sépare de tout ce que nous avons de plus cher au monde ; vous connoissez mon cœur : jugez quelle dut être sa situation au moment de l'embarquement ; il ne fallut rien moins , je vous l'avoue , que la volonté de Dieu pour le tranquilliser , et lui rendre une paix qu'un peu trop de pusillanimité lui avoit peut-être fait perdre.

Je m'embarquai à Lorient le 8 mars 1754 , dans le vaisseau le *Duc d'Orléans* , avec un compagnon dont le mérite , le zèle et le caractère ne laissoient rien à désirer. Notre vaisseau renfermoit environ sept cents personnes ; on y comptoit quatre cents hommes de troupes , dont trois cents étoient Allemands , ce qui formoit une ample moisson pour de jeunes missionnaires. Notre apprentissage a été des plus rudes ; à peine nous sommes-nous trouvés à trois cents lieues de France , que les maladies ont commencé à se déclarer. La mal-propreté , jointe à des maux que je n'ose nommer , infectèrent bientôt tout l'équipage ; mais ce n'étoient encore là que les avant-coureurs des épreuves que la Providence nous ménageoit dans ses conseils toujours adorables.

Avant d'arriver à *Gorée* , qui , selon les ordres de la Compagnie , devoit être notre première relâche , nous eûmes le bonheur de faire faire abjuration à deux soldats allemands ; et ce furent là les prémices de notre mission. Nous restâmes onze jours à Gorée. Je ne vous dirai rien de cette ville , qui n'est qu'un rocher aride : vous la connoissez ; mais ce que vous ignorez , sans doute , est le désordre affreux que j'y ai vu régner. Une cinquantaine de soldats , avec un état-major , en composent toute la garnison , et une quarantaine de cases de Noirs forment un village ou la bourgade. Nous y passâmes la semaine sainte ; mais

tout le fruit que nous recueillîmes de nos fatigues, furent les confessions de quelques Noirs, et d'un ou de deux Blancs du bas étage. Il y avoit déjà quatre ans que l'aumônier de la garnison étoit mort. Je m'offris au commandant jusqu'à l'arrivée d'un autre qu'il prétendoit avoir demandé. Mes offres furent rejetées; j'en sentis la raison. La vie déréglée qu'on menoit dans cette île, n'étoit guère compatible avec la présence d'un missionnaire, qui se consacre par état à la conversion des âmes. Ma bonne volonté devint donc inutile, et je me vis forcé de me rembarquer, aussi scandalisé de la conduite des habitans de Gorée, qu'édifié de la mort d'un soldat luthérien, qui, après avoir fait son abjuration, mourut dans les sentimens de la plus héroïque piété.

A peine fûmes-nous huit jours en mer, que les maladies s'accrurent au point qu'il me seroit impossible de vous rendre la triste situation où fut réduit l'équipage. Aux maux dont je vous ai déjà parlé, se joignirent la gale, la dyssenterie et le flux de sang. L'air corrompu qu'on respiroit, et la vermine qui gagna tout le bord, en rendoient le séjour insupportable, même à ceux qui, par état ou par devoir, se trouvoient logés sur le tillac. Jugez quelle doit être la situation de la multitude logée dans les entreponts et la sainte-barbe : cependant il n'y en avoit pas de plus cruelle que la nôtre. Appelés à chaque instant par des moribonds entassés, pour ainsi dire, les uns sur les autres, couverts d'ordures et à moitié pourris, nous étions obligés de nous étendre entre deux cadavres vivans, pour écouter leurs confessions, et leur administrer les derniers sacremens. Vous devez sentir dans quel état nous sortions de ces lieux infects; aussi les passagers fuyoient-ils notre voisinage, et nous prioient-ils très-instamment de nous mettre sous le vent. Cet état violent dura près de trois mois, au bout desquels nous arrivâmes

enfin à la vue de Madagascar. Il en étoit temps ; nous avions déjà perdu beaucoup de monde , surtout parmi les Allemands , entre lesquels plusieurs avoient abjuré le luthéranisme. C'est là que Dieu m'attendoit : ma santé s'étoit soutenue jusqu'alors dans toute sa vigueur ; elle succomba enfin.

Le Seigneur a partout des âmes d'élite , et il y en avoit à notre bord. J'admirois surtout un jeune voilier âgé de vingt - deux ans , dont la vie exemplaire étoit pour tout l'équipage un sujet d'édification. Sa piété , la candeur de son âme , et la pureté de ses mœurs , m'avoient inspiré pour lui le plus tendre attachement. Il fut frappé tout à coup du mal contagieux ; mais à peine en eut-il senti les premières atteintes , qu'il m'appela pour le disposer à la mort. J'y courus aussitôt , et je me hâtai de le confesser , et lui administrai l'extrême-onction. Cependant la maladie avoit fait des progrès si rapides ; qu'après la cérémonie , je ne crus pas devoir l'abandonner. Bientôt il entra dans une agonie douloureuse , qui lui laissa néanmoins toute sa connoissance , de sorte que je lui parlai du Dieu des miséricordes jusqu'à son dernier soupir ; et comme j'étois trop près de lui , je le reçus dans la bouche. A l'instant , je fus frappé à la tête comme d'un coup de massue , et l'impression du mal fut si extraordinaire et si rapide , que de retour sur le tillac , tous ceux qui m'aperçurent , jetèrent un cri d'étonnement : des yeux enfoncés , des joues coulées et livides , et un air égaré , furent les symptômes de la peste qui venoit de m'attaquer. Tout le reste de la journée se passa dans un affaissement général et dans les plus vives douleurs. Sur le soir nous mouillâmes dans la rade de l'île , vis-à-vis de Foule - Pointe. La nuit ne put me procurer le moindre repos. Le mal augmenta. Le jour suivant , le capitaine , qui n'ignoroit point la situation où je me trouvois réduit , me
demanda

demanda si je ne jugerois point à propos de descendre ; qu'en ce cas on alloit charger la grande chaloupe des mourans et des plus malades ; que je leur serois d'un grand secours dans la traversée et à terre , plusieurs étant sur le point d'expirer. Je consentis à tout , et m'embarquai sur le champ avec une partie de ces pauvres malheureux , qui étoient environ trois cents. Je me plaçai au milieu de ceux qui étoient le plus dangereusement malades , et durant la traversée , deux d'entr'eux moururent dans mes bras. Arrivé à terre , je passai , malgré mon mal qui me permettoit à peine de voir clair , toute la matinée à confesser , à administrer les sacremens , à donner des bouillons et à prodiguer mes soins à des malheureux qui manquoient de tout. Heureusement pour moi , mon collègue arriva bientôt après avec une seconde chaloupe. Mon cœur , qui depuis deux jours étois navré de douleur , se calma dans ce moment. *Soyez le bien arrivé* , lui dis-je , *il est temps , mon mal me presse horriblement ; faites-moi faire une cahute , et jetez quelques planches sur des tréteaux ; je me meurs , et je sens que je n'irai pas loin*. Dans l'espace d'une heure les Nègres eurent tout préparé. J'étois allé en attendant sur le bord de la mer , dans l'espérance que le grand air calmeroit un peu ma douleur. Je me trompois , je fus forcé de revenir sur mes pas voyant à peine pour me conduire , et je ne fus pas plutôt entré dans la petite case qu'on achevoit de me construire , que je me jetai à corps perdu sur une espèce de lit fabriqué à la hâte. A l'instant même je perdis connoissance , et je restai cinq jours entiers sans mouvement et sans le moindre sentiment. L'aumônier frappé du même mal , mourut à côté de moi , et j'eusse ignoré sa mort , si on ne me l'eût apprise lorsque je sortis de cette longue léthargie. Au bout du cinquième jour , le sentiment me revint , mais avec

une foiblesse inexprimable qui dura pendant un mois entier que nous passâmes dans cette île. Le père Yard a eu durant ce temps-là tous les malades à soigner ; il n'a pris de repos ni nuit ni jour ; il a suppléé à tout , et a eu le bonheur de faire rentrer deux Allemands dans le giron de l'Eglise.

Cependant le moment de quitter Madagascar étoit arrivé. Le capitaine vint me voir et m'annonça qu'il étoit déterminé à m'y laisser , et que dans une vingtaine de jours , je pourrois m'embarquer avec les autres malades destinés comme moi à demeurer dans l'île. Ma réponse fut décisive. *Vous mourrez* , me dit cet officier qui avoit pour moi des bontés sans nombre. *N'importe* , lui répliquai-je , *mourir pour mourir , autant vaut-il que ce soit sur mer que sur terre*. Il y consentit. Il fallut donc me porter à la chaloupe ; mais dès que j'y fus entré , le mouvement me fit perdre connoissance , au point que la mer s'étant émue , une lame enleva à côté de moi une grande case pleine de volaille , sans que je m'en aperçusse. On m'a dit depuis que nous avions été sur le point de périr. Etant arrivé près du vaisseau , on m'y transporta par le moyen de quelques cordes dont on eut soin de me bien lier. J'ignore encore comment cela se passa ; tout ce que je sais , c'est que je me trouvai le lendemain à bord.

Je ne puis que me louer , Monsieur , de toutes les bontés qu'on a eues pour moi ; mais la force de mon tempérament n'a pas peu contribué à la diminution de mon mal. Mon collègue eut bientôt son tour. A peine fus-je un peu revenu , qu'il se vit à l'extrémité ; et il auroit infailliblement succombé , si le Seigneur , qui le réservoir à la conversion des Indiens , ne l'eût rappelé à la vie , tandis que les hommes le condamnoient à la mort. Pour moi je n'étois rien moins que rétabli ; je devins hideuse-

ment scorbutique, et c'est dans cet état que nous abordâmes à Pondichery le 28 août 1754.

Quand il fut question de descendre à terre, il ne se trouva dans le vaisseau ni bas ni souliers qui pussent me servir, tant mon corps étoit boursoufflé. Je descendis donc pieds et jambes nues; le père Lavour, supérieur, et le plus digne missionnaire de l'Inde, vint au-devant de moi, et me conduisit à l'église environné d'une multitude de Chrétiens : de là il fallut prendre le chemin de l'infirmerie. Le médecin m'ayant vu, porta aussitôt ma sentence, promet de faire pour moi tout ce qui dépendroit de son art, mais finit par conclure qu'il étoit moralement impossible de me tirer d'affaire. Le Seigneur en avoit jugé autrement. Le lendemain de notre arrivée, toute la chrétienté de Pondichery partit en procession pour se rendre dans une maison appelée *Ariam-Coupan*, distante d'une lieue de cette ville.

Je ne pus obtenir ce jour-là la permission de m'y faire transporter; mais j'y réussis le lendemain. Une Vierge miraculeuse, qu'on honoroit dans cette mission, avoit ranimé toute ma confiance : elle ne fut pas vaine. On m'y porta couché dans un palanquin. Je n'eus pas plutôt aperçu l'église, que je voulus essayer de m'y rendre à pied à l'aide d'un bâton. J'y parvins avec bien de la peine. Prostrné aux pieds de la Mère de Dieu, j'y fis ma prière et le sacrifice de ma vie. Ma prière étant finie, on me mit au lit, et la nuit même, pendant mon sommeil, il sortit de mes jambes une si grande quantité d'eau, que dès le lendemain je fus en état de dire la messe, d'assister à tous les exercices, et au bout de la neuvaine, de me rendre à pied et en procession à Pondichery. Depuis ce moment, je jouis de la plus parfaite santé. Vous me demanderez, sans doute, Monsieur, quelles sont à présent mes occupations. Une des principales est d'étudier de toutes mes

forces une langue barbare et difficile , qui cependant n'a rien de rebutant pour moi. L'espérance de devenir utile au salut de mes chers Indiens , m'aplanit toutes les difficultés , et déjà je commence à faire assez de progrès , pour oser me flatter d'aller bientôt partager les fatigues de ceux qui s'occupent dans l'intérieur des terres. Les exemples que j'ai ici sous les yeux , sont un puissant motif pour moi. Cette mission est un composé d'anciens et de respectables missionnaires qui ont blanchi dans les travaux apostoliques , et qui ont environ quinze mille Chrétiens sous leur direction ; ils sont au nombre de sept ; le moins âgé d'entr'eux a passé soixante ans.

Cette nombreuse chrétienté augmente tous les jours par les prosélytes qu'y attire le père Artaud , l'apôtre des Parias. Le bien qu'il fait auprès de ces derniers , que les autres Indiens regardent comme la lie du peuple , est immense. Il n'est point de semaine qu'il n'en gagne à Jésus-Christ au moins sept à huit , souvent un plus grand nombre. On voit ces pauvres gens se rendre régulièrement dans une cour de l'église le matin à six heures et l'après-midi à une heure , pour apprendre leur catéchisme et leurs prières. Rien n'égale la patience de ces catéchumènes ; assis par terre , les jambes en croix comme nos tailleurs , vous les voyez occupés douze heures par jour à répéter ou à écouter avec la plus grande attention les instructions de leurs maîtres. Ce qu'on fait dans une cour de l'église pour les Parias , se fait aussi dans une autre pour les Choutres ou nobles du pays. Un respectable vieillard (le père Cœurdox) , qui a été pendant dix ans supérieur-général de la mission , en est chargé aujourd'hui. Le nombre de ses prosélytes est très-grand , et les baptêmes y sont journaliers. A mesure qu'on les trouve instruits , on les régénère et on les fait enfans de Dieu. J'ai eu moi-même la consolation d'en purifier plusieurs dans les eaux salutaires ; et le

nombre, depuis mon arrivée jusqu'au moment où je vous écris, est de plus de quarante adultes. Celui des prosélytes est bien plus considérable. Les nouveaux arrivés parmi nous, s'occupent à enterrer, à baptiser les enfans, à porter l'extrême-onction, et enfin, à étudier la langue du pays. Tel est présentement mon emploi. Quant aux pères qui composent la maison, à peine peuvent-ils suffire aux confessions journalières, aux instructions, prônes, sermons, etc. L'usage des langues et l'habitude de parler sur le champ, modèrent l'excès du travail.

Il y a dans notre voisinage, c'est-à-dire à une lieue d'ici, ouest et sud, deux missions, dirigées par deux vieillards vénérables, chacun d'environ soixante-dix à soixante-quinze ans. On y compte près de trois mille Chrétiens. La première est *Ariam-Coupan*, et la seconde *Olougareï*. La ferveur des bonnes gens qui les composent m'a enchanté; mais je me réserve à vous en donner un détail dans la suite. Alors je vous écrirai de l'intérieur des terres, où je compte passer au plutôt.

Le fameux M. Duplex vient de s'embarquer dans le vaisseau qui m'a conduit: il emporte avec lui les regrets des vrais Français. Le rôle qu'il a joué dans l'Indoustan, et la réputation singulière qu'il s'y est acquise, font ici murmurer bien des gens de son rappel. Trop nouveau encore et trop peu instruit du local, il me siérait mal de porter mon jugement; mais, à en croire le public indien, c'est un malheur pour la nation française, qui, par l'arrivée des deux mille hommes transportés par l'escadre de M. le Godou, auroit été dans le cas de donner la loi dans ces vastes contrées. La chose n'eût pas manqué d'arriver, disent nos politiques, si M. Duplex eût continué à commander la nation. On se flatte même de son retour, et je crois pouvoir assurer qu'il y est presque généralement désiré. On va encore plus loin; à en

croire certaines gens, son départ est le préambule de la supériorité des Anglais, dont la politique, dit-on, est la première cause du rappel de ce gouverneur. La suite fera voir s'ils devinent juste. J'ai l'honneur d'être, avec le tendre attachement que je vous ai voué, etc.

S E C O N D E L E T T R E

Du Père X. de Saint-Estevan, missionnaire de la Compagnie de Jésus dans l'Inde, à M. le comte de.....

A Kareikal, le 15 novembre 1755.

M O N S I E U R ,

CE n'est plus de Pondichery, mais de Kareikal que je vous écris. Cette petite ville, située à trente lieues au sud de Pondichery, est un comptoir français, et se trouve enclavée entre Trinkebar, comptoir danois, et Nagapatnam, comptoir hollandais. Ces deux derniers sont distans de deux lieues; le premier au nord, et le second au sud. Il y a une trentaine d'années que le roi de Tanjaour, par un arrangement fait entre lui et la Compagnie de France, avoit permis à cette dernière de bâtir un fortin sur le bord d'une rivière qui va se jeter dans la mer, et qui, par sa position, rend ce terrain très-commode pour le commerce. Quelque temps après la donation, ce prince crut, par une politique mal entendue, devoir chasser les Français de leur nouveau séjour; en conséquence, il leur déclara la guerre, bien persuadé qu'une cinquantaine d'Européens ne pourroient ou n'oseroient tenir tête à une armée de cinq à six mille hommes destinés à les attaquer. La guerre ne fut pas plutôt

déclarée, que les Tanjaouriens s'approchèrent de Kareikal; et comme cette ville étoit ouverte de tous côtés, ils n'eurent pas de peine à y pénétrer. Après avoir fait quelques dégâts dans les environs, ils sommèrent le commandant de la place de se rendre: c'étoit le sieur Fevrier. Celui-ci, par une prudence hors de saison, avoit pris le parti de s'enfermer dans le fort avec sa garnison, dans le dessein d'y attendre le secours qu'on lui avoit annoncé de Pondichery. Heureusement ce secours ne tarda point à paroître: il étoit composé de deux cents Européens; commandés par un de nos plus braves officiers, M. Paradis. A peine eut-il mis le pied sur le rivage, qu'il marcha droit à l'ennemi, à la tête de sa troupe; il ne fut pas long-temps sans le rencontrer. Le voir, l'attaquer, et l'enfoncer la baïonnette au bout du fusil, après avoir fait une décharge générale à bout touchant: tout cela fut l'affaire du même moment. L'ennemi, malgré la supériorité que devoit naturellement lui donner le grand nombre, ne put tenir contre une attaque si brusque et si violente; il plia, et bientôt la déroute fut générale; il passa la rivière en désordre, espérant s'en faire un abri contre notre petite troupe; mais il ne se crut point en sûreté, quand il vit le soldat français qui se jetoit à l'eau pour le poursuivre. Il eut recours à une nouvelle fuite; une seconde rivière fut passée comme la première; il en traversa une troisième, toujours harcelé par nos soldats. Il ne se vit enfin à l'abri de l'impétuosité française qu'à l'autre bord de cette dernière. Après le passage de la seconde, qu'on appelle *Karkangeli*, M. Paradis fit rafraîchir sa troupe. Les soldats s'étant reposés pendant environ deux heures, demandèrent à marcher à l'ennemi, que les espions disoient avoir fait halte de l'autre côté de la rivière. Le commandant, enchanté de la bonne volonté de ses gens, donna aussitôt ses ordres, et arriva à la vue de l'ennemi. Les Tanjaou-

riens s'étoient retranchés sur une éminence qui commandoit la plaine et qui se trouvoit défendue par la rivière. Ils parurent résolus à empêcher le passage ; mais M. Paradis, ayant trouvé un gué, se jeta à l'eau sans balancer ; et quoiqu'il en eût jusqu'au cou, le soldat suivit l'exemple du chef avec intrépidité. L'ennemi prit aussitôt l'épouvante, et se sauva à la débânde, avec une perte considérable. Le commandant français, au lieu de poursuivre les fuyards, s'avança en bon ordre du côté de Periapatnam, gros bourg, dont il s'empara, et qu'il mit à contribution. Après y avoir logé sa troupe, il crut devoir s'y reposer, en attendant le parti que prendroit le roi de Tanjaour. Celui-ci, informé du mauvais succès de son entreprise, et craignant qu'on n'envoyât de Pondichery de nouvelles troupes au vainqueur, conclut à demander la paix, qui lui fut accordée à des conditions assez dures. Dès ce moment, la ville de Kareikal avec toutes ses appartenances ; et quatre aldées avec les leurs, devinrent un apanage de la Compagnie de France.

M. Paradis, devenu commandant de Kareikal, songea d'abord à mettre cette ville en état de défense. Il y avoit une pagode considérable et fameuse dans le pays ; il la convertit en forteresse. Bastions, chemin couvert, fossés profonds, casernes, poudrière, chapelle, logemens pour les officiers : rien ne fut oublié. Un petit pagodiu à la portée du canon, et situé au nord-ouest près la rivière, devint un petit fort dans les règles, et Kareikal se trouva dès-lors à l'abri de toute insulte de la part des Noirs. Ces ouvrages finis, on nomma deux missionnaires pour avoir soin de cette nouvelle chrétienté ; et l'on bâtit une église dans le centre du bourg. On n'y comptoit alors qu'une centaine de Chrétiens ; le nombre des communians y monte aujourd'hui à plus de deux mille. Au bout de trois ou quatre ans, on fonda une nouvelle église

dans l'aldée dont M. Paradis s'étoit rendu maître, et il s'y est formé une chrétienté nombreuse, qui donne les plus belles espérances. C'est pour partager les travaux multipliés d'un ancien missionnaire, le père du Tremblay, que les supérieurs m'ont envoyé dans ces quartiers. La résolution que le consul de Pondichery a prise d'en augmenter la garnison, n'a pas peu contribué à m'y fixer.

Je partis de Pondichery vers le commencement de janvier de cette année 1755. Je trouvai en arrivant au lieu de ma mission, mon respectable collègue. C'est un homme d'environ soixante-trois ans, qui, malgré le poids de l'âge et les occupations de la vie la plus dure et la plus laborieuse, ne cède en rien au plus fervent, au plus zélé et au plus robuste de nos missionnaires. C'est sous sa direction et par ses soins que je suis enfin venu à bout d'entendre et de parler une langue qui surpasse en difficultés presque toutes celles de l'Indoustan. Rien de plus bizarre que sa construction. Le nombre de ses termes, et l'étendue de leur signification déconcerteroient l'homme le plus studieux et le plus appliqué; enfin, la prononciation, la variation des temps, la quantité, tout y porte un caractère de barbarie que je ne saurois vous exprimer; mais le désir de se rendre utile à des âmes rachetées au prix du sang d'un homme-Dieu, fait dévorer avec plaisir les plus grandes difficultés. Je ne pourrois vous rendre, Monsieur, la joie secrète que je ressens, toutes les fois que j'annonce la parole de Dieu dans une langue qui me paroissoit si affreuse il y a un an.

Vous comprenez aisément que dans cette mission naissante, nous ne manquons pas d'occupations. A peine ai-je le temps de respirer; car, outre les travaux inséparables de la charge de trois ou quatre mille Chrétiens, charge que je partage, à la vérité, avec le père du Tremblay, mais qui augmente tous les jours,

on a jugé à propos de me confier le soin de la garnison, qui se trouve composée de plus de cent cinquante Européens ou *Topas*. Cet emploi m'oblige de me rendre au fort deux fois les dimanches et fêtes, pour y chanter la grand'messe et les vêpres, et y faire une instruction que je termine par la bénédiction du saint Sacrement. Ces chers soldats, que je regarde comme mes enfans, la plupart jeunes gens, et nouvellement arrivés d'Europe, m'ont causé bien des chagrins dans les commencemens. Je ne détaillerai point les peines que j'ai prises, et les mouvemens que je me suis donnés pour eux pendant les trois premiers mois. Soins, courses, exhortations, prières : tout étoit inutile, et j'avoue à ma honte, que le découragement commençoit à me saisir, et que j'étois sur le point d'abandonner mon entreprise, pour me livrer entièrement et sans réserve au salut de nos pauvres Noirs. Cependant, réfléchissant un jour sur les difficultés que j'éprouvois, je sentis intérieurement comme une touche secrète, et comme une voix qui me reprochoit mon défaut de constance et de fermeté. Ce sentiment produisit son effet. Je résolus dès-lors de tenir tête aux obstacles, et de ne rien épargner pour gagner ces jeunes cœurs à Dieu. Une retraite me parut un moyen sûr et efficace pour y réussir. Dans cette pensée, je demandai l'agrément du gouverneur et de l'état-major ; ce qui me fut accordé. La retraite annoncée avec appareil, remua les imaginations. Soit curiosité, soit respect humain, soit bonne volonté ; que sais-je ! toute la jeunesse y courut. Je profitai de cette ardeur pour la fixer ; mais afin de ne pas en laisser perdre le fruit, je crus devoir remplir la journée entière, excepté le temps des repas. La prière, la messe, une instruction, quelques lectures, occupoient toute la matinée ; l'après-midi se passoit en conférences, sermon, lectures, vêpres, cantiques, etc., et la bénédiction du saint

Sacrement terminoit la soirée; enfin, le temps des lectures spirituelles, et une partie de la nuit étoient destinés à entendre les confessions. Cette retraite dura huit jours. Dieu sait combien ce travail suivi m'a coûté. Seul, dans un climat brûlant, enfermé dans une petite chapelle qui pouvoit à peine contenir le nombre des retraits, j'aurois infailliblement succombé sans une grâce spéciale de la Providence, qui me réservoir à de nouvelles fatigues. Le Seigneur a béni au centuple ma bonne volonté; le fruit de la retraite a été prodigieux, et la réforme générale. Rien n'est encore aujourd'hui plus édifiant que la conduite de nos jeunes soldats, qui, à une piété peu ordinaire, réunissent la plus scrupuleuse exactitude à tous les devoirs de leur profession. Les casernes de Kareikal sont une véritable école de sagesse, et je puis assurer que Dieu et le Roi y sont bien servis. Si la guerre se rallume, comme on le dit, je saurai par expérience si le service du Seigneur et la bravoure sont aussi incompatibles que l'assurent certains officiers, esprits foibles, prétendus forts. Personne n'ignore, Monsieur, que vous avez donné plus d'une fois des preuves bien authentiques du contraire. Quoi qu'il en soit, je jouis avec la plus grande consolation du fruit de mes foibles travaux.

Trichirapali, ville trop fameuse par les maux que les Français ont essayés devant cette place, et par les pertes considérables qu'ils y ont faites, se trouve aujourd'hui entre les mains des Anglais; et, selon les apparences, pour bien des années. Le rappel du commandant de nos troupes au siège de cette ville, est l'époque de sa délivrance. Ce militaire, redouté de nos ennemis, qu'il avoit constamment battus, et dans toutes les occasions, quoiqu'à nombre très-égal, tenoit depuis quelques mois cette place resserrée au point que le major Laurens, commandant anglais, n'avoit osé y jeter le moindre secours. Enfin,

réduite à la dernière extrémité, elle avoit consenti à se rendre, si elle n'étoit secourue dans un temps limité; encore quelques jours et elle étoit à nous. Mais le changement de général, et les ordres de Pondichery ont fait ce que l'armée anglaise n'eût jamais osé entreprendre sous les yeux du brave Mainville. Cependant la prise de cette malheureuse place, source de querelles entre le nabab français et le nabab anglais, et, par une conséquence qui ne devoit point être, entre les deux nations européennes, auroit mis fin à une guerre des plus funestes pour nous.

Ce premier revers a été immédiatement suivi d'un autre; c'est une trêve qui, à ce qu'on assure, est toute à l'avantage de la nation anglaise; et cela dans un temps où nous pouvions donner la loi par le nombre des troupes qui nous étoient nouvellement arrivées. Cette trêve a laissé aux Anglais le temps de se renforcer à nos dépens; on a même travaillé de notre côté à les rendre supérieurs, en leur remettant des prisonniers forts et robustes, tandis que nous n'en recevions en échange que de malheureux, qui depuis quelques années, croupissoient dans des cachots pratiqués sous terre; il n'en étoit aucun d'eux qui ne fût réduit au plus pitoyable état. Il étoit porté dans l'accord, qu'on se rendroit mutuellement tous les prisonniers; mais, par une perfidie qu'on ne peut assez condamner, les Anglais se sont contentés de nous rendre homme pour homme; et, ce qui est plus révoltant encore, de choisir et de nous renvoyer ceux qui, par leur situation déplorable, nous devenoient à charge au lieu de nous être utiles. Pour comble de malheur, on a si bien satisfait nos troupes, qu'une bonne partie a déjà déserté. Voici à ce sujet un trait qui m'est arrivé dans mon voyage de Pondichery à Kareikal.

Surpris par la nuit à l'approche d'une forteresse

appelé Devikottey, et au pouvoir des Anglais, je pris le parti de m'y arrêter, résolu de passer la nuit dans mon palanquin. Le commandant s'offrit à me loger dans le gouvernement ; mais je refusai, dans le dessein d'être plus à l'aise, et de m'informer plus librement des forces de cette place. Il n'y avoit guère qu'une heure que j'étois arrivé, lorsque je me vis entouré d'une troupe d'Allemands et de Français, tous déserteurs de Fisher, et venus dans l'escadre depuis quatre ou cinq mois. J'en avois connu plusieurs, et entr'autres huit Allemands qui avoient passé dans le même vaisseau que moi. Je ne balançai point à profiter de la circonstance pour leur reprocher l'indignité de leur conduite. *Que pouvions-nous faire*, me répondit un d'entr'eux, au nom de tous ? *on nous a trompés : depuis notre débarquement nous nous sommes vus sans paye, et réduits à la plus extrême misère. Ce n'est pas l'intention du Roi qu'on traite ainsi des sujets qui s'expatrient pour son service. On nous avoit fait les promesses les plus flatteuses, et non-seulement on nous a manqué de parole, mais encore on nous a maltraités. Moi et mes camarades*, ajouta un hussard, *nous nous sommes engagés pour servir à cheval et non à pied ; les Français n'ont pas jugé à propos de nous en donner, nous sommes venus en chercher chez les Anglais. Nous sommes ici bien montés, et bien vêtus, bien nourris, et surtout bien payés. Que la Compagnie nous traite de même, et bientôt nous serons à elle. Il n'y a pas plus loin de Devikottey à Pondichery que de Pondichery à Devikottey.* Cette conversation fut continuée assez avant dans la nuit, après quoi j'eus la consolation d'en gagner quelques-uns, et peu de jours ensuite plusieurs rejoignirent la nation.

Voilà, Monsieur, comme vous voyez, de tristes commencemens. Je doute que ce que je viens de

vous raconter fût arrivé sous M. Dupleix. Son nom, sa réputation, sa politique sage et soutenue, et principalement son patriotisme et son zèle pour la gloire de sa nation, seront toujours pour l'Inde française des gages assurés du contraire. Au reste je ne suis, dans tout ce narré, que l'écho de l'Indoustan, dont M. Dupleix a emporté tous les regrets.

Dans le courant de cette année la Providence, toujours adorable dans sa conduite, ne m'a pas épargné les épreuves. Une maladie épidémique a cruellement attaqué notre troupeau. Je vous ai dit que nous n'étions que deux pour environ trois mille personnes. Obligés de courir à toutes les heures du jour et de la nuit, et souvent jusqu'à une lieue, pendant près de deux mois, nous avons enfin plié sous le poids de la fatigue. Je doute que mon collègue, déjà sur l'âge, se rétablisse d'un épuisement général, suite nécessaire d'un travail continu et excessif. Qu'on est heureux, quand on meurt dans l'exercice actuel d'une charité qui n'a ici d'autre agrément que celui de s'y livrer uniquement pour Dieu seul! car nos pauvres Chrétiens n'ont rien d'attrayant que leur âme rachetée du sang d'un Dieu immolé par amour. J'envie le sort du père du Trembloy, qui, selon les apparences, sera la victime de son zèle. Pour moi, la jeunesse et la force du tempérament m'ont encore sauvé; j'en ai été quitte pour sept accès de la fièvre la plus violente. Heureusement la contagion ne m'a saisi que vers le déclin de la maladie épidémique; d'ailleurs un de nos frères trouva dans ce temps-là un remède spécifique qui arrêta dans moi les progrès de ce fléau. Il a péri aux environs de Kareikal plus de quatre mille païens dont quelques-uns se sont convertis à l'heure de la mort; nous avons perdu, outre cela, environ trois cents Chrétiens, et quantité d'enfans que nous avons eu le bonheur d'arracher au paganisme, pour les régénérer dans les eaux

salutaires du baptême. Ici je ne puis m'empêcher de vous raconter un trait de la miséricorde du Seigneur. Obligé de courir à une demi-lieue de l'église pour y exercer les fonctions de mon ministère, je trouvai sur le bord d'un étang une petite fille de huit à neuf ans, qui tenoit dans ses bras un enfant de quinze mois, réduit au plus affreux état. Contre l'ordinaire des enfans païens, la petite fille s'arrêta et je l'abordai. *A qui appartient l'enfant que tu portes, lui demandai-je? C'est mon frère, me répondit-elle. Mais pourquoi l'apportes-tu ici? ne vois-tu pas qu'il va mourir! Ma mère me l'a ordonné, me reparti-elle. Eh bien, repris-je, je vais lui donner un remède qui lui procurera le véritable bonheur; suis-moi!* La petite fille obéit. Je m'approche de l'étang, je trempe mon mouchoir dans l'eau, et je baptise le mourant. On peut bien goûter à longs traits toute la douceur des consolations qui inondent le cœur d'un missionnaire dans ces heureuses rencontres; mais l'exprimer et la rendre, est une chose impossible. La petite fille, pleine de l'espérance de voir son *tambi* (petit frère) bientôt guéri, courut annoncer cette nouvelle à ses parens. Pour moi, je continuai ma route, louant et bénissant celui qui avoit daigné se servir de moi pour l'exécution de cette bonne œuvre.

Je vous ai dit, Monsieur, que la maladie m'avoit forcé d'interrompre mes travaux. A peine ma santé s'est-elle trouvée rétablie, que je me suis occupé de l'établissement d'une nouvelle mission dans le royaume de Tanjaour. Le lieu que j'ai choisi s'appelle *Nallatour* : c'est une presqu'île formée par le confluent de deux petites rivières. Ce territoire, charmant par sa position, est enclavé dans la concession que le roi de Tanjaour fut obligé d'accorder à la Compagnie de France après la guerre de Kareikal. Le conseil a bien voulu permettre à un des chefs de nos

Chrétiens de cultiver cet endroit. Cet homme, qui, en ferveur et en zèle, ne le cède à aucun missionnaire, est enfin venu à bout d'y former un village, où nous avons déjà plusieurs familles chrétiennes; cinq païennes ont demandé à s'y établir, et sont aujourd'hui catéchumènes. J'y ai fait dernièrement un voyage, et je vous assure que ces braves Indiens ne m'ont pas moins charmé par leur piété que par l'union qui règne entr'eux, car ils sont tous, *cor unum et anima una*. Pendant une semaine que j'y ai passé, j'ai eu la consolation de les faire approcher des sacremens; j'y ai baptisé deux catéchumènes avec plusieurs enfans des familles païennes, et j'espère que le Seigneur répandra sur cette mission naissante ses plus abondantes bénédictions.

Nous avons baptisé cette année plus de cent cinquante adultes à Kareikal, sans compter un nombre prodigieux d'enfans que nous avons également régénérés. On me mande de Pondichery que le Seigneur a accordé cette grâce à cinq ou six cents païens, tant enfans que convertis. J'ignore ce qui s'est passé dans l'intérieur des terres au royaume d'Orixa, à Masulipatam et à Bengale. Le père Yard, ce fervent missionnaire, est actuellement à parcourir le royaume d'Orixa; mais on me marque seulement en général qu'il y fait de grands biens, et que son zèle a pris une nouvelle vigueur depuis qu'il possède la langue *tetanga*. Destiné d'abord pour la mission du Carnate, il avoit travaillé avec la plus grande ardeur à apprendre la langue *tamoul*, lorsque, par une nouvelle disposition des supérieurs, il fut envoyé dans le Telegou, où il cultive avec le plus grand succès la partie de la vigne du Seigneur qui lui est échue en partage.

Outre la chrétienté malabare de Kareikal et la mission de Nallatour, nous avons encore un établissement à une lieue d'ici, qui porte le nom de
Tiroum-

Tiroum-à-Milley. Les Français l'appellent *la grande Aldée*, à cause de son étendue, qui est en effet assez considérable. Nous y avons une église bien bâtie et fort proprement ornée. On y compte environ cinq cents communians. Un catéchiste y préside; et comme le défaut de fonds ne permet point d'y entretenir un missionnaire, les Chrétiens viennent à Kareikal les dimanches et fêtes pour y assister au service divin. C'est dans cette église que nous célébrons la mémoire de l'Apôtre des Indes. Vous ne seriez peut-être pas fâché de savoir la manière dont se fait, au centre du paganisme, cette édifiante cérémonie que le Gentil partagé avec le Chrétien : car on y admet les catéchumènes. Le temps ne me permet point de vous en faire le détail cette année ; mais je commencerai par-là la première lettre que je vous écrirai.

Nous venons de perdre un de nos plus respectables missionnaires, le père Gargan. Pendant près de quarante ans qu'il a travaillé dans ces contrées, il a rendu les plus grands services à la nation. La côte de Coromandel a été aussi le théâtre de son apostolat ; il a même fondé plusieurs églises et de nombreuses peuplades dans la partie du nord. Aucun de ses prédécesseurs n'avoit pénétré aussi avant dans les terres. Aux travaux les plus pénibles dans ces climats brûlans, il a toujours joint la vie la plus mortifiée. Doux, aimable pour tout le monde, il étoit extrêmement sévère à lui-même, et possédoit au suprême degré le talent si rare de gagner tous les cœurs. Parvenu à l'âge de soixante-douze ans, il n'a cessé d'exercer ses fonctions que quatre jours avant sa mort. C'est une vraie perte pour Pondichery, et surtout pour la mission d'Olougarei, dont il avoit la direction. Une mort sainte a consommé une vie entièrement consacrée à la gloire de Dieu, au salut des âmes et au bien de l'état. Je suis, etc.

L E T T R E

Du père Cœurdoux , à M. Delisle , de l'Académie des Sciences , sur les mesures itinéraires usitées dans les Indes orientales.

A Pondichery , le 12 février 1760.

MONSIEUR ,

LES Géographes ne peuvent fixer la position des lieux et déterminer leur distancé réciproque ; sans s'être préalablement assurés de la mesure itinéraire usitée dans le pays dont on leur a fourni des mémoires , et dont ils veulent dresser la carte. C'est pour cela que M. d'Anville ayant entrepris , il y a quelques années , d'en donner une nouvelle des Indes orientales , commença par rechercher quelles sont les différentes sortes de lieues qui y sont en usage. Le détail de ses recherches qu'on peut voir à la tête de ses éclaircissemens sur cette carte , fait également honneur et à l'étendue de son savoir en ce genre et à sa pénétration.

Mais les Indes sont si étendues , les langues qui y ont cours si multipliées , et leurs termes si défigurés lorsqu'ils passent par une bouche européenne , que ce seroit une espèce de prodige , si ce qu'il a pu découvrir sur les mesures itinéraires de l'Inde , pouvoit s'appliquer à toutes ses parties , et avoit une exactitude à laquelle nous ne pouvons prétendre nous-mêmes , quoique placés dans les Indes , et ayant quelque connoissance des langues du pays. Ce que je rapporterai sur cette matière , à laquelle j'ai donné une application assez considérable , pourra servir de supplément à ce qu'en a dit cet habile Géographe.

Les Indiens partagent une révolution journalière du soleil en soixante petites heures, dont chacune répond à vingt-quatre de nos minutes. Les trente premières heures se comptent depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, et les trente autres depuis son coucher jusqu'au lever du soleil du jour suivant. Ces trente heures du jour se divisent en quatre parties ou veilles, dont chacune contient sept heures et demie indiennes (environ trois de nos heures). On partage de même celles de la nuit. Cette division du temps, qui a son origine dans l'antiquité la plus reculée, est en usage, à ce que je crois, depuis le cap Comorin jusqu'aux extrémités de l'Inde chez toutes les nations dont elle est peuplée.

Rien n'étoit plus naturel que d'appliquer la division du temps à celle de l'espace : aussi les anciens Indiens le firent-ils ; et, pour me servir des termes de la langue tamoule, ils comptèrent par *naligui* de chemin, comme ils comptoient par *naligui* de temps. Et continuant la même analogie, comme de sept *naligui* et demi de temps, ils formèrent une grande heure ou une veille ; de même de sept *naligui* et demi de chemin, ils formèrent une grande lieue, dont la mesure est le pas d'un homme, qui, sans aller ni trop vite ni trop lentement, marche pendant une veille ; avec cette différence que la veille s'appelle en leur langue *jd mam*, et la grande lieue *cd dam* ; au lieu que la petite heure et la petite lieue portent le même nom de *naligui*. Au reste, cette manière de mesurer l'espace par le temps ne nous est pas entièrement étrangère, puisque nous comptons aussi quelquefois par heures et par journées de chemin.

Je commence par le pays où l'on parle la langue tamoule. Ce pays s'étend depuis le cap Comorin jusqu'au 14.^e degré de latitude ou à peu près. Il renferme l'ancien royaume de Maduré, ceux de

Tanjaour, de Trichirapali, de Gingi et autres pays, qui ont tous passé sous une domination étrangère, à l'exception du seul royaume de Tanjaour, lequel a encore son roi particulier. Sa largeur est bien moins considérable, étant borné à l'orient par la mer, et à l'occident par les montagnes du Maeyalam et par le Maïssour. J'ai déjà indiqué les deux espèces de lieues qui sont en usage dans ce pays. La grande, sous le nom de *cadam*, m'a toujours paru répondre à trois de nos lieues communes. Cette grande lieue en renferme sept et demie de petites appelées *naligui*. Il s'ensuit que celles-ci équivalent chacune à environ un quart et demi-quart d'une lieue commune de France.

Avant de parler des autres parties du continent, et de leurs mesures itinéraires, je ferai connoître celles qui sont en usage dans l'île de Ceilan, laquelle tient, pour ainsi dire, au pays tamoul. Je ne doute nullement que cette île ne soit la fameuse *Taprobane* des anciens. Les anciens Grecs et Romains faisoient de cette île un autre monde égal au leur. Ils avoient ajouté trop de foi aux relations des Indiens de leur temps, égaux ou même supérieurs à ceux d'aujourd'hui en fait d'idées gigantesques. Ils donnoient à cette île une grandeur démesurée, mais proportionnée à la grandeur des énormes géans dont elle étoit peuplée selon eux. Les anciens astronomes indiens faisoient passer leur premier méridien par cette île, et suivant les poètes, il passoit par le palais d'un fameux géant à dix têtes, lequel étoit roi de l'île.

Dans cette île, il y a deux mesures itinéraires, ainsi que dans le pays tamoul; la grande s'appelle *gaoua* en langue *singale*, qui est celle des plus anciens habitans de Ceilan. Pour m'assurer de la grandeur du *gaoua*, j'ai eu recours à différentes combinaisons. J'ai surtout tablé sur la latitude de deux villes marquées sur la carte de M. d'Anville, *Colombo*

et *Négombo*, que j'ai supposée exacte : et de leur distance réciproque, j'ai enfin conclu que le *gaoua* de Ceilan étoit la moitié du *addam* tamoul, et qu'il revenoit par conséquent à une lieue et demie, puisque celui-là est égal à trois lieues communes, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Un rapport si marqué entre ces deux grandes mesures itinéraires, en annonce, ce semble, un pareil entre leurs sous-divisions. Peut-être cela étoit-il autrefois ; quoi qu'il en soit, aujourd'hui le *gaoua* de Ceilan se subdivise en six *atacma*, dont chacun, par conséquent, revient à un quart de nos lieues communes. Ces deux mesures, le *gaoua* et l'*atacma*, sont les seules, à ce qu'on m'a assuré, qui aient cours dans toute l'île. Ce terme de *gaoua* doit être remarqué, parce que nous le retrouverons ailleurs, quoiqu'un peu défiguré.

Je reviens au continent : ceux qui sont au fait de la géographie de l'Inde, savent qu'une large chaîne de montagnes, qui commence ou qui aboutit, si l'on veut, au cap Comorin, partage la péninsule en deux parties inégales. Cette chaîne de montagnes qui en occupe une partie considérable, forme un grand pays, connu sous le nom de *Maleamé* ou *Maleyalam* (pays de montagnes). C'est par la même raison que les Portugais l'appellent le pays *da Serra*. Et c'est une erreur assez plaisante d'un auteur récent, lequel, moins savant en portugais qu'en latin, a écrit qu'on a donné le nom de *Serra* au pays dont je parle, à cause de je ne sais quelle figure de *scie* qu'ont, dit-il, les montagnes qui le composent. Elles commencent, du côté du sud, au royaume de Travancor ou *Tirouvancbdou*, qui renferme plusieurs autres petits états, et s'étend au-delà de Mahé. Les montagnards (car c'est ainsi qu'on les appelle) ont une langue et des coutumes particulières. Une des plus extraordinaires, et qui n'a peut-être lieu en

aucun autre endroit de l'univers , c'est que dans une caste très-noble , et de laquelle sont la plupart des petits princes du *Maleyalam* , une femme peut avoir , et a réellement plusieurs maris à la fois.

Dans ces pays ; ainsi que dans les autres dont nous avons parlé , on se sert de deux mesures itinéraires : la grande s'appelle *câdam* , et la petite *naligui* , comme dans la langue tamoule.

Entre le *Maleyalam* et la partie plus nord du pays tamoul est le Maïssour , lequel s'étend bien au-delà vers le septentrion. Cet état , beaucoup plus étendu aujourd'hui qu'il ne l'étoit autrefois , s'agrandit de jour en jour par l'ambition des ministres de ses rois , si tant est que ceux-ci méritent ce nom. Les Mogols au moins , dont ils sont suzerains , ainsi que presque tous les autres princes de l'Inde , ne les regardent pas comme tels. Ils ne sont point de la caste des *Rajas* , mais de celle des *Potiers* de terre , qui est fort basse dans le pays.

Le Maïssour a aussi deux mesures itinéraires , lesquelles ne diffèrent de celles du pays tamoul que par les termes. Car le Maïssour proprement dit , a sa langue particulière appelée *cannuda* , laquelle participe et du tamoul et du *telougou*. Dans cette langue , la grande mesure se nomme *pavada* , ou comme parle le peuple , *gaouda*. Elle répond au *câdam* tamoul , et revient comme lui à trois de nos lieues communes. Le *gavada* se divise en sept *gueligui* et demi , dont chacun répond à vingt-quatre minutes de chemin , comme le *naligui* dont nous avons parlé plus haut.

Mais il y a encore dans le Maïssour une autre sorte de lieue connue sous le nom de *haradâri* , qui signifie à peu près une course. On en compte quatre dans le *gavada* ; et chaque *haradâri* est censé égal à deux *gueligui* ; ce qui en donneroit huit pour le *gavada* au lieu de sept et demi. Mais en quel pays

le peuple se pique - t - il de parler avec précision ; quand il s'agit de lieues et de chemin ?

Jé retrouve cette manière de parler par *course* dans le pays *telougou* , qui confine en partie avec le Maïssour du côté de l'ouest. Le pays où l'on parle la langue ainsi nommée est fort étendu. Sa longueur est au moins de cent lieues du sud au nord ; il commence vers le 14.^e degré de latitude et finit vers le 20.^e Sa largeur est inégale , et n'est pas aisée à fixer. Le *telougou* est proprement la langue du Carnate ; mais elle a cours en d'autres pays voisins.

La double mesure itinéraire du pays tamoul a cours dans ce pays , mais sous des noms différens , malgré l'affinité et des pays et des langues. Dans celle-ci , la grande mesure se nomme *amada* , et la petite *ghadia*. Ce dernier terme sert aussi pour exprimer la petite heure de vingt-quatre minutes : de sorte que l'on dit tant de *ghadia* de chemin , comme l'on dit tant de *ghadia* de temps. Mais la veille ou l'espace de trois heures a un nom différent de celui de la grande lieue , et se nomme *jdmou*.

L'*amada* se partage aussi en quatre parties comme le *gavada* du Maïssour ; elles se nomment *parouvou* , comme qui diroit une *course*. Cette division a surtout lieu dans les pays situés vers le 15.^e degré de latitude. Après plusieurs expériences , et après avoir souvent voyagé dans ce pays la montre à la main ; il m'a paru que le *parouvou* étoit d'une heure de chemin ; ce qui donneroit quatre lieues à l'*amada* ; au lieu de trois qu'il devoit seulement avoir. Mais il se pourroit faire que dans le Carnate , les lieues fussent plus grandes qu'ailleurs ; de même qu'il y a une diversité très-grande entre celles qui ont cours en France dans nos différentes provinces. Ce qui en est sûr , c'est que dans le pays dont jé parle ; on prétend qu'un *amada* de chemin répond à un

jâmour ou une des veilles du jour , lesquelles sont sûrement de trois heures.

En avançant vers la partie plus nord du Carnate , on parle encore par *amada* : mais le terme de *ghadia* ne sert plus que pour exprimer la petite heure , qui , comme nous l'avons dit , répond à vingt-quatre minutes ; on s'y sert du terme de *cosse* en parlant de chemin. Je ne vois point d'autre raison de ce changement d'expression , ou peut-être même de mesure itinéraire , que la plus grande fréquentation avec les Mores , auxquels ce pays est comme immédiatement soumis. Les maîtres du pays parlant incessamment par *cosse* , le peuple s'est insensiblement accoutumé à leur manière de s'exprimer ; et en adoptant ce terme , ainsi que plusieurs autres de la langue indoustane , il a comme oublié le mot propre de sa langue naturelle.

Mais il est un autre pays dans les Indes , qui a sa langue particulière , dont le peuple ne joue qu'un trop grand rôle pour le bonheur des autres nations indiennes. Ce pays s'appelle *Maharatchram* , c'est-à-dire *grand Pays* , dont nous avons formé le nom de *Marattes* , que nous donnons à la nation qui l'habite. Son empire , avant les conquêtes des Mogols , étoit presque aussi étendu que les Indes. Ceux-ci étoient venus à bout d'abaisser la puissance des Marattes , mais non pas de la détruire entièrement ; et en leur enlevant la souveraineté d'une grande partie du pays , ils avoient été obligés de leur céder une portion considérable des tributs qui s'y lèvent. Et ce sont ces tributs que les Marattes vont répéter de toutes parts à main armée. Il est vrai que c'est une nécessité pour eux d'en agir ainsi ; les Indiens ne savent pas donner autrement que par force ce qu'ils doivent le plus légitimement : mais aussi s'ils donnoient de bonne grâce aux Marattes ce qui leur est dû , ceux-ci jugeant par-là de l'abondance qui règne

chez eux , feroient monter leurs prétentions plus haut , et redoubleroient leurs extorsions. Divisés donc en différens partis , les uns pénétrèrent quelquefois jusqu'au cap Comorin , d'autres s'avancent dans le Bengale et dans les autres parties de l'Indoustan , portant partout le ravage et la désolation. Comme ces partis ne sont guère composés que de cavalerie armée à la légère et très - exercée au pillage , il est fort difficile de les éviter. Ils paroissent lorsqu'on s'y attend le moins , et ils sont bien loin avant qu'on se soit mis en état de leur résister. Il n'est pas rare aussi de voir les Marattes mettre sur pied des armées de plus de cent mille chevaux contre les Mores , avec lesquels ils sont presque toujours en guerre , et aller jusqu'aux portes de Delhi faire trembler le Grand-Mogol sur son trône.

L'invasion du fameux Nader - Schah dans l'Indoustan n'avoit pas peu contribué à laisser prendre aux Marattes un nouvel ascendant dans un pays qui venoit d'être si fort humilié : ils auroient pu être réprimés par *Nizam-Moulouk* ou *Azefia* , ce vieux et rusé politique qui avoit appelé les Persans dans les Indes , et il le devoit faire en qualité de gouverneur du Décan , qui confine avec le pays des Marattes : mais secrètement d'intelligence avec eux , il n'étoit pas fâché d'avoir comme à sa main un ennemi puissant toujours prêt à être lâché contre son souverain , dont il n'étoit pas aimé , et un prétexte pour se tenir éloigné de la cour , dans la nécessité prétendue d'être toujours à portée de réprimer un peuple remuant et voisin de son gouvernement.

La mort de Nazerzingue , fils et successeur de *Nizam-Moulouk* , qui vint se faire tuer en 1750 , à douze lieues de Pondichery , lorsqu'il ne prétendoit rien moins que de jeter , ainsi qu'il le disoit , la dernière pierre des fondemens de cette ville dans la mer , sa mort , dis-je , et celle de son successeur

qui suivit de près , réveillèrent l'ambition des Marattes , et ils s'emparèrent de plusieurs cantons du Décan. Les troupes françaises qui furent fournies au nouveau gouverneur more , et la confiance qu'il donna à M. de Bussi , qui commanda ces troupes pendant plusieurs années , devinrent pour eux un frein qui les retint : mais on peut dire que le torrent ne fut arrêté que pour un temps : et vu la foiblesse du gouvernement mogol , il y a apparence qu'avant quelques années , les Marattes seront maîtres de tout le Décan. Je ne parle point des autres conquêtes qu'ils ont faites du côté du nord , lesquelles ne sont pas moins étendues ; et comme elles vont en augmentant de tous côtés , il n'est pas aisé de fixer les bornes de l'état des Marattes.

Sa capitale est Satara , dont M. d'Anville n'a osé fixer ni la latitude ni la longitude , les recherches qu'il a faites à ce sujet ne lui ayant fourni aucun résultat assez certain pour les déterminer : je ne sais si j'aurai été plus heureux que lui. Les différens rapports qui m'ont été faits par des voyageurs et par des gens du pays même , m'ont donné , après bien des combinaisons , quatre points assez peu éloignés les uns des autres , entre lesquels prenant un milieu , il me paroît que la latitude de Satara doit être placée à 17 degrés 55 minutes , et sa longitude à 91 degrés 12 minutes. C'est surtout sur la carte de M. d'Anville que je me suis fondé dans cette détermination , supposant certaine la latitude de Daboul , et comptant sur l'exactitude d'une route qu'il a marquée avec des points , laquelle aboutit d'une part à Daboul , et de l'autre à Visapour.

Vous trouverez un peu longue cette digression sur les Marattes et leur capitale. Mais peut-être aussi vous paroîtra-t-elle de quelque utilité , pour faire connoître un des plus puissans peuples des Indes ,

et déterminer un point de géographie assez incertain jusqu'à présent.

Pour revenir aux mesures itinéraires, celles du pays maratte sont de deux ou trois sortes, comme dans le pays dont j'ai déjà parlé. La grande se nomme *gan* ou *gaou*; elle est composée de *cosses* et *demi-cosses*, et elle en contient huit suivant les uns, et quatre suivant les autres; ce qu'on reconnoitra revenir au même, quand je parlerai des diverses espèces de cosses. L'on y connoît aussi la petite mesure sous le nom de *guedi*, qui se nomme aussi *gatca*. Il est aisé de remarquer que ce nom de *guedi* approche fort de celui de *gueligueli* du Maisour, et de celui de *ghadia* du Carnate. Le *gan* revient à peu près à l'*amada* telougou, et par conséquent à environ quatre heures de chemin, et même moins.

Ce que nous venons de dire des mesures itinéraires marattes doit s'entendre d'un autre pays plus sud, mais plus nord que le Maleyalam avec lequel il confine peut-être immédiatement. La langue qu'on y parle s'appelle *concouni*; c'est celle du peuple de Goa. Le pays où elle est en usage commence un peu au-delà de cette ville; il a peu d'étendue du côté de l'ouest, d'où l'on peut conclure que ce pays est assez petit. Comme cette langue a beaucoup de rapport avec la maratte, les termes dont on s'y sert pour exprimer les mesures itinéraires, et la longueur qu'on leur donne, sont absolument les mêmes.

La langue maratte est usitée depuis les environs de Goa, jusqu'à Surate; et c'est là que commence celle des Gouzarattes aussi bien que leur pays, dans lequel les Marattes ont fort poussé leurs conquêtes. La grande lieue y est en usage sous le nom de *gaou*, et un *gaou* est composé de quatre cosses. Chaque cosse est composée de deux *guedi*, terme commun à cette langue et à celle des Marattes, pour exprimer

la petite lieue indienne. Mais dans l'usage ordinaire, le terme de cosse a presque entièrement prévalu. Comme les *gaou* gouzarattes sont fort grands, il s'ensuit que les cosses le sont aussi; elles équivalent à peu près à une de nos lieues. A l'ouest du Gouzaratte, est le pays de Candés. On y parle aussi par *gaou*, et il est, dit-on, d'une grandeur extraordinaire.

Ce que je viens de dire des *gan* et des *gaou* prouve que c'est avec justice que M. d'Anville a relevé l'erreur grossière de Tavernier qui compte soixante-un *gaou* depuis Surate, jusqu'à Goa; mais aussi ce voyageur n'est point tant représentable d'avoir attribué quatre cosses, l'une et l'autre étant fort égales en certains lieux.

Quant aux pays plus nord que ceux dont j'ai parlé, je n'ai pu savoir exactement si la grande mesure indienne y est fort en usage; le nom au moins n'y est pas inconnu, et on l'appelle en more *gaou*, comme en Gouzaratte. Ce qui est de sûr, c'est qu'on y parle surtout par cosse; en sorte que c'est, je pense, la seule ou presque la seule mesure itinéraire dont on use dans le reste des pays soumis au Grand-Mogol, et c'est de cette mesure qu'il faut parler maintenant avec quelque étendue.

On en distingue de plusieurs sortes. Voici celles qui sont venues à ma connoissance : les *zemiduri* cosses, les *pacca* cosses, les *catcha* cosses ou cosses d'armée, et les *rosmi* cosses. Les premières sont extrêmement grandes, et paroissent répondre à une grande lieue de Bretagne. Les *pacca* cosses le sont beaucoup moins, et répondent à une lieue de l'Île-de-France. Pour les *catcha* cosses ou les petites cosses, elles n'équivalent guère qu'à une demie-lieue commune. Les cosses d'armée sont la même chose que les *catcha* cosses. Les *rosmi* cosses sont celles qu'on va mesurant devant un grand-nabab lorsqu'il voyage :

cela ne sert guère que pour le faste et la vanité des seigneurs mores. Rien effectivement n'est plus fautif que cette mesure, par la négligence de ceux qui sont chargés de cette opération, et le peu de soin qu'ils ont de bien tendre la corde. J'aurois bien voulu savoir de combien de coudées est cette corde (car la coudée est la mesure presque universelle de ce pays), et combien de fois elle doit être tendue pour faire une cosse; mais je n'ai pu le découvrir jusqu'à présent; je serai peut-être plus heureux dans la suite, et cette connoissance pourroit donner une idée un peu plus exacte des cosses indiennes.

Il paroît que les *catcha* cosses sont plus en usage que les autres cosses dans le Décan: et comme ce sont celles des armées, il y a lieu de croire qu'elles ont lieu dans tout l'Indoustan, vu les fréquentes guerres dont ce pays est agité. L'on compte sans doute de la même manière dans toutes les armées du même souverain, sans s'astreindre aux différentes sortes de cosses qui sont en usage dans les diverses provinces de ce vaste pays. Cela même a pu les introduire de toutes parts; d'autant plus que ce sont celles qu'on trouve écrites sur les piliers plantés de cosses en cosses en certains lieux.

Ces piliers sont placés à droite et à gauche à six toises de distance l'un de l'autre. En certains endroits ils sont de maçonnerie en pierres. Ils ont deux toises de hauteur, et sont terminés par un globe dans le goût des tours des mosquées; ils sont ronds, et leur diamètre est d'environ trois pieds. En d'autres lieux, ce ne sont que de simples pierres fort hautes, d'un seul bloc et un peu façonnées; en d'autres cantons, ils ont à peine trois pieds de haut. Mais de quelque façon qu'ils soient construits, on y lit combien il y a de cosses de là à tel endroit.

Il ne faut pas croire que ces piliers se trouvent dans toutes les Indes: je n'en ai jamais vu un seul

dans mes différens voyages; et le père de Montjustin qui a parcouru le Décan dans tous les sens, ainsi que vous le pouvez connoître par la carte des routes de l'armée française dressée sur ses mémoires; ce père, dis-je, assure que ces piliers sont fort rares, qu'il en a trouvé dans le voisinage de Masulipatam et de Hederabad, mais presque point ailleurs. Peut-être étoient-ils plus nombreux autrefois : car ceux qui subsistent tombent en ruine en plusieurs endroits, et il se peut faire que le temps ait détruit ceux qui n'étoient que de maçonnerie. La même chose sera peut-être arrivée, vu la négligence du gouverneur moré, dans les pays même plus voisins de Delhi, où nos voyageurs français en ont, disent-ils, rencontré. Un persan, homme d'esprit, qui a voyagé dans toutes les parties de l'Indoustan, m'a assuré qu'on n'en trouve qu'auprès des grandes villes, et qu'ils ne vont pas à plus d'un ou deux *manzil* ou journées.

Mais quel est le premier inventeur de ces piliers ? C'est ce qu'il n'est pas aisé de découvrir. Si ce que M. d'Anville fait dire à Strabon est vrai, que les magistrats indiens avoient un soin particulier des chemins publics, et d'y faire élever les piliers dont on a parlé, il faut que la chose soit bien ancienne; mais il faut avouer en même temps que les Indiens d'aujourd'hui ont bien dégénéré de leurs ancêtres, quelque attachés qu'ils soient à leurs anciens usages, puisqu'ils n'ont pas la première idée de ce qu'on attribue à leurs devanciers, et qu'il ne se trouve aucun indice de ces colonnes, non-seulement dans leur pays, mais encore dans leurs anciens livres.

Pour revenir aux cosses et aux pays où elles sont plus en usage, je ne vois aucune difficulté à y trouver la double ou même la triple mesure itinéraire que j'ai indiquée ailleurs. La petite cosse répond assez bien à vingt-quatre minutes de chemin, et par conséquent au *naligui* tamoul, et au *ghadia* telougou.

La grande cosse répondra au *parouyou* télougou et au *haraddri* du Maïssour. La grande mesure de trois ou quatre heures de chemin est connue dans la langue more ou indoustane sous le nom de *gaou*. De cette diversité de cosses, il résulte un inconvénient qui pourroit faire tomber en erreur les géographes d'Europe. Nos voyageurs européens dans les Indes ayant appris des Mores à compter par cosses, se servent ensuite de ce terme même dans le pays où il n'est pas usité. Et peu d'accord entre eux sur la longueur de cette mesure, ils lui attribuent les uns une demi-lieue, les autres, trois quarts de lieue de chemin. Cette différence vient du lieu où ils ont commencé à compter par cosses : quelque part qu'ils aillent ensuite, ils attribuent toujours la même longueur à leurs cosses ; ce qui ne peut manquer de jeter de la confusion dans leurs mémoires et de la différence entre leurs diverses relations. Une carte de l'Inde qui auroit été dressée en conséquence ne pourroit manquer d'être très-fautive.

Ma méthode a été, tant dans la carte des voyages du père de Montjustin dans l'Indoustan, dressée sur ses mémoires, que dans les autres recherches que j'ai faites en ce genre, d'avoir autant qu'il étoit possible, la position exacte de certains endroits principaux, connue ou par quelque observation de la hauteur du pôle, ou par la combinaison de plusieurs relations dont je connoissois et les auteurs, et le temps qu'ils donnoient pour parcourir les mesures itinéraires dont ils s'étoient servis. Ces points principaux, surtout s'ils sont multipliés, sont, comme pour les navigateurs, différens points de départ qui servent à redresser leur route et à empêcher que les erreurs ne s'accroissent les unes sur les autres. C'est tout ce qu'on peut faire de mieux en un pays comme celui-ci ; vous pouvez mettre au nombre des plus fortes exagérations ce qu'on pourroit vous dire de cer-

taines cartes de l'Inde levées par des triangles géométriques.

Je finis en disant encore un mot sur les cosses et les gaous. Il ne paroît pas douteux que le mot de cosse ne soit très-ancien, puisqu'il est de la langue indoustane, très-ancienne elle-même. Le nom de *Cossaios*, que M. D. trouve dans Etienne de Byzance donné à un courrier indien, le confirme; mais je doute si ce nom n'a point été inventé par les Grecs mêmes. Les Mores ont plusieurs sortes de courriers qu'ils nomment en général *alcala*. Les uns courent sur des dromadaires, et quand ils sont bien montés, ils font, dit-on, jusqu'à cinquante cosses par jour. Ces courriers se nomment *chouttra assouari*, ou *daca assouari*. Les autres ne sont que des messagers à pied; ils se nomment *cassal*, et font, dit-on, jusqu'à trente cosses en un jour. Il y en a une autre sorte qui font une partie du *saltanat* ou de la suite des seigneurs mores; on les appelle *paëo*. Il n'y a point de courriers à cheval dans l'Indoustane, ce que je remarque à cause du mot *assouari*, qui ressemble fort à celui d'*assouam*, lequel dans la langue savante signifie un cheval. Ne seroit-ce point du mot *cassal*, qui ne dérive nullement de celui de cosse, que les voyageurs grecs auroient formé celui de *cossaios*?

J'ai l'honneur d'être, etc.

L E T T R E

Du père Paul Clain, de la Compagnie de Jésus, au révérend père Général de la même Compagnie, sur la nouvelle découverte de trente-deux îles au sud des îles Marianes.

A Manille, le 10 juin 1697.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

APRÈS le départ du vaisseau qui étoit chargé des lettres que j'écrivis l'an passé à votre Paternité, il en arriva un autre qui m'apporta l'ordre d'accompagner le révérend père Antoine Fuccio, sicilien, nouveau provincial de cette province. Faisant avec lui la visite de nos maisons, j'ai parcouru le pays de *Los Pintados*. Ce sont de grandes îles séparées les unes des autres par des bras de mer, dont le flux et le reflux rend la navigation difficile et dangereuse. Il y a dans ces îles soixante-dix-sept mille Chrétiens, sous la conduite spirituelle de quarante-un missionnaires de notre Compagnie, qui ont avec eux deux de nos frères, chargés de pourvoir à leur subsistance. Je ne saurois vous exprimer combien j'ai été touché à la vue de ces pauvres Indiens, dont plusieurs meurent sans recevoir les sacremens de l'Eglise, parce qu'il y a si peu de prêtres ici, que la plupart ont soin de deux bourgades en même temps; d'où il arrive qu'étant occupés dans un endroit à s'acquitter des fonctions de leur ministère, ils ne peuvent assister ceux qui meurent dans l'autre. J'ai été encore

beaucoup plus touché de l'abandon où se trouvent plusieurs autres peuples, qui demeurent dans des îles qu'on appelle *Paiz*. Quoique peu éloignés des Marianes, ces insulaires n'ont aucun commerce avec les Marianois. On s'est assuré cette année de la découverte de ce nouveau pays. Voici comme la chose s'est passée.

En faisant la visite avec le père Provincial, nous arrivâmes à la bourgade de Guivam, dans l'île de Samal, la dernière et la plus méridionale île des Pintados orientaux. Nous y trouvâmes vingt-neuf *Palaos* ou habitans de ces îles nouvellement découvertes. Les vents d'est qui règnent sur ces mers depuis décembre jusqu'en mai, les avoient jetés à trois cents lieues de leurs îles, dans cette bourgade de l'île de Samal. Ils étoient venus sur deux petits vaisseaux, qu'on appelle ici *paraos*. Voici comme ils racontent leur aventure.

Ils s'étoient embarqués au nombre de trente-cinq personnes pour passer à une île voisine, lorsqu'il se leva un vent si violent, que ne pouvant gagner l'île où ils vouloient aller, ni aucune autre du voisinage, ils furent emportés en haute mer. Ils voguèrent ainsi au gré des vents pendant soixante-dix jours sans pouvoir prendre terre. Enfin perdant toute espérance de retourner en leur pays, et se voyant à demi morts de faim, sans eau et sans vivres, ils résolurent de s'abandonner à la merci des vents, et d'aborder à la première île qu'ils trouveroient du côté d'occident. A peine eurent-ils pris cette résolution, qu'ils se trouvèrent à la vue de la bourgade de Guivam. Un Guivamois les aperçut, et jugeant par la structure de leurs petits bâtimens que c'étoient des étrangers qui s'étoient égarés, il prit un linge, et leur fit signe d'entrer par le canal qu'il leur montrait, pour éviter les écueils et les bancs de sable sur lesquels ils alloient échouer. Ces pauvres gens furent si effrayés de voir

cet inconnu, qu'ils commencèrent à retourner en haute mer; mais quelque effort qu'ils fissent, ils n'en purent venir à bout, et le vent les repoussa une seconde fois vers le rivage. Quand ils en furent proches, le Guivamois leur fit entendre par ses signes la route qu'ils devoient prendre; mais voyant qu'ils ne la prenoient pas et qu'ils alloient infailliblement se perdre, il se jette à la mer, et va à la nage à l'un de ces deux petits vaisseaux, dans le dessein de s'en faire le pilote et de les conduire sûrement au port. A peine y fut-il arrivé, que ceux qui étoient dedans, et les femmes chargées de leurs petits enfans, se jetèrent à la nage pour gagner l'autre vaisseau, tant ils craignoient l'approche de cet inconnu. Cet homme se voyant seul dans ce petit vaisseau se met à les suivre, et étant entré dans le second, il lui fait éviter tous les écueils et le conduit au port. Pendant ce temps-là, ces pauvres gens demeurèrent immobiles, et s'abandonnèrent à la conduite de cet inconnu, dont ils se regardoient comme les prisonniers.

Ils prirent terre le jour des saints Innocens, de l'année 1696. Les habitans de Guivam accourus sur le rivage, les reçurent avec charité et leur apportèrent du vin et des rafraîchissemens. Ils mangèrent volontiers des cocos, qui sont les fruits des palmiers de ce pays. La chair en est à peu près semblable aux châtaignes, excepté qu'elle a plus d'huile, et qu'elle fournit une espèce d'eau sucrée, qui est agréable à boire. On leur présenta du riz cuit à l'eau, dont on se sert ici et dans toute l'Asie comme de pain. Ils le regardèrent avec admiration, et en prirent quelques grains qu'ils jetèrent aussitôt à terre, s'imaginant que c'étoient des vermiseaux. Ils témoignèrent beaucoup de joie quand on leur apporta de ces grosses racines qu'on appelle *palavan*, et ils en mangèrent avec avidité.

Cependant on fit venir deux femmes que les vents

avoient autrefois jetées sur la même côte de Guivam. Comme elles savoient un peu la langue de ce pays, elles servirent d'interprètes, et c'est par leur moyen qu'on apprit ce que je dirai dans la suite. Une de ces femmes trouva parmi ces étrangers quelques-uns de ses parens. Ils ne l'eurent pas plutôt reconnue qu'ils se mirent à pleurer. Le père qui a soin de cette bourgade, ayant appris l'arrivée de ces pauvres gens, les fit venir à Guivam. Dès qu'ils l'aperçurent, et qu'ils virent le respect qu'on lui portoit, ils s'imaginèrent qu'il étoit le roi du pays, et que leur vie et leur sort étoient entre ses mains. Dans cette pensée, ils se jetèrent tous à terre pour implorer sa miséricorde et pour lui demander la vie. Le père, touché de compassion de les voir dans une si grande désolation, fit ce qu'il put pour les consoler et pour adoucir leurs peines; il caressa leurs enfans, dont trois étoient encore à la mamelle, et cinq autres un peu plus grands, et promit à leurs parens de leur donner tous les secours qui dépendoient de lui.

Les habitans de Guivam s'offrirent à l'envi au père pour mener ces étrangers dans leurs maisons, et pour leur fournir tout ce qui seroit nécessaire, soit pour les vivres, soit pour les habits. Le père les leur confia, mais à condition qu'on ne sépareroit point ceux qui étoient mariés (car il y en avoit quelques-uns parmi eux), et qu'on n'en prendroit pas moins de deux ensemble, de peur de faire mourir de chagrin ceux qui demeureroient seuls. De trente-cinq qu'ils étoient d'abord, il n'en restoit plus que trente: car la disette des vivres et les incommodités d'une longue navigation en avoient fait mourir cinq pendant le voyage, et peu de temps après leur arrivée il en mourut encore un, qui eut le bonheur de recevoir le baptême.

Ils rapportèrent que leur pays consiste en trentedeux îles. Elles ne doivent pas être fort éloignées des

Marianes, à en juger par la structure de leurs petits vaisseaux, et par la forme de leurs voiles, puisqu'elles sont les mêmes. Il y a bien de l'apparence que ces îles sont plus au midi que les Marianes, à 11 ou 12 degrés de latitude septentrionale, et sous le même parallèle de Guivam, puisque ces étrangers venant tout droit d'orient en occident, ont abordé au rivage de cette bourgade. Il y a aussi lieu de croire que c'est une de ces îles qu'on découvrit de loin, il y a quelques années. Un vaisseau des Philippines ayant quitté la route ordinaire, qui est de l'est à l'ouest, sous le 13.^e parallèle, et s'étant un peu écarté vers le sud-ouest, l'aperçut pour la première fois. Les uns ont appelé cette île la Caroline, du nom du roi d'Espagne Charles II, et les autres l'île de Saint-Barnabé, parce qu'elle fut découverte le jour de la fête de cet apôtre. Elle fut encore vue l'année passée par un autre vaisseau que la tempête fit changer de route, en allant d'ici aux îles Marianes. Le gouverneur des Philippines avoit souvent donné ordre au vaisseau qui va presque tous les ans aux Marianes, de chercher cette île et les autres qu'on soupçonne être aux environs; mais ces ordres avoient été inutiles, Dieu réservant à ce temps-ci la découverte, et comme nous l'espérons, l'entière conversion de ces peuples.

Ces étrangers ajoutent que de ces trente-deux îles, il y en a trois qui ne sont habitées que par des oiseaux; mais que les autres sont extrêmement peuplées. Quand on leur demande quel est le nombre des habitans, ils prennent un monceau de sable ou de poussière et le montrent, pour marquer la multitude innombrable des hommes qui les habitent. Ces îles se nomment *Paiz*, *Lamulututup*, *Saraon*, *Yaropie*, *Vallayyay*, *Satavan*, *Cutac*, *Yfaluc*, *Piraulop*, *Ytai*, *Pic*, *Piga*, *Lamurrec*, *Puc*, *Falaît*, *Caruvaruonp*, *Ylatu*, *Lamuliur*, *Tavas*, *Saypen*, *Tacaulap*, *Ra-*

piyang, Tavon, Mutacusan, Piylu, Olatan, Palu, Cucumyat, Pyalcumung. Les trois qui ne sont habitées que par les oiseaux sont, *Piculat, Hulatan, Tagitan.* Lamurrec est la plus considérable de toutes ces îles. C'est où le roi de tout ce pays tient sa cour. Les chefs de toutes ces habitations lui sont soumis. Il s'est trouvé parmi ces étrangers un de ces chefs avec sa femme, qui est la fille du Roi. Quoiqu'ils soient à demi-nus, ils ont des manières et un certain air de grandeur, qui font assez connoître ce qu'ils sont. Le mari a tout le corps peint de certaines lignes, dont l'arrangement forme diverses figures. Les autres hommes de cette troupe ont aussi quelques lignes semblables, les uns plus, les autres moins. Mais les femmes et les enfans n'en ont point. Il y a dix-neuf hommes et dix femmes de différens âges. Le tour et la couleur de leurs visages approchent assez du tour et de la couleur du visage des habitans des Philippines. Les hommes n'ont point d'autre habit qu'une espèce de ceinture, qui leur couvre les reins et les cuisses, et qui fait plusieurs tours à l'entour de leurs corps. Ils ont sur les épaules plus d'une aune et demie de grosse toile, dont ils se font une espèce de capuchon qu'ils lient par-devant, et qu'ils laissent pendre négligemment par derrière. Les hommes et les femmes sont habillés de la même manière, excepté que les femmes ont un linge un peu plus long, qui descend depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

Leur langue est différente de celle des Philippines, et même de celle des îles Marianes. Leur manière de prononcer approche de la prononciation des Arabes. La femme qui paroît la plus considérable, a plusieurs anneaux et plusieurs colliers d'écaille de tortue, qu'on appelle ici *carey*, et les autres d'une matière qui nous est inconnue. Cette matière, qui ressemble assez à l'ambre gris, n'est pas transparente.

Voici la manière dont ils ont vécu sur mer pendant soixante et dix jours qu'ils y ont été à la merci des vents. Ils jetoient en mer une espèce de nasse, faite de plusieurs petites branches d'arbres liées ensemble. Cette nasse avoit une grande ouverture pour laisser entrer le poisson, et se terminoit en pointe pour l'empêcher de sortir. Le poisson qu'ils prenoient de cette manière étoit toute la nourriture qu'ils avoient, et ils ne buvoient point d'autre eau que celle que la pluie leur fournissoit, et qu'ils recevoient dans des écorces de coco.

Ils n'ont point de vaches dans leurs îles. Ils voulurent s'enfuir quand ils en virent qui broutoient l'herbe, aussi bien que lorsqu'ils entendirent un petit chien aboyer dans la maison des missionnaires. Ils n'ont point non plus de chats, ni de cerfs, ni de chevaux, ni généralement aucune bête à quatre pieds. Ils n'ont même guère d'autres oiseaux que ceux qui vivent sur la mer. Ils ont cependant des poules dont ils se nourrissent, mais ils n'en mangent pas les œufs. Malgré cette disette de toutes choses, ils sont gais et contens de leur sort : ils ont des chants et des danses assez régulières; ils chantent tous ensemble, et font les mêmes gestes, ce qui a quelque agrément.

Ils sont surpris du gouvernement, de la politesse et des manières d'Europe, dont ils n'avoient aucune connoissance. Ils admirent non-seulement la majesté auguste des cérémonies dont l'Eglise se sert pour célébrer l'office divin, mais aussi la musique, les instrumens, les danses des Espagnols, les armes dont ils se servent, et surtout la poudre à canon. Ils admirent encore la blancheur des Européens; car pour eux ils sont tous basanés, aussi bien que les habitans de ce pays.

Il n'a pas paru jusqu'à présent qu'ils aient aucune connoissance de la divinité, ni qu'ils adorent des

idoles : on n'a remarqué en eux qu'une vie toute animale. Tout leur soin est de chercher à boire et à manger. Ils ont une grande déférence pour leur roi et pour les chefs de leurs bourgades , et ils leur obéissent avec beaucoup d'exactitude. Point d'heure réglée pour leurs repas ; ils boivent et mangent en quelque temps et en quelque endroit que ce soit , lorsqu'ils ont faim et soif , et qu'ils trouvent de quoi se contenter ; mais ils mangent peu à chaque fois , et ils ne font point de repas assez fort pour suffire à toute la journée.

Leur civilité et la marque de leur respect consiste à prendre la main ou le pied de celui à qui ils veulent faire honneur , et à s'en frotter doucement tout le visage. Ils avoient parmi leurs petits meubles quelques scies , faites non pas de fer , mais d'une grande écaille qu'on appelle ici *taclobo* , qu'ils aiguisent en les frottant contre certaines pierres. Ils en avoient aussi une de fer de la longueur d'un doigt. Ils furent fort étonnés , à l'occasion d'un vaisseau marchand qu'on bâtissoit à Guivam , de voir la multitude des instrumens de charpenterie dont on se servoit ; ils les regardèrent tous les uns après les autres avec admiration. Ils n'ont point de métaux dans leur pays. Le père missionnaire leur ayant donné à chacun un assez gros morceau de fer , ils reçurent ce présent avec plus de joie que si on leur eût donné autant d'or. Ils avoient si grande peur qu'on ne le leur enlevât , qu'ils le mettoient sous leur tête , quand ils vouloient dormir. Ils n'ont point d'autres armes que des lances ou des traits faits d'ossemens humains. Ils sont d'eux-mêmes fort pacifiques. Lorsqu'il arrive entr'eux quelque querelle , elle se termine par quelques coups de poing qu'ils se donnent sur la tête , ce qui arrive rarement ; car dès qu'ils veulent en venir aux mains , on les sépare et l'on fait cesser le différend. Ils ne sont point cependant

stupidés ni pesans ; au contraire , ils ont du feu et de la vivacité. Ils n'ont pas tant d'embonpoint que les habitans des îles Marianes , mais ils sont bien proportionnés et d'une taille à peu près semblable à celle des Philippinois. Les hommes et les femmes laissent croître leurs cheveux , qui leur tombent sur les épaules.

Quand ces étrangers apprirent qu'on les alloit conduire en présence du père missionnaire , ils se peignirent tout le corps d'une certaine couleur jaune ; ce qui passe chez eux pour un grand agrément. Ils sont si contens de trouver ici en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie , qu'ils se sont offerts à retourner dans leur pays , pour attirer ici leurs compatriotes , et pour leur persuader d'entrer en commerce avec ces îles. Notre gouverneur goûte beaucoup ce dessein , dans la vue qu'il a de soumettre tout ce pays au roi d'Espagne ; ce qui ouvreroit une grande porte à la propagation de l'évangile. Le plus vieux de ces étrangers avoit déjà été jeté une fois sur les côtes de la province de Caragan dans une de nos îles ; mais comme il n'avoit trouvé que des infidèles , qui demeurent dans les montagnes et le long de ces côtes désertes , il étoit retourné en son pays , sans avoir connoissance de l'abondance et des richesses de ces îles. Ils sont fort adroits à plonger ; et l'on dit qu'ils prirent dernièrement à la pêche deux grandes perles dans leurs nâcres , qu'ils rejetèrent dans la mer , parce qu'ils n'en connoissoient pas le prix. On a déjà baptisé les enfans ; on instruit les autres des mystères de notre religion (1).

(1) Ces Insulaires racontèrent qu'une de leurs îles n'est habitée que par une espèce d'Amazones , c'est-à-dire des femmes qui font une république où elles ne souffrent que des personnes de leur sexe. La plupart ne laissent pas d'être mariées ; mais les hommes ne les viennent voir qu'en une certaine saison de l'année , et après quelques jours ils re-

Je vous écris tout ceci, mon révérend père, persuadé que vous aurez de la joie d'apprendre une nouvelle si avantageuse à ceux de vos enfans qui auront le bonheur de porter la foi dans ces nouveaux pays. Nous avons besoin d'ouvriers (1) pour fournir à tant de travaux ; nous espérons que vous aurez la bonté de nous en envoyer, et de ne nous pas oublier dans vos saints sacrifices. Je suis avec un profond respect, etc.

tournent chez eux, remportant avec eux les enfans mâles qui n'ont plus besoin de nourrices. Toutes les filles restent, et les mères les élèvent avec un grand soin.

(1) Deux missionnaires des Indes partirent pour l'Europe, et l'un d'eux, le père Serrano, alla jusqu'à Rome implorer la protection du Pape pour l'établissement de cette mission, d'où il vint à Paris en 1705, et passa ensuite en Espagne avec des lettres de recommandation de Louis XIV pour Philippe V son petit-fils.

*AVERTISSEMENT pour l'intelligence de la carte
des Nouvelles-Philippines.*

A. Marque la plus grande de ces îles nommée *Panlog*.

Le chiffre qui est au milieu de chaque île marque combien il faut de jours pour en faire le tour.

Le chiffre qui est entre chaque île marque le nombre de jours qu'on emploie pour aller d'une île à l'autre.

Ainsi, le chiffre 30, qui se trouve dans l'île de *Panlog*, marque qu'il faut trente jours pour faire le tour de cette île, et le chiffre 3, qui est entre la pointe de *Guivam* et l'île de *Panlog*, signifie qu'il faut trois jours de navigation pour faire ce trajet.

Les Indiens qui ont donné occasion à la découverte de ces îles, s'embarquèrent en l'île d'*Amorsot*, marquée sur la carte par la lettre *C*. Leur dessein étoit de passer à l'île *Paiz*, marquée par la lettre *B*, lorsque dans le trajet la tempête les porta en haute mer, et après soixante-dix jours d'une navigation très-fâcheuse, les jeta sur la pointe de *Guivam* en l'île de *Samal*, que les Espagnols appellent aussi *Ibabao*, par une multiplicité de noms semblable à celle que nous avons déjà remarquée.

L'île de *Falu* ou de *Lamuirec*, où le roi tient sa cour, est marquée sur la carte par la lettre *D*.

B R E F

De Notre Saint Père le Pape au Roi.

A Notre très-cher Fils en Jésus-Christ , le Roi très-Christien.

CLÉMENT XI, PAPE.

NOTRE très-cher Fils en Jésus-Christ, salut : Comme c'est avec justice qu'on doit attribuer l'état florissant où est depuis tant d'années votre royaume , au grand zèle qu'a Votre Majesté de cultiver et de défendre la Religion catholique , dont elle a donné des marques éclatantes en tant d'occasions ; nous nous persuadons aisément que c'est vous faire plaisir , que de vous donner occasion d'étendre et d'augmenter cette même religion.

Nous avons appris par les lettres de notre vénérable frère l'archevêque de Manille , et par la relation que nous ont présentée quelques religieux de la Compagnie de Jésus , nos chers fils , qui sont venus à Rome en qualité de députés , qu'au-delà des Philippines , dans cette vaste mer qui est vers la Chine , où vos vaisseaux naviguent quelquefois , on a découvert depuis peu de nouvelles îles , où la Religion catholique n'a point encore pénétré. Ces religieux nous ont rapporté que ces îles étoient fort peuplées ; que les habitans avoient un excellent naturel , et qu'ils étoient assez portés à embrasser la Religion catholique.

C'est pourquoi , comme nous savons que vous avez un zèle ardent pour étendre le culte divin et la Religion catholique , nous vous exhortons et nous

B R E V E

Summi Pontificis ad Regem Francorum.

Charissimo in Christo Filio nostro Ludovico, Francorum Regi Christianissimo.

CLEMENS PP. XI.

CHARISSIME in Christo Fili noster, salutem. Quemadmodum singularis illa felicitas, quæ à tot annis regnum istud fruitur, jure est adscribenda peculiari studio fovendæ ac tutandæ catholicæ Religionis, quod Majestas tua tot in occasionibus luculenter ac magnificè declaravit; sic meritò credimus nihil fieri gratius tibi posse, quàm si occasio aliqua ejusdem Religionis amplificandæ ornandæque tibi ipsi præbeatur.

Detectæ sunt nuper ultra Philippinas in vastissimo illo circa Sinas Oceano, quem tuæ classes interdum navigant, novæ insulæ, in quas Religio catholica nondum penetravit. Id accepimus è litteris venerabilis fratris Archiepiscopi Manilani, et è narratione nobis oblata per dilectos filios religiosos quosdam viros Societatis Jesu, qui Romam procuratorio nomine advenere. Iis in insulis, ut ipsi referunt, permagno numero sunt homines optimæ indolis, et ad Fidem catholicam amplectendam satis propensi.

Pro eo itaque desiderio, quo flagras, propagandi divinum cultum, et catholicam veritatem, te hortamur et rogamus, ut opus tanti momenti ad salu-

vous prions de vouloir bien, si l'occasion s'en présente, vous intéresser à une entreprise d'une si grande importance pour le salut des âmes, et de vous donner la peine d'écrire au Roi Catholique, pour lui recommander la nouvelle mission qu'on a dessein d'établir dans ces îles. Car, quoique ce monarque y soit déjà assez porté par sa piété, qu'il tire du sang et des exemples de Votre Majesté, nous sommes persuadés qu'une recommandation comme la vôtre fera une forte impression sur son esprit.

Nous avons sujet d'applaudir au Roi votre petit-fils, comme nous l'avons fait par nos lettres, de ce qu'il marche avec tant de piété et d'éclat sur les pas de son illustre aïeul, et de ce qu'il a un zèle ardent pour l'accroissement de la Religion, non-seulement en Europe, mais jusqu'aux extrémités du monde, ayant assigné depuis peu un revenu considérable pour l'entretien des missionnaires qui travaillent dans la Californie.

Pour ce qui regarde le secours de ces îles qu'on vient de découvrir, et le dessein qu'on a d'y établir le christianisme, il semble qu'il seroit à propos que le Roi Catholique ordonnât au gouverneur des Philippines d'équiper un vaisseau, et de fournir aux missionnaires tout ce qui leur seroit nécessaire. Plus ce secours sera prompt, plus l'avantage qu'on en tirera sera grand, et plus la bénédiction que Dieu répandra sur sa personne et sur ses royaumes sera abondante.

Nous recommandons particulièrement à Votre Majesté, notre cher fils André Serano, religieux de la Compagnie de Jésus, l'un des procureurs qui sont venus ici des Philippines, lequel aura l'honneur de se présenter devant Votre Majesté pour prendre ses ordres sur une entreprise si importante, et pour vous engager par ses humbles prières à presser une expédition que vous êtes si capable de faire réussir par

tem animarum promovere velis, si qua se dabit occasio, ac præsertim ut novam missionem ad ipsas illas insulas destinandam commendare per litteras Regi Catholico ne graveris: etsi enim eum satis incitat accendatque pietas sua, quam à Majestatis tuæ sanguine et exemplis hausit, nihilominus intelligimus quantum habitura sit ponderis apud ipsum tam insignis commendatio.

Et habemus sanè unde eidem Regi nepoti tuo gratulemur, ut nostris litteris fecimus, quòd Avi vestigia tam splendidè, tam religiosè premat, studiumque singulare præ se ferat amplificandæ Religionis, non solum in Europa, sed etiam in remotissimis regionibus, ubi non ità pridem Præconibus evangelicis in insula California laborantibus, summam non levem pecuniæ singulis annis erogandam certo et perpetuo censu assignavit.

Quod verò spectat ad insulas illas recens detectas adjuvandas et invehendam in easdem christianam Fidem, id maximè præstandum esse videtur à Rege Catholico, ut per Governatorem Philippinarum navem comparari jubeat, et operariis illuc mittendis necessaria suppeditari. Quod quantò citiùs fieri poterit tantò fructus major existet, tantòque uberior in ipsum et regna sua superni Numinis favor redundabit.

Interim verò dilectum Filium religiosum virum Andream Serranum Societatis Jesu, alterum ex procuratoribus, qui ex Philippinis insulis in has partes advenerunt, te hoc proposito aditurum ut de opportunitate suscipiendi tam salutarem expeditionem tecum agat, atque ad eam urgendam te, quem maximis consiliis parem esse novit, suis

votre haute sagesse. C'est avec toute la tendresse possible que nous prions Dieu qu'il vous conserve long-temps en parfaite santé, et que nous vous donnons notre bénédiction apostolique. A Rome, le premier jour de mars 1705, l'an cinquième de notre pontificat.

precibus

*precibus incendat, enixè commendamus Majestati
tuæ, cui diurnam incolumitatem à Deo precamur,
et apostolicam benedictionem amantissimè imperti-
mur. Datum Romæ die primâ martii 1705, ponti-
ficatûs nostri anno quinto.*

LETTRE

Du Roi au Roi d'Espagne.

TRÈS-HAUT, très-excellent et très-puissant Prince, notre très-cher et très-ami bon frère et petit-fils : Nous avons appris par le père Serrano, de la Compagnie de Jésus, procureur de la province des Philippines, la nouvelle découverte faite depuis peu de plusieurs îles très-peuplées, situées entre les Philippines et les îles Marianes. Il nous en a raconté lui-même, dans l'audience que nous lui avons donnée, beaucoup de particularités que nous avons entendues avec plaisir ; et nous avons été très-aise de savoir que les pères de sa Compagnie, animés de leur zèle ordinaire pour la propagation de la foi, avoient dessein de faire de nouvelles missions dans ces îles. Il part pour aller en rendre compte à VOTRE MAJESTÉ, et pour lui demander en même temps de protéger cette entreprise. Quoique l'utilité que la Religion en doit recevoir suffise pour engager VOTRE MAJESTÉ à l'appuyer de son autorité, nous sommes persuadés qu'Elle sera bien aise de joindre encore à une raison aussi pressante, celle de la recommandation que nous lui faisons en faveur de ces nouvelles missions, et qu'Elle voudra bien ordonner aux gouverneurs des Philippines de fournir à ces missionnaires tous les secours dont ils auront besoin pour passer dans ces îles, et pour y accomplir l'ouvrage où ils sont appelés ; et la présente n'étant à autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, très-haut, très-excellent et très-puissant Prince, notre très-cher et très-

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES. 371
amé bon frère et petit-fils, en sa sainte et digne
garde.

Écrit à Versailles, le dixième jour de juin 1705.

Votre bon frère et grand-père.

LOUIS.

COLBERT.

B R E F

De N. S. P. le Pape au Roi d'Espagne ,

A Notre très-cher Fils en Jésus-Christ Philippe ,
Roi Catholique des Espagnes ,

C L É M E N T X I , P A P E .

COMME nous ne doutons point que VOTRE MAJESTÉ ne soit bien aise d'avoir occasion de faire éclater le zèle qu'Elle a pour le culte divin et pour la propagation de la Foi; c'est avec beaucoup de joie que nous lui proposons celle qui se présente , et dont nous avons été informé par les lettres de notre vénérable frère l'Archevêque de Manille , et par ce que nous en ont exposé de vive voix nos chers fils André Serrano et Dominique Medel , religieux de la Compagnie de Jésus , venus ici des Philippines.

Ils rapportent qu'il y a quelques années , des étrangers , poussés par la tempête , ou plutôt , comme on le doit croire , conduits par la Providence , abordèrent aux Philippines , se disant habitans de certaines îles qui n'avoient point été découvertes , selon ce qu'on en pouvoit juger , ou du moins dont on n'avoit point eu jusqu'alors de connoissance bien claire ; et que ces îles , qui sont en grand nombre et fort peuplées , devoient être situées entre les Philippines et les îles Marianes.

Qu'à juger du caractère et du naturel de ces peuples , non-seulement par ce qu'en témoignoient ces étrangers , mais encore plus par ce qu'on avoit pu en remarquer , il paroissoit qu'ils étoient d'un esprit

B R E V E

Summi Pontificis ad Regem Hispanorum.

Charissimo in Christo Filio nostro Philippo, Hispaniarum Regi Catholico,

C L E M E N S P P. X I.

CHARISSIME in Christo Fili noster, Salutem. Confisi gratam admodum fore eximia pietati Majestatis tuæ occasionem explicandi præclarum zelum, quo pro divini cultus et catholicæ Religionis propagatione fervet, libenti animo eam tibi proponimus, quæ satis insignis in præsens occurrere videtur ex eis, quæ suis litteris venerabilis frater Archiepiscopus Manilæ, et viva voce dilecti filii religiosi viri Andreas Serranus et Dominicus Medel Societatis Jesu, ex Philippinis insulis huc advecti, nobis exposuerunt.

Referunt itaque appulsos elapsis annis vi tempestatis, sed potius, ut pium est credere, fuisse divinâ Providentiâ ad præfatas Philippinas adductos exteros nonnullos homines, qui se ad quasdam insulas pertinere dixerunt, quas conjicere erat nondum ab ullo nautarum nostri orbis fuisse detectas, aut saltem esse hactenùs incertâ et obscurâ famâ vix cognitâ, et inter Philippinas ipsas, et Marianas insulas jacere, multas illas quidem numero, et incolis valdè frequentes.

Quod verò attinet ad eorum populorum indotem, ipsi nedum suo testimonio, sed eo quod præferabant miti ac facili ingenio, satis explicabant docilem eam esse et in æquitatem summopere propen-

docile, fort portés à l'équité, et tout à fait exempts des superstitions de l'idolâtrie. Si ces rapports sont conformes à la vérité, voilà un grand champ ouvert aux fidèles pour porter dans ces pays, qu'on croit n'être pas bien éloignés des terres soumises à votre obéissance, les lumières de la foi; si, suivant l'inclination que vous avez à favoriser les missions, vous donnez ordre à vos ministres de fournir les vaisseaux et les secours nécessaires aux missionnaires qui sont prêts à se transporter dans ces îles.

C'est à quoi nous vous exhortons fortement, et nous avons même lieu de nous en flatter, par ce que vous avez déjà fait pour d'autres pays, et particulièrement pour cette partie de l'Amérique septentrionale, qu'on appelle la Californie, où votre zèle n'a rien épargné pour l'avancement de la Religion; ce qui est pour nous un grand sujet de vous féliciter, et ce qui doit vous donner une gloire immortelle.

Vous participerez par-là au gain des âmes, qui sera, comme on l'espère, très-considérable dans cette nouvelle mission; aussi bien qu'au mérite et à la récompense qu'on peut en attendre, et ce sera avec justice que vous serez regardé comme le principal auteur d'un si grand bien. Sur quoi, comme sur une affaire que, dans la place que nous occupons, nous avons fort à cœur, vous serez plus particulièrement instruit par notre Nonce ordinaire, et par le même André Serrano notre cher fils, religieux de la Compagnie de Jésus, qui par le zèle ardent dont il est animé pour cette sainte entreprise, se rend digne de la faveur royale de VOTRE MAJESTÉ à qui nous le recommandons très-particulièrement, et à qui nous souhaitons une longue vie, comblée de toutes sortes de prospérités, en lui donnant très-affectueusement notre Bénédiction apostolique. Donné à Rome le 1.^{er} de mars 1705, l'an cinquième de notre Pontificat.

sam, idolatricæ verò superstitionis prorsus nesciam. Quæ ubi veritati undequaque consentiant, campum et quidem præclarum aperire videntur fidelibus ad inferendam in illas partes non magno admodum, ut creditur, locorum intervallo, à regionibus. quæ auctoritati tuæ subsunt, dissitas, christianam fidem, ubi tu propenso, quo esse soles in. pium missionum opus animo, sacris Operariis, eò proficisci paratis, navigia et com meatum per ministros tuos suppeditari mandes.

Quod ut facere velis, te etiam atque etiam hortamur, et te quidem facturum non levi nobis argumento pollicemur, cum exploratum habeamus quanto fervore et quàm liberali manu eamdem Dei causam aliis in locis, et præcipuè in ea America septentrionalis insula, quæ California dicitur, promoveris, undè certè nobis magna suppetit tibi gratulandi occasio, et perpetua tuo nomini laus accessit.

Itaque animarum lucri, quod nunc quoque à proposita nova projectione speratur, ac proinde meriti, quod jure maximum inde sperandum est, itemque spiritualis mercedis particeps procul dubio efficiaris, ac præcipuus tanti boni auctor merito reputaberis. De qua re, quæ sanè pro munere nostro nobis valdè cordi est, tecum pluribus aget cum Nuncius noster ordinarius, tum idem ipse dilectus filius religiosus vir Andreas Serranus è Societate Jesu, quem laudabili zelo promovendi tam salutarem expeditionem intimè incensum, ac propterea regio tuo favore dignum, etiam atque etiam commendamus Majestati tuæ, quam diù sospitem et bonis omnibus cumulatam esse cupimus, eidem apostolicam Benedictionem amantissimè impertimur. Datum Romæ die primâ martii 1705. Pontificatus nostri anno quinto.

B R E F

De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Mexique.

A notre Vénérable Frère l'Archevêque de Mexique,

CLÉMENT XI, PAPE.

NOTRE Vénérable Frère, Salut. Dans le dessein que nous avons de nous servir, selon le devoir de notre charge, des occasions favorables pour travailler à la propagation de la foi dans les pays où l'Évangile n'a pas encore été reçu, nous ne doutons point que votre piété et votre zèle ne vous portent à nous seconder.

Notre Vénérable Frère l'Archevêque de Manille, par ses lettres, et quelques Religieux de la Compagnie de Jésus, qui sont nouvellement arrivés des Philippines à Rome, en qualité de procureurs, nous ont assuré que depuis quelques années on étoit comme certain de découvrir de nouvelles îles dans les mers de la Chine, sur-tout depuis que quelques habitans de ces îles, qui ont été jetés sur les côtes des Philippines, en ont rendu témoignage. On a connu, par la description qu'ils ont faite de leur pays et des mœurs de leurs compatriotes, qu'il se préparoit de ce côté-là une grande moisson, pourvu qu'on y envoyât des Ouvriers évangéliques pour instruire dans la foi ces peuples, qui d'eux-mêmes sont portés à la justice et à la paix. Les dispositions qu'ils ont pour embrasser l'Évangile, sont d'autant plus heureuses, qu'ils n'ont point été élevés jusqu'ici dans l'erreur d'une idolâtrie superstitieuse, quoique d'ailleurs ils vivent dans l'ignorance du culte qui est dû au vrai Dieu, et qu'ils marchent dans les ombres de la mort.

B R E V E

Summi Pontificis ad Archiepiscopum Mexicanum,

Venerabili Fratri Archiepiscopo Mexicano.

CLEMENS PP. XI.

VENERABILIS Frater, Salutem. Spectatam pietatem ac zelum Fraternalitatis tuæ affuturam nobis esse confidimus, dum, quod muneris nostri ratio postulat, ad propagandam Christi fidem in alias terrarum partes, in quas nondum invecata est, arrepta propitiâ occasione, animum cogitationesque nostras dirigimus.

Admoniti itaque per litteras à Venerabili Fratre Archiepiscopo Manilæ, et coràm à religiosis viris Societatis Jesu, qui procuratorio nomine ab insulis Philippinis Romam nupèr advenere, spem ibi certam elapsis annis affulsisse detegendi novas insulas in Oceano Sinico, ex quo nonnulli illarum partium incolæ in eas oras conjecti fidem de illis fecerunt, et locorum conditione populorumque indole explicatâ non obscure indicârunt magnam ibi messem proponi, ubi ed mittantur evangelici Operarii, qui in fide erudiant homines pacis per se ac æquitatis amantes, edque magis ad Christi fidem suscipiendam idoneos, quò nihil usquemodo erroris de idolatrica superstitione contraxerunt, licèt alioquin in tenebris, quoad veri Dei cultum, et in umbra mortis versentur.

Nous souhaitons donc avec ardeur que la lumière de la vérité soit portée dans ces îles pour le salut éternel de tant d'âmes; et après avoir eu soin d'exciter la piété généreuse du Roi Catholique à protéger un si grand ouvrage par les libéralités qu'il a coutume de faire, nous exhortons aussi de toutes nos forces votre Fraternité de procurer, avec toute l'attention dont vous êtes capable, tout ce que vous pourrez de secours spirituels et temporels, soit par vous, soit par les fidèles commis à votre vigilance, pour l'exécution d'un dessein si avantageux à la gloire de Dieu. C'est le moyen d'augmenter vos mérites devant le Seigneur, et de nous obliger à augmenter notre bienveillance pour vous. Nous vous donnons, avec toute la tendresse possible, notre Bénédiction apostolique. A Rome, ce premier jour de mars 1705.

B R E F

De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Manille.

A Notre Vénérable Frère l'Archevêque de Manille,

CLÉMENT XI, PAPE.

NOTRE Vénérable Frère, Salut et Bénédiction apostolique. La charité apostolique dont nous sommes embrasés, fait que nous ressentons une joie extrême, lorsque nous voyons que les Ouvriers évangéliques, qui sont dans les pays les plus éloignés, ne laissent point ralentir le zèle qu'ils ont d'étendre la Religion catholique, et qu'ils conservent pour nous et pour le Saint-Siège, une filiale et respectueuse obéissance.

Ce sont les sentimens dont nous avons été pénétrés, lorsque nous avons appris, par vos lettres et par le

Ut itaque fax veritatis in eas insulas pro spiritali tot animarum salute inferatur, omnino cupimus, et postquam eximiam pietatem Catholici Regis ad promovendum, quod solet, liberali manu tantum opus incendere curavimus, Fraternalitatem quoque tuam omni studio hortamur, ut quibus in rebus per te aut per fideles vigilantie tue commissos operum spirituales, tum temporalem, negotio quod tanti momenti est ad divinam gloriam, conferre cognoveris, eam prestare diligentissime velis; quod cumulum addet tuis apud Deum meritis, et nostram tibi benevolentiam uberius conciliabit; et Fraternalitati tue apostolicam Benedictionem peramanter impertimur. Datum Romae die prima martii 1705.

B R E V E

Summi Pontificis ad Archiepiscopum Manilensem.

Venerabili Fratri Archiepiscopo Manilæ,

CLEMENS PP. XI.

VENERABILIS Frater, Salutem et apostolicam Benedictionem. Nullis conclusa finibus apostolica nostra charitas tunc maxime exultat, cum in cordibus eorum, qui in remotissimis à nobis terrarum partibus agunt, fervere zelum amplificandæ Catholicæ Religionis, et filialem in nos atque in hanc sanctam sedem observantiam vigere conspicimus.

Hoc sanè gaudio affecti fuimus, ubi tum ex Fraternalitatis tue litteris, tum ex narratione nobis

rapport que nous ont fait les procureurs des Missions de la Compagnie de Jésus, arrivés ici depuis peu, qu'étant les uns et les autres attentifs à la propagation de la foi, vous aviez conçu le désir et l'espérance de porter l'Évangile en des lieux où il n'a point encore été annoncé, sur-tout depuis qu'on a appris, par quelques personnes du pays qui avoient abordé par hasard aux Philippines, que les îles qu'ils habitent étoient en grand nombre, et très-peuplées; que les hommes y étoient d'un naturel fort doux et bienfaisant; qu'ils aimoient la justice, et que n'ayant point été corrompus par une éducation païenne et superstitieuse, ils seroient plus aisément susceptibles des impressions de la loi évangélique.

Nous avons donc songé efficacement à leur procurer un si grand bien; et, pour cette fin, nous avons fait nos efforts, par nos lettres, et par le moyen de notre Nonce auprès du Roi Catholique, pour lui persuader de ne pas laisser échapper une si belle occasion de gagner des âmes à Dieu, et de se rendre agréable à sa divine Majesté, ne doutant pas qu'il ne l'embrasse avec cette piété et cette générosité qui lui fait accorder partout ailleurs sa protection royale à tous les Missionnaires occupés à instruire les nations étrangères.

Dans la confiance que ses soins ne seront pas inutiles, nous avons cru devoir vous marquer combien nous avons cette affaire à cœur; non pas tant pour vous presser d'y apporter tout le soin et la vigilance dont vous êtes capable, que pour vous exciter toujours davantage à avancer, par vos conseils, par vos prières et par celles des peuples qui vous sont confiés, une œuvre si agréable à Dieu. Cependant nous vous donnons notre Bénédiction apostolique, comme un gage de la bienveillance singulière que nous avons pour vous. Donnée à Rome à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le premier jour de mars de l'année 1705, et la cinquième de notre Pontificat.

facta à religiosis viris procuratoribus Societatis Jesu, qui ex istis partibus huc nuper advenerunt, agnovimus spem ac desiderium à te et ab illis qui solliciti sunt de fidei incrementis conceptum, invehendi ipsam fidem in alia loca ad quæ nondùm delata est, ex quo per fortuitum elapsis annis nonnullorum hominum ad istas insulas appulsum innotuit, regiones unde illi prodierunt amplas esse; et populorum frequentiam cultas, ibique homines ingenio mites, ac in æquitatem propensos facile imbui posse suavissimis Evangelicæ Legis præceptis, utpotè qui ethnicæ superstitionis nullum unquam antea præjudicium, quo mens eorum labefactari posset, persenserint.

Adjecimus itaque nos ipsi quo majori potuimus studio animum ad tantum Dominici gregis bonum promovendum; egimusque tum nostris litteris, tum per Nuntium nostrum omni officiorum genere apud Catholici Regis Majestatem, ne dimitteretur tam præclara lucrandi animas et demerendi Deum occasio, quàm imò Rex ipse complecti vellet ed pietate atque magnanimitate, quâ ipse alibi Operariis veritatem ad exterarum nationes allaturis adfuerat.

Dum itaque fructum nostræ sollicitudinis relaturos nos esse confidimus, significandum tibi esse duximus, quantum res ipsa nobis cordi sit, non tam ut commendemus curam ac vigilantiam tuam, quàm ut tibi sponte incitato stimulos addamus; quatenus consiliis tuis, et fuis ad Deum præcibus, et piis crediti tibi populi studiis atque conatibus, urgeas hoc opus Deo procul dubio gratissimum, dum nos singularis benevolentia, quâ te complectimur, perpetuum pignus apostolicam Benedictionem Fraternitati tuæ piè et amanter impertimur. Datum Romæ apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die primâ martii 1765, Pontificatus nostri anno quinto.

L E T T R E

Du cardinal Paulucci, au père André Serrano, de la Compagnie de Jésus, procureur des Philippines.

MON RÉVÉREND PÈRE,

LES Brefs que Notre Saint Père le Pape a écrits au Roi très-Chrétien et au Roi Catholique, aussi bien que ceux qu'il a adressés aux archevêques de Mexique et de Manille, mais beaucoup plus encore ce que vous avez entendu souvent vous-même de sa propre bouche, a dû suffisamment vous faire connoître les sentimens de joie et de consolation avec lesquels Sa Sainteté a appris la nouvelle que vous lui avez apportée, qu'il se présentoit une heureuse occasion d'étendre la Religion catholique dans des îles des mers de la Chine, inconnues jusqu'ici au reste du monde, et qui viennent d'être découvertes par une providence particulière de Dieu. Vous avez vu avec quelle ardeur et quel zèle Sa Sainteté travaille à avancer de tout son pouvoir une entreprise qu'elle prévoit devoir être si glorieuse au nom chrétien, et si avantageuse au salut des âmes, et dont elle espère que le succès sera heureux, avec le secours de la miséricorde de Dieu.

Cependant ce souverain Père des fidèles, dont la charité tendre et apostolique n'a point de bornes, peu content de ce qu'il a fait jusqu'ici, et des instructions qu'il vous a données pour le succès de cette affaire, n'a pas cru avoir encore pleinement satisfait au devoir de sa charge pastorale. Ayant donc appris que vous devez bientôt partir pour retourner aux

L I T T E R Æ

Dom. Cardinalis Paulucci ad Ven. Patrem Andream Serrano, è Societate Jesu, procuratorem insularum Philippinarum.

ADMODUM REVERENDE PATER,

EX iis quæ Summus D. N. nuperrimè scripsit Serenissimis Regibus Christianissimo et Catholico, necnon Archiepiscopis Mexicano et Manilensi, multòque etiam uberiùs ex iis quæ pluriès Paternitati tuæ coràm explicavit, satis, ut arbitror, intelligere potuisti quàm gratum atque jucundum acciderit suæ Sanctitati nuntium à te ipso non itè pridem allatum, quod propitia offeratur occasio propagandæ Catholicæ Religionis in eas Oceani Sinici insulas quæ antehac orbi nostro nullo planè commercio notæ, divini Numinis Providentiâ recens detectæ sunt; quantoque insuper studio et zelo sua Sanctitas promovendum suscepit negotium tantò momenti, quod in maximam Christiani nominis gloriam animarumque salutem cessurum probè novit, ac sperat divinè opitulante gratiâ ad optatum exitum perductum iri.

Verumtamen summi Patris eximia et verè apostolica charitas, quæ nullis profectò finibus contineri se patitur, per ea quæ hactenus gessit, quæque abundè te monuit, Pastoralis Officii debito satis adhuc factum non esse ducens, cum te Romæ brevi discessurum audiverit, ut reditum ad Philippinas insulas aggrediaris, meas hascè litteras, quasi

Philippines, il m'a ordonné de vous écrire, afin que mes lettres, que vous porterez avec vous pendant votre voyage, et que vous vous remettrez souvent devant les yeux, vous rappellent le souvenir de la sollicitude paternelle du Souverain Pontife sur cette entreprise, et vous soient un motif pressant et continuél d'en procurer l'exécution de toutes vos forces.

C'est dans cette vue que Sa Sainteté, qui compte expressément sur votre piété et sur votre zèle, qui lui sont parfaitement connus, se sert aujourd'hui de moi pour vous avertir et vous exhorter tout de nouveau de la manière la plus forte, de n'épargner ni peines ni travaux, et d'employer toute votre industrie pour le succès d'un dessein si grand et si avantageux à la Religion. Surtout, l'intention de Sa Sainteté est que votre premier soin soit d'assembler au plutôt une troupe sainte de zélés missionnaires, qui aillent éclairer ces îles nouvellement découvertes, et porter le flambeau de l'Évangile à ces malheureuses nations qui marchent dans les ténèbres, afin qu'elles commencent à ouvrir les yeux à la lumière, et à connoître leur Créateur et leur Sauveur. Sa Sainteté demande ensuite de vous que vous exhortiez le reste des fidèles à procurer libéralement, selon leur pouvoir, à ces peuples abandonnés, les secours spirituels et temporels, nécessaires pour répandre parmi eux la semence de l'Évangile, et pour la cultiver avec fruit.

Quoique Sa Sainteté soit bien convaincue que vous êtes de vous même assez porté à seconder ses saintes intentions, elle a cru cependant devoir inspirer cette nouvelle ardeur à votre zèle, tout enflammé qu'elle le connoît, afin que vous comprissiez davantage qu'elle n'a rien de plus à cœur que de vous voir satisfaire pleinement à ce que demande de vous en cette occasion la gloire de Dieu, les souhaits ardents du Souverain Pontife, l'institut et l'esprit de votre Com-

itineris

itineris comites, ad te dari jussit, ut Pontificiam ead in re sollicitudinem assidue tibi in mentem revocent, et quàm enixè commendent.

Itaque sua Sanctitas, me interprete, te cujus perspectæ pietati ac zelo plurimum confidit, rursus etiam atque etiam admonet et hortatur, ut nulli labori, nullis officiis, nulli parcas industriæ, quæ tam sanctum et pium opus urgeri ac perfici posse cognoveris. Illud autem in primis diligenter curare te vult, ut necessaria ad memoratas novas insulas expeditio sacrorum Operariorum, quantociùs fieri poterit, adornetur et peragatur, quorum ope infelices illi mortalium greges, qui in tenebris ambulant, lucem evangelicæ veritatis aspicere ac Creatorem et Salvatorem suum agnoscere incipiant. Alios præterea pios fideles per te excitari vehementer cupit Sanctitas sua, ut quæcumque poterunt spiritualia vel temporalia subsidia ad provehenda in illis partibus fidei semina et incrementa, liberatè animo conferre velint.

Quibus omnibus conficiendis etsi sua Sanctitas minimè vereatur te sponte tuâ sedulò intentum fore, nihilominus novos hosce stimulos, tanquàm calcar currenti admovendos tibi duxit, ut certius intelligas Sanctitati suæ nihil magis in votis esse, quàm ut tu hac in re et Dei honori, et Pontificio desiderio, et tui Ordinis instituto, unde plurima et quidem egregia tibi suppeditabuntur exempla, quæ imi-

pagnie, dans laquelle vous trouverez d'illustres et de nombreux exemples que vous devez vous proposer pour modèles.

Mais afin que les Missionnaires, qui, embrasés du zèle de la gloire de Dieu, passeront dans ces nouvelles îles, entreprennent ces glorieux travaux avec plus de fermeté, et les continuent avec plus de consolation, le Souverain Pontife accorde avec sa Bénédiction apostolique, indulgence plénière de tous leurs péchés à tous ces Missionnaires, et à chacun d'eux, à l'heure de la mort, pourvu qu'ils soient véritablement pénitens, qu'ils se soient confessés, qu'ils aient participé au sacrement de l'eucharistie, ou que, s'ils ne le peuvent pas, du moins ils soient sincèrement contrits; qu'ils aient prononcé de bouche, s'il est possible, ou du moins qu'ils aient dévotement invoqué de cœur le saint nom de Jésus. Obéissez donc avec promptitude et ferveur aux ordres de Sa Sainteté; supportez toutes les peines qui vous arriveront; acquittez-vous des fonctions d'un prédicateur de l'Évangile; remplissez votre ministère, espérant que la couronne de justice se garde pour vous, et que le Seigneur, le juste Juge, vous la donnera au jour marqué. Pour moi, en m'acquittant des ordres de Sa Sainteté, qui m'a chargé de vous déclarer ses intentions, je prie Dieu qu'il daigne bénir vos travaux et vos soins, et qu'il vous accorde un voyage heureux et une continuelle augmentation de ses grâces. A Rome, le 28 février 1705, etc.

tanda tibi proponere debes, quàm cumulatissimè satisfacias.

Cæterùm ut Missionarii, quos ad transmittendum in ante dictas novas insulas divinæ gloriæ zelus accendet, eò libentiùs hujusmodi profectionem suscipiant, ibique Catholicæ fidei prædicationi alacriùs etiam atque studiosiùs incumbant, Summus Pater universis eisdem Missionariis, et eorum cui-libet in mortis articulo constitutis, si verè pœnitentes et confessi ac sacræ Communione refecti, vel quatenus id facere nequiverint, saltem contriti, nomen Jesu ore, si potuerint, sin minus corde, devotè invocaverint, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem, cum apostolicâ Benedictione, misericorditer in Domino concedit et elargitur. Strenuo itaque erectoque animo Pontificis mandatis obsequere, in omnibus labora, opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple, sciens repositam esse tibi coronam justitiæ, quam reddet tibi Dominus in illa die justus Judex. Tum ego Pontificio nomine hæc tibi significare jussus, Deum precor conatus studiaque tua secundare benignè, tibi que prosperum iter cum assidua cœlestium gratiarum accessione largiri. Datum Romæ, die 28 februarii 1705, etc.

L E T T R E

Du père Gilles Wibault, missionnaire de la Compagnie de Jésus aux Philippines, au père du Chambge, de la même Compagnie.

A Manille, ce 20 décembre 1721.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

J'APPRENDS en ce moment qu'il y a un vaisseau dans notre rade qui doit mettre incessamment à la voile pour Pondichery. Je profite du peu de temps qu'il me donne pour ne pas laisser passer cette occasion de vous écrire. Je vous ai déjà mandé que quelques efforts qu'on se soit donnés pendant dix ans, pour savoir des nouvelles des pères Duberon et Cortil, débarqués dans une des îles *Palaos*, pour annoncer la foi à ces insulaires, on n'en a jamais pu rien découvrir; ainsi on ne doute plus qu'ils n'aient été massacrés par ces barbares.

Cette province des Philippines a deux vice-provinces qui en dépendent: celle des *Marianes* et celle de *los Pintados*. C'est à cette dernière que je fus d'abord destiné par la Providence. Ma demeure ordinaire étoit dans une grosse bourgade, qui se nomme *Givam*. Un des moyens qu'ont employés les missionnaires qui m'ont précédé, pour l'établissement et le progrès de la foi dans ces îles, a été d'inspirer aux peuples une tendre dévotion envers la Mère de Dieu. Les habitans de *Givam* sont, de tous les insulaires, ceux qui se sont le plus distingués par une dévotion si solide. Ils ont établi une congrégation,

qui est devenue très-nombreuse, et tous ceux qui ont le bonheur d'y être admis, ne manquent pas tous les dimanches, même pendant l'absence du missionnaire, lorsqu'il visite les îles voisines, de se rendre à l'église pour vaquer à leurs saints exercices. Aussi la sainte Vierge les a-t-elle souvent favorisés d'une protection spéciale. Je ne vous en rapporterai qu'un seul exemple.

Un jour qu'on célébroit une fête, quelques Indiens s'avisèrent de témoigner leur joie par des feux qu'ils allumèrent, et par des décharges de mousquets. Un vent impétueux qui s'éleva, fit voler la flamme sur le toit de l'église, qui n'étoit couverte que de chaume; quelque mouvement qu'on se donnât, on ne put jamais l'éteindre. Comme le feu gaignoit déjà les poutres et les soliveaux, j'allai au plus vite en retirer le saint sacrement; et tout ce que les Indiens purent faire, fut de sauver des flammes les ornemens et tout ce qui sert au culte divin. Au même instant, on m'avertit d'aller administrer les sacremens à une femme du voisinage, qui étoit sur le point d'expirer de plusieurs blessures mortelles. Je me rendis dans sa maison; je la trouvai baignée dans son sang, et après lui avoir procuré les derniers secours de l'Eglise, je fis dresser un autel, et je demurai auprès du saint sacrement jusqu'au soir, que je le portai en procession dans une autre maison plus commode, où, par les soins que se donnèrent les congréganistes, je trouvai un autel richement paré, avec un fort beau tabernacle. Je demurai trois semaines dans cette maison, tandis qu'on élevoit une chapelle propre à célébrer les saints mystères, jusqu'à ce que l'église qu'on commençoit à rebâtir dans la même enceinte fût entièrement achevée.

Cette pauvre femme, que j'avois laissée mourante, est celle-là même sur laquelle le Seigneur, par l'intercession de la sainte Vierge, a fait éclater les richesses de sa puissance et de sa bonté. Elle s'appelle

Marie Biandoy. Elle étoit en prière devant une statue de la sainte Vierge, qu'on avoit transportée de l'église dans sa maison, et elle imploroit l'assistance de cette mère de miséricorde, au sujet du triste événement qui alarmoit toute la bourgade. Il y avoit dans une chambre voisine un de ses parens, qu'on croyoit parfaitement guéri de quelques accès de folie, pour lesquels on l'avoit enfermé l'année précédente. Ce malheureux fut pris tout à coup d'un nouvel accès de fureur, et entrant dans la chambre de sa parente, il s'écria d'un ton de voix terrible : « Je viens de brûler l'église de cette bourgade; il ne me reste plus que d'en tuer tous les habitans, et c'est par toi que je vais commencer. » En même temps il la prit de la main gauche par les cheveux, et d'un grand poignard qu'il tenoit de la main droite, il lui en donna huit coups, qui firent autant de blessures mortelles. Son fils aîné, qu'une fièvre violente retenoit au lit, se leva aux cris de sa mère, et d'une main encore foible, il arrêta comme il put ce furieux, tandis que sa sœur appela du secours. On vint aussitôt, et après avoir lié ce malheureux, on l'enferma pour le reste de ses jours. On appliqua des remèdes aux blessures de cette vertueuse néophyte; mais les personnes qui la pansèrent avoient si peu d'expérience, que de huit plaies, ils n'en aperçurent que cinq. Elles étoient toutes très-profondes; une entr'autres; au-dessous de l'épaule droite, par laquelle sortoit tout ce qu'elle avaloit de liquide. On ne pouvoit concevoir qu'elle ne fût pas tombée morte aux pieds de son meurtrier; mais on fut bien plus surpris, lorsqu'on la trouva tout à coup parfaitement guérie, nonobstant trois accidens mortels qui lui survinrent.

On ne douta plus que sa prompte guérison ne fût l'effet d'une protection miraculeuse de la sainte Vierge, dont elle avoit imploré le secours avec tant

d'ardeur, et tous convinrent de lui en rendre de solennelles actions de grâces. Au jour fixé, on chanta les premières vêpres du saint Nom de Jésus, et le lendemain, la messe votive de la sainte Vierge; il y eut prédication l'après-midi, avec les litanies en musique, et la procession. Marie Biandoy assista à toutes ces cérémonies, comme si elle n'avoit reçu aucune blessure, et elle n'en ressentit depuis nulle incommodité.

La vie de nos Indiens *Pintados* est très-dure et très-pénible. Quoique la bourgade de Givam passe pour être la moins pauvre de toutes ces îles, à cause du petit commerce qu'elle fait tous les ans avec Manille, cependant, ceux qu'on regarde comme les plus aisés, parce qu'ils s'occupent de ce commerce, n'en retirent pas chaque année plus de cent écus, et cette modique somme est presque toute employée à la provision de riz, qu'il leur faut faire dans les autres bourgades : car il n'en croît pas dans celle de Givam, où l'on ne trouve que des palmiers en abondance; aussi voit-on que dans leurs maisons, leurs meubles, leurs vêtemens, leurs repas, tout respire la pauvreté. Tel qui tient un rang considérable dans le pays, se trouve heureux et croit faire bonne chère, quand il a, avec un peu de riz, un morceau de poisson mal assaisonné; souvent il ne se nourrit que de racines cuites dans l'eau avec un peu de sel. Pour ce qui est des pauvres, ils passeront une année entière sans manger de riz, à moins qu'on ne leur en donne par aumône. Ceux qui sont adroits à tirer, abattent de temps en temps quelques cerfs ou quelques sangliers; mais comme sous ce climat la chair n'est pas de garde, ils ont coutume de partager leur chasse avec leurs parens et leurs voisins. Il en est de même du poisson, qu'ils ne peuvent conserver qu'après l'avoir exposé au soleil; s'ils l'exposaient à la lune, ne fût-ce que pendant une nuit, quand même ils auroient pris la précaution de le saler, ils le trou-

veroient le lendemain matin tout rempli de vers. Les rivières, les puits, et surtout les fontaines qui sortent des rochers, fournissent leur boisson ordinaire. Ils font du vin du fruit de leurs palmiers, mais il n'est guère d'usage, parce qu'il est aussi fort que la plus forte eau-de-vie.

Les hommes sont laborieux et bons artistes; ils excellent principalement dans la peinture, dans les ouvrages d'orfèvrerie et de sculpture. Les principaux du lieu, surtout ceux qui ont demeuré dans la maison des missionnaires, touchent parfaitement bien la harpe: ils savent jouer du violon et de plusieurs autres instrumens de musique, et ils se font un honneur et un plaisir de consacrer leurs talens à la célébration du service divin. Ceux qui habitent les autres bourgades, et particulièrement les montagnes, s'appliquent à l'agriculture: les autres qui vivent sur les côtes de la mer, n'ont guère d'autre occupation que la pêche. A parler en général, nos Indiens sont pleins de vivacité pour entreprendre, et de hardiesse pour braver sur mer les tempêtes. Ils se raillent même de ceux qui dans de semblables périls témoignent quelque frayeur.

Leurs femmes aiment à s'occuper, et on ne les voit jamais oisives: elles travaillent en toiles, en dentelles, et quelques-unes en broderie. Elles ont beaucoup de modestie et de pudeur, et sont naturellement portées à la piété. A dire vrai, le désintéressement de nos Indiens, et le contentement où ils vivent au milieu de leur pauvreté, coupent la racine à bien des vices.

Après avoir passé environ onze ans avec mes chers Indiens *Pintados*, un ordre de mes supérieurs m'a appelé à Manille, où je suis maintenant, et où, grâce à Dieu, je ne trouve pas moins de travail que dans la mission d'où l'on m'a tiré. Cette ville est la capitale de toutes les Philippines, qui sont gou-

vernées, pour le spirituel, par un archevêque et trois évêques. Mais ces prélats ne peuvent guère tirer de secours des prêtres séculiers, qui sont ici en très-petit nombre; c'est pourquoi les rois d'Espagne ont ordonné que les cures fussent remplies par les religieux des différens ordres qui sont établis dans cette ville, et qui ont de fort belles églises. On a donc partagé toutes les paroisses entre les pères Augustins, Dominicains, Récollets, Augustins déchaussés, et les Jésuites. Chacun de ces curés ne laisse pas d'être chargé de la conduite de deux ou trois églises, et dans les endroits les plus éloignés de Manille, ils ne peuvent avoir de secours que des curés voisins.

Nous avons dans cette ville un grand collège, et un séminaire où l'on enseigne la théologie, la philosophie, les belles-lettres. Il y a outre cela différens prédicateurs et deux ou trois pères occupés jour et nuit à confesser, à enseigner la doctrine chrétienne, et à visiter les malades et les prisonniers. Les études y fleurissent, et l'on a vu sortir de ce séminaire plusieurs évêques, des docteurs en théologie, beaucoup de religieux, et un grand nombre de sujets qui excellent en toutes sortes de sciences. On n'y reçoit que les enfans des Espagnols, suivant les intentions du fondateur. Le revenu de l'archevêque est de dix mille écus, et celui des évêques à proportion. L'état ecclésiastique et séculier est entretenu des libéralités de Sa Majesté Catholique, qui envoie tous les ans du Mexique de quoi fournir à cette dépense.

Pour ce qui est du gouvernement politique, tout est réglé avec beaucoup de sagesse par les ordonnances royales. Il y a une cour de justice, composée de conseillers, d'un fiscal, et d'un président, qui est en même temps gouverneur de Manille et capitaine-général de toutes les îles. Ce premier officier se renouvelle tous les cinq ans, et en cas de mort, le premier conseiller tient sa place, jusqu'à ce que le

roi d'Espagne y ait pourvu. Les officiers subalternes dépendent de cette cour, et principalement du gouverneur, qui envoie tous les deux ans un juge espagnol dans chaque province, avec autorité de juger en dernier ressort les procès des Indiens, hors les causes capitales, dont la connoissance est réservée à la cour de justice, séante à Manille. Ce juge visite tous les ans chaque bourgade de sa juridiction; mais il ne peut, ni rien innover ni rien décider, que de l'avis et du consentement du curé. Au bout de deux ans, la même cour députe un autre juge, pour écouter les plaintes des Indiens, au cas qu'ils en eussent à faire contre le juge qui l'a précédé.

Les pères Gabriel Gruson et Pierre Cruydolf, qui se sont consacrés en même temps que moi au salut de ces Indiens, travaillent avec beaucoup de fruit dans leurs missions; le premier, dans le royaume de Mindanao, et le second, dans l'île de Scypan, l'une des Marianes. J'ai reçu, il y a peu de jours, une lettre de celui-ci, où il me fait part de quelques événemens que vous ne serez pas fâché d'apprendre. Il avoit entrepris de bâtir une église, laquelle pût résister aux furieux ouragans qui s'élèvent chaque année dans ces îles, et qui abattent presque tous les édifices; il cherchoit pour cela du bois d'une certaine espèce; mais les Indiens auxquels il en parla, soit paresse, soit crainte qu'ils avoient de certains négromanciens habitans des forêts, et appelés en leur langue *macanda*, répondirent constamment que cette sorte d'arbre ne se trouvoit pas dans l'île. Le père avoit déjà perdu toute espérance, lorsque la veille de l'Assomption, un jeune enfant, qui ne faisoit encore que bégayer, se présenta à lui: Mon père, s'écria-t-il, et ne pouvant dire autre chose, il lui montra de la main un endroit de l'île, en prononçant plusieurs fois le nom de l'arbre, dont le père avoit l'idée. Aussitôt le père se transporta dans cet

endroit avec ses domestiques et plusieurs néophytes; il y trouva l'arbre qu'il cherchoit, et en peu de temps il éleva une belle église.

Ce missionnaire avoit à son service un jeune homme de vingt ans , qui le servoit avec beaucoup de zèle. Un de ces macanda mit en œuvre tous les secrets de son art diabolique , pour le faire périr ; et en effet , le jeune homme tomba tout à coup dans une langueur , qui faisoit craindre pour sa vie. Le père Cruydolf croyant que sa maladie étoit naturelle, employa d'abord les remèdes ordinaires. Mais non-obstant ces remèdes, la maladie augmentoit chaque jour avec des symptômes extraordinaires , accompagnés de visions horribles qui le tourmentoient toutes les nuits , et le réduisirent à la dernière extrémité. Dans l'affliction où étoit le missionnaire de la perte d'un si fidèle domestique , il eut recours à des remèdes surnaturels, et appliqua au malade une relique de saint Ignace. Dès - lors le malade sentit du soulagement , et peu après il se trouva dans une santé parfaite. Le jour même de sa guérison , dès le matin , on vit un homme pendu à un arbre voisin de l'église. Plusieurs Indiens vinrent en informer le missionnaire ; et lui dirent que ce misérable étoit le plus fameux macanda de toute l'île ; qu'il avoit conjuré la perte du jeune homme ; et qu'à cet effet , il avoit employé toute sa science magique ; mais que voyant ses efforts inutiles , il leur avoit dit le jour précédent que le désespoir où il étoit de n'y pouvoir réussir , le forceroit à s'ôter la vie à lui-même. Le père , après avoir fait une exhortation pathétique à tous ceux que cet affreux spectacle avoit rassemblés :
« Dites à tous les macanda que vous connoissez ,
» leur ajouta-t-il , qu'ils peuvent réunir toutes leurs
» forces pour me nuire , et que je ne les crains
» point. Il y a long-temps , répondirent-ils , qu'ils
» s'efforcent de procurer la mort aux missionnaires,

» afin d'exterminer le christianisme ; mais ils ont
 » été plusieurs fois contraints d'avouer leur impuis-
 » sance et leur foiblesse. »

Un dimanche que le père Cruydolf passoit le long du rivage de la mer , pour aller visiter un malade , il trouva quelques Indiens qui travailloient à des barques ; il leur demanda s'il n'y avoit pas d'autres jours dans la semaine , où ils pussent vaquer à ce travail , et quelle raison pouvoit les porter à transgresser ainsi le précepte de l'Eglise , qui leur ordonne de sanctifier le jour du Seigneur , en s'abstenant de toute œuvre servile , et l'employant aux saints exercices de la piété chrétienne. Ils répondirent d'un ton brutal , que telle étoit leur volonté. Le père poursuivit son chemin ; mais peu d'heures après , lorsqu'au retour de chez son malade , il passa par le même endroit , il trouva réduites en cendres et les barques et la grange où on les fabriquoit , et les Indiens , qui avoient été si peu dociles à ses remontrances , couverts de confusion , et donnant des marques du plus vif repentir.

Au mois d'octobre 1719 , il se passa une scène bien plus tragique dans l'enceinte même de cette ville. Le gouverneur , abusant de l'autorité que lui donnoit sa place , se livra à tous les excès que pouvoit lui suggérer la plus insatiable avarice. Les conseillers d'état , la noblesse , les marchands étoient , ou détenus prisonniers sous divers prétextes , ou contraints de se réfugier dans les églises. La consternation devint générale dans la ville , où l'on voyoit bien que le remède , qu'on ne pouvoit attendre que de la cour d'Espagne , seroit très-long-temps à venir.

Le gouverneur n'en demeura pas là ; ce n'étoit que le commencement de ses violences , et il les poussa jusqu'aux dernières extrémités. Ayant fait charger l'artillerie , et ordonné à la garnison de prendre les armes , il appela de grand matin tous les supérieurs

des maisons religieuses , et les fit arrêter. Il en usa de même à l'égard du doyen de la cathédrale , des principaux chanoines , et de plusieurs autres ecclésiastiques. Enfin il fit prendre l'archevêque , et l'enferma dans le château qu'il avoit garni de toute sorte de munitions de guerre et de bouche.

Au premier bruit de cet attentat , les nobles sortirent de leur asile et prirent les armes. A leur exemple , les marchands , les bourgeois , les Espagnols et les Indiens , tous s'armèrent et s'assemblèrent tumultuairement dans les rues. Parmi les bruits confus de cette multitude , on n'entendoit qu'un cri général : *vive la foi ; que le tyran meure !* Plusieurs religieux se mêlèrent parmi le peuple pour arrêter le massacre , qui étoit inévitable dans une pareille conjoncture. Quelques-uns d'eux étant allés au palais pour conjurer le gouverneur de prendre des sentimens de douceur et de paix , furent suivis de plusieurs bourgeois. Le fils du gouverneur ordonna à la garnison de s'avancer et de tirer sur eux ; mais les soldats persuadés qu'ils ne demandoient que la liberté de leur archevêque et de tant de religieux et d'ecclésiastiques détenus sans aucune raison , ne quittèrent point leur poste. Le commandant fit mettre le feu à deux pièces d'artillerie ; mais le canonnier pointa ses canons de telle sorte , qu'il ne pouvoient faire aucun mal. Au même temps toute cette multitude entra dans le palais. Le gouverneur donna ordre à ses gardes-du-corps de tirer ; mais la même considération qui avoit arrêté les soldats , les porta à mettre bas les armes. Alors un religieux s'approcha du gouverneur , et lui fit les plus respectueuses remontrances sur les malheurs où il se précipitoit lui-même. Mais le gouverneur , loin de se rendre à ses prières , n'en devint que plus furieux. Retirez-vous d'ici , lui dit-il , et à l'instant il tira son pistolet sur un bourgeois qui étoit auprès de ce religieux , et le

blessa à la main. Celui-ci se sentant blessé, et voyant que le gouverneur s'avançoit contre lui le sabre à la main, lui cassa le bras droit d'un coup de fusil, tandis qu'un autre lui donna un coup de sabre sur la tête, qui le fit tomber comme mort. Son fils levant pareillement le sabre pour frapper un autre bourgeois, reçut un coup de fusil droit au cœur, et expira sur le champ. Alors ce ne fut plus qu'un cri de cette multitude, et l'on entendoit de toutes parts : *vive la foi ! le tyran est mort.*

Aussitôt nobles, bourgeois, peuple, tous comme de concert, allèrent au château délivrer l'archevêque ; et, un genou en terre, ils le conjurèrent pour l'amour de Dieu, et au nom du Roi, de prendre en main le gouvernement de ces îles. Ce saint vieillard, qui est un religieux de l'ordre de saint Jérôme, étoit inconsolable de tant de calamités, et ne répondoit que par l'abondance de ses larmes. Enfin il se rendit aux prières de toute la ville, et il gouverna avec un applaudissement universel pendant deux ans, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, qui, par sa prudence et par sa modération, s'attire les bénédictions de tout le peuple.

Le gouverneur, qu'on croyoit mort, étoit encore en vie ; mais il avoit soin de n'en donner aucun signe. Pendant que le peuple étoit occupé à délivrer les prisonniers, le père Jacques Otazo s'approcha de lui, pour voir s'il respiroit encore, et lui cria à l'oreille de prononcer le saint nom de Jésus. Il reconnut la voix du missionnaire, et jetant un profond soupir : « Ah ! mon père, lui dit-il, ne » m'abandonnez pas jusqu'à ma mort, que j'ai bien » méritée par mes péchés. » Il fit une confession générale au missionnaire, qui demeura cinq heures entières auprès de lui, le couvrant de temps en temps de son manteau lorsque la populace approchoit. Enfin, malgré ces précautions, il fut aperçu

d'un homme de la lie du peuple , qui se jeta sur lui et lui perça le cœur d'un coup de poignard. Mort bien funeste , qui lui fut prédite long-temps auparavant par le père Laurent de Avina. Ce missionnaire , lequel , après avoir été conseiller d'état , qui est la première charge de ce royaume , étoit entré dans notre Compagnie , où il a vécu près de trente ans , alla trouver le gouverneur , et lui représenta en termes mesurés , mais avec force , tous les maux que causoit son avarice. « Père , lui répondit-il » froidement , je veux des écus , et non pas des » conseils. Un jour viendra , lui dit le père , que » vous désirerez peut-être vainement ces conseils » salutaires que vous rejetez , et que cet argent qui » est votre idole vous sera inutile. » On assure que tous les matins il avoit coutume de réciter à genoux le chapelet avec ses domestiques ; peut-être que cette étincelle de dévotion lui aura attiré la puissante intercession de la Mère de miséricorde , pour lui obtenir de Dieu la grâce d'une sincère pénitence.

Il avoit reçu ordre du roi d'Espagne d'envoyer des soldats à la forteresse de Samboangan , qui est dans l'île de Mindanao. Il exécuta cet ordre , mais son avarice le rendit superflu ; car , comme il n'y envoyoit point les provisions nécessaires pour la subsistance de la garnison , la plupart des soldats désertèrent , et les autres y périrent de misère. M. l'archevêque prit à cœur cette entreprise. Il y envoya de nouveaux officiers et un renfort de troupes , commandées par don Sébastien Amorrera , qu'il établit gouverneur de la forteresse , et il eut soin que rien ne manquât , ni argent , ni artillerie , ni provisions.

Ce secours vint à propos ; car on apprit que les rois voisins mahométans avoient tramé une conspiration secrète contre les Espagnols. Le roi de Butig exhortoit ses voisins à joindre leurs forces aux siennes

contre l'ennemi commun. Le roi de Mindanao paroissoit vouloir garder la neutralité. Le roi de Jolo crut au contraire qu'il étoit de son intérêt de rechercher l'alliance des Espagnols. Ce prince et don Amorrera se firent plusieurs présens l'un à l'autre. Enfin , au mois de septembre de l'année 1720 , un ambassadeur vint de sa part demander une entrevue au gouverneur , et lui dire que s'il vouloit bien la lui accorder , il se rendroit *incognito* à la forteresse. Don Amorrera ayant répondu qu'il étoit très-sensible aux marques d'amitié et de confiance que lui donnoit ce prince , le lendemain il arriva dans cinq ou six galères , accompagné des principaux de la noblesse de Jolo. On lui rendit tous les honneurs militaires , et le gouverneur le reçut à l'entrée de la salle du palais.

Après les premiers complimens : « Je viens , dit » le roi de Jolo , me consoler avec mon ami , de la » tristesse qui m'accable , depuis que la mort m'a » enlevé la reine. » Il commanda ensuite à son cortège de l'attendre dans la salle , et il entra seul dans le cabinet avec le gouverneur , auquel il dit que la mort de la reine n'étoit qu'un prétexte dont il se servoit ; mais que la véritable raison qui l'amenoit , et le secret motif de sa confiance , étoit de s'assurer la couronne à lui et à son fils aîné , par le moyen d'une alliance stable et permanente avec les Espagnols ; qu'il étoit informé que quelques-uns des principaux de Jolo tramoient contre lui une trahison secrète , et que pour les mêmes raisons , il avoit pris la résolution d'envoyer un ambassadeur à l'archevêque gouverneur de Manille. Le gouverneur le confirma dans cette résolution ; puis ils se firent mutuellement des présens , et le roi se retira avec sa suite.

Peu de temps après , il envoya un gentilhomme au père Pierre Estrada , recteur du collège de Sambongan , pour lui faire excuse de ce qu'il ne l'avoit pas

pas reconnu , lorsqu'il entra dans la salle du gouverneur , où il étoit , mais que le lendemain il lui rendroit visite. Il vint le voir en effet , et dans l'entretien qu'il eut avec lui , il lui dit que son dessein étoit de lui confier son fils aîné , pour lui enseigner la doctrine chrétienne , et que quand il seroit suffisamment instruit des vérités de la religion , il l'enverroit avec une seconde ambassade à Manille , afin que M. l'archevêque lui fit l'honneur de le baptiser de sa main , et qu'il lui choisit une épouse chrétienne , digne du rang d'un prince héritier présomptif de sa couronne. Il demanda ensuite des missionnaires pour l'île de Basilan , la plus voisine de Jolo et de Samboangan. Aussitôt qu'il fut arrivé dans ses états , il ordonna à ses sujets de Basilan de bien recevoir les missionnaires , et d'envoyer deux fois toutes les semaines à la forteresse deux vaisseaux chargés de vivres. Ensuite il dépêcha un ambassadeur à Manille , qui y fut reçu avec les honneurs les plus extraordinaires.

La même semaine , deux autres ambassadeurs arrivèrent à Samboangan , l'un de la part du roi de Mindanao , et l'autre de la part du prince Radamura son frère , qui avoit en sa puissance les plus fortes places du royaume. L'un et l'autre avoient intérêt de rechercher l'alliance des Espagnols. Celui-ci , qui savoit la langue espagnole , fit entendre que le prince Radamura son maître , étoit l'aîné du roi défunt , qu'il étoit porté d'inclination pour la religion chrétienne , et qu'il souhaitoit des missionnaires. La nouvelle n'en fut pas plutôt répandue , que les Indiens du voisinage de Samboangan sortirent de leurs forêts pour venir se faire instruire et recevoir le baptême.

Cette nouvelle église ne fut pas long-temps paisible. Le 3 décembre de la même année , le prince Radamura envoya avertir le gouverneur , que Balasi , roi de

Butig, s'étoit mis en mer avec une flotte d'environ cent galères, pour surprendre la forteresse de Samboangan. Il arriva en effet le 8 du même mois. La forteresse fut vivement attaquée, et le peu de soldats qui y étoient se défendirent avec beaucoup de valeur. Balasi comptoit beaucoup sur la parole de ses nécromanciens, qui l'avoient assuré qu'il étoit invulnérable, et qu'il remporteroit une pleine victoire. Dans cette folle confiance, il escalada le premier la muraille de la forteresse; mais une pierre énorme qu'on lui fit tomber sur la tête, le précipita dans le fossé d'où ses gens le tirèrent tout couvert de sang, et le portèrent à une galère. Toute la flotte consternée se retira, à la réserve des trois plus grandes galères chargées de provisions, qui ne purent sortir du fleuve. Les Chrétiens en déchargèrent les vivres, et mirent le feu à ces bâtimens.

Le jour suivant, deux barques parurent à l'entrée de la rivière, qui apportoient au gouverneur des lettres, par lesquelles les rois de Jolo et de Mindanao lui donnoient avis qu'ils venoient avec leurs flottes au secours des Espagnols. Un si prompt secours de la part des Mahométans contre les Mahométans, et en faveur des Chrétiens, parut d'autant plus suspect au gouverneur, qu'un soldat de la garnison, de la nation Pampango, la plus fidèle de toutes les nations indiennes, l'avoit secrètement averti, que lorsqu'il accompagnoit l'ambassadeur espagnol à Jolo, il avoit découvert que ces insulaires méditoient une entreprise contre les Chrétiens, et qu'une magicienne avoit présenté au roi de Jolo une lettre venue de la Mecque, qui lui promettoit l'empire de toutes les Philippines. Don Amorrera usa de dissimulation; il leur répondit dans les termes les plus civils, que leur secours étoit désormais inutile, et qu'ils pouvoient s'en retourner avec la gloire d'une fidèle

alliance, sans exposer leurs troupes aux périls et aux fatigues de la guerre.

Les deux rois ayant reçu cette réponse, qui ne s'accordoit pas avec leurs vues, levèrent le masque, et joignirent leurs flottes à celle de Butig, commandée par le frère de Balasi, qui venoit d'être tué. Ces trois flottes entrèrent dans le fleuve, et bloquèrent la forteresse. Un des missionnaires s'embarqua à temps dans une galère, pour aller demander du secours à Manille. Il m'écrivit de l'île de Zébu ces tristes nouvelles. Nous conférâmes aussitôt avec les missionnaires des îles de Leyté et de Samal, et avec le juge espagnol, qui est capitaine de la province, sur les moyens de sauver les peuplades qui étoient sans défense. M. l'évêque de Zébu, et le général espagnol, par l'avis du recteur du collège, dépêchèrent trois galères bien équipées, avec un aumônier pour encourager les soldats, et prendre soin de leur conscience. Le choix tomba sur le père Doria, de l'illustre famille des Doria de Gènes. Quand ces trois galères arrivèrent à la forteresse de Illigan, les Mahométans de Malanao s'étoient déjà retirés, après avoir brûlé la peuplade, et mené en esclavage les Chrétiens qui ne s'étoient pas retirés à temps dans la forteresse avec la petite garnison d'Espagnols et de Pampangos. Il n'y avoit de munitions dans cette forteresse que pour charger deux fois l'artillerie; la première décharge fit un tel effet sur les Mahométans, qu'ils levèrent le siège.

Les trois galères ne se croyant pas assez fortes pour attaquer les trois flottes qui bloquoient la forteresse de Samboangan, s'en retournèrent à Zébu; mais une frégate venue en droiture du port de Jolo, se trouvant à la vue de la forteresse, fut tout à coup entourée de quarante galères ennemies. Le capitaine, qui n'avoit nulle expérience, perdit courage, et se croyant perdu, il se mit à pleurer comme un enfant. Ce fut un coup de la Providence dans cette triste

conjoncture , que le père Jean Nouet se trouvât dans la frégate. Il exhorta l'équipage à combattre et à mourir généreusement pour la foi , et son discours fit tant d'impression sur les esprits , qu'on le pria de faire les fonctions de capitaine , avec promesse d'obéir ponctuellement à ses ordres. Alors le père défendit de tirer aucun coup de canon sans son ordre , et il se contenta de prendre des mesures , pour parer les flèches empoisonnées que les Mahométans tiroient de leurs galères. Cependant l'ennemi s'approchoit insensiblement , tandis que tout l'équipage étoit dans l'inaction. Quand le père aperçut que les galères étoient à la portée qu'il souhaitoit , il leur présenta le flanc du navire , et commanda de tirer toute l'artillerie à la fois , ce qui s'exécuta si heureusement , qu'un grand nombre de galères ennemies furent coulées à fond. Les mahométans qui croyoient que les Chrétiens étoient dépourvus de toutes munitions de guerre , prirent aussitôt la fuite , et laissèrent à la frégate la mer libre , pour s'en retourner à Jolo.

Nonobstant cette victoire , le siège continua encore plus de deux mois. Tous les chefs subalternes de la place étoient blessés ou malades. L'un des missionnaires étoit retenu au lit par une fièvre continue. Le père recteur sortoit d'une longue maladie ; mais l'état de langueur où il étoit , n'affoiblit point son courage : il se faisoit transporter en chaise sur le rempart , pour administrer les sacrements aux blessés , et pour animer les soldats par sa présence. Le seul don Amorrera , qui fit des prodiges de valeur , jouissoit d'une santé parfaite ; il étoit jour et nuit sous les armes , faisant les fonctions de commandant , de canonnier et de soldat. Cependant les Mahométans s'occupoient de leurs sortilèges , pour empêcher que l'artillerie n'eût son effet , et s'étant aperçus que le feu avoit pris seulement à l'amorce , ils s'écrièrent

transportés de joie , que le Dieu des Chrétiens étoit vaincu , et ils coururent en foule vers les remparts. Ce fut alors que toute l'artillerie jouant à la fois , nettoya la campagne , et la couvrit de morts et de blessés. Enfin , les Mahométans , ou épouvantés des prodiges qu'ils voyoient sur les remparts , ou effrayés de la quantité de soldats que le feu de la place et les maladies contagieuses leur avoient enlevés , ou intimidés par l'approche du prince Radamura , furent forcés de lever le siège , et de se retirer.

En effet , le prince Radamura ayant jeté l'ancre dans un port voisin de la forteresse , envoya une ambassade au gouverneur , pour lui donner avis de son arrivée. Don Amorrera se contenta de lui faire une réponse honnête. Le prince jugeant qu'on ne se fioit pas trop à ses promesses , écrivit une seconde lettre , par laquelle il offroit , sur la simple parole du gouverneur , de se rendre à la forteresse , peu accompagné et sans armes. C'est ce qu'il exécuta à la lettre. Après avoir renouvelé son alliance avec les Espagnols , il dit que son principal dessein étoit de faire la guerre au roi de Jolo , pour venger la mort du feu roi son père , et recouvrer les pièces d'artillerie dont ce prince s'étoit emparé ; qu'à l'égard du roi de Mindanao son frère , il ne prétendoit pas pour le présent lui faire la guerre , à moins qu'il ne se joignît au roi de Jolo contre les Espagnols. Il ajouta que les Mahométans de Butig et de Malanao étoient naturellement trop lâches , et avoient fait de trop grandes pertes , pour vouloir encore courir les risques de la guerre. Après cette entrevue , le prince Radamura envoya une provision abondante de vivres à la forteresse , et se retira dans ses états.

En finissant cette lettre , j'en reçois une du père Estrada , qui m'apprend que la reine de Sibuyan , fille du roi de Jolo , souhaite avec empressement de se faire instruire de la doctrine chrétienne , et de

recevoir le baptême; et que les nouveaux fidèles, que tous ces mouvemens de guerre avoient obligés de se réfugier dans leurs montagnes, reviennent peu à peu dans leurs peuplades. Aidez-nous, mon révérend père, à prier le Seigneur qu'il nous envoie de nouveaux missionnaires, pour remplacer ceux qui vont recevoir au ciel la récompense de leurs travaux. Plus de cinquante sont morts depuis que je suis arrivé en cette province. Il ne sera pas possible d'entreprendre de nouvelles missions, si le père Augustin Tollar, qui a passé en Europe, ne ramène avec lui une bonne recrue d'ouvriers évangéliques. Je suis avec bien du respect, etc.

L E T T R E

Du père Jean-Antoine Cantova, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père d'Aubenton, de la même Compagnie, confesseur de Sa Majesté Catholique. (Traduite de l'espagnol).

A Agdana, ce 20 mars 1722.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

JE me fais un devoir et un plaisir de vous rendre compte de la découverte qu'on vient de faire d'un nouvel archipel habité par un grand peuple d'infidèles, qui s'offrent en foule au zèle des ouvriers évangéliques. C'est le seul moyen que j'aie de partager avec tant de missionnaires, la reconnaissance qu'ils vous doivent de la protection dont vous les honorez.

Presqu'au même temps qu'on se mit en possession

des îles Marianes, on eut connoissance de quelques-unes des îles dont j'ai l'honneur de vous entretenir, auxquelles on donna dès-lors le nom d'îles Carolines. On regardoit l'île de Guahan, la plus grande des Marianes, comme la porte qui devoit ouvrir l'entrée d'une multitude innombrable d'îles australes, tout à fait inconnues; et parce que les îles qu'on appelle *Carolines*, sont, pour ainsi dire, à la tête de ces îles australes, il n'y a point de tentatives que les gouverneurs de Guahan n'aient faites, pour réussir dans une si importante découverte: mais les mouvemens qu'ils se donnèrent en divers temps furent toujours inutiles.

Cependant le père Bauvens, l'un des missionnaires des îles Marianes, loin de se décourager de ce peu de succès, se portoit avec plus d'ardeur encore à une si utile entreprise. Il en parloit un jour au père Louis de Sanvitores, qu'on peut justement appeler l'apôtre des Marianes, puisque c'est lui qui le premier y a porté les lumières de la foi, et qui l'a cimentée de son sang, en expirant sous le fer des idolâtres: « Ne vous impatientez point, répondit » l'homme apostolique; attendez que la moisson » soit mûre. Alors on verra les habitans des Caro- » lines venir eux-mêmes chercher les moissonneurs » pour la recueillir. » Il semble que l'accomplissement de cette prédiction ait été réservé à ces derniers temps. Vous en jugerez par le récit que je vais faire.

Le 19 de juin de l'année dernière on aperçut une barque étrangère peu différente des barques marianaises, mais plus haute: en sorte qu'un soldat espagnol, qui la vit de loin voguer à pleines voiles, la prit pour une frégate. Cette barque aborda à une terre déserte de l'île de Guahan du côté de l'est, qu'on appelle *Tarofofu*. Elle portoit vingt-quatre personnes: onze hommes, sept femmes et six

enfants. Quelques-uns mirent pied à terre comme en tremblant, et se glissant sous les palmiers, y firent leurs provisions de cocos.

Un Indien marianois, qui péchoit aux environs de cette côte, les ayant aperçus, alla en donner avis au père Muscati, vice-provincial, qui étoit pour lors dans la bourgade de Inarahan. Aussitôt le père, le chef de la bourgade et quelques Marianois se mirent dans des canots, et allèrent au secours de ces pauvres insulaires, qui ne savoient, ni en quel pays ils étoient, ni à quelle nation ils avoient affaire. Le chef de la bourgade avoit l'épée au côté; cet objet frappa les insulaires, et les fit pâmer d'effroi, s'imaginant que c'étoit fait de leur vie. Les femmes, saisies de la même frayeur, poussèrent des cris lamentables. On avoit beau leur témoigner par des signes qu'ils n'avoient rien à craindre, il n'étoit pas possible de les rassurer.

Pendant l'un d'eux plus hardi que les autres, ayant aperçu le père Muscati sur le rivage, dit en sa langue deux ou trois mots à ses compagnons; et sautant à terre il alla droit vers le missionnaire, et lui offrit quelques bagatelles de son île. C'étoient quelques morceaux de *carai* dont ces insulaires se font des bracelets, et une sorte de pâte de couleur jaune ou incarnate dont ils se peignent le corps. Le père embrassa tendrement l'insulaire, et reçut son présent avec bonté.

Ces démonstrations d'amitié dissipèrent tout ombrage : la confiance succéda à la frayeur; et ceux qui étoient restés dans la barque, ne firent plus difficulté de mettre pied à terre. Ils y trouvèrent abondamment de quoi apaiser leur faim, et se refaire des fatigues qu'ils avoient souffertes. Le missionnaire leur fit donner des habits, afin qu'ils parussent avec plus de décence, et les engagea à venir passer quelques jours à Inarahan, jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles

du gouverneur-général des Marianes, à qui il avoit fait part de l'arrivée de ces nouveaux hôtes.

La barque de ces insulaires est d'une construction remarquable ; elle a pour toute voile un fin tissu de feuilles de palmier ; la proue et la poupe sont semblables pour la figure, et se terminent l'une et l'autre en une pointe élevée, de la forme d'une queue de dauphin. On y voit quatre petites chambres : l'une est à la proue, la seconde à la poupe, les deux autres aux deux côtés du mât, où est attachée la voile, mais qui débordent en dehors de la barque, et y forment comme deux ailes. Ces chambres ont un toit fait de feuilles de palmiers, de la figure d'une impériale de carrosse, propre à garantir de la pluie et des ardeurs du soleil. Au dedans du corps de la barque, sont différens compartimens où se mettent la cargaison et les provisions de bouche. Ce qu'il y a de surprenant dans ce bâtiment, c'est qu'on n'y voit aucun clou, et que les planches sont si bien jointes les unes aux autres par une espèce de ficelle qu'ils y emploient, que l'eau ne peut s'y insinuer.

Le 21, une nouvelle barque étrangère, quoique semblable à celles des îles Marianes, aborda à la pointe de Orote, qui est à l'ouest de l'île de Guahan. Elle ne contenoit que quatre hommes, une femme et un enfant. On leur donna des vêtemens, et on les conduisit à Umatag où étoit pour lors le gouverneur-général don Louis Sanchez, pour les confronter aux autres insulaires, et voir s'ils étoient de la même nation. Leur joie fut inexprimable dès qu'ils se virent, et ils se la témoignèrent par de tendres et de continuels embrassemens.

On a su depuis que ces deux barques étoient en compagnie de quatre autres, de l'île de Farroilep pour se rendre à celle d'Ulée ; que dans cette traversée, ils avoient été surpris d'un vent d'ouest qui les avoit dispersés de côté et d'autre ; que, pendant

vingt jours, ils avoient erré au gré des vents dans un risque continuel de faire naufrage; qu'ils avoient beaucoup souffert de la faim, de la soif, et des efforts extraordinaires qu'il leur avoit fallu faire pour résister à la violence des courans. Ils étoient effectivement tous languissans, et leurs mains étoient écorchées à force de tirer à la rame. Un d'eux, encore jeune, et d'une complexion très-forte en apparence, ne survécut pas long-temps à tant de fatigues. On l'instruisit, autant qu'il fut possible, des principaux mystères de la foi, et on lui conféra le baptême à l'article de la mort.

Ces insulaires ont pour tout vêtement une pièce de toile ou d'étoffe dont ils s'enveloppent les reins, et qu'ils passent entre les jambes. Leurs chefs, qu'ils appellent *tamoles*, ont une espèce de robe fendue par les côtés, qui leur couvre les épaules et la poitrine, et qui leur tombe jusqu'aux genoux. Les femmes, outre la pièce de toile dont elles se ceignent de même que les hommes, ont encore une sorte de jupe qui leur descend depuis la ceinture jusqu'à mi-jambes. Les nobles se peignent le corps, et se percent les oreilles, où ils attachent des fleurs, des herbes aromatiques, des grains de coco, ou même de verre, quand ils en peuvent attraper.

Ces peuples sont bien pris dans leur taille : ils l'ont haute, et d'une grosseur proportionnée. La plupart ont les cheveux crépus, le nez gros, de grands yeux et très-perçans, et la barbe assez épaisse. Pour ce qui est de la couleur du visage, il y a entr'eux de la différence. Les uns l'ont semblable à celle des purs Indiens : on ne peut douter que d'autres ne soient des métis nés d'Espagnols et d'Indiennes. J'en ai vu un qui m'a paru être mulâtre, c'est-à-dire, fils d'un Nègre et d'une Indienne. Il n'est pas aisé d'expliquer d'où peut venir ce mélange du sang et la diversité

de leur couleur. C'est sur quoi je hasarderai quelques conjectures dans la suite de cette lettre.

Le 28 juin, don Sanchez fit conduire ces insulaires dans la ville d'Agdana, capitale des îles Marianes, et la demeure fixe des gouverneurs. Comme ils étoient tous fort affoiblis, on s'appliqua d'abord au rétablissement de leur santé, et on y réussit par les soins du frère Chavarri notre apothicaire. On songea ensuite à les instruire des mystères de la foi. La chose n'étoit pas facile; leur langage nous étoit tout à fait inconnu, et nous manquions d'interprète pour nous faire entendre. Cependant comme quelques-uns demeuroient dans notre maison, à force de les fréquenter et de les faire parler sur les choses que je leur indiquois par signes, en moins de deux mois je fus en état de traduire en leur langue le signe de la croix, l'oraison Dominicale, le Symbole des Apôtres, les Commandemens de Dieu, et un abrégé du catéchisme. Ils les apprirent par cœur, et les répétoient souvent en présence de leurs compatriotes: je leur faisois ensuite une instruction, qui se terminoit par un petit repas. C'étoit une innocente amorce qui les attiroit plus volontiers à l'église.

Le jour de la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, un Espagnol m'apporta entre ses bras un de ces petits Carolins d'environ quatre ans, qui étoit à l'extrémité, afin que je lui donnasse le baptême. A peine l'eut-il reçu, qu'il commença à se mieux porter, et peu de jours après il se trouva dans une santé parfaite. Cet enfant m'a charmé dans la suite par sa promptitude à apprendre la doctrine chrétienne, et par sa facilité à imiter les manières polies et civiles d'Europe. J'administrerai encore le baptême à quatre autres de ces enfans le jour de saint Michel. Cette cérémonie se fit avec plus de solennité, et avec un grand concours de peuple. Leurs parens y avoient donné leur consentement, et s'étoient engagés à les

laisser à Agdana, et à les confier à nos soins, supposé qu'ils retournassent dans leurs îles sans être accompagnés de quelques missionnaires. Nous avons pris ces précautions pour prévenir le danger où ils auroient été de retomber dans l'infidélité, si dans un âge si tendre ils avoient été abandonnés à eux-mêmes et à la conduite de leurs parens, qui n'avoient pas encore embrassé la foi.

Les Carolins adultes s'étant convaincus de la nécessité du baptême pour aller au ciel, et éviter les peines éternelles de l'enfer, me témoignèrent plusieurs fois le désir qu'ils avoient d'être Chrétiens. Comme ils ne perdoient point de vue leur patrie, où ils prétendoient retourner incessamment, et qu'il étoit moralement impossible que, destitués de pasteurs, et au milieu d'une terre infidèle, ils ne se pervertissent de nouveau, et ne se replongeassent dans leur première infidélité, on ne crut pas devoir sitôt leur accorder cette grâce.

Il y avoit quatre mois qu'ils demeuroient dans l'île de Guahan. Ils y avoient ramassé tout ce qu'ils avoient pu de clous, de haches et d'autres instrumens de fer, qui leur paroisoient d'un prix infini. L'envie de porter ce trésor dans leur pays, et le désir de revoir leurs femmes et leurs enfans, dont ils étoient séparés, augmentoient leur impatience naturelle, et ils sollicitoient leur départ avec la dernière vivacité.

Notre gouverneur songeoit à les satisfaire ; mais son dessein étoit de garder en ôtage les principaux d'entr'eux, et de renvoyer les autres, par le moyen desquels on pourroit établir un commerce réglé entre les Marianes et les Carolines. Il me communiqua ses vues, et aussitôt j'écrivis au révérend père Provincial, et lui demandai la permission d'accompagner ces insulaires, pour prendre connoissance de leur pays, de leur génie et de leurs coutumes, et juger par moi-même de la disposition qu'ils auroient à re-

cevoir la doctrine chrétienne. M. le gouverneur me promettoit un bâtiment pour ce voyage, et de plus il donnoit aux Espagnols et aux Philippinois la permission de me suivre. Plusieurs s'étoient déjà offerts, et me demandoient la préférence.

La réponse du père Provincial ne se trouva pas conforme à mes désirs; c'est ce qui me détermina à aller le trouver à Inarahan, où il résidoit pour lors. Je lui représentai que ces îles australes étoient peu éloignées de l'île de Guahan; qu'il étoit très-facile d'y aller et d'en revenir, surtout ayant leurs propres habitans pour guides; qu'il y avoit toute sûreté pour les ministres évangéliques, non-seulement parce que ces peuples sont d'un naturel doux, traitable et ennemi de toute cruauté, mais encore parce qu'on auroit soin de conserver des ôtages de leur nation, qui répondroient de leur conduite. Tout ce que je pus dire ne fit nulle impression sur l'esprit du père Provincial, qui craignoit que cette entreprise ne fût pas goûtée à Manille, et qu'on ne le blâmât d'y avoir donné les mains. Je retournai donc à Agdana avec une parfaite résignation aux ordres de la Providence. J'y trouvai nos insulaires qui pressoient plus que jamais leur retour dans leur terre natale. Ils étoient sans cesse autour du gouverneur, et le supplioient, encore plus par leurs larmes que par leurs paroles, de leur laisser la liberté de retourner dans leur patrie. Ils tâchoient d'émouvoir sa compassion, en l'assurant que leur mort étoit certaine, si leur départ étoit plus long-temps différé; qu'ils étoient accablés d'amertume et d'ennui; que l'éloignement de leurs parens et le désir de les revoir leur ôtoit l'appétit et le sommeil; qu'enfin la vie leur devenoit insupportable. Ce sont leurs propres termes que je rapporte; car je leur servois d'interprète. M. le gouverneur, qui avoit changé de dessein, les consoloit par de bonnes paroles, et tâchoit de les amuser jusqu'à l'en-

trée de l'hiver, que la mer n'est plus tenable : sa vue étoit de ne les renvoyer qu'au printemps, afin d'avoir le loisir de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour aller reconnoître leurs îles. Cependant une de ces sept femmes mit un enfant au monde, que son père m'apporta pour lui conférer le baptême. M. le gouverneur le tint sur les fonts, et lui donna le nom de Louis-Philippe.

Comme le départ de nos insulaires étoit retardé, et que j'avois acquis une suffisante connoissance de leur langue, je profitai de leur séjour à Guahan pour m'instruire plus en détail du nombre et de la situation de leurs îles, de leur religion et de leur créance, de leurs mœurs, de leurs coutumes et de leur gouvernement. Je n'ose pas me promettre de marquer avec la dernière justesse la situation de ces nouvelles îles, puisque je ne le fais que sur le rapport des Indiens : cependant s'il y a quelque erreur, je crois qu'elle n'est pas considérable, vu les précautions que j'ai prises. J'ai entretenu à diverses fois ceux de ces insulaires qui ont le plus d'expérience ; et comme ils se servent d'une boussole qui a douze aires de vent, je me suis exactement informé quelle route de vent ils suivent quand ils naviguent d'une île à une autre, et combien de temps ils mettent dans leur traversée. J'ai fait en même temps attention à la construction de leurs barques, qui n'ont pas la légèreté de celles des Marianes ; et après avoir bien examiné toutes choses, je crois ne pas me tromper en disant que toutes ces îles, dont ils ont pu me donner connoissance, sont entre le 6.^e et le 11.^e degré de latitude septentrionale, et courent par les 30 degrés de longitude à l'est du cap du Saint-Esprit.

Les îles de cet archipel se partagent en cinq provinces, qui ont chacune leur langue particulière ; mais toutes ces langues, quoique différentes entre elles, paroissent tirer leur origine d'une seule ; et, à en

juger par la ressemblance des termes, il est vraisemblable que cette langue mère dont elles dérivent est la langue arabe.

La première province, qui est à l'est, s'appelle *Cittac. Torres* ou *Hogoleu* est l'île principale : elle a beaucoup plus d'étendue que l'île de Guahan. Ses habitans sont nègres, mulâtres et blancs. Elle est gouvernée par un petit roi qui se nomme *Tahulu-capit*. Ce seigneur a sous sa domination un grand nombre d'îles, les unes assez grandes, et les autres plus petites, mais qui sont toutes très-peuplées, et qui ne sont éloignées les unes des autres que de huit, quinze ou trente lieues. Voici le nom de celles qui s'étendent du nord-est à l'ouest : *Etel, Ruao, Pis, Lamoil, Falalu, Ulalu, Magur, Vlou, Pullep, Lesguischel, Temetem, Schoug*. Celles qui courent du sud-est au sud-ouest sont *Cuop, Capeugeug, Foup, Peule, Pat, Scheug*. On y compte encore un grand nombre de petites îles.

La seconde province commence à quatre degrés et demi à l'est du méridien de Guahan. Elle contient environ vingt-six îles un peu considérables, dont quatorze sont fort peuplées. Elles sont situées entre le 8.^e et le 9.^e degrés de latitude septentrionale. Les noms de ces îles sont *Ulée, Lamurrec, Seteoel, Ifeluc, Eurrupuc, Farroilep*, et les autres qui sont marquées distinctement dans la carte. En 1696, le pilote Jean Rodriguez se trouvant échoué sur le banc de Sainte-Rose, découvrit l'île de *Farroilep* avec ses deux petites îles collatérales, et jugea qu'elle n'étoit guère éloignée que de quarante-cinq lieues de l'île de Guahan, et qu'elle étoit située entre le 10.^e et le 11.^e degrés de latitude septentrionale.

Cette province se partage en deux principautés, celle d'*Ulée*, dont le seigneur se nomme *Gofalu*, et celle de *Lamurrec*, qui a pour seigneur un nommé *Mattuson*. Les Indiens que la tempête vient de

pousser dans l'île de Guahan , et qui me donnent la connoissance de ce que j'ai l'honneur de vous mander, sont tous nés dans cette province , et la plupart sont des îles d'Ulée et de Farroilep.

A deux degrés à l'ouest de l'île de Guahan , commence la troisième province. L'île de *Feis* , qui est à la tête , et qui est très-peuplée et très-fertile , a environ six lieues de tour. Elle est gouvernée par un seigneur particulier qu'on appelle *Meirang*. A un degré plus loin à l'ouest , est un amas d'îles qui composent la province. Elles occupent vingt-cinq lieues en longueur et quinze en largeur. En 1712 , elles furent découvertes par le capitaine Bernard de Eguy. Ces îles sont *Falalep* , qui a cinq lieues de tour , *Oiescur* , *Mogmog* , et les autres qu'on peut voir dans la carte. C'est à *Mogmog* que réside le seigneur de toutes ces îles. Il s'appelle *Caschattel*. Quand les barques naviguent dans ce golfe , aussitôt qu'elles sont à la vue de *Mogmog* , on amène les voiles , et c'est là une des marques que ces insulaires donnent à leur seigneur de leur respect et de leur soumission. L'île de *Zaraol* , qui est à quinze lieues de ce groupe d'îles , appartient à la même province. On donne le nom de *Lumululutu* aux îles qui sont à l'est ; on appelle *Egoy* toutes celles qui sont à l'ouest. Ces insulaires vivent de cocos , de la pêche qui y est abondante , de six ou sept sortes de racines semblables à celles qui croissent dans les îles Marianes.

La quatrième province est à l'ouest de la troisième , à trente lieues environ de distance. *Yap* , l'île principale , a plus de quarante lieues de tour. Elle est fort peuplée , et également fertile. Outre les diverses racines qui tiennent lieu de pain aux habitans , on y trouve des patates , qu'ils nomment *camotes* , et qui leur sont venues des Philippines , ainsi que me l'a rapporté un de nos Indiens des Carolines , natif de cette île , lequel se nomme *Cayal*. Il raconte que son père ,
nommé

nommé *Coorr*, qui tenoit un des premiers rangs dans l'île, trois de ses frères, et lui, qui n'avoit alors que vingt-cinq ans, furent jetés par la tempête dans une des provinces des Philippines, qu'on appelle *Bisaias*; qu'un missionnaire de notre Compagnie les recueillit avec amitié, leur donna des vêtemens et des morceaux de fer, qu'ils estiment plus que toute chose; que s'en retournant dans leur île, ils y portèrent des semences de plusieurs plantes, et entre autres des patates; qu'elles s'y sont si fort multipliées; qu'ils ont eu de quoi en fournir les autres îles de cet archipel.

Ces insulaires font une pâte odoriférante, de couleur jaune et incarnate, dont ils se peignent le corps dans leurs jours de fête et de réjouissance. C'est, selon leur idée, une magnifique parure. Le même Indien m'ajouta, ce que j'ai peine à croire, qu'il y a dans son île des mines d'argent, mais qu'on n'en tire qu'en petite quantité, faute d'instrumens de fer propres à creuser la terre où elles se trouvent; que quand il leur tombe sous la main quelque morceau d'argent vierge, on travaille à l'arrondir, pour en faire un présent au seigneur de l'île, et qu'il en a chez lui d'une grandeur propre à lui servir de siège. Ce seigneur s'appelle *Teguir*. A six ou huit lieues de distance, sont trois autres petites îles qui forment un triangle, *Ngolii*, *Laddo* et *Petangaras*.

La cinquième province est à quarante-cinq lieues environ de l'île d'*Yap*: elle contient un certain nombre d'îles, auxquelles on donne communément le nom de *Palaos*, et que nos Indiens nomment *Panleu*. Ils assurent qu'elles sont en grand nombre; mais ils n'en comptent que sept principales, situées du nord au sud: *Pelilieu*, *Coaengal*, *Tagaleteu*, *Cogéal*, *Yalap*, *Mogulibec* et *Nagarool*. Ils disent que le seigneur de toutes ces îles s'appelle *Yaray*, et tient sa cour à *Yalap*; que ces îles sont habitées par

un peuple nombreux , mais inhumain et barbare ; que les hommes et les femmes y sont entièrement nus , et se repaissent de chair humaine ; que les Indiens des Carolines regardent cette nation avec horreur , comme l'ennemie du genre humain , et avec laquelle il est dangereux d'avoir le moindre commerce. Ce rapport me paroît fidèle , et est conforme à ce que nous en a appris le père Bernard Messia , comme on peut le voir dans sa relation.

Au sud-ouest de la dernière de ces îles , environ à vingt-cinq lieues de distance , sont les deux îles de Saint - André , que les naturels du pays appellent *Sonrrol* et *Cadocopuei*. Elles sont situées à 5 degrés et quelques minutes de latitude septentrionale. *Sonrrol* est l'île où restèrent , en 1710 , les pères Duberon et Cortil , avec quatorze autres personnes , et entre autres un Indien appelé *Moac* , qui leur servoit d'interprète , sa femme et deux de ses enfans. On n'a eu depuis ce temps-là aucune nouvelle de ces deux pères , quelque soin qu'on ait pris de s'en informer. Je questionnai fort nos Indiens des Carolines , croyant tirer d'eux quelques lumières de ce qui leur étoit arrivé ; mais ils n'en avoient nulle connoissance. Ce ne fut que quand je prononçai le nom de *Moac* , que des Indiens d'Ulée témoignèrent par un mouvement de joie , le désir qu'ils avoient d'apprendre ce qu'ils étoient devenus : ils me demandèrent avec empressement s'ils vivoient encore , et si je savois où ils étoient. « Il y a plusieurs années , me dirent-ils , qu'ils ont disparu ; nous avons demandé inutilement de leurs nouvelles dans toutes nos îles , et nous ne doutons point qu'ils n'aient péri sur mer. » Ils ajoutèrent qu'à l'est de toutes ces îles que je viens de nommer , il y en a un grand nombre d'autres , et une surtout très-étendue , qu'on nomme *Falupet* , dont les habitans adorent le *tiburon* , espèce de poisson cétacée , extrêmement vorace ; que ces insulaires

sont nègres pour la plupart, et de mœurs sauvages et barbares. C'est tout ce qu'ils en savent; encore n'ont-ils ces connoissances que par quelques habitans de ces îles, que la tempête avoit jetés sur leurs côtes.

Voilà, comme vous voyez, mon révérend père, un grand archipel, dont les habitans sont bien dignes de compassion; ils n'ont presque aucune idée de religion; ils vivent sans culte, et dépourvus de la plupart des connoissances les plus naturelles à l'homme raisonnable. Je leur ai demandé qui avoit fait le ciel et la terre, et toutes les choses visibles; ils m'ont répondu qu'ils n'en savoient rien. Cette ignorance peut néanmoins leur devenir avantageuse, et leur conversion sera peut-être plus facile: n'ayant point l'esprit préoccupé des systèmes fabuleux de tant de sectes, les vérités de l'évangile trouveront des âmes plus dociles à recevoir cette divine semence.

Ils reconnoissent néanmoins de bons et de mauvais esprits; mais, selon leur manière de penser toute matérielle, ils donnent à ces prétendus esprits un corps, et jusqu'à deux ou trois femmes. Ce sont, selon eux, des substances célestes d'une espèce différente de celles qui habitent la terre.

Voici en peu de mots le ridicule système que leurs pères leur ont transmis par une espèce de tradition. Le plus ancien de ces esprits célestes, est un nommé *Sabucour*, dont la femme s'appeloit *Halmelul*. Ils eurent de ce mariage un fils, auquel ils donnent le nom de *Eliulep*, qui signifie en leur langue le *grand Esprit*, et une fille nommée *Ligobuud*. Le premier épousa *Leteuhieul*, qui étoit née dans l'île d'Ulée. Elle mourut à la fleur de son âge, et son âme s'en-vola aussitôt au ciel. *Eliulep* avoit eu d'elle un fils nommé *Lugueileng*, ce qui veut dire le *milieu du ciel*. On le révère comme le grand seigneur du ciel, dont il est l'héritier présomptif.

Cependant *Eliulep*, peu satisfait de n'avoir eu pour

tout fruit de son mariage qu'un seul enfant, adopta *Reschahuileng*, jeune homme très - accompli, qui étoit de *Lamurrec*. Ils disent que se dégoûtant de la terre, il monta au ciel pour y jouir des délices de son père; qu'il a encore sa mère à *Lamurrec* dans un âge décrépît; qu'enfin il est descendu du ciel jusqu'à la moyenne région de l'air, pour entretenir sa mère, et lui faire part des mystères célestes. Autant de fables grossières inventées par les habitans de *Lamurrec*, pour s'attirer plus de considération et de respect dans les îles circonvoisines.

Ligobuud, sœur d'*Eliulep*, se trouvant enceinte au milieu de l'air, descendit sur la terre, où elle mit au monde trois enfans. Elle fut bien étonnée de voir la terre aride et infertile. A l'instant, de sa voix puissante, elle la couvrit d'herbes, de fleurs, d'arbres fruitiers; elle l'enrichit de toute sorte de verdure, et la peupla d'hommes raisonnables.

Dans ces commencemens, on ne connoissoit point la mort; c'étoit un court sommeil. Les hommes quitoient la vie le dernier jour du déclin de la lune, et dès qu'elle commençoit à reparoitre sur l'horizon, ils ressuscitoient comme s'ils se fussent réveillés après un sommeil paisible. Mais un certain *Erigiregers*, esprit mal intentionné, et qui se faisoit un supplice du bonheur des humains, leur procura un genre de mort contre lequel il n'y eut plus de ressource; quand on étoit une fois mort, on l'étoit pour toujours; aussi l'appellent-ils *Elus Melabut*, c'est-à-dire, mauvais esprit, esprit mal-faisant; au lieu qu'ils appellent les autres esprits, *Elus Melafirs*, qui signifie bons esprits, esprits bienfaisans. Ils mettent au rang des mauvais esprits un certain *Morogrog*, qui, ayant été chassé du ciel pour ses manières grossières et inciviles, apporta sur la terre le feu qui avoit été inconnu jusqu'alors. Cette fable, comme vous voyez, a beaucoup de rapport à celle de *Prométhée*.

Lugneileng, fils d'Eliulep, eut deux femmes, l'une céleste, qui lui donna deux enfans, *Carrer* et *Meliliau*; l'autre terrestre, née à Falalu, de la province d'Huogoleu. Il eut de celle-ci un fils appelé *Oulefat*. Ce jeune homme ayant su que son père étoit un esprit céleste, dans l'impatience de le voir, prit son vol vers le ciel comme un nouvel Icare. Mais à peine se fut-il élevé dans les airs, qu'il retomba sur la terre. Cette chute le désola; il pleura amèrement sa malheureuse destinée, mais il ne se désista pas pour cela de son premier dessein. Il alluma un grand feu, et à l'aide de la fumée, il fut porté une seconde fois en l'air, et parvint jusqu'aux embrassemens de son père céleste.

Les mêmes Indiens m'ont dit que dans l'île de Falalu il y a un petit étang d'eau douce où leurs dieux viennent se baigner, et que par respect pour ce bain sacré, il n'est point d'insulaires qui osent en approcher, de crainte d'encourir l'indignation de leurs divinités: idée assez semblable à ce que la fable rapporte de Diane, et d'Actéon, qui s'attira le ressentiment de cette déesse, par l'imprudence qu'il eut de la regarder dans le bain. Ils donnent une âme raisonnable au soleil, à la lune et aux étoiles, où ils croient qu'habite une nombreuse nation céleste; autres restes fabuleux de la poésie d'Homère, et des erreurs des Origénistes.

Telle est la doctrine des habitans des îles Carolines, dont néanmoins ils ne paroissent pas être fort entêtés: car, bien qu'ils reconnoissent toutes ces fabuleuses divinités, on ne voit parmi eux ni temple, ni idole, ni sacrifice, ni offrande, ni aucun autre culte extérieur. Ce n'est qu'à quelques-uns de leurs défunts qu'ils rendent un culte superstitieux. Leur coutume est de jeter les cadavres le plus loin qu'ils peuvent dans la mer, pour y servir de pâture aux tiburons et aux baleines. Mais lorsqu'il meurt quelque

personne d'un rang distingué, ou qui leur est chère par d'autres endroits, ses obsèques se font avec pompe, et avec les plus grandes démonstrations de douleur.

Au moment que le malade expire, on lui peint tout le corps de couleur jaune : ses parens et ses amis s'assemblent autour du cadavre, pour pleurer de concert la perte commune. Alors leur douleur s'exhale en des cris aigus, et l'on n'entend plus que des lamentations et des gémissemens. A ces cris, succède un morne et profond silence ; et c'est pour lors qu'une femme élève une voix entrecoupée de sanglots et de soupirs, et prononce l'éloge funèbre du défunt. Elle vante, dans les plus beaux termes, sa beauté, sa noblesse, son agilité à la danse, son adresse à la pêche, et toutes les autres qualités qui l'ont rendu recommandable. Ceux qui veulent donner des marques plus sensibles de douleur, se coupent les cheveux et la barbe, et les jettent sur le cadavre. Ils observent tout ce jour-là un jeûne rigoureux, dont ils ne manquent pas de se dédommager la nuit suivante.

Il y en a qui renferment le corps du défunt dans un petit édifice de pierre, qu'ils gardent au-dedans de leurs maisons. D'autres les enterrent loin de leurs habitations, et ils environnent la sépulture d'un mur de pierres. Ils mettent auprès du cadavre diverses sortes d'alimens, dans la persuasion où ils sont que l'âme du défunt les suce et s'en nourrit.

Ils croient qu'il y a un paradis où les gens de bien sont récompensés, et un enfer où les méchans sont punis. Ils disent que les âmes qui vont au ciel retournent le quatrième jour sur la terre, et demeurent invisibles au milieu de leurs parens.

Il y a parmi eux des prêtres et des prêtresses qui prétendent avoir commerce avec les âmes des défunts. Ce sont ces prêtres, qui, de leur pleine autorité, déclarent ceux qui vont au ciel, et ceux dont le partage

est l'enfer. On honore les premiers comme des esprits bienfaisans, et on leur donne le nom de *tahutup*, qui signifie *saint Patron*. Chaque famille a son *tahutup*, auquel on s'adresse dans ses besoins. S'ils sont malades, s'ils entreprennent un voyage, s'ils vont à la pêche, s'ils travaillent à la culture de leurs terres, ils invoquent leur *tahutup*. Ils lui font des présens qu'ils suspendent dans la maison de leurs *tamoles*, soit par intérêt, pour obtenir de lui les grâces qu'ils demandent, soit par gratitude, pour le remercier des faveurs qu'ils ont reçues de sa main libérale. Mais les habitans de l'île d'Yap ont un culte plus grossier et plus barbare. Une espèce de crocodile est l'objet de leur vénération. C'est sous cette figure que le démon exerce sur ces peuples une tyrannie cruelle. Il y a parmi eux des espèces d'enchanteurs, qu'ils disent avoir communication avec le malin esprit, et qui cherchent par son secours à procurer des maladies, et la mort même, à ceux dont ils ont intérêt de se défaire.

La pluralité des femmes est non-seulement permise à tous ces insulaires, elle est encore une marque d'honneur et de distinction. Ils disent que le *tamole* de l'île d'Huogoleu en a neuf. Ils ont horreur de l'adultère comme d'un grand péché: mais celui qui en est coupable, obtient aisément la rémission de son crime: Il lui suffit de faire quelque riche présent au mari de celle avec qui il a eu un commerce illicite. Le mari peut répudier sa femme lorsqu'elle a violé la foi conjugale, et la femme a le même pouvoir de répudier son mari, lorsqu'il cesse de lui plaire. Dans ce cas, ils ont certaines lois qu'ils observent pour la disposition de la dot. Lorsque quelqu'un d'eux meurt sans postérité, la veuve épouse le frère de son mari défunt: usage conforme à ce qui avoit été ordonné aux Hébreux. (*Deut. 25.*)

Lorsqu'ils vont à la pêche, ils ne portent nulle provision dans leurs barques. Leurs *tamoles* s'assem-

blent dans une maison au mois de février, et là ils jugent, par la voie du sort, si la navigation doit être heureuse, et la pêche abondante. Ce sort consiste en des nœuds qu'ils font à des feuilles de palmier. Ils les comptent l'un après l'autre, et le nombre pair ou impair décide du bon ou du mauvais succès de leur entreprise.

Au milieu de la rudesse et de la barbarie où vivent ces insulaires, il ne laisse pas d'y avoir parmi eux une certaine police, qui donne à connoître qu'ils sont plus raisonnables que la plupart des autres Indiens, en qui on ne voit guère que la forme humaine. L'autorité du gouvernement se partage entre plusieurs familles nobles, dont les chefs s'appellent *tamoles*. Il y a outre cela dans chaque province un principal tamole, auquel tous les autres sont soumis.

Ces tamoles laissent croître leur barbe fort longue, pour se concilier plus de respect; ils commandent avec empire, parlent peu et affectent un air grave et sérieux. Lorsqu'un tamole donne audience, il paroît assis sur une table élevée: les peuples s'inclinent devant lui jusqu'à terre, et du plus loin qu'ils arrivent, ils marchent le corps tout courbé, et la tête presque entre les genoux, jusqu'à ce qu'ils soient auprès de sa personne: alors ils s'asseyent à plate terre; et les yeux baissés, ils reçoivent ses ordres avec le plus profond respect. Quand le tamole les congédie, ils se retirent en se courbant de la même manière que quand ils sont venus, et ne se relèvent que lorsqu'ils sont hors de sa présence. Ses paroles sont autant d'oracles qu'on révère; on rend à ses ordres une obéissance aveugle; enfin, on lui baise les mains et les pieds, quand on lui demande quelque grâce. Les maisons ordinaires des insulaires ne sont que de petites huttes fort basses, et couvertes de feuilles de palmier; mais celles des tamoles sont construites de bois, et ornées de peintures telles qu'ils savent les faire.

On ne punit point les criminels, soit par la prison, soit par des peines afflictives. On se contente de les exiler dans une autre île. Il y a dans chaque peuplade deux maisons destinées, l'une à l'éducation des garçons, l'autre à l'éducation des filles. Mais tout ce qu'on y apprend se réduit à quelques principes vagues d'astronomie. La plupart s'y appliquent à cause de son utilité pour la navigation. Le maître a une sphère où sont tracés les principaux astres, et il enseigne à ses disciples le rumb de vent qu'ils doivent suivre, selon les diverses routes qu'ils ont à tenir sur la mer.

La principale occupation des hommes est de construire des barques, de pêcher et de cultiver la terre. L'affaire des femmes est de faire la cuisine, d'aider leurs maris lorsqu'ils ensemencent les terres, et de mettre en œuvre une espèce de plante sauvage, et un autre arbre qui s'appelle *balibago*, pour en faire de la toile. Comme ils manquent de fer, ils se servent de cognées et de haches de pierre pour couper le bois. Si par hasard un vaisseau étranger laisse dans leurs îles quelques vieux morceaux de fer, ils appartiennent de droit aux tamoles, qui en font faire des outils le mieux qu'il est possible. Ces outils sont un fonds dont le tamole tire un revenu considérable: car il les donne à louage, et ce louage se paye assez cher.

Ils sont accoutumés à se baigner trois fois le jour, le matin, à midi et sur le soir. Ils prennent leur repos dès que le soleil est couché, et ils se lèvent avec l'aurore. Le tamole ne s'endort qu'au bruit d'un concert de musique que forme une troupe de jeunes gens qui s'assemblent le soir autour de sa maison, et qui chantent à leur manière certaines poésies, jusqu'à ce qu'on les avertisse de cesser.

Pendant la nuit, au clair de la lune, ils s'assemblent de temps en temps pour chanter et danser devant la maison de leur tamole. Leurs danses se font au son de la voix, car ils n'ont point d'instrument de mus-

sique. La beauté de la danse consiste dans l'exacte uniformité des mouvemens du corps. Les hommes, séparés des femmes, se postent vis-à-vis les uns des autres; après quoi ils remuent la tête, les bras, les mains, les pieds en cadence. Les ornemens dont ils ont soin de se parer, donnent selon eux un nouvel agrément à cette sorte de danse. Leur tête est couverte de plumes ou de fleurs; des herbes aromatiques pendent de leurs narines; et l'on voit attachées à leurs oreilles des feuilles de palmier tissues avec assez d'art. Ils ont aux bras, aux mains et aux pieds d'autres ornemens qui leur sont propres.

Les femmes, de leur côté, se donnent une espèce de divertissement plus convenable à leur sexe. Elles demeurent assises, et se regardant les unes les autres, elles commencent un chant pathétique et langoureux, accompagnant le son de leurs voix du mouvement cadencé de la tête et des bras. C'est pourquoi ce divertissement s'appelle en leur langue *tanger ifaifil*, qui veut dire *la complainte des femmes*. A la fin de la danse, le tamole, quand il se pique de libéralité, tient en l'air une pièce de toile qu'il montre aux danseurs, et qui appartient à celui qui a l'adresse de s'en saisir le premier. Outre le divertissement de la danse, ils ont plusieurs autres jeux où ils donnent des preuves de leur adresse et de leur force, en s'exerçant à manier la lance, à jeter des pierres et à pousser des balles en l'air. Chaque saison a une sorte de divertissement qui lui est propre.

La pêche de la baleine, selon la description que m'en a faite un Indien de l'île d'Ulée, est pour ces peuples un spectacle charmant. Dix ou douze de leurs îles, disposées en manière de cercle, forment une espèce de port, où la mer jouit d'un calme perpétuel. Quand une baleine paroît dans ce golfe, les insulaires se mettent aussitôt dans leurs canots, et se tenant du côté de la mer, ils avancent peu à

peu en effrayant l'animal et le poussant devant eux jusqu'à ce qu'ils l'aient conduit sur des bas-fonds non loin des terres. Alors les plus adroits se jettent dans la mer. Quelques-uns d'eux dardent la baleine de leurs lances, et les autres l'amarrent avec de gros cables dont les bouts sont attachés au rivage. Aussitôt s'élève un grand cri de joie parmi un peuple nombreux, que la curiosité a attiré sur les bords de la mer; on tire la baleine à terre, et la pêche se termine par un grand festin.

Quand il y a des inimitiés entre ces insulaires, elles s'apaisent d'ordinaire par quelque présent. Mais quand les inimitiés sont publiques, et entre deux bourgades, il n'y a que la guerre qui les termine. Ils n'ont d'autres armes que des pierres et des lances armées d'os de poisson. Leur manière de faire la guerre ressemble aux combats singuliers, chacun d'eux n'ayant affaire qu'à l'ennemi qu'il a en tête.

Lorsque deux peuplades ennemies ont résolu d'en venir à une action décisive, on s'assemble de part et d'autre dans une rase campagne, et au moment que les troupes sont en présence, chacun des deux partis forme un escadron de trois rangs. Les jeunes gens occupent le premier rang; le second est de ceux qui sont d'une plus haute taille; et les plus âgés forment le troisième. Cette lutte commence par le premier rang, où chacun combat d'homme à homme à coups de pierres et de lance. Quand quelqu'un est blessé et hors de combat, il est aussitôt remplacé par un guerrier du second rang, et enfin par un autre du troisième. La guerre se termine par des cris de triomphe de la part des victorieux qui insultent aux vaincus.

Les habitans de l'île d'Ulée et des îles voisines m'ont paru plus civilisés et plus raisonnables que les autres. Leur air et leurs manières sont plus respectueuses. Ils ont de la gaieté dans l'esprit, ils sont

retenus et circonspects dans leurs paroles, et ils s'attendrissent aisément sur les infirmités et les misères d'autrui. Cette retenue et cette sensibilité naturelle me font juger que leurs esprits se rendroient aisément dociles à nos instructions, et que la semence de l'évangile fructifieroit dans leurs cœurs.

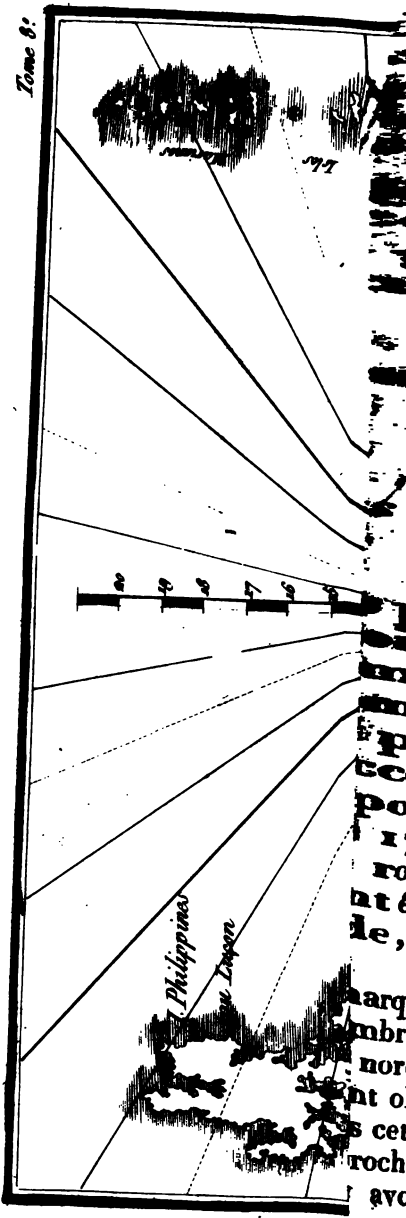
Il y a parmi eux beaucoup de métis et quelques nègres ou mulâtres qui leur servent de domestiques. Il est vraisemblable que les nègres viennent de la Nouvelle-Guinée, où ces insulaires ont pu aller par le côté du sud. Pour ce qui est des blancs, sans m'arrêter aux moyens dont la divine Providence a pu se servir pour les conduire dans ces îles, je vous rapporterai simplement mes conjectures fondées sur ce que nous apprend le père Collin, jésuite, au chapitre XX de son histoire des îles Philippines.

Il raconte que Martin Lopez, pilote du premier vaisseau qui passa de la Nouvelle-Espagne au secours des Philippines en l'année 1566, complota avec vingt-huit autres de jeter le reste de l'équipage dans une île déserte, de s'emparer du vaisseau et d'aller pirater sur les côtes de la Chine; que le complot fut découvert; que pour prévenir leur mauvais dessein, on les abandonna eux-mêmes dans une île de barbares située à l'est des Marianes. Il est à croire que ces rebelles furent jetés dans une des Carolines, et qu'ils y ont épousé des Indiennes, d'où sont venus des métis, lesquels se sont extrêmement multipliés dans toutes ces îles.

Ces insulaires ont pour tout aliment des fruits, des racines et les poissons qu'ils peuvent pêcher. Ils ont néanmoins des poules et d'autres oiseaux; mais on n'y voit aucun animal à quatre pieds. La terre ne produit ni riz, ni froment, ni orge, ni blé d'Inde. On y trouve quantité de bois très-propres à construire des barques.

Au moment où je finis cette lettre, je reçois la

Tome 8.



îles,
 auver-
 îles
 pour
 cette
 unité,
 ordres
 grâce
 tels je

elles

pour
 ont la
 ammes
 major
 pères
 com-
 porter
 1710
 route
 nt être
 le, et

marqué
 ombre,
 nord-
 nt ob-
 s cette
 rocher
 avoit

permission d'aller reconnoître ces terres infidèles, et de monter une des barques que M. notre gouverneur y doit envoyer immédiatement après les fêtes de Pâques. Ainsi, mon révérend père, mes vœux sont enfin accomplis : daigne le Seigneur bénir cette entreprise, et n'avoir point d'égard à mon indignité, afin qu'elle n'arrête pas le cours de ses miséricordes sur ce grand peuple ! Demandez pour moi cette grâce dans vos saints sacrifices, en participation desquels je suis, etc.

RELATION

En forme de Journal, de la découverte des îles Palaos, ou Nouvelles-Philippines.

LE navire sur lequel nous nous embarquâmes pour aller à la découverte des îles *Palaos*, s'appeloit *la Sainte-Trinité*, et avoit quatre-vingt-six hommes d'équipage : il étoit commandé par le sergent-major don François Padilla, et menoit avec lui les pères Duberron et Cortil, missionnaires jésuites, accompagnés du frère Etienne Baudin, qui alloient porter la foi chez ces insulaires. Ce fut le 14 novembre 1710 que je sortis des îles Philippines, et que je fis route pour reconnoître les îles *Palaos*, me supposant être pour lors par 13 degrés 9 minutes de latitude, et par 144 degrés 22 minutes de longitude.

Je naviguai quinze jours, comme il est marqué dans la carte jour par jour, et le 30 novembre, nous découvrîmes la terre, qui nous restoit au nord-est 3 degrés nord à environ trois lieues, ayant observé la variation de 4 à 5 degrés nord-est dans cette route. Nous revirâmes de bord pour en approcher de plus près, et nous découvrîmes qu'il y avoit

deux îles, que le père Duberron nomma *les îles de Saint-André*, parce qu'on célébroit ce jour-là la fête de ce grand apôtre.

Lorsque nous fûmes proche des îles, nous aperçûmes un bateau qui venoit à nous, et dans lequel il y avoit de ces insulaires qui nous crioient de loin *mapia, mapia*, c'est-à-dire, *bonnes gens*. Un Palaos qui avoit été baptisé à Manille, et que nous avions mené avec nous, se montra à eux, et leur parla : aussitôt ils vinrent à bord ; ils nous dirent que ces îles s'appelloient *Sonsorol*, et qu'elles étoient du nombre des îles Palaos. Ils firent paroître beaucoup de joie d'être avec nous, et ils nous la témoignèrent en nous baisant les mains, et en nous embrassant.

Ces peuples sont bien faits de corps, et d'une complexion robuste ; ils vont tout nus, excepté vers la ceinture, où ils se couvrent d'un morceau de natte : leurs cheveux sont presque crépus ; ils ont fort peu de barbe ; et pour se garantir de la pluie, ils portent sur les épaules un petit manteau fait de fil de patates, et sur la tête une espèce de chapeau de natte, autour duquel ils attachent des plumes d'oiseaux toutes droites. Ils furent surpris de voir nos gens fumer du tabac, et ils parurent faire grand cas du fer ; quand ils en apercevoient, ils le regardoient avec des yeux avides, et ils nous en demandoient sans cesse.

Après midi, deux autres bateaux vinrent à nous chargés chacun de huit hommes. Aussitôt qu'ils approchèrent de notre bord, ils se mirent à chanter : ils régloient la cadence en frappant des mains sur leurs cuisses. Quand ils eurent abordé, ils prirent la longueur de notre bâtiment, s'imaginant qu'il étoit fait d'une seule pièce de bois : quelques autres comptèrent les hommes qui étoient sur notre bord. Ils nous apportèrent quelques cocos, du poisson et des herbes. Les îles sont toutes couvertes d'arbres jusque sur le bord de la mer. Leurs bateaux nous

parurent assez bien faits : ils se servent de voiles latines, et un côté du bateau est soutenu par un contrepoids qui l'empêche de tourner.

Nous leur demandâmes à quel air de vent restoit la principale de leurs îles, qui s'appelle *Panloq*, et ils nous montrèrent le nord-nord-est. Ils ajoutèrent qu'au sud-quart-sud-ouest, et au sud-quart-sud-est, sont encore deux îles, dont l'une s'appelle *Merières*, et l'autre *Poulo*.

Quand nous nous fîmes un peu approchés de la terre, j'envoyai mon aide-pilote pour chercher avec la sonde un endroit où l'on pût mouiller. La chaloupe étant arrivée à un quart de lieue de l'île, elle fut abordée par deux bateaux du pays où il y avoit plusieurs de ces insulaires; l'un d'eux ayant aperçu un sabre, le prit, le regarda attentivement, et se jeta à la mer l'emportant avec lui. Mon aide-pilote ne put trouver aucun lieu propre à jeter l'ancre, parce que le fond étoit de roche, et qu'il y avoit grand fond partout. Quand il fut de retour, j'envoyai encore sur les trois heures un autre homme pour chercher un mouillage : il alla tout auprès de la terre, et il trouva, comme le premier, qu'il y avoit partout grand fond de roche, et ainsi nul endroit où l'on pût jeter l'ancre.

Pendant ce temps-là, je me soutenois à la voile contre le courant qui portoit avec vitesse au sud-est. Mais le vent étant venu à manquer, nous dérivâmes au large. Alors les insulaires qui étoient venus sur notre bord rentrèrent dans leur bateau pour s'en retourner : les deux missionnaires voulurent engager l'un d'eux à demeurer avec nous; mais ils ne purent l'y résoudre. Ils l'entretinrent quelque temps des vérités de la religion, et ils lui firent prononcer les saints noms de Jésus et de Marie, ce qu'il fit d'une manière très-affectueuse. On l'interrogea sur la grandeur de l'île, et sur le nombre de ses habitans : il répondit que l'île avoit bien deux lieues et demie de

tour, et qu'il pouvoit y avoir huit cents personnes; qu'ils vivoient de cocos, de poissons et d'herbages. J'observai la hauteur du soleil à midi, et je me trouvai par 5 degrés 16 minutes de latitude nord; et la variation au lever du soleil fut trouvée de 5 degrés nord-est.

Les courans nous emportèrent au large vers le sud-est avec violence; de sorte que nous ne pûmes regagner la terre que le quatrième jour à six heures du matin. Nous nous trouvâmes alors à l'embouchure des deux îles. J'envoyai la chaloupe pour chercher un bon mouillage. Ce fut inutilement. Elle revint à quatre heures du soir, apportant pour nouvelle, qu'il y avoit grand fond de roche partout, et qu'il étoit impossible de jeter l'ancre. Le cinquième, à sept heures du matin, les pères Duberron et Cortil formèrent le dessein d'aller à terre pour y planter une croix. Don Padilla et moi leur représentâmes les dangers auxquels ils s'exposoient, ce qu'ils avoient à craindre des insulaires dont ils ne connoissoient point le génie, et l'embarras où ils se trouveroient si les courans jetoient le vaisseau au large, en sorte qu'il ne pût approcher de la terre pour les prendre ou pour les secourir. Leur zèle n'écoula aucune de ces difficultés: ils persistèrent dans leur première résolution. Ils laissèrent donc le frère Baudin dans le navire, et ils entrèrent dans la chaloupe avec le contre-maître du vaisseau et l'enseigne des troupes qu'on destinoit à mettre à terre. Ils emmenèrent aussi le Palaos dont j'ai parlé, avec sa femme et ses enfans. Après leur départ, nous nous soutînmes à la voile toute la journée contre les courans, à la faveur du vent; mais le soir le vent ayant manqué, le courant nous jeta au large. Nous mîmes toute la nuit un fanal au beaupré, et un autre à l'artimon, afin que, de l'île, on pût découvrir où nous étions. La nuit, nous eûmes quelques grains du nord-est au nord-ouest,

ouest, de l'ouest, et du sud-est; et le matin, à la pointe du jour, la grande île nous restoit au nord-ouest, à environ huit lieues.

Jusqu'au neuvième à midi, nous fîmes tous nos efforts pour approcher de terre, sans pouvoir rien gagner; au contraire, nous nous éloignions de plus en plus. Je me trouvai par 5 degrés 28 minutes de latitude; nous tîmes conseil sur le parti qu'il y avoit à prendre. Don Padilla, le frère Jésuite, mon aide-pilote et moi, fûmes d'avis de faire route pour découvrir l'île de Panloq, capitale de toutes ces îles, qui est éloignée de celle que nous quittions d'environ cinquante lieues.

Ce fut le onzième jour, à neuf heures du matin, que nous découvrîmes Panloq, et à midi je me trouvai par 7 degrés 14 minutes de latitude nord, environ à une lieue au large de l'île. Sur les quatre heures du soir, quatre bateaux s'approchèrent de notre bord, se tenant néanmoins au large de la longueur d'un demi-cable. Peu après ils furent suivis de deux autres bateaux. Enfin, quelques-uns de ces insulaires qui étoient dans les bateaux, se jetèrent à la mer, et vinrent à notre bord; ils ne cherchoient qu'à voler ce qui pouvoit leur tomber sous la main. L'un d'eux voyant une chaîne attachée au bord, la haloit de toutes ses forces pour la rompre et l'emporter; un autre en fit autant à un organeau; un troisième ayant mis la tête dans un sabord, vit des rideaux de lit; il les prit à deux mains, et les tiroit de toutes ses forces; mais quelques-uns de nos gens l'ayant aperçu, y accoururent, et aussitôt il se jeta à la mer.

Don Padilla voyant jusqu'où ces barbares portoient leur avidité, fit mettre ses soldats sous les armes: car il y avoit bien quatre-vingts hommes dans ces six bateaux, et il leur fit signe de ne point approcher. Enfin, sur les cinq heures du soir, ils

prirent leur route vers la terre ; et en se retirant ils décochèrent plusieurs flèches contre nous , dont quatre furent à bord , et une s'attacha à la poupe du vaisseau. Alors don Padilla fit faire sur eux une décharge de mousqueterie. A ce bruit , ils se jetèrent tous à la mer , et abandonnèrent leurs bateaux , nageant droit à terre avec une vitesse extraordinaire ; puis voyant qu'on ne tiroit plus , ils regagnèrent leurs bateaux , s'y embarquèrent , et s'enfuirent à toutes rames. Ces insulaires vont tout nus ; quelques-uns d'eux se peignent le corps de diverses couleurs ; leur peau est communément de couleur olivâtre , d'autres l'ont plus noire. Ils ne nous apportèrent que quelques cocos.

Le douzième jour , nous n'eûmes presque pas de vent ; nous nous tîmes bord sur bord , sans néanmoins trop approcher de la terre. Sur les quatre heures , il vint encore à nous deux bateaux , d'où l'on nous faisoit divers signes en nous parlant , et que nous ne comprîmes point faute d'interprète. Sur les neuf heures du soir , les vents vinrent au sud-sud-est , assez frais , et les courans nous portoient au nord avec vitesse : ainsi je pris le parti de passer entre deux îles , le cap au nord-nord-ouest ; ce canal avoit environ une petite lieue de largeur.

Le treizième , étant à l'ouest de ces îles , nous tîmes conseil sur ce que nous avions à faire , et il fut conclu qu'il falloit retourner à Sonsorol , pour apprendre des nouvelles des deux missionnaires qui y étoient restés , et de notre chaloupe. Le dix-huit , je me trouvai nord et sud de l'île. Nous demeurâmes là toute la journée bord sur bord jusqu'à six heures du soir , sans apercevoir aucun bateau , quoique nous ne fussions qu'à une portée de canon de la terre. Nous rôdâmes toute la côte de l'ouest de l'île jusqu'au vingt , qu'un grain forcé de sud-est-nord-est nous obligea de quitter la terre , et de faire vent arrière avec la misaine.

Le vingt-un , nous approchâmes encore de la terre ; et à deux heures après-midi nous n'en étions qu'à trois-quarts de lieue , sans apercevoir aucun bateau ; alors un second grain de l'est-nord-est forcé nous ayant pris , nous obligea de faire l'oues-nord-ouest avec la seule misaine. Nous tînmes encore une fois conseil , et faisant réflexion que nous n'avions point de chaloupe , et que nous commençons à manquer d'eau , sans savoir où nous pourrions en faire , nous fûmes tous d'avis que l'unique parti qu'il y eût à prendre , étoit de nous en retourner à Manille pour y porter cette triste nouvelle ; mais comme la saison des vents du nord et nord-est étoit déjà formée , nous fûmes obligés de faire le tour de Mindanao , selon qu'il est marqué dans la carte.

L E T T R E

Du père de la Lane , missionnaire.

A Tarkolan , en l'année 1705.

IL y a sept mois que je suis entré dans la mission du Carnate , et que je demeure à Tarkolan , grande ville qui est au milieu des terres , à la hauteur de Madras et de Saint-Thomé , au 3.^e degré de latitude septentrionale. Elle est éloignée de Pondichery d'environ trente lieues , et située dans le vaste continent qu'on appelle communément la presqu'île en-deçà du Gange.

Il y a dans cette péninsule plusieurs grandes villes assez peuplées , mais qui n'ont rien de la beauté ni de la magnificence de celles d'Europe , les maisons n'étant pour la plupart que de terre , peu élevées et couvertes de paille. Les principales nations , depuis

le cap Comorin du côté du sud , jusqu'à Agra , capitale de l'Indoustan , vers le nord , sont les *Tamoulers* , les *Badages* , les *Marattes* , les *Canaras* et les *Mores*: ceux-ci , depuis quelques années , se sont rendus les maîtres de la plus grande partie de ces provinces.

Le pays est chaud , la terre sèche et sablonneuse. On y voit peu d'arbres dont le fruit soit bon. Il s'y trouve beaucoup de cocotiers et de palmiers ; on en fait la *raque* , liqueur assez forte , et capable d'enivrer. Les campagnes sont couvertes de riz : elles produisent aussi du blé , mais il n'est pas estimé des Indiens. Les légumes y sont bons ; cependant comme ils sont fort différens de ceux d'Europe , nous avons de la peine à nous y accoutumer. Les principaux fruits sont la *mangue* , qui est une espèce de pavie ; la *banane* , qui ressemble à la figue ; la *papaye* , qui approche assez de la poire ; les melons d'eau , qui ne sont pas si bons que ceux d'Europe : les papayes ont la même couleur que celle de nos melons ordinaires , mais la chair n'en est pas si ferme.

Les Indiens de ces terres sont polis ; mais leur politesse est outrée et embarrassante. Ils ont de l'esprit ; ils sont grands , bien faits , et exempts de la plupart des vices qui ne sont que trop communs parmi les peuples de l'Europe. Leurs enfans marchent de bonne heure ; à peine ont-ils trois mois qu'ils se traînent sur la terre : ils sont rouges d'abord , ou plutôt d'une couleur de café bien teint.

Les Brames , qui sont les nobles et les savans du pays , sont pauvres pour la plupart : ils n'en sont ni moins estimés ni moins fiers , parce que la vraie grandeur , chez les Indiens , se tire de la naissance seule et non pas des richesses. Leur vie est frugale : ils ne mangent ni viande , ni œufs , ni poisson ; ils se contentent de riz , de lait , et de quelques légumes. Ils sont les seuls dépositaires des sciences. Comme

ils n'ont point d'imprimerie, tous leurs livres sont écrits à la main et en fort beaux caractères, sur des feuilles de palmier. Ils se servent pour écrire d'un stylet de fer, qu'ils manient avec une adresse admirable.

Les Indiens passaient anciennement pour être très-habiles en toute sorte de connoissances; mais maintenant ils sont bien déçus de cette réputation. Ils se piquent pourtant encore de savoir l'astronomie: il y en a même qui prédisent les éclipses. Celle de soleil qui arriva en novembre 1704, étoit marquée dans le livre *Panjangam*, qui est comme la table des saisons de l'année. Toutefois, le calcul ne s'en trouva pas tout à fait juste, ni conforme à celui du père Tachard, qui observa cette éclipse, et qui en marqua le temps avec plus de précision: le commencement à 8 heures 57 minutes, sa plus grande obscurité de six doigts à 11 heures 30 minutes, et la fin à 10 heures 28 minutes.

Les Brames ont encore des livres de médecine; mais ces livres leur sont assez inutiles, parce qu'ils n'ont presque aucune connoissance de l'anatomie. Toute leur science consiste en quelques secrets, et dans l'usage de certains simples dont ils se servent avec succès. Ils estiment beaucoup leurs histoires, qui sont écrites en vers, et qui contiennent les exploits fabuleux de leurs divinités et de leurs plus célèbres pénitens. Les fables les plus grossières dont elles sont remplies passent dans leur esprit pour des vérités incontestables. J'ai auprès de moi un Brame idolâtre qui lit quelquefois en ma présence un de ces livres appelé *Ramayenam*, c'est-à-dire, *la vie du dieu Ramen*. Cette lecture l'attendrit souvent jusqu'à lui faire verser des larmes.

Le livre de la loi, écrit en *samouseredam*, qui est la langue savante, est celui qu'ils estiment davantage; cependant il n'y a personne parmi eux qui

l'entende : ils ne laissent pas de l'apprendre par cœur , persuadés qu'il suffit d'en réciter quelques mots pour obtenir la rémission de ses péchés. Quoique je leur aie fait voir que cette loi , n'étant entendue de personne , est non-seulement fautive , mais inutile ; que la véritable loi établie de Dieu pour le salut des hommes doit être intelligible , afin que tous connoissent la volonté de Dieu et les moyens qu'ils ont de se sauver : ce discours n'a fait nulle impression sur leur esprit , tant ils sont entêtés de leurs anciennes erreurs.

A l'égard de toutes les fables qu'ils débitent , on remarque que nos livres sacrés ne leur ont pas été inconnus ; car ils font mention du déluge , d'une arche , et de plusieurs autres choses semblables. Ils assurent que leur dieu *Vistnou* a paru plusieurs fois sur la terre pour le bien des hommes , tantôt sous la figure d'un homme , tantôt sous celle d'une bête ou d'un poisson. Ils s'attendent qu'il paroîtra bientôt parmi eux sous la figure d'un cheval.

On ne peut voir un si déplorable aveuglement , sans être pénétré de douleur ; mais il n'est pas facile de désabuser ces peuples. Quand on leur remet devant les yeux tout ce qu'il y a d'extravagant dans leur créance , ils répondent froidement qu'ils ne suivent que la pure parole de Dieu , et qu'ils ne sont pas plus sages que leurs ancêtres et leurs docteurs. On trouve cependant quelques Brame , qui , plus éclairés et plus spirituels que les autres , avouent de bonne foi que tout ce qu'on débite au peuple n'est qu'un tissu de fables dont on l'amuse : mais il en est peu qui fassent un aveu si sincère.

OBSERVATIONS

Géographiques faites en 1734 par des pères Jésuites, pendant leur voyage de Chandernagor à Delhi et à Jaëpour.

LE raja d'Amber, Jassing-Savaé, dont les gazettes d'Europe firent mention en 1728 ou 1729, au sujet d'un voyage en Portugal que le père Figueredo, jésuite portugais, fit par ses ordres, mourut en 1743. C'étoit un prince riche, puissant et savant dans l'astronomie, pour laquelle il avoit fait des dépenses immenses. Il entretenoit plusieurs astronomes, qui observoient jour et nuit, sans discontinuer, dans différens observatoires bâtis magnifiquement à ses frais, surtout à Delhi, dans un grand faubourg dépendant de lui, appelé pour cette raison *Jassing-Poura*; et à Jaëpour, ville considérable et grande au moins comme Orléans, qu'il a fait bâtir à un peu plus d'une lieue d'Amber, et où il faisoit son séjour ordinaire. Toutes les rues de cette ville sont larges et tirées au cordeau; elle est, dit-on, en petit ce que Delhi est en grand.

Ce prince ayant demandé des Jésuites de Chandernagor, l'espérance de le rendre encore plus favorable aux Chrétiens, en faveur de qui il avoit déjà commencé une église dans sa nouvelle ville, déterminina leur supérieur général dans les Indes à lui en envoyer deux, qui partirent de Chandernagor le 6 janvier 1734, et qui firent les observations géographiques qu'on va rapporter. C'est tout ce que leur a permis de faire en ce genre, l'incommodité des voyages en ce pays-ci, surtout lorsqu'il faut les faire par terre, et leur mauvaise santé, tous les deux avant

leur retour ayant pensé mourir de maladie, causée par les fatigues du chemin et par les mauvaises eaux.

TABLE de la latitude des lieux suivans, et de leur longitude, par rapport à l'Observatoire royal de Paris.

(1) NOMS DES LIEUX.	long.	est.	latit.	nord.
† Jaëpour, à l'observatoire dans l'enceinte du palais du Raja .	73 ^m	50 ^s	26 ^m	56 ^s
— Naëlla	73	57	26	56
— Parasaoli	74	13	26	59
oo <i>On n'a pas su le nom de ces</i>	74	30	27	1
oo <i>deux endroits</i>	74	42	27	10
Balodar	75	3	27	20
Dig	75	22	27	25
† Matoura	75	49	27	30
Gangat	76	1	27	13
†† Agra	76	9	27	10
<hr/>				
†† Delhi, à l'observatoire du Raja	75 ^m	0 ^s	28 ^m	37 ^s
Au palais de l'Empereur Mogol.	75	2	28	41
Faridabad	75	8	28	27
Parval	75	14	28	10
Ourel	75	22	27	56
Chatéqui-Sarai	75	37	27	44
Matoura, Gangat, Agra, <i>comme ci-dessus</i> .				
Férosabad	76	27	27	7
Sacourabad	76	39	27	4
Jassondnagar	76	49	26	52
† Etaya	76	57	26	45
Agitmal	77	14	26	32

(1) Les deux †† marquent les villes les plus considérables; une seule †, celles qui le sont un peu moins; et ce trait — désigne les plus petits endroits.

NOMS DES LIEUX.	long.	est.	latit.	nord.
Sicandara.	77 ^m	28 ^s	26 ^m	23 ^e
—Drouguedas	77	46	26	17
† Corregianabad.	78	2	26	9
Cajoua.	78	15	26	5
Fatépour.	78	30	25	56
Chobé. On prononce <i>cho</i> comme dans le mot <i>chose</i>	78	48	25	46
Chassadpour.	79	3	25	40
Alemchand.	79	17	25	34
†† Helabaz.	79	35	25	26
—Saïdabad.	79	52	25	25
—Jasdis	80	8	25	23
Babouki-Saraï	80	25	25	23
†† Benarez.	80	47	25	21
Sedraja.	81	4	25	17
Mounia	81	21	25	14
Jehanabad	81	40	25	10
† Sasseram	81	58	25	5
—Gothaoli.	82	13	25	0
Samsernagar.	82	25	25	7
Mahavélipour	82	41	25	18
—Novotpour.	82	52	25	29
†† Patna, chez les Capucins . .	83	15	25	38
—Décantpour	83	24	25	33
Bahar	83	40	25	33
Dariapour	83	55	25	28
—Surgégara.	84	10	25	19
Monguère	84	31	25	20
—Sultanegarge	84	47	25	20
Baguelpour.	84	59	25	18
Calégam	85	15	25	18
—Sacrigalli	85	45	25	15
† Ragemol.	85	55	25	1
—Bonapour.	86	21	25	44
—Camera	86	33	24	32

NOMS DES LIEUX.	long.	est.	latit.	nord.
† Cassimbazar , à la loge française.	86 ^m	40 ^s	24 ^m	9 ^s
† Moxudabad , séjour ordinaire du Nabab de Bengale	86	41	24	11
† Chandernagor , à l'église de la forteresse.	86	5	22	51
† Colicotta , colonie anglaise.	86	2	22	33
Balassor , selon les observations du père Martin , jésuite. . .	84	36	21	29

Pour déterminer les longitudes et les latitudes ci-devant , celle de Chandernagor étant connue par un très-grand nombre d'observations astronomiques, on a estimé le chemin depuis un lieu jusqu'à l'autre, ayant toujours eu à la main une bonne montre pendant tout le temps qu'on a marché , comparant ce temps avec la vitesse de la voiture , et ayant égard aux détours des chemins. On a eu aussi devant soi pour connoître le rumb de vent , une boussole , et cela , autant qu'on l'a pu , savoir , depuis Cassimbazar jusqu'à Patna , et depuis Agra jusqu'à Delhi et jusqu'à Jaëpour.

Depuis Patna jusqu'à Agra , on n'a pu faire usage de la boussole , parce qu'on étoit en charrette. On y a suppléé en prenant garde au cours du soleil ; de plus , pendant tout le voyage , on a eu soin , comme il se pratique sur mer , de corriger son estime par l'observation de la latitude de plusieurs endroits. De Chandernagor à Cassimbazar , on n'a rien marqué , parce qu'on a fait ce chemin par eau , et que les détours du Gange auroient demandé beaucoup de temps pour faire une estime juste , outre qu'on a plusieurs fois marché pendant la nuit.

On a vu plusieurs cartes marines ; dans toutes , Colicotta , colonie anglaise , est marquée plus à l'est

que Chandernagor , au lieu qu'il est certainement tant soit peu plus à l'ouest. Il est étonnant que les pilotes du Gange , qui vont continuellement d'un de ces lieux à l'autre , ne se soient pas corrigés de cette erreur.

Outre les observations pour la latitude , on en a fait aussi quelques-unes pour la longitude. On donnera ci-après les unes et les autres.

Remarques sur le cours des rivières.

Le Gemna passe à Delhi , à Matoura , à Gaugat et à Agra ; il passe à cinq quarts de lieue de Fari-dabad , à deux lieues et demie de Parval ou Paroüal , à deux lieues d'Ourel : tous ces endroits sont sur la rive droite. Les lieux suivans sont sur la gauche : Phérosobad et Sacourabad , l'un et l'autre à environ trois lieues ; Jassondnagard , à deux ; Etaya , à une ; Agitmel et Sicandara , à une lieue et demie ; Corré-gianabad , à deux ; Cajoua , à trois et demie ; Fatépour , à trois ; Chobé , à cinq lieues ; Chassadpour , à environ six ; Alemchand , à trois et demie. Cette rivière se jette dans le Gange immédiatement au-dessous de Helabaz , qui est sur la gauche du Gemna , et à la droite du Gange : quoique ce dernier fleuve conserve son nom , il ne paroît pas , en cet endroit , plus considérable que l'autre.

La rivière Sonne est grande ; on n'a vu que fort peu de son cours pour aller de Patna à Benarez. On la passe en bateau à une bonne demi-lieue plus loin que Gothaoly. Elle va à Mahavélipour , passe à moins d'un quart de lieue de Samsernagar , à plus de deux lieues de Novotpour , et va se jeter dans le Gange , à trois ou quatre lieues au-dessus de Patna ; les endroits qu'on vient de nommer sont sur la rive droite. Les lieux suivans sont à la droite du Gange : Cajoua en est distant d'environ trois lieues ; Fatépour , de deux ; Chobé , de trois quarts de lieue ; Chassadpour ,

un tiers ; Alemchand , trois quarts. Ce fleuve passe à Helabaz , où , comme on l'a dit , il reçoit le Gemna ; Saïdabad , Jasdis et Benarez , sont à la gauche du Gange : Saïdabad en est éloigné d'une demi-lieue ; Jasdis , d'environ une lieue. Benarez est sur le Gange. Cette ville est très-grande ; la plupart de ses maisons sont à plusieurs étages : ce qui est rare dans les Indes , et ce qui fait paroître les rues étroites. Depuis un grand nombre de siècles , elle est la plus fameuse ville de l'Inde , parmi les gentils qui lui donnent encore assez souvent le nom de *Cachi* , qu'elle portoit autrefois. Ce qui contribue principalement à la rendre si recommandable , ce sont 1.^o les avantages singuliers et beaucoup plus grands que partout ailleurs , que les païens s'imaginent se procurer en se baignant dans le Gange , à un certain endroit qui est devant cette ville ; 2.^o une université encore aujourd'hui la plus célèbre qu'aient les Brames. Ils y enseignent toutes les sciences qui leur sont propres. Les pères Jésuites séjournèrent deux jours à Benarez , et pendant ce temps , un d'eux , le père Pons , qui savoit la langue du pays , visita deux fois une grande communauté de ces savans indiens , à peu près semblable à un monastère de nos religieux ; il conféra avec eux particulièrement sur la religion.

Après Benarez ou Cachi , Matoura , belle et grande ville , avec une forteresse bâtie dans un lieu fort élevé , au pied de laquelle passe le Gange , Matoura , dis-je , tient un des premiers rangs parmi les endroits particulièrement assignés aux bains sacrés par la superstition des gentils.

Depuis Benarez exclusivement , jusqu'à Chander-nagor inclusivement , tout est à la droite du Gange. Sedraja en est éloigné d'environ trois lieues ; Mounia , d'environ six ; Sehanabad , de neuf ou dix ; Sasseram , de douze ou treize ; Gothaoly , de dix-huit

ou vingt ; Samsernagar , d'environ quinze ; Mahavelipour , treize ; Novotpour , quatre.

Ce fleuve passe à Patna , à Becantpour , à Bahar , à Dariapour ; s'éloigne un peu de Surgégera , baigne Menguère , ville considérable , Sultanegange , Baguelpour , Calégam , s'éloigne un peu de Chahabad , et arrose Sacrigalli.

C'est ici que commence le royaume de Bengale , en venant de Patna. Il ne seroit pas facile à l'ennemi d'y pénétrer par ce côté : car à un peu plus d'une lieue avant Sacrigalli , on trouve un endroit nommé *Thoriagalli* , proche duquel est une porte ou espèce de barrière gardée par un corps de troupes. Passé cette porte , le chemin va en s'étrécissant ; de sorte qu'on est obligé de marcher tout à fait sur le bord du Gange , jusqu'à ce qu'à environ un bon quart de lieue de Sacrigalli , on entre dans un chemin creux extrêmement obscur , entre deux montagnes escarpées. Ce chemin va en montant assez rapidement jusqu'à une seconde porte , qui est l'entrée de Sacrigalli , défendue par un bien plus grand nombre de troupes que la première. Au reste , ce chemin creux est si étroit , qu'il n'y peut passer de front qu'une charrette ; et afin que les voyageurs ne s'embarrassent point dans ce passage , il est réglé que ceux qui viennent de Patna , passent le soir , et ceux qui partent de Sacrigalli , passent le matin ; et s'il étoit nécessaire de faire autrement , il faudroit avant de passer par une de ces portes , faire avertir à l'autre pour qu'on n'y laissât passer personne.

Après Sacrigalli , le Gange passe à Ragemol , ville considérable , s'éloigne de Cassimbazar d'environ six lieues , baigne Ougly , où les Mores ont une forteresse ; Chinchusa , colonie hollandaise ; Chandernagor , colonie française ; Calicotta , colonie anglaise ; ce dernier endroit est à la gauche du fleuve. Corrégianabad , est à la droite d'une petite rivière nommée

Rinde, qu'on passe sur un pont de pierre, et qui va se jeter dans le Gemna.

Entre Sedraja et Mounia, on passe à gué deux petites rivières qui se déchargent dans le Gange; la plus proche de Sedraja s'appelle *Caramnassa*, et l'autre *Savot-Dourgaveti*. La rivière *Kandoc* vient se perdre dans le Gange devant Patna, vers le nord de cette ville.

Cassimbazar ou Monudabat, lieu de la résidence du nabab qui gouverne, pour ainsi dire, absolument un pays aussi étendu que toute la France; Bonapour, Caméra sont à la gauche d'un petit bras du Gange, qui s'en sépare au-dessous de Ragemol, et qui vient s'y rejoindre douze à treize lieues au-dessus de Chandernagor, à Noudia, où il y avoit autrefois une fameuse université de Brames. Encore aujourd'hui, ce lieu, d'une assez grande étendue, n'est presque peuplé que de gens de cette caste. Ils y enseignent, mais seulement dans des maisons particulières, un grand nombre de disciples brames, auxquels ils apprennent la théologie, la philosophie, l'astronomie indienne, etc.

Ougly, dont il est parlé ci-dessus, est à 86 degrés 6 minutes de longitude, et à 22 degrés 56 minutes de latitude. A peu près au nord d'Ougly, et attendant à ce lieu est le Bandel des Portugais, autrefois considérable, et aujourd'hui réduit presque à rien. Chinchura, longitude 86 degrés 7 minutes; latitude 22 degrés 54 minutes. Banquibazar, dont les Allemands ont été chassés par les Mores en 1744, est à la gauche du Gange; longitude 86 degrés 4 minutes, latitude 22 degrés 48 minutes. Vis-à-vis de ce lieu, à la droite du Gange, est un grand et beau jardin appartenant à la Compagnie de France.

OBSERVATIONS

*Des hauteurs méridiennes apparentes des Astres ,
faites en 1734 , avec un quart de cercle de deux
pieds de rayon.*

A Cassimbazar , dans la loge française , en janvier.

	jours.	deg.	min.	sec.
Bord supérieur du Soleil vers le				
sud.	17	45	21	45
	21	46	12	20
	22	46	26	0
La Chèvre , vers le nord	16	68	25	30
	19	68	25	0
	21	68	26	6
Pied oriental d'Orion , vers le				
sud.	15	56	5	0
	16	56	6	30

A Ragemol , 10 février.

La Chèvre , vers le nord	69	21	30
Sirius , vers le sud.	48	39	0

**A Patna , chez les pères Capucins qui demeurent
presque au milieu de la ville.**

Bord supérieur du Soleil vers le				
sud.	25 février	55	34	0
	27	56	20	0
	1. ^{er} mars	57	1	40
	2	57	25	0
	5	58	32	50
La Chèvre , vers le nord	27 février	69	55	30
	2 mars	69	54	30
	4	69	56	0
	5	69	54	20
	6	69	54	20
Sirius , vers le sud.	23 février	47	57	10
	24	47	58	30

A Benarez ou Cachi.

	jours.	deg. min. sec.
Bord supérieur du Soleil vers le sud.	23 mars	65 53 40
Cœur de l'Hydre vers le sud	22 mars	57 5 30
<i>Bêta</i> de la grande Ourse vers le nord.	22 mars	57 31 30

A Helabaz , le 28 mars.

Bord supérieur du Soleil vers le sud.		67 45 30
Cœur de l'Hydre vers le sud		57 4 40
<i>Bêta</i> de la grande Ourse vers le nord.		57 40 45
Sirius vers le sud.		48 10 45
Procyon vers le sud.		70 26 0

A Fatépour.

Bord supérieur du Soleil vers le sud.	2 avril	69 12 40
Cœur de l'Hydre vers le sud	1. ^{er} avril	56 32 45
<i>Bêta</i> de la grande Ourse vers le nord.	1. ^{er} avril	58 9 0

A Jassondnagar , le 9 avril.

Cœur de l'Hydre vers le sud		55 39 0
<i>Bêta</i> de la grande Ourse vers le nord.		59 6 0

A Agra , dans la maison des pères Jésuites , en avril.

Bord supérieur du Soleil vers le sud.	14	72 28 0
	15	72 48 15
	17	73 31 45
Bord inférieur.	18	73 20 0
Cœur de l'Hydre vers le sud	13	55 13 40
	15	55 15 30
	16	55 14 50
	17	55 16 0

Bêta

	jours.	deg.	min.	sec.
<i>Bêta</i> de la grande Ourse vers le nord	13	59	25	40
	15	59	24	0
	16	59	25	20
	25	59	26	0
Epi de la Vierge vers le sud	25 avril	53	3	0

A Jaë , à l'observatoire du Raja.

Bord supérieur du Soleil vers le sud	8 sept. ^{re}	69	8	30
Bord inférieur	9	68	14	10
La Lire vers le nord	7 août	78	24	20
La queue du Cygne vers le nord	10 sept. ^{re}	72	35	10

A Delhi , à l'observatoire du Raja.

<i>Bêta</i> de la grande Ourse vers le nord	3 mai	60	52	45
	4	60	52	30
<i>Bêta</i> de la grande Ourse vers le nord	19 mai	68	0	20
	20	68	0	20
Epi de la Vierge vers le sud	3 mai	51	34	40
				ou 45
	20	51	34	20
La Polaire sous le pôle	19 mai	26	34	15
				ou 20
	20	26	34	0

OBSERVATIONS des distances apparentes du bord inférieur du Soleil au zénith , faites au même endroit avec un gnomon.

17 mai	9	36	16	image du Soleil	558
18	9	22	30		558
19	9	9	20		558
21	8	44	6		558
25	7	57	50		558
26	7	47	2		557

27 mai	7 36 50	image du Soleil	557
28	7 26 50		557
21 juin	5 24 45		555

La plaque de cuivre où est le trou du gnomon est placée parallèlement à l'axe du monde. Les rayons du soleil viennent tomber sur la circonférence concave d'un quart de cercle, dont le demi-diamètre est d'environ vingt-six pieds; ce quart de cercle est divisé de minute en minute; la corde de trente minutes est de cinq cent vingt-deux parties, dont trente-deux font le diamètre du trou. L'image du soleil étoit sans penombre, au moins sensible, de sorte qu'il étoit facile de la mesurer exactement.

OBSERVATIONS pour les longitudes faites en 1734.

A Cassimbar , à la Loge française , immersion du premier satellite de Jupiter , le 30 janvier à 15 heures 41 minutes , environ 25 secondes d'une bonne montre , laquelle ce jour-là même marquoit 14 heures 2 minutes point de seconde au moment du passage de *Bêta* de la grande Ourse par le vertical de la Polaire , et 16 heures 21 minutes 30 secondes au moment de celui de la deuxième de sa queue.

Du passage de ces deux étoiles par le vertical de la Polaire , on a conclu qu'au temps de l'immersion du satellite , la montre avançoit de 2 minutes 50 secondes ; ainsi heure corrigée de l'immersion , 15 heures 38 minutes 35 secondes.

A Fatépour , immersion du premier satellite , le 2 avril à 13 heures 45 minutes point de secondes d'une bonne montre. Ce même jour , selon cette montre , hauteur de la queue du Lion vers l'occident , 46 degrés 9 minutes point de secondes , à 13 heures 50 minutes point de secondes , et hauteur de la luisante de l'Aigle vers l'orient , 19 degrés 1

minute 30 secondes, à 13 heures 57 minutes environ 10 secondes. De la hauteur de ces deux étoiles, on a conclu que la montre avançoit de 1 minute 26 secondes : donc heure corrigée de l'immersion, 13 heures 43 minutes 34 secondes.

Selon une observation faite à Peking par le père Gaubil, jésuite, le 11 avril de cette année 1734, la Connoissance des temps donnoit cette immersion trop tard d'environ 5 minutes : car, observation à Peking, le 11 avril, à. 12^h 31^m 57^s

Otant pour la différence des méridiens de Paris et de Peking. 7 36 0

Cette immersion devoit arriver à Paris, à. 4 55 57

Elle est marquée dans la Connoissance des temps, ce qui diffère d'environ 5 minutes. 5 1 0

Dans ce même livre, l'immersion du 2 avril est marquée à. 8 36 0

Otant 5 minutes, reste. 8 31 0

Elle a été observée à Fatépour, à 13 43 34

Donc différence des méridiens de Paris et de Fatépour, 5 heures et 13 minutes. On peut encore déterminer cette différence des méridiens de la manière suivante. Selon la Connoissance des temps, l'intervalle entre l'immersion du 2 et du 11 avril est de 8 degrés 20 heures 25 minutes qu'il faut retrancher du temps de l'observation faite à Peking le 11 avril ; le reste, savoir, le 2 avril, 16 heures 6 minutes 57 secondes, sera le temps que l'immersion a dû arriver à Peking. Mais à Fatépour elle a été observée à 13 heures 43 minutes 34 secondes, ce qui donne pour différence 2 heures 23 minutes 23 secondes, qu'il faut retrancher de la longitude de Peking 7 heures 36 minutes ; il reste 5 heures 12 minutes 37 secondes, ou 5 heures environ 13

minutes pour la différence des méridiens de Paris et de Fatépour.

A Agra, émerision du premier satellite , le 7 octobre , à 6 heures 42 minutes 9 secondes de la pendule non corrigée même jour. Selon cette pendule, observation faite par Thuret , hauteur d'Archirus vers l'ouest , 13 degrés 53 minutes point de secondes , à 6 heures 51 minutes 55 secondes , et hauteur de la tête d'Andromède vers l'est , 35 degrés 56 minutes point de secondes , à 6 heures 58 minutes 17 secondes ; ainsi , la pendule avançoit de 1 minute 33 secondes : donc , heure corrigée de l'émerision du satellite , 6 heures 40 minutes 36 secondes. On n'a pas cru devoir comparer cette observation avec celle du père Gaubil , faite à Pekin , le 7 septembre , à 6 heures 55 minutes point de secondes du soir , parce que ces deux émersions sont trop éloignées l'une de l'autre.

A Delhi , le 3 mai , commencement d'une éclipse solaire , à 3 heures 57 minutes 11 secondes , fin un peu douteuse à cause de quelques nuages , à 5 heures 55 minutes 15 secondes , pendule non corrigée ; la grandeur de cette éclipse a paru être assez exactement de 9 doigts hauteur apparente du bord supérieur du soleil , 29 degrés 1 minute 30 secondes à 4 heures 18 minutes 58 secondes de la pendule , d'où l'on a conclu qu'elle retardoit de 2 minutes 48 secondes ; ainsi , commencement de l'éclipse , à 3 heures 59 minutes 59 secondes , et fin à 5 heures 58 minutes 3 secondes. Selon une lettre du père Gaubil , M. l'abbé de Reville , et M. Celsius , astronome suédois , ont observé à Rome la fin de cette éclipse à 11 heures 52 minutes 1 seconde.

En se servant de la méthode de M. de la Hire , édition de ses tables 1702 , page 53 , on a trouvé que le commencement de l'éclipse est arrivé à Delhi , lorsqu'il étoit à Rome 14 heures 40 minutes 55 se-

condes du matin , et la fin à 1 heure 39 minutes 45 secondes du soir ; ainsi, le commencement de l'éclipse donne pour différence des méridiens de Rome et de Delhi, 4 heures 19 minutes 4 secondes, et la fin, 4 heures 18 minutes 18 secondes. Ces deux différences varient de 46 secondes, dont la moitié 23 secondes, ajoutée à la plus petite différence, donne pour différence moyenne 4 heures 18 minutes 41 secondes, à laquelle ajoutant la différence des méridiens de Rome et de Paris, 41 minutes 20 secondes, selon la Connoissance des temps, on a pour différence des méridiens de Paris et de Delhi 5 heures point de minutes 1 seconde.

A Jaëpour, émerision du premier satellite de Jupiter, le 13 août, à 9 heures 22 minutes 58 secondes de la pendule. Ce même jour elle marquoit 10 heures 57 minutes 37 secondes au temps du passage de la queue du Cygne par le vertical de la Polaire : donc elle avançoit de 57 secondes ; ainsi, heure corrigée de l'émerision du satellite, 9 heures 22 minutes 1 seconde.

Selon l'observation du père Gaubil, faite à Pekin, le 6 août, de l'émerision de ce satellite, à 10 heures 7 minutes 45 secondes, l'heure marquée par la Connoissance des temps étoit assez juste. Or, ce livre donne l'émerision du 13 août à 4 heures 27 minutes pour Paris, qu'il faut ôter de 9 heures 22 minutes 1 seconde ; il reste pour la différence des méridiens de Paris et de Jaëpour, 4 heures 55 minutes.

On a cru déterminer encore plus exactement cette différence, en comparant le milieu de l'éclipse lunaire de décembre 1732, conclu de l'immersion totale de la lune et du commencement de son émerision ; ces deux phases, qui sont faciles à observer, l'ayant été à Paris par M. Cassini, et à Jaëpour par les Brames, qui, comme on l'a dit, y observent sans cesse jour et nuit.

Le 1.^{er} décembre 1732, à Jaëpour, immersion totale de la lune, à 22 garis 7 pols après le coucher du soleil, commencement de l'émergence à 26 garis 20 pols : donc milieu de l'éclipse à 24 garis 13 pols et demi après le coucher du soleil.

Chaque garis est de 24 minutes, et contient 60 pols ; ainsi, milieu de l'éclipse, à 9 heures 41 minutes 24 secondes après le coucher du soleil. En calculant à la manière des Bames, c'est-à-dire, sans avoir égard à la réfraction, le soleil se coucha à 5 heures 12 minutes 48 secondes ; par conséquent, milieu de l'éclipse à 14 heures 54 minutes 12 secondes. Selon l'observation de M. Cassini, faite à l'Observatoire de Paris, milieu de l'éclipse à 9 heures 58 minutes 38 secondes : donc différence des méridiens de Paris et de Jaëpour, 4 heures 55 minutes 34 secondes.

Les observations des satellites de Jupiter ont été faites par le père Gaubil, avec une lunette de vingt pieds, et par les pères Jésuites, qui étoient en voyage, avec une de dix-sept pieds.

M É M O I R E

Sur l'Inde.

S'IL falloit rendre un compte exact de tout ce qui s'est passé dans l'Inde pendant les derniers troubles, on se trouveroit forcé de sortir des bornes de la précision qu'on s'est prescrite dans ce Mémoire. On se contentera donc de donner une idée pure et simple du gouvernement des Mores ; de l'origine d'Anavardikan, nabab ou gouverneur d'Arcate ; des motifs de la guerre ; de la conduite qu'ont tenue les Français pour l'éviter dans tous les temps, conduite tout

à fait opposée à celle des Anglais, qui sont seuls la cause de la continuation des troubles; on fera voir les effets de la guerre, qui n'a causé aucun préjudice au commerce; on y ajoutera un état de comparaison des établissemens français et anglais, avant et depuis la guerre, auxquels on joindra quelques réflexions sur les avantages qu'ils peuvent procurer; on finira par un état des revenus de nos nouvelles concessions.

Du gouvernement des Mores.

Le *soubedary* du Dékan étoit autrefois ce fameux royaume de Golconde, si connu par la richesse de ses mines de diamans, et gouverné par des princes gentils. La révolution occasionée par les conquêtes d'Aurengzeb, empereur mogol, contemporain de Louis XIV, changea la forme de ce gouvernement, et de gentil qu'il étoit, il devint more.

Toute la presqu'île de l'Inde, qui commence au nord d'Ianaon, et finit au cap Comorin, fut donnée pour apanage, à titre de souveraineté, à Nisam-Elmoulouk, proche parent de ce même Aurengzeb, et à ses descendans, à condition cependant qu'ils payeroient un tribut annuel au Mogol, à chaque mutation occasionée par leur mort. Lorsque Thamas-Koulikan vint s'emparer, il y a quelques années, des états du Mogol, il ne changea rien à cette disposition, et la confirma même par le traité que ce prince fit avec le Mogol, lorsqu'il retourna en Perse.

Ce *soubedary* est divisé en plusieurs nababes ou gouvernemens amovibles, et non héréditaires, comme sont à peu près les gouvernemens des différentes provinces de France; c'est de celui qui possède ce *soubedary* que dépend tout le pays où la Compagnie des Indes fait son commerce, depuis Karikal jusqu'au nord de Masulipatan, ce qui forme environ cent soixante lieues de côte.

Nisam-Elmoulouk mourut à Golconde au mois de

juin 1748 : il laissa cinq enfans mâles ; le premier, nommé Gazindikan, possédoit une des principales charges à la cour du Mogol ; le second, nommé Nazerzingue, s'étoit révolté contre son père ; les trois autres étoient encore fort jeunes. Nizam, pour punir Nazerzingue de sa révolte, laissa par testament la soubabie du Dékan à son petit-fils, nommé Mouzaferzingue, et lui en fit obtenir l'investiture du Mogol.

Mouzaferzingue, après la mort de son grand-père, songea à se mettre en possession de ses états ; mais Nazerzingue, qui à la mort de son père, s'étoit emparé des trésors de Golconde, et avoit gagné par ses largesses les principaux chefs de l'armée, voulut empêcher ce prince de monter sur le trône de Nizam, et sollicita auprès du Mogol l'investiture de la soubabie du Dékan. Le Mogol, bien loin de la lui accorder, lui ordonna de la remettre à Mouzaferzingue ; mais l'usurpateur ne tint aucun compte de ces ordres, et sut profiter adroitement des troubles qui régnoient alors à la cour de Delhi, pour se rendre indépendant ; on assure même qu'il alloit se joindre à Hémet-Abdaly (1), pour détrôner son souverain, s'il n'eût pas cru sa présence nécessaire dans le Dékan, pour conserver les états qu'il avoit usurpés.

Cependant Mouzaferzingue pourvu des pouvoirs du Mogol, se mit en marche, et crut convenable de commencer les opérations par les provinces méridionales de la presqu'île, 1.^o pour retirer les tributs qui étoient dus à son grand-père par les différens nababs de ces provinces : car l'insubordination règne tellement parmi eux, que le Mogol est presque tou-

(1) Cet Hémet-Abdaly étoit au service de Thamas-Koulikan, lorsque ce prince fit la conquête de l'Indoustan ; et après sa mort il leva des troupes, et s'approcha de Delhi en 1748, pour tirer de l'argent du Mogol.

jours obligé de mettre une armée en campagne pour leur faire rendre compte ; 2.^o le grand âge et les infirmités de Nizam l'ayant empêché de venir remédier au désordre qui régnoit dans la province d'Arcate , l'une des plus considérables du Dékan , il étoit nécessaire que Mouzaferzingue nommât au gouvernement de cette province , qui étoit occupée depuis neuf ans par Anaverdikan , dont on va faire l'histoire en peu de mots.

Daoust - Alikan , gouverneur d'Arcate , mourut dans son gouvernement en 1741 ou 1742. Il avoit trois enfans. L'aîné , Sabder - Alikan , mourut à peu près en même temps que lui ; une fille étoit mariée à Chandasaeb , gouverneur de Trichenapali ; le troisième fils étoit encore fort jeune. Daoust - Alikan vouloit faire passer son gouvernement sur la tête de son gendre Chandasaeb ; mais les Marattes ayant pris Trichenapali , le firent prisonnier , et l'emmenèrent dans leur pays.

En 1742 , Nizam étant venu reprendre Trichenapali sur les Marattes , et voulant reconnoître les services de Daoust - Alikan , homme qui lui avoit en toute occasion donné des marques de sa soumission et de son zèle , il nomma son fils au gouvernement d'Arcate , et mit pour régent de cette province Anaverdikan , homme de fort basse extraction , qui ne laissoit pas cependant d'avoir un certain mérite. Mais il joignoit à ces talens une ambition démesurée , qui le porta bientôt aux plus grands excès. Sitôt qu'il sut Nizam de retour à Golconde , pensant bien que son âge l'empêcheroit de venir dans la province du Carnate , il fit empoisonner le jeune Daoust - Alikan , dont il étoit gouverneur ; il donna avis de cette mort à Nizam , ayant bien soin de l'annoncer comme une mort naturelle , et lui demanda le gouvernement d'Arcate , qui lui fut toujours refusé ; mais , voyant qu'il ne pouvoit pas l'obtenir , il se rendit indépen-

dant, leva les meilleures troupes qu'il put trouver; et comme il passoit pour être expérimenté dans l'art de la guerre, il se fit craindre et respecter, et jouit, pendant sept ans, des revenus de cette province, sans en rendre aucun compte au souba du Dékan. Il est prouvé que jamais Anaverdikan n'a pu obtenir du souba l'investiture d'Arcate; son fils, Mahamet-Alikan, n'a pas mieux réussi lorsqu'il a demandé cette investiture. Voyez à ce sujet les lettres des Anglais à Nazerzingue, rapportées dans celles de M. Duplex, à M. Sannders; et la lettre de M. Sannders à Salaberzingue, dont ci-joint copie.

Copie de la lettre de M. Sannders, gouverneur de Madrus, à Salaberzingue. •

« Je vous ai déjà écrit deux requêtes pour vous
 » informer des embarras dans lesquels nous étions;
 » mais je n'ai pas été assez heureux pour qu'elles par-
 » vinsent à votre cour. Avec l'aide et la protection
 » de Dieu, les jours du malfaiteur et trop malheu-
 » reux Chandasaeb ont été tranchés par le fer. Ana-
 » verdikan a remporté la victoire : le père de ce
 » dernier étoit un de vos affectionnés serviteurs; tant
 » qu'il a vécu, il s'est comporté avec fidélité dans
 » toutes les affaires; son fils Anaverdikan est votre
 » esclave; il fait des vœux pour votre prospérité, et
 » il est capable de sacrifier sa vie pour vous; c'est
 » pourquoi je vous supplie de lui donner ce gouver-
 » nement de plus; par rapport à Pondemaly, Saint-
 » Thomé et Divy, notre commerce va mal si vous
 » ne nous faites le don de ces trois endroits. Je vous
 » promets de vous envoyer deux mille hommes de
 » troupes, portant chapeaux, des canons et muni-
 » tions de guerre : ces hommes tiendront vos étriers,
 » et seront toujours prêts à sacrifier leur vie pour
 » votre service. Je vous prie aussi de donner à un
 » autre les terres qui sont entre Tevenapatam et

» Pondichery , que les Français ont à leur disposition , parce que cela nous fait tort , et que les Français sont des envieux qui ne voient qu'à regret le bien des autres. Ce qu'ils ont fait est à la connoissance de tout le monde. Je fais des vœux pour mériter votre protection , et je vous supplie de donner ce gouvernement à Anaverdikan ; Pondemaly , Saint-Thomé et Divy aux Anglais. Si vous faites ainsi , je vous enverrai sans faute les deux mille hommes de troupes , les canons et les munitions de guerre dont je viens de vous entretenir , et j'espère que les troupes vous prouveront , par leur travail et leur zèle , l'attachement que nous avons pour vous. »

Mouzaferzingue prévint M. Dupleix de sa marche , lui donna la connoissance de son droit sur le Dékan , par l'investiture que lui avoit donnée le Mogol , et lui demanda des secours , lui promettant d'augmenter nos établissemens , et de nommer au gouvernement d'Arcate Chandasaeb , dont on a parlé ci-dessus , homme de tout temps attaché à la nation française , et qui en avoit donné des preuves du temps de M. Dumas , gouverneur de Pondichery , qui lui avoit donné des secours lorsque les Marattes vinrent faire le siège de Trichenapali , dont ce même Chandasaeb étoit gouverneur.

Motifs de la guerre.

De ce qu'on vient d'exposer , il résulte que la guerre étoit allumée dans l'Inde , indépendamment des nations européennes , non-seulement entre Mouzaferzingue et Nazerzingue pour la soubabie du Dékan , mais encore vis-à-vis des autres nababs pour le paiement des tributs qu'ils devoient à Mouzaferzingue. Si l'on considère la justice de la cause des deux concurrents , et l'autorité du Mogol qui doit seule être respectée par les nations européennes , il n'est pas dou-

teux que le bon droit ne fût du côté de Mouzaferzingue. A tous ces motifs, pour se déterminer en faveur de ce prince, on peut ajouter le juste ressentiment des Français contre la famille d'Anavardikan, et la nécessité de le lui faire sentir sitôt que l'occasion favorable s'en présenteroit.

La Compagnie et toute l'Inde savent à quel point cette famille étoit acharnée contre la nation française. Le blocus de Madras, sitôt que nous nous en fûmes rendus maîtres; les secours qu'elle donna aux Anglais lorsque nous nous préparions à faire le siège de Gondelour, secours qui firent échouer nos projets sur cette place; les troupes que cette même famille joignit à celles des Anglais, lorsque ces derniers vinrent faire le siège de Pondichery au mois d'août 1748, malgré le traité de paix que ce même Anavardikan avoit signé avec les Français en février 1747; les avanies que la nation avoit reçues de la part de sa famille: tout cela, joint aux ordres de la Compagnie, avoit autorisé à faciliter la nomination de Chandasaeb au gouvernement d'Arcate, et détermina le gouverneur de Pondichery à donner les secours que Mouzaferzingue demandoit. Non-seulement il étoit de notre intérêt de lui accorder ces secours; mais encore il étoit à craindre que ce prince ne s'adressât aux Anglais, qui n'auroient pas manqué de lui en donner, et d'établir par les avantages que leur eût procuré ce prince, l'agrandissement de leur terrain et de leur commerce sur les ruines du nôtre.

Après les plus sérieuses réflexions, M. Dupleix, frappé des avantages qui pourroient résulter des offres que faisoit Mouzaferzingue, de nous donner la propriété de Villenour, Valdaour et Bahour, qui forment un arrondissement aux environs de Pondichery, d'autant plus utile que notre terrain de ce côté-là étoit des plus bornés, lui envoya quatre cents soldats européens et deux mille cipayes ou soldats

indiens, commandés par M. d'Auteuil. Cet officier s'étant joint à Mouzaferzingue, livra bataille à Anaverdikan, qui fut tué dans l'action, et son armée entièrement défaite, le 6 août 1749, près d'Ambour, à cinquante lieues de Pondichery.

Mouzaferzingue crut ne pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance à la nation, qu'en joignant à son domaine Bahour, Villenour et Valdaour, et leurs dépendances aux environs de Pondichery, et quatre-vingts aldées auprès de Karikal, ce qui peut donner en tout un revenu de sept à huit cent mille francs de notre monnaie. Ce prince, après avoir nommé Chandasaeb au gouvernement de la province d'Arcate, se dispoit à prendre la route de Golconde; mais comme l'usurpateur Nazerzingue, appelé par les Anglais jaloux de nos avantages, descendoit dans la province d'Arcate, Mouzaferzingue fut obligé d'y séjourner encore quelque temps.

Pour éviter un trop long détail, on se contentera seulement de dire que Nazerzingue resta dans cette province environ un an, et qu'enfin il fut tué dans une action le 16 décembre 1750, à douze lieues de Pondichery.

Sa mort laissa Mouzaferzingue sans concurrent; il donna encore à la nation une nouvelle marque de sa reconnaissance en lui concédant la propriété de la ville de Masulipatan et ses dépendances, six lieues de l'île de Divy, et quantité d'aldées d'un revenu considérable; et après avoir pris quelqu'arrangement pour maintenir la paix dans la province d'Arcate, il prit la route de Golconde au mois de janvier 1751; mais dans une action qu'il eut à cause d'une révolte de quelques chefs de son armée, il fut tué au mois de février de la même année, à quatre-vingts lieues environ de Pondichery.

L'aîné des trois jeunes fils de Nizam, dont on a parlé ci-dessus, fut reconnu de toute l'armée pour

successeur de Mouzaferzingue; et il obtint du Mogol, au mois d'août suivant, l'investiture du Dékan, dont il jouit aujourd'hui. Non-seulement il confirma aussitôt les donations que son prédécesseur avoit faites à la nation, mais encore il les augmenta. Les dernières concessions de Masulipatan et dépendances, ont toujours joui d'une tranquillité parfaite, malgré les troubles de la province d'Arcate.

M. de Bussi, commandant des troupes qu'on avoit données pour la garde de Mouzaferzingue, suivit son successeur à Golconde, à Aurengabad, et dans toutes les autres places où il étoit nécessaire que le prince fit reconnoître son autorité; c'est à la capacité de ce commandant qu'est dû l'heureux succès de nos armes; et la confiance que Salaberzingue a eue en lui, n'a pas peu contribué à l'agrandissement de nos établissemens, et à notre réputation dans le Dékan.

Conduite des Français pour éviter la guerre.

Il n'est pas douteux que la guerre ne soit nuisible au commerce; aussi a-t-on cherché de tout temps dans l'Inde les moyens de l'éviter.

Sitôt qu'on sut la nouvelle de la déclaration de guerre en 1744 entre la France et l'Angleterre, M. Dupleix proposa au gouverneur de Madras un traité de neutralité dans l'Inde, malgré la guerre qui étoit allumée entre les deux nations en Europe, sentant bien l'importance de la paix pour le commerce.

Le gouverneur anglais fut peu fidèle à ce traité: car en même temps qu'il le signa, il dépêcha de Madras un paquebot pour en donner avis à l'escadre anglaise, qui étoit déjà rendue dans l'Inde; et nonobstant cet avis, ils ne laissèrent pas de prendre cette année-là tous les navires que nous avions en mer. M. Dupleix fit un pareil traité de neutralité avec

Anaverdikan, gouverneur d'Arcate, qui n'y fut pas plus fidèle que l'Anglais.

La paix conclue en Europe en 1748, les Anglais jugèrent à propos, au mois de décembre 1748 ou janvier 1749, de déclarer la guerre au roi de Tanjaour. Lors de l'établissement de notre comptoir de Karikal, qui est dans ses états, ce prince avoit fait en 1738 avec M. Dumas un traité de ligue offensive et défensive, qui fut approuvé en Europe. Près de succomber sous les Anglais, il pressa M. Dupleix de lui fournir les secours que lui avoit fait espérer son prédécesseur; mais M. Dupleix sentant, qu'en paix avec les Anglais, il ne lui convenoit pas de donner des troupes contr'eux, écrivit au roi de Tanjaour qu'il étoit fâché de ne pouvoir remplir les engagements que son prédécesseur avoit pris avec lui; qu'il lui conseilloit de faire la paix avec les Anglais; que c'étoit le parti le plus sage, le plus nécessaire au bien de ses peuples et à la prospérité du commerce. Une pareille conduite prouve clairement l'envie qu'on a eue de tout temps d'avoir la paix dans l'Inde.

Conduite des Anglais pour susciter et continuer les troubles de l'Inde.

Si les Anglais eussent suivi un pareil exemple, les troubles de la province d'Arcate n'auroient pas été d'une plus longue durée; mais plus jaloux de notre agrandissement, que nous ne l'avions été du leur, ils ont cherché à les continuer, en appelant Nazerzingue dans la province d'Arcate, et lui conseillant toujours de ne faire aucun accommodement avec les Français.

La mort de Nazerzingue eût dû mettre fin aux troubles; mais les Anglais trouvèrent bientôt un autre prétexte pour les continuer, en soutenant Mahamet-Alikan, fils d'Anaverdikan, dans sa rébellion, et prétendant que le gouvernement d'Arcate lui ap-

partenoit de droit, quoiqu'il n'en eût jamais eu l'investiture de Nazerzingue, de Mouzaferzingue, ni de Salaberzingue; ce qu'ils avouent eux-mêmes par leurs lettres à ces seigneurs, qui ont seuls droit de nommer au gouvernement; mais il leur falloit un prétexte pour nous nuire : celui-ci leur a paru suffisant.

Après avoir rendu compte des motifs de la guerre, examinons les effets qu'elle a produits.

Effets de la guerre.

Les terres que la Compagnie possédoit à la côte de Coromandel, jusqu'au mois d'octobre 1749, se bornoient à la ville de Pondichery, à celle de Karikal et leurs dépendances, une loge ou maison de commerce à Masulipatan, une autre à Janaon, au nord de cette ville, ce qui pouvoit former deux lieues de terrain.

Les présens que la Compagnie étoit obligée de faire aux nababs d'Arcate, et à plusieurs autres petits chefs, qui, à chaque instant, la gênoient dans son commerce; les droits que ces mêmes nababs exigeoient des marchands qui fournissent nos toiles; les douanes qu'ils avoient auprès de nos limites, la constituoient dans des dépenses énormes. D'ailleurs notre terrain très-borné et le peu de connoissance que nous avons de l'intérieur du pays, nous empêchoient d'étendre notre commerce, trop peu considérable pour les frais dont il étoit chargé.

Les terres que Mouzaferzingue et son successeur Salaberzingue ont jointes à Pondichery, sont d'autant plus utiles à la Compagnie, qu'elles lui donnent, indépendamment de cinq à six lieues de terrain, cinq cent mille livres de rente. Ce n'est pas le plus grand avantage qu'elle en peut retirer; les villages de la dépendance de Valdaour, Villenour et Bahour, étant à la portée de Pondichery, on y a déjà établi plusieurs manufactures : l'exemption de quelques droits accordée

accordée à ceux qui voudroient s'y établir, y a attiré une grande quantité d'ouvriers. Un fortin qu'on y fait bâtir met les nouveaux habitans à l'abri des incursions des voleurs assez fréquentes dans cette partie de l'Inde. Au moyen de ces manufactures bien établies, la Compagnie pourra retirer par la suite, de son propre terrain, la plus grande partie de ses cargaisons; elle évitera par-là les risques qu'elle couroit auparavant, étant obligée d'envoyer son argent à cinquante et soixante lieues dans les terres, et de s'en rapporter à la bonne foi des tisserands et marchands, qui souvent se faisoient voler; enfin elle percevra elle-même des droits qu'elle étoit obligée de payer aux gens du pays.

Les nouvelles concessions fourniront encore, indépendamment des manufactures, une partie des vivres nécessaires à la colonie, quelques-unes de ces terres étant propres à la culture des riz; les autres moins arrosées, donneront des cotons, avec lesquels on fera les toiles pour les cargaisons, dont les prix doivent nécessairement diminuer dans quelques années et donner par conséquent un bénéfice réel à la Compagnie.

Le comptoir de Karikal, situé dans le royaume de Tanjaour, lequel, depuis son établissement, étoit à charge à la Compagnie, lui rapporte aujourd'hui environ cent mille écus de rente, au moyen de quatre-vingts villages que Mouzaferzingue y a joints. Cet établissement, dont la Compagnie a déjà reçu des toiles; est devenu si considérable, par le nombre de tisserands et de marchands qui s'y sont établis depuis quatre ans, qu'on en peut tirer aujourd'hui sept à huit cents balles de marchandises, indépendamment de beaucoup de riz, dont la Compagnie fait le commerce tout le long de la côte de Coromandel, et du débouché qu'elle y trouve pour les marchandises de France.

La ville de Masulipatan et dépendances, dont le revenu, suivant le mémoire envoyé à la Compagnie par M. Demarcin, qui y commande, se monte à environ trois millions, fait aujourd'hui le plus beau morceau de la domination française dans l'Inde, et mérite toute l'attention du ministre et de la Compagnie. Le commerce qu'on y peut faire est très-considérable. On se contentera de dire que par le revenu de cet établissement, la Compagnie sera indemnisée de toutes ses dépenses de l'Inde, et retirera encore une ou deux cargaisons de toiles qui ne lui coûteront rien; on y trouvera encore un débouché de plusieurs marchandises de France, dont l'envoi diminuera l'exportation de l'argent, toujours nuisible à un état.

Il est vrai que la Compagnie ne s'est pas procuré tous ces avantages sans dépenser beaucoup; mais aujourd'hui elle est totalement remboursée par les revenus de la province de Condavir, que Salaberingue nous a donnée, pour nous indemniser des frais de la guerre. Cette guerre n'a d'ailleurs porté aucune atteinte au commerce de la Compagnie; puisqu'il est prouvé que depuis qu'elle subsiste, les envois en marchandises de l'Inde ont été du double plus forts qu'auparavant. Ce dernier article peut être vérifié sur les livres et factures envoyées à la Compagnie.

Comparaison des établissemens français et anglais.

Pour asseoir un jugement solide sur les avantages que peuvent retirer les Compagnies de France et d'Angleterre, de leurs établissemens des Indes orientales, tant anciens que nouveaux, il seroit nécessaire de faire un état de comparaison de ces mêmes établissemens les uns avec les autres, basé sur des connoissances locales. C'est ce que l'on va faire avec le plus de précision qu'il sera possible.

On aura soin de distinguer les endroits qui seront mis sous le nom de *comptoir*, d'avec ceux qui seront sous celui de *loge*. Le mot de *comptoir* signifie un endroit dont on a la propriété; le mot de *loge*, au contraire, n'est autre chose qu'une maison de commerce dans une ville, ou sur tout autre terrain dont on n'a pas la propriété. Ces distinctions sont importantes.

On passera légèrement sur les établissemens de l'une et de l'autre Compagnie dans le royaume de Bengale, attendu qu'ils sont à peu près les mêmes, et que d'ailleurs ils ne font point matière à discussion en Europe: on ajoutera à cet état un détail des avantages que peuvent produire ces établissemens.

ETABLISSEMENS français aux Indes orientales, avant la dernière guerre de l'Inde.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Karikal, comptoir. — Pondichery, chef-lieu. — Une loge ou maison de commerce à Masulipatan. — Une autre loge à Yanaon.

Dans le Royaume de Bengale.

Chandernagor, chef-lieu. — Une loge à Balacor. — Une à Daka. — Une à Patna. — Une à Cassimbazard. — Une à Gigoudia.

A la Côte de Malabar.

Mahé, chef-lieu. — Une loge à Calicut. — Une à Surate.

A la Côte de l'Est. Rien.

A Bassora en Perse. Rien.

ETABLISSEMENS anglais aux Indes orientales, avant la dernière guerre de l'Inde.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Gondelour ou fort Saint-David, comptoir. —

Madras ou fort Saint-George, chef-lieu. — Ingeram, comptoir. — Visigapatnam, comptoir. — Une loge à Narsapour.

Dans le Royaume de Bengale.

Colicotta, chef-lieu. — Une loge à Ganjam. — Une à Balacor. — Une à Gigoudia. — Une à Cassimbazard. — Une à Patna. — Une à Daka.

A la Côte de Malabar.

Bombay, port de mer, chef-lieu. — Surate, loge, avec un consul et garnison. — Angingue, comptoir. — Talichery, comptoir. — Une loge à Calicut.

A la Côte de l'Est.

Bancoul, comptoir important par la quantité d'or et de poivre qu'ils en retirent.

A Bassora en Perse. Un consul.

Il est aisé de voir par l'état de comparaison ci-dessus, la supériorité que les Anglais avoient sur nous avant la dernière guerre ; voyons maintenant si les acquisitions que nous avons faites nous ont donné l'égalité, et faisons pour cet effet un état de comparaison des acquisitions de l'une et de l'autre Compagnie depuis les derniers troubles de l'Inde.

ÉTAT des Français depuis les derniers troubles de l'Inde, à titre de concessions, confirmées par le Mogol.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Naour, qui comprend quatre-vingts aldées ou villages aux environs de Karikal, dans le royaume de Tanjaour. — Valdaour, Villenour, Bahour et leurs dépendances, aux environs de Pondichery. — Masulipatan et dépendances. — Nizampatnam, *idem*.

— Six lieues de l'île de Divy. — Narsapour. — La province de Condavir.

A la Côte de Malabar. Neliuram.

ÉTAT des Anglais depuis la dernière guerre de l'Inde, qu'ils n'ont d'autre titre que celui d'usurpation, comme le prouve la lettre de M. Sanders, gouverneur de Madras, à Salaberzingue, soubah du Dékan, par laquelle il lui en demande le paravana ou donation, ce qui fait voir que les Anglais les possédoient sans titre. Cette lettre a été remise à la Compagnie au mois de juillet 1753.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Divy-Cottey ou Tivu-Cottey, avec plusieurs aldées dans le royaume de Tanjaour, plusieurs aldées aux environs de Gondelour ou fort Saint-David.

Aux environs de Madras ou fort Saint-George.

Saint-Thomé, à l'exception de la Ville-Blanche qui appartient aux Portugais. Elle a environ trois cents toises carrées. — Cheydapet. — Trivilicany. — Le Mamelon ou petit Mont et dépendance. — Le grand Mont. — Pondemaly et quantité de villages dans le nord de Madras jusqu'à Catirac, ainsi que dans l'ouest jusqu'à la même étendue que Pondemaly, distant de Madras d'environ sept à huit lieues.

A la Côte de l'Est.

Un nouvel établissement à la côte de l'Est, royaume du Pegu, dans la rivière de Siriam, par lequel ils auront le commerce exclusif du Pegu, qui est fort avantageux.

REMARQUES sur les nouvelles concessions françaises aux Côtes de Coromandel et de Malabar.

Les quatre-vingts aldées que nous avons jointes à

notre comptoir de Karikal, nous sont avantageuses, en ce qu'indépendamment de l'agrandissement du terrain de ce comptoir, elles donnent encore environ cent mille écus de rente année commune.

Aux environs de Pondichery.

Valdaour, Villenour et Bahour et leurs dépendances, qui forment aux environs de Pondichery un espace de cinq à six lieues, nous donnent, indépendamment des vivres et des cotons qu'on en peut retirer, environ cinq cent mille livres de rente; elles étoient les plus convenables à l'arrondissement de notre terrain, vu leur proximité de Pondichery; mais elles doivent être regardées comme des établissemens à former plutôt que formés, quoique les soins du gouverneur de Pondichery y aient déjà attiré quantité d'ouvriers qui élèvent peu à peu des manufactures.

Bahour étoit celui de ces trois établissemens d'où nous pouvions retirer le plus grand avantage, non-seulement par le riz qui s'y cultive avec succès, les villages de sa dépendance étant arrosés par une rivière, mais encore par plusieurs manufactures qui y sont déjà bien établies.

Mais les Anglais s'en sont emparés, sous prétexte, disent-ils, que cet établissement étoit trop près de leurs limites du fort Saint-David. Que l'on consulte la carte de M. d'Anville, et on verra que Bahour est dans le nord de la rivière de Panna, qui sépare nos terres de celles des Anglais; et peuvent-ils craindre que la garnison de Bahour entreprenne d'inquiéter leurs limites, puisqu'il y a entre deux une rivière assez profonde, et que cet endroit est d'ailleurs à peu près à égale distance de Pondichery et du fort Saint-David?

La partie du nord des concessions aux environs de Pondichery ne contient autre chose que quatre

lieues de sables et de bruyères, dont on ne tire aucun revenu.

Des concessions aux environs de Masulipatan.

On convient que nos concessions de Masulipatan et dépendances sont un objet bien considérable, et pour en avoir un détail plus exact que celui qui pourroit en être donné ici, on peut lire le mémoire de M. de Moracin, qui y commande; mais quelque avantageuses que soient ces concessions, il est aisé de démontrer qu'elles ne nous donnent pas le commerce exclusif du nord de la côte de Coromandel et du Dékan; la meilleure raison qu'on en puisse apporter, est que les Anglais ont dans le nord de ces établissemens deux comptoirs, Ingeram et Visigapatnam, et une loge à Narsapour, dans lesquels ils ont fait ci-devant et peuvent faire encore un commerce considérable, soit par les toiles qu'ils en peuvent retirer, soit par le débouché qu'ils ont comme nous de toutes sortes de marchandises d'Europe.

Il seroit dangereux pour notre Compagnie de donner dans le piège qu'ils semblent nous tendre, sous le spécieux prétexte que nous voulons nous rendre maîtres de toute cette partie du commerce.

Quiconque a la moindre connoissance de l'Inde, sait qu'ils ont profité seuls pendant bien des années de l'avantage de ce commerce, et que dès qu'ils auront su nous en exclure, ils le reprendront en son entier comme auparavant.

N'y auroit-il pas ce raisonnement à faire sur leurs objections? que pendant que les Anglais ne se sont pas avisés de faire le commerce du Dékan et des environs de Masulipatan, ils se sont bien donné de garde de chercher l'égalité, parce qu'il eût fallu pour cela qu'ils eussent abandonné leurs comptoirs d'Ingeram et de Visigapatnam, déjà bien établis; qu'ils se fussent réduits à de simples loges, comme nous

avons à Masulipatan et Janaon, et qu'ils auroient donné par-là le plus grand discrédit à leur nation dans l'Inde : qu'aujourd'hui, par la même raison, en faisant les rétrocessions qu'ils exigent, non-seulement nous courons les mêmes risques qu'ils auroient courus en perdant Ingeram et Visigapatnam, mais encore nous abandonnons tout notre commerce dans cette partie de l'Inde; que nous ne profitons pas des heureuses circonstances que nous a procurées l'égalité d'établissements, et que pour comble de malheur, nous perdons des points d'appui si nécessaires dans un pays aussi éloigné de la France.

L'exemple de la dernière guerre est assez récent pour faire sentir la nécessité de ces mêmes points d'appui. Si Pondichery eût été pris, nous n'avions plus de ressource à la côte de Coromandel. Madras a été enlevé aux Anglais; mais le fort Saint-David et Gondelour leur sont restés. Ces considérations exigent les plus sérieuses réflexions.

Remarques sur les concessions anglaises.

Examinons maintenant les avantages que peuvent donner aux Anglais les nouvelles acquisitions qu'ils ont faites dans l'Inde pendant la dernière guerre, et voyons si, les joignant à la supériorité qu'ils avoient sur nous avant la guerre, elles ne leur donnent pas au moins l'égalité; et si cette égalité subsiste, que peuvent-ils exiger de plus?

Acquisitions anglaises dans le royaume de Tanjaour.

Divy-Cottey ou Fivu-Cottey est une île formée par deux bras du Colzam, dans le royaume de Tanjaour. Cet établissement a deux avantages : 1.^o les terres en sont très-fertiles; 2.^o il y a une rivière dans laquelle il peut entrer des bâtimens de deux à trois cents tonneaux. Au moyen de ce nouvel établissement, les Anglais ont cinq points d'appui à la côte

de Coromandel : Divy-Cottey, Gondelour ou fort Saint-David, Madras, Ingeram et Visigapatnam, dont ils sentent toute l'importance.

Aux environs de Gondelour ou fort Saint-David.

On sait que les anciennes limites de Gondelour étoient ci-devant très-bornées. Les nouvelles acquisitions qu'ils y ont jointes, leur deviennent un objet des plus importants, non-seulement par les manufactures de toutes sortes de toiles qui y sont bien établies, mais encore par la quantité de riz qu'ils en retirent, ces différens villages étant arrosés par plusieurs rivières. (Voyez la carte de M. d'Anville). Avant que les Anglais s'en fussent rendus maîtres, nous en tirions beaucoup de marchandises que la proximité des lieux nous faisoit avoir à bon compte; mais depuis qu'ils s'en sont arrogés le commerce exclusif, il nous est impossible d'en tirer une seule pièce de marchandise; et plusieurs négocians de Pondichery, qui, en 1751 et 1752, y avoient envoyé de l'argent pour en faire fabriquer, ont été obligés de faire le voyage de Manille aux îles Philippines, sans avoir leurs marchandises, ou de faire des présens au gouverneur de Gondelour, pour avoir l'agrément de les faire sortir; encore falloit-il que ce fût sous des noms empruntés.

Ces nouvelles acquisitions leur donnent au moins le même revenu que nous tirons de Villenour et de Valdaour.

Aux environs de Madras.

La Compagnie de France a eu assez long-temps entre ses mains les livres et les titres des Anglais sur la ville de Madras, pour savoir que leurs limites, aux environs de cette ville, étoient de si peu d'étendue, qu'à peine sorti des murs de Madras on trouvoit les douanes des Mores. Non-seulement le terrain étoit

borné, mais même il ne leur appartenait pas, puisqu'ils payoient deux mille pagodes (seize mille liv.) chaque année aux Mores pour l'emplacement de Madras.

Le gouverneur anglais, pendant les derniers troubles de l'Inde, s'est emparé, au nom de sa nation, non-seulement de l'emplacement de Madras, mais encore d'un agrandissement, considérable par le revenu qu'ils en retirent et par la facilité du commerce qu'ils peuvent faire d'autant plus avantageusement, qu'ils se sont exemptés des droits qu'ils payoient ci devant aux Mores. Que l'on consulte la nouvelle carte de M. d'Anville, on verra sept lieues de côte d'un pays extrêmement peuplé, qui a la même profondeur du côté des terres, puisqu'il s'étend jusqu'à Pondemaly, dans lequel les manufactures des plus belles toiles de l'Inde sont déjà établies; en outre le commerce qu'ils peuvent faire par terre leur offre un débouché aussi avantageux que considérable de toutes sortes de marchandises d'Europe.

Pour prouver l'avantage réel que les Anglais tirent de leurs nouvelles acquisitions aux environs de Madras, il faut savoir qu'indépendamment des grands revenus qu'ils en retirent, et des cargaisons de toiles pour l'Europe, il s'y fabrique encore beaucoup de toiles peintes pour Manille et îles Philippines; on armoit ci-devant pour ces îles trois vaisseaux à la côte de Coromandel, dont les cargaisons en majeure partie se faisoient dans les sept à huit lieues de terrain aux environs de Madras; depuis que les Anglais se sont emparés de ces aldées, ils en ont le commerce exclusif.

On pourra objecter qu'ils offriront peut-être d'abandonner tous ces avantages, en remettant aux Mores ces nouvelles acquisitions; un pareil sacrifice peut paroître avantageux à ceux qui ne connoissent pas l'Inde; mais ceux qui par un long séjour y ont

acquis des connoissances locales, verront d'un coup d'œil que bien des raisons pourront les engager à faire une pareille proposition : 1.^o ils n'ont ces possessions à d'autre titre que celui d'usurpation, d'après même la lettre de M. Sannders à Salaberzingue, souba du Dékan; 2.^o au moyen de ce qu'ils proposeroient, ils ne manqueroient pas d'exiger que nous renoncassions à toutes nos concessions de Masulipatan et aux différens points d'appui qu'elles nous procurent; 3.^o ils seroient maîtres par-là de tout le commerce du nord de la côte de Coromandel et du Dékan, commerce qu'ils feroient avec d'autant plus d'avantage qu'ils seroient sans concurrens, et qu'ils ont déjà deux comptoirs bien établis à cet effet : *Ingeram* et *Visigapatnam*, dont on a parlé ci-dessus.

Si, en acceptant cette proposition, nous consentions aux sacrifices qu'ils exigeroient, ils auroient toujours la même supériorité qu'ils avoient sur nous avant la guerre; supériorité qui seroit d'autant plus grande, que les nations de l'Inde nous verroient avec mépris céder par la force aux Anglais ce que la justice et le droit le plus légitime nous avoit acquis.

Dernière réflexion.

Après avoir établi cette position, il est aisé de conclure qu'il est de la dernière conséquence pour nous de conserver différens points d'appui à la côte de Coromandel, des établissemens dont le revenu indemnise des frais dont le commerce que l'on peut faire dans l'Inde est chargé, et de nous conserver le plus long-temps qu'il nous sera possible, la protection du souba du Dékan, en lui laissant, du moins pour quelque temps, les troupes que nous avons auprès de lui. Le dernier mémoire que M. Dupleix a envoyé au ministre et à la Compagnie, fait sentir l'importance de ces trois articles; son expérience, jointe à vingt-cinq ans de commandement, le mettent

dans le cas d'en rendre compte mieux que qui que ce soit.

ÉTAT des concessions accordées à la Compagnie de France, dans la province d'Arcate, par le souba du Dékan ou roi de Golconde, lesquelles donations ont été confirmées par un paravana ou firman du Mogol, dont copie a été remise à la Compagnie,

SAVOIR :

Villénour et dépendances	60,000 ^{roupies.}
Bahour, <i>idem</i>	50,000
Quatre-vingt-une aldées ou villages aux environs de Karikal	130,000
Valdaour et les cent aldées du Ja- quir, accordées à M. Dupleix, et qu'il a remises au domaine de la Compagnie	150,000
	<hr/>
	390,000 ^{roupies.}
	<hr/>
Qui, réduites en livres de France, la roupie à 48 sols, font	936,000 ^{livres.}
	<hr/>

FIN DU TOME HUITIÈME.

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

E XTRAIT d'une lettre du père Calmette au père de Tournemine,	Page 1
LETTRE du père Saignes, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame de Saint-Hyacinthe, religieuse Ursuline à Toulouse,	4
LETTRE du père Pons, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père du Halde, de la même Compagnie,	37
LETTRE du père Saignes, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame de Saint-Hyacinthe de Sauveterre, religieuse Ursuline à Toulouse,	53
EXTRAITS de quelques autres lettres du père Calmette, au père du Halde,	62
LETTRE du père Cœurdoux, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père du Halde, de la même Compagnie,	68
LETTRE de M. Poivre au père Cœurdoux,	86
LETTRE du père Cœurdoux, missionnaire,	91
LETTRE du père Possevin, du 4 et du 16 décembre 1743, à Madame de St-Hyacinthe,	97
LETTRE du père Trembloy, missionnaire dans le royaume de Carnate, à Monsieur ***,	104
LETTRE du père Cœurdoux, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au révérend père Patouillet, de la même Compagnie,	129
EXTRAIT d'une lettre du père Possevin, au père d'Irlande,	149

<i>LETTRE du père Lavour, missionnaire de la Compagnie de Jésus aux Indes, à M. de Lavour son frère,</i>	Page 151
<i>EXTRAIT d'une lettre écrite de Chandernagor dans le royaume de Bengale, au R. P.^{***},</i>	160
<i>LETTRE d'un Missionnaire des Indes, à M.^{***}, ou Mémoire sur les dernières guerres des Mores aux Indes orientales,</i>	174
<i>LETTRE sur les Missionnaires des Indes, écrite par un homme du monde au père Patouillet,</i>	234
<i>LETTRE d'un Missionnaire des Indes à M.^{***}, ou suite des Mémoires sur les dernières guerres des Mores aux Indes orientales,</i>	239
<i>LETTRE du révérend père X... de Saint-Estevan, à M. le comte de.....,</i>	317
<i>Seconde lettre du même, au même,</i>	326
<i>LETTRE du père Cœurdoux, à M. Delisle, de l'Académie des Sciences, sur les mesures itinéraires usitées dans les Indes orientales,</i>	338
<i>LETTRE du père Paul Clain, de la Compagnie de Jésus, au révérend père Général de la même Compagnie, sur la nouvelle découverte de trente-deux îles au sud des îles Marianes,</i>	353
<i>AVERTISSEMENT pour l'intelligence de la carte des Nouvelles-Philippines,</i>	363
<i>BREF de Notre Saint Père le Pape au Roi,</i>	364
<i>LETTRE du Roi au Roi d'Espagne,</i>	370
<i>BREF de N. S. P. le Pape au Roi d'Espagne,</i>	372
<i>BREF de N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Mexique,</i>	376
<i>BREF de N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque de Manille,</i>	378
<i>LETTRE du cardinal Paulucci, au père André Serrano, de la Compagnie de Jésus, procureur des Philippines,</i>	382

TABLE.

479

LETTRE du père Gilles Wibault, missionnaire de la Compagnie de Jésus aux Philippines, au père du Chambge, de la même Compagnie, Page 388

LETTRE du père Jean-Antoine Cantova, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père d'Aubenton, de la même Compagnie, confesseur de Sa Majesté Catholique. (Traduite de l'espagnol), 406

RELATION en forme de Journal, de la découverte des îles Palaos, ou Nouvelles-Philippines, 429

LETTRE du père de la Lane, missionnaire, 435

OBSERVATIONS géographiques faites en 1734 par des pères Jésuites, pendant leur voyage de Chandernagor à Delhi et à Jaëpour, 439

OBSERVATIONS des hauteurs méridiennes apparentes des astres, faites en 1734, avec un quart de cercle de deux pieds de rayon, 447

MEMOIRE sur l'Inde, 454

FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME.

TABLE

Des Matières contenues dans les Mémoires des Indes, tomes VI, VII et VIII des Lettres édifiantes et curieuses.

A.

ACAPULCO, port bon et sûr à quatre-vingt-sept lieues de Mexico. C'est l'entrepôt des marchandises de Manille : l'air y est fort mauvais, et les chaleurs excessives. Tome VI, pag. 465.

Agdana, capitale des îles Mariannes, et demeure du gouverneur général. VIII, 411.

Agés. Les Indiens comptent quatre âges depuis le commencement du monde; ils ont aussi leur siècle d'or. VI, 377 *et suiv.*

Aiguille. Observations sur l'aiguille aimantée. VI, 483 *et suiv.*

Alcatile, grande ville fort peuplée, mais sale et mal bâtie, comme presque toutes les villes de l'Inde; la forteresse de Velour est à l'ouest d'Alcatile. VI, 152 *et suiv.*

Amazones. Les Insulaires des Nouvelles-Philippines prétendent qu'une de leurs trente-deux îles n'est habitée que par des Amazones. VIII, 361.

Anjouan, île d'Afrique, l'une des îles de Comore, au nord de l'île Mayotte, entre l'île de Madagascar au levant, et la côte de Zanguebar au couchant. Aventure de deux Anglais qui y avoient échoué, et qu'un vaisseau français recueillit dans l'île de Comore ou d'Angasie. VI, 174 *et suiv.* VII, 257.

Aour, village du Maduré où il y a une mission très-fervente, fondée par le père Bouchet. Description de l'église, occupations des Missionnaires. VII, 111 *et suiv.*

Ariendel,

Ariendel, village de l'Inde où se célèbre une fête d'idole très-singulière. VII, 491 *et suiv.*

Arts. Les arts dans l'Inde ne manquent pas d'une certaine perfection ; les ouvriers y ont une adresse et une habileté surprenante ; ils excellent à faire des toiles, à peindre des fleurs sur verre, dans les ouvrages d'orfèvrerie, etc., et avec des outils et des métiers très-simples. VI, 390 *et suiv.* La médecine y est aussi assez éclairée ; leurs docteurs se connoissent très-bien au pouls, et guérissent avec la diète et des remèdes très-simples : recette de quelques remèdes. VI, 393 *et suiv.*

Astrologie judiciaire, introduite par les Brames, pour tirer de la crédulité des peuples d'abondantes rétributions. VI, 375.

Astronomie. Les Brames indiens ont les tables des anciens astronomes pour calculer les éclipses, ils savent même s'en servir ; mais ils n'ont qu'un faux système du ciel et des astres, et il n'y a point d'extravagance qu'ils ne disent du mouvement du soleil et des autres planètes. VI, 378 *et suiv.*

Athée ; il y en a peu parmi les Indiens ; il y a cependant une secte nommée *Naxtagher*, qui fait profession de ne reconnoître aucune divinité ; mais elle est peu nombreuse. VI, 389.

Aubert (le père), missionnaire au Carnate ; sa charité, ses grands travaux, ses succès. VII, 446 *et suiv.*

Aurengzeb, l'un des descendans de Tamerlan ; il étendit les bornes de son empire du côté du midi ; et fit la conquête des royaumes de Golconde et de Visapour. VIII, 176.

B.

BADAGES, habitans du Maduré, ennemis du roi de Travancor. Histoire d'un de ces rois et du traité secret qu'il fit avec les Badages pour se délivrer de ses ministres qui s'étoient emparés du gouvernement de ses états. VI, 48 *et suiv.*

Balassor, rade à l'embouchure du Gange. VII, 428.

Ballabaram, capitale de la principauté de ce nom par les 13 degrés 27 minutes de latitude nord ob-

- servée , et 9 degrés de longitude estimée ; les Missionnaires y avoient un établissement. Histoire des persécutions qu'ils ont essuyées, et du courage des Chrétiens. VII, 473 *et suiv.*
- Balsas** ; espèce de radeau sur lequel on passe les rivières dans le Mexique. VI, 463.
- Banarc**, ville des Indes. Conjectures qui persuadent qu'elle est une même chose avec *Cachi*. VII, 339, 341. Voyez *Cachi*.
- Balliam** ; c'est la nourriture de chaque jour , qui consiste en une mesure de riz , une demi-mesure de pois du pays, du beurre et quatre pièces de monnaie. VIII, 18.
- Bengale** , royaume à l'orient de l'Indoustan ; il appartient au grand Mogol. C'est le royaume le plus riche et le plus abondant de l'Inde ; toutes les nations y apportent de l'argent et n'en rapportent que des effets. VI, 23.
- Borghèse** (le père), missionnaire du Maduré ; histoire de son emprisonnement. VI, 123 *et suiv.*
- Bouchet** (le père), missionnaire du Carnate ; il est emprisonné avec plusieurs néophytes , qui montrèrent beaucoup de courage et d'attachement à notre sainte religion. VI, 422 *et suiv.*
- Bourbon** (ile de). Voy. *Mascarin*.
- Brama**, dieu des Indiens, auquel ils attribuent la création ; ils donnent à un autre, appelé *Vistnou*, le pouvoir de conserver ; et à un troisième, qu'ils nomment *Routren*, la puissance de détruire. Histoire de ces trois divinités. VI, 243 *et suiv.*
- Brames** : histoire d'un brame converti et devenu catéchiste. VI, 429. VIII, 11. Ce que c'est que les Brames ou Bracmanes. *Ibid.* depuis la page 37 jusqu'à la page 53. *Ibid.* 165, 436.
- Brefs** du Pape aux rois de France et d'Espagne, pour implorer leur protection et leur zèle pour l'établissement de nouvelles missions. VIII, 364 *et suiv.*
- Brises**, nom qu'on donne dans l'Amérique aux vents qui viennent du côté de la mer. VI, 465.
- Brito** (le père de), missionnaire dans l'Inde ; ses longs et pénibles travaux récompensés du martyre. VI, p. 1 *et suiv.*

C.

- CABITE**; c'est un port qui se trouve dans la baie de Manille, à trois lieues de cette ville. Description de ce pays et de ses productions. VI, 468 *et suiv.*
- Cacha** (le); c'est un grand arbre commun aux Indes, dont la fleur est assez semblable à celle du laurier. VIII, 132.
- Cachi**, ville extrêmement vantée par les Indiens; il y a apparence que c'est la même chose que Banare; la situation en est belle, le pays d'alentour fertile et délicieux. VII, 331 et 338.
- Cadou** ou **Cadoucaïe**, fruit sec qu'on trouve surtout dans le Mallialam, pays montagneux qui s'étend le long de la côte de Malabar; ce fruit est de la grosseur d'une muscade; il est onctueux et âpre au goût; c'est un vrai mirobolan, dont nos droguistes distinguent cinq espèces. VIII, 69 et 88. Le **cadoucaï-pou** est une excroissance que porte l'arbre cadou. *Ibid.* 93 *et suiv.*
- Caïque** ou **caïche**, petit bâtiment indien. VII, 2.
- Calicut**, ville autrefois célèbre et la capitale des états de Zamorin. L'empire des Portugais dans l'Inde commença par la prise de Calicut, qui n'est aujourd'hui qu'une grande bourgade mal bâtie et déserte. VI, 181, et VII, 336.
- Callou**, c'est du vin de palmier ou de cocotier. VIII, 73.
- Campèche**, bois qui croît sur les montagnes du Mexique, non loin d'Acapulco: on s'en sert en Europe pour les teintures. VI, 465.
- Canaux**; les Indiens en forment avec beaucoup d'industrie pour arroser leurs terres, et nulle part on ne prend autant de précautions pour ne laisser échapper aucune goutte d'eau. VII, 65.
- Cangibouran** ou **Cangivaron**, capitale du royaume de Carnate, au nord de Gingi. VI, 84, 146 et 151.
- Canje**; c'est de l'eau dans laquelle on a fait cuire du riz. VIII, 73.
- Caracoas**, espèce de petite galère à rames et à voiles. VI, 402.

- Caravensérails*, bâtimens destinés à loger les voyageurs. VII, 340.
- Carey*, collier d'écailles de tortue, dont se parent quelques Indiennes. VIII, 358.
- Carnate*, royaume de la presqu'île en deçà du Gange, côte de Coromandel. Le père Bouchet y forme une nouvelle mission dont il est nommé supérieur. VI, 195, 201, et VII, 349.
- Carvalho* (le père), missionnaire mort pour la foi dans les prisons de Tanjaour, capitale du royaume de ce nom, sur la côte de Coromandel. VI, 133, 145.
- Caste*, assemblage de plusieurs familles de même rang ou de même profession. Explication de ce que c'est qu'une caste; origine du mépris des Indiens pour les Européens. VI, 39 *et suiv.*
- Catimaron*, espèce de radeau formé de grosses pièces de bois liées ensemble. VI, 36.
- Caucase* (le), est une longue suite de montagnes très-hautes et très-escarpées; la plus élevée de toutes se nomme *Pir-Pangial*. VII, 259.
- Ceylan*, île célèbre et fertile de l'Inde; les Hollandais sont les maîtres de tous les ports de cette île, féconde en cannelle et en d'autres riches productions. VII, 335. •
- Chaya* ou *chayaver*, espèce de plante fort utile à la teinture; sa description. VIII, 82, 89, 96 et 133.
- Chandasæb*, gendre du nabab Daoust-Alikan; il se renferme dans Trichirapali, et y soutient un long siège. Les Marattes s'obstinent à lui enlever cette place: Barasaeb, son frère, tente d'y faire entrer des vivres; n'y ayant pas réussi, il livre bataille aux Marattes; sa petite troupe est accablée par le grand nombre des ennemis. Elle se retire, et Barasaeb harangue les débris de son armée, les anime à une nouvelle attaque, et immole sa femme auparavant, exemple barbare qui fut suivi de ses soldats, après quoi ils allèrent à l'ennemi et se firent tous massacrer. Ragogi-Boussola, général des Marattes, avoit ordonné de ménager Barasaeb. Il parut pleurer sincèrement la mort d'un si brave homme, et renvoya

son corps à Chandasaeb, qui rendit alors la place au général maratte. VIII, 193 *et suiv.*

Chandernagor, ville des Indes, dans le Bengale; elle est aussi peuplée que Pondichery et presque aussi riche. VIII, 162, 171.

Chatigan, ville du Bengale; il y a une chrétienté nombreuse; l'air y est bon, le climat fertile; pour y arriver, il faut remonter le Gange pendant huit jours avec des peines et des dangers continuels. VII, 432 *et suiv.*

Chirangam, (le) île que forme le fleuve *Caveri*, vis-à-vis la ville de Trichirapali. Cette île est célèbre par le temple d'idoles qu'on y voit, et que viennent visiter les Indiens. VI, 122.

Chrétiens: leur constance dans la persécution. VII, 196 *et suiv.*

Cobra-Capel, nom d'un serpent de l'Inde dont le venin est fort subtil. Les serpens et les autres bêtes venimeuses y sont très-communs; mais par une providence spéciale, les Missionnaires en sont comme respectés, et pas un n'est mort de leurs morsures. Il y a contre ces accidens des remèdes très-sûrs, pourvu qu'on les emploie sur le champ. VI, 288.

Cochin, ville célèbre sur la côte de Malabar: les Hollandais l'ont conquise sur les Portugais. VII, 337.

Coloran (le), fleuve de l'Inde qui coule dans la presqu'île en-deçà du Gange. Il rompt la digue par laquelle le roi de Maïssour avoit entrepris d'arrêter ses eaux. VI, 331.

Comorin, cap fameux par les merveilles qu'on en raconte. Depuis le cap Comorin jusqu'à Cochin et au-delà, les deux états les plus considérables sont ceux de Travancor et de Zamorin. VI, 190, et VII, 336.

Conférence sur la religion devant *Abusaheb*, gouverneur more de Tirounamalei: protection qu'il accorde aux Missionnaires et aux néophytes. VIII, 115.

Conversion. Histoire de la conversion et de la guérison d'une infidèle tourmentée du démon. VI, 310.

Coralam, ville des plus considérables de l'Inde: elle a beaucoup perdu de son éclat; elle ne laisse cependant pas d'être encore très-grande et très-peuplée. VI, 162.

Cotule, assez grande ville au pied des montagnes du cap Comorin ; il y a une église célèbre dédiée à saint François-Xavier, et cette ville termine le royaume de Travancor du côté du sud. VI, 47, 187, 189; VII, 337.

Coton : manière dont on apprête le coton aux Indes, et dont on y fait la toile. VII, 315 *et suiv.*

Colla-Colla, ville de l'Inde de la dépendance des Mores. VII, 190.

Cottapouli, morceau de bois rond, long d'environ une coudée et gros comme la jambe ; on s'en sert pour battre les toiles ; on le fait ordinairement de tamarinier, ou d'un autre arbre appelé *porchi*, l'un et l'autre très-compacte. VIII, 72.

Création : manière dont les Indiens expliquent la création du monde, assez conforme à celle de Platon : leurs idées sur la nature du Créateur ou de Dieu, et sur celle des âmes ; leur opinion sur la fatalité ou destinée ; comment il faut s'y prendre pour réfuter ces opinions. Jusqu'où va la crédulité des Indiens. VII, 114, 122, 133, 142, 147 *et suiv.*

Cuba, île de l'Amérique, dont la capitale est la Havane. VI, 454.

D.

DACA, capitale du Bengale : la commodité des rivières rend cette ville d'un grand commerce ; manière très-prompte d'y construire des maisons assez commodes. VII, 437, 440 *et suiv.*

Dacupha (le père), missionnaire, mort des blessures qu'il reçut à Maïssour pour la défense de la foi. VI, 414.

Daoust-Alikan, nabab d'Arcate : il veut s'opposer à l'invasion des Marattes et s'empare des défilés de Canamaï par lesquels ils devoient pénétrer dans le Maduré ; il est trahi par un prince gentil auquel il avoit confié la garde d'un des passages, et tué dans le combat. La veuve du nabab se retire à Pondichery ; Sabder-Alikan, fils et successeur du nabab, fait sa paix avec les Marattes à des conditions très-onéreuses. VIII, 177 *et suiv.*

Dangers. Détail de ceux auxquels sont exposés les Missionnaires dans les Indes. VII, 292 *et suiv.*

Dasseris (les) : c'est une espèce de secte indienne qui fait une profession particulière d'honorer le dieu Vistnou ; ils excitent une persécution contre les Chrétiens dans le Carnate, et contre le père de la Fontaine, missionnaire. VI, 359. Autre persécution excitée par les Dasseris du Maïssour ; fermeté, joie même des Chrétiens. VII, 188 *et suiv.* Un de leurs chefs se convertit à la religion chrétienne : il souvient, avec sa femme, nommée *Constance* au baptême, les plus rudes persécutions. *Ibid.* 516 *et suiv.*

Dastagorsaeb, historien more qui a écrit en langue persane. VIII, 177.

Dupleix (M.), gouverneur de Pondichery : son départ pour la France en l'année 1755, excite les regrets de toute l'Inde. VIII, 325, 334.

Durga (la), espèce de divinité. Manière dont se célèbre sa fête. VIII, 167 *et suiv.*

E.

ECLIPSE. Sentimens ridicules du peuple de l'Inde sur la cause des éclipses. VI, 148.

Egnam, espèce de sacrifice que font les gentils indiens ; description de ce sacrifice. VII, 414.

Erudurgam, ville située auprès de cette longue chaîne de montagnes, qui coupe presque d'une extrémité à l'autre la grande péninsule de l'Inde qui est en-deçà du Gange. VI, 158.

Etincelles : il en paroît durant la nuit sur la mer ; observations sur cette espèce de phosphore. VI, 353 *et suiv.*

Explication de quelques termes persans, mogols et indoustans, répandus dans les mémoires des Indes, et principalement dans l'histoire des dernières guerres des Indes. VIII, 312 *et suiv.*

F.

FAKIR, pénitent mahométan ; les Mores en prennent l'habit par dévotion et pour quelque temps. Mafouskan s'en revêt après sa défaite. VIII, 208.

- Famines* : elles sont fréquentes dans l'Inde ; l'usure et le monopole les rendent encore plus affreuses. Description des maux que causa celle de 1737, qui dura deux ans, et du courage et de la résignation des Chrétiens. VIII, 105 *et suiv.*
- Fermeté* : trait de fermeté et de zèle d'un soldat chrétien. VIII, 10 *et suiv.* Autre trait pareil d'un Chrétien, sculpteur de son métier. *Ibid.* 33 *et suiv.*
- Ferveur* : il y en a beaucoup parmi les Indiens convertis ; manière dont ils célèbrent les grandes fêtes. VII, 393 *et suiv.*
- Festins* : les chefs de village, dans plusieurs cantons de l'Inde, sont obligés de donner un festin à leurs compatriotes ; on accompagne ce festin de cérémonies et d'extravagances contraires au christianisme et à la décence. VI, 299.
- Fey Saint-Elme* ; injures que lui adressent les matelots pour le chasser. VI, 475.
- Fontaine* (le père) : sa mort et son éloge. VII, 377.
- France* (île de) ou île *Maurice*, à quarante lieues nord-est de l'île Bourbon. Sa description. VII, 464 *et suiv.* Restée aux Anglais par le traité de Paris de 1814.
- Funérailles du prince de Marava* ; ses femmes, au nombre de quarante-sept, se brûlent avec le corps du prince. VII, 73 *et suiv.*

G.

- GANDICA*, rivière de l'Indoustan qui descend des montagnes, au nord de Patna, et se jette dans le Gange près de cette ville : le Gandica n'est pas moins sacré pour les Indiens que le Gange ; ce qu'il y a de singulier dans le Gandica, ce sont des cailloux qu'on dit être percés par un ver qui s'y loge, s'y roule, et forme en s'y roulant des figures orbiculaires. Ce caillou s'appelle *salagramam* ; quelles en sont les espèces, leur description, leur usage, la vénération des Brames pour ces cailloux ; fables qu'ils débitent à leur sujet. VIII, 62 *et suiv.*
- Gange* (le), est le plus grand et le plus fameux fleuve de l'Asie : opinions des Indiens sur sa source, sur la qualité de ses eaux, sur l'efficacité des bains qu'on

- y prend, etc. Les Indiens y vouent leurs malades. VII, 324; VIII, 164 *et suiv.* *Ibid.* 172.
- Ganjam**; c'est une des villes les plus commerçantes qu'on trouve depuis Madras jusqu'au Bengale : tout y abonde, le port est très-commode; mœurs des habitans, religion, industrie. Histoire de *Coppal*, leur principale divinité; il y a une forteresse remarquable à quatre lieues de Ganjam, nommée *Barampaour*. VII, 18 *et suiv.*
- Gargan** (le père), missionnaire mort aux Indes; son zèle, ses travaux, sa mort. VIII, 337.
- Gergelin**: l'huile de gergelin n'est autre chose que l'huile de sésame. VIII, 131.
- Gingi**, capitale d'un royaume de ce nom. VII, 348. Elle est fameuse par ses sept forteresses, dont chacune est à la cime d'une montagne: elle avoit coûté douze ans de siège aux Mores, et les Français s'en sont rendus maîtres dans une nuit. VIII, 159, 288.
- Goa**, ville capitale des états que les Portugais possèdent dans l'Inde. VI, 3, 42; VII, 338. ●
- Golconde**, ville capitale d'un royaume de ce nom, célèbre par une mine de diamans. VII, 341.
- Gorée**, rocher aride d'Afrique, où relâchent quelquefois les vaisseaux qui vont dans l'Inde: il y a un état-major et une petite garnison. VIII, 318.
- Gouroux**: ce sont les espèces de directeurs et de pères spirituels des Indiens idolâtres: caractère des gouroux, etc. VII, 351 *et suiv.* La dignité de *Grand-Gourou* est la plus grande qu'il y ait dans la religion païenne: son pouvoir, ses fonctions, etc. VIII, 27.
- Gueda** ou *Queda*, royaume tributaire du roi de Siam; la capitale se nomme aussi *Gueda*. Description de cette ville et de tout ce royaume. VI, 478 *et suiv.*
- Guerres**; combien elles sont désastreuses dans l'Inde, et les obstacles qu'elles mettent à la propagation de la foi. VIII, 98 *et suiv.* 151 *et suiv.* 311.
- Guérisons merveilleuses**, accordées à la foi et à la prière. VIII, 8 *et suiv.*
- Guhan**, la principale des îles Mariannes; elle s'étend du sud-ouest au nord-est, depuis 13 degrés 5 minutes jusqu'à 13 degrés 35 minutes. VI, 466.

J.

- JAGRENAT**, la pagode la plus célèbre et la plus riche de toute l'Inde. VII, 251 et 330. VIII, 166.
- Idoles** : aversion des Chrétiens de l'Inde pour les idoles et pour tout ce qui a rapport à l'idolâtrie ; les soldats sont surtout admirables pour leur foi et la profession publique qu'ils en font. VII, 365. Saillie d'un enfant chrétien touchant les idoles. *Ibid.* 544.
- Inde** : description de l'Inde en-deçà du Gange, par le père Bouchet. VII, 72 et suiv. VIII, 175 et suiv. Mémoire sur l'Inde. *Ibid.* 454.
- Indiens** : leurs sentimens sur la divinité ; comment la vérité s'est altérée chez eux, et comment le polythéisme s'y est introduit ; quels sont leurs différens systèmes de religion, et ce qu'ils paroissent avoir tiré de nos saintes Ecritures. VI, 242 et suiv. 368, et suiv. Les distinctions de rang parmi eux, leurs travaux, la manière de se vêtir, de se nourrir ; les occupations des femmes, les productions du pays, le commerce, les animaux qui y sont les plus communs. VII, 41 et suiv. Naturel des Indiens assez heureux, et leur ferveur quand ils ont embrassé la foi. *Ibid.* 295 et suiv.
- Indus**, grand fleuve qui se jette dans la mer des Indes par plusieurs embouchures. VII, 322 et 324. VIII, 175.
- Inondations** : elles sont fréquentes dans l'Inde : celle de 1753 cause les plus grands ravages ; il périt dans ce désastre près de cent mille personnes. Elcabat et Benurez, deux villes considérables, furent submergées. Benurez étoit le terme d'un pèlerinage très-fréquenté. VIII, 162 et suiv.
- Joghi**, espèce de pénitens gentils qui vont quêter de tous côtés, et qu'il est dangereux de refuser. VI, 343 et suiv.
- Jours** : manière de les diviser dans l'Inde. La division du temps s'applique à celle de l'espace. La grande heure s'appelle *jamam* en indien, et la grande lieue *cuilam* ; mais la petite heure et la petite lieue se nomment *palignei*. Dissertation sur toutes les mesures itinéraires de l'Inde. VIII, 339 et suiv.

Justice : règles que les Indiens observent dans l'administration de la justice ; ils n'ont ni code , ni digeste ; ils se décident sur des coutumes universellement reçues , et dont ils sont bien instruits de très-bonne heure. VII, 154. Exemples de quelques jugemens difficiles et singuliers. *Ibid.* 159 *et suiv.* Idée qu'ont les Indiens d'un juge , des qualités qu'il doit avoir , et des devoirs des parties qui plaident devant lui. *Ib.* 164 *et suiv.* Pour prouver leur innocence , ils ont recours à ces épreuves autrefois d'usage en Europe , et dont il est parlé dans notre histoire. *Ibid.* 172. Maximes qui sont comme autant de lois qui les dirigent dans leurs jugemens. *Ibid.* 176 *et suiv.*

K.

KAREIKAL , ville et comptoir appartenant aux Français , à trente lieues de Pondichery , entre Trinkebar , comptoir danois , et Nagapatham , comptoir hollandais. Il est attaqué par les Tanjouriens ; M. Paradis , avec deux cents hommes , volt au secours de Kareikal , tombe sur l'ennemi , le bat malgré le grand nombre d'hommes qu'on lui opposoit , et force le roi de Tanjaour à demander la paix. VIII, 123, 326 *et s.*
Kevarou ; c'est un petit grain dont quelques Indiens se nourrissent. VIII , 74.

L.

LINGANISTE , secte indienne dévouée à une infâme idole. VI , 153. Cette secte est une des plus opposées au christianisme ; plusieurs d'entre eux ont cependant ouvert les yeux à la lumière et la foi. VII , 524 , 543.

Los Pintados ; ce sont de grandes îles dans la mer des Indes ; elles sont du district de Manille : il y a dans ces îles une chrétienté nombreuse. VII , 353 , 388.

Loterie : les Indiens , quoiqu'ennemis des jeux de hasard , aiment les loteries ; ils s'associent pour en faire : histoire d'une de ces associations. VI , 55.

Luçon , île considérable , dont la capitale est Manille. VI , 467. Il y a un archevêque et trois évêques suffragans. Description de Manille , de ses dépendances et de

son gouvernement. VIII, 392. Révolte des habitans contre le gouverneur en 1719, et ses suites. *Ibid.* 396 *et suiv.*

M.

MACANDA, espèce de nécromanciens habitans des forêts dans les îles Marianes. Histoire d'un de ces Macandas. VIII, 394.

Madagascar, île d'Afrique qui a près de neuf cents lieues de circuit ; c'est une des plus grandes îles connues. Histoire d'un établissement français dans cette île, et cause de sa ruine. VIII, 161 *et suiv.*

Madras, très-belle ville de l'Inde qui appartient aux Anglais. VII, 329.

Maduré, royaume situé au milieu des terres, dans la grande péninsule de l'Inde qui est en-deça du Gange ; description d'un ancien palais : il y a dans ce royaume une mission florissante : on y compte plus de cent cinquante mille Chrétiens. La vie des Missionnaires. VI, 24, 27 91. Description et carte du Maduré. VII, 320 et 342. Ville capitale du même nom ; sa description. *Ibid.* 343 *et suiv.*

Mahamet-Schik, empereur du Mogol ; il est assassiné par ses propres ministres : stratagème de son fils Amet-Schai, dont ils avoient aussi tramé la perte, pour punir les ministres parricides. VIII, 218 *et suiv.* Amet-Schai appelle Nisam-Moulouk à la cour ; ce seigneur, après avoir résisté fort long-temps, n'ayant plus de prétextes, et craignant la juste punition de ses trahisons, avala, dit-on, du poison, dont il mourut. *Ibid.* 220 *et suiv.* Idée du gouvernement du Mogol, de sa puissance, de ses richesses ; Mouzaferzingue, petit-fils de Nisam-Moulouk, hérite de ses gouvernemens, et marche contre son oncle Nazerzingue qui s'en étoit emparé : il rétablit Chandasaeb dans sanababie d'Arcate. Les Français, sous les ordres de fils de Chandasaeb et de M. d'Auteuil, marchent vers Arcate : ils attaquent Anaverdikam dans son camp, en sont repoussés deux fois, et à la troisième le forcent et mettent son armée en déroute : Anaverdikam y perdit la vie ; son fils aîné Mafous-

- kan fut fait prisonnier, et les Français se signalèrent autant dans cette journée par leur bravoure que par leur désintéressement. Après la victoire, Mouzaferzingue, au nom du Grand-Mogol, confirme la donation de quarante-cinq aldées dans le voisinage de Pondichery, faite à M. Dupleix, et dont ce gouverneur désintéressé fit cession sur le champ à la Compagnie. Description de la marche de Mouzaferzingue vers Pondichery, et de sa réception par le gouverneur. Mouzaferzingue demande à M. Dupleix sa belle-fille en mariage pour l'Empereur; M. Dupleix s'en excuse. *Ibid.* 222 jusqu'à 333.
- Maïssour*, royaume assez puissant qui n'a point encore été subjugué par le Mogol. VII, 349.
- Malaca*, grande péninsule des Indes au midi du royaume de Siam. Route qu'il faut tenir pour passer les détroits de Malaca et de Governadour. VI, 142 et suiv.
- Maladie contagieuse*; description de ses ravages sur le navire le *Duc d'Orléans*. VIII, 319 et suiv.
- Maléfices, sortilèges et possessions*: il est difficile à ceux qui habitent dans l'Inde de se refuser aux preuves et aux exemples frappans qui s'y trouvent. VII, 521 et suiv.
- Manar*, île qui n'est séparée de Ceylan que par un petit canal. VII, 334.
- Manille*, capitale des Philippines. Voyez *Luçon*.
- Maravas* (le), petit royaume entre le Maduré et la côte de la Pêcherie. Histoire d'une persécution qu'y ont essuyée les Missionnaires et les Chrétiens. VI, 2, et VII, 224 et suiv.
- Martin*, pilote français: son histoire. VI, 480.
- Martin* (le père), missionnaire dans le Maravas; il est arrêté, mis en prison avec ses catéchistes, qui montrent le plus grand courage, et se réjouissent des plus mauvais traitemens. VII, 60 et suiv.
- Mascarin* ou *île de Bourbon*. Cette île, à l'orient de Madagascar, appartient aux Français. Description détaillée de leur premier établissement dans cette île, de ses productions, etc. VI, 180, et VII, 450, et suiv., et 468.
- Masulipatan*, ville qui appartient à l'empire du Mo-

gol. Les principales nations qui commercent dans l'Inde y ont des comptoirs. VII, 330.

Matham ; c'est le terrain qui renferme l'église, la maison du Missionnaire, et quelques cabanes de pauvres Indiens. VIII, 309.

Médecine. Voyez *Arts*.

Méliapour ou *Saint-Thomas*, ville à deux lieues de Madras, résidence de l'évêque. C'est l'endroit où l'on assure que l'apôtre saint Thomas fut martyrisé. Description du grand Mont, du petit Mont, et des monumens de piété qui s'y conservent. VII, 3 *et suiv.* L'évêché s'étend depuis la pointe de *Caglia-Mera* près Ceylan, sur toute la partie orientale de l'Inde, et comprend les trois royaumes d'Arrakan, de Bengale et d'Oriza. Visite épiscopale de M. Laynez dans le Maduré. *Ibid.* 77 *et suiv.* Mort et éloge de ce prélat, qui en étoit évêque au commencement du xviii.^e siècle. *Ibid.* 426, 443, et VIII, 176.

Mergui, ville du royaume de Siam sur le golfe de Bengale. VI, 31.

Mesures-itinéraires. Voyez *Jours*.

Métempsyose ; opinion commune dans toute l'Inde, et dont il est très-difficile de désabuser les esprits. Conformité des opinions des Indiens avec celles des anciens philosophes, et surtout de *Pythagore*. VI, 372, et VII, 101 *et suiv. jusqu'à la page* 152.

Mexico, capitale du Mexique ; sa description, sa population, etc. VI, 460 *et suiv.*

Mindanao, île et royaume de l'Inde, voisin des Philippines. VIII, 394.

Missionnaires. Description de la vie austère et des travaux de ceux du Maduré. VII, 269 *et suiv.*

Morale : les Indiens admettent cinq péchés qu'ils regardent comme les plus énormes. VI, 372 *et suiv.*

Mordechin, espèce d'indigestion que les Français ont appelée *mort de chien*, et qu'on se procure en buvant sans précaution lorsqu'on est fort altéré ; elle est si cruelle qu'il est rare qu'on n'y succombe pas. Remèdes contre cet accident. VI, 332 *et suiv.*

Mousson ; c'est la saison propre pour aller des Indes à la Chine, lorsque les vents d'ouest soufflent. VI, 30.

N.

NALLATOUR, petite île formée par deux rivières aux environs de *Karcikal*; il s'y étoit élevé une chrétienté très-fervente. VIII, 335.

Nayourivi, plante de l'Inde qu'on fait sécher, puis brûler, pour en avoir la cendre, et en faire une lessive pour les toiles qu'on veut peindre. VIII, 132 et 139.

Négrailles, île près des côtes de Pégu, royaume qui est à la côte orientale du golfe de Bengale au-delà du Gange. VI, 54.

Nicobar, île située à l'entrée du grand golfe de Bengale, vis-à-vis l'une des embouchures du détroit de Malaca; nature du terrain et de ses productions. Religion des habitans. VI, 408 *et suiv.* Les Missionnaires qui y passèrent en 1714, y périrent ou de maladie ou de mort violente. *Ibid.* 411 *et suiv.*

Nisam-Moulouk, plus connu sous le nom d'*Azefia*, et par la confiance et l'estime que lui témoigna Thamas-Koulikan. Il étoit généralissime du Grand-Mogol dans tout le pays de l'Inde de la partie du sud: il s'avance vers le Carnate avec une armée formidable; détail de ses forces, de son luxe, de sa dépense, etc. VIII, 199 *et suiv.*

Nouna (le), grand arbre dont les feuilles sont longues d'environ trois pouces et demi, et larges de quinze lignes; l'usage qu'on peut en faire. VIII, 133.

O.

OBSERVATIONS géographiques faites en 1734 par les Missionnaires, et distances des lieux principaux, calculées par les Missionnaires dans leur voyage de Chandernagor à Delhi et à Jaëpour. VIII, 438.

Observations des hauteurs méridiennes des astres. VIII, 447.

Oracles; les démons en rendent encore par la bouche des prêtres des idoles: le christianisme a cependant fait cesser ces oracles dans presque tous les lieux où il s'est établi. La présence d'un Chrétien suffit quel-

- quefois pour fermer la bouche aux prêtres des idoles. VI, 264 *et suiv.*
- Oréjour*, nom de la bourgade où le père de Brito fut mis à mort : elle est située sur le bord de la rivière Pambaroa, aux confins de la principauté du Maravas et du royaume de Tanjaour. VI, 15.
- Oriza*, royaume sur le golfe de Bengale, en deçà du Gange. VI, 24.
- Ouate* : description de l'arbre qui porte la ouate, du poivrier, de la laque. VII, 381 *et suiv.*
- Outiar*, lieu considérable sur la côte de Travancor ; on y voit un pont extraordinaire qui a environ un quart de lieue ; description de ce pont. VII, 333.

P.

- PAIZ*, îles peu éloignées des Marianes ; elles font partie des îles découvertes vers la fin du dernier siècle, et appelées Nouvelles-Philippines. Par quel hasard elles ont été découvertes ; leur situation, système de religion de leurs habitans. VIII, 354.
- Palaos* : journal de la découverte des îles Palaos ou Nouvelles-Philippines ; description de ces îles, leurs productions ; les mœurs, les coutumes et les occupations de leurs habitans. VIII, 417, 429 *et suiv.*
- Palavan*, grosses racines qui servent de nourriture dans quelques parties de l'Inde. VIII, 355.
- Paleacale*, comptoir sur la côte de Coromandel ; il appartient aux Hollandais. VII, 330.
- Palcakarens* : ce sont dans l'Inde des espèces de vassaux qui gouvernent cependant leurs petits états en maîtres absolus. VII, 343 ; et VIII, 55.
- Palliconde*, très-jolie ville de l'Inde et dans une situation admirable. VI, 157.
- Panloq*, île principale des Nouvelles-Philippines. VIII, 431, 433.
- Paradis* (M.), officier français très-distingué ; avec une poignée de monde il force l'armée more dans Saint-Thomé, la bat, la met en fuite, et fait un butin très-considérable : cette action et beaucoup d'autres aussi éclatantes firent monter la réputation des Français au plus haut degré. Ragogi-Boussoula
en

en écrit à M. Dupleix, alors gouverneur de Pondichery, pour lui en faire compliment, et celui-ci en profite pour demander au roi des Marattes la liberté de Chandasaeb, laquelle lui est accordée. VIII, 206 *et suiv. Ibid.* 327.

Paraos, petit vaisseau des insulaires des Nouvelles-Philippines. VIII, 354.

Parias; la dernière caste, méprisée dans l'Inde comme la lie du peuple. Charité du père Artaud envers eux. VII, 324.

Pécherie (la côte de la); elle est fameuse par la pêche des perles; elle forme une espèce de baie qui a plus de quarante lieues depuis le cap Comorin jusqu'à la pointe de Ramanancor ou l'île de Ceylan; cette île est presque unie à la terre ferme par une chaîne de rochers que les Européens appellent *le pont d'Adam*. Histoire de ce pont. VI, 63 *et suiv.*

Pénitens; il y en a parmi les Indiens idolâtres; ils sont très-vénérés du peuple: aventure d'un de ces pénitens et sa conversion. VI, 57 *et suiv.*

Périapatam, bourgade de la côte de Malabar. Réception honorable faite aux Missionnaires. VI, 183.

Persécutions. Cause de celle qui s'éleva à Couttour. VI, 318. Persécution de Ballabaram dans le Carnate. VII, 476.

Pinceau; quelle est la forme des pinceaux dont se servent les peintres indiens. VIII, 85.

Pondichery, place située au milieu de la côte de Coromandel; c'étoit la ville la mieux fortifiée de l'Inde en 1748; les Anglais qui l'assiégèrent alors furent forcés d'en lever le siège: ils ont été plus heureux depuis. VI, 31; VII, 327 *et suiv.*, et VIII, 150, 212 *et suiv.*

Possessions et obsessions: on voit parmi les Indiens idolâtres beaucoup d'exemples frappans de l'une et de l'autre. VI, 270 *et suiv.* L'expérience prouve, et les Gentils mêmes conviennent que le sûr moyen d'en être délivré, c'est de recourir au Dieu des Chrétiens, et d'embrasser la loi de l'évangile. VII, 303 *et suiv.*

Pranguis, terme de mépris par lequel les Indiens désignent les Portugais. VIII, 32.

signent les Européens. VI, 43, 54; VII, 476, et *alibi passim*.

Prasappa-Naidou, prince favorable aux Chrétiens et aux Missionnaires : il gouverne le pays d'Andevarou dans le Carnate. VII, 401.

Prêtresses : les idoles en ont dans l'Inde ; manière dont elles font leurs sacrifices. VI, 189. L'une d'elles, chargée des idoles de la reine de Tanjaour, se convertit à la foi, et renonce à cet emploi. *Ibid.* 303.

Prophéties : traduction et explication d'une prophétie indienne, qui prouve que cette nation attendoit un Rédempteur. VII, 493 et *suiv.*

Punganour, ville de l'Inde, grande et très-peuplée, mais sale et mal bâtie, quoiqu'elle soit la capitale d'un royaume. VI, 165.

Q.

QUEDA. Voyez *Gueda*.

R.

RAGOGI-BOUSSOULA, général des Marattes ; il écrit à M. Dumas, gouverneur de Pondichery : réponse ferme du gouverneur aux menaces du général maratte. VIII, 187 et *suiv.*

Ramanancor, île fameuse par une pagode très-révérée dans l'Inde. VII, 341.

Rangamatti, pays à l'extrémité du Grand-Mogol, situé par les 27 degrés nord ; l'air y est très-mal sain. Histoire du serpent de Rangamatti. VII, 441 et *suiv.*

Révolte d'une partie des officiers de l'armée française dans l'Inde : ses funestes conséquences. VIII, 257 et *suiv.* Voyez *Tanjaour*.

S.

SAA (le père), missionnaire portugais dans l'Inde, arrêté et tourmenté pour la religion. VI, 79 et *suivantes* ; 93 et *suiv.*

Sabder-Alikan, nabab d'Arcate, et fils de Daoust-Alikan, est assassiné par les ordres du nabab de Velour, à qui il étoit allé rendre visite. Nisam-Moulouk donne la nababie de Trichirapaly au fils

- de Sabder-Alikan , sous la tutelle d'Anaverdikam. Ce seigneur , d'une avarice insatiable , laisse assassiner son pupille , et lui succède dans son gouvernement ; son fils aîné Mafouskan en obtient la survivance , et Mahamet-Alikan son fils cadet est créé soubdar. VIII , 198 *et suiv.*
- Saignée* ; manière de saigner chez les Indiens. VI , 336.
- Salagramam*. Voy. *Gandica*.
- Samal* ; l'une des îles Mariannes , dont la principale bourgade est Guyvan. . . Guérison merveilleuse obtenue dans cette bourgade par l'intercession de la sainte Vierge. . . Pauvreté des insulaires , leurs dispositions pour la peinture , la musique , etc. Occupations de leurs femmes. VIII , 354 *et suiv.*
- Samboangan* , forteresse dans l'île Mindanao ; elle est attaquée par les princes de l'île , qui sont obligés d'en lever le siège. VIII , 399 *et suiv.*
- Sanias* , nom qu'on donne aux religieux dans l'Inde. VI , 61.
- Sapan* , espèce de bois rouge dont on se sert dans l'Inde pour la teinture. VIII , 79 , 89 , 137.
- Sère* (1a) ; c'est une mesure cylindrique de trois pouces de diamètre avec autant de profondeur. La sère est aussi un poids indien qui est de neuf onces. VIII , 131.
- Serpens* ; danger de leurs morsures. VII , 288 *et suiv.* VIII , 126. Il y en a dans l'Inde à deux têtes. VIII , 24.
- Sidoti* (l'abbé) : il passe de Manille au Japon. Voyez l'histoire de tout ce qu'on a pu recueillir sur ce zélé Missionnaire. VI , 403 , *et la note page 412.*
- Supercherie* des prêtres indiens découverte. VI , 273 *et suiv.*
- Surate* ; c'est la ville des Indes orientales la plus considérable pour le commerce ; elle appartient au Grand-Mogol. VI , 23.

T.

- TAMOLE* , nom des chefs du gouvernement dans les Nouvelles-Philippines ; ils sont traités avec un grand respect. VIII , 424 *et suiv.*

Tanjaour, capitale d'un royaume de ce nom, à l'orient de Maduré. Persécution allumée contre les Chrétiens. VI, 191. Les terres de ce petit état sont les meilleures de toute l'Inde méridionale. Le fleuve Caveri s'y partage en deux bras; il arrose et fertilise toute cette contrée. VII, 348 *et suiv.* Le roi de Tanjaour refuse à Chandasaeb le tribut qu'il lui devoit, ou du moins tâche d'en éluder le payement; fatigués de ses délais, les princes mores investissent la place capitale: le Roi séduit par un Brame fanfaron persiste dans ses résistances. M. Duquesne, officier français brave et intelligent, ennuyé des lenteurs des Mores, attaque avec sa troupe et prend quelques ouvrages extérieurs; son artillerie bien servie bat Tanjaour, et y jette la consternation; on en vient à une négociation; elle se fait si mollement, que M. Duquesne pour l'accélérer s'approche de la place, s'empare d'une des portes, et menace de tout saccager, si l'on ne se rend aux propositions qu'il avoit faites: on lui accorde tout; mais excédé de fatigues, il tombe malade, se fait transporter à Kareikal, et y meurt couvert de gloire le 24 janvier 1750. VIII, 241 *et suiv.* Il fut remplacé dans le commandement des troupes françaises par M. Goupil, qui se conduisit avec la même fermeté. Le prince gentil tiroit toujours en longueur, ne faisoit que de légers payemens et ne finissoit point: Nazerzingue, oncle et ennemi de Mouzaferzingue, excité par les Anglais, s'avance avec une armée formidable: Mouzaferzingue et Chandasaeb, au lieu de marcher sur Gingi, comme le conseilloit M. Dupleix, lèvent le siège de Tanjaour. M. Goupil étant tombé malade, M. de la Touche commande la retraite, qui se fait avec beaucoup d'ordre et de bravoure. *Ibid.* 250 *et suiv.* M. d'Auteuil remplace M. Goupil; quelques officiers demandent à être relevés; le mécontentement et l'esprit de révolte se glissent dans l'armée française; malgré les soins, l'activité et la patience de M. d'Auteuil, il éclate enfin. Plusieurs officiers se retirent; ils donnent un scandale presque inoui chez les Français, et forcent leur commandant à se replier

sur Pondichery. L'armée de Mouzaferzingue et de Chandasaeb se dissipe ; Mouzaferzingue lui-même se retire et va se livrer à Nazerzingue son oncle et son ennemi. M. Dupleix entre alors en négociation avec Nazerzingue ; elle traîne en longueur : pour en presser la conclusion, M. de la Touche, avec trois cents hommes, attaque le camp de Nazerzingue, y met tout en désordre, et cause aux Mores les plus vives alarmes. Il y a encore plusieurs actions ; mais la plus vive, et celle où les Français sous les ordres de MM. d'Auteuil, de Bussy et de la Touche, font des prodiges de valeur, c'est à Tiravadi, sur les bords de la rivière Poniar. La victoire est complète et le butin immense. *Ibid.* 287. Encouragés par le succès, les Français s'avancent vers Gingi, prennent d'assaut cette ville et ses forteresses, et ne quittent Gingi que pour aller au-devant de Nazerzingue, qui s'avançoit vers eux avec toute sa grande armée ; ils lui livrent bataille, ils la gagnent. Nazerzingue dans sa fuite est tué par un nabab de son parti, qu'il avoit maltraité de paroles. Mouzaferzingue est délivré de ses chaînes et reconnu souverain. Il s'approche de Pondichery, escorté des troupes françaises ; il y fait son entrée le 26 décembre 1751 : dans la distribution du butin et du trésor, M. Dupleix se conduit avec le plus grand désintéressement. *Ibid.* 301 *et suiv.* Le nouveau soubab le fait gouverneur de toute la côte de Coromandel, avec le droit de nommer aux nababes. Chandasaeb est de nouveau déclaré nabab de Carnate, et en reçoit l'investiture de M. Dupleix. Mouzaferzingue, après avoir terminé ses affaires, va prendre possession de ses nouveaux états sous l'escorte des Français, commandés par M. de Bussy, qui dans cette guerre montre les plus grands talens, une fermeté, une valeur et une intelligence admirables. *Ibid.* 306 *et suiv.*

Tanor, bourgade de l'Inde pleine de Chrétiens, à quatre lieues de Calicut. VI, 182.

Terapadi, fameuse pagode, où les gentils vont en pèlerinage de toutes les parties de l'Inde. VI, 166.

Teriadeven, nom d'un prince du Maravas. Histoire de sa conversion. VI, 4 *et suiv.*

Thé : on trouve à Saint-Domingue une espèce de thé qu'on croit semblable à celui de la Chine ; on en a aussi découvert au Pérou. VI, 453.

Thibet : il y a le petit Thibet et le grand ; le petit Thibet ou *Baltisian*, est à peu de journées de Cachemire. Le pays est fertile ; ses habitans et le prince qui les gouverne, sont Mahométans et tributaires du Mogol. Le grand Thibet ou *Buton* s'étend du septentrion vers le levant ; il commence au haut d'une montagne affreuse toute couverte de neige, nommée *Kantel*, et peut-être aussi élevée que les Cordillières. VII, 261.

Thomé (Saint). Voyez *Mélapour*.

Tigres ; ils sont très-communs dans l'Inde ; on les éloigne en faisant beaucoup de bruit et en allumant de grands feux. VII, 154.

Timur-bec ou *Tamerlan* : il vivoit dans le XV.^e siècle ; il soumit presque toute l'Asie, et établit dans l'Indoustan un puissant empire. VIII, 176.

Tirounamaley, ou *la sainte Montagne* : cette ville est grande et surtout fameuse par un temple dont les Indiens racontent beaucoup de merveilles. Description du temple ; histoire des métamorphoses du dieu Vistnou : on entretient des danseuses dans ce temple ; tour perfide que leur joue le gouverneur more. VIII, 29 *et suiv.*

Toiles ; manière de préparer les toiles et les couleurs aux Indes ; détails des procédés des Indiens ; moyens de suppléer en Europe aux drogues dont ils se servent : différentes vues et essais de M. Poivre et du père Cœurdoux. VIII, 68 *et suiv.* et 130 *et suiv.*

Topo, bourgade dans le royaume de Travancor, où les Portugais avoient un collège. VI, 46, 187.

Tranquebar, place danoise dans l'Inde, sur la côte de Cholamandalam. Le roi de Danemarck y a envoyé des prédicans, et fait de grandes dépenses pour y entretenir cette espèce de missionnaires. VII, 232, 257, 331 et 484.

Travancor, ville et royaume sur la côte de Malabar ; il y a beaucoup de Chrétiens. VI, 37.

Trichirapaly, c'est la ville où le roi de Maduré fait sa résidence ordinaire. Persécution qui s'élève dans cette ville contre les Missionnaires. VI, 91 ; VII, 345 *et suiv.* *Ibid.* 485. VIII, 178, 331.

Tutucurin, ville appartenant aux Hollandais, sur la côte de la Pêcherie ; sa description. VI, 70. VII, 334.

U.

Usure ; elle est commune et criante aux Indes parmi les gentils. On la défend, comme de raison, aux fidèles. VII, 42, 66 et 170.

V.

VEDAM (les quatre), livres qui contiennent la loi des Brames, et que dans l'Inde on regarde comme sacrés, et d'une autorité irréfragable. VII, 506 et 532 *et suiv.* ; et VIII, 1 *et suiv.*

Vélour, ville more très-considérable. VI, 156. A une journée de cette ville, tirant vers le nord, il y a une forêt dont les arbres sont singuliers pour la forme et pour tout ce qu'on en tire d'utilité. VIII, 5 *et suiv.*

Vera-Cruz, port de mer dans le golfe du Mexique, et l'entrepôt des richesses que les Espagnols tirent de leurs colonies. VI, 457.

Verjus (le père) ; il est comme le fondateur des missions des Indes et de la Chine ; son éloge. VI, 204 *et suiv.*

Vieyra (le père) ; son zèle, sa patience, sa mort sainte. VII, 234 et 235.

Visapour, capitale du royaume de Décan ; description du palais du Roi. VII, 342.

Vobalamma, fille du prince de Cotta-Cotta ; comment cette princesse parvient à embrasser le christianisme. VII, 512 *et suiv.*

Voleurs (caste des) ; elle habite un certain canton, et ils y font profession du plus affreux brigandage.

504 **TABLE DES MATIÈRES.**

VI, 97 et suiv. Coutumes et lois qui s'observent dans cette caste. *Ibid.* 385 et suiv.

Voyages ; combien ils sont pénibles dans l'Inde. **VIII, 23.**

Fin de la Table des matières contenues dans les tomes VI, VII et VIII des Lettres édifiantes.

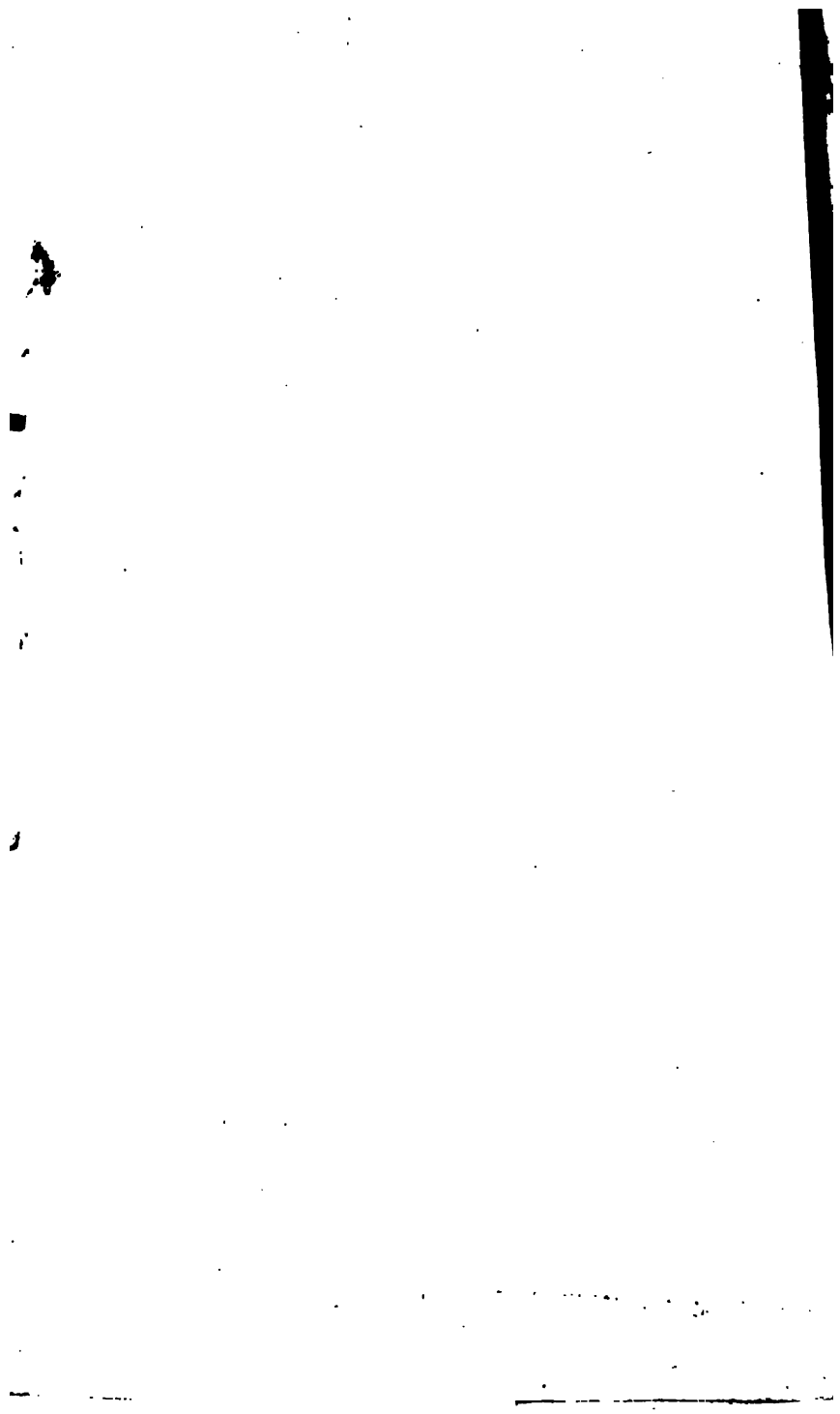


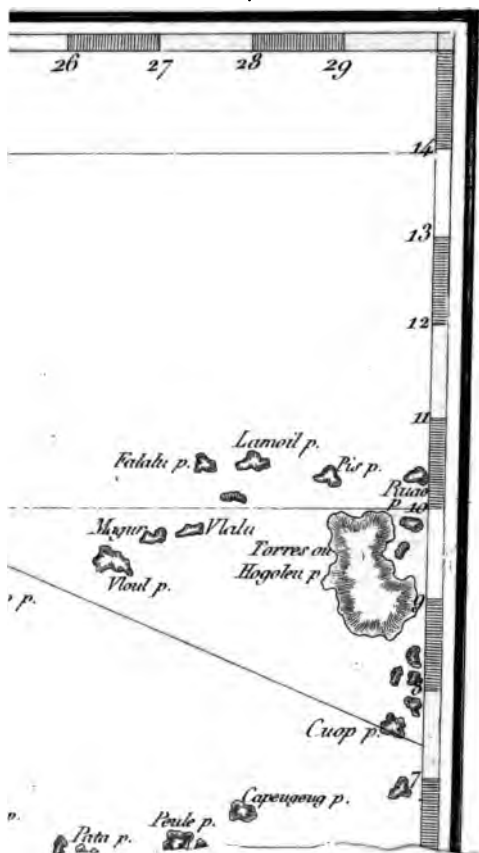
Portier Sculp.



Mars 1706. p.









UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06381 9414

A 460148 DUPL

